



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

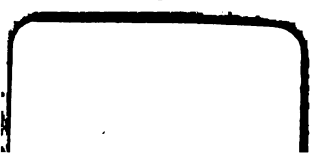
About Google Book Search

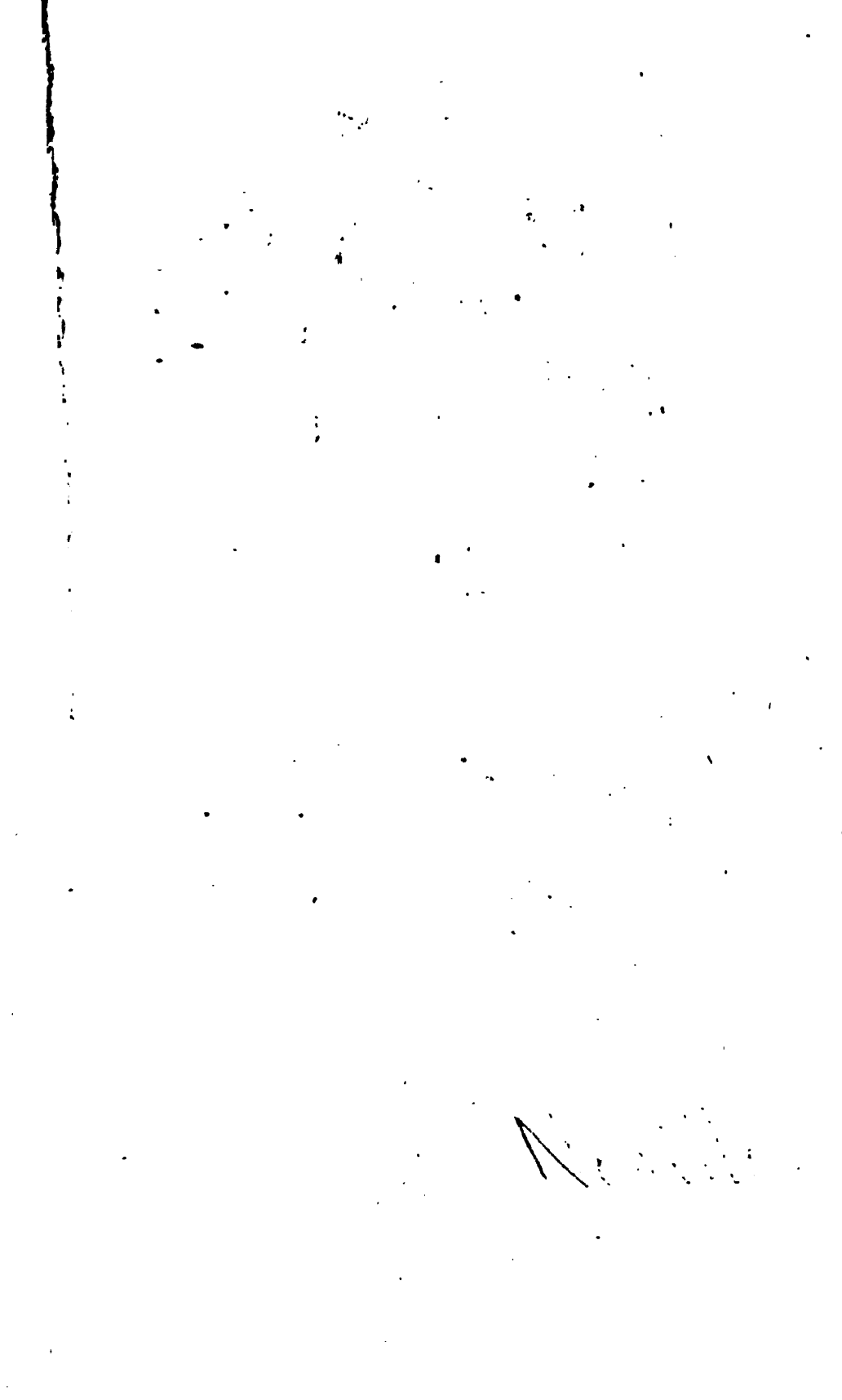
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

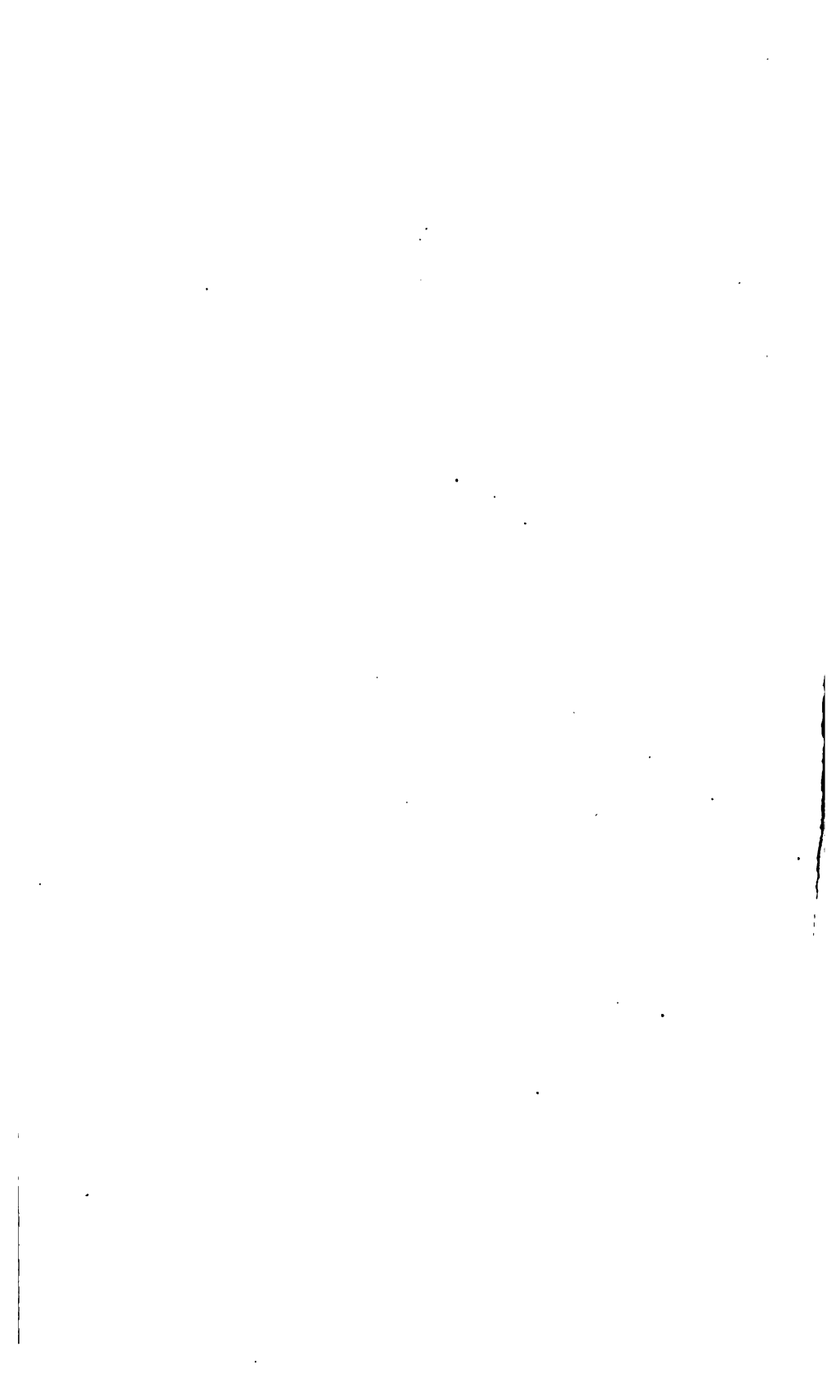
NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 07137611 9









HISTOIRE

DE

MADAME DE MAINTENON

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET C^o
Imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

HISTOIRE

DE

Francoise d'Anbigne, marquise

MADAME DE MAINTENON

ET DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

DU RÈGNE DE LOUIS XIV

PAR

Paul

M. LE DUC DE NOAILLES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME QUATRIÈME



PARIS

COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS

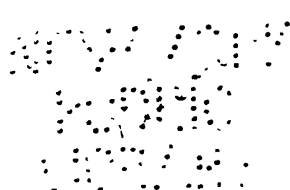
LACROIX-COMON

QUAI MALAQUAIS, 15

—
1858

R.A.H. P

13



TO NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

TO NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

HISTOIRE
DE
MADAME DE MAINTENON.

CHAPITRE PREMIER.

MADAME DE MAINTENON.

1686-1697.

Madame de Maintenon était en pleine possession de sa destinée; elle avait conquis, ou plutôt la fortune avait conquis pour elle cette élévation singulière, si enviée de ses contemporains, et si souvent calomniée par la postérité. Son rôle acquit par la suite plus de poids encore et plus d'autorité; mais déjà, dans la période que nous racontons, elle y avait l'attitude et y portait le caractère qu'elle conserva toujours.

Le moment semble venu de la contempler de plus près, de récapituler en quelque sorte cette destinée étrange, et de commencer à porter un jugement plus complet sur l'ensemble de cette personne, dont l'influence et le caractère ont été si controversés par les historiens : aussi son histoire n'est-elle qu'une continuelle discussion. Arrêtons-nous donc au milieu de ce tableau général, et trop étendu peut-être, que nous traçons du temps où elle a vécu ; arrêtons-nous devant cette figure remarquable, pour nous rendre compte des véritables causes de sa fortune, de la marche lente et naturelle, quoique fort extraordinaire, qu'elle a suivie, de ce que fut son vrai rôle, de ce qu'était son vrai caractère.

Ce n'est pas d'ailleurs une méthode historique à dédaigner que celle qui fait parcourir une époque mémorable à la suite d'une personne qui l'a traversée tout entière, et autour de laquelle se trouvent groupés tous les événements et tous les personnages ; surtout lorsque, par l'espèce de problème attaché à son existence, et par le cachet particulier qui lui appartient, elle ajoute un intérêt individuel et piquant à l'intérêt général d'un temps si curieux. D'abord nous conviendrons sans peine que, de toutes les femmes célèbres du dix-septième siècle, madame de Maintenon, à la distance où nous la voyons aujourd'hui, et à travers tous les préjugés

qui obscurcissent sa mémoire, est une de celles pour lesquelles on éprouve généralement le moins d'attrait. Il faut cependant qu'elle ait eu dans son temps une séduction bien réelle pour avoir exercé un empire si remarquable et si divers sur ses contemporains.

A son début dans le monde, elle avait intéressé et attendri l'homme qui paraissait le moins fait pour l'être, l'infirmes et facétieux Scarron, que la douleur même ne pouvait rendre sérieux, et qui tout à coup se sentit atteint d'un sentiment qui colora doucement la fin de ses jours, le seul peut-être dont il ne se soit point moqué. Vingt-cinq ans plus tard, le premier et le plus fier souverain de l'Europe, et le plus gâté par l'amour des femmes, Louis XIV, est conquis et fixé par elle, et l'épouse lorsqu'elle avait cinquante ans. Dans l'intervalle, vous voyez sa jeunesse, quoique pauvre, entourée d'hommages empressés, sans que sa réputation en souffre. Dans l'intimité, sans cesser d'être dévote et vertueuse, elle sait plaire à l'aimable Ninon, qui l'était si peu; dans la société, madame de Sévigné nous la peint enjouée et charmante; à la cour, madame de Montespan, sa rivale, ne peut se passer d'elle, quoique sans cesse brouillées ensemble, et ne put même s'en détacher entièrement après sa disgrâce; à Saint-Cyr, elle est également adorée des religieuses et des élèves; dans son intérieur, elle inspire le

même sentiment (mademoiselle d'Aumale, le célèbre Fagon et la fidèle Nanon, sont là pour l'attester); en public enfin, les deux premiers poètes du temps, Racine et Boileau, tracent d'elle le portrait le plus suave et le plus flatteur, sans que personne se récrie contre l'exagération ou la flatterie :

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours, et jamais ne me lasse ¹....

J'en sais une, chérie et du monde et de Dieu,
Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
Qui gémit comme Esther de sa gloire importune,
Que le vice lui-même est contraint d'estimer,
Et que, sur ce tableau, d'abord tu vas nommer ².

Certes une personne qui put également séduire Scarron et Louis XIV, Ninon de Lenclos et des religieuses, madame de Sévigné et madame de Montespan, des enfants et des prélats, une telle personne devait avoir un attrait singulier auquel il était difficile de se soustraire quand on l'approchait.

Ce charme semble avoir disparu pour nous, et le public s'est fait depuis longtemps une madame de Maintenon tout autre, dont il est difficile aujourd'hui de le faire revenir. Il semble que ce soit là une vengeance de la fortune. Pour bien des gens,

¹ Racine, tragédie d'Esther, acte II, scène VII.

² Boileau, satire X, publiée en 1693.

madame de Maintenon est une personne triste, sévère, intrigante, ambitieuse, fausse, hypocrite même, ou du moins ayant fait de la dévotion un instrument de son élévation, d'une nature sèche et froide, ingrate envers sa bienfaitrice qu'elle supprime auprès du roi, combinant dès l'origine sa haute destinée, parvenant à l'accomplir par une suite de profonds et persévérants calculs, puis, lorsqu'elle y fut parvenue, s'emparant du pouvoir et opprimant le roi qu'elle asservit sous le joug d'une piété étroite et rigide, régentant et sermonnant tout autour d'elle, inspirant tout ce qui s'est accompli de funeste, éteignant tout plaisir et toute vivacité, une personne enfin dont la fortune prodigieuse inspire à la fois au vulgaire de l'admiration et de l'antipathie.

Tels sont les reproches qui ont longtemps pesé sur sa mémoire, et que cette histoire a commencé peut-être à dissiper un peu ; tel est le jugement rigoureux et injuste, adopté plus ou moins, mais généralement subi comme un reflet lointain des calomnies de Saint-Simon, des grossièretés de Madame, des pamphlets du temps, de la réaction qui s'opéra dans l'opinion après la mort de Louis XIV, du débordement de mœurs qui succéda à la sévère gravité de la fin de son règne, du souvenir des malheurs qui l'accablèrent alors que madame de Maintenon était en effet le premier et le plus important

personnage de la cour ; comme un reflet enfin des attaques du dix-huitième siècle contre la religion, et des injures de la révolution contre la monarchie. Il faut y joindre aussi les libelles répandus à l'étranger ; car on ne saurait croire le nombre d'inventions absurdes, d'anecdotes et de calomnies grossières, que la haine des ennemis ou des réfugiés publia contre Louis XIV en y associant toujours madame de Maintenon. Elle ne l'ignorait pas, et s'y résignait sans effort. « On sait bien me faire parvenir, disait-elle à madame de Glapion, le mal qu'on dit de moi. Je reçois tous les jours des lettres où l'on me demande si je ne suis pas lasse de m'engraisser en suçant le sang des pauvres, et ce que je veux faire du bien que j'amasse étant si vieille. Il y en a qui vont plus loin, et qui m'écrivent les choses les plus injurieuses. Mais tout cela ne me fait rien ; il me semble qu'il ne faut pas beaucoup de vertu pour être insensible aux injures. Je le disais hier à une femme qui se plaignait d'en avoir reçu : « Nous en vivons ici ¹. »

Une autre fois elle écrivait : « Quand j'avais de la voix, j'aurais fort bien chanté cette chanson. Elle ne me dit rien de nouveau. Ne sais-je pas bien que je suis vieille ? Si je pouvais l'oublier, le changement de mon humeur me le dirait assez ². »

¹ Entretiens avec madame de Glapion, 1705.

² Lettre à madame de Saint-Géran, 1689.

Il est donc facile de s'expliquer la défaveur historique qui s'attache à son nom. Ce qu'il y a de singulier, c'est que des hommes d'esprit aient accepté, soit pour une partie, soit pour le tout, ce jugement tout fait, et l'aient reproduit dans leurs écrits, sans vouloir ou oser peut-être s'enquérir de la vérité par un examen attentif : grand exemple de l'empire qu'exerce souvent en histoire le lieu commun !

Cependant madame de Maintenon montra un désintéressement et une bonté qui devraient désarmer tant de rigueur. Ses inépuisables charités, seul luxe de sa vie, les pauvres qu'elle nourrit ; les enfants qu'elle recueillit, éleva et dota, le bien-être et les secours, connus ou cachés, qu'elle répandit autour d'elle, son admirable fondation de Saint-Cyr, à laquelle elle se consacra tout entière, sa modération pour sa famille, la modestie de son train et de sa maison, son abnégation personnelle qui refusa les dons du roi, et la laissa sans legs ni douaire, recevant du régent une pension que « son désintéressement, dit le brevet, avait rendue nécessaire ; » l'élévation de son cœur et de son esprit, qui la mit au-dessus de la place qu'elle occupait ; la liberté de son jugement sur la cour, les courtisans et même les princes, tous ces bienfaits, toutes ces qualités, devraient nous rendre sa personne aussi attachante que respectée, et fléchir l'opinion en sa faveur. Il n'y a personne, au contraire, pour

qui on soit plus sévère, et à qui on tienne moins compte de ce qu'on louerait dans toute autre.

Non-seulement on ne lui passe rien, mais on s'arme de tout contre elle; on pèse ses moindres actes, et ses erreurs deviennent des crimes; on disèque ses phrases, on interprète sa pensée, on veut voir tout un caractère dans un mot, sans songer que des circonstances qu'on ignore, ou des lettres qui n'existent plus, pourraient expliquer bien des choses; on s'empare d'une expression échappée peut-être à la rapidité de la plume, et on la confronte avec une autre écrite dix ans auparavant, pour en tirer les conclusions les plus dures ou les accusations les plus formelles. Juger un caractère sur toute une correspondance, rien de mieux; mais saisir et isoler quelques phrases pour motiver sur elles un arrêt, rien de plus téméraire. Qui consentirait à être jugé ainsi, cent cinquante ans après sa mort, sur telle ou telle expression d'une lettre intime écrite sous une impression qu'on a peut-être désavouée, ou dans quelque cas particulier que la postérité ignore? Tel est cependant le procédé dont j'ai vu souvent faire usage à l'égard de madame de Maintenon.

Il en est de même de presque toutes les circonstances de sa vie. Se trouve-t-elle dans sa jeunesse en une certaine intimité avec cette Ninon de Lenclos qui était une des anciennes amies de

Scarron, et pour qui d'ailleurs le monde avait une indulgence qui nous étonne à juste titre, aussitôt on lui en fait un crime. S'il s'agissait de l'une de ces touchantes pécheresses glorifiées par une plume éloquente de nos jours, on applaudirait à l'aimable tolérance d'une âme encore vertueuse et d'un caractère sévère pour soi-même et indulgent pour les autres; mais de la part de madame de Maintenon, à qui l'on n'a pas de faiblesse à pardonner, c'est une lâche condescendance, ou l'on y trouve un fort motif de suspecter sa vertu.

En 1666, au moment de partir pour le Portugal, demande-t-elle à voir madame de Montespan, en écrivant qu'elle ne veut pas quitter Paris sans en avoir revu la merveille, on se scandalise de ce qu'une personne faisant déjà profession de piété se sert de termes semblables, et marque un tel empressement pour la maîtresse du roi. Mais on oublie, ou l'on ne sait pas, qu'à cette époque madame de Montespan ne l'était pas encore, que madame de La Vallière était, au contraire, dans tout l'éclat de son triomphe, que ce n'est que l'année suivante, en 1667, que Louis XIV commença à montrer pour madame de Montespan une inclination à laquelle celle-ci résista d'abord¹; et que ma-

¹ Voir les Mémoires de Mademoiselle, année 1667. — Marie-Anne de Bourbon, depuis princesse de Conti, fille de madame de La Vallière, naquit le 2 octobre 1666. — Le duc de Vermandois,

dame de Maintenon, qui l'avait beaucoup connue à l'hôtel d'Albret et de Richelieu, où sa beauté était déjà célèbre, et d'où sa nouvelle charge de dame du palais la tenait éloignée, que madame de Maintenon, disons-nous, ne faisait en cette occasion qu'user envers elle d'un langage de société aimable et flatteur.

Si dans le mouvement prodigieux et trop factice de conversion qui précéda la révocation de l'édit de Nantes, elle fait enlever sa jeune nièce, mademoiselle de Villette, pour la faire élever dans la religion catholique ce que nous sommes loin d'approuver, on voit aussitôt dans cette contrainte l'inspiration de la révocation tout entière, et on regarde madame de Maintenon comme « l'auteur et la conseillère de la plus odieuse mesure de cette persécution, l'enlèvement des enfants à leurs familles pour les convertir. Les cris des mères, s'écrie-t-on, ont monté au ciel ! » Et l'on se garde d'atténuer cette action, blâmable sans doute, non-seulement en rappelant les lettres où elle recommande de convertir sans persécuter, mais en se souvenant que, si elle fut un

également son fils, naquit en octobre 1667. — Les lettres d'érection du duché de Vaujours en faveur de madame de La Vallière, furent rendues et enregistrées le 14 mai 1667. — Le duc du Maine, fils de madame de Montespan, ne naquit que le 31 mars 1670. Elle avait eu en 1669 une fille qui ne vécut que trois ans.

¹ Michelet, Précis de l'histoire de France, 2^e édition, 1834.

moment entraînée par cette fièvre de conversion qui s'empara de tout le royaume, elle ne fut pas l'inventrice de cet odieux moyen; qu'on s'en était servi avant elle, et à l'égard d'elle-même, quand madame de Neuillant obtint un ordre de la cour pour l'enlever à sa tante madame de Villette, et la conduire au couvent des Ursulines, où elle fit abjuration; enfin qu'elle n'usa de ce violent procédé que dans sa propre famille, après correspondance avec les parents, dont elle obtint bientôt après l'assentiment et la sanction.

Si auprès du roi elle se tait, on lui reproche de ne pas l'éclairer; si elle parle, on l'accuse de tout conduire. Si, après les fatigues d'une journée comme elle en avait beaucoup à supporter, ou sous le poids des chagrins que lui causaient les malheurs de l'État, les peines et les soucis du roi, quelquefois les intrigues des courtisans, et aussi la contrainte d'un genre de vie très-opposé à ses goûts, s'il lui arrive de parler de sa tristesse, de son ennui, de son esclavage, on crie à l'ingratitude et au blasphème. Dans une autre on admirerait ce mépris des grandeurs, ce sentiment profond de leur vanité et du vide qu'elles laissent après elles; et l'on aimerait peut-être, avec Voltaire, « à la voir s'ennuyer d'être reine ¹. »

¹ Lettre à d'Argental, 1752.

Enfin on va jusqu'à lui faire un reproche, et presque un crime, de ce qui serait approuvé dans bien des femmes, je veux parler de cet amour de la considération, de ce désir de l'estime générale, qui a été, dans sa jeunesse surtout, un des principaux mobiles de sa conduite. N'est-ce pas abuser de l'aveu qu'elle en fait elle-même ? car c'est par elle que nous le savons, et elle est la première à s'en accuser et même à s'en moquer ; mais n'est-ce pas aussi en tirer une conséquence fautive et injuste, que de voir dans cette louable faiblesse, ou plutôt dans cette noble ambition, une nature incapable de sensibilité et de tout mouvement du cœur ? Sainte Thérèse, cette âme ardente et aimante, nourrissait le même sentiment dans sa jeunesse, et, au milieu de ses lectures de romans, comme elle le raconte, et des entraînements de ses conversations mondaines, elle s'en faisait une arme de défense, sans que cela ôtât rien à sa nature passionnée qui bientôt prit Dieu pour objet de sa passion. « La crainte de perdre l'honneur, écrivait-elle, me donnait la force de le préserver.... Ma résolution de le conserver intact était inébranlable : rien au monde, ce me semble, n'aurait pu la changer, ni homme sur la terre en faveur de qui j'eusse pu faire violence à ma nature.... Je voyais peu à peu s'effacer ma crainte filiale envers Dieu, et il ne me restait que celle de manquer à l'honneur ; le désir de ne

le blesser en rien faisait de ma vie un perpétuel tourment¹. » Madame de Maintenon avait quelque chose de cette nature-là.

On ne finirait pas de rappeler tous les griefs qu'on a élevés contre elle, et d'indiquer toutes les réponses que la plupart du temps on pourrait y opposer. Reconnaissons pourtant l'équité de notre époque. Il se fait aujourd'hui, on ne peut le nier, un grand changement à son égard. On revient sur son compte, on examine; les grosses calomnies et les accusations vulgaires n'osent plus se reproduire; tout le monde ne la goûte pas, mais presque tout le monde rend justice à son esprit, à son caractère, à sa vertu, et peu à peu elle reparaît dans l'histoire sous un aspect en quelque sorte nouveau.

« La réputation de madame de Maintenon, dit un spirituel écrivain, a beaucoup gagné dans ces derniers temps, et, chose singulière, les succès posthumes de mesdames de Longueville et de Chevreuse² n'ont pas nui à ce retour de faveur dont on se pique aujourd'hui pour madame de Maintenon. Le public, dans ses inclinations successives, a suivi les traces de Louis XIV. Il a commencé par les femmes aimables, et les femmes aimables ont fini

¹ Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même, chap. II.

² Vies de madame de Longueville et de madame de Chevreuse, publiées en 1854 et 1856, par M. Cousin, de l'Académie française.

par lui donner le goût des femmes sensées. On se remet à estimer dans madame de Maintenon cette raison agréable, cet enjouement discret, cette grâce solide, ce bon ton exquis, cet art voilé de naturel qu'on avait perdu de vue, car on ne la jugeait plus que sur son impopularité¹. »

« Autrefois, dit un autre publiciste non moins éclairé, il y aurait eu mérite à prendre parti pour madame de Maintenon. Elle comptait de nombreux détracteurs jusque dans la société polie et parmi les gens de goût. Aujourd'hui une légitime réaction s'est établie en son honneur, et, chose remarquable, cette réaction est devenue de plus en plus vive à mesure que s'est accrue la popularité littéraire et historique de son plus éloquent et plus mortel ennemi. Jamais on n'a lu et admiré Saint-Simon plus que de nos jours ; et pendant ce temps, celle que Saint-Simon a calomniée et outragée, la femme contre laquelle ses Mémoires sont en guerre ouverte, mieux étudiée, mieux connue, dégagée du sombre et mélancolique attirail dont on l'avait affublée, nous est apparue dans toute sa grâce noble et discrète, dans l'attrayante droiture de son cœur et de son génie. C'est que les haines des contemporains dépassent presque toujours le but au lieu de l'atteindre, et que la postérité, pour mieux

¹ M. Rigault, Journal des Débats du 21 janvier 1857.

casser leurs jugements passionnés, force parfois le persécuteur et sa victime à s'acheminer côte à côte dans une gloire commune. C'est aussi que notre époque a le bon esprit d'appliquer à ces révisions du passé un goût plus sincère et plus réfléchi pour les documents variés et authentiques, faisant aussi à chacun sa part, et sachant rendre hommage à l'âme haute, au grand style, à l'incomparable éclat du *mémorialiste* partial, sans prendre au mot ses invectives et ses colères¹. »

« Je m'imagine, dit un troisième en parlant de Saint-Simon et en faisant remarquer la part énorme qu'a son esprit de dénigrement et de haine dans l'injustice de ses jugements et la férocité quelquefois de ses portraits, je m'imagine qu'un Louis XIV moins majestueux, moins imposant, moins roi, eût été mieux à son goût, et que madame de Maintenon, cette noble femme qu'il a si indignement traitée, eût eu part aussi à sa débonnaire indulgence, s'il lui était advenu de ressembler un peu à mademoiselle Choin. Mais avoir une âme élevée et une distinction exquise, fonder Saint-Cyr pour les filles de ceux que le dédaigneux seigneur appelle l'écume de la noblesse, s'asseoir enfin auprès du trône, y mériter les respects universels, et

¹ M. de Pontmartin, journal de l'Assemblée nationale du 31 janvier 1857.

n'être pas fille de duc et pair, voilà qui est absolument intolérable. Cette usurpation insolente du bel esprit et des nobles manières n'autorise-t-elle pas, comme représailles, la calomnie et les gros mots ¹? »

Quoi qu'il en soit, puisque son élévation plus que son penchant, et l'opinion des historiens plus que ses actes en ont fait un personnage historique, il faut bien la prendre pour tel, et qu'elle en subisse les conditions. Elle échappe à ce privilège de la vie privée qui n'appartient pas à l'histoire, et à cet avantage de l'obscurité qui protège contre les jugements publics les femmes surtout, dont le nom ne doit tout au plus arriver à la postérité qu'à travers un nuage pour ainsi dire, et comme enveloppé du parfum de grâces et d'esprit qu'elles ont répandu autour d'elles. Par la singularité de sa destinée, madame de Maintenon a involontairement pris rang parmi les personnages qui, se plaçant sur la scène, se livrent à l'opinion de tous. Sa célébrité donne le droit de la juger.

Si on la considère d'un œil impartial, on la reconnaîtra capable de subir cette épreuve; c'est-à-dire qu'on trouvera en elle ces qualités fortes et soutenues, ces traits particuliers et saillants, cette physionomie propre et frappante, qui font sortir

¹ L. Monty, Revue contemporaine du 15 novembre 1837.

de la foule, constituent un caractère, et rendent une femme même digne d'avoir une place dans cette galerie de statues qui peuplent le vaste musée de l'histoire, et que la postérité se plaît à contempler et à juger sans cesse.

L'unité dans la vie, les mêmes sentiments et la même conduite invariablement conservés à travers les fortunes les plus diverses, la fermeté et la dignité dans le malheur, la simplicité et la modestie dans l'élévation, partout la possession de soi-même, la force de se commander et de ne pas faillir, la liberté d'esprit, le jugement sain, les intentions droites, l'empire de la conscience, la faculté de vivre sans s'éblouir au milieu des séductions du monde et des grandeurs de la cour; voilà de quoi dessiner un personnage aux yeux de la postérité.

Il y a là une supériorité qui, prenant sa source dans le sentiment du devoir, dans le respect de soi-même, dans le juste prix attaché à l'estime et à la considération de ses semblables, constitue ce qu'on peut appeler la vertu humaine, laquelle a droit de trouver sa place dans les pages d'un Plutarque; mais qui, épurée par la foi et le sentiment religieux, s'élève et se transforme en vertu chrétienne, vertu d'un tout autre ordre, éclairée du rayon céleste, détachée de la terre, aspirant à de plus hautes régions, et tendant chaque jour à une perfection qui ne peut lui venir que de Dieu. C'est

là au fond ce que madame de Maintenon représente : un naturel vertueux et une raison supérieure, fortifiés et perfectionnés par la religion.

Si maintenant on adoucit ce qu'un tel caractère semble, à la première vue, avoir d'austère, par un esprit aimable et vif, par un charme attrayant de conversation, par une égalité d'humeur et une grâce de manières capables de rendre la vertu elle-même séduisante, on a un type accompli, qui fait naître à la fois le respect et l'attrait. C'est de ce type que madame de Maintenon se rapproche.

Il y a un genre de séduction qu'on n'apprécie pas assez dans le monde, parce qu'on n'a peut-être pas assez souvent l'occasion de le subir, c'est celui de la raison aimable. Quand le doux langage de la raison, le calme et la sérénité qui l'accompagnent, l'empire du sens droit et de l'esprit sensé, et le baume que cette bienfaisante influence, comme une rosée céleste, répand sur le trouble de nos âmes et sur l'agitation souvent extravagante de nos esprits, quand tout cela se trouve accompagné de grâce et d'enjouement, dans la bouche d'une femme dont la physionomie, la distinction, l'accent, les manières, et jusqu'à la tournure, ajoutent à ses paroles cette fascination à laquelle il est si difficile d'échapper, n'y a-t-il pas de quoi être séduit et entraîné? et cet attrait, pour être d'une autre nature que celui auquel on cède le plus

souvent, n'en conserve-t-il pas moins sa puissance?

C'est là le genre de séduction que madame de Maintenon a exercé dès sa jeunesse, et qu'elle a conservé dans son âge mûr; c'est l'attrait qu'on lui trouvait chez Scarron et à l'hôtel de Richelieu, et c'est par là qu'elle a su plaire à Louis XIV. Tel est le secret de l'empire qu'elle a eu sur des personnages si divers, et qui nous étonnait au commencement de ce chapitre. On oublie trop, quand il s'agit d'elle, le mot par lequel Fénelon a voulu la peindre : « La raison parlant par la bouche des Grâces. » A toutes ces qualités, dit-on quelquefois, il en manquait une, celle qui donne à toutes les autres leur plus grand prix, il manquait le cœur, la sensibilité, la passion. Il est vrai, madame de Maintenon n'était pas d'une nature passionnée; c'est un charme, si l'on veut, dont elle était privée. Mais faut-il conclure de ce qu'on ne se sent pas emporté par un mouvement naturel et comme irrésistible d'épanchement, d'abandon et d'entraînement, qui en ce genre crée facilement des héroïnes de renommée populaire, et de ce qu'en même temps on se sent dominé par une retenue qu'imposent l'honneur et la religion, faut-il en conclure qu'on soit dépourvu de toute sensibilité? Non assurément, et on pourrait en montrer beaucoup d'exemples. Mille circonstances de la vie de madame de

Maintenon font voir qu'elle n'en manquait pas ; on n'a pas d'ailleurs tant d'ascendant et de succès, si on n'a pas un peu de cœur et de sensibilité.

Quant à présent, nous ne voulons que constater le retour qui s'est fait dans l'opinion en sa faveur, par une récapitulation abrégée des diverses phases de sa vie.

C'est ainsi que sa jeunesse est généralement justifiée aujourd'hui des imputations vagues et offensantes qu'on n'avait pas craint de diriger contre elle. Ces imputations ne s'appuyaient pas même sur les bruits du temps, et ses seuls accusateurs ont été Saint-Simon et d'obscurs pamphlétaires. La haine de son élévation a porté le premier à s'exprimer sur la jeunesse de cette femme, née quarante ans avant lui, avec une ignorance et une impertinence qu'il se fût bien gardé de montrer pendant sa vie ; et fidèle à la lâcheté posthume dont il usa vis-à-vis de tant d'autres, il s'est plu, tantôt par insinuations perfides, tantôt par affirmations grossières, et sans s'embarrasser le moins du monde de ses contradictions, ou de ses erreurs¹ de dates

¹ Il la fait naître en Amérique, fait mourir sa mère bien avant le temps, la loge où elle n'a jamais logé, lui fait recevoir de tout le monde des cadeaux qu'elle n'a jamais reçus, etc. — On lit précisément à ce sujet dans les Entretiens de madame de Maintenon : « Je voudrais, dit Madame en soupirant, avoir fait pour Dieu ce que j'ai fait dans le monde

et de faits, à la dégrader le plus qu'il pouvait, pour insulter plus à l'aise à sa faveur et à son influence par la comparaison des extrêmes. Quant aux pamphlets, ils se sont alimentés, comme de coutume, de contes qui ne méritent pas qu'on s'y arrête, ou de quelques chansons ou épigrammes, et peut-être aussi de la connaissance compromettante de Ninon, que Scarron, dont elle était l'amie, comme nous l'avons dit, lui fit connaître. « Y aurait-il quelque chose à pallier, dit un auteur moderne, dans les relations de Françoise d'Aubigné avec Ninon de Lenclos ? Nous ne le pensons pas. Tout le monde

pour conserver ma réputation.... Je soutins aussi avec une fermeté inviolable, la générosité de ne recevoir aucun présent ; j'étais tellement connue de ce caractère, que jamais aucun homme ne s'avisait de m'en offrir, sinon un, qui était un sot. » Suit l'anecdote.... « Cet amour de la réputation, ajoute-t-elle, quoiqu'il soit mêlé d'orgueil et de fierté, et que par conséquent la piété doive le corriger, est cependant d'une grande utilité aux jeunes personnes ; c'est le supplément de la piété pour les préserver de plus grands désordres. C'est pourquoi je ne proposerai jamais de l'étouffer dans le cœur de la jeunesse, et quoiqu'il ne faille pas le proposer tout seul pour motif de leur conduite, il ne faut aussi l'attaquer ni le détruire quand on le trouve en elles. Si elles ont le malheur de n'être pas retenues par la crainte d'offenser Dieu, il est bon du moins qu'elles craignent la perte de leur réputation, et qu'elles soient jalouses de la conserver, comme je l'étais de la mienne. » (Conseils aux demoiselles par madame de Maintenon, publiés par M. Lavallée, 1857, tome I, page 104.)

ne connaît-il pas le double rôle de Ninon, aujourd'hui hétaire aristocratique, symbole vivant du libre plaisir, demain arbitre du bon ton, Aspasia élégante, attirant autour d'elle les esprits les plus charmants et la jeunesse ambitieuse. C'est par le commerce d'esprit que se trouvèrent rapprochées ces deux femmes. Le dogme de la volupté prêché par Ninon les sépara sans les rendre ennemies. »
« Madame de Maintenon dans sa jeunesse, dit celle-ci, fut vertueuse par faiblesse d'esprit ; j'aurais voulu l'en guérir, mais elle craignait trop Dieu ¹. »
Déjà nous avons fait justice de ces diverses imputations sans nous y arrêter plus qu'il ne convenait, et M. Hecquet, dans son intéressant abrégé de la vie de madame de Maintenon, réfute sans réplique les assertions de Saint-Simon en démontrant non-seulement leur fausseté mais leur invraisemblance.
« Jeune, ajoute-t-il, admirablement belle, gracieuse, spirituelle, charmante, entourée d'ailleurs de ce qu'il y avait de plus aimable à la ville et à la cour, madame Scarron fut naturellement l'objet de bien des hommages ; elle fut en butte à bien des obsessions ; tous les témoignages contemporains l'attestent. Aucun n'ajoute qu'elle ait donné quelque signe de sensibilité.... Tous les écrivains de cette époque s'expriment sur elle avec une considération

¹ M. Ém. Chasles, Revue contemporaine, 15 décembre 1855.

marquée. On ne peut donc douter raisonnablement que la conduite de madame Scarron n'ait été irréprochable.... Il ne faut rien savoir d'elle, il faut n'avoir lu ni les écrits de ses contemporains, ni surtout sa correspondance, pour imaginer, comme le suggère Saint-Simon, qui répand sans scrupule et sans mesure sur son infortune, si noblement soutenue après la mort de son mari, le poison d'une haine qui ne respecte rien, il faut ne rien savoir d'elle, pour imaginer qu'elle ait pu s'avilir. Elle tenait à sa réputation plus qu'à sa vie; elle voulait, avant toute chose, être considérée, estimée, honorée, elle avait souffert toutes les privations, toutes les douleurs plutôt que de compromettre un bien qui lui tenait lieu de tous les autres, et qu'aucun autre n'aurait pu remplacer. Cette fierté est un des plus solides appuis de la vertu; mais madame Scarron la poussait jusqu'à l'exagération; dans la suite elle s'en est plus d'une fois reproché l'excès.... Et lorsque plus tard, réduite à la misère par la perte de sa pension, au moment de la mort de la reine, et *respectant*, comme elle le dit, *son indigence*, elle refusa d'épouser un seigneur riche, mais vieux et débauché, qui lui aurait donné un établissement légitime et honorable selon le monde, parce que ces biens auraient été le prix d'une union où l'affection et l'estime ne seraient entrés pour rien, n'était-ce pas là le fait d'une âme peu commune, et

un des plus beaux exemples de délicatesse et de fierté qu'une femme puisse donner? Qu'on juge par là du cas que l'on doit faire des imputations de Saint-Simon ¹. »

Madame de Maintenon avait rempli pendant huit ans, avec un zèle et une assiduité qui ne se démentirent pas un seul jour, les fonctions de garde-malade auprès du pauvre Scarron, en même temps qu'elle continuait d'enchanter, par l'égalité de son humeur et l'agrément de sa parole, la nombreuse compagnie qui se rendait chez lui, s'y faisant respecter sans cesser d'y plaire, en corrigeant le tout trop libre sans y mettre de pruderie, animant la société par la grâce de son esprit; sans rien retrancher de ses habitudes religieuses, et ne craignant pas de manger, les jours maigres, son hareng au bout de la table, tout en l'égayant de sa conversation piquante, « et parlant même déjà dans mainte occasion le langage de la dévotion comme un grave prédicateur, dit encore M. Hecquet. Et si nous le remarquons, ajoute-t-il, c'est seulement pour montrer que la dévotion n'a pas été pour elle, comme beaucoup l'ont cru ou feint de le croire, un habit de parade dont elle se serait affublée dans son âge mûr pour mieux jouer son personnage à la cour,

¹ Madame de Maintenon, par Gustave Hecquet, un vol. in-12, 1853, pages 59, 65, 74, 85.

et prendre plus d'ascendant sur l'esprit d'un roi dont le zèle pieux n'était pas toujours selon la science. Ce qu'elle fut en 1675, elle l'avait été en 1650, et il n'y a aucune différence sur ce point entre madame Scarron et madame de Maintenon¹. »

Elle se montra la même après son veuvage, à l'hôtel d'Albret et de Richelieu, et sa piété, qui ne fit que s'affermir, n'ôta rien aux grâces de sa personne et au charme de son entretien. Enjouée, affable, serviable, empressée, confidente de beaucoup de gens, adoucissant les peines des uns, donnant des conseils aux autres, ardente et dévouée pour ses amis, prenant une part active à tout ce qui les intéressait ; c'est ainsi que les souvenirs contemporains nous la montrent. « En résumé, dit un écrivain déjà cité, malgré la haine de Saint-Simon, qui a trop longtemps prévalu contre la vérité, on ne peut nier que madame Scarron, mariée ou veuve, n'ait conservé sa délicatesse auprès d'un cynique, sa piété à côté d'une épicurienne, sa dignité au sein de la misère et au milieu des pièges². » Dans cette première période de son existence, elle représente au milieu du monde ce que madame de Sévigné représente aussi, dans une nuance différente : le pouvoir de plaire et de

¹ Madame de Maintenon, par G. Hecquet, page 49.

² M. Émile Chasles, Revue contemporaine, n° du 15 décembre 1855.

charmer sans cesser d'être honnête, la femme aimable et séduisante, quoique vertueuse et même dévote.

De là nous l'avons vue passer à une situation toute différente. Sondée secrètement par madame de Montespan pour savoir si elle voudrait se charger d'élever les enfants que celle-ci avait eus du roi, elle y consentit, non avec l'empressement qu'on eût trouvé dans beaucoup d'autres, mais avec hésitation et un certain scrupule. Il fallut que le roi le lui ordonnât ; ce fut une condition à laquelle le roi fut obligé de souscrire, si bien que cette sorte de résistance, jointe à la réputation d'esprit qu'avait madame Scarron, laissa au roi sur son compte une impression de bel esprit et de prudence, qui, ainsi qu'elle l'a raconté elle-même, eut peine à s'effacer.

On arrive ici aux époques les plus critiques et les plus débattues de son histoire, on demande si elle a été ingrate, si elle a été ambitieuse, si la dévotion qu'elle professait a été en effet dans ses mains un instrument qui lui a servi à écarter madame de Montespan, à la supplanter auprès du roi, et, dans un avenir plus ou moins éloigné, à s'emparer du pouvoir, que dis-je, à épouser un jour Louis XIV. Il n'est pas étonnant que la position délicate et compliquée où elle se trouva, suivie du dénoûment qui en sortit, ait fait naître ces questions. Mais il faut remarquer d'abord comment

elle prit son nouveau rôle. Dès le premier moment, loin de flatter sa protectrice, de se faire sa complaisante, d'encourager ou d'excuser au moins sa faiblesse, elle ne lui dissimula pas sa désapprobation de la coupable liaison qui l'attachait au roi, et lui laissa voir, sans feinte, ses vrais sentiments à cet égard. En même temps elle prit au sérieux sa tâche d'institutrice, elle s'y dévoua avec ardeur et tendresse. Elle s'enferma dans ce rôle, s'attacha aux enfants et eut pour eux les vrais sentiments d'une mère, sentiments qui s'accordent peu avec cette sécheresse de cœur dont on l'a souvent accusée. C'était prendre le parti le plus irréprochable dans une situation quelque peu embarrassante, et s'érigeant ainsi en moraliste et en censeur, c'était courir plutôt le danger de déplaire que la chance de séduire. Cependant le roi fut touché de ses soins et de son affection pour les enfants, il la vit, s'accoutuma à elle, revint de ses préventions, fut surpris de trouver tant de grâce à son austérité, tant de charme à sa raison, tant de ressources dans son esprit, et peu à peu prit l'habitude, quand il était fatigué des emportements de madame de Montespan, de chercher une diversion et du repos auprès de cette personne calme, gracieuse et raisonnable¹. C'est donc madame de Montespan qui, de cette sorte

¹ Voy. la Revue contemporaine du 13 janvier 1836.

poussa le roi vers elle, plutôt que ce ne fut elle qui l'enleva à madame de Montespan. Mais l'opinion n'en est pas moins sévère à son égard. Cette inclination du roi, ses visites, et bientôt ses assiduités lui créèrent une situation nouvelle et équivoque. On pouvait tout dire sur de pareilles apparences, et, dans la postérité surtout, on a pu tout mal interpréter. Sans se donner la peine d'examiner de près, on a pris la chose du côté vulgairement vraisemblable, on a tranché la question, et l'on n'y a vu qu'une trahison et une ingratitude. « Mais quand on examine et qu'on réfléchit, dit M. Émile Chasles dans l'écrit déjà cité, il n'en est pas ainsi. Les choses sont plus complexes, les mobiles moins simples, plus nombreux, plus divers qu'on n'a cru d'abord. Ce n'est point du tout ici une ambitieuse qui seule, par la force de son esprit et une triste préméditation d'ingratitude, entreprend de parvenir au trône. Toutes sortes de personnages et d'influences vont se mêler à son histoire, conspirer à lui donner une position, puis une ambition dont elle était d'abord fort éloignée. Des années s'écouleront avant qu'elle soit forcée de briser les liens de la reconnaissance. Rappelons-nous que quatorze ans d'intervalle séparent son arrivée à la cour de son mariage avec le roi. Intrigante ordinaire, elle aurait saisi la première occasion de fortune ; vaniteuse, elle aurait accepté étourdiment une position bril-

lante, humiliante et précaire ; passionnée, elle se serait jetée dans les bras de celui qu'elle aimait ; ingrate et fausse, elle aurait immédiatement supplanté sa bienfaitrice, comme madame de Montespan avait supplanté son amie madame de La Vallière. Madame de Maintenon n'avait aucun de ces caractères ; la voix de son orgueil lui défendait de s'exposer aux mépris des courtisans et aux reproches de sa bienfaitrice. Cette noble passion de l'orgueil est le secret de sa grandeur ; car il lui inspira, non moins que sa vertu, une force de résistance, de dévouement et de discrétion qui étonnèrent Louis XIV, et le souverain était arrivé à un âge où un homme a besoin d'être étonné pour être séduit¹. »

Loin donc de se laisser entraîner et éblouir par ces premières avances qu'elle reçut du roi, et contre lesquelles son honneur et sa vertu la défendaient, on voit par toutes ses lettres que, dans cette première période de son existence de cour, elle bornait son ambition à se préparer quelque chose de stable pour l'avenir, une honnête aisance, une paisible retraite, où, après son devoir accompli, elle pût passer le reste de ses jours dans la pratique d'une piété sincère et l'agrément d'une société choisie. Le petit château de Maintenon était le *nec*

¹ Revue contemporaine du 15 janvier 1856.

plus ultra de ses espérances. Mais d'autres circonstances aggravèrent cette situation déjà difficile. Les violences de madame de Montespan, l'intervention des hommes politiques, celle du clergé et du parti religieux de la cour vinrent compliquer ce drame intérieur qui s'était noué de lui-même. « Le roi, qui avait créé la situation, vit s'engager sans trop d'impatience entre madame de Maintenon et madame de Montespan un conflit dont il n'avait pas trop à souffrir. Plus la jalousie de madame de Montespan éclatait, jalousie violente et bruyante d'amour-propre et d'ambition, plus elle avait pour effet de fatiguer le roi, à qui elle apprenait à désirer une amie sûre, solide, dévouée, qui, au lieu d'afficher son empire sur lui, en eût beaucoup sur elle-même. Madame Scarron lui devint chaque jour plus nécessaire, en même temps que la bienfaitrice affranchissait son obligée à force de lui reprocher ses bienfaits et en la blessant chaque jour. Celle-ci se tira de cette position difficile en gardant une extrême simplicité et une grande modération, elle laissa tous les torts du côté de la favorite, tâcha de se faire respecter et aimer, eut soin d'être au courant de tout, évita les petits manèges en n'oubliant aucun ménagement, en un mot, attendit l'avenir¹. »

¹ M. Émile Chasles, Revue contemporaine du 15 janvier 1856.

De là cependant des agitations continuelles, des incertitudes, des résolutions prises et abandonnées. Quelquefois elle veut quitter brusquement la cour, ou bien elle aspire sincèrement au moment où ses fonctions finies lui permettront de s'en éloigner. D'autres fois elle se demande pourquoi elle s'immolerait ainsi, puisqu'elle n'a aucun tort; pourquoi elle sacrifierait son avenir, qui n'a d'autres ressources que les bienfaits du roi, et perdrait ainsi les fruits légitimes de ses services; pourquoi même elle repousserait la confiance et l'affection que lui témoigne un souverain qui avait de quoi attacher par lui-même. Quelquefois aussi sa conscience s'alarme, et elle se demande si la vie qu'elle mène n'expose pas son salut; elle offre à son directeur de quitter Versailles, en se soumettant d'avance à sa décision, puis elle reçoit volontiers l'ordre d'y rester pour le salut du roi. Toutes ces choses sont naturelles et sincères. Rien de plus simple que ce conflit de sentiments qui paraissent contradictoires, que ces incertitudes, ces espérances, ces découragements, ces projets de fortune, ces désirs de retraite, qui remplissent sa correspondance. On peut sans doute, si l'on veut, en tirer mille interprétations malignes, y voir l'art de concilier toutes choses, et un adroit accord entre l'ambition et la conscience; mais toutes ces hésitations et ces alternatives qui l'agitaient se trouvent dans le cœur

humain, et ne sont pas incompatibles avec des intentions droites et des inclinations vertueuses; c'en est plutôt la preuve. C'était le résultat d'une situation qui devenait de jour en jour plus difficile et plus fausse.

De là encore ces vicissitudes diverses, ces orages, ces raccommodements qui rendaient la cour et les salons attentifs, et qui bientôt formèrent deux camps : celui de madame de Montespan liguée avec Louvois et Marsillac, fils du duc de La Rochefoucauld; et celui de madame de Maintenon, entourée des hommes vertueux de la cour, et de plusieurs membres du clergé qui faisaient des vœux pour que son crédit triomphât, et que le roi fût, par elle, rendu à une vie plus régulière. C'est ainsi que les situations se dessinèrent peu à peu, et prirent un autre aspect. « Il faut en effet observer, dit M. Chasles, au milieu de cette longue rivalité entre les deux femmes, il faut observer comment se formèrent deux partis bien tranchés, et comment le rôle de madame de Maintenon s'agrandit par la *mission* qu'on lui donna. Dès que son influence sur le roi fut connue, l'abbé Gobelin, son directeur, et à sa suite le clergé, déclara qu'elle devait rester à la cour pour ramener le roi à une conduite chrétienne. Elle accepta cette mission, et s'en ouvrit à madame de Montespan elle-même, qu'elle voulait convertir du même coup, de concert en cela avec

Bossuet. Quand l'occasion se présentait, elle hasar-
dait ses conseils. Le roi (il ne faut pas l'oublier)
était déjà refroidi pour madame de Montespan, et
cherchait à se distraire ailleurs, quand madame de
Maintenon se croyait assez forte et assez avant dans
sa confiance pour oser l'exhorter à une vie plus
morale et plus exemplaire¹. »

C'est là le nouveau caractère qui marqua son
rôle; et en même temps qu'elle osait parler morale
à Louis XIV, auquel elle avait l'art de tout dire,
elle sentit son crédit s'affermir auprès de lui. Plus
il la vit, plus son goût augmenta pour elle; il trou-
vait en elle ce qu'il ne rencontrait point ailleurs; il
ne pouvait plus s'en passer. Il en fit son amie, et
désirant la garder auprès de lui en cette qualité, il
la fixa à la cour en lui donnant une charge de dame
d'atour auprès de madame la Dauphine. Pourquoi
madame de Maintenon s'y serait-elle refusée? quels
motifs aurait-elle eus de repousser la faveur et la con-
fiance du roi, une position si honorable et si douce,
une intimité si glorieuse en même temps qu'irrépro-
chable, et qu'on lui présentait comme pouvant être
si utile? Pourquoi d'ailleurs vouloir qu'elle fût in-
sensible à l'affection d'un monarque bien fait pour
plaire, et qu'elle ne se sentît pas touchée elle-même
d'avances aussi flatteuses et d'un attachement aussi

¹ Revue contemporaine du 15 janvier 1856.

marqué? « C'est alors que son cercle se dessina tout à fait, le jour où, de compagnie avec l'évêque de Meaux, elle alla recevoir au delà de la frontière la Dauphine dont elle était dame d'atour, et dont elle avait elle-même formé la maison. Bientôt on sut que Louis XIV voulait vivre en famille auprès de la Dauphine, qui se faisait un cas de conscience de travailler à sa conversion; auprès de la reine, qui, grâce à madame de Maintenon, se rapprochait timidement de son époux; auprès de madame de Maintenon enfin, qui, toute fière de ses succès, et tout en jouissant de la confiance et de l'amitié du souverain, s'appliquait à le confirmer dans sa nouvelle voie, et à s'attacher le cœur des deux princesses. Elle y réussit si bien, surtout auprès de la reine, que celle-ci lui donna son portrait, et dit plusieurs fois que le roi ne l'avait jamais si bien traitée que depuis qu'il aimait madame de Maintenon¹. »

Les choses en étaient là, lorsqu'un événement, qu'assurément madame de Maintenon ne pouvait prévoir, vint tout à coup changer la scène. La reine Marie-Thérèse mourut le 30 juillet 1683, à l'âge de quarante-cinq ans.

Qu'arriva-t-il alors? On le devine, plus qu'on ne le sait, par quelques mots échappés à madame de

¹ M. Émile Chasles. Revue contemporaine, 15 janvier 1856.

Maintenon, par quelques phrases entrecoupées de ses lettres, par un court passage des Mémoires de madame de Caylus, qui, toute jeune encore, n'en fixait pas moins ses petits yeux de lynx sur ce qui se passait autour d'elle, et remarquait « l'agitation mal contenue de sa tante, causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes, de ses espérances; en un mot, dit-elle, son cœur n'était pas libre, et son esprit fort agité. « Ce fut une dernière crise, dit M. Chasles, dont l'issue concilia les principes religieux de madame de Maintenon avec la nouvelle situation qui lui fut faite. Elle accepta la position d'une femme secrètement légitime, elle s'imposa le sacrifice de n'être jamais déclarée, et jamais elle n'essaya de marquer son état par aucun signe extérieur à la cour. Saint-Simon a peint Louvois embrassant les genoux de Louis XIV, et ne lâchant pas prise avant d'avoir parole que le mariage resterait secret, au grand désespoir, dit-il, de madame de Maintenon : joli tableau, mais qui risque d'être aussi peu exact que la date donnée par le même écrivain au mariage même. »

Telle fut, dans son ensemble, la marche des événements qui menèrent madame de Maintenon si loin; tel est, en résumé, le tableau de la première moitié de son existence et de la phase ascendante de sa vie. On voit que, tout en se trouvant aux

prises avec une situation presque toujours difficile et compliquée, elle n'eut cependant qu'à laisser agir les circonstances, et qu'elle y mit beaucoup moins du sien qu'on ne l'a cru. Elle ne s'est point refusée à la fortune qui s'ouvrait devant elle, mais elle n'y est entrée et ne s'y est avancée que par des voies honnêtes. On peut donc hardiment, sans l'affranchir de toute vue humaine, sans l'exempter de tout sentiment de personnalité dont le cœur humain ne se dépouille jamais, et sans la faire plus parfaite qu'elle n'était, on peut lui épargner cette accusation de trahison ou d'ingratitude envers madame de Montespan, aussi bien que de calcul ambitieux et hypocrite auprès du roi. Laissons expliquer cela de nouveau par un des écrivains les plus éclairés de nos jours, car je cède le plus que je peux la parole aux autres, et je cherche à m'appuyer de l'opinion d'hommes plus clairvoyants, et qu'on croira plus impartiaux que moi.

« De tous les personnages du siècle de Louis XIV, dit M. Saint-Marc-Girardin, il n'y en a pas qui ait été plus calomnié et qui ait été plus mal jugé que madame de Maintenon. Le monde a une opinion faite sur son compte. C'est, dit-on, une femme habile, artificieuse, qui a supplanté madame de Montespan dans le cœur de Louis XIV, qui s'est fait épouser par lui, et qui a opprimé la vieillesse du grand roi sous une dévotion triste et revêche. Rien n'est si faux que ce ju-

gement. Madame de Montespan s'est perdue toute seule auprès de Louis XIV, par son orgueil et par son humeur; et, en même temps que madame de Montespan rebutait le roi par ses caprices hautains, madame de Maintenon, que le hasard avait placée près de madame de Montespan, le consolait et le charmait par sa raison douce et piquante; les choses enfin en étaient venues à ce point qu'il n'aimait plus madame de Montespan, et qu'il aimait madame de Maintenon. Le roi avait grand tort, je le veux bien, de se laisser aller aux penchans de son âme. Mais quoi? veut-on que Louis XIV fût fidèle à madame de Montespan, plus fidèle qu'il n'avait été à sa femme, plus fidèle que madame de Montespan n'avait été à son mari? Soit! Je ne dis pas qu'il est étrange de demander aux passions d'avoir les scrupules de la vertu, je dis seulement que, si Louis XIV n'aimait plus madame de Montespan, c'était la faute de Louis XIV, et la faute aussi de madame de Montespan, et non pas assurément la faute de madame de Maintenon. Il fallait, dit le monde, repousser les vœux de Louis XIV. Soit encore! Et je suis persuadé que toutes les femmes qui disent cela l'auraient fait. Repoussé par madame de Maintenon, Louis XIV serait-il retourné auprès de madame de Montespan? Non; puisqu'il avait déjà cherché à se distraire auprès de mademoiselle de Fontanges. Ce n'est donc

pas à madame de Montespan que madame de Maintenon eût renvoyé Louis XIV, mais à de nouvelles maîtresses ; et c'est ici qu'est le service rendu à Louis XIV par madame de Maintenon. Elle sauva son âge mûr et sa vieillesse du joug honteux des plaisirs, et, pour tout dire d'un seul mot, elle empêcha Louis XIV d'être Louis XV.

« Vous avez beau plaider, me disait-on un jour dans une conversation, madame de Maintenon est une gouvernante qui épouse le père des enfants qu'elle a élevés. — Que fallait-il donc que fît madame de Maintenon ? Quitter la cour ? Cela eût-il empêché Louis XIV de livrer son âge mûr et peut-être sa vieillesse au désordre ? Non que je veuille accuser Louis XIV de libertinage ; mais les souverains tout-puissants ont des tentations et des occasions qui sont toutes-puissantes aussi. Que faire donc ? — Eh bien ! me répondait une des plus honnêtes femmes de la terre, mais une des plus entichées des droits de la majesté royale, vous me ferez dire une sottise, mais j'aurais préféré que madame de Maintenon se laissât aimer par Louis XIV et ne l'épousât pas. — Quoi ! à près de cinquante ans, maîtresse d'un roi de quarante-sept ans ! non ; elle ne pouvait être que sa femme, à moins que d'être la dernière et la plus dégradée de ses maîtresses. Une femme très-ambitieuse et très-intéressée eût pu faire cela, parce qu'elle aurait pris en argent et en puissance

la part d'honneurs qu'elle se serait laissé refuser. Mais madame de Maintenon n'était ni intéressée, personne n'a osé l'accuser de ce vice mesquin, ni ambitieuse, ses lettres le prouvent de la manière la plus évidente. Et qu'on ne dise pas que madame de Maintenon ne pouvait s'assurer le roi qu'en l'épousant. Non. Le genre d'attrait que le roi avait pour elle, le genre d'ascendant qu'elle avait sur lui, n'avaient rien à craindre des rivales qu'elle aurait pu avoir. Ce que le roi aimait en madame de Maintenon, ce n'était point en effet sa beauté, quoiqu'elle eût été à la fois belle et jolie, et qu'elle fût encore belle; c'était un autre charme qui l'attirait, et un charme tout nouveau pour Louis XIV, et d'autant plus sûr : le charme de l'esprit, de la raison, d'une conversation aimable et sensée, d'une confiance pénétrante et douce, le charme enfin de l'esprit féminin, de cet esprit qui touche et qui se mêle de plus près au cœur et à l'âme que ne fait l'esprit des hommes, de cet esprit enfin où je dirais volontiers qu'il y a encore beaucoup de sexe sans que les sens y soient pour rien; et c'est là ce qui rend ce commerce délicieux et sûr. Louis ne connaissait des femmes que la beauté; l'esprit même de madame de Montespan, tout brillant qu'il était, ne lui convenait point; il avait toujours craint et fui le bel esprit, moitié par bon sens, moitié par timidité jalouse; il ne le supportait dans madame

de Montespan qu'à cause de l'enveloppe, et madame de Montespan savait bien que Louis XIV n'aimait en elle que sa beauté, quand elle disait avec une fierté moqueuse que le roi croyait devoir à la dignité de sa couronne d'aimer en elle la plus belle femme de son royaume. Avec madame de Maintenon, c'était tout différent. Son esprit mêlé de raison et de grâce avait apprivoisé les défiances du roi, et comme il l'avait prise pour confidente et pour consolatrice, quand madame de Montespan le désespérait par ses dépités, elle avait sur lui un empire qu'elle ne pouvait pas perdre puisqu'elle ne le devait pas à sa beauté.

« Au surplus, en parlant ainsi, je ne fais que traduire en langage de notre temps ce que dit madame de Sévigné : « La faveur de madame de « Maintenon croit toujours. Celle de *Quantova* (madame de Montespan) diminue à vue d'œil. Cette « Fontanges est au plus haut degré.... On me dit « que les conversations de Sa Majesté avec madame « de Maintenon ne font que croître et embellir ; « qu'elles durent depuis six heures jusqu'à dix ; que « la bru (la Dauphine) y va quelquefois faire une « visite assez courte ; qu'on les trouve chacun dans « une grande chaise, et qu'après la visite finie, on « reprend le fil du discours.... Madame de Coulanges m'écrit au retour de Saint-Germain ; elle « est toujours surprise de la *sorte de faveur* de ma-

« dame de Maintenon. Enfin nul autre ami n'a tant
« de soin et d'attention que le roi en a pour elle ;
« et, ce que j'ai dit bien des fois, *elle lui fait con-*
« *naitre un pays tout nouveau, je veux dire le com-*
« *merce de l'amitié et de la conversation sans chi-*
« *cane et sans contrainte. Il en paraît charmé*¹. »

« L'écrivain qui connaît le mieux l'histoire de
Louis XIV, parce qu'il avait fréquenté dans sa jeu-
nesse les hommes de la vieille cour, comme on
disait alors, et qu'il avait sur bien des choses la
tradition exacte du temps, Voltaire, parle de madame
de Maintenon et du genre d'ascendant qu'elle prit
sur Louis XIV, comme parle madame de Sévigné.
« Le roi, dit-il, trouvait déjà dans la conversation de
« madame de Maintenon une douceur qu'il ne goû-
« tait plus auprès de son ancienne maîtresse. Il se
« sentait à la fois partagé entre madame de Mon-
« tespan qu'il ne pouvait quitter, mademoiselle de
« Fontanges qu'il aimait, et madame de Maintenon,
« de qui l'entretien devenait nécessaire à son âme
« tourmentée.... Après la mort de mademoiselle de
« Fontanges, madame de Montespan, n'ayant plus
« de rivale déclarée, n'en posséda pas plus un cœur
« fatigué d'elle et de ses murmures. Quand les
« hommes ne sont plus dans leur jeunesse, ils ont

¹ Lettres de madame de Sévigné, des 9 janvier, 21 juin, 17 juillet 1680.

« presque tous besoin de la société d'une femme
« complaisante ; le poids des affaires rend surtout
« cette consolation nécessaire. Madame de Mainte-
« non, qui sentait le pouvoir secret qu'elle acquérait
« tous les jours, se conduisait avec un art si naturel
« aux femmes et qui ne déplait pas aux hommes. »
Et quand Voltaire parle du mariage du roi avec
madame de Maintenon, il en explique les causes
avec la même justesse et la même sagacité. « Ce
« prince comblé de gloire, dit-il, voulait mêler aux
« fatigues du gouvernement les douceurs innocentes
« d'une *vie privée*¹. »

« L'attrait d'une conversation aimable et judi-
cieuse et le charme de la vie privée, voilà, selon
madame de Sévigné et selon Voltaire, les deux cau-
ses de l'élévation de madame de Maintenon ; elles
tiennent à l'histoire générale de la société française
au dix-septième siècle, et c'est par là que l'aventure
de madame de Maintenon, quoiqu'elle lui fût toute
personnelle, comme elle le disait elle-même, et
qu'elle ne voulût pas la communiquer à sa famille,
ce qui était une grande marque de son bon sens et
de son désintéressement, c'est par là que l'aventure
de madame de Maintenon rentre dans l'histoire
générale des idées et des sentiments au dix-sep-
tième siècle.

¹ Siècle de Louis XIV, chap. xxvi et xxvii.

« Au lieu des plaisirs rudes et grossiers qui avaient rempli les loisirs de la cour et de la ville, commençait à s'introduire un plaisir honnête et délicat, celui du monde, où l'esprit prétendait au premier rang. C'est cette primauté que l'hôtel de Rambouillet et les précieuses (les vraies précieuses comme les appelle Molière, et non les précieuses ridicules) avaient cherché à donner à l'esprit et aux lettres, en accréditant le goût et le talent de la conversation. Madame de Maintenon était connue depuis longtemps comme ayant ce goût et ce talent. Elle avait la conversation vive, ingénieuse, piquante, sans avoir aucun des travers du bel esprit qu'avaient dans le monde les personnes qui, comme madame de Maintenon, gardaient, tout en la corrigeant, la tradition de l'hôtel de Rambouillet. Cette réputation nuisit dans le commencement à madame de Maintenon auprès de Louis XIV. « Je déplaisais « fort au roi dans les commencements, raconte-
« t-elle elle-même ; il me regardait comme un bel « esprit qui ne s'accommodait que des choses sublimes, et qui était très-difficile en toutes choses ¹. »

« Ayant contre elle les préjugés de Louis XIV, comment donc madame de Maintenon a-t-elle réussi ? Comment la précieuse qu'il ne voulait pas voir est-elle devenue une amie d'abord dont il ne

¹ Lettres édifiantes, tome II, page 458, publ. par M. Lavallée.

pouvait plus se passer, et sa femme ensuite ? Est-ce par une profonde habileté ? On croyait beaucoup à sa profonde habileté, et elle se moque beaucoup de la réputation qu'elle avait sur ce point. Elle s'est laissé faire, elle s'est laissé conduire, elle a été tout droit et simplement où les événements la menaient. Ce n'est même point par habileté et par ambition qu'elle a commencé par être gouvernante des enfants du roi et de madame de Montespan. Ce n'est point non plus à cause de son esprit qu'elle a été choisie pour cet emploi. Ce sont des qualités plus simples et plus obscures qui l'ont fait choisir.

« Son esprit ne fut pour rien dans ce premier degré de sa fortune. Elle fut choisie comme pouvant être une gouvernante active, industrielle et intelligente, rien de plus. Mais une fois près de madame de Montespan, et par conséquent près de Louis XIV, son esprit fit le reste, non pas d'abord, comme nous venons de le dire, sans échecs auprès de Louis XIV qui la prenait pour une précieuse ; mais elle avait assez d'esprit pour en avoir autant qu'il en fallait à madame de Montespan, et pour n'en pas avoir plus qu'il n'en fallait à Louis XIV. Or ce don de proportionner son esprit aux hommes et aux choses du moment est le vrai talent de la conversation. Ceux-là seulement savent causer, qui savent se prêter à l'esprit des autres et en même

temps leur prêter un peu du leur. C'est ce qu'elle fit, par le don naturel qu'elle avait, auprès de Louis XIV, qui, lorsqu'il l'eut vue de près, revint promptement de ses préventions. C'est par ce talent de la conversation, c'est par le charme d'un esprit doux, sensé, judicieux, qu'elle l'attira et le retint. Il avait un grand bon sens ; de ce bon sens elle tira de l'esprit, ce qui est toujours possible, mais ce qui n'arrive pas toujours, parce qu'il faut au bon sens quelque chose qui l'aiguillonne. L'esprit de madame de Maintenon fut au bon sens de Louis XIV, cet aiguillon nécessaire ; elle lui fit trouver qu'il avait de l'esprit ; c'est par là que commencent ces longues conversations qui étonnèrent la cour ; c'est par là enfin qu'elle fit connaître au roi *un pays tout nouveau*, le seul qui lui restât à connaître, et le seul aussi qui convînt à son âge.....

« Je viens d'expliquer, continue M. Saint-Marc-Girardin, une des causes de l'élévation de madame de Maintenon, le charme de la conversation ; voyons l'autre, l'ascendant de la vie privée.

« Au moyen âge, la vie monastique d'une part, et la vie militaire de l'autre, avaient beaucoup empiété sur la vie privée, que l'antiquité avait déjà connue ; mais dès le seizième, et surtout au dix-septième siècle, le goût du monde et de la société d'une part, le repos assuré à tous par la fin des guerres civiles et les progrès de la puissance mo-

narchique, avaient rendu l'ascendant à la vie privée. En effet, la monarchie était établie, les rois n'avaient plus à lutter pour soumettre leurs grands vassaux, ils trouvaient partout une facile obéissance, dont les princes du sang, si facilement rebelles autrefois, donnaient les premiers l'exemple. Les agitations et les guerres intestines du siècle passé étaient éteintes. Tout conviait les familles aux douceurs de la vie privée, et les princes même les plus grands et les plus majestueux s'y sentaient portés. Louis XIV, qui semble ne vivre que pour la majesté et la représentation, y avait toujours eu un penchant marqué.

« Depuis assez longtemps déjà la vie des rois, autrefois agitée et tout extérieure, se renfermait de plus en plus dans le palais, et Louis XIV, qui était un roi laborieux et un grand administrateur, travaillait beaucoup dans son cabinet. « Il est quelquefois toute une journée à faire des comptes, dit « madame de Maintenon, je le vois souvent s'y casser « la tête, chercher, recommencer plusieurs fois, et ne « les quitter pas qu'il ne les ait achevés, et il ne s'en « décharge point sur ses ministres. Il ne se repose sur « personne du soin de ses armées ; il possède le nombre de ses troupes et de ses régiments en détail¹. » Cette vie laborieuse avait besoin de distractions ; et

¹ Entretiens publiés par M. Lavallée, page 160.

pendant longtemps les plaisirs servirent de distractions ; mais avec l'âge, d'autres goûts vinrent, et une fois surtout que Louis XIV eut goûté le charme d'un entretien aimable et sensé, comme celui de madame de Maintenon, il renonça à ses maîtresses et revint vers la reine. « Le roi avait alors pour son épouse des attentions, des égards, des manières tendres auxquelles elle n'était pas accoutumée, et qui la rendaient plus heureuse qu'elle n'avait jamais été. Elle en fut touchée jusqu'aux larmes, et elle disait avec une espèce de transport : Dieu a suscité madame de Maintenon pour me rendre le cœur du roi. Elle lui en témoigna sa reconnaissance, et marqua ouvertement à toute la cour l'estime qu'elle faisait d'elle¹. »

« Le lecteur aura remarqué que madame de Maintenon se servit de son ascendant sur le roi pour le ramener vers la reine. Une femme qui n'aurait eu que de l'habileté et de l'ambition aurait trouvé plus sûr de posséder seule l'esprit et le cœur du roi. Madame de Maintenon n'hésita pas à le partager avec la reine ; elle ne voulait qu'un pouvoir honnête, et c'est le mérite des pouvoirs honnêtes de pouvoir être partagés sans souffrir de diminution. Madame de Maintenon sentait que le

¹ Lettres historiques et édifiantes, tome I, page 10. — Note tirée des Mémoires de mademoiselle d'Aumale et des manuscrits de Languet de Gergy. — Lavallée.

penchant qui attirait Louis XIV vers elle, étant pur et devant le rester, le roi pouvait, sans danger pour elle, recommencer à aimer la reine.

« Toutefois, ce nouveau genre de vie n'était pas encore la vie privée, mais c'était la vie régulière, et l'une était un acheminement à l'autre. Mais c'est peu de temps après que Louis XIV avait repris ces habitudes régulières que la reine mourut le 30 juillet 1683, à un âge où elle devait vivre encore longtemps. Ce fut, comme il le dit, le premier chagrin qu'elle lui causa. On sait que c'est l'éloge un peu égoïste qu'il en faisait. Mais la consolatrice de ce chagrin fut naturellement madame de Maintenon. Elle remplaça la reine, ou plutôt la vie privée remplaça à Versailles la vie publique. C'était la marche naturelle des choses. Louis XIV, sous l'empire d'une raison aimable et douce, avait repris le goût du devoir. Cela lui avait coûté; et il y avait même eu, après la mort de la reine, un moment de crise dans le cœur du roi : car on lit dans une lettre de madame de Maintenon à madame de Brinon, le 12 août 1683, treize jours après la mort de la reine : « Je vous prie de ne vous point lasser de faire prier pour le roi ; il a plus besoin de grâces que jamais pour soutenir un état contraire à son inclination et à ses habitudes. » En effet, qu'allait faire le roi? se remarier avec une princesse étrangère? Il n'y pouvait pas songer. Son fils avait

vingt-deux ans, était marié et avait des enfants. Il ne fallait pas qu'il y eût deux familles royales. Le roi allait-il se rengager avec les femmes? Il avait quarante-cinq ans seulement, et il y avait beaucoup de belles personnes à la cour qui n'auraient pas demandé mieux que de consoler son veuvage. Madame de Montespan elle-même, quoique, déjà déchue, eut un moment d'espérance. Mais le roi avait trouvé mieux que le plaisir, et il n'y pouvait pas revenir. Madame de Maintenon était son amie et sa confidente. Le goût qu'il avait pour elle pesa plus encore que toutes les raisons ci-dessus. Il en fit sa femme, et chercha dans la vie privée les seules distractions et les seuls plaisirs qui convenaient à son âge, à l'état de sa famille, et surtout à l'état de son cœur et de son esprit ¹. »

Il n'y a rien à ajouter à cette spirituelle et complète apologie, à cette appréciation si fine et si juste, qui, en quelques mots, met en lumière la vérité d'une situation jusqu'ici douteuse et contestée. Que résulte-t-il donc de cette analyse sommaire de la première période de la vie de madame de Maintenon? Deux choses que sa vie tout entière et sa correspondance de toutes les époques confirment de la manière la moins équivoque : la première, que ma-

¹ Articles du Journal des Débats des 4 et 16 octobre 1836, par M. Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.

dame de Maintenon fut, avant tout, une personne honnête, à la conduite et aux sentiments de laquelle la voix publique n'a rien à reprocher ; la seconde, que son élévation s'explique assez naturellement, quand on en suit attentivement les progrès, pour qu'on renonce à cette accusation vulgaire de calculs profonds et ambitieux, entachés de trahison et d'ingratitude, qui lui auraient conquis et conservé pendant soixante ans, par une habileté et une duplicité bien supérieures à toutes les leçons de Machiavel, une fortune et un empire que personne n'eût osé rêver¹.

Mais maintenant s'élève une autre question et se produisent d'autres accusations qu'il faut également éclaircir. Comment usa-t-elle de cette place si voisine du trône ? Quelle fut son influence sur le roi et sur son gouvernement ? La suite de cette histoire servira à le montrer, et l'a déjà fait entrevoir. Toutefois, il faut se souvenir ici de ce qu'on sait déjà d'elle, si l'on veut résoudre équitablement cette question si souvent débattue de l'influence qu'eut madame de Maintenon sur les affaires publiques.

¹ « Je n'ai point recherché ce qui m'est arrivé, ce que l'on ne pourra jamais croire ; cependant rien n'est si vrai.... Un des malheurs de notre siècle est que chacun veut s'élever au-dessus de son état ; vous direz que j'en parle bien à mon aise, mais Dieu sait si j'ai voulu m'élever. » (Lettres de madame de Maintenon.)

On se le rappelle, une fois reine, ou à peu près, elle ne démentit en rien les principes de toute sa vie : nulle infatuation de son nouvel état, nul changement dans sa manière d'être, nulle distinction officielle, nulle tentation de laisser deviner ce qu'il était convenu qu'on ne dirait pas. Vivant retirée et modeste, Saint-Simon est obligé de l'avouer, elle se tint toujours, sans affectation et sans contrainte, à son ancien rang, et on l'a vue gronder sérieusement l'abbé Gobelin et quelques autres, qui prenaient avec elle un ton trop marqué de déférence. Simple dans ses goûts, elle ne fut jamais pour le roi la cause de ces prodigalités coûteuses qu'entraînent ordinairement les favorites, et quant aux travaux exécutés à Maintenon, et qui, selon le récit de Saint-Simon, ruinèrent cette infanterie, qu'on n'en vit pas moins deux ou trois ans après battre Guillaume et toute la coalition européenne à Fleurus et à Nordlingue, on sait, à présent, que ces travaux n'étaient pas entrepris pour elle, et n'avaient que Versailles pour objet. « Encore une belle page de Saint-Simon, dit M. Chasles, qu'il faut déchirer ¹. » Sincèrement désintéressée, elle ne tira pas plus parti de sa faveur pour sa famille que pour elle-même; elle ne l'éleva point, et, sans se montrer indifférente pour ses parents par

¹ Revue contemporaine, 18 janvier 1836.

excès de modération, elle concentra ses bienfaits sur les plus proches, dont elle voulut être la protectrice intelligente et modeste, sans en importuner le roi ¹. Elle essaya vainement d'associer à sa fortune, en une certaine mesure, le comte d'Aubigné, son frère, qui répondit si peu à ses attentions et à

¹ « Ce qui m'arrive aujourd'hui à l'occasion de M. l'évêque d'Auxerre n'est point ce qui me détermine à faire à mes parents la déclaration que vous trouverez ici, qui est de ne plus rien demander pour eux ; qu'ils en usent comme ils feront après ma mort : ils s'adresseront aux ministres ; ils feront agir leurs amis. J'avais cru en être quitte en vous mettant tous en état d'achever ce que j'avais commencé pour votre fortune. Mais je vois madame de.... bien persuadée que je dois marier ses filles ; ses garçons viendront après ; le vôtre suivra ; les petits de Murçay croissent ; le père prétend à tout ce qui vaque ; madame de Sainte-Hermine me présente tristement une grande fille que j'ai grand tort de ne pas établir, et qui sera suivie de cinq autres : M. de Sainte-Hermine veut un gouvernement : le petit Villette va venir aussi. Considérez, ma chère nièce, avec un peu de raison et d'équité, ce que serait mon personnage auprès du roi, ayant tous les jours de nouvelles grâces à lui demander. S'il me les accordait, il n'aurait plus à disposer de rien ; s'il me les refusait, il m'affligerait ; s'il m'affligeait, il aurait trop de bonté pour n'en être pas fâché ; et je serais donc la tristesse de sa vie. Croyez-vous que Dieu ait eu ce dessein en m'approchant de lui. Voilà, ma chère nièce, ma dernière résolution.... » (Lettre à madame de Caylus.) Cependant les lettres suivantes de madame de Caylus font voir qu'elle se départit souvent encore de cette résolution en faveur de ses parents.

ses conseils. Elle obtint pour lui un gouvernement, une pension, l'ordre du Saint-Esprit; elle recueillit et fit élever un fils naturel qu'il avait eu, elle chercha à le bien marier, tandis qu'il épousait à son insu une femme d'un faible mérite qu'elle adopta cependant, qu'elle entreprit de former en lui enseignant l'économie domestique et l'usage de la cour; elle se chargea de leur enfant et ne laissa la munificence du roi se montrer qu'au mariage de sa nièce. On ne parle pas ici des avis admirables qu'elle donna souvent à ce frère, de sa patience, de sa sollicitude à son égard, de l'intérêt affectueux qu'elle lui témoigna toujours. Quant au reste de sa famille, elle la protégea et l'avança sans partialité et sans excès, et sans que personne s'en montrât jamais choqué.

Pour ce qui est de la politique, nous ne lui avons vu jusqu'ici prendre aucune part importante aux affaires, et nous avons réduit à sa juste valeur celle qu'on l'accuse d'avoir eue à la révocation de l'édit de Nantes et à ses suites. D'un autre côté nous avons constaté quels étaient ses occupations, ses intimités, son genre de vie auprès du roi, la part qu'elle eut à ce qui se passait à la cour, et particulièrement aux mariages des légitimés; on peut en inférer déjà jusqu'où allait l'importance de son rôle, et réduire de beaucoup ce qui s'est dit à cet égard. En même temps nous avons remarqué la con-

sidération dont on l'entourait, la sorte de déférence que les plus grands personnages et les membres mêmes de la famille royale lui témoignaient; nous l'avons vue surtout à Saint-Cyr. C'est là en effet, bien plus qu'à la cour, que son caractère, ses goûts, ses penchants, son véritable esprit, son âme tout entière, en un mot, sa vocation et sa vie se révèlent au lecteur.

« Écartons une fois pour toutes, dit avec raison M. Chasles, dans son étude attentive de la vie de madame de Maintenon, écartons cet appareil dont on entoure sa vieillesse, ce spectacle odieux de je ne sais quel sombre réduit au fond d'un palais, cette complicité de la dévotion et de l'intrigue inventée pour la mise en scène. Madame de Maintenon n'est pas là. Elle est au milieu des jeunes filles qu'elle rassemble, qu'elle nourrit, et surtout qu'elle aime. Elle y met sa vie, son cœur, elle y trouve ses délices, elle en fait son occupation constante¹. » Qu'on voie en effet si « dans ces lettres multipliées, qu'elle adressait à tout instant à ses chères filles, lettres sans suite et sans ordre, sans un mot d'écrit pour la postérité, et qui répondaient aux besoins du jour avec une abondance, un détail, des redites qui trahissent le langage du cœur², » et quelquefois

¹ Revue contemporaine, n° du 15 mars 1856.

² Ibid.

une éloquence qui montre la force et la beauté de l'esprit ; qu'on voie s'il y a place dans ce cœur et dans cet esprit pour autre chose que pour les soins de tout genre et la direction attentive d'une fondation si difficile, si importante et si chérie. Qu'on s'arrête aux détails de cette double direction des religieuses et des élèves, et à la conduite de toutes ces âmes ardentes et pieuses, délicates et fortes, comme le dix-septième siècle en a tant, et comme Saint-Cyr en a révélé plusieurs, et qu'on voie quels étaient, au milieu de la cour, les sentiments et les pensées qui tenaient le premier rang dans l'âme et dans les préoccupations de madame de Maintenon.

Saint-Cyr, dont on a supposé quelquefois que la fondation lui avait été inspirée par des vues humaines, et comme un instrument utile de sa royauté domestique pour posséder et isoler le roi davantage, mais qui a été formé au contraire, son histoire le démontre, dans l'unique vue du bien ; Saint-Cyr, qui n'a pas été seulement un grand soulagement pour la noblesse, mais, comme nous l'avons expliqué, une intelligente innovation dans l'éducation des femmes, pour les former, dans des principes de religion et de vertu, à la vie commune de la famille et du monde ; où s'est fondée une doctrine solide, applicable à tous les temps, dans l'art difficile d'élever la jeunesse, non-seulement en

ce qui concerne les élèves, mais en ce qui concerne aussi les maitresses; où enfin madame de Maintenon, se consacrant à une œuvre qui prenait une grande partie de son temps, s'est montrée dans son vrai rôle et son vrai génie, beaucoup plus propre à gouverner un couvent qu'à gouverner un État; Saint-Cyr sera toujours sa grande défense, la grande preuve des vrais penchants et des vrais sentiments qui remplirent sa vie, et la preuve aussi de l'impossibilité qu'il y avait à ce que, absorbée en quelque sorte par une pareille tâche, elle eût pu être en même temps envahie et dominée par la passion de gouverner le roi et le royaume.

Nous le répétons, madame de Maintenon ne fut pas une femme politique. Ce ne fut ni une duchesse de Longueville, ni une duchesse de Chevreuse, ni une princesse Palatine, ni même une princesse des Ursins; aucune femme en France n'eut ce rôle ou cette prétention sous Louis XIV. Aussi fut-elle bien éloignée de jouer dans l'État le personnage important qu'on lui a souvent attribué; elle n'en avait ni le goût, ni l'ambition, ni même la capacité : esprit judicieux, fin, délicat, toujours mesuré, ferme et gracieux, agréable et solide, mais sans entraînement d'ambition, et dans la politique proprement dite, sans hauteur de vue ni vaste horizon. Aussi n'eut-elle aucune initiative dans les grands actes du règne, et l'on peut

remarquer le peu de place qu'elle tient dans les événements que nous racontons. Restent, il est vrai, cette influence souterraine et cette toute-puissance secrète dont on l'a accusée, sorte d'action occulte à laquelle il est d'autant plus facile de tout imputer, que sa nature même dispense d'en apporter aucune preuve. Ici la réfutation se tire de la connaissance de son caractère et de ses penchants, aussi bien que de l'étude attentive et générale des faits.

Est-ce à dire qu'elle n'exerça aucune influence sur le roi, sur la cour, sur son temps, qu'elle fut indifférente ou insensible aux événements, aux desseins ou à la politique de Louis XIV, autant qu'aux intérêts de l'État? Ce serait également contraire à la vérité. « J'ai sur les peines du roi, des princes et de l'État, disait-elle à madame de Glapion, un degré de sensibilité que personne ne connaît'. » Personne en effet, ne s'intéressait davantage aux événements publics, personne ne prenait naturellement plus de part aux préoccupations du roi, ne fut plus sensible à nos malheurs, n'eut, on peut le dire, un cœur plus français. « L'inquiétude de ce qui peut arriver sur la Moselle m'a donné la fièvre, écrivait-elle au duc de Noailles en 1706, à cela près, je me porte assez bien. Un

¹ Entretien avec madame de Glapion, octobre 1758.

succès en Flandre me rajeunirait... M. de Brancas nous apporte une assez mauvaise nouvelle; vous en avez déjà appris une bien plus fâcheuse, celle de Flandre (la bataille de Ramillies). Vous me connaissez assez pour deviner l'état où je suis. J'ai été frappée, abattue, indignée, pétrifiée dans le premier moment; j'ai pleuré l'État et mes amis. Cependant je reprends courage, et je me trouve un peu la petite-fille d'Agrippa.... Il est vrai que le départ de Marlborough m'a bien soulagée; son arrivée m'avait donné la fièvre.... Je ne sais rien de Flandre, et vous ne sauriez en être instruit par moi; car mon ignorance est si grande, que je ne puis juger de ce qui nous est bon ou mauvais; les malheurs de l'État ne me laissent pas même le loisir de pleurer les malheurs de mes amis.... Je crois que la guerre vous fera perdre deux de vos bons amis, M. le maréchal de Boufflers et moi, qui séchons de tout ce que nous voyons de lâche, et de tout ce que nous craignons de funeste...¹ »

Certes, une personne d'autant d'esprit et de cœur, d'un caractère si sérieux et si sensé, ne pouvait rester sans opinion et sans idée, froide, indifférente et nulle, au milieu de ce qui se passait à la cour et dans la politique. Mais ici la nuance est difficile à saisir. Madame de Maintenon était, sous

¹ Lettres de 1706, 1708, 1709, etc.

certains rapports, un esprit plus avancé que son temps. Le prestige des conquêtes et du pouvoir absolu, non plus que l'éclat du faste royal, ne l'éblouissaient pas. Son esprit solide et ses sentiments chrétiens la mettaient en garde contre tout penchant qui mène à l'excès. Les maux de la guerre et la misère du peuple la frappaient bien davantage, et elle se faisait auprès du roi le continuel avocat de la paix et des classes malheureuses. Ces deux sentiments se font jour dans ses lettres, dès qu'elle parle des affaires publiques. Aussi ne les envisageait-elle que sous leur point de vue le plus général. Elle eût voulu qu'elles fussent constamment dirigées dans un esprit de paix, de justice, de religion, de vertu, de soulagement des peuples, et qu'elles fussent toujours remises entre les mains d'hommes vertueux et surtout religieux, comme offrant ainsi la meilleure garantie de la vertu et de la probité; c'est à cela qu'elle poussait dans l'occasion, sans néanmoins s'immiscer dans le détail des affaires, et c'est sur le contraire qu'elle gémissait souvent, en s'alarmant, dans sa foi chrétienne et dans son vif attachement pour le roi, de la responsabilité qu'il encourrait un jour devant Dieu. « Je voudrais mourir avant le roi, disait-elle un jour avec épanchement à madame de Glapion; j'irais à Dieu, je me jetterais au pied de son trône, je lui offrirais les vœux d'une âme qu'il aurait rendue pure, je le

prierais d'accorder au roi plus de lumières, plus d'amour pour son peuple, plus de connaissance sur l'état des provinces, plus d'aversion pour les perfidies des courtisans et plus d'horreur pour l'abus qu'on fait de son autorité. Dieu exaucerait mes prières, et ma félicité en serait augmentée¹. » Pénétrée de ces sentiments, elle se demandait parfois si elle n'était pas obligée en conscience de l'avertir, de l'éclairer en certains cas, et elle consultait sur ce point ses directeurs². On trouve dans une longue lettre de Fénelon un curieux passage qui définit assez bien le genre d'influence auquel l'encourageaient le clergé, et Fénelon lui-même, qui la trouvait à cet égard trop timide et trop réservée : « On dit, lui écrivait-il, que vous vous mêlez trop peu des affaires. Ceux qui parlent ainsi sont inspirés par l'inquiétude, par l'envie de se mêler au

¹ Entretiens avec madame de Glapion.

² Que ferais-je, en effet, me dit madame de Maintenon, si toute ma ressource n'était en Dieu? car je me trouve presque sans cesse dans l'embarras, sans savoir quel parti prendre; cela m'arriva encore l'autre jour. Le roi venait d'apprendre une méchante nouvelle, qu'il me dit le soir une demi-heure avant de me quitter. Madame la duchesse de Bourgogne, qui en était extrêmement affligée, était aussi présente. Dans le même temps, un homme vint me prier d'engager le roi à faire une chose qu'il ne doit pas faire du tout, et qu'il ne pouvait cependant refuser sans mettre cet homme au désespoir, et sans se faire une peine extrême à lui-même, parce qu'il pouvait

gouvernement, et par le dépit contre ceux qui distribuent les grâces, ou par l'espoir d'en obtenir de vous.... Ce qui me paraît véritable touchant les affaires, c'est que votre esprit en est plus capable que vous ne pensez. Vous vous défiez peut-être un peu trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille et recueillie. D'ailleurs je m'imagine que vous craignez le caractère des gens que vous trouvez sur vos pas quand vous entrez dans quelque affaire. Mais enfin, il me paraît que votre esprit naturel et acquis a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez. Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires de l'État ; mais vous devez vous en instruire selon l'étendue de vos vues naturelles, et quand les ouvertures de la

avoir besoin de cet homme-là. Je devais porter la parole au roi ; je savais quel serait mon embarras, je ne savais quel parti prendre et disais à Dieu : « Seigneur, aidez-moi, car je ne sais ni ne puis que faire? » Madame de Glapion lui dit qu'elle était à plaindre de ne pouvoir prendre conseil de personne en cette occasion. « Grâce à Dieu, dit-elle, j'ai un directeur de bon esprit et qui me décide de gros en gros ce que j'ai à faire ; et, quand une fois il m'a dit ce que je puis faire en sûreté de conscience, ou ce que je dois éviter, je m'en tiens à sa décision : autrement je ne vivrais pas et j'aurais des peines infinies. » (Entretien avec madame de Glapion, octobre 1708.)

Providence vous offriront de quoi faire le bien, sans pousser trop loin le roi au delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer.... Vous devez suivre le courant des affaires générales, pour tempérer ce qui est excessif et redresser ce qui en a besoin. Vous devez, sans vous rebuter jamais, profiter de tout ce que Dieu vous met au cœur, et de toutes les ouvertures qu'il vous donne dans celui du roi, pour lui ouvrir les yeux et pour l'éclairer, mais sans empressement, comme je vous l'ai déjà représenté. Au reste, comme le roi se conduit bien moins par des maximes suivies que par l'impression des gens qui l'entourent et auxquels il confie son autorité, le capital est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder par des gens sûrs, qui agissent de concert avec vous, pour lui faire accomplir, dans leur vraie étendue, ses devoirs, dont il n'a aucune idée. C'est ce qui me persuade que, quand vous pourrez augmenter le crédit de M. de Chevreuse et de M. de Beauvillier, vous ferez un grand coup.... Enfin le grand point est de l'assiéger, puisqu'il veut l'être, de le gouverner, puisqu'il veut être gouverné. Son salut consiste à être assiégé par des gens droits et sans intérêt.... Votre application à le toucher, à l'instruire, à lui ouvrir le cœur, à le garantir de certains pièges, à le soutenir quand il est ébranlé, à lui donner des vues de paix et surtout de soulagement du peuple, de modération,

d'équité, de défiance à l'égard des conseillers durs et violents, d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire, enfin d'amour pour l'Église et d'application à lui chercher de saints pasteurs. En attendant que vous puissiez faire du bien par le choix des pasteurs, tâchez de diminuer le mal. Tout cela vous donnera bien de l'occupation, car vous aurez besoin de perdre bien du temps pour choisir les moments propres à insinuer ces vérités. Voilà l'occupation que je mets au-dessus de toutes les autres.

« Après les œuvres de piété, vous devez aussi, ce me semble, donner le temps nécessaire pour connaître, par des gens sûrs, les excellents sujets en chaque profession, et les principaux désordres qu'on peut réprimer. Il ne faut point avoir de rapporteurs qui s'empressent à vous empoisonner du récit de toutes les petites fautes des particuliers, mais des gens de bien qui, malgré eux, soient chargés en conscience de vous avertir des choses qui le mériteront. Ceux-là ne vous diront que le nécessaire, et laisseront le superflu aux tracassiers.

« Vous devez aussi veiller pour soutenir dans leur emploi les gens de bien qui sont en fonction, diminuer le faste de la cour quand vous le pourrez, faire entrer peu à peu Monseigneur dans toutes les affaires, empêcher que le venin de l'impiété ne se glisse autour de lui, en un mot, être la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël, pour protéger tout le

bien et réprimer tout le mal, mais suivant les bornes de votre autorité¹. »

Voilà comment Fénelon comprenait les devoirs de madame de Maintenon auprès du roi, voilà l'intervention qu'il désirait d'elle, et le rôle qu'il lui assignait, en l'y encourageant, et en assurant, ce qui est bien à remarquer, que d'elle-même elle ne s'y livrait pas assez. Ce rôle ouvrait une carrière assez vaste, et tout dépendait de la limite où s'arrêterait la personne chargée de la parcourir. L'étude attentive et générale des faits, non moins que la connaissance du caractère de madame de Maintenon et de celui du roi, peuvent facilement persuader comme nous l'avons déjà dit, que ce rôle fut toujours restreint de sa part². Non qu'on veuille

¹ Fénelon dit dans une autre lettre à madame de Maintenon : « Il faut tour à tour et vous montrer et vous cacher, et parler et vous taire. Dieu ne vous a pas mise sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin que vous éclairiez ceux qui sont dans la maison. Il faut donc luire aux yeux du monde, quoique l'amour-propre se complaise malgré vous dans cet état. Mais vous devez vous réserver des heures pour lire, prier, vous reposer de corps et d'esprit auprès de Dieu.... Soyez libre, gaie, simple, enfant; mais enfant hardi, qui ne craint rien, qui dit tout ingénument, qui a une liberté et une hardiesse interdites aux grandes personnes. Cette enfance démonte les sages, et Dieu lui-même parle par la bouche de tels enfants. » (Oeuvres de Fénelon, tome XVIII, page 214.)

² Dans cette étrange lettre de Fénelon, dont on a, assurc-

prétendre que, dans cette intervention indirecte et générale, et dans les avis qu'elle a pu donner, elle ne soit jamais tombée dans les erreurs auxquelles le désir même du bien expose, et que son opinion, si elle a été suivie, n'ait jamais eu de conséquences regrettables. Mais il est certain que l'influence qu'elle a pu exercer fut limitée à des termes généraux, plus morale que pratique, toute de conscience et

t-on la minute écrite de sa main, lettre dans laquelle il aurait adressé, sous forme anonyme, de si durs reproches à Louis XIV sur les vices de son administration et les fautes de son règne, madame de Maintenon est vivement accusée par lui de ne point profiter de son crédit auprès du roi pour l'éclairer. — « Du moins madame de M.... et M. le duc de B.... (madame de Maintenon et le duc de Beauvillier) devraient-ils se servir de votre confiance en eux pour vous détromper; mais leur faiblesse et leur timidité les déshonorent et scandalisent tout le monde. La France est aux abois; qu'attendent-ils pour vous parler franchement? Que tout soit perdu? Craignent-ils de vous déplaire? Ils ne vous aiment donc pas. Car il faut être prêt à fâcher ceux qu'on aime plutôt que de les flatter et de les trahir par son silence? A quoi sont-ils bons s'ils ne vous montrent pas que vous devez restituer les pays qui ne sont pas à vous, préférer la vie de vos peuples à une fausse gloire?... Malheur, malheur à eux s'ils ne disent pas la vérité, et malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre! Il est honteux qu'ils aient sans fruit votre confiance depuis tant de temps.... » — Cette lettre, d'après les détails qu'elle contient, a dû être datée de 1693 ou 1694. En ce temps-là même pourtant, madame de Maintenon était dans une grande intimité avec Fénelon, et le

non d'ambition; on en trouve pour ainsi dire la formule dans une prière d'elle qui nous a été conservée : « Seigneur, donnez-moi de le réjouir (le roi), de le consoler, de l'encourager, de l'attrister aussi quand il le faut pour votre gloire; que je ne lui dissimule rien de ce qu'il doit savoir par moi, et qu'aucun autre n'aurait le courage de lui dire¹. »

duc de Beauvillier était aussi dans la liaison la plus étroite avec lui. (Voyez les Œuvres de Fénelon, deuxième volume de la correspondance générale, page 333.) — Il est à croire que cette lettre ou ce projet de lettre, car la minute qu'on possède est chargée de ratures et de corrections et est probablement restée à l'état de projet, ne fut pas remise à Louis XIV, à moins que ce ne soit à cette même lettre que madame de Maintenon fasse allusion dans ce passage de sa correspondance avec le cardinal de Noailles : 21 décembre 1695. « Voici une lettre qu'on lui a écrite (au roi) il y a deux ou trois ans, il faudra me la rendre. Elle est bien faite; mais de telles vérités ne peuvent le ramener, elles l'irritent ou le découragent : il ne faut ni l'un ni l'autre, mais le conduire doucement où on veut le mener. » Et quelques jours après : « Je suis bien aise que vous trouviez la lettre que je vous ai confiée trop dure : elle m'a toujours paru telle. Ne connaissez-vous point le style ? »

¹ On lit encore dans sa correspondance avec le cardinal de Noailles : « Il n'est que trop vrai que les ministres n'aiment pas que le roi soit averti par d'autres que par eux-mêmes; je crois pourtant les y accoutumer un peu : ma réputation se répare : on me regarde comme la protectrice des malheureux et des opprimés : il n'est sorte d'avis qu'on ne

Si à ce désir qu'elle avait du bien on ajoute la pression de ceux qui voulaient en faire par elle, les affaires et les nominations de cour, sur lesquelles elle était particulièrement consultée, les intérêts de la religion et de l'Église, qu'on l'engageait principalement à défendre, les questions publiques ou privées où l'on cherchait à la faire entrer, et enfin l'ascendant bien naturel qu'une personne d'esprit exerce presque involontairement, par sa présence continuelle, sur une autre qui ne lui cache rien et la consulte quelquefois, on pensera que tout cela dut la laisser moins étrangère encore que peut-être elle ne le voulait, aux affaires et aux événements. Il y a deux points sur lesquels son intervention paraît avoir été assez formelle : les charges de cour, du moins quant aux dames à placer auprès des princesses, choix sur lesquels le roi se concertait avec elle pour n'entourer celles-ci que de personnes recommandables par leurs principes, leur conduite et même leur piété, afin de conserver le plus qu'il se pouvait à la cour le caractère moral dont elle doit l'exemple à la nation ; puis les nominations d'évêques, à l'occasion desquelles madame de Maintenon puisait aux meilleures sources, auprès des Bossuet, des Fénelon, des Noailles, des

m'adresse, et souvent contre eux, et je les donne tous et quelquefois devant eux. » (Lettre du 27 avril 1696.)

renseignements qui la mettaient à même d'éclairer le roi, sincèrement désireux de ne placer à la tête des diocèses que des prélats dignes de leur mission par leur science et leurs vertus.

Il ne faut pas oublier non plus les sollicitations dont elle était l'objet. Une reine n'est pas assiégée de solliciteurs, mais une personne du monde, qui a dans le monde des parents et des amis, qu'on aborde et avec qui l'on cause, qui en même temps occupe la place de reine sans l'être, et à qui l'on en suppose toute l'influence conjugale et toute l'autorité, cette personne doit être bien importunée, et surtout bien souvent accusée par chacun de faire ou de ne pas faire ce que chacun craint ou désire : c'est ce qui arrivait à madame de Maintenon. On lui demandait tout : gouvernements, pensions, charges de cour, charges ecclésiastiques, cordons bleus, abbayes. Il faut lire les lettres que lui écrivaient les plus hauts personnages, et le ton de déférence sur lequel ils lui écrivaient, soit pour obtenir des faveurs, soit pour en faire leur intermédiaire auprès du roi, soit pour faire valoir leurs services par elle¹. Elle s'en défendait le plus qu'elle pouvait. Le roi d'ailleurs n'aurait pas entendu

¹ « On pourrait faire un grand article de la confiance que tout le monde avait en elle, et combien on y avait recours dans tout ce qu'on demandait ou qu'on voulait dire au roi, à commencer par nos princes et princesses, le roi et la reine d'Es-

qu'elle s'établît sur un tel pied, et, bien qu'elle y mit beaucoup de réserve, il le lui faisait quelquefois sentir par des refus qui la rendaient timide, la forçaient à prendre des détours pour arriver où elle en voulait venir, et donnaient à son crédit moins de puissance qu'on ne le supposait. Mais de croire, nous l'avons dit, que le roi, ayant autant de confiance en elle qu'il en avait, et travaillant toujours en sa présence avec ses ministres, ne lui parlât jamais, dans leurs entretiens intimes et leurs longues soirées, de ses affaires, de ses soucis, de ses inquiétudes, de ses projets, et de penser que son opinion n'eût pas en plus d'un cas un certain poids, ce serait également contre toute vraisemblance.

Il est donc difficile de définir exactement la part d'influence que la confiance du roi put donner à madame de Maintenon, mais ce qu'il est facile de reconnaître, c'est que son caractère la portait à en user peu, et que celui du roi ne le portait guère à lui en laisser prendre beaucoup. Aussi peut-on, à l'aide de tout cet ensemble, se faire une assez juste idée de son vrai rôle, qui fut simplement celui d'une femme dévouée, soumise, sûre, con-

pagne, celle de Pologne, le roi et la reine d'Angleterre, et tous les grands du royaume, cardinaux, évêques, etc. Des villes et même des provinces lui écrivaient dans des temps de calamités. » (Mémoires de mademoiselle d'Aumale.)

scientifique, ne regardant pas les affaires d'État comme étant de sa compétence, mais animée de l'amour du vrai, du bien, de la religion, et cherchant à les faire triompher en travaillant à en inspirer les sentiments au roi son époux¹.

Ce qui est faux, c'est cette tyrannie occulte que, selon Saint-Simon, elle exerçait sur Louis XIV sans même qu'il s'en aperçût, et cette toute-puissance qu'elle avait sur la cour et sur les ministres, qui étaient, selon lui, ses jouets et ses victimes; ce qui est absurde, c'est ce vieux lieu commun et cette peinture humiliante du monarque mené en laisse par une vieille favorite dévote, à laquelle il aurait sacrifié sa gloire, sa politique et son peuple. Écoutons encore ici une autre voix que la mienne : « Le sentiment public, aidé par les injustices de Saint-Simon, veut que madame de Maintenon ait eu sur les destinées du pays une action fatale, sourde, hypocrite, odieuse. Quiconque examinera froidement

¹ « Grâce à la bonté de Dieu je n'ai point de passion, point de haines, point de vengeances, point d'intérêt, nulle ambition, je ne veux rien pour moi-même. C'est plutôt, ce me semble, le plus grand bien de la chose que l'inclination qui me détermine dans le bien que je procure aux uns et aux autres.... Aussi je ne cesse de remercier Dieu de la protection qu'il me donne au milieu de tant d'extrémités où je me trouve; car, d'un côté, on peut dire que c'est un excès de grandeur et de faveur, et de l'autre bien souvent un excès de tristesse et d'embarras. » (Entretien avec madame de Glapion, octobre 1708.)

les choses de ce temps-là, en dehors des exagérations des haines et des préjugés, pensera d'une tout autre manière. D'abord on ne peut ni s'étonner ni s'irriter qu'une femme d'une haute intelligence ne soit pas restée indifférente au mouvement des affaires comme la pauvre Marie-Thérèse ou comme l'étrangère Marie-Louise. Vouloir que madame de Maintenon respire l'air de la cour sans se mêler à la cour, que, sollicitée de toutes parts, elle n'agisse jamais, c'est une prétention singulière. Toute la question est de savoir quelle fut l'étendue de son influence et quelle en fut la nature. Or il est aujourd'hui prouvé jusqu'à l'évidence, d'abord que madame de Maintenon n'a jamais eu, en quoi que ce soit, la haute main; ensuite qu'elle se servit pour le bien de la part de pouvoir qu'on lui laissa. Le caractère seul de Louis XIV était incompatible avec cette docilité qu'on lui prête. Madame de Maintenon néanmoins avait une action; un esprit aussi élevé, aussi sensé, dut prendre vite un certain ascendant sur le roi; mais lequel? celui d'une épouse qui a l'avantage d'être présente. Qu'elle se soit méprise quelquefois, je ne m'en étonne pas, mais en général son influence fut très-généreuse, et son langage imprégné du sentiment le plus élevé de la justice. Dire qu'on ne retrouve pas en bien des choses quelque effet de ses conseils, ce serait un vain paradoxe, mais l'action qu'elle exerça fut une action

morale beaucoup plutôt que purement religieuse ou politique. J'ajoute que notre patrie doit l'honorer au lieu de la maudire, parce que d'un cœur tout français elle s'associa aux malheurs de l'État pour les ressentir et les conjurer.... Au lieu d'usurper le pouvoir, souvent elle gardait le silence par discrétion, par politique même, par crainte de déplaire et de heurter. Cette spirituelle femme, loin d'être trop écoutée, ne le fut pas assez. Pour juger de l'état du pays mieux que beaucoup de ses contemporains, elle avait, non pas une capacité politique supérieure, mais simplement un patriotisme sincère. Je n'ai pas trouvé un mot dans ses lettres, un acte dans sa vie, qui n'atteste, même en faisant la part des erreurs, un véritable amour du bien public, une douleur vraie au milieu de nos infortunes. Son tort peut-être, au lieu d'accaparer tout et de circonvenir le roi, fut de ne pas avoir assez hardiment usé du pouvoir, et de ne pas s'être plus souvent exposée pour le bien au mécontentement du roi.... Un grief capital, c'est la révocation de l'édit de Nantes. Quand même ce qui vient d'être dit ne laverait pas madame de Maintenon de ce grave reproche, la vérité est aujourd'hui assez connue. Cette mesure odieuse et impolitique, qui l'a conçue? La passion religieuse du pays tout entier, la France catholique. Qui l'a exécutée? L'esprit de violence que Louvois personnifiait.... Le préjugé qui attribue à madame

de Maintenon la révocation de l'édit de Nantes n'est, à tout prendre, qu'un souvenir confus, qu'un ressentiment mal défini de la fin du règne de Louis XIV, alors que l'ambition des courtisans, peuple singe du maître, se modela gauchement sur le roi converti, affecta cette dévotion extérieure et voyante que La Bruyère a si bien peinte, et que la génération nouvelle, toute d'opposition, persifla sans pitié; ambition qui produisit cette hypocrisie compagne de l'adulation, contre laquelle protestait madame de Maintenon.... En résumé, madame de Maintenon a, suivant nous, voulu et conseillé le bien. Il faut aujourd'hui diminuer de beaucoup la grandeur de son pouvoir, et ajouter beaucoup à celle de son âme¹. »

Telle est l'opinion d'un esprit très-prévenu dans l'origine contre madame de Maintenon, et qui, il le confesse, éprouvait plutôt un sentiment de répulsion pour elle, quand il commença l'étude de sa vie. C'est que, comme il le reconnaît lui-même, tout s'explique à son avantage pour quiconque veut bien, dans le jugement qu'il porte d'elle, ne pas se borner à l'histoire générale, pour lui attribuer, sur la foi d'autrui, les malheurs ou les fautes politiques dont elle n'est nullement responsable, et dont le hasard la fit seulement contemporaine; et

¹ M. Émile Chasles, Revue contemporaine du 15 janvier 1856.

d'un autre côté, ne pas s'enfermer non plus dans de simples détails biographiques, pour la juger sur de petits faits, dont souvent on ne saisit pas le sens parce qu'on n'en aperçoit pas les causes, ou qu'on ne tient pas compte de mille circonstances qui les modifient. Le jugement équitable appartiendra à celui qui la jugera sur la suite et l'ensemble de sa vie, sur l'étude attentive de ses sentiments, et en sachant aussi apprécier la nature, les difficultés, les nuances même de sa position.

Certes madame de Maintenon avait ses imperfections et ses défauts ; mais son vrai caractère est presque aussi difficile à démêler que son véritable rôle ; nouvelle source de faux jugements sur elle. Elle réunissait les contraires, et des qualités qui chez les autres s'excluent : d'un esprit vif et d'un tempérament calme, prompt par instinct et modérée par raison, ayant en même temps du charme et de la froideur, de la prudence et de la droiture, habituée par toutes les circonstances de sa vie à s'observer et à se dominer elle-même, et cachant sous ce sang-froid volontaire une vivacité de sentiments naturelle et spontanée ; obligée par sa place auprès du roi à la plus grande réserve, vouée presque toujours à des positions fausses ou du moins compliquées, tandis que le fond de son caractère était le naturel et la simplicité ; mesurant exactement toutes choses, sans entraînement et

sans illusion, et néanmoins disposée à des engouements, à des vivacités, à des retours si prompts, qu'il lui fallait prendre beaucoup sur elle pour s'en défendre. La première qualité à ses yeux était l'empire sur soi-même, et cela s'accorda merveilleusement avec sa fortune. Son idole ici-bas était la raison, et il se trouva que ce fut son moyen, Il y a là des sources d'appréciations diverses qui ont pu facilement tromper sur son compte et faire prononcer des sentences sévères. Un sentiment, il est vrai, était dominant chez elle, l'orgueil bien placé qu'elle se reprocha souvent, et auquel elle dut en partie sa vertu et sa fortune, la conscience de ce qu'elle valait dont on lui fait un crime, et que combattait en elle la voix de l'humilité chrétienne. Rien de plus difficile que de faire la juste part dans ces rares caractères mêlés de qualités diverses et même opposées, où celles qui frappent davantage ne laissent plus apercevoir les autres. Ce qui éloigne de madame de Maintenon plusieurs même de ceux qui lui rendent justice, c'est, disent-ils, cette personnalité orgueilleuse, ce besoin de satisfaction d'elle-même et d'approbation publique, cet empire continuel sur ses actions et ses pensées, qui donne à sa vie une apparence de calcul, un aspect contenu, un peu sec quelquefois, et toujours réfléchi ; ce qui semble exclure tout mouvement spontané, tout élan, toute passion.

C'est juger d'une façon trop absolue. Nous l'avons déjà dit, toute personne chez laquelle on admire ce rare équilibre qui frappe dans madame de Maintenon, est obligée sans doute de se commander beaucoup à soi-même, et n'obéit pas dès lors à cet entraînement et à cet abandon qui plait et séduit, quoique presque toujours on le condamne. Elle le disait d'ailleurs elle-même aux dames de Saint-Louis : « Comptez que nous avons les vices et les vertus de notre tempérament. » Mais cela n'exclut pas la sensibilité vraie et n'éteint pas les facultés du cœur¹. Si on pénètre dans les détails de la vie de madame de Maintenon, si on observe les agitations de son âme, la vivacité qu'elle met à toutes choses, malgré son calme apparent, les engouements et ensuite les retours qu'on lui reproche, son dévouement au roi, sa tendresse pour le duc du Maine, sa passion pour Saint-Cyr, son ardeur à servir ses amis dans sa jeunesse, sa peine dans nos malheurs, son penchant à secourir l'infortune, et par exemple son amour des enfants, dont il fallut qu'elle fut toute sa vie entourée², on verra si elle manquait de

¹ Elle écrivait à une dame de Saint-Louis : « On m'a écrit une fois que j'avais une sensibilité qui avait besoin d'un rude mors. Je crois qu'on peut vous appliquer ce discours et que vous avez beaucoup à travailler pour éteindre votre vivacité. » (Lettre à madame de Radouay, 7 janvier 1692.)

² « On sait de quelle dureté, de quelle sécheresse de cœur

cœur et de sentiments, si elle ne sentait pas très-vivement au contraire, et si, quoiqu'elle eût la force de se dominer et de se contraindre, elle n'était pas d'une nature sensible et sympathique, très-capable d'aimer.

« Madame de Maintenon, entourée d'enfants, dit M. Saint-Marc-Girardin, bonne, simple, familière, aussi tendre qu'active dans les soins qu'elle leur donne, se faisant pour eux à Saint-Cyr maîtresse de classe et sœur de charité, presque mère enfin, s'éloigne beaucoup de l'idée qu'on se fait de madame de Maintenon dure, roide et impérieuse. Avec une âme tendre, pleine de sympathie et qui

les ennemis de madame de Maintenon l'ont accusée ; or cette femme si sèche, si dure, était continuellement entourée d'enfants : elle ne pouvait pas s'en passer. Quand elle n'allait pas à Saint-Cyr, nous voyons qu'elle allait chercher Avon. Enfin Saint-Cyr ne lui suffisait pas ; et soit qu'elle fût à Versailles, ou à Marly, ou à Fontainebleau, elle avait encore auprès d'elle quelques enfants qu'elle élevait à part. Elle éleva aussi ses nièces, madame de Caylus et la duchesse de Noailles, sans compter la duchesse de Bourgogne. Nous la voyons maintenant entourée de mesdemoiselles de Breuillac et de Pincré, et nous verrons qu'elle éleva de même une nièce de madame de Bossu, une demoiselle de Latour, qui devint dame de Saint-Louis, etc. » Elle a toujours fort aimé les enfants, dit mademoiselle d'Aumale, et à les voir dans leur naturel, et les enfants sentaient si fort cette bonté, qu'ils étaient plus libres avec elle qu'avec personne. (Th. Lavallée, note du deuxième volume des Lettres historiques et édifiantes, page 270.)

avait tout ce qu'il fallait pour aimer, elle avait une raison ferme et sage, et c'est là ce qui lui a nuï dans le monde et dans l'histoire; les hommes n'aiment pas la raison et ils n'aiment pas surtout ceux qui se servent de la raison pour se gouverner eux-mêmes. Madame de Maintenon, quand elle entra dans le monde, était jeune, belle et pauvre; trois causes de chute; mais dès le commencement elle visa à avoir une belle réputation, chose bien difficile pour une femme jeune, jolie et pauvre; elle y réussit pourtant; mais il semble que le monde et la postérité lui en aient voulu de ce triomphe remporté par la raison au profit de l'honnêteté. N'ayant pas pu l'empêcher de réussir par la raison, le monde s'en est dédommagé en lui faisant une réputation de sécheresse et de roideur fort contraire à son caractère; puisqu'il fallait que la raison fût triomphante, le monde n'a pas voulu au moins qu'elle fût aimable.

«.... Je sais bien que beaucoup de gens croiront que je fais un paradoxe en prétendant que madame de Maintenon avait un cœur tendre, sensible, sympathique, qu'elle aurait pu être passionnée pour le mal, qu'elle a préféré l'être pour le bien, et qu'enfin, si elle a pris la vertu, ce n'est pas incapacité pour le vice. Pour faire excuser ce premier paradoxe, j'en ferais volontiers un second, et qui ne choque pas moins l'opinion commune. On s'est plu à dire

que madame de Maintenon était un esprit étroit et routinier ; je voudrais montrer qu'elle était un esprit ardent et novateur. On a beaucoup dit aussi qu'elle avait une piété sèche et dure, une dévotion bornée et monotone : je voudrais montrer combien sa piété était intelligente et élevée, combien elle répugnait à la mesquinerie de l'esprit monastique et comment elle était enfin, dans ses principes de direction, de l'école hardie et sensée des plus habiles directeurs du dix-septième siècle, j'aurais dit volontiers de l'école de Fénelon, n'était le mysticisme.

« Ces deux paradoxes ne sont que le résumé des lettres et des entretiens de madame de Maintenon elle-même¹. . . . Je ne serai paradoxal que pour ceux qui ne lisent pas madame de Maintenon et qui aiment mieux la condamner sans l'entendre et la connaître². »

N'omet-on pas aussi, en s'exagérant peut-être les parties saillantes de son caractère, de remarquer deux choses importantes : ce qu'il y a d'élevé, de puissant, de philosophique même, dans ces qualités qu'on met au nombre des défauts et qui créent les caractères forts, soutenus, inaccessibles au vice et à

¹ Voyez *Lettres, entretiens et conseils de madame de Maintenon aux religieuses et aux demoiselles de Saint-Cyr*, publiées par Lavallée, 6 volumes in-12.

² *Journal des Débats*, n° du 21 octobre 1856:

la bassesse, et en même temps tout ce que la religion corrige et adoucit dans ces mêmes caractères, quand elle y pénètre, par les sentiments d'humilité, de charité, d'abnégation et de dévouement qu'elle inspire. C'est cet heureux mélange que madame de Maintenon représente, et qui fait d'elle un personnage à part, et l'un des plus remarquables du siècle; lequel, lorsqu'on l'examine de près, attache plus qu'on n'aurait pensé, et fournit en tout cas une de ces études morales toujours attrayantes et toujours variées sur l'inépuisable nature du cœur humain. « C'est une personne, dit un critique éclairé, que de loin on traite assez mal, mais qu'on n'aborde pas de près impunément; il faut se rendre et être subjugué, mais, dès qu'on la quitte, ce charme ne tient pas et l'on reprend de la prévention contre sa personne...; caractère plus ou moins sympathique, mais rare et digne de grande estime¹. »

Au reste, madame de Maintenon ne se faisait aucune illusion sur elle-même, et, à la manière dont elle s'accuse de son orgueil et même quelquefois de sa sécheresse², elle fait assez voir qu'elle n'ignorait pas en elle ces tendances, qu'elle cher-

¹ Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. — Napoléon subissait la même impression. « Son style, sa grâce, la pureté de son langage me ravissent. Je me raccommode.... » (*Mémorial de Sainte-Hélène*.)

² Mon style sec et succinct s'accommoderait assez bien que

chait à corriger et que sa vertu transforma. On en trouve la preuve dans une sorte de consultation morale qu'elle demanda à Fénelon, dont nous avons déjà tiré un fragment important, et qu'elle copia et conserva avec ce titre écrit de sa main : *Sur mes défauts*.

« Je ne puis, madame, lui dit-il, vous parler sur vos défauts que douteusement et presque au hasard : vous n'avez jamais agi de suite avec moi, et je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous. Mais n'importe, je vous dirai ce que je pense, et Dieu vous en fera faire l'usage qu'il lui plaira.

« Vous êtes ingénue et naturelle ; de là vient que vous faites très-bien, sans avoir besoin d'y penser, à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût et de l'estime, mais trop froidement dès que ce goût vous manque. Quand vous êtes sèche, votre sécheresse va assez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fonds de la promptitude et de la lenteur. Ce qui vous blesse, vous blesse vivement.

« Vous êtes née avec beaucoup de gloire, c'est-à-dire de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point honte de la trouver bonne : on se corrigerait plus aisément d'une vanité sotte. Il vous

vous mandassiez au père de La Chaise, etc. (Lettre à madame de Fontaine, 25 janvier 1695.)

reste encore beaucoup de cette gloire sans que vous l'aperceviez. La sensibilité sur les choses qui pourraient piquer jusqu'au vif marque combien il s'en faut qu'elle ne soit éteinte. Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération, enfin à celui de paraître par votre cœur au-dessus de votre place. Le *moi*, dont je vous ai parlé si souvent, est encore une idole que vous n'avez pas brisée. Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du *moi*; au contraire vous cherchez le *moi* en Dieu; le goût sensible de la prière et de la présence de Dieu vous soutient, mais si ce goût venait à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même vous jetterait dans une dangereuse épreuve....

« Vous êtes naturellement bonne et disposée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien, dont vous n'avez pas éprouvé assez à fond la prudence; mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur se serre trop. Les personnes ingénues et confiantes sont d'ordinaire ainsi, lorsqu'elles sont contraintes de se défier. Il y a un milieu entre l'excessive confiance qui se livre, et la défiance qui ne sait plus à quoi s'en tenir, lorsqu'elle sent que ce qu'elle croyait tenir lui échappe....

« On croit dans le monde que vous aimez le bien

sincèrement : beaucoup de gens ont cru longtemps qu'une bonne gloire vous faisait prendre ce parti ; mais il me semble que tout le public est désabusé, et qu'on rend justice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore, et selon toute apparence avec vérité, que vous êtes sèche et sévère ; qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous, et qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes aussi aux autres ; que, quand vous commencez à trouver quelque faible dans les gens que vous avez espéré de trouver parfaits, vous vous en dégoûtez trop vite, et que vous poussez trop loin votre dégoût. S'il est vrai que vous soyez telle qu'on vous dépeint, ce défaut ne vous sera ôté que par une longue et profonde étude de vous-même. Plus vous mourrez à vous-même par l'abandon total à l'esprit de Dieu, plus votre cœur s'élargira pour supporter les défauts d'autrui, et rien ne pourra ni vous scandaliser, ni vous surprendre, ni vous resserrer....

« Le zèle du salut du roi ne doit point vous faire aller au delà des bornes que la Providence semble vous avoir marquées. Il y a mille choses déplorables, mais il faut attendre les moments que Dieu seul connaît, et qu'il tient dans sa puissance. Votre piété est droite, vous n'avez jamais eu les vices du monde, et depuis longtemps vous en avez abjuré les erreurs. Le vrai moyen d'attirer la grâce sur le roi, c'est de l'édifier, de mourir sans cesse à vous-

même ; c'est d'ouvrir peu à peu le cœur de ce prince par une conduite ingénue, cordiale, patiente, libre néanmoins et enfantine dans cette patience. Mais parler avec chaleur et âpreté, revenir souvent à la charge, dresser des batteries sourdement, faire des plans de sagesse humaine, c'est vouloir le bien par de mauvaises voies. Votre solidité rejette de tels moyens, et vous n'avez qu'à la suivre simplement....

« Je vous ai détaillé ce que le monde dit ; voici, madame, ce que j'ai à dire : il me semble que vous avez encore un goût trop naturel pour l'amitié, pour la bonté du cœur, et pour tout ce qui lie la bonne société. C'est sans doute ce qu'il y a de meilleur selon la raison et la vertu humaine ; mais c'est pour cela même qu'il faut y renoncer. Il faut compter que la véritable bonté de cœur consiste dans la fidélité à Dieu et dans le pur amour. Toutes les générosités, toutes les tendresses naturelles ne sont qu'un amour-propre raffiné, plus séduisant, plus flatteur, plus aimable, et par conséquent plus diabolique. *Rien de tout ceci ne regarde l'homme à l'égard duquel vous avez des devoirs d'un autre ordre.* Mais je vous parle pour le seul intérêt de Dieu ; il faut mourir en vous sans réserve à toute amitié.

« Si vous ne teniez plus à vous, vous ne seriez non plus dans le désir de voir vos amis attachés à

vous que de les voir attachés au roi de la Chine. Vous les aimeriez du pur amour de Dieu, c'est-à-dire d'un amour parfait, généreux, compatissant, consolant, égal et tendre comme Dieu même. Le cœur de Dieu serait versé dans le vôtre. Vous ne voudriez rien des autres que ce que Dieu en voudrait, et uniquement pour lui. Le vrai amour de Dieu aime généreusement le prochain sans espérance d'aucun retour.

« Au reste, il faut tellement sacrifier à Dieu le *moi* dont nous avons tant parlé, qu'on ne le recherche plus, ni pour la réputation, ni pour le témoignage qu'on se rend à soi-même sur ses bonnes qualités ou sur ses bons sentiments. Il faut mourir à tout sans réserve, et ne posséder pas même sa vertu par rapport à soi. Ce n'est point une obligation précise pour tous les chrétiens, mais je crois que c'est la perfection d'une âme qu'il a autant prévenue que la vôtre par ses miséricordes.

« Pour vos devoirs, je n'hésite pas à croire que vous devez les renfermer dans des bornes bien plus étroites que la plupart des gens trop zélés ne le voudraient. Chacun, plein de son intérêt, veut vous y entraîner, et vous trouve insensible à la gloire de Dieu si vous n'êtes autant échauffée que lui; chacun veut même que votre avis soit conforme au sien, et sa raison à la vôtre.

« Vous pourrez peut-être dans la suite, si Dieu

vous en donne les facilités, faire des biens plus étendus. Maintenant vous avez la communauté de Saint-Cyr qui demande beaucoup de soins. Encore même voudrais-je que vous fussiez bien soulagée et déchargée de ce côté-là. Il vous faut des temps de recueillement et de repos, tant de corps que d'esprit.

« Vous avez à la cour des personnes qui paraissent bien intentionnées ; elles méritent que vous les traitiez bien, et que vous les encouragiez ; mais il y faut beaucoup de précaution, car mille gens se feraient dévots pour vous plaire....

« Enfin, madame, soyez bien persuadée que, pour la correction de vos défauts et pour l'accomplissement de vos devoirs, le principal est d'y travailler par le dedans et non par le dehors. Tous nos défauts ne viennent que d'être encore attachés et recourbés sur nous-mêmes. Renoncez donc, sans hésiter jamais, à ce malheureux *moi* dans les moindres choses où l'esprit de grâce vous fera sentir que vous le recherchez encore. Voilà le vrai et total crucifiement ; tout le reste ne va qu'aux sens et à la superficie de l'âme. Vous verrez par expérience que, quand on prend le chemin que je vous propose, Dieu ne laisse rien à l'âme jusqu'à ce qu'il lui ait ôté le dernier souffle de vie propre pour la faire vivre en lui dans une paix et une liberté d'esprit infinie¹. »

¹ Cette lettre paraît avoir été écrite vers l'année 1691 ou

Telles sont les vues de haute perfection dont la vertu de madame de Maintenon était trouvée digne par le futur archevêque de Cambrai. On remarquera que, dans l'examen de ses défauts, il lui reconnaît plusieurs de ces qualités du cœur que souvent on lui dénie. Mais on y découvrira aussi cette voie étroite d'abnégation entière et de renoncement presque idéal dans laquelle il conduisait les âmes, ce sacrifice absolu du moi en Dieu, en un mot, cette théorie sublime du pur amour qui allait bientôt enfanter tant d'orages. Quoi qu'il en soit, on peut bien dire que jamais conscience n'a été mise plus à nu, et par ses propres révélations, et par celles des autres; et je ne sais si beaucoup de ceux qui jugent madame de Maintenon si sévèrement voudraient être mis à pareille épreuve. Cette grande sévérité, après tout, dont nous nous plaignons tant pour elle, ne viendrait-elle pas tout simplement de son mérite si soutenu, de sa dévotion si constante? ne serait-ce pas là ce qui lui aurait le plus nui dans la faveur publique? « Pourquoi sommes-nous si tendres sur madame de La Vallière? dit un spirituel écrivain. Je crains bien que ce ne soit à cause de son péché, non à cause de son repentir. Pourquoi sommes-nous si durs

pour madame de Maintenon ? Je crains bien que ce ne soit à cause de sa vertu¹. »

Je ne sais non plus si l'on rend toute justice à son esprit, quoiqu'il n'y ait personne qui ne lui en reconnaisse beaucoup.

On s'arrête à celui qui domine dans ses lettres : esprit sensé, moral, délicat et fin, mais ferme et élevé, et quelquefois sententieux, se produisant dans un style simple, naturel et sobre, quelquefois piquant, le plus souvent réservé, tel que sa place le lui commandait.

Mais on ne s'aperçoit pas qu'elle a plusieurs sortes d'esprit comme elle a plus d'un caractère.

« Éloquente lorsqu'elle écrit aux dames de Saint-Louis, positive et significative pour les hommes mêlés aux affaires, gracieuse et spirituelle quand elle correspond avec « les princesses de son sang, » montrant partout une raison très-fine et très-douce, et un talent d'observation qui va bien loin². » Il y a un certain nombre de lettres d'elle, où l'on retrouve le mouvement et la vivacité qu'elle devait avoir dans la conversation, cet enjouement aimable, cette douce ironie, ce sentiment vif et fin des ridicules, ce ton de bonne humeur et de petites malices, et, comme elle l'écrivait à madame des

¹ M. Rigault, *Journal des Débats*, 1833.

² M. Émile Chasles, *Revue contemporaine* du 3 décembre 1833.

Ursins, « de femme railleuse d'une raillerie qui renferme une louange¹; » le talent des portraits, celui des mots heureux, qui la rapprochent de madame de Sévigné, et laissent deviner quel devait être l'agrément de son commerce dans l'intimité. « Elle excellait, dit Saint-Simon, dans ces demi-mots de ridicule bien menés. »

« Je vous prie, mon cher comte, écrit-elle au comte d'Ayen, de faire mes très-humbles compliments au roi d'Espagne². Je me suis toujours intéressée à lui; mais ses visites dans mon cabinet m'ont donné une tendresse dont je me serais bien passée. A propos de tendresse, je ne puis oublier la scène de Sceaux³, où nos princes en firent éclater une si touchante les uns pour les autres; quoi qu'il leur en ait coûté, j'en ai été ravie; je n'aurais jamais cru qu'on pût être prince et sensible... Vos

¹ « J'aime les femmes modestes, sobres, gaies, capables de sérieux et de badinage, polies, railleuses d'une raillerie qui renferme une louange, dont le cœur soit bon et la conversation éveillée, et assez simples pour m'avouer qu'elles se sont reconnues dans ce portrait que j'ai fait sans dessein, mais que je trouve très-juste. » (Lettre à madame des Ursins.)

² Le comte d'Ayen, qui avait épousé la nièce de madame de Maintenon, accompagnait avec son père, le maréchal de Noailles, Philippe V se rendant en Espagne.

³ C'est à Sceaux que le duc d'Anjou, devenu Philippe V, roi d'Espagne, avait fait ses adieux à Louis XIV et à toute la famille royale.

bouts-rimés sont venus fort à propos ; nous commençons à nous lasser de l'uniformité de nos soirées, passées à dessiner ou à jouer au brelan. Le roi d'Espagne a quelque goût pour nos jeux d'esprit : nos autres princes l'auraient aussi, sans ces malheureuses cartes, qui, sans donner de grands plaisirs, dégoûtent de tous les autres. Je vous supplie de faire mes très-humbles remerciements à M. le duc de Berry : il ne m'écrit point, et il m'envoie du cognac ; je vois bien que c'est un homme solide, et il en verra bien à qui cette solidité plaira, et qui aimeront mieux, tout prince qu'il est, des cadeaux que des compliments.... Les bouts-rimés sont jolis, et d'un joli différent, l'un malgré le sublime, et l'autre en dépit du burlesque. Vous savez que je me connais en ce dernier genre. Tous deux ont fort bien réussi.... De qui me demandez-vous des nouvelles ? C'est sans doute des dames du palais ; c'est votre faible, il y faut compatir. Madame de Dangeau deviendra aussi merveilleuse au trictrac, qu'elle l'est dans tout le reste. Madame de Roucy nous menace d'un enfant. Madame de Nogaret est enfin grosse. Madame d'O garde le lit depuis l'absence de son mari, pour regarder la place où il était, et pour s'écrier : « Hélas ! il n'y est plus ! » A ce soupir, on étouffe, on brûle des ailes de perdrix, on appelle Gervais, on est tantôt une colombe, tantôt une bacchante. Que vous dirai-je de la gros-

sesse de madame du Châtelet, de la maigreur de l'indolente Lévi, du teint incarnat de madame de Montgon, et du fausset de madame d'Ayen, et de la goutte de la dame d'honneur, et de l'adresse de la dame d'atour à tourner le fuseau? Voilà, mon cher duc, notre petite cour qui s'assemble le jour dans mon cabinet, autour d'une jeune princesse qui croît en taille à vue d'œil, et imperceptiblement en mérite.... Si vous pensez à moi d'où vous êtes, vous voyez à peu près ce que je fais. Je vous écris dans des moments de repos qu'il faut prendre à la volée. Madame de Dangeau va dîner avec moi, et peut-être madame d'Heudicourt, qui nous demandera raison de tout ce que nous ne mangerons pas : je m'en impatienterai et madame d'Heudicourt rougira de mon impatience, et j'en rougirai par imitation et par orgueil. Les princesses qui ne sont point à la chasse arriveront suivies de leur cabale, et attendront chez moi le retour du roi pour dîner : je ne prendrai pas plus de part à ces visites que j'y en ai : les chasseurs reviendront en foule, et feront tous à la fois l'histoire de leur chasse, sans nous faire grâce d'une circonstance. On ira dîner ; madame de Dangeau demandera, en bâillant, un trictrac, etc. Voilà comme on vit à la cour. Mais nous n'avons point à tout cela ce charmant comte d'Ayen, qui fait avec tant d'esprit, tant d'efforts inutiles pour nous en donner.... Vous avez

raison de regarder la liberté comme le plus grand bien dont les hommes puissent jouir : ils n'en sont pas toujours les maîtres; et ce qu'on peut faire de mieux quand le corps est enchaîné, est de mettre son cœur et son esprit en liberté : j'en use ainsi présentement. Je garde madame la duchesse de Bourgogne, et pendant qu'elle écrit à monsieur son mari, j'écris à mon cher neveu, ou plutôt à mon cher ami, ce qui va chez moi bien loin devant les parents.... Il y aura demain quinze jours que je suis enrhumée, et en spectacle aux courtisans, aux médecins, aux princes, caressée, ménagée, blâmée, chicanée, tourmentée, considérée, accablée, dorlotée, contrariée, tirillée. Vous appliquerez à votre loisir chacun de ces termes; et vous avez assez de connaissance de mon état pour trouver leur place¹. » Ne croit-on pas entendre le babil spirituel de madame de Sévigné? Cependant madame de Maintenon approchait de soixante et dix ans quand elle écrivait ainsi. Supposerait-on que cette plume légère, rapide, naturelle, quelque peu ironique, et toute mondaine, appartient à la même main qui écrivait tant de sermons, tant de lettres de morale, tant de saintes et sévères instructions sur la vie spirituelle, sur les vertus monastiques,

¹ Lettres des 11 et 21 décembre 1700, des 7 et 26 janvier 1701, et du 25 janvier 1702.

l'éducation des demoiselles, la haute dévotion, et qui prêchait sans cesse la vie humble, cachée, et toute en Dieu? Voici le tableau raccourci qu'elle envoyait à madame de Caylus, de la cour au milieu de laquelle elle vivait : « Nous menons ici, ma chère nièce, une vie singulière. Nous voudrions avoir de l'esprit, de la galanterie, de l'invention, et tout cela nous manque entièrement. Il n'en est plus question. On joue, on bâille, on s'ennuie, on ramasse quelques misères les uns des autres, on se hait, on s'envie, on se caresse, on se déchire¹. » Et une autre fois : « Ici le plaisir fuit à proportion qu'on le cherche. Nos princes n'ont plus rien de nouveau à voir, parce qu'ils voient tout dans leur enfance, dès leur berceau on leur prépare leur ennui². » Et cette boutade épigrammatique qu'elle laisse échapper en écrivant au cardinal de Noailles : « Il y a huit jours que j'y suis sans relâche (à la cour qui était à Marly); il y en a presque autant, que je succombe à la tristesse de n'entendre rien dire de raisonnable; le chapitre des pois dure toujours, l'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé, et la joie d'en manger encore, sont les trois points que nos princes traitent depuis quatre jours. Il y a des dames qui, après avoir soupé chez le

¹ Lettre à madame de Caylus, 17 juillet 1704.

² Lettre au cardinal de Noailles, 26 janvier 1697.

roi, et bien soupé, trouvent des pois chez elles pour en manger avant de se coucher, au risque d'une indigestion; c'est une mode, une fureur et l'une suit l'autre. Vous avez d'étranges brebis, monseigneur¹ ! »

Voyons donc madame de Maintenon telle qu'elle était : aimable et pieuse, appartenant à la fois au monde et à Dieu, et sachant très-bien en parler le double langage. Dépouillons-la surtout de son prétendu rôle historique. Elle avait autrement compris sa destinée. Sa vie avait désormais deux buts : celui de se consacrer entièrement au roi, à ses goûts, à ses volontés, à ses habitudes, dans la dépendance des épouses chrétiennes et soumises ; et celui de le ramener de plus en plus à Dieu et à la pratique de la religion. Elle regardait l'un comme son devoir, l'autre comme sa mission particulière et comme la raison providentielle de son élévation si près du trône.

La Bruyère peint fort bien dans ses énigmes transparentes le premier de ces rôles, ce rôle d'entière confiance et de soulagement dans l'intimité, qu'elle remplissait auprès de Louis XIV. « L'un des malheurs du prince, dit-il, est d'être souvent trop plein de son secret, par le péril qu'il y a à le

¹ Lettre de Marly, 28 mai 1696. C'est l'époque où commença l'usage de manger les petits pois.

répandre ; son bonheur est de rencontrer une personne sûre qui l'en décharge. » Et encore : « Il ne manque rien à un roi que les douceurs d'une vie privée ; il ne peut être consolé d'une si grande perte, que par le charme de l'amitié et par la fidélité de ses amis.... Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être, est de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas de saye¹ et les brodequins, et de jouer avec une personne de confiance un rôle plus familier². »

C'était cette vie privée, si bien expliquée plus haut, ce coin du feu intime, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que Louis XIV, toujours en représentation et en affaires, trouvait auprès de cette personne, dont la sûreté de caractère et le charme d'esprit lui offraient les délices du repos, de la confiance et de l'épanchement. Un de ses grands moyens de séduction avait été la sécurité que le roi trouva en elle. Puis personne ne savait s'oublier davantage ni faire plus d'abnégation d'elle-même. Plus que personne elle avait la faculté du dévouement, en comprenant le devoir, et s'y livrait avec une sorte de passion. On en trouve mille preuves

¹ Partie inférieure du vêtement (sagulum) dont se paraient les acteurs tragiques pour représenter les rois ou les héros.

² Du souverain et de la république. — Les clefs du temps indiquent avec raison madame de Maintenon comme la personne à qui La Bruyère faisait allusion dans ces passages.

dans les Mémoires de mademoiselle d'Aumale. « Je l'ai vue quelquefois, dit-elle, lasse, chagrine, inquiète, malade, prendre l'air le plus riant, le ton le plus satisfait, divertir le roi par mille inventions, l'entretenir seule quatre heures de suite sans répétitions, sans bâillements, sans médisances. Quand il sortait de sa chambre à dix heures du soir, et qu'on fermait son rideau, elle me disait en soupirant : *Je n'ai que le temps de vous dire que je n'en puis plus*¹. » Et elle-même disait en s'épanchant avec les dames de Saint-Louis : « Ma vie a été un miracle. Quand je pense que je suis née impatiente et que le roi ne s'en est jamais aperçu, quoique souvent je me sentisse à bout et prête à tout quitter ; que je suis née franche et qu'il me fallait dissimuler.... Mais Dieu ne m'avait pas mise où j'étais pour le faire souffrir, mais pour tâcher de le sanctifier². »

Ce second rôle fut en effet sa préoccupation constante, et ses lettres en fournissent la preuve à chaque page. Nous avons rappelé plus haut que, lorsqu'elle fut introduite à Versailles, les membres du clergé et les âmes vertueuses qui regrettaient de voir le roi mener une vie si peu régulière, regardèrent comme un fait providentiel l'entrée à la cour d'une personne pieuse et intelligente, qui

¹ Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale.

² Entretiens de madame de Maintenon.

parut au bout de quelque temps si bien vue de Sa Majesté. On lui suggéra plus qu'elle n'y songea d'abord l'idée de le ramener au bien ; on lui traça une ligne de conduite ; on insista pour qu'elle ne s'éloignât pas¹ ; et ce dessein religieux mêlé constamment à sa vie mondaine, à ses actes et à son langage, a été encore une cause d'interprétations défavorables. Enfin le changement de vie du roi et l'union de la famille royale avaient fini par constater le succès de ses efforts. Mais remplie

¹ Madame de Maintenon est revenue si souvent sur le désir qu'elle eut en ce temps-là de quitter la cour, et sur le motif d'être utile au salut du roi, qui l'y fit rester, qu'on doit l'en croire, malgré ce que cela a d'in vraisemblable pour beaucoup de personnes. « Madame me parlant du roi, raconte encore madame de Glapion en 1717, et de la vie pénible qu'elle avait menée à la cour, me dit que, sans l'assurance que ses directeurs lui avaient donnée que Dieu la voulait à la cour, elle n'y serait jamais demeurée. « Mais, ajouta-t-elle, quand, outre les « assurances que m'avaient données ces hommes de Dieu, je « commençai à voir qu'il ne me serait peut-être pas impossible « d'être utile au salut du roi, je commençai à être convaincue « que Dieu ne m'y retenait que pour cela. Je haïssais la cour, « et je n'ai jamais désiré d'y être. D'ailleurs le roi eut assez « longtemps de l'éloignement pour moi ; il me regardait comme « un bel esprit.... Aussi il me parut, dans le changement qui « arriva, que tout était de Dieu, et je ne songeai plus qu'à en « trer dans ses desseins. » — Je lui dis : « Quand le roi vous « craignait comme bel esprit, ne vous craignait-il pas encore « davantage du côté des mœurs? — Oh ! non, dit madame ; le

elle-même d'une foi vive et sincère, elle ne trouvait pas que ce fût assez, et lorsqu'elle se vit plus de droits encore à parler, elle commença une seconde et longue campagne pour obtenir que Louis XIV, qui avait un grand fonds de religion, mais une piété tiède et bornée aux pratiques extérieures, en arrivât à une dévotion de cœur sérieuse, produisant des œuvres vraiment chrétiennes et des résultats généraux importants. Elle n'y parvint qu'assez tard. Elle se désolait de n'y pas réussir¹. Elle trouvait le père de La Chaise beaucoup trop indulgent et trop

« roi ne haïssait pas qu'on fût sage; même au milieu de ses « débauches, il était sévère pour les autres, et il aimait les « prudes. » Cela marque bien que c'était la faiblesse et l'ignorance qui l'entraînaient; car il aimait les personnes retenues et vertueuses; et s'il eût trouvé plus tôt des gens qui lui eussent parlé comme il faut et qui eussent été fermes, il n'eût pas hésité. » (Entretien avec madame de Glapion, 18 octobre 1717.)

¹ « Quand je me rappelle les dégoûts que j'ai eus à essayer de sa part, le peu de fruit que je voyais, et son éloignement pour ce que je tâchais de lui inspirer, je ne m'étonne plus de ce que M. de Chartres m'écrivait si souvent de prendre patience, d'attendre en paix l'ouvrage de Dieu, que je ne perdrais pas mon temps, que ce qui me paraissait oisiveté ou complaisance vaine servirait à attirer le roi, et ferait enfin son effet; que peu à peu la piété entrerait dans son cœur. » — Sa foi lui faisait espérer ce qu'on a vu depuis, quand ce grand roi a paru, à sa mort, si résigné, si humble, si rempli de piété, de religion, de paix et d'amour de Dieu. (Entretien avec madame de Glapion, 18 octobre 1717.)

facile, et s'en plaignait dans sa correspondance intime avec le cardinal de Noailles.... « Quant à la disposition essentielle (la piété), il est vrai qu'elle n'est pas propre à contenter ceux qui l'aiment, lui et son peuple. On est pourtant mieux qu'au commencement du carême : on est ébranlé, mais point touché : on voudrait le bien, on n'a pas la force d'y courir. J'espère en la bonté de Dieu. » (27 avril 1696.) — « Je vois avec douleur que le goût du bien ne vient pas, ni pour celui qu'on pourrait faire, ni pour celui qu'on devrait laisser faire aux autres. On me paraît moins dévot : hier on ne voulut pas de vêpres. Ces inconstances me poussent à bout et empoisonnent tous les plaisirs dont je suis environnée. Je ne puis m'empêcher de me dire : « Que deviendra le roi si je meurs avant le père de La Chaise ? » (9 septembre 1698.) — Et à propos d'un jubilé : « On comprend fort bien ici qu'il faut se confesser de bonne foi, et s'acquitter exactement des jeûnes, des aumônes, des stations et du reste ; mais on ne compte point du tout qu'il faille se convertir, et l'on demanderait volontiers à quoi sert donc un jubilé, puisque, si l'on veut se convertir, il est bien sûr qu'on sera frappé, même sans jubilé. Voilà jusqu'où va notre ignorance. On ne veut pas à la vérité être damné, mais il est si difficile d'aimer Dieu et de changer de vie ! » (24 février 1700.)

Lorsque en effet le cardinal de Noailles succéda

sur le siège de Paris (1695) à M. de Harlay, prélat assez relâché, madame de Maintenon s'était vivement réjouie du secours qu'elle allait trouver dans un si vertueux évêque ; et elle forma avec lui une sorte de conspiration pour faire triompher ses pieux desseins. « Je ne veux pas me décourager, lui écrit-elle, mais je vois toutes mes bonnes intentions renversées, peut-être parce que je m'aide trop de moyens humains, et que Dieu jaloux veut que je n'aie nulle part à ce que nous désirons. Quoi qu'il en soit, monseigneur, je ferai encore quelques campagnes sous vos drapeaux, et si nous ne vainquons pas le roi, du moins je mourrai pour lui. » (4 mai 1696.) — « Ne vous rebutez pas, parlez en pasteur dans toutes les occasions, on s'y fera, monseigneur. Le fonds est plein de religion, mais l'ignorance est extrême, et le cœur n'est pas encore frappé. » (21 février 1700.) — « J'ai toujours tant de choses à vous dire, monseigneur, et une si grande envie de vous développer l'homme énigmatique dont Dieu nous a chargés, que j'en oublie toujours une partie. » (18 décembre 1695.)

Elle s'étonnait de trouver dans Louis XIV des contradictions dont cependant l'âme humaine est pétrie; elle recourait dans sa peine aux encouragements de son évêque et de ses directeurs. « Consolez-vous de ces imperfections (du roi), lui écrivait à ce sujet l'évêque de Chartres, par les grandes

perfections que Dieu lui a données. Il a une grande foi, beaucoup de fermeté pour le bien, beaucoup de conscience selon ses lumières, et un cœur fort droit avec une grande douceur et bien de la sagesse..... Je ne puis croire qu'un homme de tant de prières, à qui Dieu a donné une amie si fidèle et si chrétienne, comme par un miracle, ne devienne à la fin un homme nouveau. Ne vous découragez donc pas ; travaillez en paix, avec circonspection, mais sans relâche, à cette œuvre excellente que Dieu vous a confiée. »

C'est que le sentiment qui a réellement dominé toute la vie de madame de Maintenon et a eu généralement le plus d'empire sur sa conduite, il faut le dire, ç'a été le sentiment religieux ; elle était avant tout sincèrement et sérieusement dévote ; et c'est par ce trait caractéristique qu'il faut finir. Combien la piété chez elle était éclairée, élevée, simple, solide, éloignée de tout ce qui la rapetisse, la fausse, ou l'égare, mais en même temps combien sérieuse et fervente, humblement soumise¹, sévèrement pratique, et même plutôt rigide ? il y en a des témoignages innombrables dans les volumineux recueils de ses lettres, conversations, conseils aux reli-

¹ « Elle ne faisait jamais rien sans consulter son directeur. J'ai été quelquefois surprise et confuse de voir qu'avec tout son esprit elle demandait conseil dans des choses où personne n'aurait été embarrassé. » (Mémoires de mademoiselle d'Aumale.)

gieuses et aux élèves de Saint-Cyr, dans sa correspondance avec les évêques ou les personnes pieuses, ou même avec celles de la cour ou de la société, qu'elle cherchait à ramener à Dieu ou à confirmer dans leur retour à lui, car elle prêchait un peu tout le monde. Rien ne fait mieux pénétrer, sous ce rapport, dans le secret de ses sentiments, que la science profonde du gouvernement des âmes qu'elle a montrée dans ses relations journalières avec les religieuses de Saint-Cyr ; et non-seulement la patience, la sagacité et la souplesse qu'elle a fait voir dans la direction de tant de caractères, de penchants et d'esprits divers ; mais l'exacte connaissance de la religion et son ardeur à la pratiquer tout entière, qu'elle a manifestées dans ce touchant apostolat.

On s'étonne de voir au sein même des vanités du siècle une personne si fort occupée de Dieu, de son salut, de sa perfection ; on n'est pas accoutumé à une si haute piété associée au rôle de favorite, ni à la grande dévotion compagne à ce point de la fortune. Il faut s'y faire ; mais quand on y croit et qu'on est entré dans cet ordre d'idées, bien des choses qu'on trouvait inexplicables s'expliquent, bien des torts ou des soupçons se changent en mérites et en vertus.

Madame de Maintenon avait été dévote dès sa jeunesse. Les premières lettres qu'on a d'elle et le

témoignage des contemporains l'attestent ; puis cette dévotion s'était développée avec l'âge, et l'on a remarqué avec raison qu'on pourrait faire son histoire, moins par les adorateurs de sa beauté, de son esprit ou de sa faveur, que par la suite de ses directeurs, dont les conseils et l'action se marquent d'une manière assez distincte dans les diverses phases de sa vie.

« Il fallait, disait-elle un jour à madame de Glapion, que Dieu eût donné pour moi de grandes lumières à l'abbé Gobelin, pour qu'il prit sur lui de décider que je devais demeurer à la cour malgré toutes mes répugnances. Les fortes envies qu'il me semblait que Dieu me donnait de m'en retirer, les grandes raisons que j'avais, les périls que je pouvais y courir, j'exposai tout à ce saint homme avec els couleurs les plus vives. Il persista toujours à m'ordonner de demeurer à la cour, ordre qui ne semblait point s'accorder avec cette morale sévère dont il ne se départit jamais. Mais ce qui m'étonne encore plus quand j'y fais réflexion, c'est que Dieu ait permis, après tout cela, que ce même homme, qui me conduisait depuis si longtemps avec tant de fermeté, me devînt presque inutile. J'avais pour lui la même confiance, la même docilité ; mais il prit une si grande crainte de moi, il me traita avec tant de respect, il m'embarrassa si fort par la contrainte que mon élévation lui donnait malgré lui et malgré

moi, que, de continuelles infirmités se joignant à ces raisons, je m'adressai pendant quelque temps au père Bourdaloue. » On possède en effet une longue lettre de direction du père Bourdaloue, sur la dévotion solide, conformément à ce que madame de Maintenon lui en avait écrit elle-même, et où il règle ses pratiques de piété de la manière la plus profitable dans la place où Dieu l'avait mise¹. Mais cette direction du père Bourdaloue dura peu, ce saint et savant prédicateur ayant déclaré qu'il ne pourrait la voir que rarement, à cause de ses sermons. « Je compris, ajouta-t-elle, que, tout vertueux et expérimenté qu'il était, je ne pourrais pas en tirer le secours presque continu dont j'avais besoin. En me privant du père Bourdaloue, continue-t-elle gaiement, je redoublai d'estime pour lui, car la direction de ma conscience n'était point à dédaigner. M. Jassaux, en ce temps-là mon confesseur (vers 1688), me parlait continuellement de M. l'abbé des Marais et de M. l'abbé de Fénelon, et m'assurait que le plus grand service que je pourrais rendre à la religion était de m'intéresser à les placer de manière que leurs talents fussent utiles à l'Église. Le même témoignage leur était rendu de tous côtés, de sorte que je contribuai à faire nommer l'abbé de Fénelon précepteur de M. le duc de Bourgogne,

¹ Lettres du père Bourdaloue, octobre et novembre 1688.

et l'abbé des Marais, évêque de Chartres¹. J'avais vu ce dernier à Saint-Cyr, où l'abbé Gobelin l'avait introduit. Vous savez que son extérieur, bien loin d'avoir rien qui attirât, était tout à fait propre à éloigner. Il avait un air froid, sec et austère. Cependant il me semblait que Dieu me disait : *C'est cet homme là que je te donne*. Je l'examinai de près pendant qu'il traitait des affaires de Saint-Cyr avec tous nos autres messieurs. Je le trouvai si saint, si vertueux, si sage, si modéré, si prudent, que je me confirmai dans mon choix. Il refusa d'abord, regardant cette charge comme formidable, ainsi qu'il me l'écrivit quelque temps après. Je fus obligée de prier M. de Brisacier de le presser, et il voulut, avant de s'y résoudre, consulter encore M. Tronson, qui lui dit de ne pas hésiter à se charger de moi². » (1689.)

Elle avait cependant hésité elle-même entre l'abbé des Marais et Fénelon. Comment n'eût-elle pas été séduite par le charme d'un tel génie et l'ascendant d'une si aimable vertu ? Fénelon, le plus jeune des grands noms du siècle, ne faisait alors que de paraître à la cour. Né en 1651, il avait d'abord modestement exercé le ministère chez les Sulpiciens, puis avait été nommé supérieur des Nouvelles-Con-

¹ L'abbé de Fénelon fut nommé précepteur en 1689, et l'abbé Godet, évêque de Chartres, en 1690.

² Entretien avec madame de Glapion.

verties, et chargé en 1686 des missions du Poitou. Il n'était encore connu du public que par son ouvrage *du Ministère des pasteurs* ; tribut qu'il avait apporté dans la polémique générale qu'on soutenait de toutes parts contre les protestants. Mais il était regardé par ceux qui le connaissaient, et entre autres par Bossuet, comme une des grandes espérances de l'Église. Madame de Maintenon contribua à le mettre en évidence. « Votre abbé de Fénelon est fort bienvenu ici, écrivait-elle à madame de Saint-Géran ; tout le monde ne lui rend pourtant pas justice, et il voudrait être aimé avec ce qu'il faut pour l'être. » Elle lui écrivait encore peu de temps après : « J'ai vu encore aujourd'hui l'abbé de Fénelon. Il a bien de l'esprit, il a encore plus de piété, c'est juste ce qu'il me faut¹. »

Cependant l'abbé des Marais fut choisi ; et elle disait plus tard à madame de Glapion, après les troubles du quiétisme : « J'ai souvent pensé pourquoi je ne pris pas M. l'abbé de Fénelon, dont toutes les manières me plaisaient, dont l'esprit et la vertu m'avaient si fort prévenue en sa faveur. Comment, au milieu de tout ce qui devait m'attirer d'un côté, me jetai-je de l'autre ? Je ne puis trop remercier la Providence, qui sembla m'avoir voulu préserver des erreurs de M. de Cambrai, en me

¹ Lettre du 16 avril 1691.

livrant à un homme attaché jusqu'au dernier soupir à la vérité ¹. »

Malgré cela, elle n'avait point échappé à l'ascendant du futur archevêque ; elle lui avait donné sa confiance, elle reçut pendant longtemps ses conseils, et il devint en partie son directeur. Elle se trouva ainsi placée entre ces deux saints, qui la dirigeaient et l'encourageaient à l'envi dans les voies de la perfection.

« Je vous renvoie, madame, lui mande Godet des Marais, l'écrit de M. l'abbé de Fénelon ; il est à merveille pour vous servir de pratiques ce mois, et vous ne pouvez mieux commencer cette année. Son bon esprit et sa piété lui ont fait écrire des choses admirables pour vous sur le renoncement que Dieu vous met si fort dans le cœur. Quand il vous connaîtrait aussi bien que moi, il n'aurait pas mieux traité certains endroits ; et quoique je vous connaisse plus à fond que lui, je n'aurais jamais pu vous écrire si bien et si nettement que lui tant de choses utiles. Jugez par là du secours que vous pourrez en tirer quand il vous connaîtra un peu davantage. Je ne lui ai point dit ce dont nous sommes convenus. Vous ne m'en aviez point chargé. Faites-le vous-même en toute confiance, il n'y a rien à craindre ; je vous réponds de lui comme de moi. »

¹ Entretien avec madame de Glapion.

Quant à l'évêque de Chartres, son vrai directeur, qui, dans sa correspondance, paraît plus indulgent que sévère, l'encourage et la soutient plus qu'il ne trouve à la reprendre, et à qui, outre les occasions qu'elle avait de le voir, elle rendait compte par écrit tous les mois de l'état de son âme, de ses progrès et de ses découragements, de ses difficultés et de ses peines, il nous fait pénétrer, par ses lettres, que madame de Maintenon gardait pour les relire, et que Saint-Cyr nous a conservées¹, il nous fait pénétrer dans les intimes secrets de la conscience de cette illustre chrétienne, et témoigne bien clairement de son sincère détachement du monde et de la cour, non moins que de ce travail continu que les âmes saintes font constamment sur elles-mêmes pour s'approcher de plus en plus de la perfection où elles aspirent.

« Tout ce que vous me mandez est vrai, madame; c'est un miracle si vous devenez sainte au milieu de tant d'oppositions, mais votre Sauveur fera ce miracle. Remerciez-le de vous avoir fait entendre sa voix au milieu du bruit et du tumulte du monde. » (Janvier 1691.) — « Oh ! que vous êtes heureuse de pratiquer dans votre état, librement et avec plaisir, au milieu du monde, le vœu le plus

¹ Ces lettres de direction de l'évêque de Chartres ont été publiées en un volume, à la suite des lettres de madame de Maintenon, édition de La Beaumelle, et publiées exactement.

parfait de religion! » (28 février 1690.) — « Vous êtes dans le monde par l'ordre de Dieu, mais vous n'êtes plus du monde. Les jours de Saint-Cyr sont plus agréables que les opéras de Trianon. Sanctifiez-vous donc, et montrez qu'on peut être du monde sans en être. » (1694.) — « Mais vous n'êtes point à la cour pour vous seule; ne laissez pas d'écouter celles que votre ferveur pourrait peut-être porter un peu à la piété, pourvu que vous remarquiez en elles un vrai désir de salut. Gagnez, si vous pouvez, madame la princesse de Conti; puisqu'elle s'avance, recevez-la; le coup de filet serait heureux.... Cependant vous ne pouvez suffire à tout; vous devez préférablement songer à vous, au roi et à Saint-Cyr.... » (1690.)

« Encore une fois, j'ai cette confiance que votre nom est écrit au livre de vie, parce que je vous trouve en quelque degré dans toutes les béatitudes auxquelles Jésus-Christ a promis le royaume des cieux. Il vous a fait part de la pauvreté d'esprit, de la douceur, des pleurs, de la faim et soif de la justice, de la miséricorde, de la pureté de cœur, de l'amour de la paix et des souffrances à qui le royaume des cieux appartient. Vous n'avez pas encore toutes ces vertus dans un degré aussi grand que Dieu le désire de vous avant la mort; mais enfin, madame, vous êtes dans la voie, vous voulez y avancer de plus en plus, et j'espère que vous

verrez à la fin de votre course le jour de l'éternité luire sur vous.... » (1690.)—« Ne croyez pas pouvoir toujours ce que votre bonne volonté voudrait embrasser, et quelque ferveur que vous sentiez, ne rejetez pas les délassements nécessaires après la continuation des exercices de piété et d'application. M. l'abbé de Fénelon vous a écrit quelque chose d'admirable sur cela. » (Mai 1690.)—« Le défaut le plus naturel à l'homme qui ne s'est pas bien renoncé soi-même est l'inconstance dans le bien. Renouvelez, je vous en conjure, madame, votre ferveur sur cet article. Soyez toujours fidèle à l'oraison, à votre lecture, examen, reddition, etc. Ne vous relâchez sur aucune de vos pratiques par dégoût; quand vous avez des raisons pour changer, proposez-les simplement, mais n'ajoutez ni ne retranchez rien sans conseil; quand vous ne retireriez de cet assujettissement d'autre profit que celui de mourir à votre volonté, ce serait une utilité assez considérable pour vous rendre constante. Gardez votre règle, elle vous gardera. J'espère tout, puisque vous voulez tout sans réserve.... » (2 février 1692.)

« J'ai lu, madame, vos redditions; j'en suis bien consolé. Avoir le péché en horreur, le monde en mépris, mettre son trésor dans le ciel, se reprocher la moindre tiédeur, vivre de la prière, des sacrements et des bonnes œuvres, désirer le règne

et l'avènement de Jésus-Christ, porter sa gloire et sa croix devant les rois et les princes de la terre, persévérer depuis quatorze ans que j'en ai connaissance, dans l'exercice de ces vertus....; joindre à tout cela une attention continuelle aux intérêts de la foi, des pauvres, de l'Église, de l'État, du roi, ce n'est pas là l'effet d'une grâce passagère. Louez Dieu, madame, remerciez-le de toutes vos forces.... Je me réjouis de voir qu'une de vos craintes ordinaires soit d'être trop aimée du roi, trop considérée de toute la cour, trop exposée aux respects et à la complaisance de tout le monde. Tant que le monde sera votre croix, il ne vous séduira pas.... Vous priez beaucoup, vous avez un grand désir d'être sainte, et quelquefois votre ferveur se fait sentir extraordinairement à vous; vous offrez beaucoup à Dieu pour les affaires générales, et surtout pour celles auxquelles vous prenez un intérêt particulier; vous conservez néanmoins encore, dites-vous, des imperfections qui vous attristent; vous désirez encore d'être aimée, et vous n'avancez guère, dites-vous, dans le renoncement à vous-même. Il ne faut pas désirer d'être haïe, mais désirer d'être aimée comme Dieu le veut, et pour le faire mieux aimer. Les personnes publiques doivent être aimées pour faire mille biens....

« Je craindrais que Dieu ne vous eût élevée pour vous faire tomber de plus haut, s'il ne semait pas

votre chemin de plusieurs épreuves.... mais je ne doute pas que Dieu ne vous soutienne dans vos infirmités et dans les dégoûts que votre zèle pour le roi, votre amour pour le bien de la religion et de l'État, votre sincérité et votre vertu vous attireront de la part des méchants ou des envieux.... Vous serez l'asile du roi, son conseil, sa consolation, son ange gardien que Dieu lui a visiblement envoyé pour son salut. Quelle joie de vous sauver avec celui à qui vous devez tout après Dieu ! Vous le défendrez des pièges qu'on lui tend de toutes parts, des ennuis de sa place, de l'impatience dans les traverses, dans les maladies, et votre société que Dieu a formée par un miracle et qu'il cimente tous les jours pour le bien de celui auquel vous êtes envoyée, le préservera de la mort où il serait peut-être tombé sans vous, au grand préjudice de la religion et de l'État.

« J'ai pensé à la consultation que vous me faites, madame, et j'ai demandé à Dieu de vous répondre ce qui vous convient. La discipline, les ceintures et les bracelets ne vous conviennent pas. Il faut vous contenter des austérités de votre état, et de celles qui sont renfermées dans les commandements de Dieu et de l'Église.... *Que chacun marche dans la voie où il a été appelé, voilà, dit saint Paul, ce que j'enseigne à toutes les Églises....* Votre âge de soixante-huit ans, vos infirmités, votre place,

ne vous laissent pas la liberté de faire ce qu'on conseillera à d'autres. Vous vous portez bien aujourd'hui, madame, et demain vous aurez la fièvre; vous ne pourrez faire ce que Dieu attend de vous, si l'on vous pousse à des mortifications corporelles que votre délicate santé ne peut soutenir, et vous laisserez là ce qu'un autre ne peut faire pour vous (1703)....

« Je viens, madame, de recevoir vos redevances, Servez-vous pour toujours, je vous en supplie, de la règle dont nous sommes convenus, de ne rien faire qui paraisse singulier au lieu où vous êtes. Il est bon, non-seulement pour vous, mais pour les autres, qu'on ne sache pas ce que vous faites, et que le roi vous trouve aisée et réjouissante. Quoiqu'il n'y ait rien d'extraordinaire dans votre piété, le monde trouverait encore qu'il y en a trop, s'il savait tout. *Toute la beauté de la femme du roi est au dedans....* Vous semez avec travail, et vous recueillerez avec joie. Laissez-vous de bon cœur à écouter et à soutenir tout le monde depuis le matin jusqu'au soir. Encouragez l'un, reprenez l'autre, dissimulez l'importunité, supportez les défauts; dans ceux du prochain voyez humblement les vôtres. Que vous êtes heureuse de m'avoir pu écrire ces mots avec vérité : « Je me suis trouvée « depuis peu dans la disposition que vous m'avez « souhaitée, et après avoir épuisé mes forces et

« ma vigueur au service des âmes, je suis revenue
« toute languissante aux plaisirs qui me cherchent
« et que je ne cherche pas. » — Depuis que j'ai lu
que, lorsque vous retournez le soir à Versailles (de
Saint-Cyr), vous y portez un corps et un esprit tout
épuisés, il me reste dans le cœur une consolation
sensible. Vous avez donné si longtemps les pré-
mices au monde et les restes à Dieu, qu'il est temps
de faire restitution en faisant une sévère justice au
monde....

« Je suis affligée, dites-vous, de ne point con-
« naître mes fautes, quoique je ne puisse douter
« d'en avoir fait plusieurs pendant la semaine. »
Je sais que vous n'en êtes pas exempte, quoique
votre conscience ne vous les reproche pas ; mais
je me réjouis que vous n'en fassiez plus de ces
remarquables, de ces volontaires qu'on aperçoit
après des années entières. Votre orgueil vous af-
flige et vous fait la guerre jusque dans le sanctuaire ;
vous craignez qu'il ne vous ravisse le bien que vous
faites, « et, dites-vous, je me suis quelquefois trou-
« blée de me sentir si orgueilleuse. » Je comprends
aussi ce que vous me mandez du danger de l'a-
mour-propre et de l'ascendant que vous avez par-
tout, mais le Seigneur est votre protecteur et votre
guide. Heureuse l'âme qui craint d'offenser Dieu !
Le trouble vous sera salutaire. Vous en serez plus
humble, plus soumise, plus pénitente. J'ai été ravi

d'avoir vu, il y a quelques jours, celle qui ne se troublait pas aisément autrefois, et qui croyait pouvoir se suffire, humiliée, craintive, sentir son insuffisance, avoir besoin d'être rassurée. O profondeur de la bonté et de la sagesse de Dieu ! nous avons besoin d'être troublés pour ne pas présumer de nous-mêmes....

« J'ai lu avec plaisir cet endroit de vos redditions d'octobre : « Je crois pouvoir vous dire qui je suis ; je songe toujours à ne le point offenser, et « je n'en suis pas plus contrainte. » Vous m'écrivez ailleurs que j'excite souvent votre amour-propre par des louanges ; que d'un côté elles vous font voir toute votre faiblesse que je veux soutenir, et de l'autre votre vanité par le goût que vous y prenez. Demeurez en paix, pourvu que je sache tout.... Il est vrai, madame, que je suis très-content de vous.

« J'ai lu, madame, vos quatre redditions : « Il « me semble, dites-vous, qu'il ne me manque rien, « et que je reçois toutes sortes de grâces, mais je « crains de n'y pas répondre. » Il est vrai que Dieu vous a enrichie en toutes manières, et qu'on demandera beaucoup à qui aura beaucoup reçu.... La vie présente est exposée à de grandes vicissitudes, et vous les éprouvez ; vous éprouvez les changements attachés à notre faiblesse : vos jours et vos mois ne sont pas toujours les mêmes. Ici

vous dites : « Je n'ai jamais senti plus d'amour
« pour Dieu, ni plus d'envie de lui plaire; je brûle
« du désir de le servir mieux encore que je ne l'ai
« fait, ma ferveur est au point que je ne puis la
« contenir. Je ne veux que Dieu, que croître dans
« son amour, que lui attirer des serviteurs, que
« mourir pour aller à lui. » Dans un autre endroit,
vous gémissiez de la contradiction de vos désirs et
de vos journées. Au mois de novembre, vous vous
plaignez, non-seulement de ne pas avancer, mais
de reculer. « Je suis accablée, dites-vous, de soins,
« de peines, et d'affaires temporelles; je suis inves-
« tie de tout ce qui me déplaît, et de tout ce à
« quoi je ne suis pas propre. Quand ma conversa-
« tion sera-t-elle dans le ciel? Je ne communie que
« par obéissance, je n'acquies aucune vertu, je ne
« me fais aucune violence pour l'amour de Dieu,
« et je ne connais point l'union avec lui. Je médite
« mal, je ne puis comprendre sur quoi est fondée
« l'espérance de mon salut. Cependant, je prie
« continuellement, si gémir devant Dieu est une
« prière. Du reste, je suis comme hébétée par l'ac-
« cablement de mes peines et de ma tristesse. »
En voilà assez pour vous faire sentir vos faiblesses,
et combien vous avez besoin de la grâce. Ce qui
me console, madame, c'est que votre volonté ne
change pas.... »

Arrêtons-nous; mais que le lecteur se demande

en conscience si une âme, telle que la font connaître ici les révélations les plus intimes, et les confidences les plus sincères et les plus secrètes, était capable du rôle ambitieux, passionné, fourbe, vindicatif, hypocrite, haineux et méchant que lui assigne Saint-Simon, et, sans aller si loin, si les qualités et les dispositions que nous venons de voir s'accordent avec les préjugés qui ont longtemps pesé sur sa mémoire. Maintenant, poursuivons notre tâche; assistons auprès de madame de Maintenon aux événements qui remplirent encore ce long règne; continuons à observer la place qu'elle y a occupée, les sentiments qu'elle y a montrés, à quoi s'est réduit le rôle qu'elle y a joué, seule manière de parvenir à raconter son histoire, et de se rendre un compte exact du cours de sa vie.

CHAPITRE II.

RÉVOLUTION DE 1688 EN ANGLETERRE; ARRIVÉE DU ROI
ET DE LA REINE A SAINT-GERMAIN; LIAISON DE
MADAME DE MAINTENON AVEC LA REINE.

1688.

La révolution de 1688 en Angleterre a été l'événement le plus fatal à la grandeur de Louis XIV. S'il avait pu, dans la dernière comme dans la première moitié de son règne, tenir le gouvernement anglais enchaîné à sa politique, qui sait jusqu'où se serait étendue sa puissance ? Sans rêver de chimériques conquêtes ou la monarchie universelle, comme on l'a prétendu, il aurait pu, d'une part en portant notre domination jusqu'au Rhin, soit par la possession, soit par la suzeraineté des territoires, et de l'autre en assurant à sa maison la riche succession d'Espagne, il aurait pu, dis-je, affermir pour des siècles l'ascendant de la France en Europe, et c'était là le but auquel il tendait. A un jour donné, l'Angleterre lui fit défaut, et ses vastes projets avortèrent. Il est curieux de suivre à ce sujet les combinaisons et les vicissitudes de sa politique, de reconnaître les motifs qui l'inspirèrent et le dénouement qu'elle a eu, et dans

une rapide analyse des relations diplomatiques entre les deux pays, d'achever d'éclaircir ce point historique important, déjà connu en partie.

Dès l'origine, l'Angleterre avait tenu une grande place dans les nombreux calculs que l'ambition de Louis XIV avait formés, et qu'attestent ses propres Mémoires. La nation anglaise, fatiguée des maux qu'elle avait soufferts, et effrayée du joug militaire qu'elle avait subi, se reposait alors avec douceur à l'ombre de la royauté qu'elle avait rappelée, et son nouveau roi, insouciant et voluptueux, préférant de beaucoup les plaisirs aux affaires, ne songeait de son côté qu'à jouir du trône qui lui était rendu.

C'est de cette double disposition que la politique de Louis XIV sut habilement profiter. Il avait d'abord pris parti contre les Anglais, dans leur guerre avec les États généraux, en 1666, engagé comme il l'était à défendre ceux-ci par un traité récemment conclu avec eux. Mais la mort de Philippe IV, arrivée en ce même temps (17 septembre 1666), attira fortement son attention, en ouvrant la porte à l'accomplissement de ses vues sur la succession espagnole, dont il ne détournait pas les yeux¹. Cette guerre même contre l'Angleterre, peu sérieuse de sa part, servit à masquer ses préparatifs militaires

¹ Voyez Mémoires de Louis XIV, tome II, page 5.

et ses négociations ¹ pour neutraliser d'avance l'intervention de la maison d'Autriche en faveur de la branche d'Espagne ². Mais il lui fallait le rétablissement de la paix, pour vaquer avec plus de sûreté à l'exécution de ses desseins; aussi fut-il très-empressé de chercher le moyen de la conclure ³. « Pendant qu'elle se négociait, dit-il, et pour ne point voir ajourner mes autres desseins par les délais inévitables des négociations, je fis demander au roi de la Grande-Bretagne si, moyennant la parole secrète que je lui donnerais, de lui restituer dans le traité les îles Occidentales dont la marine française s'était emparée pendant la guerre, il voulait bien me promettre de ne prendre d'un an aucun engagement contre moi, et de ne traverser en rien mes projets.... Je crus que je ne devais pas perdre une occasion aussi favorable d'avancer mes desseins, ni mettre en comparaison le gain de ces îles éloignées avec la conquête des Pays-Bas. Mais pour dérober aux États de

¹ Voyez Mémoires de Louis XIV, tome II, pages 156 et suivantes.

² Voyez Mémoires de Louis XIV, tome II, page 29.

³ « Ruvigny, par mes ordres, avait toujours entretenu un secret commerce en Angleterre avec le comte Saint-Alban qui s'entremettait de la paix, laquelle, à ne point mentir, je désirais avec passion, quoique soigneux de le cacher, comme étant un acheminement aux autres desseins que j'avais formés. » (Mémoires de Louis XIV, tome II, page 258.)

Hollande la connaissance de cette convention, elle ne fut exprimée que dans des lettres missives écrites de ma main et de celle du roi d'Angleterre à la reine ma tante et sa mère, qui en demeura dépositaire entre nous ; et cela fait, je commençai à me préparer ouvertement à la guerre de Flandre¹. » Ce fut là le premier de ces nombreux traités secrets qui tinrent si longtemps la politique d'Angleterre asservie à celle de France, et la firent concourir directement deux années plus tard à la ruine des Hollandais et au projet de démembrement de la monarchie espagnole.

Louis XIV envahit donc la Flandre, sous prétexte qu'elle devait appartenir à la reine sa femme par la mort de Philippe IV, en vertu d'une coutume des Pays-Bas appelée le *droit de dévolution*.

Ses conquêtes furent rapides. Les Provinces-Unies s'inquiétèrent bientôt de voir s'étendre jusqu'à leur frontière les États de ce jeune monarque puissant et ambitieux. L'Angleterre elle-même s'en préoccupa ; et son gouvernement, dégagé de l'accord secret mentionné plus haut, sollicité par les Provinces-Unies, et poussé par la voix publique, forma avec la Hollande et la Suède une triple alliance pour obliger l'Espagne et la France à la paix (janvier 1668). Louis XIV alors s'arrêta ; moins devant

¹ Mémoires de Louis XIV, tome II, page 286.

cette triple alliance que devant une autre combinaison très - secrète alors , qui était le traité éventuel de partage de toute la monarchie espagnole, conclu entre lui et l'Empereur, le 29 janvier 1668, en prévision de la mort prochaine du nouveau roi d'Espagne Charles II. Ce traité, entre autres conditions, lui abandonnait la Flandre espagnole tout entière, c'est-à-dire toute la Belgique, dont il venait de conquérir une partie. Aussi, après avoir exposé dans ses Mémoires les raisons pour ou contre cette paix d'Aix-la-Chapelle, il ajoute : « Outre ces raisons, qui pouvaient être alléguées par tout le monde, il y en avait d'autres qui dépendaient purement des vues secrètes que j'avais. Car, à dire vrai, je ne regardais pas seulement à profiter de la conjoncture présente, mais encore à me mettre en état de me bien servir de celles qui vraisemblablement pouvaient arriver¹.... En effet, peu de temps après que j'eus déclaré la résolution que j'avais prise de faire la paix, l'Empereur, convaincu de ma bonne foi, entra en négociation du traité éventuel du partage de l'Espagne, qu'il avait jusque-là rejeté, et l'affaire fut enfin terminée. »

La paix d'Aix-la-Chapelle (1668) servait donc

¹ La mort présumée du jeune et débile roi d'Espagne, Charles II. — Sur le manuscrit des Mémoires de Louis XIV, il y a en marge : « Espagne à partager. »

plus qu'elle n'entravait ses projets ambitieux. Assuré du concours de l'Empereur pour recueillir bientôt une grande partie de la succession d'Espagne, il voulut l'être également de celui du gouvernement anglais, et bien plus, de la coopération active de celui-ci à la conquête de la Hollande qu'il méditait en même temps : double triomphe qui du même coup aurait porté ses États jusqu'aux limites du Rhin ; limites de tout temps convoitées par la politique de la France, comme sa frontière naturelle. Il ne désespéra pas de réussir dans ce hardi projet. Ce fut là l'objet de cette négociation célèbre ouverte avec l'Angleterre immédiatement après le traité d'Aix-la-Chapelle, négociation dont l'agent principal fut la gracieuse et intelligente Henriette, duchesse d'Orléans, sœur de Charles, belle-sœur de Louis, également chérie des deux monarques.

Charles n'avait pas d'ambition politique. La triple alliance n'avait été de sa part qu'une concession momentanée à l'opinion de son pays. Ce qu'il sentait vivement, c'était la gêne du contrôle constitutionnel dans son gouvernement. Désireux de s'affranchir du joug parlementaire, et n'en trouvant pas les moyens chez lui, il ne répugnait pas à les chercher à l'étranger¹. Louis s'en était aperçu lors

¹ Voyez l'Histoire d'Angleterre, par Macaulay, chap. II, p. 151.

du rachat de Dunkerque, et il chercha à mettre à profit cette disposition. La négociation d'Henriette d'Angleterre réussit. Par le traité conclu (22 mai 1670¹, le roi de France promit de fournir au roi d'Angleterre des secours financiers et militaires qui pussent le rendre indépendant de son parlement, à condition que Charles s'obligerait à dissoudre entièrement la triple alliance, à soutenir les droits de la maison de Bourbon sur la monarchie espagnole, et à se joindre à la France contre la Hollande, dans la guerre que nous allions entreprendre contre elle, avec promesse, il est vrai, d'en partager avec lui dans une certaine proportion, les dépouilles.

De ce moment la chaîne fut forgée; Charles descendit au rang de grand vassal, engagé tacitement à ne faire la paix ou la guerre que selon la volonté du gouvernement protecteur, et la France, délivrée du souci que l'Angleterre pouvait lui causer, put marcher avec sécurité à l'accomplissement de ses desseins.

Cette action dominatrice de la France sur l'Angleterre dura pendant tout le règne de Charles II. Nous n'en suivrons pas le détail, non plus que le dédale des négociations et des intrigues où jamais diplomatie ne déploya plus d'habileté, de res-

¹ Voyez le deuxième volume de cette Histoire, chapitre IV, page 341.

sources, de secret et d'astuce pour surmonter chaque jour les obstacles qu'elle rencontrait. Le grand moyen d'influence fut l'argent, non-seulement auprès du roi, mais auprès des ministres et de plusieurs membres du parlement. De temps en temps Charles cherchait à se faire craindre pour se faire acheter de nouveau, et de son côté, Louis animait secrètement le parlement contre lui pour se rendre nécessaire. De cette sorte il tenait en équilibre et en rivalité le pouvoir parlementaire et le pouvoir royal. En suppléant aux subsides que le parlement refusait au roi, et en poussant le parlement à les lui refuser, il les annulait l'un par l'autre, et plaçait ainsi l'Angleterre en dehors pour ainsi dire de la politique européenne. En moins de seize ans, on compte huit de ces traités presque tous secrets, négociés par des femmes, des ministres, des agents protestants ou catholiques¹. Charles, quatre ans avant sa mort, le 24 mars 1681, au moment où Louis XIV s'apprêtait à s'emparer, au milieu de la paix, de Strasbourg, de Casal, et de tous les territoires qu'il se faisait adjuger sur le Rhin, par les chambres dites *de réunion* de Metz et de Brisach, et alors qu'il lui importait si fort que l'Angleterre ne joignît pas sa voix aux plaintes qui allaient s'élever dans toute l'Allemagne, Charles avait consenti à signer une

¹ Histoire de la révolution de 1688, par Mazure.

nouvelle convention par laquelle il s'engageait à ne pas convoquer le parlement de trois ans, moyennant un subside de trois millions la première année, et d'un million cinq cent mille francs les deux autres.

Cette politique avait son danger ; elle pouvait finir par soulever la nation anglaise, et on l'éprouva plus tard. Il y fallait beaucoup de tact et de ménagements ; aussi en avait-on. En attendant, on en tirait de grands avantages, et, sans l'aveugle impéritie de Jacques II qui le perdit, elle aurait pu durer plus longtemps.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'elle était tout entière inspirée par l'intérêt français, et nullement par la passion de l'absolutisme ou du catholicisme, comme l'ont dit les détracteurs du grand roi. M. Macaulay, dans son Histoire, lui rend à cet égard pleine justice. « Louis XIV n'eut jamais l'intention sérieuse, dit-il, d'établir par la force des armes le despotisme et le papisme en Angleterre. D'abord il comprenait combien une croisade contre le protestantisme y serait périlleuse, et épuiserait pour de longues années toutes les ressources de la France, bien mieux employées aux projets plus sûrs d'agrandissements auxquels il tenait. Il n'avait aucun motif non plus de désirer d'assurer aux Stuarts le pouvoir absolu, et n'avait aucun sentiment hostile à l'égard de la constitution anglaise, dont il ne pou-

vait redouter la contagion, car un abîme séparait alors l'esprit public anglais de l'esprit public français. Il était tout entier aux gigantesques projets qui devaient tenir l'Europe dans une continuelle agitation pendant plus de quarante ans, il voulait humilier les Provinces-Unies, et annexer à son empire la Belgique, la Franche-Comté et la Lorraine; ses projets allaient même plus loin. Le roi d'Espagne était un enfant maladif; un jour viendrait, et il pouvait être prochain, où la maison de Bourbon aurait à faire valoir ses droits sur ce vaste empire pour lequel le soleil ne se couchait jamais. Une coalition continentale s'opposerait sans doute à l'union des deux grandes monarchies espagnole et française sous un seul sceptre, mais la France pouvait à elle seule tenir tête à toute coalition continentale; il n'y avait que l'Angleterre qui pût faire pencher la balance. Les destinées du monde dépendaient donc du parti qu'elle prendrait, et rien ne pouvait être plus agréable à Louis XIV que de voir le besoin que les princes de la famille de Stuart avaient de son aide, ainsi que leur disposition à la payer par un entier concours. Il ne laissa pas échapper cette occasion, et se traça un plan de conduite auquel il resta fidèle jusqu'à ce que la révolution de 1688 vint bouleverser toute sa politique. Ce plan consistait à témoigner son désir de voir réussir les desseins de la cour d'Angleterre, à promettre d'amples secours et

à n'en accorder que juste ce qu'il fallait pour entretenir l'espérance, sans qu'il y eût danger ou inconvénient pour lui-même. Son but n'était pas de détruire notre constitution, mais de tenir dans un état de conflit perpétuel les différents éléments dont elle est composée, et faire naître une inimitié irréconciliable entre ceux qui disposaient de la bourse et ceux qui disposaient de l'épée. Pour cela, il employait tour à tour la corruption et la menace à l'égard des deux partis, pensionnait en même temps les ministres de la couronne et les chefs de l'opposition, excitait la cour dans les résistances aux empiétements du parlement, et mettait le parlement sur ses gardes contre les desseins arbitraires de la cour. De cette manière, avec une dépense bien moindre que celle qu'il fit pour bâtir et décorer Versailles et Marly, il réussit à faire de l'Angleterre, durant près de vingt ans, un membre aussi insignifiant du système politique de l'Europe que la république de Saint-Marin¹. »

Tout devait faire croire que le succès qu'avait eu sous Charles II cette politique, plus nationale que scrupuleuse, mais incontestablement très-habile, se prolongerait sous son successeur. Ce que l'amour du repos et du gouvernement facile avait produit

¹ Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II, par Macaulay, tome I, pages 153 et 154.

chez l'un, la passion religieuse et le goût du pouvoir devaient le produire chez l'autre.

Cependant un plan si bien conçu fut renversé tout d'un coup. Il n'y fallut pas moins que la longue et profonde habileté d'un grand homme combinée par le hasard des circonstances avec la faiblesse et l'incapacité d'un autre, combinaison d'où sortit une révolution qui ruina tous les calculs de la politique et de l'ambition française.

Au sein de la Hollande, et comme pour compléter le rôle important qu'a joué ce petit État pendant tout le dix-septième siècle, s'élevait un prince qui devait être le véritable rival du grand monarque français. Avec une apparence faible, un visage pensif et sévère, un extérieur flegmatique et roide, un caractère stoïque et réservé, peu amateur des lettres, des arts et des plaisirs, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, était en toutes choses l'opposé du monarque majestueux et élégant, prodigue et voluptueux, fastueux et aimable, protecteur magnifique des arts et des lettres, qui faisait l'admiration de l'Europe entière. Héritier d'une famille féconde en grands hommes, sa première impression, au sortir de la jeunesse, fut de voir son pays envahi, ruiné, humilié par les armes françaises ; et le premier sentiment de son âme fut la haine pour la France et pour le monarque superbe qui la représentait. Il avait un moment songé à s'embarquer avec sa

nation sur les vaisseaux hollandais, pour fuir au loin le joug de la France, auquel il semblait que rien ne dût échapper. Encore quelques années, et son ambitieux souverain allait ajouter à son empire les Flandres espagnoles, les électorats du Rhin, peut-être l'Espagne tout entière, avec Naples et Milan, le Mexique et le Pérou. Qui l'empêcherait alors de ceindre la couronne impériale, de placer un prince de sa famille sur le trône de Pologne, et de régner seul en Europe? Cette appréhension, qui frappa Guillaume à son début dans la vie, fut le fantôme qui le poursuivit jusqu'à sa mort. Sa constante politique fut de préserver l'Europe de l'asservissement qui la menaçait, et de former, par la réunion de divers États, un faisceau assez fort pour résister à l'ennemi commun¹. « Guillaume, dit Massillon, fut un prince profond dans ses vues, habile à former des ligues et à réunir les esprits, plus heureux à exciter les guerres qu'à combattre, plus à craindre dans le secret du cabinet qu'à la tête des armées; un prince ennemi, que la haine du nom français avait rendu capable d'imaginer de grandes choses et de les exécuter, un de ces génies qui semblent être nés pour mouvoir à leur

¹ Voyez l'Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II, par Macaulay, tome II, chapitre VII, pages 121-140.

gré les peuples et les souverains, un grand homme s'il n'avait jamais voulu être roi¹. »

Mais, quelle que fût la capacité de l'homme, elle n'eût pas suffi, si elle ne se fût rencontrée, comme nous l'avons dit, avec l'incapacité d'un autre, et avec les complications produites par le caractère particulier de la nation anglaise.

Le peuple anglais est un peuple à part. C'est dans son origine et dans la suite de son histoire qu'il faut rechercher la cause de ses révolutions et des institutions qui le régissent.

La nécessité que nous avons déjà signalée², où se trouva l'aristocratie anglaise, à l'encontre de ce qui se passa en France, de s'unir dès l'origine entre elle, et bientôt avec la nation, pour se défendre en commun contre la royauté trop puissante, engendra une longue lutte où le pouvoir royal fut souvent le plus faible, où, à travers beaucoup d'alternatives, et même des périodes de despotisme, la nation s'habitua à tenir en échec l'autorité souveraine, à en triompher quelquefois, à réduire ses prétentions, à diminuer ses richesses, à se créer à elle-même une théorie et des principes sur le vote de l'impôt, sur la participation aux lois, sur la liberté individuelle, sur la responsabilité des minis-

¹ Oraison funèbre de Monseigneur le Dauphin.

² Voyez tome I, page 150.

tres, principes qui, quoique mal définis et violés souvent, s'appliquèrent souvent aussi et ne s'effacèrent jamais. Elle parvint en un mot à se faire un esprit et des mœurs publiques qui ne se formèrent point dans les autres États.

Parmi les causes qui fondèrent avec le temps les libertés de ce pays, on en a signalé une qu'elle dut à sa position insulaire, et qui fut l'une des plus efficaces : ce fut l'absence en tout temps d'armée permanente sur le sol anglais¹. Quand la marche des événements en Europe eut fait de la guerre une science distincte et une carrière à part, on vit apparaître dans certains États des armées régulières et de plus en plus permanentes, qui devinrent bientôt nécessaires à tous, car celui qui en eût manqué se fût trouvé victime de ses voisins. Ces établissements militaires, introduits par la nécessité de la défense, devinrent un instrument puissant entre les mains des souverains, et l'on vit les monarchies tempérées du moyen âge se changer peu à peu en monarchies absolues. L'Angleterre échappa au sort commun. Protégée par la mer contre l'invasion étrangère, et rarement engagée dans les guerres continentales, depuis qu'elle avait renoncé à ses idées de conquête sur le continent, elle n'eut pas besoin de se

¹ Voyez Histoire d'Angleterre, par Macaulay, tome I, chapitre 1, pages 32 et 33.

donner ces troupes régulières indispensables aux autres États ; un petit nombre de soldats, une milice nationale formée par les citoyens, suffisait chez elle au maintien de l'ordre intérieur ; aussi le seizième et le dix-septième siècle la trouvèrent-ils encore sans armée permanente¹. Cette circonstance contribua peut-être plus que toute chose à donner à la nation anglaise une destinée à part. Guidée par ses antiques instincts de liberté, et n'ayant point à se défendre contre les attaques étrangères, elle adopta sur ce point un système de résistance invincible, qui empêcha ses souverains de devenir ses maîtres, et qui fut le secret, dans les temps modernes, du triomphe définitif de ses libertés politiques.

Toutefois ce n'est pas aux seuls Stuarts qu'il faut

¹ A la restauration de Charles II, la belle et redoutable armée formée par Cromwell, et qui avait été si longtemps maîtresse, fut licenciée d'après les mêmes principes. Ce fut Monk lui-même qui décida la question. « Je connais trop bien, dit-il, le parti que j'ai tiré, le parti que tout ambitieux peut tirer d'une armée, pour ne pas conseiller d'abolir à perpétuité cet abus. Il ne peut être que fatal au royaume ; l'Angleterre n'a besoin que d'une bonne marine et de l'exacte observation des lois. (Histoire de la révolution de 1688, par Mazure, tome I, page 31.) — Dans le bill des droits, à l'avènement de Guillaume III, il est dit : qu'aucune armée permanente, *no standing army*, ne pourrait être levée, *could be kept up*, sans l'autorisation du parlement.

imputer les luttes entre le pouvoir et la nation, non plus que les tendances de la couronne à l'arbitraire, ni même cette pensée que le roi pouvait décider en quelque sorte de la croyance de ses sujets. Ces tendances datent de plus loin. Qu'on se rappelle le règne si absolu de Henri VIII, qui changea par un acte du parlement la religion de ses peuples et la religion de ce même parlement, instrument docile de ses volontés ; le règne de Marie qui, non moins absolue que son père, rendit de nouveau l'Angleterre catholique pendant les cinq ans qu'elle gouverna ; celui d'Élisabeth, qui la fit retourner au protestantisme et régna avec autant de hauteur et d'arbitraire que son père et sa sœur. En montant sur le trône des Tudors, les Stuarts purent croire qu'ils possédaient légitimement tous les pouvoirs exercés par leurs prédécesseurs ; mais si ce n'est pas sous eux que la lutte commença, c'est par eux qu'elle finit, et ce fut là leur malheur. C'est sous leur règne que le protestantisme triompha définitivement du catholicisme, et l'omnipotence parlementaire de la royauté. Ils restent marqués du sceau de la défaite, et par là, aux yeux de la foule, coupables du combat.

A l'avènement de Jacques I^{er}, chef de cette dynastie, l'institution divine de la royauté et les droits à jamais inaliénables de la prérogative royale avaient, en Angleterre comme ailleurs, leurs dé-

fenseurs et leurs partisans ; et Jacques I^{er} professait hautement ces principes, combattant de sa plume pour le droit divin, et travaillant à faire triompher les idées qui devaient amener la fin tragique de Charles I^{er}, son fils. Quand Charles II fut rappelé sur le trône, aucune condition ne lui fut faite, et au début tout s'aplanit. L'anarchie avait produit ses conséquences ordinaires : le découragement de la résistance, le besoin, avant tout, du repos, la facilité de la soumission, l'émulation même dans la servilité. L'ascendant de la prérogative royale était hautement professé par un parti nombreux et par l'église anglicane tout entière ; et tout prit le caractère d'une monarchie absolue dans cette ancienne monarchie tempérée. Aidé des secours de Louis XIV, Charles triompha aisément des difficultés intérieures que la méfiance inspirée par son penchant à l'absolutisme, et surtout par le catholicisme de son frère¹, suscitaient à son gouvernement. Lorsqu'il mourut, en 1685, il semblait que l'autorité royale n'eût plus aucune entrave. Aussi l'avènement de Jacques fut-il pacifique et facile, malgré les préventions conçues contre lui à cause de la religion. Ce qui le perdit, ce fut d'être non-seulement catholique, mais ca-

¹ Le duc d'York, frère de Charles II, et héritier présomptif de la couronne, avait embrassé le catholicisme en 1669.

tholique ambitieux pour sa foi. Il fut le martyr, mais le martyr trop peu intelligent de sa conviction religieuse.

Jacques, en effet, n'eut qu'une seule pensée dans tout son règne, celle de rétablir et de faire triompher le catholicisme; et bientôt il n'eut qu'un seul moyen d'exécution dans l'esprit, celui d'arriver à ses fins par la prédominance de son pouvoir et de sa volonté. Pour accomplir ce dessein, qu'approuvait au reste Louis XIV, séduit par l'espérance assez généralement répandue que l'Angleterre tendait alors à un retour vers le catholicisme, Jacques entendait s'appuyer sur le parti épiscopal, qu'il regardait comme dévoué à la royauté, et non, comme il s'y décida plus tard, sur celui des presbytériens et des non-conformistes, qu'il regardait comme de purs républicains; et pour mieux exécuter ces grands changements, il projetait de les commencer par l'Écosse et l'Irlande, afin d'y habituer les esprits avant de s'attaquer à l'Angleterre. Tel était son plan. Chose étrange! ces changements qui firent son crime et sa perte ne sont autre chose que la tolérance universellement invoquée de nos jours. Il ne faisait que devancer les temps; mais quand on gouverne les hommes, il faut, avant tout, savoir ce que les temps comportent. Cet acte juste et généreux en soi fut en effet ce qui le perdit. C'est que la nation ne crut pas à la sincérité du

bienfait, et qu'animée déjà par le fanatisme protestant irrité, elle vit un piège dans cette liberté, qui ne devait être bientôt, croyait-elle, réservée qu'à la seule église du souverain¹. On se défiait encore plus de l'influence de ses conseillers que de lui-même²; puis il entra bien peu dans les esprits de ce siècle, voisin encore des guerres civiles religieuses, que divers cultes pussent être hautement et librement professés dans le même État.

Quoi qu'il en soit, son intention fut d'abord de réaliser ses projets d'accord avec le parlement, et son illusion fut de croire qu'il y réussirait. Mais quand il vit sa résistance, il résolut de se passer de lui³. Son droit de prérogative religieuse, droit inhérent à la couronne d'Angleterre, quoique sans définition précise, aidait encore à le tromper, en

¹ « Ces projets, écrivait Barillon, doivent être accompagnés de beaucoup de prudence, attendu qu'ils recevront de grandes oppositions; car les Anglais craignent que le dessein ne soit de ruiner tout à fait la religion protestante et de ne plus souffrir que la catholique. On craint les persécutions du temps de la reine Marie. » (Dépêches des 26 février, 5 et 25 mars.)

² Barillon écrivait, en faisant allusion à la révocation de l'édit de Nantes : « On ferait tout ce qui se fait en France si l'on pouvait espérer de réussir. » (Dépêche de 1687.)

³ Le parlement, convoqué pour le mois de novembre 1685, n'ayant pas répondu à l'espoir de Jacques II, fut ajourné d'abord au 20 février 1686, puis au 20 décembre, puis au 25 fé-

lui paraissant suffisant pour revêtir d'une sorte de légalité ses actes personnels concernant la religion. N'ayant pu obtenir des chambres la reconnaissance au moins tacite de ce droit, et de la faculté par exemple de pouvoir exempter individuellement certaines personnes des lois pénales, entre autres de celles du *test*¹, il voulut, avant d'en user, s'appuyer au moins d'une décision judiciaire ; et après avoir révoqué quatre juges sur les douze grands juges d'Angleterre pour s'assurer d'un arrêt, il fit dénoncer une contravention à la loi du *test* commise par un colonel, qui aussitôt produisit sa dispense scellée du grand sceau. Le colonel fut à l'instant renvoyé absous (juillet 1686). Alors, fort de la décision des juges, Jacques ne s'occupa plus que de placer les catholiques dans toutes les charges civiles et militaires, exigeant même de ceux qui occupaient

vrier 1687. Quelque peine que l'on se donnât, on ne trouvait jamais le parlement assez bien disposé pour obtenir de lui ce qu'on désirait. Enfin, n'en espérant plus rien, le roi le cassa en juillet 1687. On songeait, en 1688, à faire de nouvelles élections, pour lesquelles on mettait tout en œuvre dans l'espérance d'obtenir un parlement favorable, lorsque la révolution éclata.

¹ On sait que la loi du *test*, votée en 1678, ordonnait que toute personne occupant un emploi civil ou militaire, prêterait au roi le serment de suprématie religieuse, souscrirait une déclaration contre la transsubstantiation, et recevrait publiquement le sacrement selon les rites de l'Église anglicane.

les premières dignités qu'ils se déclarassent catholiques pour les conserver. Il fit plus ; il établit de sa propre autorité la complète tolérance du culte en Écosse (février 1687), où le parlement la lui avait refusée, mais où la prérogative royale était beaucoup plus étendue qu'en Angleterre. Il publia aussi quelque temps après (17 avril 1687) pour l'Angleterre elle-même, une déclaration à peu près semblable, en supprimant toutefois les termes prodigués dans la première, de pouvoir absolu et souverain, et en suspendant seulement l'exécution des lois pénales, « persuadé, disait-il, que le parlement, à sa première réunion, ratifierait cette grande mesure. » Puis, loin de chercher à calmer l'opinion, ou même à la tromper, il l'irritait chaque jour, soit par la construction d'une multitude de chapelles catholiques, soit par la célébration publique dans la sienne du culte catholique, en contraignant les officiers de sa cour d'y assister, soit par la réception solennelle d'un nonce du pape devant lequel il s'agenouilla publiquement, soit par l'admission forcée des catholiques à l'université d'Oxford, soit par de nombreux actes illégaux envers l'Église établie, entre autres le rétablissement de la commission ecclésiastique, sorte d'inquisition créée sous Henri VIII et Élisabeth dans un tout autre but, et qui, par l'étendue de ses attributions, atteignait tout le monde, dominait ar-

bitrairement l'épiscopat, et jetait la confusion dans tous les pouvoirs ¹.

Rien ne l'arrêtait ni ne le troublait, il avançait toujours, sans tenir compte des obstacles, qu'il était résolu de vaincre, et n'écoutant que sa conscience et ce qu'il trouvait de juste et de légitime dans son dessein. En mai 1688, il frappa le dernier coup, en publiant une déclaration qui renouvelait celle de la liberté de conscience et abolissait formellement les lois pénales et le *test*, déclaration qu'il ordonna aux évêques de faire lire en chaire. Ceux-ci s'y refusèrent, comme à une chose contraire aux lois. Sept évêques présents à Londres lui adressèrent une pétition pour motiver leur refus. Alors il invoqua contre eux son droit de suprématie religieuse, les envoya à la Tour, et les fit citer devant les juges du banc royal. Ce fut la mesure la plus funeste. Les évêques furent acquittés (9 juillet 1688) ; l'opinion se souleva, leur élargissement fut un triomphe populaire, et, dans le camp qu'il avait formé à

¹ « Le roi, écrit Barillon, m'a parlé à fond de cette commission, et m'a dit que Dieu avait permis que toutes les lois qui ont été faites pour établir la religion protestante et détruire la catholique, servissent de base présentement à ce qu'il veut faire pour le rétablissement de la vraie religion, et le missent en droit d'exercer un pouvoir encore plus grand que celui qui est exercé par les rois catholiques sur les affaires ecclésiastiques dans leurs États. » (Dépêche du 22 juillet 1686.)

quelques milles de Londres, les soldats se montrèrent animés du même esprit que la nation. Jacques entrevit alors l'abîme qui s'était creusé sous ses pas, et à ce moment même apparut de l'autre côté de cet abîme, la figure impassible et résolue du prince d'Orange qui débarquait sur les côtes d'Angleterre.

Tel est le sommaire des événements qu'il était utile de rappeler pour mieux apprécier quelle part Louis XIV y a prise, ainsi que les relations qui existèrent pendant ce règne, si court et si fatal, entre les deux souverains. Nous allons maintenant en suivre le curieux détail.

Au moment où Jacques II parvint à la couronne, la trêve de Ratisbonne venait d'être conclue (août 1684); tous les griefs soulevés en Europe étaient, sinon effacés, du moins suspendus pour vingt ans, et l'Europe pouvait se croire en possession d'un long repos. Mais la politique de Louis XIV n'avait pas changé à l'égard de l'Angleterre. Il regardait toujours comme chose de première importance de la tenir séparée des puissances continentales, et principalement de la Hollande, comptant user pour cela des mêmes moyens que par le passé, et disposé à profiter selon l'occasion, ou de ses dissensions intestines ou de son concours actif. Le souverain anglais ne comptait pas moins sur lui. Jacques, deux jours après son avènement, s'étant d'abord excusé

auprès de l'ambassadeur Barillon d'avoir osé convoquer le parlement sans consulter le roi de France, « comme il le devait, disait-il, et comme il le voulait faire en tout, » donna nettement à entendre « qu'il espérait bien qu'on ne le laisserait pas à la merci de son peuple, et qu'on le mettrait en situation de se soutenir sans parlement¹. » On parla du subside accordé au feu roi jusqu'au 1^{er} avril 1684, lequel devait être, disait-on, de deux millions, et qu'on désirait qui fût continué sur le même pied². Le roi d'Angleterre devait envoyer le lord Churchill en France, pour en faire la demande formelle ; mais Louis XIV avait prévenu ses vœux. A la première nouvelle de la mort de Charles, il avait envoyé cinq cent mille livres à son ambassadeur « pour assister le nouveau roi dans ses plus pressants besoins³. » Aussi ce ne fut à Londres qu'explosions de recon-

¹ Dépêche de Barillon, du 19 février 1685. — Toutes les dépêches citées dans ce chapitre ont été copiées, avec autorisation, au ministère des affaires étrangères.

² « Me voilà encore employé à vous demander de l'argent, dit le grand trésorier Rochester à Barillon ; je ne le ferais pas si hardiment si je ne croyais que ce sera de l'argent bien employé, et que le roi votre maître n'en saurait faire un meilleur usage. Représentez-lui bien la conséquence de mettre le mien en état de n'avoir besoin que de son amitié et de ne pas dépendre de ses sujets. » (Dépêche de Barillon, du 19 février 1685.)

³ Dépêche du roi du 20 février 1685.

naissance. Il ne fut plus question que de remerciements et de s'en remettre à l'amitié d'un souverain si magnifique. « Il n'appartient qu'au roi votre maître, dit Jacques à Barillon, d'agir d'une manière si noble et si pleine de bonté pour moi ; je ne pourrai jamais en être assez reconnaissant. Dites-lui bien que mon attachement durera autant que ma vie ¹. »

Cependant il ne s'écoula pas un long temps avant que le cabinet anglais insinuât qu'il était nécessaire que le gouvernement français allât plus loin et assurât l'avenir. On allait se trouver en face du parlement ; et il fallait savoir sur quoi compter avant de se lancer dans les entreprises qu'on méditait. Le ministre Sunderland ajoutait « que cela achèverait d'attacher inviolablement Sa Majesté Britannique au roi de France, lui ferait diriger toute sa conduite au dehors pour conserver son amitié et sa protection, l'éloignerait entièrement du prince d'Orange, et même lui suggérerait l'idée d'écarter ce prince de sa succession en ouvrant des espérances à la princesse Anne, qu'on pourrait convertir à la religion catholique ². »

Louis XIV déclina néanmoins l'engagement qu'on lui demandait. Il n'avait pas, il faut le dire, une

¹ Dépêche de Barillon, du 26 février 1685.

² Dépêche de Barillon, du 26 mars 1685.

entière confiance dans les protestations de Jacques II, et déjà il avait blâmé Barillon d'avoir mis tout d'un coup la somme entière de cinq cent mille livres à sa disposition¹. Il recommanda à son ambassadeur de bien observer si Jacques, pour adoucir le ressentiment de ses sujets à l'égard de sa religion, ne serait pas tenté de se désister de son attachement apparent aux intérêts de la France. A cette demande d'un subside régulier, il fit répondre que le dernier traité de subside avait été de deux millions pour la première année, et de un million cinq cent mille francs pour chacune des deux autres, et non de deux millions pour chacune des trois années, ainsi que le prétendaient Jacques II et ses ministres ; que la condition de ce subside avait été l'engagement du feu roi de ne pas assembler son parlement, et de favoriser les intérêts de la France en toute occasion, et principalement alors contre l'Espagne ; que ce subside étant actuellement soldé, il n'y avait plus de traité entre les deux rois, et que rien ne motivait, pour le moment, de stipulations nouvelles. Il ajoutait que son zèle pour la religion catholique et son amitié cordiale et sincère pour Sa Majesté Britannique l'avaient seuls porté, sans qu'il y fût contraint par aucun engagement, à faire ce qu'il avait dernièrement fait ;

¹ Dépêche du roi, du 9 mars 1685.

qu'il conservait les mêmes dispositions, qu'il serait toujours prêt à le soutenir si le parlement lui faisait défaut, sans aucun autre intérêt que l'intérêt commun de leur religion et l'affermissement de son autorité. « Ainsi, continuait-il, le roi d'Angleterre peut suivre dès à présent les mouvements de sa fermeté pour réduire son parlement à lui accorder ce qu'il désire, et ceux de son zèle pour le rétablissement de notre religion, sans crainte que je l'abandonne. » En même temps, et pour preuve, il annonçait à son ambassadeur un envoi de neuf cent mille livres, mais avec défense d'en rien délivrer, si le parlement s'exécutait de bonne grâce et votait les fonds demandés¹.

A ce refus d'un subside régulier, Jacques II ne put dissimuler son désappointement à travers les démonstrations de sa reconnaissance; et Barillon pria le roi son maître d'ajouter encore un million cent mille livres aux neuf cent mille, pour qu'il y eût au moins un fonds de deux millions toujours prêt pendant la session². Louis XIV consentit pour six cent mille livres, mais en renouvelant l'ordre de ne rien donner si le parlement accordait le revenu du feu roi, dont Jacques II s'était mis provisoirement en possession. « Mon intention,

¹ Dépêche du roi, du 6 avril 1685.

² Dépêche de Barillon, du 16 avril 1685.

écrivait-il, est de le secourir de bonne foi, au cas qu'il en ait effectivement besoin pour l'affermissement de son autorité et pour le bien de notre religion, et sans lui demander aucun autre engagement dans mes intérêts que ceux que la gratitude et la bonne foi le pourraient porter à prendre quand les occasions s'en présenteront. Il doit être d'autant plus persuadé de cette vérité, que je ne stipule aucune condition de lui, et que l'intention que j'ai de maintenir la paix dans toute l'Europe ne me laisse pas lieu de croire que j'y puisse trouver assez d'obstacles pour avoir besoin d'aucune assistance étrangère ; mais si son parlement se porte lui-même à faire ce qu'il désire, mon intention est que vous réserviez le fonds que je vous fais remettre jusqu'à ce qu'il me paraisse d'une nécessité pressante de l'employer. Et comme il ne serait pas juste que le roi d'Angleterre tournât à son profit et mit dans son épargne les secours que je lui destine, par les seuls motifs que je viens de vous écrire, il pourra toujours s'assurer de recevoir les mêmes marques de mon affection en cas que la nécessité de ses affaires l'oblige d'y avoir recours¹. » C'est qu'en effet Louis XIV n'avait besoin, pour le moment, d'aucun concours actif du gouvernement anglais, et il ne voulait pas, si le parlement se montrait facile, soit

¹ Dépêches des 24 avril et 9 mai 1685.

pour la concession des revenus, soit même pour les projets catholiques, contribuer par une promesse de subsides pour plusieurs années, à mettre le roi d'Angleterre, déjà solidement établi, encore plus en état de choisir librement ses alliances et sa politique.

Il le voulait d'autant moins qu'il n'était pas sans quelques appréhensions à cet égard, et il recommandait à son ambassadeur « de bien observer les négociations qui pourraient se faire entre les ministres anglais et les ambassadeurs de Hollande pour un traité d'alliance avec les États généraux : « Et prenez garde, ajoutait-il, qu'en agissant d'aussi bonne foi que je fais avec la cour où vous êtes, elle ne prenne ailleurs des engagements contraires à mes intérêts ¹. »

D'Avaux, ambassadeur aux Pays-Bas, avait en effet donné avis qu'il se négociait un renouvellement de traité entre l'Angleterre et la Hollande, auquel Barillon ne voulait pas croire, persuadé par les protestations de la cour de Londres, et insistant pour qu'on s'attachât à tout jamais le roi d'Angleterre par de larges secours. Louis XIV craignait au contraire une tendance de la part de celui-ci à se réunir à ses ennemis, si le parlement se montrait facile et généreux. « Et comme les discours que le public fait tenir au roi d'An-

¹ Dépêche du 9 mai 1688.

gleterre, écrivait-il encore, ne conviennent pas à ce que je dois attendre de lui, vous devez observer bien soigneusement quels sont ses véritables sentiments, en sorte qu'après avoir donné des marques de mon zèle pour le rétablissement de la religion catholique en Angleterre, et de mon amitié pour ce prince, par les secours que je vous fais incessamment remettre, je ne contribue pas davantage, s'il a de mauvais desseins, à le mettre en état de s'opposer à ce qui peut être de ma satisfaction¹. »

Pour bien s'expliquer ces hésitations de part et d'autre, il faut démêler ce que la politique suivie avait de compliqué et même de dangereux. Si le parlement n'osait confier à son souverain les moyens de s'opposer à la France, de crainte qu'il ne se servit de ces moyens pour abolir la religion et les libertés de l'Angleterre; de son côté la France n'osait pas le rendre trop puissant et trop riche, de peur qu'il ne se réconciliât avec son parlement et ne se déclarât contre elle.

Cette crainte, qui avait été fondée sous Charles II, l'était encore davantage sous Jacques. Car il faut rendre justice à ce prince. S'il avait senti, dès le début, qu'il serait obligé, comme son frère, de dépendre de la France, pour ne pas dépendre de son parlement, il avait assez de fierté naturelle pour

¹ Dépêche du 1^{er} juin 1685.

se révolter en lui-même contre cette dépendance. Il avait dit, il est vrai, un jour à Barillon : « J'ai été élevé en France, j'ai mangé le pain du roi de France, et votre maître ne peut douter de mon attachement inviolable à sa personne, ni de mon dévouement à ses intérêts¹. » Mais une autre fois, s'indignant à la pensée de passer pour vassal de cette même France, à propos d'un libelle qui s'exprimait dans ce sens, il disait à Van Citters, ambassadeur de Hollande : « Je suis né Anglais, et je veux que le monde entier le sache bien.... Vassal ! vassal de la France ! monsieur, si le parlement avait voulu, s'il le voulait encore, j'aurais porté, je porterais encore la monarchie à un degré de considération qu'elle n'a jamais eu sous aucun des rois mes prédécesseurs, et votre État y trouverait peut-être sa propre sécurité². » C'est bien ce que Louis XIV redoutait. « D'une nature hautaine et impérieuse, dit l'historien Macaulay, Jacques se permit jusqu'à la fin vis-à-vis de la politique française des boutades et des vellétés d'opposition qui trahirent son impatience du joug français. Mais il était presque aussi abruti, ajoute-t-il, par la superstition que son frère l'était par l'indolence. Il s'était fait catholique romain, et la bigoterie, devenue le

¹ Dépêche de Barillon, du 16 juillet 1685.

² Dépêche de Van Citters, du 27 août 1686, communiquée par d'Avaux à Louis XIV.

sentiment dominant de son esprit étroit et têtu, ne lui permettait pas de croire que, sans l'aide de l'étranger, sa foi pût devenir dominante, ou même être tolérée. Sous l'empire de cette pensée, rien ne lui paraissait plus humiliant dès qu'il s'agissait d'un acte qui avait pour motif les intérêts de la vraie foi¹. »

Aussi y a-t-il deux périodes à observer dans le règne de Jacques II, surtout en ce qui concerne ses rapports avec la France; celle où il espéra que le parlement se prêterait à ses projets, et celle où, persuadé du contraire, il résolut de se passer de lui, et ne vit de ressource que dans l'appui du gouvernement français. Il aurait aimé à jouer un rôle en Europe, et à suivre en cela l'impulsion du parlement, si celui-ci avait consenti à adopter ses plans quant au gouvernement intérieur. Mais le parlement, comme nous l'avons dit, se méfiait trop de ces mêmes plans pour lui accorder des ressources qu'il craignait de voir tourner contre lui². Alors le noble

¹ Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II, par Macaulay, tome I, page 152.

² « En une seule chose le roi sembla d'accord avec le génie de la nation; il est vrai que dans la suite il a prouvé que ce n'était qu'une vaine apparence. Il montra la résolution de soustraire son gouvernement à l'influence française, et de se maintenir sur un pied d'égalité avec l'orgueilleux Louis. Il ne cessait d'assurer les ambassadeurs qu'il tiendrait d'une main plus ferme

désir d'être craint et respecté au dehors céda chez Jacques à un sentiment plus fort, celui d'être maître dans ses États, et d'y accomplir ses projets. Il avait été quelque temps indécis, et avait flotté entre ces deux penchants; d'autant plus que ses velléités d'affranchissement et de dignité nationale étaient vivement excitées par les puissances continentales dont il recevait les instances avec une vanité satisfaite.

A cette époque en effet, le bruit commençait à se répandre que le prince d'Orange s'armant des nouveaux griefs qu'avait fait naître contre la France cette réunion insolente de tant de territoires, depuis la paix de Nimègue, bien que l'Europe s'y fût résignée par la trêve de 1684, le bruit se répandait, disons-nous, que le prince d'Orange travaillait à organiser une grande confédération qui comprendrait les deux branches de la maison d'Autriche, les Provinces-Unies, le royaume de Suède et l'électorat de Brandebourg¹. On souhaitait vivement que

que ne l'avait fait son prédécesseur, la balance de l'Europe. » Burnet, Histoire de mon temps, tome IV, page 19.

¹ Dépêches de d'Avaux, 6, 16 août 1685. Cette ligue, appelée la ligue d'Augsbourg, fut définitivement conclue un an après, en juillet 1686. — Dans sa dépêche du 25 octobre 1685, Barillon donne avis qu'il est informé, par le roi d'Angleterre lui-même, du dessein d'une ligue protestante entre les États généraux, l'électeur de Brandebourg, la maison de Brunswick,

le roi et le parlement d'Angleterre se missent à la tête de cette confédération ; des négociations tendantes à ce but avaient été ouvertes, et l'Espagne, entre autres, avait proposé à Jacques de faire une étroite alliance avec elle¹. Jacques ajourna ses résolutions et ses réponses jusqu'après la réunion du parlement. Si le parlement approuvait son plan de gouvernement intérieur, rien ne l'empêcherait d'intervenir dans la lutte continentale qui se préparait. Si le parlement, au contraire, lui faisait obstacle, il renoncerait au grand rôle d'arbitre entre les nations rivales, implorerait de nouveau l'assistance de la France en se soumettant à sa direction, et se consolerait de cette infériorité par le triomphe de la pensée à laquelle il subordonnait et sacrifiait toutes choses : le triomphe de sa religion².

Toutes les puissances continentales, les catholiques comme les protestantes, et jusqu'au pape lui-même, désiraient, dans leurs vues politiques, que Jacques restât en bons termes avec son parlement et sa nation, et toutes lui conseillaient la modération dans ses actes. En effet, avec le soutien de l'Angleterre, on pouvait encore résister à l'ascen-

l'électeur de Hesse, celui de Saxe, le roi de Danemark ; ligue, disait-il, qui, sous l'apparence de l'intérêt protestant, n'est au fond dirigée que contre la puissance française.

¹ Dépêche de Barillon du 23 octobre 1683.

² Histoire de Macaulay, tome II, page 2. — Mazure, tome II.

dant écrasant de la France, mais on ne pouvait compter sur ce soutien que si elle était unie à l'intérieur. La France, au contraire, avait intérêt à ce que le roi et le parlement fussent divisés, à ce que l'Angleterre restât agitée et impuissante; et pour cela il fallait se montrer disposé à secourir Jacques pour le soutenir contre son parlement, et pour l'aider dans ses projets favoris en faveur du catholicisme.

« J'ai déjà eu l'honneur de vous dire plusieurs fois, monseigneur, écrivait M. de Bonrepas à M. de Seignelay, que le principal fondement des affaires de ce pays-ci roule sur la religion; car si le roi veut se contenter de vivre en catholique relâché, et qu'il abandonne les projets qu'il a faits pour établir la religion catholique en son royaume, le parlement lui donnera tout l'argent qu'il voudra, et ses principaux ministres, qui sont les amis du prince d'Orange, étoufferont son ambition et son inquiétude naturelle pour le faire bien vivre avec le roi d'Angleterre, l'obligeant à attendre patiemment sa mort pour lui succéder. Il arrivera de là une grande liaison entre ce royaume et la Hollande, un renouvellement de traité avec l'Espagne, et toutes les autres choses qui peuvent contribuer à aliéner le roi d'Angleterre d'avec le roi, et à lui faire comprendre qu'il peut se passer de la France¹. »

¹ Dépêche du 31 janvier 1686.

Telles étaient donc, dans ces premiers temps, les dispositions réciproques et les rapports assez compliqués des deux couronnes : d'un côté, sollicitations humbles et tant soit peu perfides ; de l'autre, générosité intéressée, avec grande attention à ne pas être dupe.

Au moment de l'insurrection de Monmouth¹ (mai 1685), Jacques avait renouvelé ses instances pour obtenir de nouveaux secours, les yeux attachés sur ces un million cinq cent mille livres qui étaient entre les mains de Barillon ; mais Louis XIV, voyant en ce moment la bonne disposition des deux chambres, ne trouvait point du tout qu'il fût nécessaire d'y ajouter ses prodigalités. « C'est la bonne fortune du roi d'Angleterre qui lui amène le duc de Monmouth, écrivait-il à Barillon, je ne vois rien qui vous presse maintenant d'employer des fonds uniquement destinés à faciliter l'exécution de ses desseins pour le rétablissement de notre religion dans ses États. Il serait absurde que je retirasse aux autres grandes dépenses que je suis obligé de soutenir, pour aider le roi d'Angleterre quand le parlement et sa victoire le mettent au-dessus de ses affaires. Quand il sera dans l'embarras, qu'il ne doute pas

¹ Fils naturel de Charles II, exilé en Hollande, et qui venait de débarquer en Angleterre, où il s'était mis à la tête d'un soulèvement contre Jacques pour s'emparer de la couronne.

de moi¹. » Louis XIV restait toujours préoccupé des intelligences qu'on cherchait à entretenir entre le roi d'Angleterre et le prince d'Orange, quoique Barillon, confiant dans les protestations du roi et de Sunderland, son ministre, cherchât à le rassurer. « Sa Majesté Britannique, écrivait Barillon, ne veut que donner au public une apparence de liaison avec les États généraux pour plaire aux Anglais et au parlement. Les Espagnols se flattent pareillement d'un penchant secret du roi d'Angleterre en leur faveur, mais le roi ne leur donne que de vaines démonstrations². » Louis XIV, très-éveillé sur ce point, et très-attentif observateur de ce qui se passait en Europe, n'en écrivait pas moins à son ambassadeur en ce même mois d'août 1685 : « Observez bien toujours quelles sont les mesures que le roi prend avec le prince d'Orange, et s'il ne se négocie pas quelque traité de nouvelle alliance entre le roi et les États généraux³. » C'est qu'en effet la négociation qu'il soupçonnait touchait à son terme.

Le 27 août 1685, un mois après la victoire remportée à Sedgemoor sur Monmouth⁴, les États

¹ Dépêche du roi, du 26 juillet 1685.

² Dépêche du 9 août 1685.

³ Dépêche du roi, du 3 août 1685.

⁴ Le duc de Monmouth fut pris et exécuté après jugement. En annonçant la victoire remportée sur lui, Barillon écrivait

généraux et l'Angleterre, sans faire à Barillon aucune communication préalable, signaient un traité renouvelant celui d'alliance défensive de 1667 et celui de commerce de 1678. La prompté défaite de l'insurrection de Monmouth avait enflé le cœur de Jacques, et réveillé ses rêves de puissance et de gloire. Dès le mois de juin, il avait fait sentir aux Provinces-Unies qu'aussitôt le calme rétabli en Angleterre, il montrerait au monde combien peu il craignait la France. Louis XIV était justement mécontent du mystère qu'on lui avait fait de ce traité avec la Hollande et de ce rapprochement dont il jugeait fort bien les conséquences. « Quand Charles II conclut le traité de 1678, que Jacques II renouvelle en ce moment, écrivait-il à son ambassadeur, il était en mésintelligence ouverte avec la France, et cependant, lorsqu'il se fit une réconciliation entre nous, il a suivi mes inspirations sur la manière de l'interpréter. Pourquoi donc aujourd'hui renouveler ce traité sans que rien y oblige le roi d'Angleterre ? N'est-ce pas donner au prince

à Louis XIV : « Si M. le duc de Monmouth s'était pu cacher
« ou sauver, sa dernière action lui a acquis une telle réputation
« parmi les Anglais, qu'il aurait pu attirer beaucoup de gens
« à lui toutes les fois qu'il se serait montré aux peuples. Tous
« les Anglais presque sont au désespoir de voir régner sur eux
« un roi catholique. Tous les protestants zélés vont mettre leur
« espoir au prince d'Orange. » (Dépêche d'août 1688.)

d'Orange le moyen de faire une ligue et de troubler le repos de l'Europe ? J'en ai été d'autant plus surpris, qu'il ne m'a pas paru dans toutes vos lettres qu'on vous en ait donné aucune part, et je trouve que les ministres étrangers ont beaucoup de raison de ne pas le regarder comme une simple formalité, ainsi que la cour où vous êtes veut vous le persuader. J'estime au contraire qu'elle jette par là le fondement d'une ligue qui donnera courage à ceux qui ne peuvent souffrir le repos dont l'Europe jouit à présent ; que les États généraux qui voulaient demeurer dans une parfaite neutralité, ou plutôt le prince d'Orange et le pensionnaire Fagel, parlent à présent d'un renouvellement d'alliance avec l'Empereur, le roi d'Espagne et celui de Suède ; que l'électeur de Brandebourg est sur le point de conclure son traité avec eux, et que cette disposition où le roi d'Angleterre témoigne être de renouveler les traités du feu roi son frère, non-seulement avec les États généraux, mais aussi avec l'Espagne, fait dire aux ministres de cette couronne que ce prince est déjà entièrement dans leurs intérêts¹. »

Il en était de même de la négociation avec l'Espagne. Jacques la cachait avec soin aux agents français, mais Louis XIV, qui avait la diplomatie

¹ Dépêche des 24 et 30 août 1685.

la mieux servie de l'Europe, ne l'ignorait pas, et il écrivait à Barillon dans ce même mois d'août : « J'apprends aussi de plusieurs endroits que les Espagnols comptent beaucoup sur le penchant que ce prince témoigne à favoriser leurs intérêts, et vous devez bien prendre garde au traitement qu'il fait à l'ambassadeur d'Espagne, si ce dernier a de plus fréquents entretiens avec le roi ou avec ses ministres, et s'il y a apparence à quelque renouvellement de traité entre l'Espagne et l'Angleterre¹. » Il arriva même qu'au moment où le parlement allait se réunir, en novembre 1685, l'état des choses parut assez grave à Louis XIV, pour qu'il crût devoir recourir à son ancien procédé, et écrire à son ambassadeur cette dépêche importante qui donnerait à elle seule le secret de la politique systématiquement suivie depuis vingt ans à l'égard de la Grande-Bretagne :

« Versailles, le 19 novembre 1685.

« J'apprends par les dernières lettres de Madrid, que ce qui éloigne le conseil d'Espagne de faire raison sur les justes plaintes de mes sujets est l'espérance dont les ministres espagnols se flattent d'attirer bientôt le roi d'Angleterre dans les intérêts de la maison d'Autriche, et de faire

¹ Dépêche du 3 août 1685.

avec lui un traité d'association. On ajoute même qu'on croit que ce prince ne diffère à y entrer que jusqu'à ce qu'il ait obtenu de son parlement ce qu'il a résolu de lui demander dans la prochaine assemblée. C'est ce qui vous doit obliger à renouveler vos soins et votre application à bien pénétrer les véritables desseins de la cour où vous êtes, et examiner tous les partis qu'il y aurait à prendre, en cas de changement, pour le bien de mon service ; car comme je serai toujours bien aise de contribuer au bon succès des desseins du roi d'Angleterre, tant qu'ils ne tendront qu'à l'augmentation de notre religion, à l'affermissement du repos public, et à celui de son autorité, je dois vous dire aussi, pour votre instruction particulière, que je ne serai pas fâché qu'il trouve dans son parlement des obstacles à ses projets, quand je reconnaitrai qu'il voudra prendre des mesures avec mes ennemis, pour, par là, leur donner la hardiesse de troubler la paix que j'ai rétablie par les derniers traités. Ainsi vous devez bien observer quelle est la disposition des esprits des principaux membres du parlement, et quel est le penchant de ceux qui auront le plus de crédit dans cette assemblée, en sorte que, sans donner aucun prétexte au roi d'Angleterre de se détacher des sentiments de reconnaissance qu'il croit devoir aux témoignages d'amitié que je lui ai donnés avant et depuis son

avènement à la couronne, vous puissiez, s'il s'en éloigne, laisser entrevoir aux parlementaires les plus attachés à la conservation de leurs droits et privilèges, que les liaisons que j'ai avec le roi leur maître, ne sont pas assez fortes pour leur nuire, et qu'ils peuvent agir avec liberté et sans craindre ma puissance. Mais comme vous jugez bien qu'il importe extrêmement au bien de mon service que votre conduite soit si mesurée, si sage et si prudente qu'elle ne puisse donner aucune prise contre vous, vous devez sur toutes choses vous appliquer à connaître le terrain avant que de faire aucune tentative qui puisse nuire à mes intérêts. Même vous ne devez faire aucune démarche dans une négociation si délicate et si dangereuse qu'après que vous m'aurez donné avis de ce que vous aurez reconnu des intentions de la cour où vous êtes, et que je vous aurai donné de nouveaux ordres. Il est bon cependant que vous vous serviez de toutes les occasions qui se présenteront, pour insinuer adroitement au roi d'Angleterre l'intérêt qu'il a d'employer son autorité au rétablissement de la religion catholique et de ne la pas laisser plus longtemps exposée à toutes les lois pénales qui ont été faites contre elle dans les règnes précédents. »

L'ambassadeur n'eut pas besoin de se donner tant de peine. Le roi d'Angleterre se chargea lui-

même de calmer les inquiétudes du cabinet français, en s'aliénant tout d'abord ce parlement réuni en novembre 1685¹, par la conduite hautaine et imprudente qu'il tint à son égard, et par les projets d'abolition du test, de révocation des lois pénales et de tolérance religieuse qu'il ne dissimula plus.

Cela changea la face des affaires. Jacques eut bien pendant quelque temps encore une conduite équivoque à l'égard de la France. « On a ici l'opinion, écrivait Barillon à Louis XIV, que la liaison du roi d'Angleterre avec Votre Majesté n'est pas si étroite que du temps de son frère ; que, s'il y a du refroidissement, il vient du roi d'Angleterre qui n'est pas si docile que le feu roi, et qu'on croit plus entêté de ce qu'on appelle les véritables intérêts et l'honneur de l'Angleterre. On le croit flatté de l'envie de tenir la balance de l'Europe et d'être regardé comme seul capable de mettre des bornes à la puissance de Votre Majesté et à ses desseins. Je ne doute pas qu'il ne se soit laissé flatter quelquefois de ces discours². » Mais, après la vaine tentative qu'il venait de faire auprès de son parlement, Jacques ne chercha bientôt plus que le moyen d'en

¹ Le parlement fut prorogé le 20 novembre 1685 au 10 février suivant, et plusieurs fois ensuite comme nous l'avons dit plus haut.

² Dépêche du 13 décembre 1685.

trionpher, et d'accomplir par autorité ce qu'il ne pouvait obtenir du consentement de ses sujets. De ce moment, il détourna sa vue du continent, tous ses soins ne tendirent qu'au triomphe prompt et définitif du catholicisme, et par conséquent il ne fut plus question de songer à d'autre appui ni à d'autre alliance qu'à l'appui et à l'alliance du gouvernement français.

Celui-ci d'ailleurs ne négligeait rien pour conserver son influence. Il avait mis dans ses intérêts le comte de Sunderland devenu ministre principal, auquel il payait une pension considérable ; et outre l'ambassadeur Barillon, il avait à Londres un autre agent, M. de Bonrepaus, intendant général de la marine et envoyé à la fin de 1685 avec une mission ostensible, pour poser les bases d'un traité de commerce et de neutralité à l'égard de l'Amérique, et une mission secrète qui avait pour objet d'étudier l'état de la flotte et des arsenaux, de faire des ouvertures aux réfugiés huguenots pour les engager à rentrer en France et d'observer quelle était en réalité la tendance politique du gouvernement ¹. Lors d'un second voyage qu'il fit en mai 1687, M. de Bonrepaus écrivait à M. de Seignelay : « Je me

¹ M. de Bonrepaus arriva à Londres le 28 décembre 1685, et en repartit le 1^{er} mai 1686, pour se rendre en Hollande. Il retourna en Angleterre dans le courant de 1687, et y revint encore en 1688.

suis instruit à fond, monseigneur, de tout ce qui regarde cette cour et je puis vous en dire à présent tout le détail. Les affaires y ont changé de face depuis l'année passée. Le roi d'Angleterre a fixé ses projets. Il lui est fort important pour l'exécution de ceux qui regardent le dedans de ses États de faire tout son possible pour maintenir la paix dans l'Europe. Il me fait l'honneur de me continuer les mêmes bontés qu'il avait pour moi l'année dernière. Il trouve bon, non-seulement que je prenne la liberté de l'entretenir, mais il me témoigne souvent le souhaiter. Il me parle de toute sorte de choses, mais principalement de la religion ; il admire continuellement la piété et toutes les grandes actions du roi, sa fermeté et sa bonne conduite dans l'exécution de ses projets et cet ordre merveilleux qu'il a établi dans son royaume. Il m'a fait raconter plusieurs fois tout ce qui s'est passé dans la dernière maladie de Sa Majesté¹ et m'a dit souvent qu'il aimait sa personne, respectait ses vertus. Il n'y a rien qui le retienne davantage dans le penchant qu'il a pour les femmes, que l'exemple de Sa Majesté. Il lui est échappé de dire : « Il est plus jeune que moi et je n'ai pas tant de pouvoir sur ma volonté que lui. » Il fait pourtant tout son possible pour cacher les faiblesses qu'il peut avoir de ce côté-là, mais les gens

¹ Maladie de la fistule qu'eut le roi à la fin de 1686.

qui l'observent de près sont persuadés qu'il voit des femmes obscures dans son petit appartement à Whitehall et quelquefois à Saint-James où il va seul. Néanmoins la reine paraît assez tranquille sur ce sujet. Il vit parfaitement bien avec elle, quoiqu'il lui donne beaucoup moins de part dans les affaires qu'il ne lui en donnait l'année passée. Milord Sunderland tient ici le premier rang parmi ses ministres. Le roi d'Angleterre connaît bien le caractère de M. Sunderland qui est ambitieux et capable de tout sacrifier à son ambition, et quoiqu'il n'ait pas une grande confiance en lui, il s'en sert parce qu'il est plus dévoué qu'un autre et qu'il s'abandonne absolument à suivre tous les sentiments de son maître pour l'établissement de la religion catholique, quoiqu'en son particulier il n'en professe aucune et en parle fort librement. Ce qui paraît au public de la faveur de M. Sunderland n'empêche pas qu'il ne soit dans une grande dépendance du père Peters¹ qui seul a l'entière confiance du roi d'Angleterre. Le renvoi de M. Rochester² et l'obligation où on a mis tous les officiers qui étaient membres des deux chambres à se déclarer ouvertement et par avance

¹ Jésuite et confesseur du roi.

² Le comte de Rochester était le chef du parti modéré dans le cabinet, et pour l'en faire sortir le roi avait supprimé au commencement de l'année la charge de trésorier qu'il remplissait.

pour la révocation du *test*, lesquels se sont retirés quoiqu'ils continuent de venir à la cour, et se sont jetés dans les cabales, disant qu'on leur demanderait bientôt de changer de religion et qu'on prétendrait les y forcer, toutes ces affaires sont les plus mauvaises que le roi d'Angleterre ait pu faire pour lui, et les meilleures pour la France, car le tour qu'on y donne ôtant entièrement la confiance à ses sujets et l'espérance qu'ils avaient de n'être point inquiétés dans leur religion, met Sa Majesté Britannique dans l'absolue nécessité de ne se pouvoir point passer du roi.

« Le prince d'Orange qui entretient toujours un grand parti ici avait pour but de faire proposer au roi d'Angleterre, dans la première assemblée du parlement, de se contenter de vivre en catholique, d'y faire vivre tous ceux qui auraient voulu y vivre volontairement, sans toucher aux lois établies et que moyennant cela on lui donnerait une augmentation considérable de revenu fixe sa vie durant, et tout l'argent qu'il demanderait pour entretenir une armée navale considérable, avec laquelle il se rendrait l'arbitre de l'Europe, ruinerait le commerce et la navigation de la France et empêcherait son élévation par-dessus les autres nations. Ensuite de cela, il voulait exciter le parlement à demander qu'on obligeât le roi à rendre toutes les conquêtes qu'il a faites depuis le traité des Pyrénées, et à re-

mettre les choses au même état qu'elles étaient en ce temps-là. Il y avait peu de gens qui ne donnassent dans ce vain projet qui a été assez connu par ceux qui ont commerce avec les parlementaires, mais le prince d'Orange l'a vu évanouir dans cette dernière occasion, qui a fait croire à tout le monde que le roi d'Angleterre, ayant commencé, comme ils le prétendent, à leur manquer de parole, ne se servirait de l'argent qu'ils lui donneraient que pour les contraindre à abjurer leur religion¹. »

Ainsi donc, le roi d'Angleterre après avoir tâté le parlement et quelque temps hésité, avait pris son parti dans le courant de l'année 1686; il ne voulait plus désormais que s'appliquer au soin de rétablir la religion catholique dans ses États et s'abstenir de toute participation à ce qui se tramait en Europe. Il s'en était même expliqué ouvertement. « Je ne suis pas en position, avait-il dit à l'ambassadeur d'Espagne, de m'occuper de ce qui se passe à l'étranger. Je ne veux songer qu'à bien établir mon autorité chez moi et à mettre la religion catholique en sûreté; on ne doit donc pas s'attendre à ce que j'entre dans aucune mesure qui puisse troubler le repos de la chrétienté et me jeter dans des embarras qui empêcheraient le succès de mes des-

¹ Dépêche de juin 1687.

seins¹ ; » et quelques jours après, il annonçait la même résolution aux États généraux².

Dès lors, le cabinet français n'eut plus d'inquiétude ; son influence était assurée à Londres, et il ne craignait plus d'y voir triompher ses rivaux. Mais il trouva son écueil dans son succès même. Le roi d'Angleterre alla trop vite et trop loin, et la politique française vit à la fois, comme nous l'avons dit, ses plans forcément renversés, et par le mouvement de tout un peuple, et par l'aveugle impéritie de Jacques, et par la profonde habileté de Guillaume.

C'est ici qu'apparaît au grand jour le rôle important de ce prince, qui n'était pas un prince étranger pour les Anglais. Il avait épousé, au grand déplaisir de la France, et dans un moment de refroidissement de l'Angleterre avec elle, la fille aînée de Jacques II, alors duc d'Yorck, et Jacques n'ayant pas d'enfants mâles, la princesse d'Orange sa fille se trouvait héritière présomptive de la couronne. Il en résultait pour son mari une sorte de droit à se mêler des affaires d'Angleterre et il en résultait aussi des rapports naturels et qui pouvaient devenir intimes entre Jacques II et lui ; double obstacle qu'avait à combattre la politique de Louis XIV, et double avantage

¹ Barillon, dépêches des 14 mars et 16 avril 1686.

² Barillon, dépêches du 1^{er} et du 22 avril 1686.

que trouvait celle du prince d'Orange pour ses projets futurs.

Guillaume, inflexible protestant, avait les yeux sur l'Angleterre, comme sur le principal instrument de ses combinaisons européennes, et la nation anglaise, alarmée dans sa foi protestante, avait les yeux sur Guillaume comme sur son refuge, au moins dans l'avenir, contre les entreprises catholiques de Jacques II. Aussi la Hollande devint-elle bientôt le foyer d'intrigues des divers partis anglais.

Jusque-là, néanmoins, Guillaume n'avait manifesté d'autre dessein que celui d'attirer le cabinet anglais dans une coalition contre la France et celui d'empêcher que la princesse sa femme ne fût exclue du trône d'Angleterre. Mais, voyant de jour en jour le droit héréditaire de la princesse plus menacé par les progrès du parti catholique exalté, il renouvela d'abord, et à diverses reprises, les efforts dont parlait M. de Bonrepas dans sa dépêche, pour se rapprocher de son beau-père et lui faire abandonner ses projets religieux¹ ; puis voyant ses efforts inu-

¹ « Il y a à la cour une cabale qui voudrait détourner le roi d'Angleterre de ses projets et l'assurer que le parlement lui donnerait de grandes sommes s'il voulait y renoncer, mais il ne l'écoute pas.... Je sais qu'il parla à quelques-uns, il y a quelques jours, et leur dit qu'il aurait pu, s'il l'avait voulu, se mettre en un état de puissance et de grandeur qui aurait

tiles, il songea évidemment à prendre des mesures en vue des événements qu'il prévoyait.

Son premier soin fut de s'attacher son propre pays et principalement la province de Hollande et la ville d'Amsterdam où se trouvait le point d'appui de l'opposition que la politique française avait constamment fait agir contre lui¹. Sans obtenir d'abord l'augmentation de forces maritimes qu'il aurait souhaitée, il parvint du moins à effrayer assez les États généraux sur le développement de la marine anglaise, et sur les projets supposés de l'Angleterre unie avec la France, pour que ceux-ci se décidassent à députer un exprès à Jacques II, à l'effet d'obtenir des explications.

Cet envoyé, nommé Dykvelt, n'était au fond que l'agent du prince, et il reçut de lui, dans son intérêt personnel, une double instruction : celle de faire de nouvelles tentatives pour le rapprocher, s'il se pouvait, de son beau-père ; et, dans le cas probable où il ne réussirait pas, celle de bien observer les

été plus considérable que celle d'aucun de ses prédécesseurs, mais que l'avantage de la religion l'avait emporté sur toutes les autres considérations, et qu'après avoir hasardé trois couronnes, en se déclarant catholique, il était résolu de ne pas se démentir et d'employer le pouvoir que Dieu lui a mis en main pour l'établissement de la vraie religion. » (Dépêche de Barillon, du 25 mars 1686.)

¹ Histoire de la révolution de 1688, par Mazure.

forces militaires et maritimes du gouvernement anglais, la situation des différents partis, ce qu'on pouvait attendre de chacun d'eux, et enfin de nouer des relations avec tous ces partis. Le rapprochement entre Jacques et le prince d'Orange fut bientôt reconnu impossible. La condition en eût été la soumission absolue du prince à tous les dessein de son beau-père et son propre engagement à soutenir la révocation des lois pénales et du test. Dykvelt dut alors se consacrer tout entier à la deuxième partie de ses instructions et ne négligeant rien de ce qui pouvait assurer les intérêts de son prince, il organisa en sa faveur une forte opposition, ou, pour mieux dire, une conjuration qui se mit sur-le-champ à agir.

Lorsqu'il fut rappelé par les États généraux (en juin 1687) il était en mesure d'instruire Guillaume de toutes choses; il avait vu et apprécié les dessein formés pour rendre la princesse de Danemark catholique, et lui faire passer la couronne¹, la

¹ « La connaissance que j'ai des sentiments du roi d'Angleterre à l'égard du prince d'Orange, me donna occasion de demander à l'envoyé de Danemark, que je connais particulièrement, s'il croyait que le prince Georges fût homme à songer à faire succéder la princesse sa femme à cette couronne, au préjudice de la princesse d'Orange, ce que je croyais praticable. Cet envoyé m'a dit que depuis quelque temps il en avait touché quelque chose.... J'ai parlé aussi quelquefois au roi

résistance de cette princesse, la nullité de son mari, le peu d'espérance d'un héritier pour la reine, l'aversion et la frayeur qu'inspirait la toute-puissance du parti catholique sur le roi, l'entêtement de celui-ci dans ses projets, son imprudente animosité contre l'Église anglicane, la froideur et la défiance des dissidents pour la tolérance qu'on leur offrait, les inquiétudes mêmes des catholiques modérés, enfin le mécontentement général et la conspiration qui se formait comme d'elle-même en faveur du prince d'Orange, et que Dykvelt avait encouragée et étendue, faisant en son nom des promesses à tous les partis. Son dernier entretien avec Jacques II avait été de part et d'autre vif et pressant. « Ce n'est point au prince d'Orange, avait dit Jacques, à s'alarmer de ce que les édits de tolérance pour l'Écosse établissaient les bases de l'autorité absolue, puisqu'il était son successeur immé-

d'Angleterre de ces vues de conversion qui le flattent extrêmement, et quand on connaît le dedans de cette cour aussi intimement que je la connais, on peut croire que Sa Majesté Britannique donnera volontiers dans ces sortes de projets. » (Dépêche de M. de Bonrepas, 28 mars 1686.) Barillon avait déjà écrit dans le même sens en 1685. Le roi lui avait répondu le 16 avril de la même année. « Il est bien à souhaiter que ledit roi puisse porter la princesse Anne sa fille à embrasser la religion catholique; mais il n'y a pas lieu de croire qu'il puisse éloigner par ce moyen la princesse d'Orange de la succession. »

diat, et qu'il hériterait d'un pouvoir sans entraves. Le prince a trop de préjugés contre les catholiques, ajoutait-il; l'intérêt de la royauté ne permet pas qu'ils soient abandonnés plus longtemps à l'oppression. Ne sont-ils pas les plus fidèles serviteurs de la couronne? Peut-on laisser dans une oppression légale ceux des sujets qui sont restés fidèles à l'ancienne et véritable religion du royaume? D'ailleurs, la religion n'était que le prétexte des lois violentes portées contre eux. Ces lois n'avaient au fond d'autre motif que l'affaiblissement de l'autorité royale; le serment du test n'avait-il pas été inventé contre lui-même, Jacques, et pour l'exclure du trône sous le prétexte d'une conjuration imaginaire de papistes? Pouvait-il se croire en sûreté tant que les gens de sa religion seraient exclus de tous les emplois? n'y avait-il pas pour la nation quelque chose d'incompatible entre la fidélité à son roi et la déclaration que la religion qu'il professe est pleine d'idolâtrie? Quant aux lois pénales, du moment où son autorité lui donnait le pouvoir de les suspendre, sa conscience l'y obligeait; il était de la justice de ne pas laisser après lui cet instrument de vengeance contre ses amis les plus dévoués. Quand il ne serait plus, ses successeurs feraient ce qu'ils jugeraient à propos, et il s'en remettait à la Providence. Quant aux bruits qu'on avait répandus au sujet de sa succession, c'était autant d'artifices

des factieux qui voulaient alarmer ses véritables successeurs. Il était incapable d'une pensée aussi contraire à la justice qu'à sa tendresse pour sa fille; mais ni elle ni le prince ne pouvaient, sans lui déplaire, s'opposer à ses desseins qui étaient invariables. Leur devoir était de mériter par une soumission entière la continuation de son amitié. » Telle est la substance du langage que Jacques tint à Dykvelt.

Celui-ci exposa en réponse les griefs et les alarmes des protestants. « Ils croient, dit-il, que leur religion sera dans un extrême péril, si par la révocation des lois pénales et du *test*, Sa Majesté peut admettre indifféremment tous les catholiques dans toutes les charges; ils sont persuadés que si ceux-ci entrent dans le parlement et sont rétablis dans la chambre haute où le roi pourra créer autant de lords qu'il voudra, le parlement se trouvera entièrement dépendant du roi, et qu'alors on prendra des résolutions et des mesures auxquelles on n'oserait pas même songer aujourd'hui. Le parlement voudra à son tour exclure ceux qui ne seront pas de la religion régnante. Puis les catholiques ne voudront plus retomber sous l'autorité d'un roi protestant; puis la perte de la religion entraînera peut-être celle de la liberté. Ces alarmes, ajoutait-il, ne sont que trop justifiées par les maximes connues des catholiques, par l'exemple récent donné en France, par

le pouvoir que le roi s'attribue de suspendre des lois qui ne peuvent être abrogées que par le parlement. Il était encore temps de faire cesser les inquiétudes publiques et de regagner la confiance générale, en renonçant à la révocation du test. Le prince et la princesse pouvaient-ils d'ailleurs se prêter aux conseils imprudents des prêtres qui entouraient Sa Majesté ? Pouvaient-ils, dans l'intérêt même de Sa Majesté, s'exposer à perdre leur crédit sur l'esprit du peuple ? Si le prince d'Orange se déclarait absolument favorable aux catholiques, la nation actuellement soumise parce qu'elle se rassurait sur l'avenir, ne rechercherait-elle pas des remèdes extrêmes pour prévenir la ruine de sa religion¹ ? Quant aux lois pénales, il en distinguait de deux sortes : il pouvait bien ne pas s'opposer à l'abolition de ces lois cruelles qui remontaient au temps d'Henri VIII et d'Élisabeth et qui frappaient les catholiques de proscription, persuadé qu'on ne doit faire violence à aucun chrétien dans sa conscience et prêt à tolérer les papistes en Angleterre aux conditions auxquelles on les tolérait en Hollande, c'est-à-dire sans culte public ; mais il s'opposerait toujours à l'abolition du *test* et des lois par lesquelles les catholiques sont exclus du parlement et de tous emplois ecclésiastiques, civils et

¹ Dépêche de M. de Barillon et de Bonrepaus, 12 juin 1687.

militaires, indispensable garantie de la religion protestante. »

Ce moment fut celui de la rupture, et le retour de Dykvelt décida de la fortune de Jacques II en fixant la résolution du prince d'Orange. Celui-ci arrêta froidement le plan de sa conduite présente et future, lequel embrassait à la fois ces trois grands objets : abaisser la puissance française, abattre le parti catholique en Angleterre et assurer la succession de la couronne à la princesse sa femme, en se montrant au peuple anglais comme le protecteur naturel et nécessaire de sa religion et de ses libertés. De ce moment la partie se lia fortement dans la Grande-Bretagne tout entière¹.

« La cabale du prince d'Orange, écrivait M. de Bonrepaus en septembre 1687, est encore plus grande qu'on ne pense. Tout ce qu'il y a de gens d'esprit et de gens considérables, sont directement ou indirectement de son parti, et ces gens-là, qui ont un grand crédit parmi le peuple, se servent de toutes sortes de moyens pour intimider les non-conformistes, ce qu'ils font avec beaucoup de succès.... On peut être surpris, après toutes ces raisons, que le roi veuille hasarder le succès d'une chose qui paraît impossible ; mais il l'entreprend parce qu'il croit y être obligé en honneur et en

¹ Révolution de 1688, par Mazure, tome II, page 265.

conscience, et que ces sentiments lui ont été inspirés par des gens zélés pour la religion, mais qui ne sont point versés dans les affaires d'État. Les ministres en voient bien les inconvénients, mais ils ont des raisons qui ne leur permettent point de résister aux volontés de leur maître. Milord Sunderland en a trop fait pour s'arrêter en chemin ; les embarras qui naîtront de ce projet le mettent en état qu'on ne pourra point se passer de lui ; il amasse beaucoup d'argent, ne se charge point de l'événement, et sa dernière ressource, en cas qu'il survive, est de faire son accommodement avec le prince d'Orange.... De tout cela vous pouvez juger que le roi d'Angleterre va se jeter dans un grand embarras d'où il ne sortira pas sitôt¹. »—« Cependant, ajoute-t-il une autre fois, le roi d'Angleterre est fort gai et croit que toutes les affaires vont bien. Les ministres ne le contredisent pas dans ses pensées, mais je pénètre clairement que M. Sunderland n'est pas sans quelque trouble intérieur, et que, n'osant point s'opposer à l'ardeur extrême qu'il voit que le roi d'Angleterre a pour la suppression du *test*, il voudrait l'en détourner insensiblement, en lui mettant quelque nouveau projet en tête, et comme il voit bien qu'il n'en saurait exécuter sans le secours de la France, et qu'il croit qu'il serait

¹ Dépêche du 22 septembre 1687.

nécessaire d'unir plus étroitement les deux couronnes par le pape, il a une extrême passion que les affaires de Rome s'accommodent. Il en parle continuellement à M. de Barillon et quelquefois avec moi.... »

Quant au prince d'Orange, il marchait fermement à son but. Ce qui lui importait d'abord, c'était d'armer peu à peu les États généraux, et il se servit adroitement pour cela de divers prétextes, tels que les armements du roi d'Angleterre, les mouvements des Algériens châtiés par la France, etc., et il obtint des fonds pour la levée de neuf mille matelots et l'équipement de trente-six vaisseaux, levée décrétée en 1682, mais restée sans exécution, par confiance dans le maintien de la paix; puis il s'appliqua à négocier plus activement que jamais avec toute l'Europe. Mais, pendant ce temps, il se passa à Londres un fait curieux.

M. de Bonrepaus, frappé des inévitables conséquences de tout ce qui se préparait et des suites qu'entraînerait d'ailleurs pour la France l'avènement du prince d'Orange à la couronne d'Angleterre, si le roi Jacques venait à mourir, demanda à son gouvernement l'autorisation d'écouter les propositions que lui faisaient quelques affidés de lord Tyrconnel, vice-roi d'Irlande et catholique zélé, à l'effet d'aider celui-ci à se rendre maître de

ce royaume dans le cas de la mort du roi¹, et il ajoutait que l'on pourrait en même temps fournir des secours à l'Écosse, pour y changer le gouvernement en république. « Plusieurs seigneurs, dit-il, entreraient dans le projet. Le comte de Perth, chancelier, et le comte de Melfort à qui le roi laisse entièrement le gouvernement de ce royaume n'auraient pas d'autre ressource, si le prince d'Orange devenait roi d'Angleterre². » Ces insinuations ne furent ni accueillies ni rejetées relativement à l'Écosse, mais Louis XIV comprit bien tout l'intérêt qu'il y aurait pour la France à diviser ainsi et à déchirer en quelque sorte le royaume de la Grande-Bretagne, si le prince d'Orange, son ennemi, en devenait possesseur, et à l'égard de l'Irlande, Bonrepas reçut l'autorisation qu'il demandait.

Le roi d'Angleterre, sous l'empire de sa passion catholique, entraît lui-même, jusqu'à un certain point, dans ces vues. Son intention avait été de préparer en Irlande, pour les catholiques, un asile contre l'oppression de son successeur, si le prince d'Orange venait à lui succéder³, ou du moins de s'y ménager un refuge à lui-même, s'il échouait dans ses projets. Pour cela, il avait entrepris d'y détruire la prépondérance des Anglais protestants, d'en con-

¹ Dépêche du 4 septembre 1687.

² Dépêche du 9 octobre 1687.

³ Dépêche de M. de Bonrepas du 4 septembre 1687.

fier tous les emplois aux catholiques, et même d'y renverser ce qu'on appelait *l'établissement* ou la *colonisation* (act of settlement), c'est-à-dire de rendre aux Irlandais les biens dont ils avaient été dépossédés sous la république, quoique cet établissement eût été confirmé par la restauration¹. Puis il entendait fortifier et approvisionner l'île, de manière qu'on pût s'y défendre, et il avait besoin pour tout cela, disait-il, de cinq années. Mais lord Tyrconnel avait des vues plus prochaines ; il craignait que Jacques II ne vint à mourir, et il voulait prendre des mesures à tout événement pour se mettre, en ce cas, sous la protection du roi de France. « Sa Majesté, écrivit M. de Seignelay à M. de Bonrepas, trouve l'affaire très-importante. Si la personne dont vous parlez a une créance positive de milord Tyrconnel, vous pouvez lui dire que le roi agréé les propositions qu'il fait, et que la conjoncture arrivant de la mort du roi d'Angleterre, s'il se trouvait en état de se soutenir dans l'Irlande, il pourrait compter sur des secours considérables de la part de Sa Majesté qui fera disposer toutes les choses nécessaires à Brest pour cet effet. Mais, comme une matière de cette importance demande un secret impénétrable, il est bon que vous l'assuriez que cela ne passera pas par M. de Barillon (l'agent de

¹ Dépêche de Barillon, *ibid.*

Tyrconnel le trouvait trop lié avec Sunderland) et que vous preniez des mesures pour une correspondance directe avec milord Tyrconnel, afin que l'on puisse en cas de besoin discuter avec lui les conditions sous lesquelles Sa Majesté lui pourrait accorder ses prétentions et les secours nécessaires pour maintenir la religion catholique en Irlande, et séparer ce royaume du reste de l'Angleterre, en cas qu'un prince protestant parvint à la couronne¹. » Bonrepaus ne perdit pas de temps et Tyrconnel lui fit savoir qu'avant un an tout serait disposé en Irlande. Quant à l'Écosse, comme M. de Bonrepaus était au moment de revenir en France, il annonça au marquis de Seignelay qu'il s'en entretiendrait verbalement avec lui.

Mais un grand événement vint couper court à ces hypothèses. Vers la fin d'octobre 1687, on déclara que la reine était enceinte, et en effet le 20 juin 1688, elle accoucha d'un prince de Galles. Cette naissance précipita les événements ; d'une part, en exaltant la confiance des catholiques, de l'autre en augmentant les alarmes des protestants, et surtout en détruisant les espérances légitimes, et par conséquent en hâtant les projets factieux du prince d'Orange.

Quelle était précisément la conduite et l'attitude

¹ Dépêche du 29 septembre 1687.

du cabinet français en présence de toutes ces complications ? Louis XIV voyait depuis longtemps les efforts de Jacques en faveur du catholicisme avec plaisir et inquiétude à la fois. Indépendamment des motifs expliqués ci-dessus, il eût vivement désiré par politique et par religion que la croyance catholique reprît possession du trône et de la nation en Angleterre ; il encourageait le roi dans ce dessein, lui promettait au besoin son appui, et le pressait même quelquefois d'affranchir la religion catholique de ces odieuses lois pénales et de l'obligation du *test*. On peut s'étonner de voir Louis XIV reprocher à l'Angleterre d'opprimer le catholicisme au moment même où il abolissait le protestantisme en France. Il faut dire cependant, laissant pour un moment de côté l'intérêt politique qu'il pouvait y trouver, il faut dire qu'il n'existait pas en France de lois pénales de confiscation, d'exil et de mort contre les protestants, semblables à celles qui accablaient les catholiques de la Grande-Bretagne. La révocation de l'édit de Nantes respectait même la liberté de conscience et ne proscrivait que le culte public ; les violences exercées n'avaient été que le fait de l'exécution qui avait dépassé les premières intentions et les ordres. Au reste, pourquoi chercher ici la loi exacte de l'équité ? ce qui se passait était un reste de lutte et comme un dernier reflet de la guerre entre les deux religions. Personne

d'ailleurs ne consentait à peser dans une balance égale ce qu'on croyait la vérité ou l'erreur. Toutefois quelque intérêt qu'eût le monarque français à tenir l'Angleterre dans l'agitation et l'impuissance, et même quelque favorable qu'il fût au catholicisme, il était souvent frappé des difficultés de l'entreprise qu'on projetait ; il s'alarmait des actes hardis devant lesquels Jacques n'hésitait pas, et il lui faisait donner de temps en temps des conseils de modération et de prudence ¹.

« Le projet que fait la cour où vous êtes, écrivait-il à Barillon, le 14 mai 1688, de renverser toutes les lois d'Angleterre pour parvenir au but qu'elle se propose, me paraît d'une difficile exécution, et je m'assure que le roi d'Angleterre ne l'entreprendra pas qu'il ne soit bien assuré d'y réussir. » Il lui écrivait encore le 29 juillet : « Monsieur Barillon, je vois par vos lettres des 19 et 22 de ce mois que le mauvais succès qu'ont eu les procé-

¹ « Le roi d'Angleterre sait bien que le rétablissement de notre religion dans son royaume, ainsi qu'il l'a entrepris par sa seule autorité, n'est pas de facile exécution. Le parlement ne s'y conformera qu'à regret. Ses sujets protestants ne lui voient point de successeur catholique, et voient au contraire un ennemi déclaré de notre religion dans son successeur présomptif. Ils ne resteront pas dans une si parfaite et soumise obéissance pendant son règne qu'il n'ait à craindre quelques mouvements dans ses propres États, si l'on n'est pas persuadé d'une bonne intelligence entre lui et moi...., etc. » (Lettre du roi, 1687.)

dures faites contre les évêques, n'apporte aucun changement à la résolution que le roi d'Angleterre a prise d'établir la liberté de conscience dans son royaume, mais quelque juste qu'elle soit, il n'y a que trop de sujet de croire que ceux qui s'y sont jusqu'à présent opposés ne trouvent encore plus de facilité à l'empêcher à l'avenir et à réussir dans tous les mauvais desseins qu'ils pourront former contre l'autorité royale. On ne doit pas douter aussi que le prince d'Orange ne mette tous ses soins et son application à encourager les factieux, et la cour où vous êtes ne saurait mieux faire que de prendre toutes les précautions possibles contre les desseins que le prince d'Orange peut former..... Il me paraît cependant que le roi d'Angleterre fera très-prudemment de ne rien remuer jusqu'à ce qu'il soit bien assuré de réussir dans ses projets ; un seul mauvais succès étant plus capable de diminuer son autorité et de discréditer le gouvernement que plusieurs bons événements ne lui peuvent être utiles. »

Pendant ce temps-là, le prince d'Orange n'épargnait rien, il préparait avec la plus grande activité et dans le secret le plus profond tous ses moyens d'action, toutes ses chances de succès. Mais quelque mystère qu'il y mit, et quelque soin qu'il se donnât pour faire prendre le change sur les préparatifs qu'il ne pouvait cacher, Louis XIV l'eut bientôt pénétré et en donna au roi d'Angleterre des avis

réitérés qui furent inutiles. Il insista vivement pour que Jacques se mît en défense, ce qui lui importait fort à lui-même, et ne négligea rien, par ses aversissements et ses offres de service, pour qu'on opposât à ce grand péril, des obstacles qui l'eussent conjuré.

« Les mauvaises intentions du prince d'Orange contre le roi d'Angleterre, écrit-il à Barillon, ont si fort paru par toute la conduite qu'il a tenue depuis la naissance du prince de Galles, qu'on ne doit pas douter au lieu où vous êtes qu'il ne les mette à exécution, aussitôt qu'il en trouvera l'occasion favorable, et il est de la prudence du roi d'Angleterre de ne pas perdre un moment de temps à mettre ses vaisseaux et ses troupes en état de pouvoir repousser les efforts du prince d'Orange et des États généraux, tant par terre que par mer, c'est ce que vous devez toujours insinuer aux principaux ministres et leur donner part de tout ce que le sieur d'Avaux vous aura écrit sur ce sujet touchant l'entretien de neuf mille matelots, la recrue qui doit être faite de sept mille hommes et les traités faits avec lelandgrave de Hesse, l'électeur de Saxe et le duc de Wurtemberg pour de nouvelles levées, mais comme toutes les affaires de l'Europe se disposent fort à la guerre et qu'il ne faut pas douter que, lorsque les ennemis du roi d'Angleterre me croiront assez occupé ailleurs pour ne lui pouvoir pas donner tous les se-

cours dont il aura besoin, ils ne tâchent d'exciter des révoltes dans son royaume, il n'est guère moins de mon intérêt que du sien qu'il se puisse maintenir par ses propres forces et vous ne devez omettre aucun soin pour l'y disposer.

« Je fais partir incessamment le maréchal d'Humières pour aller en Flandres observer de près les mouvements que pourront faire les troupes des États généraux des Provinces-Unies et je m'assure que toutes les précautions que je prends empêcheront que le prince d'Orange n'entreprenne rien contre l'Angleterre. »

Il n'eût rien entrepris en effet, ou eût échoué dans son entreprise, si Jacques II, suivant les conseils de Louis XIV, se fût mis sur le champ, et d'accord avec lui, en mesure de se défendre.

On ne peut cependant ici s'empêcher de constater une faute grave dans la politique de Louis XIV. La France avait toujours su se ménager un parti en Hollande qui, quoique en minorité, depuis l'élévation du prince d'Orange, suffisait ordinairement, grâce à la constitution de la fédération batave, à empêcher le stathouder de former aucune entreprise redoutable¹. A la tête de ce parti se trouvaient les magistrats de l'importante ville d'Amsterdam avec laquelle, depuis la paix de Nimègue, Louis XIV en-

¹ Voyez l'Histoire de la révolution de 1688 par Mazure, t. III.

tretenait une correspondance amicale par l'intermédiaire de son intelligent et actif ambassadeur, le comte d'Avaux ; et comme les États généraux ne pouvaient faire la paix ou la guerre ni conclure d'alliance, ni lever aucun impôt sans le consentement des états de chaque province, lesquels ne pouvaient eux-mêmes le donner qu'après avoir obtenu celui de chaque municipalité, il y avait là un puissant moyen d'opposition au prince d'Orange dont on s'était servi souvent avec avantage. Il était donc d'un grand intérêt dans la situation présente de maintenir cette minorité dans les mêmes sentiments. Cependant il semble que la cour de Versailles eût pris à tâche de s'aliéner des amis si utiles dans un moment si important. Il y avait deux points particulièrement sensibles chez la nation hollandaise : la religion et le commerce. On la froissa sur ces deux points. La révocation de l'édit de Nantes y avait excité une vive indignation, soigneusement entretenue par le prince d'Orange et ses agents. Un certain nombre de Hollandais s'étant fait naturaliser en France sur la foi de l'édit et y ayant fondé des maisons de commerce, chaque courrier apportait des détails sur les violences exercées sur eux, et que les récits exagéraient encore. Plusieurs revenaient irrités dans leur patrie, les familles s'indignaient et réclamaient, les chaires retentissaient de plaintes et d'invectives. Le comte d'Avaux en écri-

vit plusieurs fois et manda que les bien intentionnés eux-mêmes, c'est-à-dire les partisans de la France s'associaient au sentiment public, ou du moins en étaient fort intimidés. Les réponses qu'il reçut furent froides et sévères. Les naturalisés sont Français, disait-on; et nulle puissance n'interviendra jamais entre le roi et ses sujets. Mais à ce grief en succéda un autre auquel les Hollandais furent encore plus sensibles. On attaqua leur commerce, d'abord en prohibant l'importation des harengs et ensuite celle des draps, qui formaient la plus grande partie de leur négoce en France (octobre 1687)¹. On voulait avec raison relever par là, dans l'intérêt du commerce français, la pêche de nos côtes, que les Hollandais avaient ruinée, et nos draperies fort abaissées par l'introduction de celles de Hollande et même d'Angleterre au moyen des navires hollandais². On n'avait pas lieu de craindre, disait-on, les représailles de la Hollande sur nos vins et nos eaux-de-vie, parce que ces représailles lui auraient fait encore plus de tort qu'à nous³. Mais on ne tint

¹ « Je donnai avis au roi que le commerce de Hollande en était diminué de plus du quart, et que les peuples en étaient extrêmement aigris contre la France » (Négociation du comte d'Avaux. — Dépêche du 26 août 1688.)

² Lettre de M. de Seignelay au comte d'Avaux, du 25 novembre 1687.

³ Lettre de M. de Seignelay, du 29 novembre 1687.

pas assez compte des conséquences politiques que ces mesures pouvaient avoir, en présence des graves événements qui se préparaient. On se croyait d'ailleurs si puissant qu'on ne ménageait personne et on dédaigna trop les représentations que M. d'Avaux n'épargna pas¹. Aussi lorsqu'une seule voix comme celle d'Amsterdam si longtemps dévouée aux intérêts de la France eût pu être un obstacle aux projets du prince d'Orange, cette voix finit par être perdue ; et le comte d'Avaux fut bientôt forcé d'annoncer qu'on ne pouvait plus même compter sur elle².

Deux autres circonstances vinrent encore, à cette

¹ « Je suis obligé de dire à Votre Majesté, qu'il est fort à appréhender que le prince d'Orange ne trouve pour ses desseins contre le roi d'Angleterre des secours dans les États généraux, qu'il n'aurait pas eus autrefois, tant on y est animé sur la question de la religion et du commerce. » (Dépêche du 10 juin 1688.)

² « Je mandai au roi que MM. d'Amsterdam ne s'opposaient plus si fortement au prince d'Orange, par la prévention où ils étaient que l'on avait résolu, en France et en Angleterre, de détruire leur religion et surtout leur commerce. On ne s'entretient pas d'autre chose dans les assemblées. » (Négociation du comte d'Avaux, dépêche du 29 juillet 1688.) — « L'état des esprits est tel à présent, que la plus grande partie de la province de Hollande souhaite la guerre ; les uns, parce qu'ils sont au prince d'Orange, les autres, à cause de la religion, et les derniers à cause du commerce.... Je peux assurer Votre Majesté que, s'ils obtenaient quelque satisfaction là-dessus, cela adoucirait beaucoup les esprits. » (Dépêche du 2 septembre 1688.)

époque, seconder les vues du prince d'Orange, car tout semblait y concourir ; ce fut la mort de l'électeur de Brandebourg et celle de l'archevêque électeur de Cologne ; l'une, parce que le nouvel électeur de Brandebourg fut beaucoup plus accessible que son père aux séductions du prince d'Orange ; l'autre en permettant à celui-ci de couvrir ses desseins et ses mouvements de troupes du prétexte de mettre la république à l'abri des tentatives de la France, qui devenait en quelque sorte maîtresse de l'électorat de Cologne par l'élection du cardinal de Fürstemberg, son obligé et son serviteur.

Mais on ne saurait en même temps trop remarquer la profondeur, la persévérance, l'activité, le secret, avec lesquels le prince d'Orange conduisit son dessein. Quelque favorisé qu'il fût par les circonstances, que de combinaisons et d'efforts ne lui fallut-il pas pour se servir de la Hollande sans qu'elle s'en doutât, pour rallier et tromper toute l'Europe en l'enlaçant dans ses projets, contenir la France, gagner l'Angleterre, paralyser le roi Jacques ! On ne peut nier la supériorité que montra ici sur le grand roi son redoutable adversaire.

Séparant d'ailleurs sa cause de celle des États généraux, et affectant de ne poursuivre dans l'affaire d'Angleterre que son intérêt propre et personnel sans les y engager, « il ne lui fallait, disait-il, que les vaisseaux de la république ; du reste, il pour-

voirait aux dépenses nécessaires sans que les États eussent besoin d'y concourir. » C'est ainsi qu'il pût laisser ceux-ci dans l'ignorance de ce qu'il faisait et les tromper même jusqu'au dernier jour sur les mesures qu'il lui fallait prendre. En sa qualité d'amiral général, il donnait des ordres à l'amirauté ; en sa qualité de prince et de chef de la république, il négociait avec d'autres princes ; et comme héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, il s'entendait avec les Anglais. De cette sorte, et à la faveur de son autorité et de sa popularité reconquises, il se passa du concours légal des États, se réservant de soumettre ses actes à leur ratification quand il jugerait le moment venu. Ce qu'il lui fallait, c'étaient des vaisseaux, des soldats et de l'argent, sans toutefois laisser pénétrer son dessein. Pour les vaisseaux, il en fit armer, comme nous l'avons dit, sous des motifs divers, multiplia leurs mouvements sous prétexte de visites et d'inspections, et les réunit à Flessingue, dont il était seigneur, et où il pouvait commander sans contrôle ; pour l'argent, il en obtint des États dans le but de fortifier les places frontières, de protéger le commerce et la religion contre les projets supposés de la France et de l'Angleterre, puis il détourna ces fonds et les employa provisoirement aux préparatifs de son expédition ; il en reçut d'ailleurs de l'Angleterre même. Et quant aux soldats, il forma un camp

vingt mille hommes à Nimègue, pour observer, disait-il, les Français qui étaient au moment de recommencer la guerre, et comme il n'osait faire aucune levée extraordinaire dans la Hollande, il traita avec divers princes d'Allemagne, qui s'engagèrent à couvrir et à défendre la frontière des États pendant son absence¹.

C'est ainsi qu'il organisa de toutes parts, avec une dissimulation et une activité sans pareilles, toute cette vaste entreprise si féconde en résultats. Louis XIV ne l'ignorait pas², mais l'impéritie de Jacques l'empêcha de la déjouer.

C'est en ce même temps qu'eurent lieu presque

¹ Voy. dans l'Histoire de la révolution de 1688, par Mazure, le détail de ces habiles menées, et des diverses négociations suivies alors par la France pour y parer, soit au moyen d'un traité relatif aux possessions anglaises et françaises dans l'Amérique septentrionale, soit à l'occasion d'une guerre qui menaçait d'éclater contre le Danemark, et pour que l'Angleterre eût autant de vaisseaux dans la Manche que la Hollande, soit sur le rappel de la brigade anglaise au service de la Hollande depuis Élisabeth, etc.

² Tout ce qui précède et ce qui suit réfute suffisamment l'allégation de Saint-Simon, qui, ne s'appliquant qu'à tout dénigrer, dit « qu'à Versailles on se moqua des avertissements de d'Avaux et qu'on aima mieux croire Barillon qui rassura toujours notre cour, et lui persuada que les soupçons qu'on lui donnait n'étaient que des chimères. » (Tome VII, chapitre v.)

simultanément les deux événements dont nous avons parlé déjà, et qui précipitèrent la catastrophe : l'affaire des évêques de Londres et la naissance du prince de Galles.

Louis XIV écrit le 26 août à Barillon :

« Je reçois encore présentement une lettre du sieur d'Avaux, du 21, qui m'informe de l'avis qu'il vous a donné en même temps, des diligences extraordinaires que fait le prince d'Orange pour augmenter la flotte des États généraux de vingt-sept vaisseaux, et pour y embarquer toutes les armes nécessaires pour de l'infanterie et de la cavalerie, en sorte qu'il n'y a pas lieu de douter que ses desseins ne regardent l'Angleterre, et qu'il ne soit assuré d'y trouver une faction considérable.

« Je ne doute pas cependant que le roi de la Grande-Bretagne n'ait pris toutes les précautions nécessaires pour rendre inutiles les efforts du prince d'Orange; et comme il ne pourrait pas opposer, dans la conjoncture présente, un assez grand nombre de vaisseaux à la flotte de Hollande pour la pouvoir combattre, il y aura au moins un assez bon nombre de troupes pour faire repentir le prince d'Orange de sa témérité. Ne manquez pas sur toutes choses de m'avertir ponctuellement de toutes les diligences que fera le roi pour se mettre en bon état de défense, et comme les troupes qu'il a en Irlande sont toutes composées de catholiques

auxquels il peut prendre une entière confiance, et qu'il ne doit rien appréhender du côté de l'Irlande, insinuez-lui qu'il en pourrait tirer des services fort utiles, s'il les fait venir en Angleterre pour les poster dans les lieux où il croira que le prince d'Orange pourrait débarquer, et il aurait été à souhaiter qu'elles eussent marché plus tôt... Enfin, disposez la cour où vous êtes à ouvrir les yeux et à se servir de tous les moyens qui peuvent être mis en usage pour la sécurité du royaume. »

Louis XIV, informé que le prince d'Orange faisait encore équiper douze nouveaux vaisseaux de guerre, chargea sur-le-champ Barillon d'offrir à Jacques II une escadre de seize vaisseaux français pour la réunir à la flotte anglaise. « Rien ne pourrait plus intimider les États généraux et même les factieux d'Angleterre, que de les convaincre de l'union intime qu'il y avait entre les deux rois, et leur persuader que, quels que fussent les armements des Provinces-Unies, elles en rencontreraient toujours de supérieurs devant elles¹. »

Mais il fut confondu du refus que le roi d'Angleterre fit de ses offres. Celui-ci redoutait de trop laisser voir son union avec la France et de se dépopulariser en confirmant les soupçons qu'on répandait à ce sujet. Il désirait en dissuader les Anglais

¹ Dépêche du roi du 7 juin 1688.

et les États généraux et croyait tout apaiser, tout sauver par ce moyen. Il se berçait d'ailleurs des plus grandes illusions. Il « ne pensait pas, disait-il, qu'il fût nécessaire de réunir les deux flottes cette année; il ne voyait aucune apparence à des entreprises contre lui de la part des États généraux; il serait toujours temps quand on aurait quelque certitude sur les desseins du prince d'Orange et sur la destination des flottes hollandaises. Le prince d'Orange, disait-il, a trop à craindre sur les bords du Rhin et de la Meuse pour s'occuper des affaires de la Tamise. Peut-être même le danger regardait-il la France plus que l'Angleterre. » Le roi fut bien plus surpris encore quand il apprit que Jacques se faisait un mérite de ce refus auprès des États généraux eux-mêmes. « J'ai été cependant bien étonné, écrit-il à Barillon, d'apprendre que le sieur Citters avait assuré les États généraux par ses lettres et de bouche que le roi d'Angleterre lui avait dit qu'il ne pouvait pas donner de plus grandes marques aux États du désir qu'il a de bien vivre avec eux que de refuser l'offre que je lui ai faite de mes vaisseaux pour leur faire la guerre. Tâchez d'en savoir la vérité et de m'en informer ¹.

Au reste, la conspiration marchait enseignes

¹ Dépêche du 19 août 1688.

déployées ; Jacques seul se refusait à la voir ; elle se manifesta de la façon la plus éclatante par la requête qu'adressèrent les principaux seigneurs de la Grande-Bretagne au prince d'Orange pour le supplier en sa qualité d'héritier présomptif de la couronne, de venir redresser les griefs de la nation et vérifier la naissance du prince de Galles, qu'on osait bien regarder comme supposée.

Les craintes et l'étonnement de Louis XIV augmentaient de jour en jour. Il ne pouvait s'expliquer cette torpeur à la veille d'une crise terrible ; le roi d'Angleterre était donc ensorcelé ! Ses ministres étaient donc aveugles ! Était-il possible que personne ne sût à Whitehall ce qui se passait en Angleterre et sur le continent ? Une sécurité si insensée ne pouvait tenir seulement à l'imprévoyance, il devait y avoir trahison¹. Aussi, tout en se préparant à la guerre qui était au moment de s'allumer sur le continent, il ne négligea rien et expédia de nouveau Bonrepas à Londres pour convaincre Jacques de son danger, le décider à préparer sa défense et lui offrir de nouveau les secours de la flotte française, en concluant un traité avec lui. En même temps, il ordonna une levée de quarante mille hommes et de dix-huit mille chevaux pour imposer à la fois à ses ennemis et à ceux de Sa Majesté Britannique. Il fit

¹ Macaulay, tome II, chap. ix, page 339.

plus; il donna l'ordre au comte d'Avaux (3 septembre 1688) de déclarer solennellement aux États généraux que ses liaisons d'amitié et d'alliance avec le roi de la Grande-Bretagne l'obligeraient à considérer comme une rupture ouverte avec la couronne de France le premier acte d'hostilité qui se ferait par leurs troupes ou leurs vaisseaux contre ledit roi, et c'est à ce moment que le maréchal d'Humières quitta Paris pour prendre le commandement de l'armée française sur la frontière de Flandre (fin d'août 1688).

Rien ne pouvait mieux secourir le monarque anglais que cette déclaration; car, dans son exposé, elle révélait en détail aux États généraux les projets que le prince d'Orange leur avait soigneusement cachés, elle leur découvrait le précipice où allait les entraîner son ambition; leur montrait l'union qui existait entre les deux rois, et devait les effrayer assez pour les obliger au moins à retenir leurs troupes chez eux pour s'y défendre. Cette intervention eût sauvé Jacques s'il y eût accédé, et si Louis XIV eût pu, en conséquence, y donner suite en entrant sur le territoire hollandais: on va voir ce qui l'empêcha. La notification du comte d'Avaux fit en effet une profonde impression sur l'assemblée hollandaise. Les partisans du prince d'Orange en furent déconcertés. Ils s'empressèrent de le rappeler de Minden, où il était en conférence avec

l'électeur de Brandebourg; et on expédia en toute hâte Van Citters au roi d'Angleterre pour tâcher de l'endormir et de le tromper de nouveau. Jacques, au lieu de bénir la main qui le protégeait, se montra offensé de la démarche faite en sa faveur. Sur les explications qui lui furent demandées par Van Citters et sur les assurances que celui-ci réitéra que les États généraux ne songeaient nullement à lui faire la guerre, il s'empessa de nier qu'il y eût aucune alliance entre la France et lui, répondit avec hauteur et impatience qu'il n'avait pas besoin de protecteur et n'entendait pas être traité à la façon d'un cardinal de Furstemberg, puis rappela Skelton, son ambassadeur en France, qui avait adhéré sans instructions à la démarche de Louis XIV et le fit mettre à la Tour. Sa faiblesse et son aveuglement le menèrent plus loin, car Louis XIV eut plus tard la certitude qu'il avait proposé aux États généraux d'entrer dans la ligue d'Augsbourg et de s'unir aux puissances continentales contre nous¹.

Cependant, il avait été résolu aux États généraux, malgré les efforts du grand Pensionnaire et par l'influence du président avec lequel d'Avaux s'était concerté, que le mémoire de l'ambassadeur serait communiqué aux provinces et qu'on attendrait leur

¹ Voir les négociations du comte d'Avaux, octobre et novembre 1688.

avis. Quelques-unes de ces provinces se montrèrent disposées à s'opposer aux desseins du prince, mais en même temps toutes se prononcèrent par représailles, pour des mesures vigoureuses contre le commerce français. « Il ne faut rien attendre, même des mieux intentionnés, écrivait le comte d'Avaux, à moins qu'ils n'aient satisfaction sur ce point, et dans ce cas-là même le prince d'Orange ne se désistera pas de son entreprise. Il est maître de leur flotte et de leurs troupes de terre ; il a de l'argent suffisamment ; et les lords d'Angleterre le menacent de prendre d'autres mesures s'il ne se décide promptement ¹. »

Le prince d'Orange revenu sur-le-champ à la Haye, s'empressa d'agir pour arrêter ce premier mouvement d'opposition. Il peignit vivement, et sans entrer dans le détail de ses démarches, tout ce qu'on avait à craindre tant de la France que de l'Angleterre ; il intimida ceux qui, disait-il, découvriraient aux ennemis de la république tous les secrets du gouvernement, nia ou dissimula, en réponse aux explications demandées, une partie de ses actes, et finit par obtenir une sorte d'assentiment tacite à diverses mesures qu'il lui restait à prendre ².

¹ Dépêche de septembre 1688.

² Révolution de 1688, par Mazure, tome III.

Louis XIV ne s'offensa pas néanmoins du démenti que Jacques lui avait donné. Il se contenta d'écrire à Barillon, que, « quelque élevé qu'il se crût être, il n'aurait jamais, à la place du roi d'Angleterre, regardé comme une insulte, un acte dicté par l'amitié, et bientôt, ajoutait-il, le roi d'Angleterre apprendra la valeur d'une assistance rejetée de si mauvaise grâce¹. » Il n'en persista pas moins dans son désir de le sauver. « Il est bien certain, écrivait le 31 août M. de Seignelay à M. de Bonrepas, que le grand armement que fait le prince d'Orange de tant de vaisseaux dans une saison si avancée ne peut regarder que l'Angleterre. Cependant Sa Majesté Britannique ne demande aucun secours au roi, et n'a pas encore fait signer le traité qui doit précéder la jonction des flottes; il a même dit à M. de Barillon, qu'il ne savait pas encore s'il aurait besoin du secours des vaisseaux du roi cette année. Enfin il paraît dans une léthargie surprenante. Le roi a fait parler sur cela à M. Skelton par M. de Croissy; il paraît, par la réponse de cet envoyé, que le roi d'Angleterre prétend être sûr de ceux qui commandent les vaisseaux, mais qu'il n'a nulle sûreté à l'égard des officiers et des troupes de terre : et sur ce qu'on l'a pressé sur les dispositions du roi d'Angleterre et sur le peu de mesures

¹ Louis XIV à Barillon, 20 septembre 1688.

qu'il prend dans une conjoncture aussi terrible, ledit sieur Skelton a répondu nettement que cette grande sécurité lui faisait craindre avec beaucoup de raison que son maître ne fût trahi ; qu'il était informé des liaisons secrètes que quelques-uns de ses principaux ministres avaient avec des gens entièrement dévoués au prince d'Orange, et il a en quelque manière désigné milord Sunderland. Je ne vous dis toutes ces choses, ajoute M. de Seignelay, que pour vous ouvrir l'esprit sur les éclaircissements que vous avez à prendre pendant que vous serez en Angleterre et pour vous dire que chaque pas que nous faisons nous jette dans de nouvelles incertitudes et de nouveaux embarras. Par exemple, qui peut comprendre que le roi d'Angleterre, à la veille de voir l'armée de Hollande sur ses côtes, fasse quitter Douvres à ses vaisseaux, et donne ordre à celui qui les commande de s'en aller à Portsmouth¹? Qu'il n'ait donné aucun ordre pour fortifier ses équipages qui sont beaucoup trop faibles, qu'il ne paraisse faire d'autre disposition que de les augmenter de quinze hommes par vaisseau? Je vous avoue que le peu de soin de ce prince me fait tout craindre en cette conjoncture. Il est bien important que

¹ Le roi d'Angleterre avait songé un moment à se retirer à Portsmouth dans le cas d'un soulèvement en Angleterre. (Dépêche de Bonrepaus.)

vous m'éclaircissiez promptement sur tous les points contenus dans votre instruction et que vous preniez avec diligence les lumières qui doivent précéder votre retour en ce pays-ci que je crois très-important de hâter. »

Au moment où le marquis de Seignelay écrivait cette lettre à Bonrepaus, Jacques II ne pensait pas encore que le prince d'Orange osât tenter une descente en Angleterre, et il le croyait beaucoup plus occupé de prémunir la Hollande contre les préparatifs militaires de Louis XIV. C'était là, en effet, ce que le prince était parvenu, pour cacher son jeu, à persuader au pape, à l'empereur et à la maison d'Autriche espagnole. Mais après tous les renseignements que Jacques II recevait incessamment de la Haye et de Versailles, il fallait en lui une prodigieuse fascination pour caresser obstinément une erreur si grossière.

« A Versailles, le 23 septembre 1688.

« Monsieur Barillon, votre lettre du 6 de ce mois me fait voir que le roi d'Angleterre et ses ministres ne croient point encore que le prince d'Orange ose faire une descente en Angleterre, mais les avis que j'ai reçus aujourd'hui du sieur d'Avaux, dont il m'écrit que le marquis d'Albiville a donné part au roi son maître, ne doivent plus laisser à la cour où vous êtes aucun lieu de douter

que le prince d'Orange ne soit effectivement résolu de tout entreprendre contre les intérêts dudit roi, et comme je ne les considère pas moins que les miens propres, je ne serai pas sans inquiétude sur tout ce qui le regarde jusqu'à ce que je sache qu'il ait pris toutes les précautions nécessaires pour sa sûreté.... J'espère cependant qu'encore que les États généraux n'aient pas répondu jusqu'à présent à la déclaration que le sieur d'Avaux leur a faite de ma part, que je prendrais pour une infraction de la paix et une rupture ouverte contre ma couronne, le premier acte d'hostilité que les vaisseaux et troupes desdits États feraient contre le roi de la Grande-Bretagne, néanmoins, ils y pourront faire de sérieuses réflexions, et j'ai cru vous devoir dépêcher ce courrier dans une si importante conjoncture, afin que vous renouveliez audit roi les assurances de la part très-sincère que je prends à tout ce qui le touche et de la disposition où je suis de ne rien omettre de tout ce qui peut retenir ses ennemis dans la crainte et les empêcher de commencer la guerre. »

« Versailles, le 14 septembre 1688.

« Monsieur Barillon, je vous écris encore aujourd'hui pour vous dire que je ne puis comprendre par quels charmes la cour où vous êtes demeure si endormie dans le péril pressant qui la menace, et

est si mal informée de tout ce qui se passe et au dedans et au dehors de l'Angleterre.... Je ne suis pas même persuadé que les ministres du roi de la Grande-Bretagne soient assez aveugles pour ne pas voir ce qui est devenu public partout ailleurs, touchant la résolution prise par le prince d'Orange de passer incessamment en Angleterre avec les troupes anglaises qui sont à son service, et son régiment des gardes ; étant bien assuré qu'il ne sera pas plutôt débarqué que les factieux d'Angleterre formeront avec lui une armée considérable, et sous le prétexte du maintien de la religion protestante et des lois et constitutions du royaume, le mettront en état de tout entreprendre et d'être suivi de la plus grande partie de la nation. Aussi la sûreté dans laquelle on vit au lieu où vous êtes, me fait craindre avec raison que le roi ne soit bien mal averti. » Il écrivait encore deux jours après : « Je ne reviens pas qu'on reste dans une sorte de léthargie, en présence d'un si grand péril, et qu'on traite de chimère la plus dangereuse conspiration dont on ait jamais entendu parler¹. »

Du milieu de ces incertitudes, Louis XIV, menacé

¹ Dépêches du roi des 18 et 21 septembre 1688. — Le 16 et le 18 septembre Barillon écrivait de son côté : « M. d'Avaux m'envoie chaque jour des avertissements très-détaillés sur les projets du prince d'Orange. Je les remets au comte de Sunderland qui les remet au roi. On m'a dit qu'on ne négligera rien,

d'une guerre imminente par la ligue d'Augsbourg, s'était décidé pour le plan de campagne qui lui parut le plus pressant, celui de prévenir ses ennemis sur le Rhin, de peur qu'ils ne l'y attaquaient au printemps prochain avec trop d'avantages. Les prompts succès qu'on y espérait permettraient d'ailleurs de revenir avec plus de moyens encore au secours du roi d'Angleterre, quand il voudrait bien y consentir, car on devait supposer qu'il ferait au moins quelque résistance. M. le dauphin partit donc le 25 septembre pour aller assiéger Philisbourg.

Enfin, Jacques II ouvrit les yeux, on était au 20 septembre, et le prince d'Orange devait s'embarquer le 1^{er} octobre!

« Votre lettre du 20 de ce mois, qui vient de m'être rendue, écrit Louis XIV, me fait bien voir que le roi d'Angleterre ne doute plus que le dessein du prince d'Orange ne soit d'aller débarquer en Angleterre et d'y exciter les peuples à la révolte, mais je ne suis pas persuadé que la faiblesse que la cour où vous êtes fait paraître en rappelant le sieur Skelton, et en témoignant par la punition

et qu'on prendra toutes les mesures; mais on ne croit pas que le prince d'Orange entreprenne rien dans les conjonctures présentes. L'air de la cour est de se moquer de ceux qui croient que M. le prince d'Orange a dessein de faire une descente en Angleterre. » (Dépêches des 16 et 18 septembre 1688.)

du zèle et de l'affection de ce ministre pour le service du roi son maître, qu'elle n'a aucune liaison avec moi, et qu'elle désapprouve la déclaration que le sieur d'Avaux a faite par mon ordre aux États généraux des Provinces-Unies, puisse détourner l'orage qui la menace et empêcher que ceux qui ont déjà pris leurs mesures avec le prince d'Orange n'exécutent leurs projets. » Puis, découragé en quelque sorte, il ajoute : « Quoi qu'il en soit, je vois bien qu'il n'y a plus qu'à attendre l'événement d'un si détestable dessein, et je suis cependant surpris que vous ne m'informiez pas seulement que le roi d'Angleterre a pris la résolution d'aller avec toutes ses troupes combattre le prince d'Orange aussitôt qu'il sera débarqué, au lieu de demeurer à Londres pour contenir le peuple dans le devoir, ce qui donnerait beaucoup de force et de crédit au parti dudit prince d'Orange, et comme les troupes anglaises que ledit roi a présentement en Angleterre ne sont pas en assez grand nombre pour les pouvoir séparer, il ne faut pas douter que, s'il avait eu celles d'Irlande, elles ne lui eussent été d'une grande utilité. Mon fils part présentement. »

Ce fut dans les premiers jours d'octobre qu'il reçut la réponse des États généraux à la déclaration qu'il leur avait faite; elle était vague et sans conclusion. Ce n'avait été que le 30 septembre

qu'ils avaient pris leur parti et donné enfin carte blanche au prince d'Orange. Alors le roi, voyant que sa déclaration avait été sans effet, songea, malgré son expédition sur le Rhin, et malgré le désaveu et la résistance du roi d'Angleterre, à donner suite à ses menaces. On va voir les circonstances fatales, toujours dues aux incertitudes et à la pusillanimité de Jacques II, qui le contraignirent à différer.

Il écrivait, le 7 octobre, au comte d'Avaux :

« Vos lettres des 30 septembre et 1^{er} octobre, dont je viens d'entendre la lecture, me font voir que le prince d'Orange continue de faire les préparatifs et les diligences nécessaires pour passer au plus tôt en Angleterre, et il y a lieu de croire que le refus que le roi d'Angleterre a fait de mes offres, pour complaire à ses sujets, facilitera de beaucoup l'entreprise dudit prince d'Orange dont on aurait pu facilement dissiper toutes les forces, si mes vaisseaux joints à ceux du roi d'Angleterre eussent été en état d'attaquer la flotte lorsqu'elle eût été en mer ou dans la Tamise. Mais il n'y a plus présentement qu'à attendre l'événement. » Décidé néanmoins à commencer immédiatement les hostilités contre les États généraux, il finissait la dépêche en recommandant au comte d'Avaux « de prendre des mesures pour être exactement informé de tout ce qui se passerait de plus considérable dans les Provinces-Unies, lorsqu'il serait obligé de le rap-

peler ; » et il ajoutait que, « résolu de faire la guerre aux États généraux et de faire saisir leurs vaisseaux et marchandises (ce qu'il fit au moment même), il l'engageait à prendre ses dispositions pour la sûreté de son retour. » Puis, avant que cette lettre fût partie, et au moment de la signer, deux dépêches reçues coup sur coup de Barillon l'arrêtèrent tout court dans ce projet. Il fit rayer le paragraphe ci-dessus sur la minute de la dépêche, en marge de laquelle on lit encore au crayon le mot : *changer*. Voici la cause de ce changement.

Jacques, comme nous l'avons dit, avait aperçu enfin l'abîme qui s'était creusé sous ses pas ; et, en publiant sa proclamation pour la convocation d'un parlement, il avait conçu l'espoir de reconquérir la nation anglaise en entrant dans la voie des concessions¹. Il se flattait que ces mesures, quoique tardives, pourraient prévenir une révolution en rassurant l'opinion publique, si l'on pouvait aussi

¹ La proclamation est du 30 septembre. Ces concessions s'étaient succédé de jour en jour : 22 septembre, Lettre aux évêques persécutés pour obtenir leur secours ; 26 septembre, Rétablissement dans leurs charges des magistrats et employés révoqués pour cause d'opinion ; 28 septembre, Proclamation où l'on annonce l'invasion du prince d'Orange ; 30 septembre, Rétablissement de l'évêque de Londres ; 12 octobre, Dissolution de la commission ecclésiastique ; 17 octobre, Amnistie générale.

retenir les États généraux et empêcher leur assentiment formel aux projets du prince d'Orange. Il s'imaginait qu'il en était temps encore ; et dans cet espoir, il s'était décidé à désavouer officiellement la déclaration du comte d'Avaux et à solliciter un rapprochement avec les États généraux, en même temps qu'il suppliait Louis XIV de lui laisser, sans réclamer et sans agir, employer ce dernier moyen pour ajourner au moins les dangers qui le menaçaient. Tel fut l'objet des deux dépêches reçues de Barillon le même jour, 7 octobre 1688. Voici la première : A Londres, 3 octobre 1688, à midi.

« Le roi d'Angleterre a envoyé un exprès en Hollande, avec des ordres positifs de déclarer aux États généraux que non-seulement il n'y a point de traité ni d'alliance avec Votre Majesté, mais qu'il leur offre d'entrer avec eux dans une liaison étroite, et de se déclarer ouvertement contre Votre Majesté jusqu'à lui faire actuellement la guerre. Cette offre est accompagnée de quelques autres circonstances que je saurai ce soir ; mais je n'ai pas cru devoir différer un moment à dépêcher ce courrier pour en donner avis à Votre Majesté. Je suis averti qu'on me dira que ceux qui se noient s'accrochent à tout ce qu'ils peuvent trouver, et que, si l'envoi qui a été fait en Hollande peut empêcher le départ de M. le prince d'Orange et son débarquement en Angleterre, Votre Majesté sera bien aise de ce qui l'aura

empêché. » Puis quelques heures après, Barillon, officiellement informé de ce qu'il n'avait appris que par voie indirecte et secrète, reçut du ministre anglais la communication un peu adoucie de la résolution qu'on venait de prendre, et envoya aussitôt un deuxième courrier, porteur de la dépêche suivante :

« 3 octobre 1688, à onze heures du soir.

« Sire, l'affaire n'est pas tout à fait comme on me l'avait dit ce matin. Milord Sunderland a eu ordre du roi son maître de me communiquer la résolution qu'il a prise d'envoyer en Hollande, et de me donner une copie du mémoire que le marquis d'Albiville doit présenter, que j'envoie à Votre Majesté. Elle verra que les termes sont différents de l'avis qui m'avait été donné. Milord Sunderland m'a dit que le roi son maître a estimé à propos de faire quelque chose qui pût empêcher ou retarder le départ de M. le prince d'Orange et faire connaître aux États généraux qu'ils s'engagent à la guerre sur un faux fondement. Les autres choses qui ont été mises dans le mémoire tendent à introduire une négociation qui ne finira pas sitôt... Milord Sunderland m'a fort assuré que le marquis d'Albiville n'a point d'autres ordres que d'entrer en conférence sur les moyens qu'il y aurait de conserver la paix. Sa Majesté Britannique a voulu même

éviter de prendre aucun engagement formel par les termes du mémoire. On espère ici que Votre Majesté ne trouvera point à redire que, dans une extrémité comme celle où le roi d'Angleterre est réduit, il ait cherché un moyen de jeter quelque division entre les États généraux et M. le prince d'Orange, et que, s'agissant de sa ruine entière, il ait fait présenter un mémoire qui recevra dans la suite l'interprétation qu'il lui voudra donner. Milord Sunderland m'a dit en outre qu'il était obligé de me faire remarquer que ce qui se fait ici n'est rien et ne peut avoir d'effet dans la suite, pourvu que Votre Majesté veuille bien ne rien faire dire de sa part qui puisse rendre suspecte la démarche du roi son maître, dont l'unique motif a été de conjurer l'orage dont il est menacé; que ses affaires sont réduites à une extrémité à laquelle il est fort difficile de remédier; qu'il faut l'excuser s'il prend les chemins les plus propres à se sauver; que le prince d'Orange sera dans quatre jours, et peut-être plus tôt, en Angleterre; que, s'il est battu, le roi ne sera pas pour cela en volonté ni en pouvoir de se déclarer contre Votre Majesté; que si, au contraire, M. le prince d'Orange a un bon succès en ce pays-ci, il ne sera pas question de ce qui a été proposé à la Haye. »

A cette lettre se trouvait jointe une copie chiffrée du mémoire que devait présenter le marquis

d'Albville. Ce mémoire, présenté en effet le 5 octobre 1688, affirmait officiellement de nouveau qu'il n'y avait aucun autre traité entre Sa Majesté et le roi Très-Chrétien que ceux qui étaient publiés et imprimés, et ajoutait de plus « que comme Sa Majesté Britannique souhaitait fort la conservation de la paix et du repos de la chrétienté, elle serait bien aise de prendre avec Leurs Seigneuries les mesures les plus convenables pour maintenir la paix de Nimègue et la trêve de vingt années conclue en 1684. »

C'était bien, sous une forme couverte, entrer dans une négociation qui devait forcément amener le résultat indiqué dans la première dépêche de Barillon, c'est-à-dire l'accession de Jacques à la ligue d'Augsbourg contre Louis XIV, qui venait de rompre la paix de Nimègue et la trêve de 1684 par le siège de Philisbourg¹.

¹ « Le marquis d'Albville demanda ensuite une conférence aux États généraux, dans laquelle il leur confirma tout ce qu'il avait dit dans son mémoire, et ajouta que le roi son maître voyait bien que le roi cherchait un prétexte pour commencer la guerre, et que le siège de Philisbourg étant une infraction manifeste au traité de trêve dont il était garant, il offrait aux États généraux de faire une ligue avec eux et de déclarer conjointement la guerre au roi. Ce procédé du roi d'Angleterre cause en même temps de la pitié et de l'indignation contre lui. Du reste, il n'arrêtera en rien l'entreprise du prince d'Orange. » (Dépêche du comte d'Avaux, du 7 octobre 1688.) — « Je

Cette communication tout à fait inattendue désarma Louis XIV, et arrêta tout court une seconde fois les résolutions qu'il allait prendre et les hostilités qu'il allait ouvrir. Il se prêta à ce que demandait le roi d'Angleterre, lui laissa désavouer publiquement la déclaration faite par le comte d'Avaux, et renonça pour le moment à déclarer la guerre aux Provinces-Unies, sans grande confiance cependant dans le triste expédient auquel Sa Majesté Britannique avait recours. Il raya donc, ainsi que nous l'avons dit, le paragraphe où il parlait des hostilités à commencer dans la dépêche à M. d'Avaux, qui se termina par ces mots : *Il n'y a plus qu'à attendre l'événement*; et il ajouta à sa dépêche du 7 octobre, adressée à Barillon, le post-scriptum suivant : « Je viens de recevoir par les deux courriers que vous m'avez dépêchés votre lettre, datée du 3 à midi et celle du même jour à onze heures du soir, qui m'apprennent le dangereux état où se trouve à présent le roi d'Angleterre, et

mandai pour la dixième fois au roi que rien n'était plus pitoyable que la conduite de l'Angleterre; que le marquis d'Albiville donnait tous les jours mémoires sur mémoires pleins de soumission et de bassesses; qu'il représentait tous les jours aux États généraux que le roi son maître était prêt à prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient à propos pour faire la guerre conjointement avec eux à la France, mais que cela découvrait le mauvais état du roi son maître et ne faisait qu'encourager les ennemis. » (Négociation du comte d'Avaux, 11 novembre 1688.)

non-seulement je ne trouve pas mauvais qu'il tâche, par toutes sortes de moyens, de retarder l'exécution des desseins du prince d'Orange, mais, au contraire, je souhaiterais le pouvoir tirer entièrement de peine, et avoir dans mes ports les plus voisins d'Angleterre tout le nombre de vaisseaux qui seraient nécessaires pour le secourir dans ses plus pressants besoins, sans m'arrêter au refus qu'il en a fait lorsque je les lui ai offerts. Il n'y a cependant guère d'apparence que le mémoire qui doit être présenté par le marquis d'Albiville aux États généraux puisse faire changer la résolution que le prince d'Orange a prise de passer en Angleterre, et la cour où vous êtes peut bien croire que c'est un dessein formé, dès la naissance du prince de Galles, que les négociations avec les princes protestants d'Allemagne n'ont eu d'autre but que ce projet, et que, quand on a été assez méchant pour concevoir une si détestable entreprise, on ne laisse pas perdre l'occasion de l'exécuter lorsqu'on la croit favorable.... »

Louis XIV se trouva, comme nous l'avons dit, désarmé et réduit à l'état de simple spectateur de l'événement fatal qui allait s'accomplir. Nous n'en retracerons pas les détails : le premier embarquement (6 octobre 1688) du prince d'Orange, qui fut rejeté deux fois par la tempête sur les côtes de Hollande, comme si la Providence eût voulu laisser en-

core au monarque anglais le temps de pourvoir à son salut ; le départ définitif dudit prince , retardé ainsi d'un mois, et qu'il opéra le 12 novembre à la tête d'une flotte portant quinze mille soldats ; son débarquement sur la côte de Torbay, où il demeura seul pendant neuf jours, sans que personne vint à sa rencontre ni qu'aucune contrée se soulevât en sa faveur ; et au milieu de ces circonstances encore favorables, les hésitations de Jacques, son découagement, ses concessions tardives et inutiles, les illusions qu'il se fit de nouveau, puis les trahisons qui l'environnèrent, et l'abandon successif de presque tout ce qui aurait dû le défendre. Le comte d'Avaux avait renouvelé à Louis XIV le conseil de déclarer la guerre aux États généraux et de marcher contre eux. Il prévoyait que, si le succès couronnait l'entreprise du prince d'Orange, la Hollande s'allierait avec l'Angleterre contre nous, et il insistait sur ce point, qu'il n'y avait que deux moyens qui, employés à la fois, pourraient rattacher la première à la cause du roi et la détacher du prince d'Orange : l'entrée d'une puissante armée dans son pays et des satisfactions accordées à son commerce ¹. »

Mais M. d'Avaux ignorait que le roi était comme paralysé par la prière qu'il recevait ce même jour,

¹ Dépêche du 7 octobre 1688.

7 octobre, du roi d'Angleterre de suspendre toute action à l'égard des Provinces-Unies. Louis XIV répondit, le 14 octobre, à M. d'Avaux : « Je ne doute pas que la prise des principales places de Flandre ¹ n'eût donné plus d'appréhension aux États généraux que celle de Philisbourg et de toutes les places et villes situées sur le Rhin, dont j'espère me rendre maître avant l'hiver ; mais la nécessité de prévenir les mauvais desseins de la cour de Vienne ne m'a pas laissé d'autre parti à choisir que celui que j'ai pris et qui m'a paru le plus juste. Ainsi, ceux que vous proposez sont impraticables. Le premier, qui tend à accorder aux États généraux ce qu'ils désirent pour leur commerce marquant une faiblesse peu convenable à ma dignité, et l'autre demandant un temps plus considérable que celui qui reste avant l'hiver ². »

¹ Il eût fallu, pour aller attaquer la Hollande, traverser la Flandre et déclarer la guerre à l'Espagne.

² Le roi écrivait en même temps, le 13 octobre 1688, à Barillon : « Quant aux plaintes que le roi d'Angleterre vous a faites que mes troupes sont trop éloignées pour le secourir, il sait bien que je lui aurais donné toute l'assistance et d'hommes et de vaisseaux dont il aurait pu avoir besoin, s'il eût témoigné les désirer. Mais comme il a cru, au contraire, qu'elles pouvaient nuire à ses affaires, il n'était pas de la prudence, par les raisons que j'ai rendues publiques, d'attendre que l'empereur et ses adhérents vinsent attaquer mes frontières, et en me rendant maître de tout le pays qui est en deçà du Rhin depuis

Ce ne fut que le 14 octobre que les États répondirent au mémoire présenté par Jacques II, dont nous avons parlé tout à l'heure. Tout en acceptant le désaveu de l'alliance annoncée par M. d'Avaux, cette réponse était vague et ne répondait rien aux offres du roi sur les moyens à prendre en commun pour garantir la paix de Nimègue et la trêve de 1684; on éludait la question.

Cependant Jacques, enhardi un instant par les obstacles que la nature mettait aux projets de son gendre, avait pris quelques mesures de défense et fait demander des secours d'argent à Louis XIV, qui, nous devons le dire, était bien découragé par sa conduite. « Il faut, écrit-il, toute la force de l'amitié que j'ai pour lui et du grand intérêt que je prends à sa conservation pour ne pas être rebuté des raisonnements que fait la cour où vous

Bâle jusqu'à Cologne, je serai bien plus en état de faire souhaiter la paix à mes ennemis, et de secourir mes amis, que si j'avais assiégé une aussi grande ville que celle de Cologne, et dans laquelle j'aurais été obligé de mettre plus de dix mille hommes en garnison, et de laisser entre elle et mes États des places et des pays qui m'auraient ôté les moyens de la secourir. Ainsi j'ai pris le parti le plus convenable pour obliger l'empereur et l'empire à faire promptement la paix, et pour procurer une bonne réunion entre tous les princes catholiques capables de délivrer le roi d'Angleterre de l'embarras où il se trouve, si par ses propres forces il peut se maintenir le temps nécessaire. » (Dépêche du roi du 13 octobre 1688.)

êtes sur les prétendus secours que je lui aurais procurés si j'eusse employé mes armées contre la ville de Cologne ¹. » Rappelant ensuite le refus des vaisseaux offerts et toutes les déclarations de Jacques II aux États généraux : « Je ne veux pas cependant, ajoute-t-il, examiner les justes raisons que j'ai de me plaindre lorsque le roi d'Angleterre demande mon assistance » (17 octobre 1688); et il envoya trois cent mille livres. « Mais, ajoute-t-il encore, comme il serait d'un grand préjudice à mes intérêts que cette somme fût employée à n'augmenter les troupes d'Angleterre que pour lui faciliter un accommodement avec le prince d'Orange, et réunir ensuite leurs forces contre ma couronne, ainsi qu'on en a déjà répandu le bruit, mon intention est que si, à l'arrivée de ce courrier, la révolte était si générale qu'il n'y eût pas lieu d'espérer que le roi pût se maintenir, et de l'empêcher de faire ce que le prince d'Orange et les révoltés désirent de lui, vous disiez seulement qu'on fait de ma part toutes les diligences possibles pour trouver des lettres de change.... Mais si, au contraire, il y a quelque apparence qu'avec quelques secours d'ar-

¹ Le cardinal de Furstemberg, dévoué à la France, venait d'être élu électeur de Cologne, mais on lui avait suscité un compétiteur dans la personne du prince Clément de Bavière, et le maréchal de Schomberg avec les troupes de Brandebourg avait occupé Cologne au nom de ce dernier. — Mazure, tome III.

gent la cour où vous êtes pourra se maintenir, non-seulement vous pouvez délivrer ladite somme, mais même vous assurerez ce prince que je continuerai à lui donner des marques effectives de mon amitié, et vous concerterez avec les ministres les mesures qu'il y aura à prendre pour lui donner, au printemps prochain, des forces de mer supérieures à celles des ennemis. »

On ne pouvait croire que les événements se précipiteraient en Angleterre comme ils firent ; « on n'imaginait pas que la révolution y serait consommée en trois semaines¹, » et que Jacques céderait tout sans combat.

Louis XIV voyait que les démarches de Sa Majesté Britannique auprès des États généraux, démarches auxquelles il avait consenti à se prêter, sans y avoir confiance, n'avaient point empêché le départ de la flotte hollandaise, et il comprenait que l'Angleterre allait incessamment prendre les armes contre lui-même, soit par la faiblesse de Jacques, soit par le triomphe complet du prince d'Orange, aussi en revint-il à son premier projet de déclarer la guerre aux États généraux. Frappé en même temps du répit que la Providence semblait accorder au monarque menacé, il l'excitait vivement à se défendre, lui promit de nouveau de

¹ Mémoires de Villars , page 362.

le soutenir, mit à sa disposition un nouveau secours d'argent, chargea Barillon de le porter à un parti vigoureux, à quitter enfin la résidence de Londres pour se mettre à la tête de son armée. « Plus un roi, lui écrit-il, marque de grandeur d'âme dans le péril, plus il affermit la fidélité de ses sujets. Que le roi d'Angleterre s'abandonne à l'intrépidité qui lui est naturelle, et il se rendra redoutable à ses ennemis, qu'il fera repentir de leur entreprise'... Je vous répète, ajoutait-il, que le seul salut pour le roi d'Angleterre est de déclarer sur-le-champ la guerre tant aux États généraux qu'au prince, et de l'attaquer lui-même au plus tôt pour lui enlever le temps de séduire le peuple et l'armée. » Ces conseils ne réchauffèrent pas l'âme de Jacques, qui cependant avait donné autrefois des preuves de valeur, mais qui ne sut prendre aucun parti, et qui n'osa pas même envoyer chercher les cent cinquante mille francs déposés pour lui à Calais, par crainte de faire soupçonner la moindre intelligence entre lui et la France. Il chercha aussi à éluder la proposition qui lui était faite de déclarer la guerre aux États généraux, en disant qu'il fallait savoir si Louis XIV y était lui-même bien décidé¹. « Vous pouvez, répon-

¹ Dépêche du 1^{er} novembre 1688.

² « Il est bien étonnant que dans le temps que les États généraux emploient leurs vaisseaux, leurs troupes, leurs canons et

dit le roi de France, donner ma parole au roi d'Angleterre que je ne différerai plus cette déclaration qu'autant de temps qu'il le jugera convenable au bien de ses affaires, et que je la ferais dès à présent, si vous m'aviez mandé qu'il la désirait. » Louis XIV écrivait ainsi le 18 novembre, et Barillon lui mandait enfin, le 22, que le roi d'Angleterre ne pensait plus qu'une telle démarche lui devint nuisible dans l'esprit des Anglais, et qu'il allait charger milord Melford de se concerter avec lui Barillon, sur le nombre d'hommes et de vaisseaux auxiliaires qui seraient nécessaires à Sa Majesté Britannique.

A la réception de cette lettre, Louis XIV déclara immédiatement la guerre aux États généraux, le 26 novembre, et en même temps il envoya à Barillon les instructions nécessaires pour conclure une ligue offensive et défensive avec le roi d'Angleterre, et examiner à fond tout ce qui pourrait rendre son intervention salutaire à Jacques.

Cette instruction supposait deux choses essentielles et vraisemblables : la première, que Jacques II fût capable de prendre un parti décisif, et la seconde, qu'il pût se maintenir assez longtemps pour attendre les effets de notre secours. Mais, tandis que le roi de France ouvrait au malheureux roi

munitions pour attaquer le roi d'Angleterre, il n'ose encore leur déclarer la guerre, et se contente de les traiter de fous. » (Lettre du roi au comte d'Avaux, du 25 novembre 1688.)

d'Angleterre une dernière voie de salut, celui-ci et ses ministres perdaient le temps le plus précieux en stériles conférences et en absurdes projets. « Les affaires, écrit Barillon le 25 novembre, ont été traitées à fond : l'on reconnaît l'impossibilité d'éviter une guerre avec les États généraux et le prince d'Orange. On se servira des termes les plus forts à l'égard du prince d'Orange ; mais on voudrait que les États généraux déclarassent les premiers la guerre dans les formes, ou que leur flotte fit quelque acte d'hostilité, en prenant des vaisseaux anglais. Le roi croit que cela lui serait utile à l'égard de ce pays-ci.... Néanmoins, il propose une liaison entière avec la France. Mais on ne voudrait pas de traité par écrit et dans les formes ; on craint les inconvénients qui en résulteraient, s'il était découvert. Le roi veut se ménager à l'égard de ses sujets et pouvoir dire avec vérité à quelques-uns de ceux qu'il croit le plus à lui, qu'il n'a point de traité avec la France. » A ces tristes délibérations du conseil de Sa Majesté Britannique, le roi de France vit clairement que Jacques II achevait de se perdre sans ressource. Il écrivit à Barillon le 2 décembre : « Je ne m'étonne pas que, dans l'état incertain où sont à présent les affaires de cette couronne, le roi d'Angleterre ne veuille pas faire un traité par écrit avec moi, puisqu'il ne sait pas lui-même s'il sera longtemps en état d'exé-

cuter ce qu'il aura promis; mais, après que vous m'aurez donné les éclaircissements que je vous ai demandés par ma dernière dépêche, je prendrai les mesures que je croirai les plus justes et les plus convenables pour le servir utilement.... Je ne différerai pas aussi de faire armer dix ou douze de mes vaisseaux et de les joindre aux siens aussitôt qu'on aura fait voir une sûreté pour cette jonction. En un mot, pourvu que les mesures soient bien prises, il me trouvera toujours disposé à lui donner toute l'assistance qu'il pourra raisonnablement désirer.... La conduite qu'ont tenue les pays voisins d'Exeter, le peu de mouvements qu'ont fait toutes les autres provinces en faveur du prince d'Orange, doit faire voir à la cour où vous êtes que, si ce prince eût été vivement poussé par les troupes du roi, il aurait bien pu être réduit à la nécessité de se rembarquer.... »

Cependant Jacques avait fait enfin marcher des troupes et s'était rendu auprès d'elles; mais à peine les eut-il rejointes, qu'il les fit rétrograder sur Londres. Une partie de ses officiers passèrent à l'ennemi avec leurs soldats; plusieurs de ses anciens ministres, les hommes les mieux traités de sa cour, sa fille et son gendre eux-mêmes, le prince et la princesse de Danemark, l'abandonnèrent; enfin, la nation entière se retirait de lui.

A peine de retour à Londres, il ne songea qu'à

fuir et à mettre la vie de sa femme et de son fils en sûreté.

La reine s'embarqua dans la nuit du 19 au 20 décembre, sous la garde de Lauzun; le roi partit le 21. Arrêté à Feversham et ramené à Londres, où on le reçut avec respect et faveur, il se retira à Rochester, sur la signification du prince d'Orange, qui lui laissa habilement le moyen de s'échapper, pour se trouver, sans commettre un crime trop odieux, maître du royaume, que Jacques quitta définitivement le 29 décembre 1688. La révolution était accomplie.

Le trône des Stuarts, que plus de prudence dans le gouvernement, ou plus d'énergie dans la défense aurait pu également sauver, ne se releva plus, et Louis XIV vit, par un si fatal concours de circonstances, l'Angleterre lui manquer au moment où toute l'Europe l'attaquait. Tels furent les événements violents qui mirent fin à cette diplomatie savante qui, pendant près de trente ans, avait su faire servir l'Angleterre à l'accroissement et à la puissance de la France, et dont nous avons voulu tracer un tableau raccourci : on en a vu clairement toute la suite et le véritable caractère. Ce tour de force politique ne put tenir devant la réunion des trois circonstances que nous avons signalées et dont l'ensemble devint une sorte de force majeure insurmontable : la profonde habileté de Guillaume,

l'aveuglement et l'impéritie de Jacques, et la révolution qui éclata au sein de la nation anglaise. Il fallut se résigner, renoncer forcément à une politique dont on avait jusque-là tiré un si grand parti, et en adopter une autre plus noble peut-être, mais moins profitable, celle de la résistance ouverte et intrépide à tous les rivaux et à tous les ennemis à la fois.

Du moins, le rôle de Louis XIV ne s'abaisse pas en faisant de lui l'unique protecteur en Europe d'un roi malheureux. Il oublia ses torts pour ne voir que ses malheurs, et, dans l'hospitalité magnifique qu'il lui donna, il déploya une générosité chevaleresque et une compassion respectueuse où se montra toute la noblesse de son âme. Jacques, fugitif et détrôné, n'en était pas moins pour lui un roi, et il ne pensait pas que rien dût jamais abaisser la royauté aux yeux des peuples. Aussitôt qu'il sut la reine débarquée à Calais, il lui envoya un de ses gentilshommes pour la complimenter, et fit partir des carrosses, des gardes et des officiers pour la servir ; lui-même alla en cérémonie à sa rencontre jusqu'à Chatou, précédé de ses cheuau-légers et de ses mousquetaires, et accompagné de sa famille et d'une grande partie de sa cour. Aussitôt qu'on aperçut les voitures de la reine, il descendit de la sienne, marcha au-devant d'elle, la salua affectueusement, lui présenta Monseigneur et Mon-

sieur , embrassa plusieurs fois le petit prince de Galles , et l'ayant remise dans son carrosse , il se plaça à sa gauche malgré sa résistance , Monseigneur et Monsieur sur le devant , et sa dame d'honneur , ainsi que la gouvernante du prince de Galles , aux deux portières. C'est dans cet ordre , et on peut dire dans cette pompe , qui conservait au malheur tous les honneurs de la puissance , que le cortège arriva à Saint-Germain , où la reine trouva un appartement fourni de tous les meubles , habits et objets agréables ou nécessaires , parmi lesquels une cassette très-riche contenant six mille louis d'or. Touchée de tant d'attentions , on la vit sourire au milieu des larmes , et exprimer avec attendrissement et avec grâce les sentiments dont elle était pénétrée.

Le lendemain , ce fut le roi d'Angleterre qui arriva. Le roi alla l'attendre chez la reine. Quand on vint l'avertir qu'il entrait dans la cour , il se rendit au-devant de lui jusqu'au haut du degré , environné de ses courtisans. Jacques , en l'apercevant , se hâta et se baissa , comme s'il eût voulu embrasser ses genoux ; mais le roi l'en empêcha et l'embrassa à trois ou quatre reprises , le conduisit chez la reine , lui donnant toujours la droite , puis les laissa tous deux , ne voulant point être reconduit. « Vous êtes encore aujourd'hui chez moi , lui dit-il , demain vous serez chez vous. Vous vien-

irez à Versailles, dont je vous ferai les honneurs, comme vous me les ferez de Saint-Germain la première fois que j'irai; et nous vivrons ensuite sans façon. » Il en fut ainsi. Le lendemain 8 janvier, le roi d'Angleterre vint à Versailles rendre ses premiers devoirs au roi. Toutes les troupes étaient sous les armes. Le roi alla au-devant de lui avec toute la cour jusqu'au delà de la salle des gardes, et le conduisit dans son cabinet, où ils restèrent enfermés longtemps; puis il le mena chez madame la dauphine, où il lui présenta les princesses du sang. Puis le roi d'Angleterre descendit chez Monseigneur, se rendit ensuite chez Monsieur et Madame, et s'en retourna à six heures à Saint-Germain.

Le lendemain et le surlendemain ce fut la famille royale, puis toute la cour qui porta ses hommages aux pieds de ces infortunées Majestés. Il y eut bien quelques difficultés sur le cérémonial; mais Louis XIV, si rigoureux d'ordinaire sur ce chapitre, décida cette fois contre sa propre famille. « Il y a beaucoup d'exemples, dit Dangeau, que les princes du sang de France ont reçu de plus grands honneurs que ceux qu'ils auront en cette occasion; mais le roi veut qu'on rende plus de respect encore au roi d'Angleterre malheureux, que s'il était dans la prospérité. »

Jacques se retrouva donc dans ce château de

Saint-Germain dont les murs avaient déjà vu son premier exil, adouci alors par les illusions de la jeunesse. Cette fois du moins, il ne s'y retrouvait pas dans le dénûment et la misère, mais avec un service royal, entouré de respect et d'honneurs, et recevant avec profusion tout l'argent qui lui était nécessaire¹, en attendant des secours plus importants, qui avant un mois devaient le mettre à même d'aller reconquérir sa couronne. « Le roi, écrivait madame de Sévigné, fait pour ces majestés anglaises des choses toutes divines, et sa belle âme se plaît à jouer ce grand rôle. Car n'est-ce point être l'image du Tout-Puissant, que de soutenir ainsi un roi chassé, abandonné, trahi² ? »

Ce qui l'emportait encore sur la libéralité de Louis XIV, c'était l'urbanité délicate avec laquelle il chercha à adoucir le chagrin de ses hôtes et à leur alléger le poids de ses bienfaits. Ils furent, à Saint-Germain, sur le pied de visiteurs et non sur celui de réfugiés, invités à Marly, à Trianon, aux chasses, à toutes les fêtes de la cour. Peu de temps après

¹ « Le roi a réglé ce qu'il donnera au roi d'Angleterre pour sa dépense : il lui donnera cinquante mille écus pour se remettre en équipages, et cinquante mille francs par mois. Le roi d'Angleterre n'en voulait que la moitié. » (Dangeau, 9 janvier 1689.) Le roi lui avait en outre fait remettre une bourse de dix mille louis d'or à son arrivée.

² Lettre du 10 janvier 1689.

leur arrivée, ils assistèrent, le 5 février 1689, à l'une des premières représentations d'*Esther*, dont le roi leur fit courtoisement les honneurs.

Au reste la nation était de moitié dans les sentiments de son souverain. Elle ne savait rien de la constitution anglaise, ni de l'ancienne lutte des libertés publiques et du trône. Elle ne voyait là qu'une odieuse tragédie de famille; et le spectacle de ce roi détrôné par sa fille et son gendre lui faisait horreur. Ce n'était de toutes parts qu'un cri d'indignation contre cette moderne Tullie; l'antipathie pour la religion protestante ajoutait encore à l'animosité générale.

« O temps! ô meurs! s'écriait La Bruyère, ô malheureux siècle!... Un homme dit : « Je passerai la mer, je dépouillerai mon père de son patrimoine, je le chasserai, lui, sa femme, son héritier, de ses terres et de ses États; » et comme il l'a dit il l'a fait. Ce qu'il devait appréhender, c'était le ressentiment de plusieurs rois qu'il outrage en la personne d'un seul roi, mais ils tiennent pour lui; ils lui ont presque dit : « Passez la mer, dépouillez votre père, montrez à tout l'univers qu'on peut chasser un roi de son royaume. Apprenez au monde que ces peuples que Dieu a mis sous nos pieds peuvent nous abandonner, nous trahir, nous livrer, se livrer eux-mêmes à un étranger, et qu'ils ont moins à craindre de nous, que nous d'eux et de leur puis-

« sance. » Qui pourrait voir des choses si tristes avec des yeux secs et une âme tranquille? Un seul, toujours bon et magnanime, ouvre ses bras à une famille malheureuse; tous les autres se liguent comme pour se venger de lui et de l'appui qu'il donne à une cause qui leur est commune¹. . . . »

Madame de Maintenon, toujours à l'écart, ne parut dans aucune de ces cérémonies. De sa petite chambre comme d'une loge fermée au théâtre, elle voyait tout ce qui se passait à la cour, informée en détail de chaque chose par le roi lui-même, et s'intéressant à tout sans participer à rien. Cependant elle s'empessa comme tout le monde d'aller rendre ses devoirs à cette royauté malheureuse, et après que toute la cour se fut présentée chez la reine d'Angleterre, elle eut son tour. Elle s'y rendit en particulier; le roi et la reine ne désiraient pas moins de la connaître, et elle fut reçue avec la distinction que la place qu'elle occupait auprès du roi ne pouvait manquer de lui attirer. « Madame de Maintenon, écrit madame de Sévigné, a été voir la reine d'Angleterre, qui, l'ayant fait attendre un moment, lui dit qu'elle était fâchée d'avoir perdu ce temps de la voir et de l'entretenir, et la reçut fort bien². » Le roi et la reine se ren-

¹ *Caractères* de La Bruyère, des Jugements.

² Lettre du 14 janvier 1689.

dirent également plusieurs fois chez elle , ce qu'attestent divers passages du Journal de Dangeau et de celui de M. de Sourches. Le 16 janvier : « Le roi d'Angleterre vint ici et trouva le roi chez madame de Maintenon. » Le jeudi 20 à Marly : « Le roi d'Angleterre arriva vers les cinq heures.... Leurs Majestés furent quelque temps enfermées et ensuite se promenèrent dans toute la maison. Le roi d'Angleterre voulait monter en haut voir madame de Maintenon, mais elle descendit et le vit dans le grand salon. » Le jeudi 27 : « Le roi d'Angleterre alla chez madame la dauphine avec le roi, Monseigneur et Monsieur.... Ensuite le roi d'Angleterre alla chez madame de Maintenon, et causa seul longtemps avec elle¹. »

La reine y vint aussi et trouva en elle tant de compassion et de respect pour ses malheurs, et aussi tant de consolations chrétiennes, que la conformité de leurs sentiments religieux forma entre elles une amitié qui ne s'effaça plus.

Marie-Béatrix, princesse de Modène, née en 1658, avait épousé Jacques II en 1673, à l'âge de quinze ans, et était devenue reine d'Angleterre, presque malgré elle. Dès son jeune âge, elle était d'une grande piété, et elle désirait vivement se faire religieuse, tellement que la duchesse sa mère fut obligée d'user

¹ Mémoires de Dangeau et du marquis de Sourches.

de son autorité et même de faire intervenir le pape pour vaincre la résistance de la princesse ¹. »

Il ne paraît pas que la vue de son époux l'eût d'abord réconciliée avec son sort, qui dans les premiers temps, lui donna peu de bonheur. Néanmoins elle finit par s'attacher vivement à lui et en obtint à la fin la réciprocité qui était due à sa beauté, à sa vertu et à son affection. Elle n'eut pas l'occasion de montrer comme la magnanime Henriette, célébrée par Bossuet, cette valeureuse énergie qui lui fit affronter tant de fois la mer et soutenir tant de sièges et de combats pour la cause de son époux ; mais elle lui donna de nombreuses preuves de cette abnégation et de ce dévouement quotidien des femmes, sorte d'héroïsme qui leur est naturel. Dès qu'elle parut à la cour, elle y plut ; on loua son esprit, on cita ses paroles toujours dignes et gracieuses. « Cette reine, dit madame de Sévigné, a des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs, un beau teint, un peu pâle ; la bouche grande, de belles dents, une belle taille et bien de l'esprit. Tout cela compose une personne qui plaît fort ². » Et quelques jours après : « La reine plaît fort, le roi cause agréablement avec elle ; elle a l'esprit juste et aisé. Le roi avait désiré que madame la Dau-

¹ Mémoires de Jacques II, tome II, page 167.

² Lettre du 10 janvier 1689.

phine y allât la première ; elle a toujours si bien dit qu'elle était malade, que cette reine vint la voir, il y a trois jours, habillée en perfection : une robe de velours noir, une belle jupe, bien coiffée, une taille comme la princesse de Conti, beaucoup de majesté : le roi alla la recevoir à son carrosse, elle fut d'abord chez lui, où elle eut un fauteuil au-dessus de celui du roi. Elle y fut une demi-heure ; puis il la mena chez madame la Dauphine, où il la laissa, parce que madame la Dauphine n'a point de fauteuil devant lui.... On causa fort bien pendant une demi-heure ; il y avait beaucoup de duchesses, et la cour fort grosse. Enfin elle s'en alla. Le roi se fit avertir et la remit dans son carrosse. Il remonta ensuite et loua fort la reine. Il dit : « Voilà comme il faut que soit une reine et de corps et d'esprit, tenant sa cour avec dignité. » Il admira son courage dans ses malheurs, et la passion qu'elle avait pour le roi son mari ; car il est vrai qu'elle l'aime ¹. »

Ce goût que le roi montra pour la reine d'Angleterre, et les attentions dont il l'entoura firent imaginer à quelques-uns qu'il en était épris. Voici ce que madame de La Fayette écrivait à ce sujet au moment où le roi Jacques partait pour l'expédition d'Irlande, expédition aussi malencontreuse que tout ce qu'il entreprit. « Cependant la reine d'Angle-

¹ Lettre du 17 janvier 1689.

terre était à Saint-Germain, dans une tristesse et un abattement épouvantables. Ses larmes ne tarissaient pas. Le roi, qui a l'âme bonne et une tendresse extraordinaire, surtout pour les femmes, était touché des malheurs de cette princesse et les adoucissait par tout ce qu'il pouvait imaginer. Il lui faisait des présents, et parce qu'elle était aussi dévote que malheureuse, c'étaient des présents qui convenaient à la dévotion. Il avait aussi pour elle toutes les complaisances qu'elle méritait. Il la faisait venir à Trianon et à Marly, aux fêtes qu'il y donnait; enfin il avait des manières pour elle si agréables et si engageantes que le monde jugea qu'il était amoureux d'elle. La chose paraissait assez probable. Les gens qui ne voyaient pas cela de fort près assuraient que madame de Maintenon, quoiqu'elle ne passât que pour amie, regardait les manières du roi pour la reine d'Angleterre, avec une furieuse inquiétude. Ce n'était point sans raison, car il n'y a point de maîtresse qui ne terrasse bientôt une amie. Cependant le bruit de cet amour ne fut que l'effet d'un discours du public, fondé sur les airs honnêtes que le roi ne pouvait s'empêcher d'avoir pour une personne dont le mérite était aussi avoué de tout le monde que celui de la reine d'Angleterre, quand même elle n'eût été que particulière ¹. »

¹ Mémoires sur la cour de France, années 1688 et 1689.

Madame de Maintenon, loin de s'inquiéter des marques d'intérêt données par le roi à cette princesse, ne s'occupait au contraire que d'adoucir ses peines; et bientôt le mérite mutuellement apprécié de ces deux rares personnes établit entre elles, comme nous l'avons dit, une liaison aussi intime que la distance des rangs pouvait le permettre. « La reine, femme de Jacques II, dit à ce sujet Madame, était trop bien avec madame de Maintenon, pour qu'on puisse croire que le feu roi ait été amoureux d'elle¹. »

« L'esprit et les bonnes qualités de cette princesse, dit de son côté madame de Caylus, lui attirèrent, de la part de madame de Maintenon, une estime et un attachement qui n'ont fini qu'avec leurs vies. Il est vrai que madame de Maintenon souffrait impatiemment le peu de secret qu'ils gardaient dans leurs affaires; car on n'a jamais fait de projet pour leur rétablissement, qu'il n'eût été aussitôt su en Angleterre qu'imaginé à Versailles; mais ce n'était pas la faute de ces malheureuses majestés; elles étaient environnées à Saint-Germain de gens qui les trahissaient, jusqu'à une femme de la reine qui prenait dans ses poches les lettres que le roi ou madame de Maintenon lui écrivaient, les copiait pendant que la reine dormait, et les envoyait en Angleterre. »

¹ Lettre du 8 octobre 1717.

Madame de Maintenon était en effet son intermédiaire habituel auprès du roi ; ses peines, ses espérances, les secours qu'elle sollicitait pour son mari et pour les fidèles qui les entouraient, tout passait par madame de Maintenon, et formait entre elles de fréquents sujets de correspondances ou d'entretiens. On a même dit que ce tendre attachement de madame de Maintenon pour la reine influa sur la détermination impolitique et fâcheuse que prit Louis XIV de reconnaître le titre de roi d'Angleterre au fils de Jacques II, lorsque celui-ci mourut. C'est un fait que nous éclaircirons plus tard. Nous possédons cent quarante-cinq lettres de la reine d'Angleterre à madame de Maintenon, qui ne peuvent laisser douter de la tendre amitié de cette princesse, et où sont prodigués les termes les plus vifs d'estime, d'affection et de reconnaissance.

1713, 14 juin. — « En quelque état que je me trouve, lui écrit-elle, mon cœur est toujours à vous avec toute la tendresse dont il est capable. »

Chaillot, 31 octobre. — « En quelque lieu que je sois, je serai de tout mon cœur à vous jusqu'au dernier moment de ma vie. »

Nous en citerons encore d'autres passages.

Chaillot, 5 juillet. — « J'espère avoir le plaisir de vous voir ici avant la fin du mois. Votre niche

est toute prête à vous recevoir dans mon cabinet, et moi à vous recevoir à bras ouverts dans la galerie. »

Chaillot, 8 juillet. — « J'ai reçu hier votre chère, bonne et longue lettre, de laquelle je suis charmée en voyant l'amitié que vous me témoignez et à mon cher fils, et avec combien de cordialité vous vous intéressez à tout ce qui regarde de pauvres malheureux qui n'avons pas de plus grands soulagements dans tous nos malheurs que la part que vous y prenez et l'assurance de votre amitié. »

Chaillot, 14 septembre. — « J'attends de vous voir, pour vous remercier de la belle et longue lettre que vous m'avez écrite de Fontainebleau, de laquelle j'ai été charmée aussi bien que ma fille, qui est bien glorieuse de voir que vous avez pensé à elle en l'écrivant; elle s'écriait souvent en me l'entendant lire : jamais personne n'a écrit comme madame de Maintenon; et elle a raison. La fin de votre lettre me met dans la confusion, mais je vous conjure de n'employer vos forces à mon égard que pour m'aimer; car c'est la seule chose que je désire et que (j'ose dire) je mérite de vous. »

Saint-Germain, 15 avril. — « Je me fie à vous dans cette affaire, pour nous obtenir justice. Vous avez toujours été la meilleure de mes amies, mais dans cette occasion vous avez été la seule. Achevez ce que vous avez si bien commencé, et faites voir

à tout le monde que vous avez eu raison quand vous avez soutenu que le roi mon mari n'était pas capable d'être ingrat. Je la suis aussi peu que lui, etc.

Saint-Germain, 16 août 1712. — « Où trouverais-je des expressions pour vous témoigner ma reconnaissance de la tendre amitié que vous me témoignez en tout, et de ce que vous trouvez le temps de penser à moi, qui suis la tristesse même, au milieu de la joie de la cour. Mon cœur, qui depuis longtemps me paraît pétrifié (après la mort du roi Jacques), n'est pourtant pas encore insensible à cela. Vous avez raison de vous épargner les protestations de votre amitié en m'écrivant ; car je me fais le plaisir d'en être si persuadée, que rien ne peut m'en faire douter, ni craindre de la perdre, étant bien résolue de faire toujours tout ce qu'il faut pour la mériter. Je suis également persuadée que je n'ai pas besoin de vous faire des protestations de la mienne, car je crois que vous savez et voyez bien que je n'ai pas au monde une vraie amie du cœur que ma chère madame de Maintenon. »

Chaillot, 27 septembre 1714. — « Je suis bien honteuse d'avoir été si longtemps sans écrire à ma chère madame de Maintenon, surtout après avoir reçu une de vos belles et bonnes lettres ; mais je suis sûre que vous me connaissez trop bien et que vous êtes trop juste pour penser seulement à m'ac-

cuser de manquer d'amitié pour vous, car il faudrait que je fusse un monstre d'ingratitude si j'en étais capable; mais ma santé est si faible et si souvent altérée, etc. »

Chaillot, 10 juin. — « Il ne me reste plus (elle partait pour Bourbon) que de vous embrasser en esprit, ne pouvant le faire autrement, et en vous disant adieu vous assurer qu'en tous temps et en tous lieux, je conserverai pour vous une reconnaissance, une vénération et une amitié que mon cœur sent bien, et que votre esprit peut se figurer, mais qu'il m'est impossible d'exprimer. »

Saint-Germain, 13 février. — « Si vous étiez tant soit peu moins bonne que vous n'êtes, je n'oserais jamais vous importuner au point que je fais, mais puisque Dieu vous a choisie pour faire du bien à tout le monde, il ne faut pas vous étonner que tout le monde ait recours à vous.

« Mon cœur est plus à vous que je ne puis vous l'exprimer. »

Cette intimité dura pendant vingt-cinq ans, sans se démentir un seul jour, et fut un des honneurs de la vie de madame de Maintenon. Communauté de sentiments, estime, attachement, confiance, consolations et services empressés, tout ce qui peut cimenter l'union de deux nobles âmes s'y trouva prodigué. De telles personnes étaient faites pour

s'entendre : l'une élevée si haut sans en être enivrée, l'autre tombée de si haut sans en être abattue. Les âmes royales ont le privilège de ne se laisser point abattre par l'infortune : quoique sensibles à l'amertume de leur sort, elles le dominent pour ainsi dire de toute leur hauteur, et ne s'en croient pas moins d'une nature et d'un rang supérieurs aux autres hommes. Ni la force, ni la sérénité ne les abandonnent ; la misère même ne les humilie pas ; la royauté malheureuse reste grande malgré le renversement de sa destinée. Que de beaux exemples n'en avons-nous pas vus dans notre siècle ! Marie-Béatrix eut en partage ce genre de grandeur ; douce et résignée, ferme et sensible, aimable et digne, ne laissant voir ni trop de tristesse, ni trop de fermeté, ni trop d'oubli non plus de ses malheurs, elle se montrait dans cette juste proportion qui semble être la perfection accomplie, et offre un des spectacles les plus dignes de l'admiration des hommes, celui du malheur supporté par une âme chrétienne. Le roi Jacques lui-même ne fut pas dépourvu de ce prestige. Bien qu'en le voyant on ne s'étonnât pas qu'il eût perdu sa couronne, sa parfaite soumission à la Providence et sa grande piété, qui lui faisaient porter légèrement tant de coups répétés du sort, et jusqu'à son entêtement à ne pas céder, en quelque extrémité que ce fût, la moindre partie de ses droits, l'honorent et le relèvent, et lui laissent un

mérite, celui de la résignation religieuse, qui commande l'admiration et le respect¹.

Saint-Germain, où madame de Maintenon allait de temps en temps voir la reine, quoique celle-ci la vint voir beaucoup plus souvent à Versailles, Saint-Germain était la résidence de cette cour exilée, triste, sévère, fort envahie par la dévotion, et nombreuse, car beaucoup de serviteurs avaient suivi leurs maîtres, avaient sacrifié leurs biens pour eux, et se trouvaient à leur charge. Elle était souvent aussi divisée et en proie aux jalousies, aux intrigues, aux petites cabales qui ne quittent guère les cours jusque dans l'exil. Jacques avait même à Saint-Germain une maison militaire formée de gentilshommes d'Irlande et d'Écosse qui s'étaient attachés à son infortune, mais dont il fut obligé au bout de quelque temps de se séparer, ce qui donna lieu à une scène touchante.

« C'étaient dit l'historien qui la raconte², cent cinquante officiers, tous de noble naissance, attachés à leur chef et se faisant gloire de leurs principes politiques. Se sentant à charge au roi Jacques, dont les ressources pouvaient à peine suffire aux

¹ « Distingué par sa valeur et sa bonté, dit Saint-Simon, beaucoup plus par la magnanimité constante avec laquelle il a supporté ses malheurs, enfin, par une sainteté éminente. » (Tome VI, page 50.)

² Mémoires de Dalrymple, tome II.

malheureux qui ne vivaient que de ses aumônes, ils demandèrent d'eux-mêmes à ce prince de les laisser former une compagnie de volontaires, qui pût être incorporée à l'armée française, et, après l'avoir obtenu, ils se rendirent à Saint-Germain pour qu'il les passât une dernière fois en revue. Le jour venu, il descendit dans la cour, passa le long des rangs, écrivit de sa main sur son carnet le nom de chaque gentilhomme, et les remercia chacun en particulier. Puis se mettant devant le front de la compagnie, il les salua en se découvrant. Puis comme il s'en allait, il se retourna, les salua encore, et fondit en larmes. Alors le régiment se mit à genoux, tous inclinèrent la tête, puis se relevant à la fois, lui firent le salut militaire.... Ces braves, ajoute le même auteur, furent toujours les premiers dans une bataille, et les derniers à la retraite. Ils manquèrent souvent des choses les plus nécessaires à la vie; cependant on ne les entendit jamais se plaindre, si ce n'est des souffrances de celui qu'ils regardaient comme leur souverain. »

Un de ces braves gentilshommes, le capitaine Ogylvie, fut l'auteur d'un de ces premiers chants jacobites, si touchants, et si longtemps répétés dans les montagnes d'Écosse ou d'Irlande :

« C'est pour notre roi que nous avons quitté les rives de notre belle Écosse. C'est pour notre roi

que nous ne reverrons plus la terre irlandaise, ma chère, nous ne reverrons plus la terre irlandaise.

« Maintenant que tout ce que peut faire un homme a été fait, que tout a été fait en vain ; mon amour, mon pays, adieu ! Car il faut que je traverse la mer, ma chère, il faut que je traverse la mer !

« Il tourna tout alentour sur la rive irlandaise ; il donna une secousse à ses rames, et dit : « Adieu pour toujours, mon amour ! adieu pour toujours ! »

« Le soldat revient de la guerre, le marchand repasse la mer ; mais moi j'ai quitté mon amour, et jamais je ne reverrai mon amour ! jamais je ne le reverrai !

« Quand le jour est passé et que la nuit est venue, que chacun est enseveli dans le sommeil, je pense à ce qui est là-bas, et pendant la longue nuit je pleure, ô mon amie, pendant la longue nuit je pleure ! »

Le chant du barde fidèle annonçait l'avenir. Tout fut fait, et fut fait en vain ; les Stuarts ne revirent jamais leur patrie. Cette royale et triste famille n'eut plus d'autre destinée que d'ajouter à la pompe et à la grandeur qui entourait Louis XIV, en faisant pour ainsi dire partie de son cortège : puissances

déchues en face d'une puissance si triomphante alors, mais prophétie vivante, quoique inintelligible à cette époque, des malheurs qui devaient frapper un jour la propre race de nos rois, et lui donner, après tant de gloire, tant de points de ressemblance avec la race infortunée des Stuarts.

CHAPITRE III.

GUERRE DE 1688.

1688-1697.

Les événements d'Angleterre n'étaient qu'un des côtés de la grande scène qui s'ouvrait en Europe.

On s'est plu à donner une origine puérole à la longue guerre qui commença alors. « La guerre de 1688, dit Saint-Simon, eut une étrange origine dont l'anecdote est également certaine et curieuse. Le roi, qui aimait à bâtir, avait abattu le petit Trianon de porcelaine, et le rebâtissait pour le mettre à l'état où on le voit aujourd'hui. Comme il avait le coup d'œil de la plus fine justesse, il s'aperçut d'une fenêtre quelque peu plus étroite que les autres ; Louvois soutint que la fenêtre était bien. Le roi insista, sans que Louvois, qui était entier, brutal et enflé de son autorité, voulût céder. Le lendemain il fut encore question de cette fenêtre que Louvois opiniâtra toujours de largeur égale aux autres. Le roi voulut alors que Le Nôtre, qui était présent, l'allât mesurer, parce qu'il était droit et vrai, et qu'il dirait librement ce qu'il aurait trouvé. Le Nôtre trouva en effet et dit que le roi avait raison.

Louvois voulut encore imposer ; mais le roi, trop impatienté à la fin, le fit taire, et lui commanda de faire défaire la fenêtre à l'heure même, et, contre sa modération ordinaire, le malmena fort durement devant tous les courtisans. Louvois revint chez lui en furie, disant que pour une discussion de quelques pouces le roi oubliait tous ses services, mais qu'il y mettrait ordre, et lui susciterait une guerre telle qu'il lui ferait avoir besoin de lui et laisser là la truëlle. En effet il tint parole, et trois mois après, ajoute Saint-Simon, il fit déclarer la guerre et la rendit générale¹.

Ce conte a fait fortune. Il appartient à un genre d'anecdotes qui prennent facilement cours parmi le vulgaire, dont elles frappent l'imagination par le contraste piquant des grands événements produits par les petites causes ; mais quiconque a sérieusement étudié l'histoire, sait fort bien que cette étrange contestation, si toutefois elle a eu lieu, n'eut pas de si graves conséquences.

Depuis longtemps les causes de la guerre s'amassaient d'elles-mêmes. Les accroissements de la France, après le traité de Nimègue, tout en achevant de la fortifier, avaient de plus en plus alarmé les puissances, qui ne tardèrent pas à s'unir, comme le dit Voltaire, pour arrêter des conquêtes que la

¹ Tome VII, chapitre v, et tome XIII, chapitre 1.

paix et les traités n'arrêtaient pas. La singulière juridiction des chambres de Metz et de Brisach, dites *chambres de réunion*, venait d'adjuger au roi comme dépendants des territoires conquis soixante fiefs et une douzaine de villes importantes dans la Flandre espagnole, le duché de Luxembourg, celui des Deux-Ponts, la principauté d'Orange et autres pays qui plaçaient sous sa suzeraineté quatre électeurs de l'Empire et plusieurs principautés des bords du Rhin. En même temps de secrètes négociations nous mettaient le même jour en possession de la citadelle de Casal au sein de l'Italie, et de l'importante ville de Strasbourg, la tête de pont de toutes les invasions faites ou projetées en France; et l'Espagne ayant voulu s'opposer aux prétentions du roi, aussitôt une armée française était entrée dans les Pays-Bas, et avait occupé Dixmude, Courtrai et Luxembourg. L'Europe cependant s'était soumise, et la paix avait été renouvelée en août 1684 par une trêve de vingt années, signée au nom de l'Espagne et de l'Empire, laquelle laissant la France maîtresse de tout ce dont elle venait de s'emparer, promettait de régler dans un nouveau traité, discuté à loisir, les prétentions qu'elle avait élevées sur l'exécution de celui de Nimègue. C'était dans le même temps que Louis XIV faisait bombarder la ville d'Alger et purgeait les mers de ses hardis pirates; qu'il faisait subir un sort semblable à la ville de Gènes pour avoir fourni

des secours aux Espagnols, et que Versailles voyait le doge en personne venir donner satisfaction au roi au nom de sa république; que le marquis de Lavardin, ambassadeur de France à Rome, faisait son entrée dans la capitale du monde chrétien comme dans une ville conquise, sans vouloir souscrire à l'abolition des franchises ou droit d'asile des ambassades, que le pape avait décrétée. Le roi de France semblait régner seul en Europe. C'est à ce même moment aussi que, voyant une longue paix devant lui, et croyant de sa gloire et de la sûreté de ses États pour l'avenir, d'abolir entièrement la religion réformée battue en ruine depuis longtemps, il révoquait définitivement l'édit de Nantes, autre sujet d'inquiétude pour l'Europe protestante; qu'à la même époque l'électeur palatin, frère de Madame, étant mort, il réclama, au nom de sa belle-sœur, la part qui lui revenait dans les biens allodiaux de la succession, réclamation dont les Allemands s'alarmèrent; et que l'électorat de Cologne étant devenu vacant, il y fit élire, comme nous allons le voir, le cardinal de Furstemberg, ce qui l'en laissait à peu près le maître.

Il y avait là plus de causes qu'il n'en fallait pour rendre la guerre inévitable, sans qu'il fût besoin de la fenêtre de Trianon pour la faire éclater. Toutefois la paix se serait maintenue, et l'Europe eût subi le joug en silence, si la guerre n'eût eu un artisan

infatigable dans la personne du prince d'Orange, et si d'un autre côté ce même prince ne fût parvenu à arracher de nos mains l'Angleterre notre alliée. C'est ici surtout que son grand rôle va paraître, et que va se développer la longue lutte entre les deux puissants adversaires en qui se personnifia la grande question de leur époque, celle de l'équilibre des puissances, ou de la suprématie de l'une d'elles en Europe. Ce fut là en effet la véritable raison de cette guerre ; ce fut son vrai caractère, et la question de principe, si on peut le dire, qui s'y débattit si longtemps. Nous voulons la décrire avec quelque étendue. Dans l'histoire de Louis XIV, on la laisse ordinairement dans l'ombre, et elle disparaît en quelque sorte entre l'éclat des premières conquêtes et les sombres récits des derniers revers. On ne lui rend pas justice ; on en date même souvent le commencement de la décadence de nos armes. Nous essayerons en faisant ressortir ses vrais motifs et sa vraie nature, d'en signaler la gloire, et d'y relever certaines erreurs qui se sont accréditées dans l'esprit public à son occasion.

La paix de Nimègue était à peine conclue (1678), que le prince d'Orange avait déjà sourdement commencé les menées les plus actives pour former entre les États généraux et l'Angleterre, sous prétexte de garantie de ce même traité de Nimègue, « une ligue assez puissante pour tenir tête à la France et lui faire

la guerre, si l'on pouvait porter les choses à cette extrémité, ne doutant pas que quand ces deux puissances (l'Angleterre et les États généraux) seraient unies, et que la maison d'Autriche y serait jointe, ils ne trouvassent moyen d'engager avec eux beaucoup de princes de l'Empire¹. » Il poursuivit sans relâche le même but auprès de toutes les cours du continent, les excitant sans cesse contre les agrandissements de la France, contre le renversement des barrières qui protégeaient chaque État, les projets de conquête qu'elle avait encore, l'arrogance avec laquelle elle usait de sa puissance, le fantôme enfin de la monarchie universelle.

Cependant Louis XIV, satisfait d'avoir donné à son pays une si puissante attitude, avait renoncé sincèrement à de nouvelles conquêtes, et il disait dans les instructions du comte de La Vauguyon, qu'il envoyait comme ambassadeur à Vienne en 1685 : « Le comte de La Vauguyon, dans l'état actuel de paix, aura peu de matières à négociation, sauf trois points : 1° L'exécution du traité de

¹ Dépêche du comte d'Avaux, 7 septembre 1679. — On voit dans les dépêches du comte d'Avaux, dès les années 1680, 1681, 1683, etc., les efforts, surveillés par lui et sans cesse renouvelés par le prince d'Orange, pour préparer une coalition contre la France, lesquels aboutirent enfin à la ligue d'Augsbourg, en 1686.

trêve, que le roi veut ponctuellement, entendant que les difficultés qui s'élèveraient fussent portées à Ratisbonne ; 2° les intérêts du duc de Lorraine, qu'il est impossible de satisfaire, la Lorraine étant désormais une province française ; si néanmoins on peut trouver pour lui un dédommagement quelque part, le roi s'y prêtera volontiers ; 3° l'assistance de la France contre les Turcs à laquelle le roi consentirait peut-être, si les armées impériales étaient battues, mais à laquelle il n'y a point lieu de songer pour le moment. Quant aux différends que faisait naître la succession palatine, et aux réclamations de sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, il s'en remettait à la décision du pape. » Mais le prince d'Orange n'en poursuivait pas moins ses desseins. Outre le sentiment hostile qu'il nourrissait contre la France, il avait grand intérêt ; en suscitant la guerre contre elle, à la mettre hors d'état de s'opposer à ses projets sur l'Angleterre, et à faire concourir ainsi les autres puissances à ces mêmes projets, tout en se liguant avec elles dans un but tout différent. C'est alors, que de divers côtés l'on vit poindre la ligue d'Augsbourg¹, que le comte de La Vauguyon signalait en ces termes dans une dépêche du 7 février 1686 : « Il me revient qu'il doit se faire à la fin du mois une assemblée à Nuremberg pour trouver le moyen

¹ Dépêches de M. d'Avaux, 23, 27 et 30 août 1685.

d'entretenir cinquante mille hommes et les employer contre qui que ce puisse être, qui voudra troubler le repos de l'Empire. Ceux qui seront de cette assemblée sont : l'Empereur, le roi de Suède, l'électeur de Bavière, le duc de Hanovre, les maisons de Saxe et de Gothâ, et les cercles de Franconie, de Souabe et du Haut-Rhin¹. »

Le roi suivait avec attention ces divers mouvements, et n'y répondait qu'en donnant de nouvelles assurances de son désir sincère de maintenir la paix², lorsque enfin les menées du prince d'Orange,

¹ « Ce qui faisait alors le plus grand bruit dans le monde, c'était une ligue qu'on prétendait avoir été signée depuis peu entre l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande et le Brandebourg. On ne savait si elle était offensive, ou seulement défensive, pour maintenir le dernier traité de paix. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, août 1685.)

² « On dit à Vienne qu'on se prépare à la guerre en France, qu'elle éclatera l'année prochaine, pour faire diversion à celle des Turcs, et que Votre Majesté envahira le Palatinat. L'envoyé de Danemark m'assure que le voyage que l'électeur de Brandebourg doit faire à Clèves, sera pour s'aboucher avec le prince d'Orange, pour entrer dans un commerce le plus lié qu'il se pourrait. » (Dépêche de M. de La Vauguyon, avril 1686.) — Réponse du roi : « J'espère qu'il ne restera plus d'inquiétude sur mes projets de guerre, quand on saura que j'ai rompu mon voyage vers mes frontières pour ôter tout soupçon. Quant à la succession palatine, j'ai fait dire au nonce Vanucci, que j'attendrais la décision du pape sans employer aucune autre voie. Qu'on n'ait donc aucune appréhension sur ce

secondées avec ardeur par le nouvel électeur palatin, finirent par réussir. Le 12 janvier 1686, la Hollande et la Suède renouvelèrent leurs anciens traités défensifs; le 10 février la Suède et le Brandebourg contractèrent un pacte de défense mutuelle, s'engageant à défendre la liberté de conscience et la paix de religion; le 7 mai, un traité secret fut conclu entre l'Empereur et l'électeur de Brandebourg¹, pour protéger tout membre de l'Empire attaqué sous prétexte de *réunions* ou de *dépendances*. Enfin le 9 juillet, une convention générale, sous forme défensive, et qui semblait ne concerner que l'empire germanique, fut signée à Augsbourg. entre l'Empereur, les rois d'Espagne et de Suède comme membres de l'Empire, les princes de la maison de Saxe, les princes des États du Haut-Rhin, l'électeur palatin, etc. La célèbre ligue d'Augsbourg était formée². Le duc de Savoie s'y rallia au commence-

différend.... et la cour où vous êtes peut bien s'assurer qu'il ne se passera rien dans l'Europe qui la puisse détourner de la guerre qu'elle soutient contre les Turcs. »

¹ « Quoique le résident de Danemark vous témoigne être encore persuadé qu'il n'y a point de liaison formée entre l'empereur et l'électeur de Brandebourg, il est constant, néanmoins, qu'il y a un traité fait et signé, ainsi que je vous l'ai déjà écrit, et son changement paraît même assez par la conduite que tiennent à présent ses ministres à Ratisbonne et à Augsbourg. » (Lettre du roi à M. de La Vauguyon, du 23 juillet 1686.)

² Dumont, Corps universel diplomatique, tome VII, pages

ment de la guerre, les États généraux et le royaume d'Espagne firent de même, et il faut lire dans les **Mémoires du marquis, depuis maréchal de Villars, ses longues et curieuses négociations auprès de l'électeur de Bavière, pour obtenir qu'il restât fidèle au roi, ou du moins neutre, et comment ce prince finit, à la première campagne, par se déclarer contre lui. Le pape lui-même tout entier à la défense contre Louis XIV, de ce qu'il regardait comme les droits sacrés de la papauté, avait adhéré aussi à cette ligue, et dans son dévouement à l'Église catholique concourait au triomphe de la religion protestante. Grand Dieu ! s'écriait à cette occasion la Piété sur le théâtre de Saint-Cyr :**

Tout semble abandonner tes sacrés étendards,
Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres,

122-159. — H. Martin, tome XVI page 90. « On parle d'une ligue dont le prince d'Orange est le premier mobile, et dont l'empereur est le chef. MM. de Brandebourg et de Lunebourg y sont entrés. Le roi en a eu copie et menace d'entrer en Allemagne avec soixante mille hommes. Sa Majesté en a fait sa plainte au pape et veut que l'original lui soit remis.... Le prince d'Orange a mis beaucoup de vaisseaux en mer pour querir quatorze mille Suédois, l'électeur de Saxe fournira vingt mille hommes, l'électeur de Brandebourg autant, l'empereur fera la paix avec le Turc aussitôt Belgrade pris et fera marcher ses troupes sur le Rhin. On dit que le prince d'Orange veut faire une descente en France, etc.» (Lettre de M. Dubreuil au comte de Bussy, 10 septembre 1686.)

Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres.
Lui seul (le roi), invariable et fondé sur la foi,
Ne cherche, ne regarde et n'écoute que toi¹.

Louis XIV comprit toute la portée de cette coalition ; il y vit un projet d'agression plus encore que de défense. Il répéta qu'il n'avait nulle intention de s'écarter des traités ni de la trêve ; mais voyant qu'on refusait d'ajouter foi à ses promesses, il ne tarda pas à écrire à M. de La Vauguyon : « Il est désormais inutile que vous cherchiez à désabuser la cour où vous êtes, puisque je vois qu'elle ne le veut pas être ; et comme je vois que plus j'apporte de soins à éloigner toute occasion de guerre, plus elle se donne de mouvement pour exciter tout

¹ Prologue de la Piété dans la tragédie d'*Esther*, représentée en janvier 1689. — « Il y a beaucoup d'apparence, écrivait Louis XIV, que la conduite du pape va causer une guerre générale dans la chrétienté. C'est cette conduite qui donne au prince d'Orange la hardiesse de faire tout ce qui peut marquer un dessein formé d'aller attaquer le roi d'Angleterre dans son propre royaume, et de prendre pour prétexte d'une entreprise si hardie, le maintien de la religion protestante, ou plutôt l'extirpation de la catholique. » (Lettre du roi au cardinal d'Estrées, à Rome.) — « Cependant on annonçait que le pape commençait à être bien persuadé que le prince d'Orange l'avait trompé en lui faisant entendre que l'armement qu'il faisait était destiné contre la France et non pas contre l'Angleterre, et que la connaissance de cette vérité lui avait fait verser beaucoup de larmes. » (Mémoires du marquis de Sourches, novembre 1688.)

l'Empire contre moi et former de puissantes ligues dans les assemblées d'Augsbourg et de Nuremberg, j'ai résolu de me précautionner contre ces mauvais desseins, et j'ai déjà envoyé mes ordres pour fortifier le pont d'Huningue, en sorte qu'il ne puisse pas être facilement insulté, ainsi que les ministres impériaux en menacent; et on aura d'autant moins sujet de s'en plaindre, que j'ai donné ordre qu'on dédommageât les particuliers intéressés aux fonds qui seront pris pour cet effet; me réservant de prendre de plus grandes précautions au cas qu'on exécute le dessein que la cour où vous êtes témoinne avoir, de faire hiverner un corps de troupes considérable dans la Souabe hors des terres de l'Empire¹. »

Il n'en continua pas moins de se montrer disposé à convertir la trêve en paix, et fixa un délai jusqu'au mois d'avril 1687 pour connaître là-dessus les intentions de l'Empereur². « Je devrais purement et simplement, disait-il, exiger le convertissement de la trêve en paix; mais je veux bien encore entendre les observations et les offres qu'on me fera³. »

¹ Lettre du roi à M. de La Vauguyon, du 4 octobre 1686.

² « Informez-vous bien si l'Empereur ne le veut pas, afin que s'il se fortifie par la conquête de la Hongrie ou la paix avec le Turc, je puisse me mettre en mesure à temps. » (Lettre du roi à M. de La Vauguyon, du 24 janvier 1687.)

³ Lettre du roi à M. de La Vauguyon, 1687.

A Vienne, on feignait bien aussi de vouloir la paix, mais on affectait toujours de vives alarmes sur l'ambition du souverain de la France. Il promettait d'observer les traités ; mais on se méfiait, par expérience, de sa manière de les entendre. « Dieu veuille, disait-on, qu'il s'en tienne à ce qu'il a ! » On s'effrayait des moindres rassemblements de troupes, du peu de temps qu'il donnait pour la conclusion d'un traité, de ses fortifications sur le Rhin, qu'on exagérait, et qu'on disait être une contravention à la trêve ¹. « S'il n'y a que des paroles pour me rassurer, écrivait le roi, et si la diète de Ratisbonne ne trouve pas de moyen plus efficace de faire cesser la défiance que me donnent les desseins de la maison d'Autriche et les menaces que les ministres font d'une prochaine guerre sur le Rhin ², il ne sera pas de ma prudence d'attendre qu'ils se fortifient.... Car, quoiqu'on affecte de

¹ Dépêches de M. de La Vauguyon, du 30 octobre 1686, et du 9 janvier 1687. — « On sut que l'empereur avait écrit une grande lettre à la diète de Ratisbonne, par laquelle il se plaignait fortement du roi de France, faisant connaître que, pendant que l'armée de l'Empire était au fond de la Hongrie, le roi se rendait maître des deux bords du Rhin, fortifiait des places de tous côtés dans les terres de l'Empire, et entreprenait mille choses semblables contre toute la foi des traités. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, octobre 1687.)

² « On ne doute plus ici que le roi de Suède n'ait dessein de faire passer incessamment des troupes en Allemagne. C'est sans

montrer un penchant pour le convertissement de la trêve en un traité de paix, on veut, sous prétexte de la faire dans les formes, en éloigner la conclusion et gagner du temps jusqu'à ce qu'on soit en état de recommencer la guerre contre moi¹; mais on peut bien croire que je ne me laisserai pas amuser par de vaines apparences, et que si l'Empire ne se sert pas promptement des moyens qui sont ouverts pour l'affermissement de la paix, je ne perdrai pas de temps de mon côté pour me précautionner contre les desseins de ceux qui voudraient attaquer mes États.... Aucune stipulation de la trêve ne me défend de me fortifier, et je trouve des antécédents dans les trêves de 1537, celle de Vaucelles, en 1555, et de Munster en 1609. On dit que je ne veux plus de la médiation du pape pour la succession palatine; je n'ai nul dessein de la refuser. Si j'avais voulu, je me serais déjà servi de

doute en exécution du traité, que j'ai eu l'honneur, cet hiver, de mander à Votre Majesté, qui se faisait entre l'empereur et le roi de Suède, par lequel ce dernier s'engageait de donner beaucoup plus de troupes pour la guerre contre le Turc, qu'il n'y est obligé, sous prétexte de suppléer à celles qu'il n'a pas fournies jusqu'à cette heure. » (Dépêche du comte d'Avaux, du 19 septembre 1687.)

¹ « Je suis informé des efforts que le prince d'Orange et le pensionnaire Fagel font pour porter l'Empereur à faire la paix avec le Turc, en s'offrant pour être médiateurs. » (Dépêche du comte d'Avaux, du 19 septembre 1687.)

la force sur cette question ; j'aurais même eu bon marché pour pousser mes conquêtes, quand deux cent mille hommes entouraient Vienne, si j'avais imité les Espagnols pendant les troubles de la Fronde ¹. » Le roi consentit même à se désister du délai d'avril qu'il avait fixé, à condition qu'on ne regarderait plus comme contraires à la trêve les fortifications qu'il faisait faire pour sa sûreté.

Que prouvent ces importants détails ? assurément que l'assertion de Saint-Simon qui ne voyait la politique que dans les petites intrigues de cour, et qui ne l'explique que par l'anecdote et le commérage, est une pure fable ; mais ils prouvent aussi que la guerre était presque inévitable ; qu'elle se préparait d'elle-même depuis longtemps, qu'elle fut une grande réaction de l'Europe abaissée contre la puissance sans cesse croissante de la France ; que Louis XIV la pressentait et en surveillait les symptômes dès l'année 1685 ; qu'il en fut, il est vrai, le provocateur indirect par ses progrès ambitieux et sa domination trop superbe, mais que si plus de modération de sa part eût pu peut-être en éloigner les chances, il n'en fut point le provocateur immédiat, et qu'il aurait au contraire préféré de l'éviter.

Les choses en étaient là, et l'on aimait encore à se flatter en France que la paix serait maintenue.

¹ Lettres du roi, des 20 février et 23 octobre 1687.

On s'imaginait que la guerre ne pouvait commencer que par nous, et qu'aucun autre n'était en état de l'entreprendre. Les Impériaux paraissaient trop occupés contre les Hongrois et les Turcs, les États secondaires, trop faibles par eux-mêmes, l'Espagne trop abaissée pour se faire craindre, l'Angleterre trop tourmentée dans ses entrailles et trop dépendante de notre politique; et quoique l'on fût très-persuadé des mauvaises intentions du prince d'Orange, on se rassurait sur le besoin que la Hollande avait du repos. » Cette situation, ajoute madame de La Fayette, laissait au roi le plaisir tout pur de s'amuser de ses travaux et de ses bâtiments, dont il jouissait avec les personnes qu'il honore de son amitié (elle voulait désigner madame de Maintenon) et celles que ces personnes distinguent par-dessus les autres¹. »

Louis XIV lui-même, bien que très-attentif à ce qui se passait en Europe, se reposait sur la terreur qu'inspiraient ses armes, et ne croyait pas qu'on osât l'attaquer. Il écoutait moins Louvois², qui sans

¹ Histoire de la cour de France, années 1688 et 1689.

² Madame de Maintenon écrivait le 13 mars 1688 : « M. de Louvois paraît désolé de ce que son crédit commence à tomber; il m'envie ma faveur; il m'attribue les dégoûts du roi; enfin il veut se rendre nécessaire par quelque guerre nouvelle. Le ciel m'a fait bien des grâces, il ne manque à mon bonheur que la certitude de la paix. »

contredit poussait à la guerre ; il inclinait de plus en plus vers les goûts pacifiques que lui suggérait doucement et insensiblement madame de Maintenon , laquelle écrivait encore le 20 septembre 1687 : « Je ne vois pas d'apparence de guerre. Le roi a des sentiments très-pacifiques, et il permettra bien à l'Empereur de vaincre les Turcs tant qu'il lui plaira. Il est vrai que, si l'on en croyait certaines gens, la France arrêterait le progrès de la maison d'Autriche ; mais le roi est trop fidèle à sa parole pour mettre, par une jalousie mal fondée toute l'Europe en feu. Dans un autre temps je n'aurais peut-être pas répondu de lui ; mais à présent Dieu lui a inspiré un amour pour la paix qui augmente tous les jours. »

Tout était donc disposé pour que la France conservât ce qu'elle avait acquis, « et ceux qui reprochaient à Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis, dit Voltaire, l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour ne pas les craindre. Nous avons la plus nombreuse armée qu'on eût encore vue sous nos drapeaux, et la puissance de notre marine dépassait les espérances de la France et les craintes de l'Europe. » La possession de Pignerol nous assurait l'entrée du Piémont, et celle de Casal avec des chemins militaires, un poste avancé en Italie. Du côté de l'Allemagne, nous étions maîtres de tout le haut Rhin par l'occupation de l'Alsace ; et la construction d'Huningue protégeait cette province et celle

de la Franche-Comté contre les Suisses et les Allemands. Landau allait remplir le même but à l'égard de la basse Alsace, ainsi que Sarrelouis à l'égard de la Lorraine. La possession de Luxembourg et la place de Montroyal que l'on bâtissait sur la Moselle, mettaient le pays de Trèves, l'électeur de Mayence et le Palatinat dans notre dépendance. La France était ainsi parvenue, sans conquête directe, à porter réellement sa puissance jusqu'au Rhin. Il n'y avait que l'électorat de Cologne que nous avions en quelque sorte possédé jusqu'alors par la liaison constante de l'électeur avec nous, qui, à sa mort que l'âge rendait prochaine, pouvait, en nous échappant, nous empêcher d'être pour ainsi dire maîtres de tout le cours du fleuve, jusqu'au point où il entre dans les Pays-Bas. C'est dans cette prévoyance que Louis XIV avait fait élire par son influence, en qualité de coadjuteur d'abord et d'électeur ensuite (19 juillet 1688), le cardinal prince de Furstemberg, son obligé et son serviteur; mais ni le pape ne voulut lui envoyer ses bulles, ni l'empereur son investiture. La ligue d'Augsbourg se hâta de chercher un compétiteur à Furstemberg, et l'on mit en avant le jeune prince Clément, frère du nouvel électeur de Bavière, qui n'avait ni l'âge ni les conditions requises, mais auquel le pape accorda des dispenses et un bref d'éligibilité. En même temps des troupes allemandes occupèrent Co-

logne en son nom. De notre côté nous entrâmes à Bonn où le cardinal élu résidait, et nous fortifiâmes les autres places.

Alors Louis XIV offrit par transaction, mais en vain, de faire agréer par le chapitre de Cologne le prince Clément comme le coadjuteur du cardinal de Furstemberg. La guerre, en l'état des choses, était de toutes parts trop imminente pour ne pas éclater. En de telles circonstances il est certain que la France avait grand intérêt à prévenir ses adversaires, et sûre d'être attaquée, à ne pas attendre qu'on l'attaquât ; mais sur quel point devait-elle les prévenir ? Deux partis étaient à prendre : envahir sur-le-champ les Pays-Bas en déclarant, pour cela, la guerre à l'Espagne, et marcher contre la Hollande en assiégeant Maëstricht, dans l'intérêt de notre allié le roi d'Angleterre, qu'il fallait sauver malgré lui ; désorganiser par là les projets du prince d'Orange en le forçant de rester pour défendre son pays, en même temps qu'on enverrait une flotte pour protéger les côtes britanniques ; ce qui pouvait conserver à Jacques II sa couronne, et empêcher que la Hollande et l'Angleterre ne se trouvassent unies contre nous : ou bien prévenir l'attaque de l'empire en assiégeant Philipsbourg, son poste avancé, se mettre ainsi à l'abri de son invasion et rendre confiance aux Turcs qui étaient au moment de traiter avec l'empereur ; diversion importante

et pressée, car la paix avec la Turquie était imminente, et amenait toutes les forces de l'Allemagne sur le Rhin.

Il y avait de quoi hésiter, et les avis se partagèrent. Mais on a vu dans le chapitre précédent les obstacles que le roi d'Angleterre apporta au premier de ces plans, quand il arrêta dans les mains de Louis XIV la déclaration de guerre à la Hollande prête à partir ; et Louis XIV, un peu rebuté par ces obstacles, adopta le second, comme étant après tout le plus pressant pour lui¹. Ce plan pouvait d'ailleurs tout concilier, car on devait croire à quelque résis-

¹ « Ce n'est pas ce qu'il y avait de mieux à faire, dit le maréchal de Berwick, intéressé il est vrai dans la question (il était fils naturel de Jacques II) ; car si le Dauphin, au lieu d'aller sur le Rhin, eût attaqué Maëstricht, les Hollandais, alarmés de voir la guerre portée dans leur pays, n'auraient jamais permis au prince d'Orange de passer en Angleterre avec leurs troupes, en ayant besoin pour la défense de leurs propres frontières. » (Mémoires de Berwick, page 326.) — On lit au contraire, dans les Mémoires du maréchal, alors marquis de Villars : « Peu de jours après, deux grandes nouvelles agitèrent la cour ; l'une était le dessein du prince d'Orange sur l'Angleterre, mené avec beaucoup d'adresse et de secret, mais cependant pénétré par quelques-uns des ministres du roi dans les cours étrangères ; l'autre nouvelle était celle de l'ambassade turque pour conclure la paix avec l'Empereur.... La cour était donc fort incertaine du parti qu'il y avait à prendre, ou de soutenir le roi Jacques prêt à être attaqué, ou d'empêcher la paix des Turcs, qu'on

tance de la part de Jacques II, et à un commencement de guerre civile qui aurait donné le temps de revenir à son secours.

C'est donc sur le Rhin que Louis XIV, voyant la guerre inévitable, se décida à la porter, non sans espoir que les coups vigoureux qu'il allait frapper et la terreur qu'il allait répandre ramèneraient à la pensée de consolider la paix, et en même temps à un concours des puissances catholiques au moins, pour le maintien du roi Jacques sur le trône d'Angleterre. Madame de Maintenon gémissait en secret. « J'avais fait des vœux pour la paix, écrit-elle, et Dieu nous donne la guerre. Adorons sa providence.

voyait sur le point d'être conclue, et qui, le moment d'après, nous attirait sur les bras toutes les forces de l'Empereur et de l'Empire. M. de Louvois, à son retour de Forges, où il avait été quelques jours pour prendre les eaux, décida pour le second parti. En effet, rien n'était plus important pour nous que de nous ménager une si puissante diversion que celle du Turc. Et d'ailleurs, quelle apparence qu'une aussi grande révolution pût arriver en Angleterre sans beaucoup de troubles et de divisions ? ce qui nous convenait bien mieux qu'une forme de gouvernement paisible, sous l'autorité même du roi Jacques, d'autant plus que nous avons déjà vu cette même Angleterre, tranquille et réunie sous l'autorité du roi Charles II, qui nous était fort attaché, forcer ce prince à nous déclarer la guerre. Le siège de Philipsbourg fut donc résolu, et l'on fit tous les préparatifs de la plus rude guerre dans l'Empire. » (Mémoires du marquis de Villars, page 361.)

Monseigneur partira à la fin de ce mois, et son armée investira Philipsbourg. Louvois n'oubliera rien pour engager, par les premiers succès, à continuer cette guerre. Je n'ose le dire au roi, qui a une entière confiance en M. de Duras (commandant sous Monseigneur). Il me semble que toutes ces contestations pourraient se terminer sans répandre tant de sang. Le roi voulait faire la campagne; il m'a promis d'attendre au printemps, et Dieu veuille qu'alors la paix soit faite. Il n'est pas content de madame la Dauphine, et il trouve mauvais qu'elle s'intéresse si ouvertement pour le prince Clément. »

Trois armées furent destinées à agir contre l'Empire : l'une dans l'électorat de Cologne, l'autre dans le Palatinat, la troisième contre la place de Philipsbourg, objet principal de la campagne. L'armée du pays de Cologne avait pour but et eut pour effet de soumettre à notre pouvoir une grande partie du bas Rhin, d'y menacer le corps germanique, et d'y avoir un puissant moyen de diversion. Celle du Palatinat devait attaquer Kayserslautern, quelques jours avant qu'on attaquât Philipsbourg, pour empêcher l'électeur de songer à secourir cette place, et comme nantissement des droits de Madame. La troisième avait pour mission de s'emparer de Philipsbourg, la place la plus capable de faciliter à l'ennemi l'entrée de notre territoire, et le point le plus

avantageux pour nous mettre en état de soutenir la guerre sur le Rhin. Quant au corps assemblé sur la frontière de Flandre sous les ordres du maréchal d'Humières, il complétait le plan d'opérations en pouvant s'avancer aussi sur le bas Rhin, en pouvant porter la terreur et au besoin la guerre sur les terres de Hollande, en nous assurant en tout cas le cours de la Meuse et en divisant l'attention des alliés auxquels on cachait par là l'objet le plus important de l'entreprise, la conquête de Philipsbourg.

Monseigneur partit de Versailles suivi de M. le prince de Conti et de M. le duc du Maine qui devaient servir en qualité de volontaires. Tandis qu'il assiégeait Philipsbourg, l'armée du Palatinat, commandée par M. de Boufflers, occupa à peu près sans résistance Kaiserslautern, Neustadt, Kreutznach, Worms, Oppenheim, Bingen, Spire, c'est-à-dire toute la rive gauche du Rhin, qui devenait notre barrière, moins Coblenz et Cologne, et presque toutes les possessions de ce côté-ci du fleuve qui appartenaient à l'électeur palatin et à l'électeur de Mayence; celui-ci traita et reçut garnison française dans sa capitale. Mais l'Allemagne au delà du Rhin était déjà envahie. Un détachement de l'armée qui assiégeait Philipsbourg alla occuper Heidelberg, d'où s'enfuit l'électeur palatin, puis envahit le Wurtemberg, se saisit de Heilbron, pénétra en Fran-

conie et étendit ses contributions jusqu'au Danube ¹.

Philipsbourg ayant été pris le 24 octobre, le Dauphin marcha sur Manheim qui ne tint guère plus d'une semaine, puis revint en deçà du Rhin prendre Frankenthal, et repartit le 22 novembre pour Versailles. Le corps de Boufflers, poursuivant ses opérations, avait occupé Trèves et bombardé Coblentz, tandis que la colonne conduite par le maréchal d'Humières était entrée sur le territoire liégeois et s'était emparée de Dinant. En une campagne de quarante jours, les Françaisse virent maîtres de toute la rive gauche du Rhin, et de tout le territoire qui sépare ce fleuve de la France, moins Cologne, Coblentz et Liège.

Certes, il y avait là, on ne peut le nier, coup d'œil, décision, énergie dans ce plan si rapidement exécuté de la défense de nos frontières. Louis XIV avait la certitude d'être attaqué; il n'hésita pas à couvrir son royaume en occupant tout le territoire qui l'entourait. Cette campagne préliminaire et préparatoire avait donc complètement réussi, et la guerre était déjà refoulée loin de nous. Ce succès immédiat, pendant que les tourmentes d'automne retardaient le départ et le débarquement du prince d'Orange, semblait justifier le parti qu'on

¹ H. Martin, tome XVI, page 121.

avait pris. Il n'eût fallu qu'un peu plus de prévoyance et de résolution de la part de Jacques, pour que tous les projets des ennemis fussent renversés.

Après que Monseigneur eut quitté l'armée, les troupes laissées sur le terrain poussèrent des partis jusque sur le Mein, dans la Souabe et le Wurtemberg, s'emparèrent de Zell, d'Asperg, d'Eslingen, avec ordre d'abandonner tous ces postes avant la fin de décembre, après les avoir fait sauter tous, et d'établir ensuite leurs quartiers, ce qui eut lieu, entre les montagnes et le Rhin, depuis Fribourg jusqu'à Heidelberg et Manheim, lesquels furent également détruits quand on les quitta. L'hiver fut consacré à ce système cruel de défense que Louvois poussa si loin, et qui consista à dévaster tout ce qui environnait nos frontières pour y ôter toutes ressources à l'ennemi. M. de Lagny eut l'ordre barbare de brûler toutes les villes entre le Rhin et le Necker et sur la rive droite du Necker, entre cette rivière et le Bergstrass, depuis Ladenbourg jusqu'à Santhoven. M. de Tessé, chargé de l'exécution d'Heidelberg, écrivait à Louvois : « Je ne crois pas que de huit jours mon cœur se trouve dans sa situation ordinaire. Je prends la liberté de vous parler naturellement ; mais je ne croyais pas qu'il en coutât autant pour faire exécuter soi-même le brûlement d'une ville peuplée....

Vous pouvez compter que rien n'est resté du superbe château..... Il y avait hier avant midi quatre cent trente-deux maisons de brûlées¹.... » Pendant qu'on détruisait inhumainement tout ce qui pouvait favoriser les ennemis au delà du Rhin, on se mettait activement en défense sur tout le reste du cours de ce fleuve, depuis Philipsbourg jusqu'à Huningue.

Mais ç'avait été une grande joie à la cour quand on avait appris les succès de Monseigneur; il s'était montré appliqué, indifférent au danger, affable aux soldats. On le reçut à bras ouverts. « Le roi, dit madame de La Fayette, lui fit une infinité de caresses et l'accabla de douceurs. Il avait été si content de toutes les lettres qu'il lui avait écrites, et tout le monde avait mandé tant de bien de Monseigneur, que le roi avait peur de ne lui pas faire assez d'honneur². »

Peu de jours auparavant, madame de Maintenon écrivait : « Je crois qu'il n'y aura plus rien en Allemagne, et que Monseigneur viendra trouver le roi à Fontainebleau. Ils se sont écrit toute cette campagne des lettres qui vous auraient fait pleurer

¹ Archives du dépôt de la guerre.

² « En arrivant, Monseigneur passa une heure avec le roi, dans son cabinet, après quoi il alla avec madame la dauphine, et se rendit ensuite chez madame de Maintenon. » (Mémoires du marquis de Souches, novembre 1688.)

de tendresse. N'est-il pas vrai, madame, que les gens de bien doivent regarder une telle union avec un grand plaisir? Dieu veuille nous bénir tous et nous donner la paix! C'est assurément une des choses que je désire avec le plus d'ardeur¹. »

Nous n'avons point ces lettres, mais nous donnerons quelques-unes de celles que Monseigneur écrivait à madame de Maintenon elle-même. Elles serviront à faire connaître les sentiments de ce prince pour elle et la place qu'elle occupait au sein de la famille royale.

« Au camp devant Philipsbourg, le 10 octobre 1688.

« Je ne vous avais point encore écrit de peur de vous importuner, et parce qu'il n'y avait point de nouvelles assez considérables pour vous les mander. Nous ouvrirons sans faute aujourd'hui la tranchée de la grande attaque.... Il n'y a eu cette nuit que deux soldats tués et cinq ou six blessés. M. de Jarzé vient d'avoir le poignet emporté d'un coup de canon, en venant de son quartier au mien. Mailly me fit hier vos compliments, et m'a dit que toutes les dames s'ennuyaient fort de mon absence, et que tout était fort triste à Fontainebleau. J'espère que nous viendrons à bout de Philipsbourg bientôt, quoique la place soit très-bonne, et que

¹ Lettre à madame de Brinon, 31 octobre 1688.

nous serons en état d'exécuter quelque autre chose si le roi l'ordonne. Je vous prie de compter toujours sur moi, et de croire que je vous compte toujours comme la meilleure amie que je puisse jamais avoir. »

« Au camp devant Philipsbourg, ce 22 octobre 1688.

« Je ne me sens pas de joie de ce que le roi est content de moi, et je suis persuadé que vous me connaissez assez pour n'en pas douter. Je vous suis infiniment obligé de la part que vous prenez à tout ce qui me regarde ; je vous prie de faire mes compliments aux comtesses ¹. On m'avait déjà dit que l'on jouait chez vous ; je crois que cela fait un bel effet auprès de cette grande fenêtre que j'aime tant ². Nos affaires sont ici en bon chemin, et j'espère que nous aurons fini ceci dans dix ou douze jours. Comme le roi reçoit de mes nouvelles fort souvent, je crois qu'il n'est pas nécessaire que je vous en mande ; tout ce que je vous dirai, c'est que je m'applique le plus que je puis à devenir capable de quelque chose, que j'entre dans tous les détails et me fais rendre compte de tout. Je vous prie d'être persuadée que personne n'est plus à vous que moi. »

¹ Mesdames de Caylus, de Mailly et de Mornay, nièces de madame de Maintenon.

² Fenêtre de l'appartement de madame de Maintenon à Fontainebleau.

« Au camp devant Philipsbourg, ce 31 octobre 1688.

« Comme je vous avais promis que je vous écri-rais par quelque bonne occasion, je crois que je n'en saurais trouver une meilleure que celle-ci. Je me flatte que vous n'êtes pas fâchée de la conquête que je viens de faire, par la part que je sais que vous prenez à ce qui me regarde. Je vous assure qu'elle me fait un double plaisir à moi par la satisfaction que je sais que le roi en aura. Le duc du Maine me dit que vous ne m'écriviez point crainte de m'importuner; je vous assure que cela, bien loin de me faire peine, me fera le plus grand plaisir du monde, car vous savez comme je suis pour vous. Je vous prie de me croire plus à vous que jamais. »

« Au camp devant Manheim, 6 novembre 1688.

« Cette lettre-ci servira de réponse aux deux que j'ai reçues de vous depuis la dernière que je vous ai écrite. Je vous assure que je suis sensible à la joie que la prise de Philipsbourg aura faite au roi et à tout le monde. Je ne doute point que la vôtre n'ait été grande, sachant comme vous êtes pour moi; je vous assure que vous n'avez pas tort, étant aussi de mon côté comme je suis pour vous. Je vous prie de faire mes remerciements aux comtesses et à madame de Montchevreuil, et de lui dire que je suis très-fâché de ses maux, et que je souhaiterais véri-

tablement qu'elle en fût guérie. Je crois que vous fûtes bien importunée l'autre jour par toutes les visites et par tous les jeux qui étaient dans votre chambre; je crois que vous auriez bien fait de vous retirer dans ce petit cabinet que je connais. Je vous prie aussi de dire à Chantelou que je suis très-aise d'être encore en son souvenir. J'attends avec impatience le moment de vous revoir et d'aller avec vous à Marly, pour vous assurer que personne n'est plus sincèrement à vous que moi. »

« Au camp de Manheim, 14 novembre 1688.

« La capitulation vient d'être signée; je me flatte que vous n'en serez pas fâchée; je vois que vous êtes bien persuadée que je suis très-fâché de la perte du pauvre Mornay¹, car c'était le plus honnête homme du monde. Je ne voulus pas vous écrire l'autre jour, parce que je n'aime pas à donner les méchantes nouvelles. Je vous prie, quand vous en trouverez l'occasion, de faire mes compliments à madame de Montchevreuil. J'espère que Frankenthal ne durera pas longtemps, et que je pourrai bientôt moi-même vous témoigner l'amitié que j'ai pour vous². »

Le duc du Maine faisait aussi ses premières armes;

¹ Le marquis de Mornay, fils de M. de Montchevreuil, tué d'un coup de canon le 9 novembre.

² Archives de Noailles.

il était âgé de dix-huit ans, avait été à la tranchée, et avait pour mentor M. de Montchevreuil. Madame de Maintenon s'en était séparée avec beaucoup de sensibilité, et sa tendresse veillait d'un œil tout maternel sur sa conduite et sur ses dangers, fort avide de ses nouvelles, comme on peut le voir par la lettre suivante. « Je vous assure, lui écrivait le duc du Maine, que je ne mérite guère les reproches que vous me faites ; je puis vous dire que je fus touché au dernier point quand je pris congé du roi et de vous, et que cela aurait bien paru si c'eût été pour une autre cause que celle qui m'amenait ici. L'on ne peut pas écrire si souvent que vous vous l'imaginez, pourtant dès Meaux n'ayant que des bagatelles à mander, j'adressai ma lettre à madame la Duchesse, et la priai de vous faire mes compliments. Il serait trop confiant de vous dire que ce premier jour, je n'osais vous écrire, de peur de renouveler la douleur que vous m'aviez fait voir la veille ; mais, puisqu'il faut me disculper d'une ingratitude dont je suis incapable, je vous avouerai que c'est la seule raison qui m'en a empêché.... Le chagrin que vous paraissez avoir contre moi, me tient trop au cœur, pour pouvoir gagner sur moi de vous parler d'autre chose aujourd'hui. M. de Montchevreuil me paraît aussi fâché que moi, et a raison, car nous sommes également innocents. »

28 octobre 1688. « Par toutes vos lettres, vous

me faites un étrange portrait de la cour, et ce qui me surprend, c'est que, malgré tous les faux rapports qu'on vous fait de moi, et auxquels même il me paraît que vous avez assez foi, vous espérez qu'à mon retour je puisse mettre les choses sur un autre pied. Tout ce que je ferai, ce sera, en rendant témoignage de la vérité des choses, que je saurai empêcher que les innocents souffrent pour les coupables. Je vous supplie, madame, de continuer à me mander ce qui vous revient de moi, car cela tournera à votre profit ou au mien, c'est-à-dire que si les rapports sont véritables, je profiterai de vos avis, et que s'ils sont faux, mes réponses vous feront connaître vos gens. Je suis bien aise que madame la Duchesse fasse bien, et il faut qu'un de ses principaux mérites soit de ne point écrire, car je reçois très-rarement de ses lettres; l'amitié que j'ai pour elle est si solide, que je me console de n'avoir point de ses nouvelles, si avec cette conduite elle trouve la paix et son compte¹. »

Le mouvement général était donné, et la guerre allait inévitablement suivre son cours. Louis XIV, après ses rapides succès, eut beau proposer de nouveau, comme il l'avait fait dans son manifeste en prenant les armes, de rendre Philipsbourg et même Fribourg, après en avoir détruit les fortifications,

¹ Archives de Noailles.

d'évacuer l'électorat de Cologne si le pape confirmait l'élection du cardinal de Furstemberg, et de réduire les réclamations de Madame à une indemnité pécuniaire, répétant qu'il n'avait commencé la guerre, certain d'être attaqué, que pour fermer son royaume et non pour l'agrandir : la partie contre nous était trop fortement liée, et les dévastations que nous venions de commettre n'avaient fait qu'y rallier tous les esprits. L'empereur avait publié son manifeste dès le 24 octobre, et le 24 janvier 1689, la diète de Ratisbonne, récapitulant tous ses griefs sur les réunions, les invasions de territoire, les constructions de citadelles et les dévastations, déclara aussi la guerre à la France au nom de l'empire. La maison de Brandebourg le fit en avril. La mort de la reine d'Espagne, fille de Monsieur, qui laissa toute l'influence à la reine mère, dévouée à l'Autriche, y entraîna l'Espagne en mai, et toute l'Europe se trouva ébranlée. La ligue s'avoua dès lors à elle-même sa véritable pensée, celle qui, au fond, avait toujours animé le prince d'Orange. Il ne fut plus question seulement de se défendre, mais de faire reculer cette terrible puissance française qui menaçait de tout envahir, et de la faire rentrer dans les limites du traité de Westphalie et des Pyrénées¹.

¹ Traités des 30 décembre 1689 et 6 juin 1690. Dumont, tome VII.

Madame de Maintenon, qui voyait commencer cette guerre avec une grande inquiétude, aurait bien voulu qu'on trouvât les moyens de l'arrêter ou de la réduire. Après la prise de Philipsbourg, elle écrivait : « Philipsbourg est pris.... M. de Louvois veut qu'on aille en Allemagne et qu'on ravage sans pitié le Palatinat. Cependant d'habiles gens prétendent qu'il ne faudrait faire la guerre qu'à l'empereur, et qu'il est de la prudence de ne pas attaquer l'empire. Ma présence gêne M. de Louvois. Je ne le contrarie pourtant jamais. Le roi lui a dit plusieurs fois qu'il pouvait parler en toute liberté. On croit que je gouverne l'État, et on ne sait pas que je suis persuadée que Dieu ne m'a fait tant de grâces que pour m'attacher au salut du roi. Je demande à Dieu tous les jours qu'il l'éclaire et qu'il le sanctifie¹. » Son sens droit et modéré lui faisait regretter en elle-même qu'on eût bravé tant d'ennemis, et qu'on se précipitât dans cette guerre que Louis XIV eût voulu éviter, mais à laquelle il ne répugnait pas, que Louvois cherchait à engager de plus en plus, que la cour et la noblesse, guerrière par état, accueillaient plutôt avec plaisir, et que la nation se voyant attaquée, et donnant raison au souverain qui ne prétendait qu'à se défendre, regardait comme une guerre nationale, offrant avec

¹ Lettre à madame de Saint-Géran, du 4 octobre 1688.

empressement, confiance et fierté tous les moyens de la soutenir.

Cette guerre uniquement défensive et constamment heureuse, quoiqu'elle ne nous ait point laissé de conquêtes, est peut-être la plus imposante que Louis XIV ait soutenue. L'Europe entière est coalisée contre lui, elle s'est entendue de longue main, elle a appris à réunir des armées nombreuses, elle a des généraux habiles et un chef qui ne se décourage jamais; tandis que Louis XIV, attaqué de tous côtés, n'a point d'allié; seul, il doit faire face en Allemagne, en Flandre, en Espagne, en Italie et sur toutes les mers; enfin il a perdu ses plus grands généraux et ses plus grands ministres. Turenne et Condé, Colbert et Louvois ne sont plus¹. Ce fut à lui seul à porter tout le fardeau de cette guerre qui fut extrêmement rude, et dura dix ans; et cependant il fut presque constamment vainqueur, et sut toujours maintenir les hostilités sur le territoire étranger. Rien ne montre davantage la puissance que la France avait acquise et la supériorité avec laquelle elle était gouvernée.

Au commencement de l'année 1689, les alliés se trouvant au complet, marchèrent sur un plan de campagne régulier. Le prince de Waldeck entra dans les Pays-Bas à la tête d'une armée qui se te-

¹ Louvois mourut la troisième année de la guerre, en 1691.

nait en communication avec la grande armée allemande, forte de quatre-vingt mille hommes, laquelle se portait en trois corps dans les provinces rhénanes, sous les ordres du duc de Lorraine, de l'électeur de Bavière et de l'électeur de Brandebourg. Une troisième armée se rassemblait dans le Milanais pour agir aussitôt que le duc de Savoie se serait déclaré, et l'Espagne préparait une diversion du côté des Pyrénées. La coalition s'avancait ainsi sur une longue et redoutable ligne, ayant derrière elle les Danois et les Suédois pour réserve, et pour auxiliaires une armée d'Anglais, de Hollandais et de réfugiés français qui devaient débarquer en Normandie, en Guyenne, en Bretagne. Le prince Louis de Bade était envoyé sur le Danube contre les Turcs.

En présence de ce vaste front d'attaque, et en attendant que ses nouvelles levées fussent réunies, Louis XIV résolut de ne rien hasarder. Au comte de Waldeck il opposa le maréchal d'Humières, qui tint la ligne de Dunkerque à Luxembourg, son aile droite communiquant au maréchal de Duras, lequel occupait le Palatinat en face des électeurs de Bavière et de Brandebourg et du duc de Lorraine, et couvrait Mayence que défendait le marquis d'Uxelles avec dix mille Français. En même temps Catinat commandait une armée d'observation en face du Piémont, prêt à commencer l'attaque au premier

mouvement du duc de Savoie ; le duc de Noailles était chargé de prévenir les Espagnols du côté des Pyrénées, et nos magnifiques escadres croisaient sur nos côtes gardées par les milices et l'arrière-ban de la noblesse. « Le roi était bien sûr, dit madame de La Fayette, qu'en ne hasardant rien, les ennemis ne pouvaient pas prendre de quartier dans son pays. Nous tenions la plus grande partie des trois électors. Le roi avait Mayence et toutes les petites villes qui en dépendent au delà du Rhin ; le pays de Trèves était au moins partagé, car le Mont-Royal d'un côté et Bonn de l'autre, nous laissaient un grand terrain à notre disposition. A la vérité les ennemis avaient Coblentz qu'on avait manqué l'hiver dernier ; pour celui de Cologne, nous étions maîtres des quatre places fortifiées de l'électeur qui étaient Bonn, Rhimberg, Neuy et Kayserswerth. Philipsbourg et Landau étaient bien approvisionnés. Outre cela, le roi avait beaucoup de troupes répandues dans le Palatinat, pays qu'on avait juré de ruiner entièrement, parce qu'il était trop voisin de l'Alsace. » C'était le système de destruction dont nous avons parlé plus haut, qu'on avait commencé à mettre en œuvre pendant l'hiver, et qu'on continua au printemps ; terribles mesures qu'on croyait justifiées par le droit de la guerre, qui autorise, dit-on, tout ce qui nuit à l'ennemi, mais que la civilisation condamne. Garder toutes les places con-

quises, c'était en effet se priver d'une grande partie de ses forces ; les abandonner en les laissant debout, c'était presque mettre les ennemis du roi dans son pays. Mais on ne se contenta pas de les démanteler, on poussa les choses à l'extrémité ; et en voulant ôter, par la destruction générale, toute ressource à l'ennemi, on souleva tous les esprits en Allemagne contre la France. Les villes de Spire, Worms, Oppenheim, Bingen et tous les lieux où l'ennemi aurait pu établir des postes fortifiés ou maintenir des ponts de bateaux et un passage sur le Rhin, furent impitoyablement livrés aux flammes, après qu'on eut donné le temps aux habitants d'enlever leurs meubles et leurs effets, en leur assignant en Lorraine et en Alsace des habitations et des terres à cultiver, avec exemption d'impôt pendant six ans¹. L'inflexible Louvois fut le promoteur de ces terribles et regrettables exécutions dont Turenne avait donné l'exemple, que le roi crut nécessaires, et que madame de Maintenon déplorait, comme on l'a vu tout à l'heure². Aussi

¹ Marquis de Sourches et Dangeau, mai 1689.

² Le maréchal de Duras, qui commandait l'armée, écrivait à M. de Louvois : « Depuis ma lettre écrite, la douleur de détruire des villes aussi considérables que Worms et Spire m'a porté à représenter à Sa Majesté le mauvais effet qu'une pareille désolation pourrait faire dans le monde pour sa réputation et pour sa gloire, et la supplier très-humblement de vouloir bien me

quelques personnes ont-elles cru qu'elle fit sur ces ordres vraiment barbares des représentations qui donnèrent au roi des remords, et que c'est à ce

faire savoir diligemment ses derniers ordres. Je ne puis disconvenir des grands avantages que ces établissements pourraient procurer aux ennemis, et du grand mal qu'ils pourraient nous faire.... mais comme ces raisons entraînent indispensablement la ruine de ces villes-là, qui est un parti fort fâcheux, et qui donne à toute l'Europe des impressions d'aversion terribles, je ne puis m'empêcher de le représenter. Toutefois, ces remontrances ne retarderont en rien l'exécution des ordres de Sa Majesté, si elle persiste.... » (Lettre du duc de Duras à M. de Louvois, de Mayence, le 21 mai 1689.) — Chamlay, envoyé à l'armée de M. de Duras, écrivait en même temps à Louvois : « Je n'avais pas manqué de représenter à M. de Duras, que sa remontrance au roi ne pouvait être d'aucun fruit, et qu'il fallait s'en tenir au premier ordre, puisqu'il était constant que la chose importait au service du roi.... Il est encore nécessaire que vous sachiez que les bords du Rhin sont faits d'une telle manière et si avantageusement situés, à cause des bois, marais, vieux bras du Rhin qui les environnent, que si les ennemis, se voyant hors d'état de fortifier les villes, parce qu'elles seraient détruites entre Philipsbourg et la rivière de Naw, s'attachaient à s'accommoder de quelques villages avantageusement situés sur le bord de ce fleuve, ces postes feraient presque le même effet qu'une ville. Pour remédier à cet inconvénient, je crois qu'il faudrait détruire tous les villages qui sont sur les bords du Rhin en deçà, entre Philipsbourg et Oppenheim, et ceux qui sont éloignés seulement d'un quart de lieue de la rivière, afin d'ôter entièrement aux ennemis le moyen d'établir un poste et

sentiment inspiré par elle que Trèves dut d'être épargnée ¹.

Cependant, malgré tant de précautions, notre

un passage sur le Rhin. Il ne serait pas si nécessaire de ruiner les villages entre Oppenheim et Mayence, non plus qu'entre Mayence et Bingen, parce que ce sont toutes plaines, et que la nature n'y donne pas de grands avantages. » (Lettre de M. de Chamlay à M. de Louvois, du 28 mai 1689, à Mayence.) — On lit dans les Mémoires de Villars : « On avait persuadé au roi, dont certainement la bonté n'a jamais été assez connue, que le salut de l'État consistait à mettre des déserts entre notre frontière et les armées des ennemis. Pour cela, contre nos propres intérêts, et même contre les raisons de guerre, on avait brûlé plusieurs grandes villes, une infinité d'autres moins considérables, et les plus riches et meilleurs pays du monde. On n'a jamais pu imaginer par quelle fatalité ces horribles conseils ont pu être donnés. Le marquis de Louvois, homme de beaucoup d'esprit, ne s'y opposa pas et les persuada au roi, malgré sa bonté, laquelle, pour le répéter, était au plus haut point. Ces ordres furent donnés, suivis et exécutés avec une rigueur qui sera toujours reprochée à la plus valeureuse nation de l'univers. » (Page 380.)

¹ History of England, from the accession of James the second, by Maccaulay, tome IV, chapitre XI, page 124. — Voir dans les Mémoires de Saint-Simon, narrateur souvent suspect il est vrai, la scène où le roi, outré de ce que Louvois avait pris sur lui d'ordonner la destruction de Trèves, lui signifia qu'il répondrait sur sa tête d'une seule maison brûlée, levant même sur lui sa canne, dit Saint-Simon, lorsque madame de Maintenon se jeta entre eux. (Mémoires de Saint-Simon, tome XIII, page 32.)

défensive eut peu d'éclat dans cette première campagne, et nous perdîmes une partie de nos avantages. Dans les Pays-Bas, d'Humières essuya un échec devant la petite ville de Valcourt, qu'il voulut emporter d'assaut en présence de l'armée du prince de Waldeck.

En Allemagne, le duc de Lorraine et l'électeur de Bavière descendirent la rive droite du Rhin, le traversèrent à Coblentz, qui était à eux, et, le remontant sur la rive gauche, vinrent, au grand étonnement des Français, mettre le siège devant Mayence. Il leur importait d'avoir une place sur le Rhin pour leurs opérations ultérieures. Au bout de sept semaines d'une vigoureuse résistance, Mayence fut obligée de capituler faute de munitions, après avoir fait subir une perte de quinze mille hommes aux ennemis. L'armée du duc de Duras se trouva trop faible apparemment pour s'opposer au passage du Rhin par les Allemands, et ensuite pour les obliger à lever le siège de Mayence. Il se contenta de faire, par diversion, quelques excursions en Allemagne. D'un autre côté l'électeur de Brandebourg, à la tête de plus de vingt-cinq mille hommes, avait marché sur Bonn, et après la prise de Mayence, s'était mis en communication avec l'armée du centre, dont une portion l'aida à s'emparer de Bonn que nous occupions; de telle sorte que nous fûmes obligés d'abandonner l'électorat de

Cologne, dont le prince Clément de Bavière devint entièrement le maître, et que les ennemis se trouvèrent avoir repris une partie de la ligne du bas Rhin. Le duc de Noailles seul eut un succès en Espagne par la prise de Campredon, le poste d'où l'on pouvait le plus incommoder notre frontière, et qu'il empêcha le duc de Villahermosa de reprendre; il fit sauter la place à la fin de la campagne, occupa pendant une partie de l'été le Lamourdun, et, après quelques petits combats, rentra dans le Roussillon, qu'il avait surtout mission de défendre.

Sur mer notre attitude fut imposante. Une flotte de vingt-quatre vaisseaux, commandée par Château-Renaud, transporta le roi d'Angleterre sur les côtes de l'Irlande qui s'était soulevée avec enthousiasme pour lui; cette flotte dispersa celle de l'amiral Herbert, composée de vingt-cinq voiles, au combat de Kinsale, et rentra à Brest, après avoir capturé, chemin faisant, un riche convoi hollandais. Là elle rallia seize à dix-huit vaisseaux sortis de Rochefort, du Havre et de Dunkerque, ainsi que l'escadre de Toulon que commandait Tourville, lequel sut échapper à la flotte anglaise qui bloquait Brest; et le 30 juillet, tous ces bâtiments remirent ensemble à la voile, ayant à bord le ministre Seignelay, et cherchant, selon l'ordre qu'ils en avaient, une bataille que la flotte alliée, forte de soixante-dix

vaisseaux, n'osa livrer. Après avoir perdu un vaisseau anglais, celle-ci se retira dans la Manche, et donna à la marine française le glorieux spectacle de voir ces deux puissantes marines fuir en quelque sorte devant elle.

Mais l'année suivante (1690), les événements changèrent d'aspect. Le système général de défense fut définitivement arrêté. Il consista à porter décidément la guerre sur le territoire ennemi, à faire les conquêtes nécessaires pour s'y maintenir, sans les pousser trop loin pour ne rien compromettre ; en un mot, à défendre la France hors de France, et à ne laisser sur aucun point entamer nos frontières. On va voir comment pendant dix ans ce plan fut exécuté. Le maréchal de Luxembourg fut mis à la tête de l'armée du Nord, le marquis de Boufflers en commanda une sur la Moselle, Monseigneur avec le maréchal de Lorges une autre sur le Rhin, et Catinat reçut l'ordre de prendre l'offensive contre le duc de Savoie qui s'était enfin déclaré. En même temps le maréchal d'Humières fut envoyé sur les côtes de Normandie pour surveiller l'escadre anglaise qui devait débarquer un corps de réfugiés destiné à soulever les provinces, et le duc de Noailles resta à la tête de la petite armée des Pyrénées. Le roi venait de faire maréchaux de camp M. le Duc, M. le prince de Conti et M. le duc du Maine,

auquel il donna le commandement de la cavalerie en Flandre avec M. de Vandeuil pour commander sous lui.

Monseigneur, nommé pour commander l'armée du Rhin, partit de Versailles au milieu de mai; mais son armée, opposée aux électeurs de Bavière et de Saxe (le duc de Lorraine venait de mourir), n'eut à faire que des mouvements d'observation. On avait continué pendant l'hiver à mettre le pays à contribution et à brûler les lieux qui ne voulurent pas s'y soumettre. « Plus de cinquante villages, dit Quincy, furent réduits en cendres dans les trois électors du Rhin¹. » On avait du moins atteint le but qu'on s'était proposé. L'ennemi, qui n'avait plus de ressources dans ces contrées, ne put rien entreprendre, et les espérances que les confédérés avaient conçues de ce côté-là s'évanouirent. Cependant Monseigneur, qui passa le Rhin au milieu d'août, eût bien voulu les joindre et les combattre. Il écrivait à madame de Maintenon le 14 juillet 1690 : « Votre lettre m'a fait tant de plaisir en me marquant l'amitié que le roi a pour moi, que je ne puis m'empêcher de vous écrire pour vous remercier de me l'avoir mandé. Je vous assure que je

¹ Histoire militaire de Louis XIV, par le marquis de Quincy, brigadier des armées du roi, lieutenant général d'artillerie, tome II, page 275:

vous compte pour la meilleure amie que je puisse avoir, et que vous me feriez plaisir, si je fais quelque chose qui ne plaise pas au roi, de m'en donner avis franchement, afin que je tâche de faire mieux. J'espère que les ennemis me fourniront quelque occasion de faire mon devoir, et de faire que je ne regrette point de ne pas avoir été en Flandre. Je vous avoue que je serais au désespoir d'arriver où vous êtes si je n'avais fait quelque chose qui m'attirât l'estime du roi. Je crois que vous êtes trop de mes amies pour en douter, et pour ne pas souhaiter que cela m'arrive, et en même temps de croire que rien n'est capable de faire changer les sentiments que vous savez que j'ai pour vous. » Quelques jours après, car on voit combien il lui écrivait souvent, le 20 du même mois, il lui écrit encore : « Comme je sais que vous n'êtes point fâchée de recevoir de mes lettres, et qu'elles ne vous importunent point, car vous savez que je suis fort circonspect là-dessus, je vous écris celle-ci, bien fâché de n'avoir rien de bien considérable à vous mander. Mais j'espère que le temps viendra, car il est impossible que les ennemis ne prennent pas bientôt quelque parti, bon ou mauvais. Tout ce que je vous supplie est de croire que je ne ferai rien que le plus à propos que je pourrai, et après y avoir bien pensé et avoir pris le conseil de M. le maréchal de Lorges. Je crois que vous me con-

naissez assez pour n'en pas douter et de la sincère amitié que j'ai pour vous. »

Son désir ne fut point rempli. Après avoir longtemps manœuvré et réussi seulement à barrer partout le passage aux Allemands, l'armée fut mise en quartier d'hiver en octobre, et Monseigneur revint trouver le roi à Fontainebleau.

La campagne fut plus vive sur les deux ailes qu'au centre de nos armées. En Flânde, Luxembourg n'avait que trente et quelques mille hommes, mais le corps de M. de Boufflers, posté entre la Moselle et la Meuse pour faire face à l'électeur de Brandebourg et couvrir nos places de la basse Meuse, avait ordre en même temps de secourir M. de Luxembourg au besoin. Les ennemis allaient devenir bien supérieurs à ce dernier, lorsque le prince de Waldeck, général des Hollandais, aurait été rejoint par l'électeur de Brandebourg; aussi s'occupait-il, selon les ordres qu'il en avait¹, d'empêcher cette jonction. Après avoir mis à contribution la Flandre espagnole, et laissé une douzaine de mille hommes pour tenir en échec sur la Lys le gouverneur des Pays-Bas et couvrir la Flandre française, il se porta rapidement entre la Sambre et la Meuse, où il se fit renforcer avec grande promptitude par la meil-

¹ Instruction de M. de Louvois à M. de Luxembourg, en date du 19 juin 1690.

leure partie du corps de la Moselle ; puis se rabattant sur la Sambre, il en força le passage et marcha droit à l'ennemi (1^{er} juillet 1690). Celui-ci avait pris position en arrière de Fleurus, ne soupçonnant pas que Luxembourg pût arriver sitôt, sa droite appuyée à un village appelé Heppernic, sur une petite hauteur, sa gauche à la plaine avec le château de Saint-Amant devant elle, et son front couvert par un ruisseau dont les bords escarpés rendaient une attaque de front difficile ; ce ruisseau faisant un coude non loin de Saint-Amant, redescendait de notre côté pour aller se jeter dans la Sambre. Luxembourg, élève de la nouvelle école de Condé, et se souvenant des célèbres manœuvres de Rocroy et de Fribourg, forma le dessein périlleux, en étendant ses lignes sur un espace énorme relativement à ses forces, de tourner la position de l'ennemi. Il laissa la gauche de son armée, sous la conduite de M. de Gournay, en deçà du ruisseau, afin qu'elle fût plus en sûreté pendant le mouvement qu'il voulait faire ; et se mettant à la tête de sa droite, il la fit marcher un peu en arrière, à colonne renversée, pour lui faire passer en aval le ruisseau qui descendait à la Sambre, hors de la portée de l'ennemi, et surtout hors de sa vue, à la faveur de haies, de blés très-hauts et d'un revers de terrain qui déroberent son mouvement. Quand il eut passé le ruisseau avec tout son canon, et qu'il

se vit dans la plaine, il se mit à chanter un air d'opéra qui commençait par ces mots :

Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous.

Il sentait que la bataille était gagnée. Arrivé sur la hauteur, il attaqua vigoureusement l'ennemi par le flanc, principalement avec la cavalerie que commandait M. du Maine, pendant que notre infanterie traversant alors le ruisseau qui longeait le front ennemi, s'avança sur son centre en appuyant à M. de Luxembourg, et étendant de l'autre côté sa gauche, pour joindre autant que possible M. de Gournay, qui traversa alors à son tour le ruisseau de Fleurus, en appuyant à droite comme toute la ligne.

L'ennemi, qui se croyait dans un poste sûr, se trouva tout à coup débordé, et attaqué en flanc par une armée qu'il croyait marcher à lui par un front égal au sien. Le général Waldeck, surpris, fit faire un mouvement en arrière à sa gauche, la fortifia d'une seconde ligne en dégarnissant sa droite, qui, par là même, résista moins à M. de Gournay. Mais il n'était plus temps; rien ne put réparer le désordre qui se mit dans son armée dès notre première charge. Elle se sentit attaquée jusque par derrière. Toute la cavalerie se débanda; l'infanterie tint bon autant qu'elle put, et fit longtemps sa retraite avec une grande fermeté, mais à la fin elle fut écrasée, et la victoire fut complète. Cette action était déci-

sive; elle forçait l'ennemi à la retraite en nous abandonnant la ligne de la Sambre. Cinq à six mille tués, huit mille prisonniers dont sept cents officiers, quarante-neuf pièces de canon, deux cents chariots de munitions, deux cents drapeaux ou étendards furent les trophées du vainqueur ¹. On ne pourrait rapporter toutes les actions d'éclat de cette journée. Le duc du Maine fut cité particulièrement, et les éloges qu'on donnait à sa valeur et à son intelligence touchèrent vivement le roi et madame de Maintenon ².

¹ Histoire militaire, par Quincy. — Lettres militaires. — Saint-Hilaire. — Mémoires de Feuquières. — H. Martin, tome XVI, livre IV. — Capefigue.

² « Le mestre de camp du régiment du Maine a été tué à côté de monseigneur le duc du Maine, qui s'y est extrêmement distingué, et a eu le sieur de Jussac tué à ses côtés avec deux de ses gentilshommes. » (Lettre de M. de Louvois au maréchal de Lorges, du 3 juillet 1690.) — « Je suis ravi, madame; j'ai vu une bataille, je m'en porte bien, Dieu merci.... Je suis bien honteux de toutes les louanges qu'on me donne, et de tous les compliments que je reçois. Cela me donne mauvaise opinion des Français, quand on voit crier au miracle à un homme qui n'a fait simplement que son devoir. Enfin, je ne veux point faire l'auteur grave dans un temps où je suis ravi de tous les côtés. Quel plaisir, madame, aurai-je à vous embrasser et à voir la joie peinte sur le majestueux visage du roi! Je m'estimerais bien heureux s'il pouvait être content des services d'un boiteux, et qu'il trouvât que je commence à mériter toutes ses bontés. Le pauvre GAMBILLART. » (Lettre du duc du Maine à madame de Maintenon, 3 et 9 juillet 1690.)

On songea d'abord à profiter de cette victoire, et on envoya de Versailles des instructions pour le siège de quelque grande place. Puis le lendemain M. de Louvois écrivit à M. de Luxembourg, en date du 4 juillet 1690 : « La grosse lettre ci-jointe fut dictée hier au soir. J'eus l'honneur de la lire au roi avant son souper, et on l'a mise au net pendant cette nuit. Ce matin, Sa Majesté ayant fait réflexion que si l'électeur de Saxe joignait M. de Bavière, il pourrait être plus fort que l'armée commandée par Monseigneur, Sa Majesté a trouvé bon de me commander d'ajouter à la susdite dépêche qu'elle ne jugeait point à propos que vous fissiez aucune des entreprises mentionnées dans ladite lettre jusqu'à nouvel ordre.... Sa Majesté espère que par l'ordinaire qui arrivera au plus tard lundi, elle pourra apprendre le parti què les ennemis auront pris, et sur cela vous envoyer des ordres plus précis.... Sa Majesté est persuadée que cette lettre vous mortifiera, mais elle s'attend que vous ne murmurerez point, puisqu'elle juge, quant à présent, qu'il ne convient pas à son service d'en faire davantage. » En effet, quelques jours après, le duc de Luxembourg reçut l'ordre d'envoyer de l'armée de Flandre un détachement considérable vers la Moselle, et il répondait en bon et vrai citoyen à M. de Louvois (11 juillet 1690) : « Je ne saurais regretter le départ des troupes, dès qu'il est nécessaire pour le

service du roi qu'elles soient ailleurs. Si Sa Majesté jugeait que je lui fusse utile dans les redoutes de Dinant, j'irais avec plaisir y servir aux ordres de M. de Guiscard. » Le reste de la campagne ne consista donc en Flandre que dans des manœuvres dont le but était de contrecarrer toutes les opérations de l'armée ennemie, redevenue presque aussi forte qu'auparavant par la jonction de l'électeur de Brandebourg. « Je dois vous dire, écrivait M. de Louvois à Luxembourg, qu'il ne peut être que très à propos que toutes les troupes et même les officiers généraux soient persuadés que vous avez le même empressement d'attaquer l'armée ennemie que lorsque, au commencement de cette campagne, Sa Majesté vous avait donné l'ordre de chercher M. de Waldeck partout où vous pourriez le trouver. Cependant, vu l'état des affaires en Irlande¹, Sa Majesté m'a commandé de vous répéter encore ce que je vous ai mandé par le courrier Richard, c'est-à-dire que vous ne devez attaquer M. de Waldeck et M. de Brandebourg que lorsque vous trouverez un gros avantage sur eux. »

Du côté des Alpes, nous n'obtinmes pas de moindres succès. Le duc de Savoie était depuis longtemps suspect à Louis XIV. Dès l'année 1687, il s'était déjà à peu près engagé à Venise dans la

¹ La perte de la bataille de la Boyne, 1^{er} juillet 1690.

ligue d'Augsbourg, par l'entremise de l'électeur de Bavière. Serré entre Pignerol et Casal, où la France avait de fortes garnisons, se voyant presque réduit à la condition de vassal comme le duc de Lorraine, et fréquemment humilié, dit-on, par le ton hautain de M. de Louvois, la ligue l'avait flatté de l'espoir de recouvrer Pignerol, d'acquérir une partie du Dauphiné, d'avoir à l'avenir le traitement des têtes couronnées. Le roi lui fit faire des représentations sur le danger qu'il courait en prenant parti contre lui. Le duc nia de s'y être engagé. Le roi, certain du contraire, lui demanda comme garantie la citadelle de Turin, les places de Vérue et de Verceil, et le contingent de troupes auquel il était obligé par ses traités. Le duc finit par envoyer trois mille hommes; quant aux places, il promit, éluda, gagna du temps, jusqu'à ce que les troupes de l'Empereur fussent en marche; et au moment où il feignait d'être prêt à signer une convention nouvelle, il s'engagea au contraire définitivement avec l'Empereur et entra en campagne. « M. de Savoie, écrit Louvois au maréchal de Luxembourg (12 juin 1690), ayant pris le parti de refuser à M. de Catinat l'exécution de ce qu'il avait promis au roi par une lettre écrite de sa main, mondit sieur de Catinat a commencé à agir hostilement contre mondit sieur le duc de Savoie, le 4 de ce mois; de quoi Sa Majesté a jugé à propos que vous fussiez averti.... »

En effet Catinat, après avoir mis à contribution une partie du Piémont, et laissé derrière lui MM. de Saint-Ruth et de Feuquières pour assurer ses communications et réduire les Barbets¹, se mit en devoir de combattre M. de Savoie, selon l'ordre qu'il en avait. Mais pour cela, il fallait le faire sortir de son camp de Carignan, où il était fortement retranché, couvrant Turin et attendant les renforts d'Allemagne avec lesquels il se flattait de forcer alors Catinat à évacuer son pays. Celui-ci, pour faire quitter au prince sa position, résolut de l'alarmer davantage sur ce même pays dont on comptait le chasser. Il y entra plus avant, attaqua et prit la petite ville de Caours, et se porta sur Saluces en traversant le Pô, presque à la vue des ennemis, par une marche de flanc hardie, dans l'espoir de les attirer au combat. En effet ils parurent bientôt. Les Français, qui avaient commencé d'attaquer Saluces, firent volte-face, et pendant la nuit revinrent se mettre en ligne, en repassant le Pô. Ils trouvèrent le duc de Savoie dans un poste avantageux. Sa gauche était appuyée à des marais qui s'étendaient jusqu'au Pô, et sa droite à un ruisseau et à des bois épais, ayant devant lui des cassines ou maisons de campagne garnies d'infanterie. Catinat jugea qu'il fallait porter

¹ Insurgés vaudois des Alpes, qui faisaient une guerre de partisans contre les garnisons de Pignerol et des forts voisins.

ses principales forces sur la gauche de l'ennemi, après avoir reconnu que les chaleurs de l'été avaient rendu les marais praticables. L'évolution fut exécutée avec vigueur. Pendant que l'infanterie attaquait l'ennemi de front et disputait vivement les cassines, le général dirigea la droite de sa cavalerie sur le flanc gauche de l'ennemi, qui fut enfoncé, et porta le désordre dans le reste de l'armée, laquelle se retira en déroute sur Carignan, pour couvrir Turin, après avoir laissé sur le champ de bataille environ deux mille morts, son canon et beaucoup de prisonniers. Le résultat de cette victoire, qui eut le nom de Staffarde, fut la prise de Saluces, de Villefranche et d'un assez grand nombre d'autres petites places, pendant que le général de Saint-Ruth, à la tête de dix à douze mille hommes composés presque entièrement de milices, s'emparait de toute la Savoie, à l'exception de Montmélian¹.

Le roi, qui écrivait à ses généraux des lettres dont ils étaient toujours charmés, écrivit de sa main à Catinat, à l'occasion de sa victoire : « L'action que vous venez de faire me donne tant de joie que je suis bien aise de vous le dire moi-même, et de vous assurer que je vous en sais le gré qu'elle mérite. Elle n'augmente point l'estime que j'avais pour vous ; mais elle me fait connaître que je ne me suis

¹ Feuquières. — H. Martin. — Capefigue.

point trompé lorsque je vous ai donné le commandement de mon armée. Je souhaite que vous continuiez comme vous avez commencé, et de trouver les occasions de vous marquer les sentiments que j'ai pour vous. » Nous avons retrouvé aussi une lettre de félicitation de madame de Maintenon, qu'on a souvent accusée d'être défavorable à Catinat. « Vous n'avez pas de peine à croire, monsieur, que j'ai une grande joie de l'avantage des armes du roi en Italie; mais vous me feriez une grande injustice, si vous doutiez que je ne sentisse ce qui vous regarde. Votre état est fort heureux, monsieur; vous rendez un service important à l'État, vous donnez au roi une marque très-essentielle de votre reconnaissance, et vous augmentez votre gloire par ce qu'il y a de plus éclatant. Croyez que personne ne vous estime ni ne vous honore davantage que votre très-humble et très-obéissante servante, Maintenon. »

Mais Catinat méditait, en se retirant du Piémont pour prendre ses quartiers d'hiver en Dauphiné, une autre conquête, celle de Suze, qui avec Pignerol formait deux postes avancés commandant le Piémont et la Savoie. M. de Savoie, renforcé des troupes allemandes, le suivit pour y mettre obstacle, et il avait détaché un de ses lieutenants, M. de Louvigny, avec un corps considérable, pour couvrir cette place, lorsqu'il apprit que l'armée

française marchait droit à lui au lieu de prendre le chemin du Dauphiné. Il fit aussitôt revenir M. de Louvigny avec ses troupes, et Catinat, profitant de ce temps, et forçant par les marches les plus pénibles, tourna du côté de Suze, investit la ville, et s'en empara presque sous les yeux de son adversaire.

La bataille de Fleurus au nord, et celle de Staffarde au midi, refoulaient avec de grands avantages les deux ailes de la coalition, dont le centre trouvait dans l'armée de Monseigneur et le désert qui la couvrait, une barrière infranchissable. Cette glorieuse attitude fut complétée par la victoire navale que Tourville remporta dans la Manche, à Beachy-Head, sur les flottes réunies de Hollande et d'Angleterre. De ce côté les projets n'étaient pas moins habilement combinés.

Jacques II était en Irlande depuis le printemps de l'année précédente, et Louis XIV venait de lui envoyer un renfort de sept mille soldats français, commandés par le général Rosen, avec quantité d'armes et de munitions¹. Cette expédition d'Irlande avait beaucoup de chances de succès, et pouvait avoir les plus graves conséquences. Le pays, toujours prêt à secouer la domination anglaise, s'était presque tout entier soulevé en faveur de Jacques,

¹ On fit venir en échange cinq à six mille Irlandais pour les former à l'excellente discipline de l'armée française.

moins encore par dévouement à sa personne que par intérêt patriotique. Depuis des siècles l'Irlande était en lutte avec la couronne d'Angleterre, et subissait son joug en gémissant. Briser ce joug, chasser les colons anglais, rendre le sol à ses anciens propriétaires, effacer le culte protestant et se séparer à jamais de la Grande-Bretagne pour former un gouvernement à part, voire même sous la protection de la France, s'il était nécessaire, tel était le sentiment qui vivait dans le cœur de tout bon Irlandais. En outre Guillaume n'était pas encore complètement affermi en Angleterre. Malgré le service qu'il y avait rendu, il y était peu populaire, même dans son parti ; le sentiment jacobite s'y était réveillé ; l'Écosse paraissait plutôt disposée à repousser son gouvernement¹ ; il y avait là bien des éléments favorables, où un autre homme que Jacques, assisté du puissant souverain de la France, aurait trouvé de quoi relever sa fortune ; mais la correspondance de M. d'Avaux, que Louis XIV avait placé auprès de lui comme conseiller et comme ambassadeur, fit prévoir dès le commencement que là comme ailleurs, il serait au-dessous de sa destinée. On lui avait, à Versailles, proposé un plan excellent. Ce plan consistait à ne point accepter de bataille

¹ Voyez l'Histoire de Macaulay, tome IV, chapitre XII, pages 163 et suivantes.

décisive contre Guillaume, qui s'était rendu de sa personne en Irlande avec le maréchal de Schomberg, mais au contraire à traîner la guerre en longueur¹. Pendant ce temps, les frégates françaises iraient enlever sur la côte de l'Irlande les transports qui avaient amené Guillaume, et couperaient ses communications avec l'Angleterre, tandis que le gros de notre flotte attaquerait vigoureusement la flotte ennemie dans la Manche, et, par ce double succès espéré, déterminerait en Angleterre contre Guillaume absent le soulèvement que promettaient les partisans de Jacques².

La flotte française remplit glorieusement sa mission. Elle sortit de la rade de Brest le 23 juin, sous les ordres de Tourville, et rencontra, dans les eaux de l'île de Whigt, les Anglais et les Hollandais réunis, qui, quoiqu'un peu inférieurs en nombre, n'en prirent pas moins l'offensive, se trouvant favorisés par le vent et par le détroit, où ils pouvaient nous combattre avec un front égal. Leur amiral avait d'ailleurs l'ordre de nous atta-

¹ « Pour l'amour de Dieu, écrit Louvois à Lauzun, ne vous laissez pas emporter par votre désir de combattre. Mettez toute votre gloire à lasser les Anglais. » (Lettre du 28 mai 1690, Dépôt de la guerre.)

² Henri Martin, tome XVI, page 179. — « A Londres, on s'attendait d'heure en heure à une insurrection d'une part et à une invasion de l'autre. » (Macaulay, tome II, chapitre 1.)

quer, le gouvernement britannique croyant devoir cette satisfaction aux clameurs qui s'élevaient de toutes parts sur la honteuse retraite de l'année précédente et sur le tort que les vaisseaux français faisaient subir au commerce anglais¹. Ils s'avancèrent sur nous vent arrière, en cherchant à enfoncer nos deux ailes. Tourville, quoique sous le vent, accepta la bataille, put couper et séparer l'avant-garde ennemie (les Hollandais), et fut complètement vainqueur au bout de sept à huit heures de grand combat.

Le roi, toujours empressé de communiquer à madame de Maintenon ce qui l'intéressait, lui écrit sur cette heureuse nouvelle le billet suivant : « Le neveu de monsieur de Tourville vient d'arriver. Il est parti de la flotte jeudi, et dit qu'on les poursuivait encore, que Vilette est après six vaisseaux dématés qui fuient. Il a connaissance et le vent bon. On a vu couler à fond ou brûler huit vaisseaux, dont six hollandais et deux anglais. Voilà ce que j'ai appris de bon que je vous mande dans le moment. » Et quelques instants après : « Le major de l'armée navale vient d'arriver. Vilette a obligé les ennemis de brûler quatre des vaisseaux qu'il suivait, et les deux autres sont échoués. Enfin, il y a de brûlés ou de coulés à fond quatorze vaisseaux,

¹ Macaulay, tome V, chapitre xii, page 270.

et les vaisseaux légers en suivent encore quatre incommodés. Je n'en ai pas un hors de combat. Le major croit que, par le vent qu'il faisait à la mer, les ennemis retireront le reste de leurs vaisseaux dans leurs ports, et que Tourville mouillera devant les dunes¹. » Il en fut à peu près ainsi, Tourville fit même une courte descente sur les côtes d'Angleterre, dont il ravagea un instant les rivages, et il resta maître de la Manche.

Mais pendant que notre marine remplissait son rôle avec tant d'éclat, Jacques II se montrait bien au-dessous du sien. Depuis plus d'un an qu'il était en Irlande, il n'avait su rien organiser. Ce n'était qu'indiscipline et désordre dans son armée, et qu'incertitude dans ses projets. C'est en vain que cette armée venait d'être fortifiée par les troupes envoyées de France, auxquelles, en de si graves circonstances il eût fallu, il est vrai, un plus grand général que Lauzun; mais Jacques, qui le regardait comme son sauveur, avait presque forcé le roi à le lui donner². Guillaume, de son côté, était arrivé de sa personne dans la province d'Ulster, où le parti anglais et protestant s'était cantonné, ayant à sa tête, dès le mois d'octobre précédent, Schomberg avec des

¹ La perte des ennemis fut en tout de quinze vaisseaux.

² A l'arrivée de Lauzun, le général Rosen et l'ambassadeur d'Avaux demandèrent et obtinrent leur rappel.

renforts. Les deux armées se rapprochèrent. Jacques, ne tenant pas compte du plan de temporisation qu'on lui avait conseillé, livra et perdit la bataille de la Boyne (1^{er} juillet 1690), où le maréchal de Schomberg fut tué, et Guillaume blessé¹; et après la perte de la bataille, il s'enfuit jusqu'au port de Kinsale, où mouillaient dix des vingt-cinq frégates destinées à couper les communications de Guillaume avec l'Angleterre, et qui le ramenèrent en France. Cette bataille de la Boyne décida de son sort, et l'armée irlandaise, qui tint encore et se retira à la fin dans la place de Limerick où elle se défendit longtemps, se soumit tout à fait l'année suivante. Nous trouvons encore à ce sujet quelques détails de la main du roi dans un billet à madame de Maintenon, et nous les citons pour montrer le besoin d'épanchement et l'intimité active qu'il y avait entre eux, quoiqu'ils se vissent sans cesse. « Le gentilhomme de Lauzun n'est pas encore arrivé; mais il vient d'arriver un courrier de Brest, parti longtemps après ledit gentilhomme, qui apporte que le major Zurlauben en arrive avec un passe-port de Lauzun, à cause de sa maladie, qui dit que le

¹ « Le bruit se répandit à Paris que le prince d'Orange avait été tué. Ce fut une joie universelle; les habitants de Paris tirèrent spontanément des boîtes et des feux d'artifice de tous côtés. Le roi désapprouva ces manifestations. » (Dangeau, août 1690.)

canon était déjà embarqué, que le trésor a péri, et que les mesures étaient prises pour embarquer les troupes, pour les repasser en France..... Je crois que vous ne serez pas fâchée de savoir l'état des choses, quoiqu'elles ne soient pas trop bonnes. Ils manquaient de vivres et de toute autre chose. Le trésor péri est le mien, et non celui du roi d'Angleterre ¹. »

Le résultat de la campagne de 1690 fut donc tout à l'avantage de la France. En Flandre, elle avait déconcerté par une victoire signalée les projets des ennemis, et s'était établie fortement sur la ligne de la Sambre; en Allemagne, elle s'était maintenue avantageusement sur le Rhin; au midi, elle s'était emparée de la Savoie, avait été victorieuse en Piémont, et tenait les deux plus importants passages qui en ouvrent l'entrée, Suze et Pignerol; enfin la France sentait avec confiance qu'elle avait encore de grands généraux. Mais surtout la défaite des deux flottes anglaise et hollandaise portait au plus haut point sa renommée maritime. L'alarme fut extrême à Londres. Le gouvernement y était peu affermi; Guillaume absent, les jacobites s'agitaient, une contre-révolution paraissait possible, nous étions maîtres de la Manche, et un plus heureux

¹ Tous ces billets de Louis XIV sont tirés des archives de Noailles.

succès en Irlande eût permis une descente dont les suites ne pouvaient pas se calculer. Ce fut encore la mauvaise fortune, pour ne pas dire l'incapacité de Jacques II, qui empêcha la France de renverser peut-être tous les projets de ses ennemis.

Au commencement de 1694, Guillaume, l'âme de la ligue, le chef de la coalition, et dont le génie n'était pas moins fécond en ressources et en intrigues, que sa fermeté était opiniâtre et inébranlable, Guillaume, le vrai rival de Louis XIV, ne se sentant plus nécessaire à Londres ni en Irlande, se rendit sur le continent. On lui fit à la Haye une réception magnifique, et il y présida un véritable congrès de princes, de ministres et de généraux, où l'on concerta les nouvelles opérations. Dans sa harangue il leur reprocha leur lenteur, leurs indécisions, leurs différends, et mit en regard « ce roi victorieux qui ne repose point, qui ne cesse point, qui répand dans ses ministres cet esprit supérieur qui assure ses conquêtes avant que ses armées, toujours invincibles, les exécutent. Songez-vous avec quelle abondance son autorité puise toujours de nouveaux trésors dans ses États. Depuis son conseil intérieur jusqu'au dernier détail, tout est réglé et animé de la sagesse et de cette vaste politique qui menace l'Allemagne de ses chaînes. Voyez le nombre de ses troupes, le partage de ses armées,

leur bon état, leurs magasins.... et faites cette salutaire réflexion que le plus formidable prince qui ait régné depuis les Césars vous presse et se prépare d'aller chez vous y dépeupler les campagnes et y faire de vastes déserts comme il a déjà fait sur le Rhin. Je sais que le roi de Suède s'offre aux médiations d'une paix avec la France. Vous pouvez ne pas refuser ce médiateur, et je céderai à la fatalité qui vous presse; mais si le désir de votre gloire, inséparable des intérêts de votre religion, l'emporte, accordez-vous, épuisez-vous, oubliez vos différends et vos concurrences. Si vous préférez cette guerre de religion et d'honneur à tous autres intérêts, vous arrêterez cette puissance qui vous menace et prépare votre chute dans la ruine totale de l'Europe. Je repasse la mer pour revenir avec toutes mes forces seconder vos efforts, et je me présenterai en personne aux coups de votre redoutable ennemi¹. »

Mais les alliés délibéraient encore, que les Français étaient déjà en action. « Le jour même, dit Dangeau, que Monseigneur revint de l'armée d'Allemagne (au commencement d'octobre 1690), le roi lui dit qu'il assiégerait Mons à la fin de l'hiver, et depuis ce temps-là il ne s'est point quasi passé de jour qu'il ne lui ait parlé des préparatifs qu'il

¹ Archives des affaires étrangères, vol. de d'Avaux.

faisait. Il y a huit jours qu'on a envoyé M. de Boufflers pour en former le siège. La dépêche est de cent quarante-sept pages. M. de Louvois a été quatre heures à la lire assez vite au roi¹. » Les alliés en étaient donc encore à concerter leurs projets, lorsqu'ils apprirent avec surprise et terreur que Mons était investi. Les troupes françaises, parties de points éloignés, avaient convergé avec tant de précision, de secret et de promptitude, que les ennemis n'avaient pu deviner les desseins du roi. « La ville elle-même, écrivait Louvois, fut consternée quand elle se vit investie, et ne se doutait pas que cela la regardât². » Le 21 mars on vit paraître au camp Louis XIV lui-même, qui avait résolu de faire ce siège en personne.

Pendant cette expédition madame de Maintenon resta, comme on l'a vu ailleurs, à Saint-Cyr, affligée du départ du roi, alarmée des dangers qu'il allait courir, et laissant apercevoir une tristesse qu'elle trouvait dans son cœur, et que les courtisans attribuèrent à la crainte de voir son crédit diminué par l'absence³. C'était leur première séparation depuis le mariage.

¹ Journal de Dangeau, 14 mars 1691.

² Lettre de Louvois au roi. Il l'avait devancé pour surveiller tous les préparatifs.

³ On lit dans le marquis de Sourches : « Le 12 mars, la marquise de Maintenon fut très-souffrante, mais on en sut le

L'abbé de Choisy écrivait le 7 mars à Bussy : « On ne doute point que le roi ne parte incessamment , mais les dames ne seront pas du voyage. » — Et Bussy lui répondait le 11 : « La saison est trop rude pour mener les dames à la guerre ; ce ne serait pas un voyage de plaisir pour elles , ni pour ceux qui les y mèneraient. » — Peut-être aussi le secret dont Louis XIV voulut entourer son entreprise, et qui la laissa longtemps ignorée, y fut-il pour quelque chose. Mais la véritable cause, et la sincérité de l'émotion éprouvée par madame de Maintenon sont suffisamment attestées par les consolations intimes que Fénelon, l'évêque de Chartres et l'abbé Gobelin s'efforcèrent de lui donner dans le commerce tout spirituel qu'ils entretenaient avec elle.

L'abbé Gobelin lui écrivait le 18 mars, avec son ton ampoulé et ses formes habituelles de respect adulateur : « Il n'y eut jamais, madame, de douleur plus légitime que la vôtre. Tout Paris, qui a les yeux sur vous, en est d'autant plus édifié, qu'on est persuadé qu'il n'a tenu qu'à vous de vous en exempter.... Mais qu'est-ce que cette absence que vous pleurez, sinon la plus haute entreprise et la plus glorieuse expédition que monarque ait jamais

lendemain la véritable cause, aussi bien que des larmes, qu'on disait que deux ou trois jours auparavant elle avait versées en abondance, car le roi déclara qu'il partirait le 17 de Versailles pour aller assiéger Mons. »

formée? Le soleil a-t-il jamais vu quelque chose de plus fier et de plus hardi que ce siège de Mons, tandis que de puissants ennemis assemblés à la Haye, conspirent par une vaine jalousie contre une domination qui, par une modération vraiment chrétienne, ne tend qu'à leur paix et à leur repos.... Que cette pensée adoucisse votre juste chagrin, qu'elle ranime vos exercices de piété. Faites des aumônes, madame, priez, jeûnez, c'est ainsi qu'en pareille occasion en ont usé les Clotilde, les Baudilde, les Blanche de Castille, et c'est tout ce que demande de vous l'état où vous a mis la Providence.... » Et madame de Maintenon lui répondait avec une obligeante ironie : « Vous m'avez écrit, monsieur, la plus belle lettre du monde. Dieu veuille que vous ayez bien jugé de mes intentions et de l'usage que je fais de ma solitude ! Je voudrais qu'elle fût plus grande. Ma santé est assez mauvaise, mais ce n'est qu'une langueur.... Je vous assure que nous serons ravies de vous avoir ici ; tout y va bien.... Adieu, monsieur, j'ai trop écrit aujourd'hui. Le roi est en bonne santé, et mon duc du Maine fait des merveilles en bravoure et en bon sens. »

De son côté l'évêque de Chartres lui écrivait à cette même date, d'un style plus sérieux (18 mars 1691) : « Dieu était toujours avec vous, madame, peut-être n'étiez-vous pas toujours avec lui. Le

moment est venu de jouir de lui plus en liberté. Priez pour le roi; ses dispositions doivent vous consoler et vous donner de grandes espérances. Dieu aide les princes qui se confient en lui et qui se soumettent à sa volonté. La paix qu'il vous donne n'est pas un petit présent. » — Et quelques jours après : « Si vous êtes encore dans la tristesse, madame, ne vous découragez pas, buvez le calice de l'amertume que Notre-Seigneur vous envoie, et si vous demandez qu'il passe bientôt, ne le demandez que sous la condition du bon plaisir de Dieu. Dieu prépare ainsi les siens aux grâces nouvelles. Il a fallu que le Sauveur lui-même ait souffert la tristesse la plus profonde pour entrer dans la joie de sa gloire.... »

Enfin Fénelon lui écrivait de son côté (20 mars 1691) : « Il est vrai que vous êtes conduite quelquefois par un chemin assez rude, et que, ni du côté du monde, ni du côté de la santé, ni même du côté de ce que vous entreprenez pour Dieu, vous n'avez pas toute la consolation qu'on s' imagine; mais c'est un bonheur inestimable que les choses soient ainsi, et ce serait un grand malheur qu'elles fussent autrement. Convaincue comme vous êtes, qu'il y a une autre vie où l'on ne peut arriver heureusement que par la croix, pourriez-vous vous affliger, et pourrait-on s'affliger pour vous de ce que vous en avez une à porter, qui

rend votre salut éternel d'autant plus sûr qu'elle est souvent plus invisible et plus pesante? Il me semble que vous estimez quelquefois un peu l'état d'abandon sous la main de Dieu, et que vous en parlez comme d'un état utile et désirable; vous êtes bien réellement dans l'occasion de mettre vos pensées en pratique, et toutes les circonstances qui vous environnent vous y portent éminemment. C'est pour vous, encore plus que pour ceux qui marchent aujourd'hui pour la défense de la religion, le temps de remporter des victoires, et il ne tiendra qu'à vous de gagner beaucoup plus dans votre retraite de Saint-Cyr, qu'on ne gagnera à Mons, et dans tous les autres endroits où il plaira au roi de porter ses armes, et à Dieu de les bénir. Il ne faut pour cela que pratiquer paisiblement la patience, l'humilité, le détachement, et un peu de cet abandon que vous avez vu souvent de loin, et que vous voyez maintenant de plus près. Oh! que ces grandes occasions devraient nous paraître précieuses! Qu'elles peuvent nous faire faire en peu de temps un merveilleux progrès vers Dieu, et qu'elles peuvent nous servir au moins à nous faire sentir profondément notre misère, lorsque, par des mouvements naturels trop vifs, nous apprenons combien notre cœur est encore vivant à la créature, et combien les sentiments qu'il en a sont plus forts et plus pressants que ceux de la grâce! On

éprouve alors ce qu'il faut qu'il en coûte pour dire avec une sincère et pleine résignation : *Seigneur, que votre volonté soit faite*. Cependant, si l'on veut être à Dieu comme il le demande, il faut en venir jusque-là qu'il soit le seul maître, et que toute la tendresse naturelle fasse place à un amour dominant qui coupe et qui immole tout ce qui n'est pas purement et parfaitement pour Dieu. Bénissez-le donc de ce que dans les secrets de votre cœur entre lui et vous, il vous donne une abondante part à l'amertume du calice qui nous a sauvés. Agissez toujours avec courage, que votre cœur se fortifie, soutenez la main du Seigneur, lors même qu'il l'appesantit. Il n'envoie point de croix, qu'il n'y attache une grande et éminente grâce; ne laissez pas perdre celle qu'il vous a préparée, et pensez souvent en sa présence qu'après tout, quelque peine que vous souffriez, vous n'en souffrez pas autant que vous méritez, autant que Notre-Seigneur en a souffert, autant peut-être qu'il vous en faut pour gagner le ciel. »

Ces lettres confidentielles et secrètes, comme la conscience à qui elles s'adressaient, en apprennent plus sur le vrai caractère de madame de Maintenon, sur les peines de sa vie, la sensibilité de son cœur et l'éminence de sa vertu, que les suppositions des courtisans et les interprétations, souvent malveillantes des Mémoires qui sont venus jusqu'à nous.

Le roi avait donc déclaré le 14 mars qu'il partirait le 17. Il partit en effet ce jour-là, accompagné de Monseigneur, vint coucher à Verberie, puis se rendit à petites journées et en cinq jours à Mons, investi dès le 15 par Boufflers. Il nomma en arrivant ses aides de camp de service pour la campagne, qui furent le chevalier de Nogent, le prince d'Elbeuf, le marquis de Comminges et le prince de Turenne. Le duc du Maine, le prince de Conti, M. le Duc, le grand prieur de Vendôme servirent comme maréchaux de camp. Le duc de Chartres servait en volontaire auprès de Monsieur. « Dès le même jour, dit le marquis de Sourches, le roi alla reconnaître la place à demi-portée de mousquet, n'étant suivi que du maréchal de Duras (capitaine des gardes en quartier) et de Vauban. Il ordonna que tout le reste de sa suite s'écartât et ne le suivit que de loin ; et il s'approcha si près de la place, que Monsieur, qui était fort loin, le montrant au duc de La Rochefoucauld, lui dit : « Voilà des officiers de la garnison « qui sont sortis pour reconnaître. » Il arriva en cet endroit une assez plaisante aventure. Un valet de l'armée, peut-être ivre, avait enfilé le pavé qui va du village de Quesmes à Mons, quand un cavalier des assiégés, sortant de derrière une des maisons du faubourg, vint se jeter sur lui et le menait dans la ville. Alors Vauban, qui marchait dix ou douze pas devant le roi, et qui se trouva tout proche de

ce cavalier, courut à lui le pistolet à la main, et lui fit lâcher le valet qu'il tenait.

« Pendant que le roi s'exposait ainsi, étant sur le bord du marais, le petit comte de Toulouse, qui n'était que dans sa treizième année, marchait sur la pointe de la hauteur à la petite portée du mousquet avec le marquis d'O, son gouverneur. On lui tira quelques coups de canon et plusieurs coups de mousquet qui passèrent fort près de lui sans l'étonner; et quand il eut marché quelque temps de cette manière, il se tourna vers le marquis d'O et lui dit : « Marquis, n'est-ce que cela ? » Le marquis d'O lui répondit : « Non, monsieur, mais cela pourrait être en certaines occasions plus fréquent. — « Hé bien ! lui répliqua le petit prince, vous pouvez dire au roi que cela ne me fait pas peur. » Dans le même temps, Monsieur s'était avancé, et se trouvait entre le roi et le comte de Toulouse. Les assiégés leur tirèrent un coup de canon qui leur passa directement sur la tête, et fort près de celle du jeune prince, qui n'en fut aucunement ému. Le boulet donna de volée sur la hauteur, et du premier bond il alla tuer directement le cheval de La Chesnaye, aide de camp de Monseigneur, qui était arrêté assez près du duc du Maine..... Le soir, le roi fit faire un bivouac général à toutes ses troupes, parce que les lignes n'étaient pas à demi faites; il remonta à cheval et alla lui-même visiter tous les postes, de-

puis son quartier jusqu'à Jemmapes, pendant que Monseigneur alla faire la même chose à la gauche jusqu'au quartier du duc de Vendôme. » Tous les jours suivants, à l'exception de deux où il fut retenu par la goutte, il monta à cheval, parcourut les lignes, visita les travaux, reconnut les lieux par où l'ennemi pourrait attaquer, alla voir les troupes à la tranchée, où le comte d'Armagnac fut renversé tout près de lui par une fascine qu'un coup de canon poussa sur lui du haut de la tranchée, et toute la terre rejaillit sur le roi¹. L'honneur de combattre

¹ « Quoique le roi eût eu la goutte, le 26 au soir, dit Quincy, il ne laissa pas d'aller visiter la tranchée le 27 au matin. Il y alla par le chemin le plus court, le plus périlleux, et tout à découvert, et monta sur la banquette pour observer la place. Dans ce temps-là les ennemis firent un feu épouvantable de canon vers l'endroit où était le roi, en sorte qu'un boulet ayant donné derrière lui, renversa un soldat avec une si grande force sur M. le Grand, qu'il en fut terrassé, et la terre qui fut enlevée par la violence du coup, couvrit le chapeau de Sa Majesté. » (Histoire militaire de Louis XIV, Quincy, tome II, page 251.) — « Le 22, le roi fut plus de six heures à cheval, et visita toutes les lignes. Le 23, le roi monta à cheval, et alla visiter le lieu où l'on commençait à ouvrir la tranchée, assez proche de la place. Le 24, le roi monta à cheval à six heures du matin, et n'en descendit qu'à sept heures du soir. Après avoir été visiter les travaux de la tranchée, il alla reconnaître les endroits par où l'armée du prince d'Orange pourrait nous attaquer. Le 25, le roi, Monseigneur et Monsieur, allèrent reconnaître le pays vers Binch. Il a voulu voir tous les endroits

sous ses yeux doublait la valeur naturelle aux Français, et la poussait jusqu'à l'ostentation, en faisant revivre les traditions chevaleresques. La maison du roi, les mousquetaires, la gendarmerie s'obstinaient à porter des fascines, non pas en courant, mais à pas mesurés, en plein jour, à portée du mousquet

par où les ennemis pourront venir à lui. En revenant, il passa sur le mont Barizet, d'où l'on voit à revers, et les travaux de la place et nos attaques. En descendant de la montagne, on lui tira quelques coups de canon. Le soir il ressentit d'assez grandes douleurs de goutte. Le 26, le roi sentit un peu moins de douleur, mais n'a pu monter à cheval, et n'a pu marcher qu'en chaise. Le 27, le roi, malgré sa goutte, a voulu monter à cheval, et est allé droit à la tranchée. Il n'a mis pied à terre que vis-à-vis de la batterie. Ensuite il a visité tout le travail, et a été aux travaux les plus avancés. Il ne s'est pas contenté de cela, et, pour mieux voir, il s'est mis fort à découvert. Il s'est même mis fort en colère contre les courtisans, qui l'en voulaient empêcher, et a monté sur le parapet de la tranchée, où il est demeuré assez longtemps. Il était aisé aux ennemis de reconnaître son visage, tant il était près. M. le Grand, qui était près de lui, a été renversé de la terre du parapet que le canon a percé. Le 28, le roi alla l'après-dînée voir monter la tranchée et tirer les bombes. Le 29, idem. M. le comte de Toulouse a monté à la tranchée à la tête de son régiment, mais le roi n'a pas voulu qu'il y passât la nuit. Le 30 et le 31, idem. — Le 1^{er} avril, le roi monta à cheval pour voir arriver dans le camp dix-huit bataillons qui étaient avec le maréchal d'Humières. Le 2 avril, sur les onze heures, le roi fit attaquer l'ouvrage à cornes. Le roi et Monseigneur étaient à cheval au-dessus de la

et au son du tambour et des hautbois¹. Le roi fut obligé de le défendre, et d'ordonner qu'on n'irait qu'à demi-portée de canon. Il fit également défendre au jeune duc de Chartres de s'exposer autant qu'il le faisait.

Madame de Maintenon, à qui le roi écrivait tous les jours, recevait dans sa solitude de Saint-Cyr des nouvelles pour ainsi dire à chaque instant. Monseigneur lui écrivait aussi presque chaque jour, comme il avait fait pendant le siège de Philipsbourg et dans la campagne précédente. On voit dans ces

tranchée, à voir l'attaque. Ensuite il est allé au quartier de M. de Luxembourg. Le 3 avril, le roi, après son dîner, a vu monter la tranchée; il est allé ensuite à la tranchée de gauche, et est demeuré longtemps à voir les deux demi-lunes que nous allons attaquer. A sept heures il est allé voir monter le bivouac. Le 4 avril, le roi a vu monter la tranchée. Le 5 avril, le roi a fait tout le tour des lignes, a passé à l'hôpital, pour voir si l'on avait bien soin des blessés et des malades. Il a fait mener beaucoup d'artillerie au quartier de M. de Luxembourg. — Le roi n'est pas un moment sans travailler; car, après avoir donné ses ordres comme général, qu'il veut tous donner lui-même, il tient tous ses conseils à l'ordinaire, et donne ordre à toutes les affaires de l'État comme s'il était à Versailles. » (Histoire militaire, par Quincy.) — « La cour n'a jamais été plus nombreuse et plus magnifique que devant Mons; le roi y mange avec les principaux seigneurs. Sa table est de quinze couverts. » (Journal de Dangeau.)

¹ Siamondi, Histoire de France, tome XXVI, page 67.

lettres combien il était exact et empressé. A peine arrivé au camp, dès le 22, il lui écrit : « Comme je vous ai promis de vous écrire souvent pour vous informer de la santé du roi, je n'ai pas voulu y manquer. Notre voyage a été fort heureux. Le roi a paru de bonne humeur ; il eut hier matin peur d'avoir la goutte, mais cela s'est dissipé, et il est en parfaite santé. Il alla reconnaître hier la place un peu de trop près, car ce fut à la demi-portée de mousquet, et si près, que Monsieur et moi qui étions à l'écart pour qu'il fût seul, le primes pour des ennemis. On lui tira quelques coups de mousquet et de canon ; il y en eut un qui tua le cheval de La Chesnaye plus de deux cents pas derrière le roi ; enfin nous ne fûmes en repos que quand nous le vîmes hors de là. Comme il m'a dit qu'il vous enverrait tous les jours le détail de tout ce qui se passe, je n'en charge point ma lettre, et finis en vous assurant que personne n'est plus à vous que moi. »

Quatre jours après il lui écrit encore : « Au camp devant Mons, le 26 mars 1694 : Tout va fort bien à l'égard du siège et de toutes les précautions que le roi a prises, en cas que les ennemis vinsent ; mais la goutte lui a pris au pied droit, et assez fort pour l'empêcher de marcher et de monter à cheval ; il se porte assez bien du reste. J'espère que cela ne durera pas longtemps ; il ne doit songer au monde

qu'à se ménager, car toutes les affaires sont en fort bon train; notre canon va tirer. Comme vous avez un journal de tout ce qui se passe, je ne vous le manderai pas davantage. Je vous prierai seulement de me croire tout à vous. »— Et le lendemain 27 : « Le roi m'a montré ce matin l'article de votre lettre qui s'adressait à moi. Je serais très-fâché que vous vous incommodassiez pour moi, car vous savez que je suis sans façon. Il m'a dit aussi que vous lui souhaitiez la goutte pour l'empêcher d'aller s'exposer comme il fait; elle est venue tout à propos, mais elle ne l'a retenu qu'un jour à la maison, et il a été ce matin à la tranchée, où il ne se souvenait plus qu'il avait la goutte. Un de mes plus grands chagrins, c'est qu'il ne m'en avait rien dit, et que je m'en étais allé d'un autre côté, car vous croyez bien qu'en cette occasion-là j'aurais été ravi d'être auprès de lui. Il a été couvert de terre d'un coup de canon qui a culbuté M. le Grand, et a vu un soldat tué assez près de lui; il m'a avoué qu'il ne s'était jamais senti si aise que d'être ici, et qu'il avait une démangeaison épouvantable d'aller plus avant qu'il n'a fait, quoique ce soit encore beaucoup trop¹. Il se porte assez bien de sa goutte;

¹ Le roi écrivait modestement au duc de Beauvillier, probablement sur quelques remontrances de sa part. « Au camp « devant Mons, le 8 avril 1691.— Je ne prétends pas dire « que je ne voulais pas voir ce que l'on devait faire, et que

pour du reste tout va à merveille. J'ai bien peur que le prince d'Orange ne vienne point se faire battre. Si cela était, l'affaire serait complète, et je vous assure que tout le monde est bien résolu de faire son devoir. Il ne faut pas vous importuner davantage, mais vous prier de me croire le meilleur de vos amis. »

Du même, au camp devant Mons, le 5 avril 1691 :
« La princesse de Conti m'a mandé par sa dernière lettre qu'elle en a reçu une de vous, par laquelle vous paraissez contente de ma régularité à vous écrire et à vous mander des nouvelles du roi. Je vous assure que je suis ravi quand je puis faire quelque chose qui vous fasse plaisir. Toutes nos affaires sont en bon chemin; le roi ayant eu avis hier par deux endroits que le prince d'Orange avait campé hier auprès de Notre-Dame de Hall, a donné tous les ordres nécessaires pour faire arriver aujourd'hui et demain toutes les troupes qui sont aux environs. Je crois que si le prince d'Orange fait quelque tentative, il lui en cuira. On travaille fort à se préparer et à raccommoder les lignes, à faire des abatis; enfin il n'y a rien à quoi l'on ne songe pour faire réussir cette entreprise ici qui est bien

« je me sois avancé pour cela; mais le péril n'a pas été grand, et vous savez que les choses de loin paraissent tout autres qu'elles ne sont en effet. » (Archives de Saint-Aignan.)

près de sa fin. Comme vous savez par le roi tout ce détail, je n'entreprendrai pas de vous le mander; je vous prierai seulement de me faire la grâce de me croire entièrement à vous. »

Nous multiplions ces lettres qui ne sont que des fragments échappés à la destruction et au temps, parce que leur fréquence et leur ton montrent mieux que toute autre chose la place qu'occupait madame de Maintenon, les soins et les attentions du roi pour elle, sa tendre sollicitude pour le roi, et les sentiments particuliers de M. le Dauphin à son égard, sentiments bien éloignés de ceux que lui attribue Saint-Simon, qui assure « qu'il la haïssait mortellement, et qu'elle avait tout lieu de craindre son avènement à la couronne. » On pénètre un peu par là dans cet intérieur royal, si peu connu du public, qui ne voit jamais les souverains et Louis XIV surtout qu'en représentation et sur la scène.

Le duc du Maine, que madame de Maintenon suivait d'un œil maternel dans ce début de sa vie militaire, ne lui rendait pas un compte moins fréquent de toutes ses actions. Il lui écrivait le 20 et le 26 mars : « A demain les affaires, madame, nous verrons les ennemis. Je ne sais s'ils en auront autant de joie que nous. Le roi est toujours gaillard et en bonne santé, aussi bien que ceux qui ont l'honneur de le suivre. Tout le monde se conforme sur l'exemple du prince. Il faut espérer que tout ira

bien, et qu'on n'aura que de bonnes nouvelles à vous mander de tous les gens à qui vous prenez part ; je crois que vous avez besoin de consolation, et que vous serez en inquiétude tant que vous saurez que le canon de la place tire encore ; quand une fois le nôtre sera en batterie, on fera bien taire le leur, et le mousquet après ne compte plus pour rien.... Il me semble, madame, que le roi est content de moi, mais je serais bien aise de le savoir par vous. Le roi fut attaqué hier légèrement de la goutte, mais ce ne sera rien, car elle commence à diminuer. Il tient mal la parole qu'il vous a donnée, car outre la fatigue, il s'expose, si j'ose le dire, comme ferait un jeune fou qui aurait sa réputation à établir, et à montrer qu'il n'a pas peur. Je vous prie de lui en mander votre avis, car il se fâche quand nous lui en parlons. Ma santé est bonne, quoique ma fatigue soit grande. Je monterai demain.... Le prince d'Orange n'a pas encore pris son parti, et nous n'en avons pas beaucoup d'inquiétude. Je vous écrirais plus souvent si j'en avais le temps. Ne pouvant le faire tant que je voudrais, souvenez-vous, madame, que votre amitié est à toute épreuve, et que vous me l'avez dit souvent vous-même. »

Du même, le 2 avril 1694.

« Le roi, madame, m'a rendu une de vos lettres qui m'a fait, comme vous pouvez croire, un ex-

trême plaisir. Il continue toujours ses bontés pour moi, et j'y suis toujours également sensible. Il serait ridicule à moi de vous mander des nouvelles; je ne doute pas que celui qui les fait ne vous en informe, et même qu'il ne vous en dise quelques-unes d'avance. Notre ami Boufflers est blessé, mais ce ne sera rien. Je monte la garde à la tranchée; n'en ayez aucune inquiétude, car nous n'avons rien à faire, dont je suis bien fâché; car ce n'est pas assez, madame, de votre amitié, et je voudrais la soutenir de l'estime. Je vous remercie de toutes les bontés que vous avez pour ma sœur. »

Le prince d'Orange, en effet, n'avait pas tardé à paraître. Dans la nuit du 4 au 5 avril, on le signala du côté de Hall, à quatre lieues de Mons, à la tête de cinquante mille hommes, et le roi, peu après, fit sortir un détachement considérable sous la conduite du maréchal de Luxembourg, pour aller à sa rencontre. Mais le prince d'Orange reconnut bientôt l'impossibilité de secourir Mons, et il eut le chagrin de voir tomber sous ses yeux en notre pouvoir cette conquête qui portait un coup si fort et si imprévu à la coalition, dont elle déconcertait les projets. La ville capitula le 8 au soir. Le 9 avril, le roi écrivit à une heure du matin à madame de Maintenon : « La capitulation a été signée; voilà une grande affaire finie. J'aurai ce jour'hui une porte à moi; et la garnison sortira demain mardi à midi. Remer-

ciez bien Dieu des grâces qu'il me fait. Je crois que vous le ferez avec plaisir. »

Le même jour il lui écrit à dix heures du matin : « Au camp devant Mons, le 9 avril, lundi, à dix heures du matin. Je n'écris ce billet que pour marquer l'ordinaire, car je dépêcherai bientôt de Lisle¹ qui vous portera ce que je pense pour votre voyage. Je me porte assez bien. Je vas voir cejour d'hui une partie de l'armée, et je serai en état de partir jeudi matin pour me rendre samedi au soir à Compiègne, où j'aurai le plaisir de vous voir. Je souhaite que ce soit en bonne santé². »

Madame de Maintenon, que Fénelon consolait, à qui l'héritier du trône écrivait, et que Louis XIV lui-même informait exactement de toutes choses, allait voir cesser ses inquiétudes, et elle se disposait à se rendre à Compiègne au-devant du roi. C'est à cette occasion que Fénelon lui écrivait encore : « A juger des choses humainement, on de-

¹ « De Lisle avait commencé par être laquais de madame de Maintenon, ensuite son valet de chambre, puis elle l'avait marié à une de ses femmes de chambre, et le roi lui avait donné en partie une charge de chef de son gobelet. » (Mémoires du marquis de Sourches.)

² « Le roi a donné ce matin à Vauban cent mille livres, et l'a prié à dîner, honneur dont il a été plus touché que de l'argent. Il n'avait jamais eu l'honneur de manger avec le roi. » (Dangeau, 9 avril 1691.)

vrait vous estimer heureuse d'aller rejoindre la personne dont la séparation vous a si sensiblement affligée ; mais selon l'esprit de l'Évangile, les jours d'affliction sont meilleurs que les jours de joie, et il faut plus de vertu pour bien user des consolations humaines que des peines et des souffrances¹. »

Le roi arriva le 14 avril à Compiègne, où il trouva madame de Maintenon avec les princesses, y passa la journée du lendemain, qui était le jour de Pâques, et se rendit le 17 à Versailles, où il fut accueilli avec enthousiasme.

A peine de retour à Versailles, il avait réglé la destination des armées pour le reste de la campagne. Le maréchal de Luxembourg commanda en Flandre, le marquis de Boufflers sur la Moselle, le maréchal de Lorges en Allemagne, Catinat en Italie, et le duc de Noailles en Espagne. Je ne parle point des corps détachés mis dans différentes places,

¹ « Quoique nous espérions suivre de Lisle de près, il n'y a pas moyen, madame, de le laisser partir sans donner quelques signes de vie.... Le roi nous a assuré que vous vous faisiez un grand plaisir de venir au-devant des guerriers, et que vous étiez là-dessus comme un enfant. Je ne sais si ce n'est point que je crois avoir quelque part à cette impatience, ou qu'en effet j'en ai beaucoup de vous voir, mais je trouve cette ardeur fort excusable.... » (Lettre du duc du Maine, au camp devant Mons, 9 avril 1691.)

ou destinés à la garde des côtes et à contenir les religieux, que les émissaires du prince d'Orange excitaient à la révolte.

M. le Dauphin ne retourna point à l'armée, mais M. le duc de Chartres, fils de Monsieur, se rendit à celle de Flandre pour y continuer ses débuts de volontaire, âgé alors de dix-sept ans, et muni des sages avis de madame de Maintenon ; car elle le goûtait beaucoup, comme nous l'avons dit, et le traitait maternellement, bien qu'avec le respect dû à son rang. Le duc du Maine, qui de son côté était reparti pour servir en qualité de maréchal de camp, lui écrivait au sujet de ce prince :

« Au camp devant Hall, ce 1^{er} juin 1694. Quoique le roi, madame, me fasse souvent l'honneur de m'écrire, je ne m'aveugle pas de ses bontés jusqu'à ne compter pour rien les marques de votre souvenir. C'est sans compliments et avec cette sincérité outrée que je pousse quelquefois trop loin. M. le duc de Chartres nous a joints, et m'a fort dit toutes les instructions que vous lui avez données en partant, et la parole que vous aviez voulu tirer de lui qu'il se corrigerait de certaines petites choses. Vous devez être contente de lui, et croire qu'il est homme de parole. Il me fait beaucoup d'amitiés auxquelles je répons comme je dois, et respectueusement sans affectation. Je crois être obligé de vous mander qu'il ne m'a pas nommé le nom de

mademoiselle de... Il a dîné chez moi, il a soupé avec M. de Luxembourg. Il nous a donné à manger. Il fut gaillard quand il vit les ennemis, enfin il fait merveille. Je suis fort bien aussi avec M. d'Arcy (gouverneur du duc de Chartres), et avec l'abbé Dubois (précepteur du duc de Chartres, depuis cardinal). Je vous l'avouerai, madame, je suis assez content de moi; j'ai bien de la peine à me consoler que la garnison de Hall se soit retirée; avec ma qualité de maréchal de camp de jour, j'en aurais commandé l'attaque, et je crois qu'avec un peu d'aide, j'aurais monté comme un autre. Vous savez sans doute que M. de Luxembourg fait merveille pour moi, et moi pour lui, et que je me porte bien; cela suffit donc, et je puis finir sans compliments, car me sachant en santé; vous savez les sentiments que j'ai pour vous. »

La campagne de Flandre n'eut après la prise de Mons que peu d'intérêt, sauf au dernier moment. Luxembourg s'était emparé de Hall, et menaçait Bruxelles, que Guillaume vint couvrir avec des forces supérieures; mais Luxembourg, par ses habiles manœuvres, le réduisit à l'inaction; si bien que les troupes alliées songeaient, dès l'entrée de l'automne, à prendre leur quartier d'hiver, et elles étaient près de Leuze, se gardant assez mal, lorsque tout à coup, le 19 septembre, au moment où elles décampaient, après avoir laissé un corps considérable de cava-

lerie à la tête de leur camp, jusqu'à ce que le reste de l'armée eût passé un ruisseau qui le fermait en arrière, Luxembourg, à la tête de la maison du roi et de quelques corps d'élite, tomba inopinément sur elles. Ce fut en vain que le général ennemi, aussitôt qu'il aperçut ce mouvement, fit promptement repasser le ruisseau à une partie de ses troupes, toutes les lignes qu'il voulut former furent rompues à mesure qu'elles se formèrent, et poussées jusqu'au ruisseau, qu'elles traversèrent dans le plus grand désordre. Vingt-huit escadrons en avaient battu soixante-quinze; les Français se retirèrent emportant trente-deux étendards, laissant le terrain jonché de deux mille morts ou blessés, et emmenant quatre cents prisonniers.

Du côté des Alpes, l'armée de Catinat, qui avait été mise en quartier d'hiver dans le Dauphiné et la Provence, passa le Var, assiégea Villefranche, qui capitula au bout de quelques jours, s'empara des forts de Montalban et San Hospitio sur les bords de la mer, et le 24 mars, put sans obstacle mettre le siège devant Nice, qui tomba en notre pouvoir le 5 avril suivant. Cette possession couvrait la Provence, et mettait le duc de Savoie hors d'état de recevoir par mer aucun secours de ses alliés. Catinat entra ensuite, comme l'année précédente, dans les plaines du Piémont, prit Savigliano, Rivoli, Vegliana et Carmagnola. Mais ses lieutenants Bulonde

et Feuquières échouèrent devant Coni, qu'il avait laissé derrière lui. Le duc de Savoie, qui fut alors rejoint par l'électeur de Bavière, délivra cette place, au moment où Catinat envoyait un renfort pour la prendre. Il reprit aussi Carmagnole, mais Catinat battit ses différentes colonnes qui marchaient pour s'emparer également de Suze, et il emporta de l'autre côté des monts la place de Montmélian, ce qui assura notre domination sur la Savoie.

Le plan du roi avait été de faire de bonne heure une grande entreprise en Flandre, pour s'y tenir ensuite sur la défensive, afin d'avoir le moyen d'envoyer un gros corps de troupes sur le Rhin pour s'opposer aux entreprises de l'Empereur. C'est ce qui s'exécuta. Les Allemands, toujours lents à entrer en mouvement, trouvèrent les Français en forces sur le Rhin quand ils s'y présentèrent. Le maréchal de Lorges avait traversé le fleuve; il prit la petite ville de Pforzheim et plusieurs autres, mit à contribution le pays au delà du Rhin, et fit vivre son armée aux dépens des ennemis pendant toute la campagne.

Ce fut au reste, sur ce point, la même stratégie tous les ans. Garder le fleuve, en le passant presque toujours, soit pour ramener les ennemis à la défense de leur propre pays, soit pour vivre sur leur territoire : telle était la manœuvre que les électors ravagés rendaient facile, et qui annulait

la possession de Mayence dans la main des Impériaux.

Sur la frontière d'Espagne, le duc de Noailles, dont l'armée était très-faible, et qui l'année précédente avait dû se borner à quelques courses en pays ennemi, prit dans le cours de celle-ci la Seu d'Urgel¹, Belver et divers châteaux qu'il ruina, excepté Belver qu'il fortifia et où l'on s'établit, ce qui lui soumit toute la Cerdagne ; et par ces succès il rendit nuls les efforts du vice-roi espagnol et de son armée, de dix huit à vingt mille hommes pour entamer le Roussillon. A la fin de la campagne, le comte d'Estrées, vice-amiral, et le bailli de Noailles, général des galères, frère du duc, vinrent bombarder Barcelone et Alicante. C'était l'exécution tardive d'un premier plan d'après lequel le duc de Noailles devait, à l'aide de ce bombardement, mettre le siège devant Roses. Du reste, si notre marine n'eut pas les éclatants succès de l'année précédente, la campagne navale fut encore avantageuse aux Français.

¹ « Les nouvelles d'Espagne sont considérables cet ordinaire; Sa Majesté Catholique ayant supporté avec patience la perte de Mons, a éclaté sur celle d'Urgel, qui lui a été beaucoup plus sensible, et pour en témoigner son chagrin, a chassé son premier ministre, le comte d'Oropeza, ce qui, comme je l'espère, fera que les affaires de cette monarchie iront beaucoup plus mal. » (Lettre de M. de Louvois à M. de Luxembourg, du 9 juillet 1691.)

La flotte alliée ne sortit que très-tard de la Manche, et, quoique plus forte que la nôtre de vingt vaisseaux¹, parut d'abord désireuse d'éviter tout engagement²; mais les armateurs français donnèrent plus que jamais cours à leurs audacieux exploits. Jean Bart s'échappait avec sept frégates et un brûlot de la rade de Dunkerque, où il était bloqué par trente-cinq ou quarante voiles ennemies, et courait toutes les mers du nord, où il s'empara de trois vaisseaux de guerre et d'un grand nombre de vaisseaux marchands anglais et hollandais. Le 23, on reçut la nouvelle que le jeune Duquesne, capitaine de vaisseau et fidèle à son nom, avait fait une prise de plus de cinquante mille écus, et amenait dans nos ports deux vaisseaux anglais; pendant qu'un nouveau héros, le jeune Duguay-Trouin, commençait à signaler sa valeur et son génie. D'un

¹ « Je n'avais que soixante-sept vaisseaux, c'est-à-dire vingt à vingt-deux de moins que les ennemis. » (Lettre de Tourville.) — La flotte des alliés était de quatre-vingt-dix vaisseaux.

² « Il paraît, par les lettres que j'ai de Hollande, que les ennemis n'ont pas envie de combattre ma flotte, et que celle de Hollande a l'ordre positif de l'éviter autant qu'elle pourra. » (Lettre de Louis XIV au maréchal de Luxembourg, du 17 juillet 1694.) — Cette nouvelle ne se confirma probablement pas, car on lit dans Sainte-Croix: « Cette campagne, connue sous le nom *du large*, passe pour le chef-d'œuvre de Tourville, et ses savantes manœuvres pour éviter l'ennemi ont toujours été admirées par les marins. » (Sainte-Croix, tome II, page 35.)

autre côté, l'aventureux et intrépide Forbin se vengeait de sa courte captivité en Angleterre, dont il avait su rompre les chaînes. Le 23 mai, six vaisseaux du roi, sortis de Dunkerque, avaient pris vingt-sept bâtiments anglais, dont un de guerre et les autres marchands. Tourville lui-même avait enlevé une flottille de quatorze vaisseaux, dont trois de guerre, qui se rendait aux Antilles. Toutes les mers étaient dévastées.

Les événements d'Irlande compensaient seuls, mais avec un grand avantage pour Guillaume, dont ils affermissaient le trône, les échecs que la coalition essuyait de tous côtés. Louis XIV, voyant que les Irlandais continuaient à se défendre, avait continué à les secourir. Il leur envoya des officiers, des ingénieurs, du canon, des munitions, car les soldats ne leur manquaient pas; et un nouveau général qui fut Saint-Ruth. Mais les troupes anglaises étaient plus aguerries, elles s'emparèrent de la forte position d'Athlone, de la province de Connaught, après un vif combat dont la perte fut due à la mort de Saint-Ruth, emporté par un boulet, et enfin de Limerick, où s'étaient retirés les débris des forces irlandaises, et où elles se défendirent très-longtemps. Là enfin le parti tout entier capitula. On garantit aux catholiques irlandais les libertés dont ils avaient joui du temps de Charles II, tous les Irlandais du parti jacobite recouvreraient leurs biens et leurs privilèges,

à condition de reconnaître Guillaume et Marie, et ceux qui ne voudraient pas se soumettre, officiers ou soldats, seraient transportés en France. Douze à quinze mille Irlandais vinrent se mettre à la solde du roi de France à côté des six mille de leurs compatriotes qui comptaient déjà dans nos rangs ; ils remplirent par là le vide qu'y avaient fait les protestants français réfugiés chez nos ennemis¹.

Les armées françaises conservaient donc, au commencement de 1692, une incontestable supériorité. On avait continué à refouler la coalition, et les confédérés, d'agresseurs qu'ils étaient, se trouvaient réduits à se défendre. La prise de Mons avait complété au nord les succès de la campagne précédente, et nous donnait au sein du pays ennemi une grande citadelle d'où nous pouvions menacer la Hollande, les Pays-Bas et l'Allemagne ; tandis qu'au midi, la conquête de Nice et de Montmélian

¹ Billet du roi à madame de Maintenon : « Château-Renaud est arrivé de Brest avec tous mes vaisseaux et beaucoup d'autres anglais, chargés de douze mille Irlandais. Je crois que vous ne serez pas fâchée de savoir cette nouvelle. » (Décembre 1690.) — « Le roi d'Angleterre mande au roi, que des Irlandais, qui ont passé en France, il en a déjà composé sept régiments d'infanterie de quatorze cents hommes, et un régiment de cavalerie de six cents chevaux. Outre cela, on en attend encore quatre à cinq mille, qui doivent passer avec Sarsfield. » (Dangeau, 8 janvier 1692.)

couvrait la Provence, et achevait de nous mettre en possession de la Savoie. Le Rhin restait toujours, au centre, une barrière infranchissable pour les ennemis.

Pendant tous ces combats, la diplomatie française ne s'était pas endormie. Elle parvint à détacher de la ligue et à faire rentrer dans la neutralité le Danemark et la Suède, dont la dernière offrit même sa médiation à l'Empereur et à la Hollande. Elle obtint du Grand Seigneur, vaincu de nouveau à Salankemen et disposé de nouveau à traiter, qu'il continuât la guerre sur le Danube, et elle procura l'élection d'un pape, Innocent XII, avec lequel l'Église de France se réconcilia ; on revit alors Rome faire de pressantes mais inutiles instances auprès de l'Empereur et du roi d'Espagne en faveur de la paix. Cette même diplomatie agissait sur la Hongrie, où Tékéli avait reparu en armes ; elle relevait notre influence en Pologne, à laquelle nous songions à donner un roi ; elle resserrait nos liens avec la Suisse, où le roi trouva des soldats et de l'argent ; enfin elle entamait des négociations en Italie avec le duc de Savoie¹. Cette habile diplomatie, aidée

¹ « Le 25 janvier 1692, on sut que le roi faisait revenir du côté d'Italie la meilleure partie des troupes qu'il y avait, pour fortifier son armée de Flandre, et que Chamlay négociait pour la paix avec le duc de Savoie, mais que sa négociation ne paraissait pas heureuse. » (Sourches, janvier 1692.) — « Le 6 fé-

de nos succès militaires, commençait ainsi de son côté à ébranler toute la coalition, mais elle avait en face d'elle une habileté au moins égale, celle de Guillaume, dont l'activité était infatigable et la passion toujours ardente. « La fameuse coalition dont il était l'auteur et le chef, dit l'historien Ma-caulay, avait été pendant plusieurs mois au moment de se dissoudre. Guillaume en désespérait quelquefois dans ses lettres à Heinsius. Il ne fallut rien moins que sa supériorité diplomatique, dans le sens le plus élevé du mot, et sa profonde habileté dans l'art des négociations, la plus éminente de ses facultés, pour tenir ensemble les membres de cette vaste ligue toujours prête à se désunir..... On ne saurait dire, ajoute-t-il, par quels constants efforts, quels ingénieux expédients, quelles flatteries et quelles promesses il parvint, pendant huit ans, à empêcher les alliés de se précipiter les uns après les autres aux pieds de la France. Mais son talent politique ne fut

vrier, on parlait beaucoup d'un accommodement avec le duc de Savoie, mais il y avait bien des gens qui ne le croyaient pas facile à conclure. » (Sourches, février 1692.)—« Le 24 février, on disait que la paix de Savoie était rompue, et que Chamlay revenait. » (Idem, février 1692.) — La négociation ayant échoué, le roi fit publier un mémoire pour faire connaître à toute l'Europe les offres généreuses qu'il avait faites, et prouver qu'il ne tenait pas à lui de faire cesser une guerre si dommageable à toutes les nations.

jamais mis à une plus forte épreuve, et ne se montra davantage qu'à la fin de l'année 1691 et au commencement de 1692¹. »

Louis XIV, qui ne changeait ni de politique ni de sentiments, n'avait, au milieu de ses triomphes, d'autre but que de conquérir et d'affermir la paix. Mais il avait beau vaincre, l'invincible obstination de Guillaume et l'ascendant qu'il exerçait sur l'Europe, rendaient toutes ses victoires inutiles. Il fallut donc tâcher de rendre décisive, s'il était possible, la campagne qui allait s'ouvrir au printemps de 1692. Le plan était largement conçu. Nous devons nous tenir sur la stricte défensive en Allemagne, en Piémont et en Catalogne, pour porter tous nos efforts par terre contre les Pays-Bas, en nous emparant de Namur, et par mer contre la Grande-Bretagne elle-même en faisant une descente sur ses côtes. Voici quel fut le motif et quelle était la combinaison de ce hardi projet. Il était arrivé d'importantes nouvelles d'Angleterre. Depuis quelque temps il s'y manifestait un mouvement d'opinion de plus en plus défavorable à Guillaume. Chose singulière! Malgré son triomphe si facile et si prompt, il n'y était point populaire, et son établissement y était beaucoup moins solide

¹ Règne de Guillaume III par Macaulay, tome III, chapitre 1, page 2, traduction de Pichot.

qu'on ne peut le croire, aujourd'hui que le temps a affermi le trône qu'il a fondé. Comme il arrive souvent, il y avait eu réaction dans l'opinion après l'événement de 1688. Les sentiments jacobites s'étaient réveillés, les correspondances entre Londres et Saint-Germain étaient devenues fréquentes, des complots avaient été découverts, et d'assez grands noms s'y trouvaient compromis. Les torys se reprochaient d'avoir été trop loin ; ils avaient voulu forcer Jacques à réformer son gouvernement, mais non lui enlever la couronne. Quels exemples notre siècle ne nous fournit-il pas à nous-mêmes de cette méprise des peuples ! Le vieux droit de Jacques se représentait dans toute sa force à leurs esprits. S'il était possible d'espérer qu'il respectât dorénavant les lois et la religion, leurs consciences ne se trouveraient-elles pas bien soulagées par une restauration qui le rétablirait sur son trône ? Pour les whigs ils étaient plus dévoués à Guillaume, mais c'étaient des amis querelleurs, jaloux, exigeants, qui voyaient en lui plutôt un chef de parti qu'un souverain, et qui se refroidissaient vite dès qu'il voulait être autre chose, dès qu'il ne voulait pas faire tout pour eux et par eux. Quant à Guillaume lui-même, grand homme d'État sans contredit et le plus profond politique de son temps, qui s'est fait à la fois le libérateur de deux puissants pays, tout en conquérant à son profit l'une des premières couronnes de l'Europe,

qui a pu arrêter la fortune de Louis XIV en sachant réunir toutes les puissances contre lui, qui s'est placé comme le sauveur de la religion protestante, en se mettant à la tête d'une ligue en grande partie catholique, Guillaume ne paraissait pas à ses contemporains, qui le voyaient de près, aussi grand qu'il paraît à la postérité, qui ne le voit qu'à distance et après que deux siècles bientôt ont consolidé son œuvre. Il était au fond du cœur plus Hollandais qu'Anglais, et ne le dissimulait pas ; il n'était heureux et à l'aise qu'en Hollande, où il avait été élevé, et où il avait ses principaux amis. En Angleterre il se trouvait comme étranger par son langage, son accent, ses habitudes, sa mise même ; il y vivait solitaire ; silencieux et froid quand il paraissait en public, sec et concis dans ses réponses, ne connaissant pour ainsi dire que la langue des affaires, ne rappelant par ses manières et par son entourage rien des agréments de la cour de Charles II, ni même de celle de Jacques ; plus fait pour sauver une nation que pour lui plaire.

Mais il y avait en Angleterre un levain de discorde plus sérieux. Il y existait un profond sentiment de jalousie contre les Hollandais, en qui l'on voyait surtout des rivaux, et cette antipathie naturelle se trouvait en ce moment poussée à un très-haut degré par la confiance et l'espèce de partialité qu'on accusait Guillaume de montrer pour eux dans les emplois et les honneurs dont il les gratifiait. Toutes

ces causes réunies avaient fait naître contre Guillaume des complots qui avaient des ramifications dans la flotte, dans l'armée, et jusque dans son palais. Aux yeux d'un grand nombre, les suites de l'expulsion de Jacques II restaient couvertes d'un voile, rien ne paraissait moins assuré que l'établissement du gouvernement nouveau, et on trouvait prudent de se ménager cet avenir par de secrètes communications et par des protestations renouvelées du côté de Saint-Germain.

On peut juger de l'importance de ce mouvement et du danger qu'il faisait courir à Guillaume, par la part qu'y prirent en secret les trois hommes les plus considérables du royaume : Russel, commandant général des forces navales de l'Angleterre et de la Hollande, avec le titre d'amiral de la flotte, qui se plaignait directement et vivement à Guillaume de ce que les grands services qu'il avait rendus à la révolution n'étaient pas suffisamment récompensés, de ce que les whigs, qui avaient fait cette révolution, étaient scandaleusement laissés à l'écart, et qui en même temps faisait donner à Jacques, par l'entremise de David Lloyd, l'assurance qu'il était disposé à faire avec la flotte ce que Monk avait fait avec l'armée¹; Godolphin, premier

¹ Russel à Guillaume, dans l'Appendice de Dalrymple, partie II, livre VII. — Mémoires de sir John Leak. — Macaulay, tome II, chapitre III, traduction d'Amédée Pichot.

lord de la Trésorerie, fort en faveur auprès du nouveau roi d'Angleterre, et qui cependant alarmé sur la solidité de son gouvernement, avait consenti, à la sollicitation de Bulkeley son ami, à faire porter des paroles à Jacques, à prendre envers lui l'engagement de résigner son emploi quand le moment lui paraîtrait favorable, et de se déclarer pour sa cause; le fameux Marlborough, enfin, encore nommé lord Churchill, frère d'Arabella Churchill, qui avait été la maîtresse de Jacques, et en avait eu un fils naturel, le duc de Berwik, puis était devenue la favorite de la princesse Anne de Danemark, seconde fille de Jacques. Marlborough, qui dans sa jeunesse avait été lui-même page de Jacques, lequel l'avait ensuite élevé à la pairie, ce qui ne l'avait pas empêché d'abandonner son maître à Salisbury, entraînant avec lui le prince et la princesse de Danemark dans le camp du prince d'Orange, Marlborough s'était rapproché, de son propre mouvement, du parti jacobite, avait fait connaître à Jacques son repentir, avait instamment sollicité son pardon, et promis avec chaleur son concours; il avait donné des preuves de sa sincérité par des renseignements très-exacts sur ce qui se passait dans le conseil anglais, sur l'état des troupes, sur les plans de campagne; il avait fait participer à son repentir la princesse Anne, à qui il avait persuadé, en 1694, d'écrire à son père pour lui exprimer le

chagrin qu'elle ressentait de ses malheurs et son ardent désir de réparer ses torts¹. Destiné à d'importants commandements en Flandre, il offrait d'amener l'armée tout entière dans le camp français; mais il conseillait en même temps un plan plus habile, celui de faire expulser l'usurpateur par le parlement et par l'armée, sans aucune intervention de l'étranger, et sans humilier l'orgueil national. Il ne lui semblait pas impossible, dans la disposition où étaient les esprits, de susciter une violente opposition dans les deux chambres contre Guillaume, d'exiger de lui, par exemple, l'éloignement de tous les étrangers de son service, ce qui, dans le cas où il y consentirait, lui enlèverait ses plus dévoués serviteurs, et dans le cas de refus, amènerait une rupture avec le parlement. Or, Marlborough se flattait d'avoir assez d'influence sur l'armée, pour qu'à sa voix elle se rangeât du côté du parlement, dans le cas d'un conflit avec la couronne. Il en avait déjà préparé les voies². Ce plan échoua par une singulière cause. Quelques jacobites soupçonnèrent, non peut-être tout à fait sans raison, que Marlborough travaillait pour la princesse Anne, qu'il ferait proclamer reine au détriment de Jacques, quand il serait devenu maître de l'armée, et

¹ La lettre datée du 1^{er} décembre 1691, se trouve dans les Mémoires de Jacques II, tome II, page 477.

² Macaulay, tome II, chapitre IV, page 375.

ils le craignirent si bien , qu'ils allèrent eux-mêmes dénoncer sa conspiration à Guillaume ¹.

Rien n'était plus sérieux que cet état de choses en Angleterre; la désaffection y devenait générale à l'égard de Guillaume, les whigs se détachaient de lui, traitaient avec Jacques sur les conditions de son retour, sur les garanties à donner à la nation, et se chargeaient d'entraîner l'opinion publique. Marlborough devait diriger l'armée, lord Russel la flotte, la princesse Anne l'Église. Deux régiments de cavalerie étaient secrètement préparés à Londres, et huit dans le Lancashire. Certes rien ne pouvait donner plus de confiance au gouvernement français, ni justifier davantage le plan

¹ « Mes amis, l'année passée, avaient dessein de me rappeler par le parlement. La manière était concertée, et milord Churchill devait proposer dans le parlement de chasser tous les étrangers tant des conseils et de l'armée que du royaume. Si le prince d'Orange avait consenti à cette proposition, ils l'auraient eu entre leurs mains; s'il l'avait refusée, il aurait fait déclarer le parlement contre lui, et en même temps milord Churchill devait se déclarer avec l'armée pour le parlement, et la flotte devait faire de même, et l'on devait me rappeler. On avait déjà commencé d'agir dans ce projet, et on avait gagné un gros parti, quand quelques fidèles sujets indiscrets, croyant me servir, et s'imaginant que ce que milord Churchill faisait n'était pas pour moi, mais pour la princesse de Danemark, eurent l'imprudence de découvrir le tout à Benting, et détournèrent ainsi le coup. » (Mémoires de Jacques II.)

qu'on avait arrêté pour la campagne qui allait s'ouvrir.

Le roi, privé du secours de Louvois qui était mort l'année précédente, avait donné ses ordres en secret et longtemps d'avance, tant pour établir de grands magasins de vivres et de munitions le long de la Meuse et dans ses places frontières, où il augmenta et fit hiverner ses troupes, que pour réunir sur les côtes de Normandie quatre cents bâtiments de transport avec une armée de trente mille hommes commandée par le maréchal de Bellefonds sous le roi Jacques, qui devait s'embarquer avec elle. Les vingt mille Irlandais passés au service de France faisaient partie de cette armée. Le secret en avait été si bien gardé, que Guillaume n'en était pas moins venu sur le continent au mois de mars, se mettre à la tête de ses troupes, et que ce ne fut qu'au mois de mai, par suite des retards que les vents contraires apportèrent à l'expédition, comme nous le verrons tout à l'heure (elle devait avoir lieu en avril au plus tard), qu'il commença à en avoir les premiers soupçons¹. Pour compléter le

¹ Le 4 mai, Guillaume écrivait à Heinsius : « Je ne puis vous dissimuler que je commence à appréhender une descente en Angleterre, quoique je n'aie pu le croire d'abord ; mais les avis sont si multipliés de tous les côtés, et accompagnés de tant de particularités, qu'il n'est plus guère possible d'en douter. » (Macauley, tome II, chapitre IV, page 426.)

plan, Tourville devait partir de Brest au milieu d'avril avec cinquante vaisseaux de ligne, être rejoint par notre flotte de la Méditerranée à la hauteur d'Ouessant, entrer dans la Manche, attaquer la flotte anglaise avant qu'elle fût renforcée par celle de Hollande, et assurer ainsi la descente. Puis la descente opérée, il devait rallier toutes nos forces et tenir la Manche pendant toute la campagne. Mais c'est ici qu'il faut reconnaître la part que le hasard se réserve toujours dans les événements humains et les plus profonds calculs des hommes. Les éléments firent échouer ces projets si bien combinés. Pendant six semaines Tourville fut retenu par les vents contraires dans les eaux de Brest¹, ce qui donna le temps aux deux flottes anglaise et hollandaise de se réunir, et à Guillaume celui de prendre ses mesures contre la descente et contre la conspiration découverte². Le même con-

¹ « Le roi a eudes nouvelles du 5, que notre flotte n'avait pas encore pu mettre à la voile, à cause des vents contraires. » (Dangeau, 10 mai 1692.)

² « Le soir, en arrivant au Cateau, le roi a eu nouvelle que le prince d'Orange, soupçonnant qu'il y avait des partis en Angleterre contre lui, a envoyé le comte de Portland, avec ordre d'empêcher de passer trois régiments qui devaient s'embarquer pour venir en Flandre. » (Dangeau, 13 mai 1692.) — Les projets de Marlborough ayant été découverts, il avait été, dès le mois de janvier, destitué de tous ses emplois. Le prince et la

tre-temps fit que le comte d'Estrées, qui devait amener à Tourville l'escadre de la Méditerranée, ne put quitter Toulon que dans le courant de mai ; il essuya, en outre, dans le détroit de Gibraltar, une tempête qui lui brisa deux vaisseaux, et il ne put paraître à la hauteur d'Ouessant, où était le rendez-vous, que quand le sort de la campagne était décidé. Le roi sentant que les retards pouvaient tout compromettre, avait envoyé à Tourville l'ordre d'entrer dans la Manche avec les seuls vaisseaux de Brest, sans attendre l'escadre du comte d'Estrées, et de combattre les ennemis forts ou faibles, s'il les rencontrait. Il était en effet très-important d'agir avant l'arrivée de la flotte hollandaise, d'autant plus qu'on se croyait sûr que la moitié de la flotte anglaise passerait de notre côté ou se défendrait mollement. Tourville s'était mis en mesure

princesse de Danemarck étaient également tombés en disgrâce. (Voyez Macaulay, chapitre xviii.) — « Le prince d'Orange a ôté à milord Churchill tous ses emplois. » (Lettre de Choisy à Bussy, 6 février 1692.) — « On a eu nouvelle d'Angleterre, que le milord Churchill, que le prince d'Orange avait fait comte de Marlborough, avait été relégué à la campagne et privé de tous ses emplois. » (Dangeay, 14 février 1692.) — « On a eu nouvelle que le prince et la princesse de Danemark ont quitté Londres et se sont retirés à la campagne, mécontents du prince d'Orange ; et le prince d'Orange leur a ôté leurs gardes et a défendu qu'on leur rendit aucun des honneurs qu'on avait coutume de leur rendre. » (Dangeau, 9 et 13 mars 1692.)

d'exécuter ses ordres, croisant sur la côte en attendant le vent favorable¹. Mais sur ces entrefaites, Louis XIV eut avis que le complot jacobite était entièrement découvert, et que les flottes anglaise et hollandaise au complet avaient opéré leur jonction². Aussitôt il manda au maréchal de Bellefonds de dépêcher à la hâte des corvettes dans toutes les directions, pour enjoindre à Tourville de se rabattre sur Ouessant, afin d'attendre les autres escadres. Il n'était plus temps. Les corvettes ne rencontrèrent pas Tourville, qui, le 29 mai, se trouva en présence de la flotte alliée. Il avait été rejoint par sept navires de l'escadre de Rochefort, et comptait quarante-quatre navires contre quatre-vingt-huit³, proportion dans laquelle il est impossible de vain-

¹ « Le roi reçut un courrier de M. de Tourville, qui lui manda qu'il sortit de Brest vendredi matin, 9 du mois. Les vaisseaux de Rochefort et ceux du comte d'Estrées n'ont pas encore rejoint. » (Dangeau, 14 mai 1692.)

² « Les trente-cinq vaisseaux du comte d'Estrées, joints à ceux de Tourville, auraient formé une flotte de soixante-dix-neuf vaisseaux. Il y a apparence qu'avant la descente il y aura un grand combat, car le roi nous a dit qu'il avait donné un ordre tout écrit de sa main à M. de Tourville, de chercher la flotte ennemie et de l'attaquer, forte ou faible, partout où il la trouverait. » (Dangeau, 11 mai 1692.)

³ Lettre de Tourville, du 3 juin 1692. — « Il y en avait en outre vingt et un en vue. » (Mémoires de Villette.) — Les États de l'amirauté anglaise font monter les deux flottes alliées à quatre-

cre. La flotte alliée était montée par près de quarante-deux mille hommes, la flotte française, par moins de vingt mille. Tourville réunit le conseil de tous les capitaines, leur montra ses ordres pour attaquer ; tous répondirent qu'ils étaient prêts, s'embrassèrent et retournèrent à leur bord.

Jamais action ne fut plus hardie ni plus glorieuse pour la marine française ; et il y a des victoires qui ne donnent pas tant de gloire qu'en donna cette défaite. Notre flotte se laissa porter à toutes voiles, vent arrière, avec une intrépidité dont les ennemis furent stupéfaits, sur cette masse immense qui semblait devoir l'engloutir au premier choc. Carter qui commandait l'avant-garde anglaise, et sur la trahison duquel on comptait, ne broncha pas, et fut d'ailleurs tué au commencement de l'action ; Russel, pas davantage¹. Aucun vaisseau ennemi

vingt-dix-neuf vaisseaux. (Puissance navale de l'Angleterre, par Sainte-Croix, tome II, page 406.)

¹ « Russel, dans sa correspondance avec Jacques, lui avait fait deux propositions : ou de différer l'invasion jusqu'à l'hiver, en disant qu'il profiterait du délai pour congédier divers officiers et donner leur place à d'autres mieux intentionnés pour Jacques ; ou si l'invasion avait lieu sur-le-champ, de faciliter le passage et le débarquement de la flotte française, en allant avec la sienne opérer un débarquement sur la côte de France ; et pour montrer sa sincérité, il avait demandé au gouvernement anglais la permission de faire une descente à Saint-Malo. Mais il conjurait Jacques d'éviter que les deux flottes se ren-

n'hésita, tous firent leur devoir, et le combat dura jusqu'à la nuit¹. Chaque vaisseau français se battant des deux bords, avait deux vaisseaux ennemis suspendus à ses flancs. *Le Soleil royal*, monté par Tourville, lutta lui seul comme une forteresse imprenable contre trois ou quatre vaisseaux à la fois. L'amiral avait lancé son avant-garde pour couper

contassent, l'avertissant que, comme officier et comme anglais, il ne pourrait s'empêcher de faire feu sur le premier vaisseau qu'il rencontrerait, vit-il Jacques lui-même sur le pont. » (Dalrymple, tome II.) Jacques avait caché cette lettre à Tourville, qu'il avait, du reste, informé de sa secrète intelligence avec la flotte anglaise. (*Ibid.*)

¹ Jacques s'était fait beaucoup de tort en Angleterre par la déclaration qu'il venait d'y répandre, et qui ne laissait voir aucun changement dans ses vues et dans ses projets de gouvernement. — La reine Marie, sur la nouvelle de la conjuration tramée dans l'armée navale, avait, en l'absence de Guillaume, adressé à la flotte une lettre qui fut lue à bord de tous les vaisseaux, où elle s'adressait personnellement à leur fidélité, à leur honneur et à leur loyauté, en repoussant, disait-elle, les bruits de trahison qui étaient venus jusqu'à elle. Cette lettre fit beaucoup d'impression sur les troupes de marine, qui y répondirent par une adresse chaleureuse en protestant de leur fidélité, et qu'ils étaient prêts à mourir pour elle et pour la patrie. On dit que Russel ne la signa pas. — Louis XIV ayant eu connaissance à Namur de cette protestation des officiers et des soldats anglais, qui ne lui permettait plus de compter sur leur défection, fit renouveler, mais en vain, l'ordre d'éviter le combat avant la réunion de toutes nos forces.

la flotte alliée, et avait tenu en échec l'escadre hollandaise, qui ne put jamais reprendre le dessus du vent, tandis qu'à la tête du corps de bataille avec son formidable *Soleil royal*, il supporta le choc de tout le reste de la flotte alliée. Bien qu'entouré de tant d'ennemis, il se battait en lion, sans qu'ils lui prissent aucun vaisseau ni qu'ils parvinssent à l'entamer. Mais ne pouvant triompher dans une lutte si inégale, à dix heures du soir il se retira libre du combat vers les côtes de France. A vrai dire, il n'avait pas été vaincu¹. Les Anglais avaient perdu deux vaisseaux, les Français pas un seul. Mais il n'y avait aucun lieu de retraite sur toute la côte, et c'est là qu'eut lieu le désastre. Le 30 mai au matin, Tourville était à une lieue au vent des ennemis. Il avait autour de lui trente-cinq vaisseaux; les neuf autres s'étaient écartés, et purent regagner Brest. « A ce moment, Petit Renau arriva, disent les Mémoires de Villette, apportant trop tard les avis de la jonction de toutes les forces navales ennemies. Plusieurs corvettes chargées des mêmes avis, que Bonrepaux envoyait de la Hogue,

¹ « Mémoires de Villette. — Capefigue, Histoire de Louis XIV. — Puissance navale de l'Angleterre, par Sainte-Croix, tome II, page 47. — « After a hard and doubtful fight of five hours Tourville, thought that enough had been done to maintain the honour of the white flag, and began to draw off. » (Macaulay, tome VIII, chapitre XVIII, page 49.)

avaient manqué notre armée¹. » On était alors devant Cherbourg, et si le port qu'on y avait projeté eût été fait, tout était sauvé. L'amiral se décida à tâcher de gagner une marée sur l'armée ennemie, pour aborder aussi à Brest s'il était possible. Il s'engagea dans le canal appelé le Raz Blanchard, entre la côte de Cotentin et les îles de Guernesey, et le 31 au matin, vingt-deux vaisseaux sortirent du canal, et se mirent à l'abri à Saint-Malo. Mais la marée manqua aux treize derniers, retardés par leurs avaries; ils voulurent mouiller, mais les gros courants firent chasser les ancres, et les ramenèrent sous le vent des ennemis. Ils s'appuyèrent alors à la côte de la Hogue, où était une grande partie de l'armée de débarquement. Là, après quelque hésitation et quelques conflits entre l'autorité du roi Jacques, et celle du maréchal de Bellefonds et des amiraux, qui nuisirent un instant aux bonnes dispositions qu'on pouvait prendre, ces bâtiments furent attaqués et incendiés par dix-sept vaisseaux anglais, quoiqu'on les eût fait échouer, mais trop tard, sur le rivage, après en avoir tiré presque tous les équipages, et quoiqu'on eût cherché à les défendre avec des chaloupes et des batteries dressées à la hâte sur la côte².

¹ Mémoires du marquis de Villette, page 132.

² Mémoires de Villette. — H. Martin. Capéfigue. — Lettre de

Ce désastre de la Hogue était le premier échec éprouvé depuis le commencement de la guerre, mais l'impression qui en est restée a dépassé le désastre. On en parla à Londres comme d'un autre Azincourt¹; et il semblerait, à entendre une foule d'historiens qui se répètent, que la marine française y fut détruite, et qu'à partir de ce jour, toute notre puissance sur mer disparut. Les faits démentent ces exagérations. Les Français ne perdirent pas à la Hogue un vaisseau de plus que les Anglais n'en avaient perdu deux ans auparavant à Beachyhead; cette perte, qui se monta à quinze vaisseaux², fut promptement réparée, et dès l'année suivante, notre flotte était aussi nombreuse qu'auparavant³.

Le roi était sous les remparts de Namur, quand il apprit cette nouvelle avec le calme et le sang-froid que de plus grands échecs dans la suite ne déconcertèrent jamais. Son plan général était rompu,

lord Russel à Tourville, où il admire le courage des Français. (Sainte-Croix, tome II, page 59.)

¹ Macaulay, tome VII, chapitre XVIII, page 54.

² Deux de ces vaisseaux avaient échoué à Cherbourg et y furent également brûlés.

³ « Le roi a présentement soixante-dix vaisseaux à Brest en état de tenir la mer, malgré ceux que nous avons perdus, et on a déjà envoyé l'argent nécessaire pour faire achever quatorze vaisseaux, qui seront prêts au printemps. » (Dangeau; 18 juin 1692.)

et il ne lui restait plus qu'à tirer le meilleur parti de la portion qu'il s'était réservée. Deux fortes armées avaient été réunies près de Mons, mettant l'ennemi dans l'incertitude du lieu où elles se porteraient, et le roi, de sa personne, était parti le 40 mai de Versailles. Cette fois, les dames furent du voyage, façon un peu asiatique de faire la guerre, et elles s'étaient mises en marche¹, ayant à leur tête madame de Maintenon, dont la gravité douce et l'influence toute naturelle présidaient avec son tact ordinaire cette cour féminine au milieu des camps.

Cette année la France avait sept armées en campagne : en Flandre, l'armée de siège, commandée par le roi devant Namur, et celle d'observation, commandée par le maréchal de Luxembourg ; l'armée du Rhin, commandée par le maréchal de Lorges ; celle de la Moselle, commandée par le marquis de Boufflers ; celle d'Italie, commandée par Catinat ; celle des Pyrénées, commandée par le duc de Noailles ; et celle de Normandie, desti-

¹ « Il est réglé que les dames viendront au voyage que le roi va faire en Flandre. Madame de Chartres et madame la princesse de Conti marcheront. Madame demeure à Paris et à Saint-Cloud. Madame la Duchesse restera ici. Il y aura un second carrosse du roi et un carrosse de madame de Chartres, et huit dames dans chacun de ces carrosses. » (Dangeau, 3 avril 1692.)

née au débarquement en Angleterre, commandée par le maréchal de Bellefonds. Il y avait en outre deux camps volants : celui du marquis d'Harcourt, dans le pays de Julliers, Cologne et Luxembourg; et celui du marquis de Joyeuse, qui joignait le maréchal de Lorges.

Le roi partit donc le 10 mai¹, alla dîner à Pierrefitte et coucher à Chautilly, où il séjourna et chassa pendant un jour. Le 12, il alla dîner à Verberie et coucher à Compiègne. Le 13, il dina à Hubercourt et coucha à Noyon, où il tint un conseil très-long avec Monseigneur et les ministres. Le 14, le roi vint dîner à Ham et coucher à Saint-Quentin; le 15, à Cateau-Cambresis; le 16, au Quesnoy, où les dames durent séjourner le lendemain, pour se rendre le 18 à Mons.

¹ « M. le duc de Chartres se trouva un peu incommodé, et n'alla pas dans le carrosse du roi. Monseigneur, Monsieur, Madame de Chartres et les deux princesses de Conti y sont. Madame de Maintenon marche seule avec madame de Mailly. Les autres dames du voyage sont : Mesdames la princesse d'Harcourt, de Soubise, de Chevreuse, de Beauvillier, de Mortemart; comtesses de Grammont, d'Heudicourt, de Croissy, maréchale de Rochefort, marquises d'O, de Dangeau; la duchesse de Choiseul, et mademoiselle de Croissy. Madame la princesse d'Épinoy, qui devait y être, est demeurée à Paris, et madame de Montgon s'en est retournée, parce que son mari est malade à Versailles. » (Dangeau, 12 mai 1692.)

Le roi, arrivé à son camp de Gévries, parcourut les lignes de son armée, et alla visiter celles du maréchal de Luxembourg, puis revint à Mons voir les dames, qui se réunirent toutes chez madame de Maintenon, logée elle-même chez Voysin, intendant du Hainaut¹, depuis contrôleur général et chancelier. « Le lendemain il les fit assister à la plus belle revue peut-être qui ait été faite, dit Saint-Simon, des deux armées réunies qui tenaient un espace de près de trois lieues². — Le roi monta à cheval sur les huit heures, et les dames arrivèrent de Mons à onze heures; la duchesse de Chartres et la princesse douairière de Conti montèrent à cheval avec quelques filles de leur suite, et les autres suivirent en carrosse. La revue dura sept heures, à marcher un bon train sans s'arrêter³. Après la revue, les dames s'en retournèrent à Mons, et le roi à son quartier, qui en était éloigné de deux lieues. Le lendemain elles y revinrent pour y dîner avec le roi, à l'exception de la princesse douairière de Conti, indisposée, et de madame de Maintenon, non plus que de la princesse de Soubise et de la duchesse de Beauvillier. Il y eut deux tables sous deux tentes différentes; le roi en tint une, et Mon-

¹ Mémoires de Sourches et de Dangeau.

² Saint-Simon, tome I, chapitre 1.

³ Dangeau, 20 mai 1692.

seigneur l'autre; et pendant le dîner il y eut un concert de timbales, de trompettes, de hautbois et de tambours. Après le dîner, toutes les dames ayant suivi le roi dans sa chambre, y jouèrent, pendant que le roi travailla dans son cabinet, après quoi il monta à cheval avec la duchesse de Chartres et quelques autres dames, et alla faire le tour des lignes à la tête des camps; et ce tour étant achevé, les dames remontèrent en carrosse, et retournèrent à Mons¹. »

Ce fut le 24 mai que le roi décampa, et déclara qu'il allait assiéger Namur, qui fut en effet investi dès le lendemain. Son armée était d'environ cinquante mille hommes. Avant de partir, il avait nommé M. le Duc, le prince de Conti et le duc du Maine lieutenants généraux², et choisi pour ses aides de camp le prince d'Elbœuf, le prince de Turenne, le comte de Fiesques, les marquis de Lassay et de Roncherolles, et Lanjamet, gentilhomme breton. L'armée du maréchal de Luxembourg, destinée à tenir la campagne et à couvrir le siège, était d'environ soixante mille hommes. C'est avec lui que se trouvaient le prince de Conti, les ducs du Maine, de Vendôme et de Chartres, tout nouveaux époux

¹ Mémoires manuscrits du marquis de Sourches.

² « M. de Chartres servira de volontaire dans l'armée de Flandre, comme l'année passée. » (Dangeau, 9 mars 1692.)

qu'ils étaient. Le roi avait à sa suite M^{seigneur}, Monsieur, M. le Prince. Les dames étaient allées à Maubeuge¹. Dès les premiers jours on le vit, comme au siège de Mons, appliqué et actif, examiner tout par lui-même, aller à diverses reprises reconnaître la place et tous les points par où le prince d'Orange pouvait la secourir, visiter les quartiers et les différents corps, inspecter la tranchée et le commencement des travaux, s'exposant avec sang-froid et indifférence à la portée du canon².

¹ Saint-Simon. — « Les princesses iront de Mons à Maubeuge, où elles passeront la Pentecôte, puis elles iront à Philippeville, pour être plus proches de Namur, et avoir des nouvelles plus vite. » (Dangeau, 22 mai 1692.)

² « Le roi arriva hier sur les neuf heures du matin. Sa Majesté alla se promener dans une partie des environs de la place, si près que ce ne fut pas sans un grand plaisir que ceux à qui il avait défendu de le suivre le virent revenir. » (Lettre du marquis de Barbezieux au maréchal de Lorges, au camp devant Namur, 27 mai 1692. — « Le 26, dit l'historien Quincy, le roi se mit en marche à trois heures du matin, et arriva devant Namur à huit heures ; il l'alla d'abord reconnaître, et on tira plusieurs coups de canon lorsqu'on le vit approcher. Il pria les gens de condition de ne point suivre, afin qu'il pût approcher plus près de la place, et ordonna qu'on fit exécuter ses ordres à la rigueur pour ceux qui le suivaient. Sa Majesté s'avança assez près, et après avoir considéré quelque temps la place, elle en fit le tour avec M. le comte d'Auvergne, et visita les endroits pour l'établissement des quartiers. Elle marqua les lieux pour établir les ponts de bateaux sur la Meuse et sur la Sambre,

Cependant la goutte qui vint le surprendre, lui rendit ces fatigues extrêmement pénibles, et à la fin elle le retint douze jours sous sa tente, grande mortification pour lui pendant un siège qu'il dirigea constamment lui-même. « Il y à cinq jours que je ne puis monter à cheval, écrivait-il au maréchal de Lorges, ayant la goutte aux deux pieds; me connaissant comme vous faites, vous croyez bien que dans un lieu comme celui-ci, cela

pour la communication des quartiers. Elle monta sur les hauteurs pour y faire tracer les lignes de circonvallation, et donna tous les ordres nécessaires pour le campement des troupes, selon l'état suivant.... Pendant que les troupes se campaient dans l'ordre qu'on vient de marquer, le roi s'avança encore avec M. de Vauban, qui avait la direction des travaux auprès de la ville, pour marquer les endroits où l'on devait ouvrir la tranchée, et Sa Majesté demeura à cheval tout le reste du jour. Il envoya des détachements pour se saisir de divers postes très-importants sur le chemin de Huy à Namur au delà de la Meuse. Trente ou quarante dames sortirent de la ville, et le roi les fit conduire, par M. le prince d'Elbœuf, qui était un de ses aides de camp, dans ses carrosses, à l'abbaye de Malogne, où Sa Majesté leur fit préparer à souper. — Le 27, le roi alla visiter le quartier de M. le Prince, et donna des ordres pour l'établissement des parcs d'artillerie et des munitions de guerre. Il y eut quelques escarmouches ces jours-là, pendant lesquelles Sa Majesté s'avança sur une hauteur avec M. de Vauban, fort proche de la ville, vis-à-vis des portes de Fer et de Saint-Nicolas; et après en avoir examiné les fortifications, il en régla les attaques.... » (Histoire militaire de Louis XIV, par Quincy,

me donne beaucoup de chagrin, et j'espère qu'il passera tout à fait bientôt¹. »

Les opérations cependant n'en continuèrent pas moins, et la ville se rendit le 5 de juin. Mais il restait à s'emparer du château escarpé et fortifié de toutes parts, et qu'on estimait imprenable. Le roi, ne pouvant monter à cheval, se faisait transporter en chaise aux tranchées. Le 13 juin, les travaux ayant été poussés jusqu'aux retranchements, on résolut de les attaquer, et ce jour-là le roi put se rendre sur une hauteur voisine pour diriger l'ordre de l'attaque. Il partit à trois heures du matin, se

tome II, page 275.) — « Le 28 mai, quoique le roi ait un peu de goutte, il fut toute la journée à cheval, passa les ponts de la Sambre et de la Meuse, et alla jusqu'au bout du quartier de M. de Boufflers. — Le 29, la goutte du roi augmenta fort de la promenade qu'il fit hier, si bien qu'il n'a pas pu sortir aujourd'hui. — Le 30, la goutte du roi est un peu diminuée, mais il ne peut pas encore monter à cheval. Il a tenu conseil tout le matin avec ses ministres. — Le 31, le roi a été si incommodé de sa goutte, qu'il a gardé le lit tout le jour. Il a tenu ce matin un grand conseil de guerre, où étaient Monseigneur, Monsieur, M. le Prince, les maréchaux de Luxembourg et d'Hunnières, MM. de Barbezieux et Chamlay. — Le 2 juin, le roi a toujours la goutte, qui l'attriste fort. Cependant, comme il a tout vu, et donné ordre à tout, son mal le doit moins chagriner. » (Journal de Dangeau, édition de 1854.)

¹ Le roi au maréchal de Lorges, au camp devant Namur, 6 juin 1692.

mit à la tête d'une brigade, et se porta sur la crête de la hauteur, entre le deuxième et le troisième bataillon de son régiment, d'où il présida à l'attaque de la redoute, que les troupes électrisées par sa présence enlevèrent avec la plus grande vigueur. M. le Duc commandait la tranchée. « Le roi, dit M. de Sourches, vit toute l'action à portée du mousquet, de telle sorte que le comte de Toulouse y reçut une contusion au bras droit, qu'il avait appuyé contre la chaise du roi, et tout contre sa tête; que Châtillon y eut aussi une contusion à la cuisse, que le comte de Nonant y reçut un coup de mousquet à la tête, derrière Sa Majesté, et qu'il y eut plusieurs soldats blessés sur la même crête où le roi était. Pour le canon, il en passa plusieurs coups sur la même hauteur, et La Courtade, dans le régiment de Toulouse, en eut le bras emporté¹. » Les courtisans empressés suppliaient le roi de ne point s'exposer ainsi, et c'est à cette dernière occasion que le comte de Fiesques écrivait à madame

¹ Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, juin 1692. — « Le roi voyait cette action d'une hauteur où l'on était si peu à couvert, que M. le comte de Toulouse, qui était près de Sa Majesté, a eu au bras droit une grosse contusion. M. de Nonant, qui était derrière Sa Majesté, a été blessé à la tête. » (Lettre de M. de Barbezieux au maréchal de Lorges, au camp devant Namur. 13 juin 1692. — Mêmes détails dans le Journal de Dangeau, édition de 1854.)

de Maintenon (juin 1692) : « J'ai l'honneur, madame, de vous écrire à la hâte, pour vous supplier de conjurer le roi de faire ici le général et non le soldat. Hier, sans un gabion, une balle nous l'aurait emporté; M. le comte de Toulouse reçut le coup; il en fut quitte pour une contusion. »

Celle-ci, de même que les autres dames, s'était rapprochée, ainsi que nous l'avons vu, du théâtre de la guerre. Elle écrivait le 25 mai de Maubeuge à une dame de Saint-Louis : « Le roi nous a ordonné de séjourner aujourd'hui et demain ici, afin de donner à tout le monde le temps de faire ses dévotions à la fête de la Pentecôte. Il songe à tout, comme vous voyez, car c'est de l'armée qu'il nous a envoyé cet ordre. Dites, s'il vous plaît, à madame de Veilhan que le siège de Namur est plus considérable que celui de Mons; que le roi l'attaque avec quarante ou cinquante mille hommes, et que M. de Luxembourg en a quatre-vingt-dix mille à opposer à M. le prince d'Orange, s'il voulait traverser le dessein du roi; que j'ai vu de mes yeux tous ces hommes-là, et qu'elle n'a pas l'âme plus guerrière qu'eux. Nous partirons pour Philippeville, qui ne sera qu'à six ou sept lieues du roi. Il est, grâce à Dieu, en parfaite santé, et toute l'armée est charmée de sa douceur, de son affabilité, de la facilité qu'il y a de lui parler, et du travail auquel il est appliqué. »

Le souvenir de ses religieuses et de ses élèves de Saint-Cyr, où l'on était alors en retraite pour la préparation aux vœux solennels, la suivait au milieu du bruit des armes, et ses lettres fréquentes et enjouées montrent qu'elle n'était pas moins occupée d'elles que si elle en eût été entourée. « Si l'on pouvait en conscience, écrivait-elle à madame de Veilhan, souhaiter une religieuse hors de son couvent, je voudrais vous voir pour quelque temps dans les places de guerre par où nous passons, et si l'on pouvait se changer, je prendrais pour ce temps-là cette humeur martiale qui vous fait aimer la poudre à canon. Vous seriez ravie, madame, de ne sentir que le tabac, de n'entendre que le tambour, de ne manger que du fromage, de ne voir que des bastions, demi-lunes, contrescarpes, et de ne toucher rien dont la grossièreté ne soit fort opposée à cette sensualité au-dessus de laquelle vous êtes si élevée par votre courage et par vos inclinations. Pour moi qui suis très-femmelette, je vous donnerais volontiers ma place, pour travailler en tapisserie avec nos chères dames. J'espère que j'aurai cette joie bientôt, et que Namur aimera mieux se rendre que se faire entièrement ruiner. Vous ne pensez qu'à la guerre, vous ne me dites pas un mot, ni de la retraite, ni de votre santé. Je suis trop bonne, après cela, de vous dire que le roi est en parfaite santé, quoique avec un peu de

goutte, et que de son lit, où il est retenu depuis deux jours, il donne ses ordres pour le siège de Namur, pour que son autre armée s'oppose au prince d'Orange, pour que le maréchal de Lorges entre en Allemagne, que M. de Catinat repousse M. de Savoie, que M. de Noailles empêche les Espagnols de rien faire, que M. de Tourville batte la flotte des ennemis s'il a le vent favorable, et, outre ces ordres-là, qu'il gouverne tout le dedans de son royaume. Je vous quitte après cette peinture, qui doit remplir votre idée. »

Les dames s'étaient rendues à Dinant¹, dont madame de Maintenon envoie à Saint-Cyr la plus triste peinture (juin 1692). « Imaginez-vous, madame, qu'hier, après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château bâti sur un roc, presque impossible à aborder, et arrivés au pied du château, comme au fond d'un puits, les toits d'un nombre de petites maisons qui nous parurent pour des poupées, et environnées de tous côtés par des rochers affreux qui paraissent de fer. Descendus dans cette horrible habitation par un chemin plus rude que je ne puis dire, les carrosses faisant des sauts à rompre tous les ressorts,

¹ « 1^{er} juin. Le régiment de dragons du chevalier de Grammont, qui a aujourd'hui escorté les Princesses et les Dames à Dinant, revient demain dans le camp de Girardin. » (Dangeau, 1^{er} juin 1694.)

et les dames se tenant à tout ce qu'elles pouvaient, nous nous trouvâmes dans une ville composée d'une rue qui s'appelle la grande, et où deux carrosses ne peuvent passer de front. On n'y voit goutte, les maisons sont effroyables, et madame de La Vileneuve y aurait quelque vapeur ; l'eau y est mauvaise, les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, de sorte que les domestiques ne peuvent trouver du pain ; les poulets en plume valent trente sous ; la viande huit sous la livre, et très-mauvaise ; on porte tout au camp ; il y pleut à verse depuis que nous y sommes, et on nous assure que si le chaud vient, il sera insupportable par la réverbération des rochers. Suzon assure que le roi a grand tort de prendre de pareilles villes. Il a la goutte aux deux pieds, et je vous assure que je n'en suis pas fâchée. Mais après une si belle description, ne soyez pas en peine de moi ; je me porte fort bien ; je suis des mieux logées, très-bien servie, et voulant bien être où Dieu me met. Je vous embrasse, mes chères filles, toutes en général et en particulier. Il y a d'ici quatre cents degrés pour monter au château dont je vous ai parlé. »

La ville de Namur, avons-nous dit, s'était rendue le 5 juin ; mais le siège de la citadelle fut infiniment plus difficile et plus rude. Le temps était devenu affreux, et des pluies excessives entravaient toutes les opérations ; la Sambre avait débordé ; la Me-

haigne avait rompu tous ses ponts jusqu'à la Meuse ; toutes les routes étaient submergées, et les tranchées remplies d'eau. « Les tentes du roi n'étaient communicables que par des chaussées de fascines qu'il fallait renouveler tous les jours ; les tranchées étaient pleines d'eau et de boue ; il fallait trois jours pour remuer le canon d'une batterie à l'autre ; les chariots devinrent inutiles, et les transports de bombes et de boulets ne pouvaient se faire qu'à dos de mulets et de chevaux pris dans les équipages de l'armée et de la cour ¹. Par suite les fourrages manquèrent, les chevaux, même ceux du roi, étaient réduits à manger des feuilles, et l'on fut obligé de nourrir ceux de l'armée du maréchal de Luxembourg, en y transportant de l'avoine chaque jour en croupe derrière chaque cavalier. Personne ne fut exempt de cette corvée, pas même les mousquetaires. « Il en fallait trente mille boisseaux par jour, à un demi-boisseau par cheval ². » Du reste le roi rétabli était chaque jour à cheval, parcourait les différents camps, visitait les ouvrages et les batteries, et conférait longuement avec Vauban sur le terrain.

Pendant ce temps-là le prince d'Orange, campé

¹ Voir le Journal de Dangeau, édition de 1854.

² Lettre du marquis de Barbezieux au maréchal de Lorges, du 19 juin 1692.

sur la Mehaigne, fit mine plusieurs fois de vouloir décider du sort de Namur par une bataille, ou de couper nos deux armées, ou de tomber sur le camp du roi. Mais l'habileté du maréchal de Luxembourg et la prévoyance même du roi rendirent vaines toutes ses manœuvres, et le condamnèrent à assister douloureusement à la prise de Namur, comme il avait assisté à celle de Mons.

Le 22, le fort Guillaume, construit récemment par M. de Cohorn, et défendu par lui, se rendit après un assaut ; mais il restait encore l'attaque du vieux château. On y procéda immédiatement. « L'après-dîner du 26, le roi alla sur les hauteurs de la redoute, assez près du lieu où étaient les batteries. Sa Majesté y demeura deux heures pour en voir l'effet, de sorte que toute la cour était à demi-portée du mousquet, couverte par le feu continu que faisaient trente pièces de canon et vingt mortiers¹. » Le 28, tout étant prêt pour l'attaque de la contrescarpe, le roi fit donner le signal à midi. « Durant l'action, dit Dangeau, le roi est toujours resté à cheval, à une demi-portée de mousquet de la place, et quelques gens ont été blessés fort loin derrière lui. Le lendemain, ajoute-t-il, il se rendit

¹ Histoire militaire de Quincy, tome II, page 515. — « Le roi alla l'après-dîner se promener à cheval aux batteries et à la demi-portée du mousquet de la contrescarpe. » (Dangeau, 26 juin 1692.)

aux batteries, et entra dans la tranchée jusqu'à l'endroit où il pouvait voir attacher le mineur. » — « Il s'avança, dit Quincy, jusqu'à la batterie de dix-huit pièces qui était près de la gorge, n'ayant auprès de lui que le maréchal de Duras et M. de Vauban¹. » Enfin, le 30 au matin, la brèche fut forcée, on battit la chamade, et l'ennemi capitula.

On ne saurait raconter ici tous les actes de bravoure et de dévouement que l'envie de se signaler sous les yeux du roi fit faire aux officiers et aux soldats pendant ce long et terrible siège. « Il est certain, dit Saint-Simon, que sans la présence du roi, qui était l'âme du siège, et qui, sans l'exiger, faisait faire l'impossible, tant le désir de lui plaire et de se distinguer était extrême, on n'en serait pas venu à bout. Les fatigues de corps et d'esprit qu'il essuya à ce siège, lui causèrent la plus douloureuse goutte qu'il eût encore ressentie, mais qui ne l'empêcha pas, de son lit, de pourvoir à tout, et de tenir pour le dedans et pour le dehors ses conseils comme à Versailles, ainsi qu'il avait fait pendant tout le siège. »

Le roi employa les deux jours qui suivirent la reddition du château à donner tous les ordres nécessaires pour la sûreté d'une si importante conquête, puis il alla trouver à Floresse le maréchal

¹ Histoire militaire de Quincy, tome II, page 515.

de Luxembourg, tint conseil avec les principaux officiers généraux, et y résolut qu'on enverrait un fort détachement de l'armée en Allemagne, après quoi il revint à son quartier, déclarant qu'il partirait le 3 pour retourner en France.

En effet, le 3 juillet, à sept heures du matin, il partit du camp et vint dîner à l'abbaye du Moulin, où il trouva le maréchal de Luxembourg, suivi de la fleur de son armée; et, après avoir encore conféré avec lui au sortir de table, il remonta à cheval pour venir à Dinant. A quelque distance de la ville, il rencontra la princesse de Conti, qui était venue à cheval au-devant de lui, suivie seulement de la duchesse d'Humières, et de mademoiselle de Sanzay, l'une de ses filles d'honneur. « Aussitôt qu'il arriva à son logis, dit le marquis de Sourches, il monta chez madame de Maintenon, qu'il avait vue à sa fenêtre, et, après avoir été un quart d'heure chez elle, il alla à son appartement, où il trouva la duchesse de Chartres avec toutes les dames, auxquelles il ne tint pas longtemps compagnie, s'étant retiré pour changer de vêtement. »

« Le samedi 5, dit Dangeau, le roi dîna à Dinant, avant que d'en partir; il dîna avec toutes les dames, et vint coucher à Givet. Les princesses ont marché à cheval avec le roi, et sont arrivées de bonne heure; une partie des dames est venue en bateau. De Givet le roi marcha en carrosse. Il a dans son

carrosse Monseigneur, Monsieur, madame de Chartres, et les deux princesses de Conti; madame de Maintenon marche dans une calèche du roi avec madame de Mailly; Saint-Frémont escorte le roi avec trois mille chevaux ou dragons. Il a paru quelques petits partis des ennemis à la queue des équipages, mais ils n'ont osé rien entreprendre. — Le mardi 8, le roi a dîné en chemin avec toutes les dames, et il a renvoyé Saint-Frémont avec toute l'escorte. De Rumigny, le roi vint dîner à Brunhamel. Il a toujours deux tables pour les dames à la dinée; le roi en tient une, et Monseigneur l'autre. — Vendredi 11, le roi séjourna à Laon, après six jours de marche. — Dimanche 13, à Villers-Cotterets: le roi dîna à la poste qui est dans la forêt; on porta le dîner à toutes les dames dans leur carrosse. — Enfin, il arriva le mercredi 16 à Versailles; il avait déclaré qu'il ne voulait point qu'on lui fit de harangue. Il n'en avait point voulu non plus après la prise de Mons. Mais quand il aperçut Tourville, il lui dit tout haut: « Je suis très-content de vous
« et de toute votre marine; nous avons été battus,
« mais nous avons acquis de la gloire, et pour vous
« et pour la nation. Il nous en coûte quelques vais-
« seaux, cela sera réparé l'année qui vient, et sûre-
« ment nous battons les ennemis¹. »

¹ Journal de Dangeau, édition 1854. — Après la prise de

Il semble qu'après le départ du roi, ou même avant son départ, on eût pu marcher droit à Guillaume avec les deux armées réunies, et le forcer, ou de recevoir la bataille, ou de se retirer sur

Namur, et le roi étant de retour à Versailles, on eut quelque crainte que le prince d'Orange ne s'y portât rapidement pour attaquer et reprendre cette place importante. Vauban, resté dans Namur pour en relever les fortifications, envoya à ce sujet un mémoire au roi en date du 28 juillet 1692, onze heures du matin, dans lequel il faisait part de ses inquiétudes, et y joignait ses propositions. Le roi, selon son habitude, fit ses réponses en marge du mémoire, en regard de chaque article. Nous donnons ici ces réponses comme un échantillon de la part personnelle qu'il prenait à la guerre, de ses connaissances spéciales, du détail où il entra, et de la façon dont il avait son avis sur chaque chose.

« Je n'avais pas moins d'empressement que vous pour Namur, sachant l'état où il est, et les préparatifs que les ennemis font sur la Meuse pour cette entreprise. Ils le faisaient cependant avec tant de bruit et d'ostentation, que j'ai douté qu'ils eussent formé ce dessein. — Leur marche vers Hall doit ôter toute l'inquiétude que nous avons, et vous remettre en état de travailler avec plus de tranquillité aux ouvrages que vous croyez nécessaires. Il n'y faut point perdre de temps, et il sera bon que vous demeuriez à Namur le plus que vous pourrez, car n'ayant qu'à visiter les places d'Alsace, comme vous me l'avez proposé, et ayant remis l'affaire dont je vous ai parlé à Dinant à un autre temps, par les impossibilités que j'ai trouvées, vous n'aurez qu'à demeurer chez vous, après avoir vu les places d'Alsace. J'espère qu'avant vous viendrez auprès de moi, où je serai toujours bien aise de vous voir. —

Bruxelles, en abandonnant aux Français Charleroi, ce qui eût complété le succès. « Mais le roi, dit La Fare, a toujours eu de la répugnance à se commettre à un grand événement. Il a paru manquer

« J'ai recommandé au duc de Luxembourg ce que je croyais
« faisable pour secourir Namur : cela est difficile, mais non pas
« impossible. Le plus sûr est d'empêcher qu'on ne l'attaque, et
« pour cela je lui avais mandé d'envoyer sur la hauteur du dos
« de carpe dont vous me parlez, dix ou douze bataillons, qui
« seront peut-être assez pour occuper le terrain qu'il y a
« du haut de la Meuse jusqu'auprès du fort Neuf, car pour
« la prairie qui est auprès de votre maison et au bord de
« la Sambre, je ne la tiens pas praticable quand les ennemis
« sont maîtres des hauteurs de l'abbaye de Salsine. Au plus on
« peut avoir du monde un peu derrière le fort Neuf, les troupes
« qui y seraient étant appuyées dudit château Neuf et de la ville.
« Marquez, devant que de partir, les retranchements que vous
« croirez nécessaire de faire sur le dos de carpe, afin qu'on y
« travaille quand la garnison sera grossie ; car je ne veux plus
« avoir d'inquiétude pour Namur. La place est si importante,
« et peut causer de si grands événements, que je veux être en
« mesure d'en faire l'usage que bon me semblera ; mais je ne
« veux pas qu'on me la prenne. Je ne sais pas si vous ne ferez
« pas bien de faire une demi-lune à la tête de la corne du vieux
« château. Le fort Neuf y pourrait bien commander ; mais en
« levant le nez de cet ouvrage, et en y faisant des traverses,
« vous le garantirez de ce commandement. Pensez à cela et
« proposez ce que vous croirez pour le mieux. Si on garde la
« place, ces travaux sont bons ; si on la rend, il importe peu
« qu'ils y soient, car on ne la reprendra pas sitôt, et même
« jamais. Outre cela, les ennemis pourront travailler à ces tra-

de courage d'esprit, quoiqu'il ne manquât pas de l'autre, et il a trop écouté les conseils prudents, lorsque les plus hardis l'auraient mis au-dessus de tout. » Le reproche peut paraître fondé ; mais il

« vaux. Faisons donc présentement ce que vous croirez qui
« pourra me mettre en repos sur Namur. »

Vauban fait ensuite la peinture de tout le désordre qui a suivi la reddition de la place : l'encombrement des munitions de guerre et de bouche laissées par l'armée assiégeante, les arasements des tranchées, les réparations des brèches et les travaux de tout genre, avec les pluies continuelles et le temps affreux qu'il faisait ; enfin, les mesures qu'il prenait pour faire face à tous ces détails. — Louis XIV lui répond en marge : « Il est impossible qu'il n'y ait eu du désordre dans la
« remise des pieux, munitions, fascines et vivres qui étaient sur
« la terre, au parc, dans le camp et sur la rivière. Le temps était
« effroyable, les chevaux à bout, l'empressement de décamper
« grand, étant impossible que les ennemis ne prissent pas le
« devant de l'armée que le duc de Luxembourg commande.
« Enfin, il ne pouvait manquer d'y avoir grande confusion.
« Nous voilà, selon les apparences, hors de danger, car je ne
« crois pas que le corps qui est vers Liège ose regarder Namur,
« quand même il serait fortifié de quelques troupes. — Les
« tranchées étaient rasées en partie quand je suis parti, mais la
« pluie peut les avoir affaissées. L'apparence du siège aura plus
« fait en peu de jours que tout ce qui se serait fait pendant un
« long temps. Faites mettre les munitions en ordre. Mandez-
« moi ce qu'il y manquera et ce qu'il y a de trop, afin que je
« fasse que ce qui est nécessaire soit en abondance, et qu'il n'y
« ait rien d'incommode. Je vous le répète encore, je veux être
« en repos sur Namur. — J'étais en joie de vous savoir dans

faut savoir envisager toutes choses. Les mauvaises nouvelles de la mer, les craintes d'un débarquement et l'obligation d'envoyer des troupes sur les côtes, le besoin de repos pour l'armée qui avait

« Namur. J'étais assuré que vous feriez tout ce qui serait possible, et que vos soins et votre application joints à votre habileté, seraient des choses à quoi on ne pouvait pas s'attendre. Vous devez avoir à cette heure des bœufs avec des charrettes. Je vais donner ordre qu'on ne manque pas de chevaux. Il ne faut point perdre de temps à refaire les brèches et à remettre la place en état. Après cela on fera ce qui sera nécessaire pour une plus grande perfection. — Il est bien important, à la manière dont on attaque les places à cette heure, de mettre les poudres en sûreté. Il est bien important aussi qu'il ne reste aucune commodité à l'ennemi pour l'approcher. Ayez soin que tout ce qui peut mettre à couvert soit bien rasé. — Il faut retirer, sans perdre de temps, les bombes et les boulets dispersés dans les chemins, dans la campagne, dans les bois ou dans les parcs. — Voyez si vous ne pourriez pas faire quelques logements sur les hauteurs du côté de Rouge, pour disputer le terrain aux ennemis. — Ce que l'on fait à loisir est plus parfait que ce qu'on fait avec précipitation. — Il sera bon de faire des traverses fréquentes, pour que l'on soit bien à couvert de la hauteur et des revers. Il serait bon que les fossés de ce fort (le fort Guillaume dont Vauban parlait dans son Mémoire) fussent plus profonds et les contrescarpes achevées, et les glacis. Ne pourrait-on pas tirer quelque ligne de ce fort à la demi-lune que j'ai proposée à la tête de la corne, pour empêcher l'ennemi de voir dans le fond ? Je sais que par la ville on pourrait voir ce travail ; on pourrait le faire double et enterrer beaucoup du côté de

extrêmement souffert pendant le siège, et la nécessité d'augmenter l'armée du Rhin trop inégale en nombre à celles de l'Empire, toutes ces considéra-

« la hauteur. Entre les deux châteaux serait un chemin cou-
« vert, qu'il faudrait prendre. On pourrait faire qu'il fût vu
« à revers du château Neuf, et une bonne redoute fort rase,
« pour qu'elle ne soit pas battue du canon. — Je vous dis ce
« qui me vient dans la tête; prenez ce qu'il y a de bon. Je vous
« écris vite, je crois que vous aurez peine à lire cette lettre. »
(Le général Haxo approuvait beaucoup ces plans personnels de
Louis XIV pour fortifier Namur.) — « J'ai vu le mémoire (un
« mémoire joint sur l'état des vivres). Mandez-moi ce qu'il
« faut qu'il y ait de farine et autres choses nécessaires pour
« une garnison de neuf mille hommes, pour qu'elle ne puisse
« manquer de rien pendant six mois. La proposition que vous
« faites sur les vaches est très-bonne. — Il est bon que les sol-
« dats soient bien nourris pendant un siège où d'ordinaire ils
« travaillent beaucoup. »

Vauban terminait son mémoire en disant : « Je conduirai
« cela de mon mieux, et j'ose espérer que, mort ou vif, Votre
« Majesté sera contente de moi. » Louis XIV lui répond en
marge : « Il est assuré que je serai content de vous; je souhaite
« que ce soit vif et longtemps. »

En post-scriptum. — « Nous verrons dans peu à quoi abou-
« tiront les grands préparatifs à la mer, et si la flotte ennemie
« viendra sur mes côtes ou à Dunkerque. On les attend par-
« tout, et je me flatte qu'ils ne me feront pas beaucoup de mal,
« de quelque côté qu'ils tournent. » (Ces pièces autographes et
très-intéressantes m'ont été communiquées par feu M. le vicomte
Lepelletier d'Aunay, ancien député.)

tions ont pu être pour le roi des motifs de retour dont La Fare ne tient pas assez de compte ¹.

Après son départ, Guillaume, renforcé de sept à huit mille hommes, pendant que l'armée française s'était affaiblie, cherchait une occasion de relever la réputation de ses armes. Un jour, il profita d'un terrain difficile où nous étions campés, pour nous surprendre. Ayant découvert dans son camp un espion du général français, il le contraignit d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg, de l'avertir que le lendemain l'ennemi devait sortir pour faire un grand fourrage, mais qu'il n'y avait point à se préoccuper du mouvement qui aurait lieu. En effet, Luxembourg, rassuré par cet avis d'un homme qui ne le trompait jamais, ne s'émut point, quand on lui annonça le lendemain l'ébranlement du

¹ Mémoires de La Fare, page 272. — La Fare était un des frondeurs du règne, critiquant volontiers presque toute chose, et il ne faut pas s'en rapporter aveuglément à ses jugements, ni même à ses récits, écrits souvent avec une singulière légèreté. C'est ainsi que, quoique contemporain, et même souvent à l'armée, il assigne la prise de Charleroi à l'année 1690, et comme une conséquence de la bataille de Fleurus, quand la prise de cette place n'eut lieu que trois ans après, en 1693. Il commet des erreurs semblables au sujet des campagnes de Catinat en Piémont, auquel, entre autres, il attribue des projets repoussés, dit-il, par la cour, sur le siège de Turin en 1690, projets que ce général n'eut jamais.

camp ennemi ; mais force lui fut bientôt de reconnaître que c'était l'armée entière qui l'attaquait. Déjà une de nos brigades était enfoncée qu'il le savait à peine ; mais son activité répara tout en un instant. « Changer de terrain, donner un champ de bataille à ses troupes qui n'en avaient point, rétablir sa droite toute en désordre pendant que la gauche de l'ennemi s'arrêta un instant pour attendre que le reste fût en ligne, et charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures¹. » Rien de plus étonnant que cette bataille improvisée, et entassée dans l'espace d'une demi-lieue, où nous formions avec les ennemis plus de douze lignes d'infanterie, sans parler de la cavalerie qui était derrière. Notre droite plia en effet un moment, et plusieurs pièces de canon nous furent enlevées ; alors le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Vendôme, le jeune duc de Chartres descendirent de cheval, se mirent à la tête des gardes françaises et suisses, foncèrent sur les assaillants l'épée à la main, reprirent l'artillerie perdue, enlevèrent même plusieurs canons à l'ennemi, qui fut repoussé de haies en haies par les mêmes chemins qu'il avait pris, avec tant de précipitation et de désordre qu'il ne put jamais se rallier. Ce fut une sorte de combat antique, où il y eut autant d'actions héroïques que

¹Voltaire, Siècle de Louis XIV.

de haies et de ravins à franchir. Le maréchal de Luxembourg, qui se trouva partout et dans le plus grand feu, eut deux chevaux tués sous lui, le prince de Conti de même, le duc de Chartres fut légèrement blessé deux fois, pansé sur le champ de bataille, et reparut à cheval aussitôt. De quoi n'était pas capable une armée qui voyait à sa tête de tels princes, et une noblesse jeune et ardente qui comptait sa vie pour rien ?

Le marquis de Boufflers, campé à trois lieues, et débouchant sur le champ de bataille, acheva la victoire que la fatigue et la nuit empêchèrent nos troupes de poursuivre ; car le combat avait duré depuis midi jusqu'à sept heures.

Après un autre avantage remporté par le marquis d'Harcourt sur les ennemis, et le bombardement de Charleroi par Boufflers, qui ne put assiéger cette place, comme il en avait l'ordre, les armées se séparèrent.

Les intentions du roi relativement à l'Allemagne avaient été expliquées dans les instructions adressées le 9 mai au maréchal de Lorges. Préoccupé de ses grands projets sur la Flandre et l'Angleterre, le monarque avait mandé au maréchal de ne rien entreprendre jusqu'à ce qu'il eût agi en Flandre, et qu'alors, selon le succès, il lui enverrait ses ordres ; et en effet, par une lettre de Namur, du 2 juillet, il lui annonça un envoi de troupes, qui

fut moindre cependant qu'ou ne l'avait voulu d'abord, parce qu'il fallut en laisser un plus grand nombre à Luxembourg, contre Guillaume dont l'armée grossissait de jour en jour.

Les Impériaux avaient passé le Rhin près de Mayence, et les Français très-inférieurs en forces, s'étaient repliés derrière le ruisseau de Frankenthal, puis derrière la deuxième branche du Spirebach, où nous fûmes victorieux dans un grand combat d'avant-postes. Comptant être beaucoup plus nombreux que les Français, les Allemands ne se proposaient rien moins que d'assiéger Philipsbourg ou Landau. Mais le contingent de Saxe manqua en partie, et ils se bornèrent à couvrir leur pays, en protégeant le duché de Wurtemberg, par un corps d'armée dont une portion fut chargée d'assiéger le château d'Ébersbourg, où les Français avaient une garnison de sept cents hommes. Mais alors le maréchal de Lorges, qui venait de recevoir les renforts de Flandre, entra brusquement dans le Wurtemberg, surprit l'ennemi, le défit entièrement, fit prisonnier le général duc de Wurtemberg, qu'on envoya en France, obligea le Landgrave de Hesse à lever le siège d'Ébersbourg, fit entièrement repasser le Rhin aux ennemis, prit et ravagea les villes de Kettingen et de Pfortzheim, où l'on fit un butin considérable, et termina par là cette campagne qui rompit entièrement le plan des Allemands, et ne fut pas

sans gloire, vu le peu de troupes dont on disposait.

Du côté des Alpes, l'armée n'avait pu être que très-faible cette année, toujours à cause des grands préparatifs qu'on avait faits du côté de la Flandre et de l'Angleterre. Elle avait l'ordre du roi de se borner à couvrir Pignerol et Suze¹, lorsque le duc de Savoie, laissant trois corps d'observation devant

¹ Lettre du roi à Catinat, Versailles, 10 mai 1692. — « Je pars dans une heure pour aller en Flandre, et M. de Barbezieux n'est plus auprès de moi ; c'est pourquoi je vous écris cette lettre de ma main. J'ai reçu ce matin celles que vous m'avez écrites le 5 de ce mois, auxquelles je vais répondre en peu de mots. Je suis fâché de ne pouvoir faire ce que vous me demandez pour la paye des officiers.... Je vois, par votre autre lettre, que vous avez reçu les avis que je vous ai envoyés sur les desseins des ennemis, et ce que vous avez mandé à La Hoguette, à quoi je n'ai rien à répondre.... Au surplus, je suis fort persuadé de votre application, que vous voyez tout, et que vous prendrez tous les partis qui vous seront les plus avantageux pour le bien de mes affaires. Il vaut mieux hasarder que les ennemis fassent quelques petites courses dans mon pays ou dans la Savoie, que d'abandonner les lieux les plus importants comme Suze et Pignerol. — Vous avez très-bien fait de ne pas quitter les hauteurs que vous occupez près de Pignerol, et il vaut mieux que les ennemis brûlent quelques villages dans mon pays, que de se mettre au hasard de perdre une place aussi importante que Pignerol, dont la conservation doit faire votre principale attention. » (Idem, le 31 juillet 1692.)

ces deux places et devant Casal, pénétra avec deux autres, formant ensemble près de trente mille hommes, en Dauphiné, par deux endroits différents, et par des chemins qu'on avait crus impraticables. Il brûla la ville de Gap, et s'empara de celle d'Embrun, qui fut obligée de se rendre faute de munitions. Aussitôt Catinat, qui s'était porté sur Grenoble pour mettre à l'abri cette ville importante, renforcé par des troupes que le duc de Noailles lui avait envoyées en toute hâte de Catalogne¹, vint occuper au-dessus d'Embrun un poste avantageux couvrant à la fois Briançon et Grenoble, et menaçant les derrières de l'ennemi. Ce mouvement arrêta les succès du duc de Savoie, contre lequel toute la population dauphinoise, se soulevant en masse, organisa une guerre de partisans très-vive. Le duc, fort exposé s'il attendait l'hiver de ce côté des Alpes, repartit le 16 septembre d'Embrun, où d'ailleurs il était tombé malade, et rentra en Piémont après avoir démantelé la ville et ravagé une partie du haut Dauphiné, dont Vauban peu après vint fortifier les passages, au moins par des lignes et quelques rapides travaux.

Sur les Pyrénées, les Espagnols avaient formé le projet d'envahir le Roussillon. Le duc de Medina-

¹ « Le roi envoie vingt bataillons dans ce pays-là : huit de Bretagne, deux de Montroyal, quatre de l'armée de Roussillon et six de l'armée d'Allemagne. La plus grande partie de ces troupes arrivera à la fin du mois. » (Dangeau, 4 septembre 1692.)

Sidonia, piqué des reproches de sa cour et des plaintes de sa province, voulait absolument se signaler par quelque entreprise. Pénétrer en France et y faire quelque conquête lui paraissait l'unique moyen d'effacer l'humiliante infériorité des armes espagnoles. A la tête de douze à quinze mille hommes, il s'approcha de nos frontières, et y fortifia un camp où il resta trois mois; mais il fut obligé de le lever sans avoir pu rien entreprendre, le général français ayant réussi par les bonnes dispositions qu'il avait prises, à l'empêcher sur tous les points d'exécuter ses desseins.

Sur mer, les alliés, après avoir fait échouer notre projet de descente en Angleterre, se flattèrent d'opérer à leur tour une descente en France, pour laquelle ils avaient fait depuis longtemps d'énormes préparatifs. On ne sait pourquoi ils y renoncèrent, et leur flotte se contenta de débarquer à Ostende dix mille soldats qui, rejoints par un détachement de l'armée de Guillaume, parvinrent à s'emparer de Furnes avant que Luxembourg eût pu secourir cette place. « Mais à peine la flotte alliée avait-elle quitté la Manche, que les Français avaient recommencé à tenir la mer, et, sous la conduite intrépide de Jean Bart, de Nesmond, de La Coffinières et d'autres, continuèrent à la dévaster comme si nous eussions été vainqueurs à la Hogue. » Nos armateurs de Saint-Malo, dit Dangeau, ont pris depuis

un mois près de cent vaisseaux de nos ennemis. Il y en a vingt-quatre dont le moindre vaut plus de quarante mille écus. » (28 septembre 1692.)

Les projets du roi sur l'Angleterre ayant échoué, tout l'avantage de la campagne de 1692 se résu-
mait dans la prise de Namur. Mais cet avantage
était considérable, et l'effet en avait été grand en
Europe. C'était la plus forte place de la Flandre; sa
possession nous ouvrait un pays riche et nouveau,
nous procurait de fortes contributions, rendait plus
difficile aux ennemis la communication de l'Alle-
magne avec les Pays-Bas, découvrait une partie de
la Hollande, dominait la ville de Liège, et rendait
presque certaine la chute de Charleroi. C'était un
acheminement à la conquête totale de la Belgique.
Malgré tant de forces réunies contre nous, nous
étions donc toujours vainqueurs, et la seule res-
source de l'Europe était de nous épuiser par nos
victoires.

Ainsi se poursuivait cette vaste guerre qui oc-
cupe à elle seule une longue période du règne, et
où le monarque français, animé d'un noble patrio-
tisme, ne faisait pas moins d'efforts pour chercher
les moyens de conclure la paix, que pour opposer
une glorieuse et vigoureuse résistance à tous ses en-
nemis. Sur le théâtre de ce terrible duel, que nous
avons vu depuis se renouveler entre la France et
l'Europe, se dessinaient de plus en plus les deux

grandes figures qui en étaient la plus vivante image, Louis et Guillaume : celui-ci à la tête d'une double entreprise également difficile et compliquée, celle d'affermir un trône usurpé et de tenir si longtemps unie une coalition formée des éléments les plus divers ; constamment vaincu, mais nous vendant cher ses défaites ; inhabile à gagner des batailles, mais admirable à reformer des armées battues ; payant plus que tout autre de sa personne, et passant toute l'année sur le champ de bataille, mais occupé surtout à resserrer les liens de cette coalition toujours au moment de se dissoudre, à concilier les prétentions, à dissiper les découragements, à réchauffer les haines, à dresser les plans, à veiller à ce que chacun fût prêt, tâche laborieuse où il fallait une dose égale de sagesse, de patience et de fermeté ; cachant enfin, sous le masque du flegme hollandais, une vive ardeur et une activité infatigable, excitées, il est vrai, par le mobile des grandes actions humaines, la passion, laquelle prenait à ses yeux le caractère du devoir et celui d'une mission qu'il se croyait donnée, d'arracher l'Europe à l'esclavage. De l'autre côté, son majestueux rival, paisible possesseur d'une couronne assurée et régnant sur le cœur et l'esprit de ses sujets, mais se voyant attaqué de toutes parts ; tenant toutes ses ressources dans sa main, mais en ayant beaucoup moins que ses ennemis ; calme et

attentif, serein et vigilant, libre et tranquille au milieu d'une défense active et prévoyante, appuyé sur l'opinion de son pays et confiant dans sa puissance, toujours disposé à la paix quoique toujours favorisé par la guerre, mais obligé de suffire seul à tout, et sans rien changer à ses habitudes royales ni à la pompe de sa cour, ayant l'œil sur tous les points, pourvoyant à toute chose, dirigeant de son palais par un travail assidu la marche des généraux et discutant en détail leurs opérations, seul en mesure d'en combiner et d'en embrasser l'ensemble; ayant toujours une armée victorieuse à opposer à toute armée ennemie, ne laissant nulle part entamer son territoire, disputant la mer à ses rivaux, et chaque année descendant de son trône pour animer les soldats de sa présence et frapper l'opinion par quelque succès éclatant, que l'art et la prévoyance rendaient presque infailible.

On était frappé à Versailles de l'application ardente que le roi donnait à ses affaires, surtout depuis la mort de Louvois. « Le roi tient présentement des conseils l'après-dînée, dit Dangeau, outre ceux qu'il tient le matin. — Le roi travaille beaucoup l'après-dînée; depuis la mort de M. de Louvois, il travaille encore trois ou quatre heures par jour plus qu'il ne faisait; il écrit beaucoup de choses de sa main. — Le roi se lève tous les jours à sept heures, et travaille huit heures par jour; il ne s'en porte que

mieux. — Le roi ne sortit pas de tout le jour, non plus qu'hier; il donne beaucoup d'audiences, et travaille tout le reste du jour. Il s'est accoutumé à dicter, et fait écrire à M. de Barbezieux sous lui toutes les lettres importantes qui regardent les affaires de la guerre¹. »

De son côté, la cour de Versailles suivait son train ordinaire, et l'on n'y aurait pas dit qu'on se disputait à quelque distance l'empire de l'Europe. Même magnificence, même ordre, mêmes habitudes; le lever, le coucher, la messe du roi, les chasses, les appartements, les grands bals pendant l'hiver, les voyages à Marly, les séjours à Fontainebleau; et comme le disait avec raison madame de La Fayette : « Il y a à la cour de France un certain train qui ne change point. Toujours les mêmes plaisirs, toujours aux mêmes heures, toujours avec les mêmes personnes². » La guerre donnait seulement aux conversations et aux préoccupations un intérêt plus grave, et une teinte plus sérieuse.

Du reste la guerre, devenue depuis longtemps pour le pays un état presque naturel, n'interrompait nulle part les habitudes ordinaires de la vie, ni les travaux scientifiques et littéraires, ni le

¹ Journal de Dangeau, 28 octobre, 15 et 23 août 1691. — Voyez 8 et 27 avril 1692; avril et mai 1693; juin 1694, etc.

² Mémoires de la cour de France, 1688, 1689.

débat des plus graves questions religieuses, ni le développement des arts ; elle se faisait d'ailleurs de part et d'autre d'une manière régulière et méthodique ; elle cessait chaque année à la fin de l'automne, les troupes entraient en quartier d'hiver, et la plupart des généraux et des officiers avaient la liberté de revenir à Versailles.

Nous avons vu dans les chapitres précédents tout ce qui s'y passait dans ce même temps, les changements qui survinrent, les morts, les naissances, les mariages des princes, les mille incidents journaliers qui font des événements dans les cours, mais qui n'en sont pas dans l'histoire, et aussi la vie qu'y menait madame de Maintenon, assistant de près à ce double spectacle, sérieux et frivole, de la cour et de la politique ; souhaitant la paix, s'intéressant à la guerre, mais principalement occupée de Saint-Cyr, qui naissait alors, se développait, s'égarait un instant, se réformait et parcourait les diverses phases dans lesquelles nous l'avons suivi.

CHAPITRE IV.

GUERRE DE 1688.

(Suite.)

1688-1697.

Nous avons vu que les Anglais s'étaient emparés de Furnes à la fin de la précédente campagne. On ne voulut pas laisser ce poste entre leurs mains. On craignit qu'ils n'en fissent, ainsi que de Dixmude, destinée à couvrir la frontière de la Flandre française, des avant-postes contre Dunkerque; et dès le 28 décembre, par extraordinaire cette fois, Boufflers investit brusquement Furnes, ouvrit la tranchée le 5 janvier, et le lendemain la garnison capitula. Dixmude fut évacuée avant l'attaque, et les Français fortifièrent ces deux villes.

Cependant il fallait que le roi redoublât d'efforts pour continuer avec les mêmes avantages la lutte formidable qu'il soutenait. Dès l'automne de 1692, il leva de nouveaux régiments et construisit de nouveaux vaisseaux, « il fit bâtir entre autres quatre vaisseaux dont le moindre valait *le Soleil*

*royal*¹. » Puis il songea aussi à payer le dévouement de ses officiers par de nombreuses promotions. Ce fut d'abord celle de sept maréchaux de France : le comte de Choiseul, le duc de Villeroy, le marquis de Joyeuse, le duc de Noailles, le marquis de Boufflers, Tourville et Catinat. Une lettre de félicitation que madame de Maintenon adressa à ce dernier, témoigne de l'estime qu'elle en faisait, et la réponse de Catinat du prix que l'on mettait à de pareils témoignages de sa part. « J'ai tant de confiance dans la force de la vérité, que je crois, monsieur, que vous ne doutez ni de mon estime pour vous, ni de la joie que je sens de ce que le roi vient de faire en votre faveur. Je prie Dieu de bénir tout ce que vous allez entreprendre pour lui marquer votre zèle et votre reconnaissance, et je vous supplie, monsieur, d'être persuadé que personne n'est plus que moi votre très-humble et très-obéissante servante, Maintenon. » Catinat lui répondit : « Madame, quoiqu'il ne fût pas raisonnable que je m'attendisse à recevoir une de vos lettres, cependant, madame, la manière dont j'ai eu le bonheur d'être comu et reçu de vous me l'a fait espérer, et que vous joindriez cet honneur à celui dont le roi vient de me combler. Un té-

¹ Mémoires de Villette. — Le roi envoya cette même année M. de Bonrepaux acheter des vaisseaux en Danemark.

moignage si distingué de l'estime de Sa Majesté, m'assurait de la vôtre. Quels remerciements puis-je vous faire, madame, d'avoir bien voulu me faire l'honneur de me l'écrire? Une telle grâce, une telle bonté de votre part épuise tout ce que l'on pourrait vous dire. » Catinat envoya sa réponse à son frère en lui écrivant : « Madarue de Maintenon m'a fait l'honneur de m'écrire un compliment sur celui que le roi vient de me faire, qui est très-obligeant et dans lequel on reconnaît bien la facilité et la bonté de son esprit. C'est M. le marquis de Barbezieux qu'elle avait chargé de me la faire tenir. Je t'adresse la réponse que j'ai l'honneur de lui faire. Je suis persuadé qu'il est du respect qui lui est dû que tu prennes encore toi-même la peine de l'aller porter à Versailles, et de la remettre comme je t'ai prié de faire la précédente que je t'ai adressée. »

La promotion des maréchaux de France fut suivie de celle de plusieurs chefs d'escadre et capitaines dans la marine, et dans les troupes de terre de vingt-huit lieutenants généraux et de vingt-six maréchaux de camp. Ce ne fut pas tout encore ; connaissant bien quel est l'empire de l'honneur sur l'âme des Français, le roi créa, en avril 1693, un nouvel ordre militaire sous l'invocation de saint Louis, et cet ordre fut marqué d'un caractère tout particulier. Le mérite et les services militaires purent

seuls y donner droit. Aucune condition de noblesse ou de naissance ne fut nécessaire pour l'obtenir ; il fallait seulement avoir servi dix ans sur terre ou sur mer : des pensions furent assignées aux divers grades, et le nombre des chevaliers fut illimité.

Mais on ne pouvait plus tarder d'ouvrir la campagne nouvelle, bien que les pluies excessives de l'année précédente, le mauvais état de la saison et le manque de récolte eussent fort ajouté aux embarras de la guerre. Les armées furent distribuées de la manière suivante : en Flandre, le maréchal de Luxembourg ayant sous lui les maréchaux de Ville-roi et de Joyeuse, et parmi ses lieutenants généraux M. le Duc et M. le prince de Conti, M. le duc de Chartres commandant la cavalerie ; sur la Meuse, le maréchal de Boufflers sous lequel le duc du Maine, en qualité de lieutenant général, commandait aussi la cavalerie (c'était l'armée dont le roi devait venir prendre le commandement) ; en Allemagne, le maréchal de Lorges ; en Italie, le maréchal de Catinat, sous lequel le duc de Vendôme et le grand prieur son frère, en qualité de lieutenants généraux ; en Catalogne, le maréchal de Noailles, dont l'armée fut augmentée ; puis, sur l'avis qu'on avait de vastes projets de descente sur nos côtes, Monsieur, avec le titre de lieutenant général du

royaume¹ fut chargé de leur défense depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, ayant sous ses ordres les maréchaux d'Humières, de Bellefonds et d'Estrées, un corps de vingt mille hommes, l'arrière-ban et les milices. Outre ces six armées, il y eut un camp volant dans le Luxembourg sous le marquis d'Harcourt; un autre dans les lignes de Flandre du côté de la mer sous le marquis de La Valette. Toutes ces forces étaient appuyées de deux armées de mer, comme d'usage : Tourville sur l'Océan, avec soixante-neuf vaisseaux de ligne, et le comte d'Estrées dans la Méditerranée, avec vingt vaisseaux de ligne et trente-cinq galères. Cette distribution des armées fut faite le 3 avril, et on lit dans le marquis de Sourches, à la date du 5 : « Le roi fit avertir les ministres et les trente dames qui devaient être du voyage, de faire travailler à leurs équipages. La marquise d'Heudicourt, ajoute-t-il, ne fut pas du nombre, son mari s'étant excusé sur son impos-

¹ Voir aux archives de la guerre l'instruction pour Monsieur, en date du 3 mai. — Dimanche, 3 mai. « Le roi déclara le matin, à Monseigneur, qu'il enverrait une armée considérable pour s'opposer aux descentes dont le prince d'Orange nous menace; que cet emploi était si grand, qu'il avait résolu d'en donner le commandement, ou à lui, ou à Monsieur; qu'il lui donnait le choix d'accepter cet emploi, ou de venir en Flandre avec lui. Monseigneur préféra aller en Flandre. » (Dangeau, 3 mai 1693.)

sibilité de faire une semblable dépense; mais à la fin, le roi lui donna de quoi la faire¹. » Il ajoute encore à la date du 8 : « Aujourd'hui la duchesse du Maine obtint du roi qu'elle suivrait Sa Majesté, et ce fut une grande joie pour elle, car elle n'avait pas eu la même permission la campagne précédente. On l'avait encore traitée en enfant. »

Le roi néanmoins ne se mit en route que le 18 mai, retardé par les obstacles que la mauvaise saison et la pénurie générale apportèrent aux préparatifs de la campagne. Il vint dîner à Écouen²,

¹ Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, avril 1693. — « Les dames qui l'accompagnaient dans son voyage étaient la duchesse de Chartres, madame la Duchesse, la princesse douairière de Conti, la princesse de Conti, la duchesse du Maine, la marquise de Maintenon, la princesse de Soubise, la princesse d'Harcourt, la duchesse de Chevreuse, la duchesse de Beauvillier, la marquise de Courtenvault, la marquise de Barbezieux, la comtesse de Grammont, la marquise de Dangeau, la marquise d'Heudicourt, la marquise de Florenzac, la maréchale de Rochefort, la comtesse de Mailly, la comtesse de Fontaine-Martel, la comtesse de Mareuil et sa fille, la marquise d'Urfé et mesdemoiselles de Vientais et de Sanzac, la marquise de Vitry, et mademoiselle de Croissy, et la marquise de Saint-Valéry. Pour la marquise d'O, qui en devait être aussi, elle ne put pas être du voyage, parce qu'elle était grosse et trop sujette à se blesser. » (Mémoires du marquis de Sourches, mai 1693.) — Plusieurs de ces dames étaient attachées aux princesses qu'elles suivaient.

² Dangeau dit également à la date du 18 mai : « Le roi partit

et coucha à Chantilly. Voici quel fut, d'après le marquis de Sourches, la suite de son itinéraire. « Le 19, le roi séjourna à Chantilly, il monta à cheval le matin, pour en voir toutes les beautés, et l'après-dîner, il alla à la chasse; le 20, il vint dîner à Verberie et coucher à Compiègne, où il séjourna le 21, jour du Saint-Sacrement. Le 22, il vint dîner à Cúvilly et coucher à Roye, puis à Péronne, à Cambrai, et le 25 au Quesnoy, où l'on disait qu'il devait séjourner deux ou trois jours, et où, en arrivant, il tint conseil avec ses ministres.

« Il y avait déjà trois ou quatre jours que le roi était incommodé d'un rhumatisme sur le col et sur les épaules; mais la nuit du 27 au 28, ce rhumatisme se convertit en un grand mal de gorge qui obligea le roi de se faire saigner le matin¹. Ce même matin, un courrier lui apporta la

de Versailles à dix heures, et vint dîner à Écouen, dans le château. Il a dans son carrosse Monseigneur, madame la duchesse de Chartres, madame la Duchesse, mesdames les princesses de Conti et madame du Maine. — Dans le second carrosse du roi, mesdames de Soubise, d'Harcourt, les duchesses de Chevreuse et de Bouillon, la comtesse de Grammont et madame d'Heudicourt. Madame de Maintenon va seule dans une calèche du roi. »

¹ « Cette saignée fut suivie de vapeurs, accompagnée de beaucoup de chagrins qui durèrent trois ou quatre jours à di-

nouvelle de la prise d'Heidelberg. La garnison du château eut une capitulation honorable, et on l'envoya à Heilbronn, où le maréchal de Lorges marcha dès le lendemain ; mais on disait que le prince Louis de Bade n'en était pas loin avec son armée.

« Le 29, le roi se trouva beaucoup mieux¹, et le duc du Maine prit congé de lui pour se rendre à l'armée du maréchal de Boufflers. Le 30, le roi se trouva encore beaucoup mieux, et il alla de son pied à la messe de paroisse.

« Le 31, le roi, qui se portait encore mieux, fit ses dévotions dans l'église paroissiale du Quesnoy (il ne les avait point faites le jour de la Pentecôte). Après son dîner, il alla à vêpres et au salut, et en rentrant dans son appartement, il fit appeler le marquis de Cavoie, son grand maréchal des logis, et lui dit que pour lui, il irait le 2 juin camper sous Mons à la tête de son armée, et qu'à l'égard des dames, elles partiraient le même jour pour se rendre à Maubeuge. »

verses reprises, et laissèrent Sa Majesté dans cette disposition pendant le reste du voyage, et après son retour à Versailles jusqu'au 5^e du mois d'août. » (Journal de la santé du roi par Fagon.)

¹ « Le roi est sorti ce soir de chez lui ; il est allé chez madame de Maintenon à son ordinaire. Sa fluxion est presque entièrement passée. » (Dangeau, au Quesnoy, 29 mai 1693.)

Pendant ce temps, madame de Maintenon, toujours occupée de Saint-Cyr, écrivait du Quesnoy (28 mai 1693) à la mère Marie-Constance, chargée avec la mère Priolo du noviciat pour les vœux solennels : « La moitié du temps est passée, et j'espère que nos chères filles emploieront si bien ce qui en reste, que Saint-Cyr deviendra tel que je le désire, et une maison de bonne odeur dans l'Église. Pour nous autres, misérables vagabonds, nous avons fait un voyage assez pénible par le mauvais temps, les chemins encore plus vilains, et les logements assez incommodés. Plusieurs équipages sont demeurés, plusieurs dames ont couché sur des chaises, n'ayant pas leurs lits, et je n'ai pas essuyé une seule de ces incommodités, parce que l'affection de mes gens va au-devant de tout. J'ai seulement été fort lasse les soirs, et me suis aperçue que je me donnais encore une nouvelle fatigue en travaillant trop en carrosse. Mais il faut bien achever cet ornement inventorié que j'ai commencé pour votre église. Enfin nous sommes arrivés ici, qui est le lieu où nous devons nous séparer du roi, et qui, par cette raison, a serré le cœur de tout le monde. Vous jugez bien quelle part j'ai à la douleur publique. Il devait nous quitter le 29, mais le mauvais temps, qui a rendu les chemins impraticables pour tout ce qu'il faut voiturer à la suite d'une armée, le fait remettre

au 2 ou 3 juin.... Le roi s'occupe ici comme ailleurs, et finit tous les soirs la journée par le salut. Dieu est partout, et honoré partout; c'est une grande consolation.... Adieu, ma chère sœur, je vous embrasse de tout mon cœur. Je suis souvent à Saint-Cyr, et je m'unis à ce qui s'y fait à toutes les heures¹. »

« Ce fut le 1^{er} de juin, continue le marquis de Sourches, que les princes partirent pour l'armée aussi bien que le maréchal de Luxembourg, et l'on vit en la princesse de Conti une grande marque de l'amitié qu'elle avait pour son mari; car, après avoir pleuré toute la matinée, comme elle se mit à table avec le roi par bienséance, il ne lui fut pas possible de retenir ses larmes, qui coulèrent avec tant d'abondance, que le roi fut obligé de lui dire de sortir de table, car elle attendrissait les gens les plus insensibles. »

Le 2 juin, le roi partit du Quesnoy², et établit

¹ Racine qui était également au camp, écrivait à Boileau : 31 mai-1693 — « Madame de Maintenon m'a chargé de vous faire ses compliments, elle mérite bien que vous fassiez d'elle une mention honorable qui la distingue de tout son sexe, comme en effet, elle en est distinguée de toute manière. »

² « Le roi part demain pour se rendre au camp d'Aubourg, où l'armée de M. de Boufflers doit arriver demain.... Toutes les nouvelles qui viennent des ennemis disent qu'ils attendent à

son camp à Thieussis. C'est là qu'il instruisit ses généraux de ses desseins, tenus secrets jusqu'alors, et de la marche qu'il se proposait de faire vers le pays de Liège. Il avait longtemps hésité sur le plan de campagne, incertain s'il devait, en profitant de la prise de Furnes et de Dixmude, poursuivre ses conquêtes dans la Flandre maritime, ou les poursuivre sur la Meuse. Il s'était arrêté à ce dernier projet en attaquant Huy et Liège pour achever de couper les communications entre la Belgique et l'Allemagne, et pousser ensuite vers la Hollande ou vers l'Empire¹. « Étant monté à cheval à la porte de Mons, où il trouva le maréchal de Luxembourg avec les princes et les seigneurs de son armée, il visita par le dehors et par le dedans toutes les nouvelles fortifications. De là, il vint passer à la droite de l'armée du maréchal de Boufflers, qui était la sienne, et qui venait d'arriver, et il vint camper à Aubourg, qui est à une lieue et demie de Mons. Le 3, l'armée du maréchal de Luxembourg décampa de Gesvries pour aller camper à Feluy, et le 4, le roi marcha, et, après avoir traversé mille défilés, et

savoir de quel côté le roi tournera, craignant pour toutes leurs places. » (M. de Barbezieux au maréchal de Lorges, du Quesnoy, le 1^{er} juin 1693.)

¹ Archives du dépôt de la guerre. — Extrait des Mémoires et correspondances des généraux, par Devault.

autant de haies au travers desquelles il fallut se faire des passages, il vint camper à Hairlemont, le 6 à Thiméon, et le maréchal de Luxembourg à Genac; le 7, le roi vint camper à Gembloux, marchant à la tête de la colonne droite de l'armée, et M. le Dauphin à la tête de la colonne gauche. Le comte de Toulouse fut chargé du soin des bagages, le roi voulant qu'il remplît toutes les fonctions d'aide de camp. On sut ce jour-là que le prince d'Orange était toujours campé à l'abbaye du Park, sous Louvain.

« Le 8, le roi vit le matin et l'après-dîner les troupes de son armée, et les trouva fort belles. Le bruit courait alors qu'on allait faire le siège de Huy, et l'on apprit que les dames étaient arrivées à Namur en bonne santé.

« Le 9, il courait encore un faux bruit que le prince d'Orange s'était avancé à trois lieues et demie du maréchal de Luxembourg. Mais une chose qui surprit étrangement tout le monde, fut que cette après-dinée le roi déclara qu'il s'en retournait à Versailles, et que Monseigneur marchait en Allemagne avec trente bataillons et soixante escadrons¹. Il partit effectivement le 10 avec l'armée de Monseigneur, qui commença à donner l'ordre comme

¹ Quincy dit que le maréchal de Luxembourg garda quatre-vingt-dix-neuf bataillons et deux cent vingt et un escadrons.

si le roi n'y eût point été, et il vint coucher à Namur. »

Ce changement subit et imprévu étonne le lecteur comme il étonna l'armée. Quelle en fut la cause ? Personne ne le comprit d'abord. On s'attendait au siège de Liège, ou au moins de Huy ou de Charleroi, ou bien à ce que le roi, supérieur en forces au prince d'Orange, l'attaquât dans son camp et remportât une victoire dont les conséquences eussent été grandes ¹.

Au milieu de l'étonnement général, l'habitude de tout imputer aux favoris fit murmurer le nom de madame de Maintenon. On l'accusa d'avoir détourné

¹ Le maréchal de Berwick, qui débutait alors dans l'armée, (il avait vingt-trois ans), dit dans ses Mémoires : « Le prince d'Orange, qui n'avait au plus que cinquante mille hommes, s'était campé à l'abbaye du Park, pour nous observer et tâcher de couvrir Bruxelles ; mais avec cent vingt mille hommes nous l'aurions écrasé s'il eût osé nous attendre ; nous nous serions rendus maîtres de tout le pays ; nous aurions pris Liège et même Maëstricht ; rien ne pouvait s'opposer à nos entreprises ; et c'est ce qui rend la conduite du roi plus incompréhensible, ne pouvant y avoir de bonnes raisons, et même n'en ayant pu apprendre ni des ministres ni des généraux ; d'où il faut conclure que Dieu ne voulait pas l'exécution de tous ces beaux projets. Quelques gens ont voulu en rejeter la cause sur madame de Maintenon, laquelle avait accompagné le roi sur la frontière, où elle était restée ; c'est ce que je ne puis ni affirmer ni nier. » (Mémoires du maréchal de Berwick, année 1693.)

Sa Majesté d'une entreprise trop hasardeuse, et où elle eût trop risqué sa personne et sa santé¹; et Saint-Simon ne perd pas l'occasion de composer à ce sujet un petit drame, fort au désavantage de Louis XIV, où il peint la stupéfaction des soldats et le désespoir du maréchal de Luxembourg, « qui se jeta aux genoux du roi, dit-il, pour le supplier en vain d'attaquer le prince d'Orange, en lui représentant la facilité de forcer ses retranchements, de le battre entièrement avec une de ses deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre, et enfin tous les avantages qui en résulteraient; » et il ne manque pas, cette fois encore, de tout rejeter sur madame de Maintenon. « Elle avait, ajoute-t-il, inutilement tâché d'empêcher le voyage du roi, dont elle craignait les absences. Une si heureuse ouverture de campagne y aurait retenu le roi pour en cueillir les lauriers; ses larmes à leur séparation, ses lettres après le départ, furent plus puissantes et l'emportèrent sur les plus pressantes raisons d'État, de guerre et de gloire. » Ainsi Saint-Simon nous représente Louis XIV abandonnant tout à coup son

¹ « Personne, dit La Fare, n'a jamais su l'auteur de ce conseil, mais on a soupçonné qu'il venait de madame de Maintenon, sur ce que le roi avait eu quelques accès de fièvre. C'est bien là en effet un vrai conseil de femme, que M. de Luxembourg et tous les autres ministres ont désavoué; aussi cette retraite n'a pas fait honneur au roi. » (La Fare, page 277.)

armée sans vouloir écouter ses généraux ni plus songer aux intérêts de l'État, uniquement pour céder aux larmes d'une vieille femme qui ne pouvait consentir à le laisser s'éloigner d'elle un moment. A qui le fera-t-il croire ? Qui ne supposerait également, d'après son récit, que madame de Maintenon fût bien loin de l'armée, laissée à Versailles ou à Saint-Cyr, d'où elle sollicitait avec instance le roi de revenir vers elle, tandis qu'elle était à quelques lieues de cette armée, devant rester dans son voisinage pendant toute la campagne, et n'ayant même plus à redouter, comme on le disait autrefois, l'influence de Louvois en son absence ? Mais laissons-là ces commérages ; madame de Maintenon parle très-simplement de cet événement dans une de ses lettres où elle dit : « Le roi est en parfaite santé, et n'a pas pris peu sur lui en sacrifiant les desseins qu'il avait eus au bien de ses affaires, qui s'est trouvé d'envoyer en Allemagne pour profiter de l'heureux succès de la prise d'Heidelberg. Pour moi je suis ravie que l'intérêt de l'État le force de retourner à Versailles. Il se porte très-bien, et se moque de ce que nous appelons fatigue¹.

¹ Lettre à la mère Marie Constance, maîtresse des novices à Saint-Cyr. (De Dinant, le 12 juin 1693.) — On lit également dans le Journal de Dangeau, qui était au camp, et qui écrivait jour par jour : « Le 8 juin, au camp de Gembloux. — Le roi a tenu conseil avec Monseigneur, M. le Prince, MM. les maré-

Telle fut en effet la véritable cause de ce brusque changement dans le plan de campagne, mais il est nécessaire d'entrer ici dans quelques explications ; car on a tiré de ce fait de vives accusations contre Louis XIV , contre sa fermeté d'esprit et de résolution, contre son courage même, et très-injustement contre madame de Maintenon, à l'influence de laquelle, en une matière toute politique et militaire, il se serait honteusement soumis ¹.

chaux de Luxembourg, de Villeroi et de Boufflers, et leur déclara la résolution qu'il avait prise d'envoyer Monseigneur en Allemagne avec un gros détachement de ces armées-ci. Cette résolution fut prise au Quesnoy, après la nouvelle qu'on eut de la prise d'Heidelberg et de l'épouvante où l'on était en Allemagne. Le roi préféra les conquêtes en ce pays-là à celles qu'il pourrait faire ici, et Sa Majesté s'en retourna au premier jour à Versailles. — Le mardi 9, le roi a déclaré à l'ordre qu'il s'en retournait à Versailles, et qu'il envoyait Monseigneur en Allemagne, où il croit qu'il est de la dernière conséquence d'avoir une grosse armée. » (Dangeau, 8 et 9 juin 1693.)

¹ Racine écrit de même à Boileau : « Gembloux, 9 juin 1693. — Le roi a fait un grand détachement de ses armées, et l'envoie en Allemagne avec Monseigneur, il a jugé qu'il fallait profiter de ce côté-là d'un commencement de campagne qui paraît si favorable, d'autant plus que le prince d'Orange s'opiniâtrant à demeurer sous de grosses places et derrière des canaux et des rivières, la guerre aurait pu devenir ici fort lente et peut-être moins utile que ce que l'on peut faire au delà du Rhin. » (Œuvres de Boileau, tome IV, page 162.)

Les premiers mouvements de notre armée avaient fait croire au prince d'Orange que nous en voulions à Bruxelles ; mais lorsqu'il s'aperçut que nous nous dirigions vers Liège, il porta toutes ses forces à Louvain, où il se campa très-fortement près de l'abbaye du Park , couvrant à la fois Bruxelles et Liège, où il avait fait entrer une forte garnison, en même temps qu'il envoya le comte d'Athlone avec un nombreux corps d'armée du côté de la Meuse¹.

Le roi reconnut promptement les obstacles que ces dispositions apportaient à ses plans. Liège protégé par un corps aussi considérable que celui du comte d'Athlone, et pouvant être secouru par toute l'armée du prince d'Orange, devenait d'une attaque difficile. Il faudrait auparavant s'emparer de Huy, et Liège pendant ce temps pourrait se fortifier encore ; puis de nouveaux renforts arriveraient d'Allemagne , et les opérations allaient languir. Restait, il est vrai, l'attaque du prince d'Orange dans son camp, et toutes les conséquences de la victoire si on la remportait. Ce put être une faute de ne pas la tenter ; beaucoup le regrettèrent, et peut-être avec raison ; mais cette attaque, quoi qu'on ait dit,

¹ Mémoire extrait de la correspondance de la cour et des généraux, campagne de Flandre, 1693. — Archives du dépôt de la guerre.

était d'un succès douteux. Ce qui le prouve, c'est que le maréchal de Luxembourg, quoique resté, après le départ du roi, très-supérieur encore au roi Guillaume, n'osa pas l'entreprendre. On allait donc pour le moins être obligé de s'engager dans de longues manœuvres. Louis XIV n'était pas grand général à la façon des Condé, des Turenne et des Napoléon. Sa gloire est ailleurs : elle est dans la direction personnelle pendant soixante ans d'un grand gouvernement administratif, politique et militaire. Quoique roi conquérant, il ne possédait pas le génie des batailles. Calme et patient au feu de la tranchée, brave et persévérant dans la guerre de siège qui ne laisse presque rien à l'imprévu, ayant étudié avec application l'art de prendre les places et croyant avec raison s'y entendre, s'entendant fort bien aussi à la direction et au mouvement général des armées, il ne se sentait pas doué de ce coup d'œil d'aigle qui juge les chances d'une bataille au fort de l'action, il n'était pas fait à la guerre de campagne, quoiqu'il l'eût étudiée sous Turenne, et n'avait pas de prétention à cet égard. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il hésitât à commettre la gloire et le prestige de sa couronne sur un champ de bataille douteux, qui ne lui offrait pas les chances assurées des grands sièges, entrepris presque à coup sûr, vu la puissance des moyens dont il disposait.

« On réunit un conseil de guerre. On y pesa toutes les difficultés, et l'on se demanda si, au lieu de poursuivre des opérations qui allaient traîner en longueur (même avec la chance de finir par battre le prince d'Orange sur lequel on remportait inutilement tant de victoires), il ne serait pas préférable de profiter de l'inquiétude que la prise d'Heidelberg avait jetée dans l'Allemagne, et d'y envoyer de suite, avant que toutes les troupes allemandes y fussent réunies, une partie de l'armée de Flandre pour y pousser nos avantages ¹. » C'est le parti qui fut adopté. Au reste le roi y avait déjà songé au Quesnoy, comme l'a dit Dangeau et comme on va le voir, aussitôt qu'il eut appris la prise d'Heidelberg, et avant même que le prince d'Orange fût renfermé dans son fameux camp du Park. Depuis longtemps il avait l'intention de porter vivement la guerre dans l'Empire, pour lui en faire sentir davantage le fléau et lui faire souhaiter la paix. Ce projet, comme nous l'avons dit, avait été déjà formé plusieurs fois dans les campagnes précédentes. Frapper de bonne heure un grand coup en Flandre, en y devançant les ennemis, les refouler et déconcerter leurs desseins par une action d'éclat, puis profi-

¹ Mémoire extrait de la correspondance de la cour et des généraux; campagne de Flandre, 1693, par M. Devault. — Archives du dépôt de la guerre.

tant du reste de la saison, reporter une partie de nos forces en Allemagne pour que celle-ci sentit à son tour le poids de nos armes : tel avait été le plan qu'on s'était proposé après la prise de Mons et après celle de Namur ; mais on n'avait pas eu encore assez de forces pour l'exécuter.

Cette année, l'intempérie des saisons, la difficulté des approvisionnements n'avaient pas permis à nos armées du Nord d'être aussi diligentes qu'à l'ordinaire. Ces retards inaccoutumés qui, pour la première fois, avaient laissé le prince d'Orange arriver aussitôt que nous sur le terrain, dérangent notre procédé habituel, et les obstacles que nous rencontrions allaient ajourner indéfiniment les projets que nous avions sur l'Allemagne. Cependant deux nouveaux motifs nous pressaient d'agir de ce côté : le mécontentement des membres de l'Empire contre l'Empereur, qui voulait créer un nouvel électeur dans la personne du duc de Hanovre, conjoncture qui, aidée d'un coup violent porté à leurs intérêts et sur leur territoire, pouvait les décider à traiter avec nous ; et d'autre part la nécessité pressante de ranimer de nouveau par un succès éclatant en Allemagne la guerre que les Turcs faisaient à l'Empereur¹.

¹ Les Turcs étaient toujours au moment de faire la paix avec l'Empereur. Voyez les négociations de Constantinople, de Pologne, etc.

Ces considérations décidèrent le roi. On renonça pour cette année aux succès qu'on avait coutume de remporter en Flandre avant de se porter sur l'Allemagne, et on résolut de marcher de suite vers cette dernière contrée. Quelques historiens prétendent même que c'était une détermination prise avant l'ouverture de la campagne. « Il est certain, dit l'historien Quincy, que le projet de la cour était de pousser la guerre sur le Rhin, et de pénétrer avec de grandes forces dans l'Empire. Le roi, qui n'avait pour but que de donner du repos à ses peuples, crut que le meilleur moyen pour y parvenir était de tâcher d'obliger l'Empereur à faire sa paix particulière, et que, s'il pouvait réussir, les autres alliés se verraient obligés de prendre le même parti. Dans cette vue, il avait toujours eu dessein d'envoyer en Allemagne une grosse armée au commandement de Monseigneur ; mais voulant le cacher aux alliés et attirer en Flandre leurs principales forces, il y fit marcher la plus grande partie de ses troupes, et Sa Majesté y marcha en personne pour leur faire croire qu'elle avait projeté d'y faire une entreprise considérable, comme les années précédentes. Les alliés ne manquèrent pas, pour s'y opposer, de faire marcher la plupart de leurs troupes, et ne laissèrent sur le Rhin qu'une armée médiocre pour se tenir sur la défensive devant celle qu'on avait destinée au maréchal de Lorges. Sitôt

que le roi fut arrivé en Flandre, qu'il eut reconnu que les alliés y avaient rassemblé une partie de leurs forces, et appris que le maréchal de Lorges avait pris Heidelberg, il exécuta son projet en faisant partir Monseigneur avec un gros détachement pour aller joindre son armée du Rhin. Le roi eut encore un autre motif qui lui fit préférer le parti d'envoyer une partie des troupes de Flandre sur le Rhin : c'était d'empêcher les Turcs de faire avec l'Empereur leur accommodement, auquel ils étaient pour lors disposés ; ce qui réussit, puisque l'arrivée de Monseigneur en Allemagne avec un gros renfort leur fit changer de résolution ¹. »

Que la détermination prise après la nouvelle de la chute d'Heidelberg ait été subite ou préméditée, il est bien évident qu'elle fut inspirée, à tort ou à raison, par des motifs purement de politique et de guerre, et que madame de Maintenon n'y fut pour rien. Ce qui achève de le prouver, c'est la correspondance du roi, à commencer par la lettre qu'il écrivit sur le terrain même à Monsieur.

« Au camp de Gembloux, le 8 juin 1693.

« J'arrivai hier en ce camp, et le duc de Luxembourg à Tourines les Ourdans..... Il ne me reste

¹ Histoire militaire de Louis XIV, par Quincy, tome II, page 725. — Le Noble émet la même opinion, tome III.

qu'à vous donner part de la résolution que j'ai prise hier, et que je fus près de prendre au Quesnoy, sur la nouvelle de la prise d'Heidelberg, d'envoyer mon fils avec une armée considérable en Allemagne, pour, avec celle que commande le maréchal de Lorges, y faire un si puissant effort, que les princes de l'Empire et peut-être l'Empereur même se trouvent obligés de s'accommoder avec moi. J'avoue que dans l'espérance de faire quelque chose de considérable en ce pays, qui répondit à la grande puissance que j'y ai rassemblée et aux préparatifs que j'y ai fait faire, et un peu par amour-propre, je résistai aux instances pressantes que l'on me fit là-dessus, et aux raisons solides et judicieuses que l'on m'alléguait pour me décider à prendre ce parti ; et je poursuivis mon premier dessein, comme vous en jugerez aisément par la démarche que j'ai faite de venir jusqu'ici. Mais enfin je me suis rendu aux instances vives que l'on m'a faites, et aux mouvements de ma propre raison, et j'ai sacrifié avec plaisir mon goût et ma satisfaction particulière, et ce qui pouvait-le plus me flatter, au bien de l'État, étant convaincu que ce parti peut plus efficacement procurer le rétablissement de la paix, que tout autre que j'aurais pu prendre de ce côté-ci, quelque éclatant qu'il pût être. Vous qui aimez l'État plus que personne, je suis sûr que cette résolution sera tout à fait de votre goût. Je fais partir

après-demain mon fils avec son armée, qui sera de trente bataillons et de soixante escadrons, et je lui fais prendre le plus court chemin pour se rendre à Philisbourg. Je me séparerai de lui à Namur. Cependant je vous dirai que l'armée que je laisse ici aux ordres du maréchal de Luxembourg sera forte de près de cent bataillons et de deux cents escadrons, et par conséquent, comme vous verrez, en état d'empêcher non-seulement les ennemis de rien entreprendre, mais encore de remporter quelques avantages sur eux. Le prince d'Orange est campé au Park, près de Louvain, et a devant lui plusieurs ruisseaux difficiles à passer, et une grande forêt fort fourrée, appelée Merdaël, que vous trouverez sur la carte, qui empêche qu'on ne puisse aller à lui, comme je l'aurais fort désiré si je l'avais cru possible¹. »

Quant à l'importance qu'avant même l'ouverture de la campagne, le roi attachait cette année aux opérations sur le Rhin, et à la prompt occupation d'Heidelberg ; quant aux conséquences qu'il comptait tirer de cette occupation, et par suite, à la raison plus ou moins bonne, mais toute politique, je le répète, qui lui fit quitter l'armée et envoyer M. le Dauphin contre les Impériaux, tout cela se voit clairement par sa correspondance

¹ Archives du dépôt de la guerre.

avec l'armée d'Allemagne, dont nous allons donner de longs extraits.

Le maréchal de Lorges entrevoyait de grandes difficultés à exécuter les entreprises que le roi lui avait prescrites, et notamment le siège d'Heidelberg. « Plus je considère l'entreprise d'Heidelberg, écrivait-il le 12 mai de Strasbourg, et plus je la trouve difficile. J'en ai parlé à M. l'intendant et à M. de La Frézelière, lesquels croient qu'il est impossible de mener le gros canon du côté qu'indique M. de Vauban..... »

Le roi lui répondait de Versailles le 15 mai : « Mon cousin, j'ai reçu votre lettre de Strasbourg, du 12 de ce mois..... J'ai été surpris des difficultés que vous trouvez à l'exécution de l'entreprise d'Heidelberg ; je ne doute point que, quand vous approcherez plus près de cette place, vous ne les trouviez de beaucoup moins grandes qu'on ne les a faites, et même que vous ne les surmontiez. Jamais il n'y a eu d'entreprises qui n'aient été accompagnées de difficultés, et plus elles seront grandes, plus vous aurez de mérite à les surmonter.

« Je ne pourrais voir qu'avec un fort grand regret qu'une armée aussi nombreuse et composée d'aussi bonnes troupes que celles que j'ai cette année en Allemagne, devînt inutile, ayant même diminué celle que je dois commander en Flandre pour l'aug-

menter, et vous ne sauriez rien faire qui me soit plus agréable que d'essayer de vous rendre maître d'Heidelberg et même d'Heilbronn, s'il est possible, le plus promptement que vous pourrez, en prenant les mesures nécessaires pour l'établissement des quartiers autour de cette place, de manière que les ennemis ne puissent point en attaquer aucun, sans que vous soyez en état de le secourir..... »

Addition à la lettre. « Il importe si fort au bien de mon service, à la réputation de mes armes et au maintien de mon crédit, que mon armée fasse quelque chose de l'autre côté du Rhin, que je ne puis trop vous recommander de mettre tout en usage pour remporter quelque avantage sur les ennemis. Approchez-vous au plus tôt d'Heidelberg, et tâchez d'emporter cette place avant que l'armée ennemie soit toute ensemble. Si elle marche à vous, levez au plus tôt le siège et allez la combattre. Vous devez profiter de l'absence des troupes de Saxe, et peut-être même de celles de Hesse, et de quelques-unes des cercles de Franconie et de Souabe, dont les quartiers étaient les plus éloignés du bas Necker, et faire réflexion que, si vous négligez cette occasion, vous tomberez peut-être dans l'inconvénient de faire repasser dans peu le Rhin à mon armée, faute de ne pouvoir pas, au moyen de places que vous aurez manqué de prendre, la faire subsister de l'autre côté de cette rivière dans le pays ennemi.

Il faudra, après cela, que vous la fassiez retomber sur mon pays, ce qui causerait une ruine entière à mes sujets et un préjudice infini à mon service, et produirait de fâcheux effets dans l'esprit des princes de l'Empire et des autres alliés, par rapport à l'avancement de la paix. En un mot, je n'exige rien de vous d'impossible ni de déraisonnable ; je désire seulement avec empressement que vous entriez dans mon esprit et dans le besoin de nos affaires en général et en particulier, que vous ne regardiez point cette campagne comme une campagne ordinaire, dans laquelle il importe peu de faire bien ou mal, mais comme une campagne en quelque façon de décision et de crise, et enfin que vous mettiez tout en usage pour tâcher de faire quelque chose, non pas à tort et à travers, mais comme un général sage, expérimenté, attaché à son maître, et qui veut se conformer aux besoins de ses affaires, doit faire. Vous devez être assuré qu'en vous conduisant ainsi, vous ferez une chose qui me sera agréable ; mais en même temps je ne puis vous celer qu'une conduite opposée me causerait beaucoup de déplaisir et de mortification. »

« A Compiègne, le 22 mai 1693.

« Mon cousin, j'ai reçu votre lettre du 15 de ce mois..... L'assemblée des ennemis sous Hellbronn,

et celles de Hesse sous Reinfelds, ne doivent pas vous empêcher d'entreprendre le siège d'Heidelberg. Je compte que, s'ils approchent de vous, vous essayerez de les combattre. Il faut que cette année vous fassiez quelque action d'éclat qui fasse estimer mes troupes en Allemagne, et les fasse craindre par ceux à qui elles auront à faire. Je veux que vous en cherchiez les occasions, et même que vous hasardiez quelque chose plutôt que de ne rien faire..... »

Le 24 mai 1693. — « Mon cousin, j'ai appris par votre lettre du 19, du camp de Rhodes, que vous vous disposiez à marcher le même jour pour aller investir Heidelberg.... Comme les moments sont précieux, présentement que les troupes de Saxe sont à peine parties de leurs quartiers pour venir joindre l'armée des alliés, j'ai cru que, pour ne pas les perdre inutilement en envois de courriers, je devais vous faire savoir mes intentions à l'avance sur la destinée d'Heidelberg.

« Si, après avoir pris cette place et en avoir examiné les murailles et les fortifications, vous croyez qu'on ne puisse pas la garder, ne faites aucune difficulté, sans attendre de nouveaux ordres de moi, de faire travailler diligemment à la démolition de ladite place et à l'enlèvement de l'artillerie et des munitions de guerre et de bouche qui se trouveront dedans. Surtout prenez garde que, sans rien

détruire des habitations, on rase les fortifications de cette place, de manière que les ennemis ne puissent pas dorénavant songer à s'y rétablir, du moins avec beaucoup de peine, et peu d'apparence d'y pouvoir demeurer en sûreté. Comme il ne sera pas nécessaire que mon armée demeure auprès d'Heidelberg pour en appuyer la démolition, j'estime qu'il est de mon service qu'incontinent après la prise de cette place vous marchiez en avant, soit pour combattre les ennemis, supposé qu'ils soient en deçà du Necker du côté de Gros-Gardack, comme vous me le mandez; soit pour faire passer le Necker ou pour attaquer Heilbronn, ce que je doute fort que vous puissiez faire en présence des ennemis; soit enfin pour prendre Epping et pour enlever tous les petits postes que les ennemis occupent dans ces pays entre Philisbourg et Heilbronn.... Ce que je vous recommande très-particulièrement, c'est que, supposant la prise d'Heidelberg certaine, et la démolition ensuite de cette place achevée, vous vous fassiez présentement un plan du parti que vous aurez à prendre pour tenir devant l'armée des ennemis, quand même toutes les forces qui la doivent composer seraient réunies. Vous devez en même temps examiner de quelle manière vous vous y prendrez pour repasser le Rhin, supposé que, faute de subsistances entre le Rhin et le Necker, et faute de pouvoir remporter quelque

avantage sur les ennemis, vous vous trouviez obligé de repasser ladite rivière.... Après tout, je ne vous demande rien que de raisonnable, et je compte que par l'attachement que vous avez à mon service, et par la connaissance de ce qui convient à mes affaires, si vous n'exécutez pas ce que je vous recommande présentement, et dont je vous ai entretenu si souvent avant votre départ d'auprès de moi, c'est que la chose sera absolument impossible. »

Faisons remarquer en passant combien ces lettres font ressortir l'inexactitude, disons plutôt la fausseté des Mémoires de Saint-Simon qui dit que : « Le maréchal de Lorges ne cessait tous les hivers de proposer le siège de Mayence et d'emporter les lignes d'Heilbronn, et d'en presser à temps le roi qui, persuadé qu'il ne fallait rien faire d'important en Allemagne, éconduisait tous les ans le maréchal de Lorges avec ennui, parce que les répliques lui manquaient hors celles de sa volonté¹. »

« Au Quesnoy, le 29 mai 1693.

« Mon cousin, Métivier m'a remis votre lettre du 24 de ce mois, par laquelle vous me donnez part de la manière dont la ville d'Heidelberg a été prise et saccagée, et de la reddition à l'amiable du châ-

¹ Mémoires de Saint-Simon, tome I, chapitre XXI.

teau. Je vous assure que ce premier succès de mes armes dans l'Empire, au commencement d'une campagne aussi importante que celle-ci, m'a fait un fort grand plaisir, et je ne saurais assez vous témoigner le gré et la satisfaction que j'ai de la bonne conduite que vous avez tenue en cette occasion, et de la diligence que vous avez apportée pour surprendre les ennemis, et pour faire réussir cette entreprise.

« Si la nouvelle de la prise d'Heidelberg m'a causé beaucoup de joie, je vous assure que celle de la résolution que vous avez prise de marcher brusquement au prince de Bade et à Heilbronn ne m'a pas été moins agréable, et vous ne sauriez rien faire de plus important au bien de mon service que de vous rendre maître de cette place, qui est, comme vous le savez, le point le plus important qu'il puisse y avoir, dans la conjoncture présente, pour pouvoir faire quelque progrès dans l'Empire, et y faire subsister mon armée pendant la campagne.... Dans la disposition où sont les choses, vous ne devez pas craindre de hasarder quelque chose contre une armée qui n'est pas encore formée, et alarmée par l'expédition que vous venez de faire, et qui peut avoir d'aussi grandes suites que celle de se rendre maître d'Heilbronn, à laquelle la destinée de la campagne et peut-être même de la guerre peut être attachée.... Mais je ne puis que

vous répéter encore, qu'après avoir épuisé la matière d'Heilbronn, si vous la trouviez accompagnée de difficultés invincibles, vous perdriez tout le mérite de l'avantage que vous venez de remporter et tout le fruit que j'en dois attendre par rapport à l'avancement de la paix, si tout d'un coup, ou faute de subsistances, ou à cause de l'arrivée des troupes de Saxe dans l'armée des alliés, vous veniez à faire repasser le Rhin à la mienne.... Je ne puis m'empêcher de vous faire souvenir du mauvais effet que le retour précipité de mon armée en deçà du Rhin, après la défaite de l'administrateur du Wurtemberg, fit l'année passée, non-seulement dans l'esprit des Français, mais encore dans celui des alliés, qui croyaient les frontières de la Souabe perdues de ce côté-là, et qui ne savaient quel parti prendre, si mon armée fût demeurée de l'autre côté du Rhin, et se fût avancée dans le pays de Wurtemberg.

« Après tout, quelques vives instances que je vous fasse, je n'exige rien de vous que de possible et de conforme à la raison et au bien de mon service. Je vous répète seulement encore que vous ne sauriez rien faire de plus agréable que de tâcher de demeurer dans l'Empire; il pourrait peut-être arriver que les affaires tourneraient, aux Pays-Bas, de manière que je me trouverais en état de vous renvoyer un renfort considérable d'infanterie et de cavalerie. »

« Au Quesnoy, le 1^{er} juin 1693.

« Mon cousin, quoique, par les dernières lettres que je vous ai écrites avant et après la prise d'Heidelberg, je n'aie rien oublié pour vous exciter à tâcher de vous rendre maître d'Heilbronn.... je ne laisse de vous convier encore fortement par cette lettre, de mettre tout en usage, non-seulement pour vous emparer de cette place, et pour vous y maintenir après l'avoir prise, mais encore pour tâcher de remporter quelque avantage avant l'arrivée des Saxons. Vous jugerez aisément, par la manière pressante dont je vous écris, *qu'il faut que j'aie des raisons bien fortes pour m'obliger à en user ainsi..* Je ne saurais encore vous les confier, parce qu'elles dépendent de certaines dispositions et de certaines conjonctures qui ne sont pas encore en état ; mais je vous en ferai part au premier jour.... »

« Au camp de Thiméon, le 7 juin 1693.

« Mon cousin, je vous ai mandé par ma lettre du 1^{er} de ce mois, que je vous ferais savoir les raisons qui me faisaient désirer que vous prissiez Heilbronn, et que vous essayiez aussi de battre le prince de Bade, et même je vous excitais à le faire le plus promptement qu'il vous serait possible pour des raisons que je ne pouvais alors vous expliquer, parce qu'elles dépendaient de plusieurs conjonc-

tures qui n'étaient pas encore en état. Présentement que je me suis déterminé, je vous dépêche ce courrier pour vous donner avis de la résolution que j'ai prise d'envoyer mon fils le dauphin en Allemagne, avec une armée considérable, pour, avec celle qui est à vos ordres, faire un si puissant effort, que les princes de l'Empire et l'Empereur même soient contraints de faire la paix.

« Je vous écrirai plus amplement sur cela dans deux jours, et je vous enverrai un état des troupes que mon fils mènera avec lui. Comme le marquis de Barbezieux vous a mandé hier le nombre de celles de Saxe qui doivent joindre le prince de Bade, et le temps qu'elles pourront arriver vers Francfort, je ne vous le répéterai point. »

« De Namur, le 10 juin 1693.

« Mon cousin, ... suivant les dernières nouvelles que j'ai reçues d'Allemagne, et qui sont de bon lieu, j'ai appris que les troupes de Saxe, fortes au plus de dix mille hommes, ne devaient arriver du côté de Francfort qu'au commencement du mois prochain. Vous voyez de quelle conséquence il serait au bien de mon service, pour aplanir toute sorte de difficultés à mon fils, et pour le mettre en état de se porter tout d'un coup, après avoir passé le Rhin, bien avant en Allemagne, si avant son arrivée et avant celle des troupes de Saxe dans

l'armée des alliés, vous pouviez trouver le moyen de remporter quelque avantage sur le prince Louis de Bade. De cette démarche, qui sera d'éclat et de réputation pour mes armes, il résultera de deux choses l'une, que ledit prince de Bade vous attendra ou se retirera loin de vous. S'il vous attend, vous serez en état de le battre, puisque vous êtes incomparablement plus fort que lui, et vous rendrez le renfort de Saxe absolument inutile aux alliés ; s'il ne vous attend pas, sa retraite vous procurera beaucoup de pays pour subsister, vous donnera le moyen de prendre Heilbronn, et d'y faire au plus tôt remettre une quantité de farines, et mettra en état mon fils, à son arrivée, de faire quelque chose de considérable.... Les succès de la campagne, et peut-être même de la paix, dépendent de cet heureux et premier événement qui est dans vos mains, si vous voulez bien avec soin en chercher l'occasion, et goûter les raisons solides et essentielles que je viens de vous alléguer. »

« A Namur, le 16 juin 1693.

« Mon cousin, je reçois votre lettre du 7 de ce mois, du camp de Gros-Gardack. J'apprends avec plaisir la canonnade que vous avez faite sur les ennemis. Quoique ce ne soit pas un grand avantage, ce petit succès n'aura pas laissé de les intimider, et de leur causer de la perte. J'aurais fort souhaité que

la disposition du pays eût pu vous permettre de les attaquer, c'eût été un coup de parti dans la conjoncture présente.... J'ai peine à concevoir que l'entreprise d'Heilbronn soit aussi difficile à exécuter que vous me la dépeignez ; je comprends aisément qu'il n'est pas praticable de s'y engager quand cette place est soutenue par une armée si avantageusement postée qu'elle ne puisse pas être attaquée ; mais cependant si vous ne le pouvez pas faire avant l'arrivée de mon fils, il faudra remettre la chose après sa jonction, l'occupation de ce poste étant absolument nécessaire pour se soutenir de l'autre côté du Rhin.... C'est un grand malheur que la disposition du poste dans lequel vous avez canonné les ennemis, ne vous ait pas permis de les attaquer, car ils sont là dans un accul de pays bien serré, entre le ruisseau de Berfeld et le Necker, et la retraite leur eût été bien difficile s'ils eussent été battus, comme ils devaient l'être à cause de la supériorité que vous aviez sur eux. Mais il n'est plus question de cela, puisque la chose n'a pu se faire, non plus que du passage du Necker, puisqu'il n'est pas guéable et que vous n'avez pas d'équipages de pont auprès de vous, qu'il me semble que vous ne devriez jamais manquer d'avoir, pour s'en servir aux occasions qui ne peuvent manquer de se présenter tous les jours.... Je vous recommande encore une fois fortement que vous mettiez tout en usage

pour remporter quelque avantage sur les ennemis avant l'arrivée de mon fils ; ou que du moins, si, à cause de la disposition dans laquelle se mettra le prince Louis de Bade, vous ne le pouviez pas faire, pour vous maintenir dans le pays qui est au delà du Rhin jusqu'à l'arrivée de mon fils ; après quoi, vu le grand renfort qu'il mène avec lui, je ne doute pas que vous ne poussiez bien loin le prince Louis de Bade. Je vous entretiendrai au premier jour amplement des desseins que j'ai, et de la conduite que mon fils aura à tenir pour les faire réussir. »

Il est bien évident par cette correspondance détaillée (et Louis XIV en entretenait une semblable avec tous ses généraux), que ses principales vues pour cette année regardaient l'Allemagne, et que les heureux commencements de la campagne joints au peu de troupes qu'avaient les ennemis, le décidèrent à y porter tous ses efforts, comptant en tirer un résultat beaucoup plus considérable que de la campagne de Flandre. Malheureusement le succès n'y répondit pas. Il y eut, dans les premiers moments surtout, hésitation et perte de temps. Sur les lettres pressantes du roi, le maréchal de Lorges s'était mis en marche après la prise d'Heidelberg ; il tenta, mais plusieurs fois en vain, à cause des débordements, de passer le Necker, qu'il franchit à la fin, mais loin de l'ennemi, et tout en représentant

au roi la nécessité d'une armée plus forte que la sienne, soit pour attaquer Heilbronn, soit pour combattre l'armée du prince de Bade lorsqu'elle serait renforcée par les Saxons¹. Aussi éprouva-t-il une grande joie lorsqu'il sut l'arrivée de Monseigneur.

« En vérité, sire, écrit-il, je ne puis m'empêcher de louer davantage Votre Majesté d'avoir pris le parti d'envoyer Monseigneur dans ce pays-ci, que de tout ce qu'elle aurait pu faire en Flandre. C'est, à ce qu'il me semble, sacrifier en quelque façon la gloire qu'elle aurait acquise cette année, mais elle en acquiert une bien plus grande en envoyant en Allemagne une armée formidable sous Monseigneur, afin de porter par là cette nation à faire la paix et à la donner à vos peuples. » Puis ne voulant rien hasarder, il ajoute : « Voyant ce dessein, cela m'a fait changer celui que j'avais de passer la rivière d'Entz.... J'aime mieux attendre Monseigneur. » Il penchait à croire qu'il vaudrait mieux assiéger Mayence. Le roi, dont le désir constant avait été que le maréchal se portât sur le haut Necker, et remportât au plus tôt quelque avantage sur le prince de Bade, fut mécontent de cette marche rétrograde, et

¹ Lettre du maréchal au roi, au camp de Gros-Gardack, 7 juin 1693.

insistant sur l'entreprise d'Heilbronn, place dont il voulait faire une base d'opérations pour pénétrer ensuite fort avant dans l'Allemagne, il lui reprocha ce changement de projet et la perte de temps, ce dont le maréchal se justifia dans un mémoire.

Enfin Monseigneur arriva. Chamlay qui l'accompagnait, regrette beaucoup aussi, dans un mémoire écrit sur les lieux, qu'on n'ait pas marché à Heilbronn aussitôt après la prise d'Heidelberg, l'armée du prince de Bade étant beaucoup moins forte que la nôtre. « Je conviens avec vous, lui répondit le roi (juillet 1693), qu'il eût été de grande conséquence que le maréchal de Lorges eût, aussitôt après la prise d'Heidelberg, attaqué Heilbronn, ou du moins passé le Necker et combattu les ennemis, mais c'est une chose à laquelle il ne faut plus penser.... J'ai vu avec plaisir la bonne disposition du maréchal de Lorges, mais je ne comprends pas pourquoi, le prince de Bade étant campé à Wimpfen, l'on n'a pas marché droit à lui ; mandez-m'en la raison, que je serais bien aise de savoir. » Et il écrivait avec douceur au maréchal de Lorges lui-même : « Je ne doute point que mon fils ne vous ait fait part de mon ordre de prendre les partis les plus vigoureux, sachant mon intention.... Je suis persuadé que quand, après la prise d'Heidelberg, vous n'avez pas attaqué Heilbronn, vous

avez eu de bonnes raisons ; ce sont choses passées. je ne vous dis rien là-dessus¹. »

Monseigneur avait donc traversé le Rhin à Philipsbourg le 16 juillet avec de fortes munitions de toute espèce. Sur l'avis de sa marche, le prince de Bade avait repassé le Necker, et s'était allé poster derrière Heilbronn, ayant mis dix ou douze mille hommes dans cette place. Mais on eut lieu plus que jamais de regretter le temps qu'on avait perdu, lorsque le 24 on fut informé par différents rapports que les Saxons, les Hessois et les troupes de Brandebourg arrivaient à tire-d'aile pour le joindre. Néanmoins, après avoir surmonté toutes les difficultés des approvisionnements, qui nous retardèrent encore de quelques jours, on se mit en marche le 31. Le roi qui s'attendait avec confiance à l'exécution de ses projets, écrivait à son fils en date du 20 juillet : « Je ne doute pas que vous ne marchiez droit aux ennemis quand vous aurez passé le Necker, et que vous ne les combattiez s'ils sont encore sous Heilbronn, après quoi vous prendrez cette place et suivrez après le projet de marcher en Wurtemberg et bien avant dans l'Allemagne..... Il est tard, je m'en vais coucher fort content de vous et plein d'espérance que mes armes seront encore plus heureuses sous vos ordres qu'elles ne le sont ailleurs. »

¹ Lettre du 20 juillet 1693, à Marly.

Et en date du 3 août, il lui écrivait encore : « Par votre lettre du 28, vous me rendez compte de votre passage du Necker sans opposition des ennemis ; et je vois par ce que vous me marquez au bas de la lettre de Chamlay, que vous devez avoir attaqué les ennemis le 30 ou le 31. Vous pouvez juger de mon inquiétude de votre santé et de l'événement du combat ; je souhaite que nous soyons aussi heureux en Allemagne que nous l'avons été en Flandre et sur mer. »

On touchait en effet au moment qui devait décider du sort de la campagne. Avant de rien risquer, il fallait reconnaître la position des ennemis et le moyen de les en déloger. Les 31 juillet, 1^{er} et 2 août y furent consacrés, et dans l'espérance de vaincre les grandes difficultés qu'on apercevait, l'armée passa le ruisseau de Schatzach ; mais ces difficultés parurent insurmontables. La gauche des ennemis était appuyée au Necker et à la forteresse d'Heilbronn, et ils étaient flanqués de toutes parts de ruisseaux, de bois, de collines et de redoutes multipliées. C'était le pendant du camp du Parck, occupé par le prince d'Orange, et pour la seconde fois dans la même campagne, on échoua devant le même obstacle. Le prince de Bade s'était posté à Heilbronn dans l'espoir qu'on le dégagerait à l'aide de troupes venues d'Italie. Son camp était en effet, de l'aveu de tout le monde, inattaquable

de front du côté de Lauffen, et très-difficile à aborder du côté d'Heilbronn, qu'il aurait fallu prendre auparavant; peut-être, selon Feuquières, aurait-on pu le forcer en allant passer le Neckar à Wimphen.

Chamlay écrit du camp d'Itzfeldt le 3 août, après une description minutieuse des lieux : « Ces choses ont paru à tout le monde des obstacles invincibles, sinon à l'infanterie, du moins à la cavalerie qui n'aurait eu aucun moyen de passer et de soutenir l'infanterie... Ces raisons ont déterminé Monseigneur à faire repasser le ruisseau à l'armée et à rentrer dans son camp. Je puis assurer Votre Majesté que cette affaire n'a pas été traitée avec négligence, et que Monseigneur comme MM. les maréchaux sont dans la dernière mortification de ne pouvoir rien entreprendre. M. le duc du Maine a vu aussi les choses de fort près et avec beaucoup de soin, et en est convaincu comme les autres. Il est certain que le poste d'Heilbronn cause un grand préjudice au service de Votre Majesté, et sauve les affaires de l'Empire. Aussi, pour peu qu'il eût été dans une position praticable et même accompagnée de difficultés au delà de l'ordinaire, on n'aurait pas balancé un moment à attaquer les ennemis. »

Saint-Simon rejette toute la faute sur Monseigneur, pour absoudre entièrement le maréchal de

Lorges, son beau-père qui le supplia en vain, dit-il, d'attaquer. Du reste, Villars qui était présent, dit dans ses Mémoires : « On aurait pu espérer le succès que se promettait le roi ; mais il aurait fallu attaquer le prince de Bade immédiatement après la jonction de Monseigneur, et ne pas perdre huit à dix jours que ce général employa très-utilement à fortifier son camp près d'Heilbronn, de sorte qu'il ne parut à personne praticable de le forcer. » L'examen des pièces et des rapports amène aux mêmes conclusions. « Le sentiment de tous les généraux et de toute l'armée, dit M. Devault, fut unanime sur l'impossibilité d'attaquer les ennemis, et sur la prudence du parti qu'avait pris Monseigneur ¹. »

La forte position qu'on avait laissé prendre au prince de Bade rompit ainsi les projets de Louis XIV, qui se vit avec tristesse, mais avec résignation, trompé dans les espérances qu'il avait conçues. Le grand parti qu'il avait pris en Flandre, au risque de ce qu'on en pourrait dire, et la combinaison qui lui eût fait tant d'honneur si elle eût réussi, se trouvèrent déjoués par l'exécution. Il écrivait au dauphin le 9 août, sans colère et sans rancune : « J'ai reçu votre lettre du camp d'Itzfeldt, du 3 de ce mois, et celle du sieur Chamlay, qui

¹ Devault. Extrait des Mémoires et correspondances des généraux. — Dépôt de la guerre.

m'a fait voir l'impossibilité d'attaquer les ennemis, par la situation de leur camp, et leurs retranchements et redoutes pour en empêcher l'accès. Je suis fâché que vous n'ayez pu les attaquer ; mais en même temps je loue votre prudence de n'avoir rien hasardé dans une entreprise dont le succès vous a paru douteux. Je ne doute point que, vu l'impossibilité de forcer les ennemis dans leur camp, vous n'ayez en même temps pris le parti le plus convenable au bien de mon service, de commun avec les maréchaux de France qui sont sous vos ordres ¹. »

Ce parti fut de repasser le Necker, et, après avoir subsisté dans le pays ennemi le plus longtemps possible ; y avoir occupé Stuttgart et quelques autres places et levé de fortes contributions, de repasser le Rhin à l'automne pour cantonner les troupes ². Tel est l'exposé exact de cette fameuse

¹ Monseigneur écrivait à madame de Maintenon du camp de Gesein le 17 août 1693 : «...Vous ne pouviez me faire un plus grand plaisir que de me mander que le roi est content de moi, et qu'il ne doute pas qu'il n'a pas tenu à moi d'attaquer le prince de Baden, car il n'y a rien de si constant que, si je l'avais fait, j'aurais fait tuer à plaisir la moitié de l'armée sans espérance de réussir. Pour ce que vous me mandez à la fin de votre lettre, je ne doute pas que vous ne soyez bien persuadée que je pense ce que je vous ai mandé, et que personne n'a plus de confiance en vous que moi. »

² Voyez Lettres militaires, tome VIII, pages 195, 292,

campagne qui a tant fait parler, sur laquelle sans doute chacun est libre de porter son jugement, mais dont il importait de rectifier les faits, lesquels, ce me semble, justifient suffisamment madame de Maintenon, des accusations portées contre elle.

Les événements de Flandre nous dédommèrent jusqu'à un certain point du désappointement éprouvé en Allemagne. Après le départ du roi, le maréchal de Luxembourg, avec lequel le roi avait concerté la suite de la campagne en lui donnant l'ordre d'assiéger Huy pour chercher à faire sortir le prince d'Orange de son camp et lui livrer bataille¹, le maréchal de Luxembourg avait conservé quatre-vingt-dix-neuf bataillons et deux cent vingt et un escadrons (environ quatre-vingt-dix mille hommes), et se trouvait encore beaucoup plus fort que le prince d'Orange, qui n'en avait que cinquante mille; cependant il n'osa l'attaquer dans son camp, « ce camp

317. — Saint-Hilaire, tome II, page 107. — Quincy, tome II, pages 646, 662. — « Le 9 novembre, Monseigneur, au-devant duquel le roi avait été jusqu'à Saint-Cloud, arriva à Versailles, où il trouva ses trois enfants au haut du degré; et après les avoir caressés un moment, il entra avec le roi et Monsieur dans l'appartement de madame de Maintenon. Monsieur n'y resta pas longtemps, et Monseigneur y resta une heure et demie enfermé avec le roi. » (Mémoires du marquis de Sourches.)

¹ Voir la lettre écrite par le maréchal de Luxembourg après la bataille de Nerwinde.

si facile à forcer, selon Saint-Simon, même par l'une des deux armées du roi. » On lit dans le Journal de Dangeau, à la date du 19 juin : « M. de Luxembourg, qui est campé à une lieue des ennemis, a été reconnaître leur camp ; il s'est approché d'assez près pour distinguer les rues de l'infanterie et de la cavalerie. Ils sont couverts d'un ruisseau difficile à passer, et on ne peut pas les attaquer dans ce camp-là. » Le duc de Berwick, de son côté, dit dans ses Mémoires : « La séparation des armées étant faite, nous marchâmes à Melder, qui n'était qu'à une lieue de l'armée ennemie. Nous la trouvâmes si bien postée, que nous ne crûmes pas à propos de l'y attaquer. Le maréchal de Luxembourg fit plusieurs marches et contre-marches pour tâcher d'attirer les ennemis, sans que cela réussit d'abord. »

Le maréchal resta ainsi jusqu'au 12 juillet sans oser faire une seule attaque, et sans pouvoir commencer les grandes manœuvres qu'il méditait pour retrouver l'offensive ; les vivres lui manquaient. Enfin ravitaillé par un convoi de sept cents chariots qu'il attendait de Mons, et qui lui parvint après avoir soutenu un glorieux combat contre vingt-huit escadrons qui l'attaquèrent, et qui avaient ordre de l'intercepter à tout prix, il fit investir Huy par le maréchal de Villeroi, et couvrit le siège contre le prince d'Orange, qui s'était enfin décidé à le suivre. La place ayant été prise, le prince

d'Orange, après avoir encore envoyé dix bataillons dans Liège, et un détachement qui força un instant nos lignes vers Lille et Tournay, songea à se retirer de nouveau dans son formidable camp du Parck. C'est ce que Luxembourg voulut empêcher¹. Pour mieux tromper son adversaire, il feignit de plus en plus de vouloir attaquer Liège, et même d'envoyer un détachement au secours de M. de La Vallette, attaqué sur nos lignes par le duc de Wurtemberg. Puis, lorsque personne ne comprenait rien aux marches et aux contre-marches qu'il exécutait, ayant appris que le prince d'Orange était campé en deçà de la Ghetto, il s'avança avec la plus grande diligence, sur sept colonnes. Le prince d'Orange

¹ « M. de Luxembourg a envoyé un courrier au roi pour lui dire que Huy était pris. M. de Luxembourg, qui couvrait le siège, pourrait bien attaquer les retranchements de Liège, ou chercher le prince d'Orange pour lui donner bataille. » (Dangeau, 26 juillet 1693.) — « On ne doute pas que l'on n'apprenne au premier jour la nouvelle d'un grand combat en Flandre. M. de Luxembourg a ordre du roi de chercher toutes les occasions de le donner. » (Ibidem, 27 juillet 1693.) — « M. de Luxembourg a reconnu les retranchements de Liège, et n'a pas jugé à propos de les attaquer. Mais il marche droit au prince d'Orange, et il espère pouvoir lui prendre les devants et l'obliger à combattre. Le dessein du prince d'Orange est toujours de se remettre dans son camp près de Louvain. Le roi a fort approuvé le parti qu'a pris M. de Luxembourg, et la marche qu'il va faire. » (Ibidem, 28 juillet 1693.)

eût pu se mettre à couvert en repassant la Ghette, et on le lui conseilla ; mais il crut devoir à sa réputation de ne pas se retirer, et se flattant de suppléer à la supériorité du nombre par l'avantage de la position, il employa toute la nuit à faire élever de grands retranchements pour se défendre. Sa position était en effet très-forte. Sa droite était appuyée au village de Nerwinde, qu'il fit occuper par un gros corps d'infanterie fortement retranché jusqu'à la Ghette, et depuis ce village tout son front était couvert par un long coteau qu'il fortifia encore de fossés et de palissades, jusqu'à un autre village appelé Neerlanden, qu'il occupa par sa gauche, dont tout le flanc était aussi protégé par un bon ruisseau et des haies terrassées qui le rendaient tout à fait inaccessible.

Le maréchal de Luxembourg, après avoir parcouru toute la ligne à la pointe du jour, reconnut qu'il fallait absolument se rendre maître de l'un de ces deux villages, car le front retranché qu'ils dépassaient tous deux, ne pouvait être abordé sans qu'on essuyât en flanc tout leur feu. Il se résolut alors à porter ses principales forces sur le village de Nerwinde, en feignant seulement une attaque sur celui de Neerlanden, et à faire occuper l'espace assez étroit qui demeurait vide entre ces deux points par des lignes de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie. L'attaque commença le 29 juillet, sur les neuf

heures. Le combat fut long et acharné. Le village de Nerwinde fut deux fois pris par nous, et deux fois repris par les ennemis. Pendant ce temps, on avait fait avancer sur le front de l'ennemi, entre les deux villages, toute la ligne de cavalerie et d'infanterie du centre, pour profiter du mouvement favorable opéré aux deux extrémités, et notre cavalerie ayant devant elle un ravin profond et des parapets où les chevaux ne pouvaient monter, essuya, immobile, durant quatre heures, le feu de quatre-vingts pièces de canon qui plongeaient de la colline dans la vallée. « L'insolente nation ! » s'était écrié Guillaume en voyant nos escadrons ne remuer que pour serrer les files à mesure qu'elles se dégarnissaient.

Cependant, à midi, rien n'était décidé encore, et la plupart des officiers généraux, le prince de Conti lui-même, étaient d'avis de renoncer à cette entreprise. Mais M. le Duc, qui avait déjà vaillamment combattu, fut d'un avis contraire, et insista pour une troisième attaque sur Nerwinde, en offrant de s'en charger. Luxembourg, qui n'était nullement d'avis d'abandonner la partie, accepta son offre avec joie, et l'embrassa en lui disant : « On voit bien que vous êtes le petit-fils du grand Condé. » Aussitôt on fit avancer six nouvelles brigades, l'attaque recommença avec fureur, et au bout d'une heure, les ennemis furent enfin débusqués. Le maréchal de

Villeroi, qui était à la tête de la maison du roi avec le duc de Chartres, sous le front des ennemis, et fort attentif à ce qui se passait au village de Nerwinde, ayant vu que nos troupes les en avaient chassés, appuya promptement de ce côté; le régiment des gardes lui ouvrit un passage en faisant ébouler un coin de retranchement et la maison du roi parut sur le plateau; mais en se montrant elle essuya un feu si terrible, qu'elle fut un instant obligée de reculer. Elle revint sur-le-champ à la charge, pénétra dans le camp, fut suivie par d'autres régiments, et ébranla les lignes ennemies qui commencèrent enfin à plier. Le duc de Luxembourg, qui attendait depuis longtemps cet heureux moment, étendit alors sa gauche derrière Nerwinde, du côté du village de Larre, que les ennemis évacuèrent précipitamment, et fit avancer toute la cavalerie et toute la réserve sur leur flanc droit, dans les haies et les chemins de Nerwinde, ce qui acheva de les rompre et de les jeter dans la Ghetto. La gauche ennemie, postée à Neerlanden, voyant la bataille perdue, et se trouvant d'ailleurs fort dégarnie par les différents corps qu'on en avait successivement tirés pour soutenir Nerwinde, commença de son côté sa retraite, et la déroute fut entière. Le marquis d'Harcourt, accouru de Huy au bruit du canon, contribua au gain de cette bataille, une des actions de guerre les plus mémorables et

vivement admirées de Napoléon, qui plaçait l'attaque de Luxembourg sur la droite des ennemis, et sa manœuvre exécutée par la maison du roi, aussi haut que les plus habiles faits d'armes de Condé et de Turenne.

Le maréchal de Luxembourg avait montré dans toute cette action une fermeté extraordinaire, sans que les obstacles énormes et la terrible résistance qu'il rencontra pussent le faire désister de son dessein. Mais il fut merveilleusement secondé par les officiers généraux qui firent d'eux-mêmes des choses admirables. Puis toute la noblesse, et les princes du sang à sa tête, avaient, comme de coutume, fait des prodiges de valeur, toujours au fort du danger, électrisant et entraînant les troupes à leur suite. Le prince de Conti reçut un coup de sabre sur la tête, de la main d'un cavalier qu'il étendit mort aussitôt, et il avait eu un cheval tué sous lui du même coup qui tua celui du maréchal de Villeroi. M. le Duc reçut deux coups de mousquet dans son armure. Le duc de Chartres se lança si avant, que plusieurs cavaliers le saisirent et le tiraient par son justaucorps pour l'emmener, lorsqu'il fut dégagé avec peine par ses gens. Le duc de Berwick fut fait prisonnier. Le maréchal de Joyeuse, qui menait la gauche à Nerwinde, eut la cuisse percée dès le commencement de l'action. On y vit périr une foule d'officiers portant les noms les plus connus.

On devait s'attendre, après une victoire si complète, à ce que le maréchal de Luxembourg fit de grands progrès dans les Pays-Bas. Le roi semblait y compter¹; et l'on reprocha beaucoup au vainqueur de Nerwinde de n'avoir tiré qu'un médiocre parti d'un si grand succès. Le manque d'approvisionnements en fut la cause, quoique cette cause parût peu vraisemblable dans un pays si riche. « Il est bien cruel, écrit-il au roi, de n'avoir pas assez d'équipages d'artillerie, et de ne pouvoir avoir des vivres que pour quatre jours. Avec cela, sire, il est bien malaisé qu'une armée puisse marcher en avant². »

Quant au prince d'Orange, il fit revenir promptement le duc de Wurtemberg des Lignes, et, après avoir reçu d'autres renforts, son armée se retrouva presque aussi forte qu'avant la bataille. C'était désespérant pour les Français. Néanmoins le maréchal de Luxembourg finit par tomber sur Charleroi, dont le roi avait ordonné le siège; il l'investit le 9 sep-

¹ Le roi lui écrivait.... « Profitons de notre avantage, si nous pouvons, et faisons voir en tout la supériorité que nous avons sur tant d'ennemis assemblés contre nous. Je m'assure que vous n'aurez pas manqué d'avancer si vous avez pu.... Au surplus, j'attends de vos nouvelles avant que de parler sur ce qu'on pourrait faire. Je renverrai Artagnan instruit de mes intentions, quand je saurai vos pensées et le véritable état des choses. » (Archives du dépôt de la guerre.)

² Lettre du maréchal au roi, du camp de Landen, 1^{er} août 1693.

tembre et s'en empara le 12 octobre. « Cette nouvelle conquête reliant Mons à Namur, assurait les autres, débarrassait tout le pays de Sambre et Meuse, et mettait entre nos mains toute la partie wallonne des Pays-Bas espagnols, excepté la seule ville d'Ath¹. »

Louis XIV était depuis longtemps de retour à Versailles, lorsqu'il apprit ces heureuses nouvelles. En quittant Namur, et après en avoir inspecté les

¹ H. Martin, tome XIII, page 233. — Quincy. — Feuquières. — Capefigue. — Lettre de Louis XIV à Vauban : « Juin 1693. — J'ai reçu toutes les lettres que vous m'avez écrites. Je n'y ai pas répondu bien régulièrement, et je me suis contenté de profiter de ce qu'elles contenaient de bon selon nos desseins qui ne s'accordent pas tout à fait avec vos pensées. Continuez à m'écrire ce qui vous passe dans la tête, et ne vous rebutez point quoique je ne fasse pas toujours ce que vous proposez, et que je ne réponde pas bien régulièrement aux lettres que vous m'écrivez. Dans le doute où j'étais de ce que ferait le duc de Luxembourg, j'ai ordonné qu'on eût des ingénieurs prêts, et même que Mégrigny s'avancât vers Namur. On ne saurait faire cette année aucune entreprise qui méritât votre présence. C'est pourquoi j'ai ordonné à Sousy de vous mander ce que je désire que vous fassiez le reste de cet été, qui est conforme à ce que je vous ai dit quand vous prîtes congé de moi, après quoi vous irez à Paris, ou chez vous, à votre choix. Voilà tout ce que je vous dirai pour le présent, vous assurant qu'on ne peut pas avoir plus de considération, d'estime et d'amitié que j'en ai pour vous. Louis. » — (Autog. coll. Lepelletier d'Aulnay.)

fortifications, il était venu le 12 juin coucher à Dinant, où il s'était séparé de Monseigneur, et où il avait séjourné le 13 pour donner aux équipages le temps de rejoindre. Madame de Maintenon s'était réunie à lui à Dinant, où elle était arrivée bien fatiguée ; car elle écrivait à la mère Marie-Constance, maîtresse des novices à Saint-Cyr : « De Dinant, 12 juin 1693. — Nous avons eu autant de peine à nous éloigner de Namur, que nous en avons eu à nous en approcher. Nous fûmes hier onze heures et demie en carrosse tout de suite, et comme nous n'avions pas compté là-dessus, nous n'avions point mangé ni porté de quoi manger. Il était jour maigre : j'arrivai accablée de migraine, de rhumatisme, de lassitude et d'épuisement, et je trouvai pour tout régal un potage à l'huile.... » Elle accompagna ensuite le roi, qui revint à Versailles à petites journées, selon sa coutume, et y arriva le 26. Le marquis de Sourches rapporte à ce sujet un détail qui peint d'une manière curieuse les habitudes de cette grande royauté en campagne. « Dans les voyages, dit-il, on apportait au roi à dîner magnifiquement, comme s'il eût été à Versailles ; il mangeait dans son carrosse ou dans quelque château, s'il s'en trouvait, et toutes les dames qui étaient dans ses carrosses ou dans ceux des princesses, participaient à ce dîner. Mais depuis qu'il fut parti de Namur, comme il avait laissé tous ses chevaux de bât à

Monseigneur, il portait seulement quelque chose de froid dans son carrosse, et mangeait au coin de quelque haie, sans sortir de carrosse, au lieu où l'on avait mis son relais de chevaux. »

La campagne de Flandre avait donc été profitable et glorieuse, comme d'ordinaire, et celle d'Italie y répondit dignement encore cette année. Comme l'année précédente, les ennemis avaient pris l'offensive du côté des Alpes. Un corps de leur armée bloqua Casal ; un autre, sous les ordres du duc de Savoie, marcha sur Pignerol, que Catinat protégeait avec une armée très-inférieure à celle des ennemis. Le duc essaya alors de le tourner, afin de pénétrer en Dauphiné ; mais Catinat, n'hésitant pas à abandonner Pignerol à ses propres forces, se replia sur Fenestrelles et couvrit la frontière. L'événement le justifia. L'ennemi s'épuisa à prendre le fort de Sainte-Brigitte qui défendait l'approche de Pignerol. Deux mois s'écoulèrent ainsi, et cette longue défense donna le temps au roi d'envoyer un gros renfort de troupes d'Allemagne et de Catalogne, qui mit Catinat en état de se porter de Fenestrelles à Bussolino dans la vallée de Suze ; il brûla le pays, s'empara de Vegliana, et se plaça dans la plaine du Piémont, entre Turin et le duc de Savoie, qui se vit dans l'impossibilité de regagner sa capitale sans livrer bataille. En effet, le 3 octobre, les deux armées furent en présence près de la Mar-

saglia. Catinat s'étant emparé sur sa droite des hauteurs de Piosasque, par lesquelles il débordait la gauche de l'ennemi, appliqua comme Luxembourg le principe de stratégie nouvelle qui s'introduisait dans l'art de la guerre, à savoir, le mouvement d'une grande masse réunie sur un seul point du combat, tout en faisant attaquer en même temps toute l'étendue du front à la fois. La gauche de l'ennemi plia à la première charge. Son aile droite, où était la cavalerie impériale, soutint mieux le choc; mais c'était là aussi, en face d'elle, que Catinat avait placé notre redoutable gendarmerie venue d'Allemagne, et que le duc de Vendôme commandait. Après cinq charges réitérées, elle finit par prendre à son tour l'ennemi en flanc et toute l'armée alliée se débanda. Le duc de Savoie nous céda le champ de bataille, et réunit les débris de son armée à Montcalier, en nous laissant toute son artillerie. Le blocus de Casal fut également levé¹.

Louis XIV voulait que Catinat prît ses quartiers d'hiver en Piémont, et que pour cela il entreprît immédiatement le siège de Coni, car on ne pouvait hiverner en Piémont sans la possession de Coni, qui ouvrait un passage commode pour tirer des subsistances de la Provence et du comté de Nice; le but qu'on se proposait en cela était la conquête

¹ H. Martin, tome XIII, page 234. — Quincy. — Feuquières.

de Turin, qu'on méditait pour le printemps prochain ; car les vues du roi tendaient toujours à s'efforcer d'écraser tour à tour un de ses ennemis, en portant sur lui la plus grande partie de ses forces, pour l'obliger à mettre bas les armes, à se séparer de la ligue, et à délivrer au moins l'une de nos frontières ; en Flandre où était Guillaume et toutes les ressources de la coalition, on ne pouvait guère espérer d'y réussir ; on venait de le tenter en Allemagne, on aurait voulu l'essayer en Italie. C'est alors que s'engagea une correspondance curieuse entre le roi résolu à entreprendre le siège de Coni à quelque prix que ce fût¹, et Catinat représentant les périls d'une pareille expédition en cette saison déjà avancée, n'ayant ni les munitions ni même les vivres nécessaires, jusqu'à ce qu'enfin le roi lui en donna positivement l'ordre, en lui annonçant qu'il allait envoyer Chamlay sur les lieux. Catinat n'eut plus qu'à obéir, et se mit le mieux qu'il put en mesure d'exécuter cet ordre, mais non sans cesser d'en représenter avec fermeté les inconvénients et d'en prédire même le mauvais succès, jusqu'à demander les intentions du roi en cas d'échec ; « Car je me crois obligé de prendre la liberté de dire à Votre Majesté que cette entreprise se fait dans des conjonctures et avec des circonstances toutes dangereuses et perni-

¹ Lettre du roi, du 10 octobre 1693.

cieuses pour la gloire de ses armes et le bien de son service¹. » Catinat était sur le point de s'approcher de Coni, quand le roi, cédant à la fin à ses raisons, peut-être au rapport de Chamlay, et aussi aux obstacles évidents de la saison, renonça à son projet. Après avoir donc ravitaillé Pignerol et Suze, Catinat repassa les Alpes en diligence, craignant d'être surpris par les neiges, qui commençaient à couvrir les montagnes.

Le roi s'était décidé à augmenter cette année son armée de Catalogne, et le duc de Noailles, devenu maréchal de France, avait proposé un plan de campagne dont le but était d'assiéger Girone et Barcelone; mais n'ayant pas reçu assez de troupes (il avait environ douze mille hommes d'infanterie et cinq mille quatre cents chevaux), il fut obligé de borner ses projets au siège de Roses, dont la tranchée fut ouverte le 1^{er} juin, pendant que le comte d'Estrées l'investissait du côté de la mer avec vingt et un vaisseaux de ligne. Le duc de Noailles s'en empara au bout de neuf jours de tranchée ouverte².

A en juger par les apparences, et par la conster-

¹ Lettre de Catinat, du 28 octobre 1693.

² Dès le troisième jour, le maréchal avait envoyé au roi son plan d'attaque, et Vauban, qui en avait conféré avec Sa Majesté, lui écrivit : « J'admire votre diligence; je trouvai la

nation que la prise de Roses répandit en Espagne¹, le maréchal pouvait se promettre encore quelques

place très-bien attaquée et par le bon côté, mais un peu trop pressée pour le peu de monde que vous y aviez, et j'eus quelque peur pour votre droite. Le roi vous loua comme un homme de mérite et d'application, et moi comme un sournois qui en saviez plus que vous n'en disiez, et qu'il pouvait se souvenir que quand vous étiez comte d'Ayen, vous étiez dans une perpétuelle étude de l'attaque et de la défense des places; que vous vous y étiez si bien fortifié, que j'étais sûr que vous saviez par où attaquer Gironne depuis plus de deux ans. Sur cela le roi me dit qu'il était sûr que ce n'était pas par où elle l'avait été en dernier lieu. (Le maréchal de Bellefonds y avait échoué en 1684.) Voilà où finit à peu près le dialogue de Roses, et je m'attendais à la suite d'un grand siège, dont je demandais des nouvelles à tout le monde, quand on a commencé à dire qu'elle était prise. Je n'en crus rien; cependant le bruit s'en est tellement répandu, qu'il n'y a pas de raison à n'y pas ajouter foi. Je m'en réjouis donc, monseigneur, d'aussi bon cœur que si c'était moi qui l'eusse prise. Je souhaiterais avec le même cœur que Gironne pût avoir le même sort, et que maître et seigneur du Lampourdan, vous puissiez là heureusement finir votre campagne; après quoi Dieu vous ramène plein de joie et de santé! Je ne sais pourtant s'il est désirable de vous voir en cet état, vu que cette puissance si formidable de par deçà n'a rien fait de ce qu'on en devait raisonnablement attendre. Voilà d'étranges différences.... » (Archives de Noailles.) — Voulait-il parler des grands préparatifs de Flandre ou de ceux d'Allemagne, qui n'avaient rien produit ?

¹ « Les Espagnols seront plus touchés de la prise de Roses que d'une partie de la Flandre, ce qui fait que j'en ai d'autant

grands avantages ; il désirait avec ardeur la conquête de Gironne , et ce que le roi lui écrivait ne pouvait qu'enflammer son désir.

« Mon cousin, j'ai reçu à une heure après-midi votre lettre en date du 9 de ce mois, du camp devant Roses, par laquelle vous me donnez part de la prise de cette place. J'avoue que la nouvelle de ce succès, que je ne croyais pas devoir arriver sitôt, m'a surpris agréablement, et m'a fait un grand plaisir. Je ne saurais assez vous témoigner la satisfaction que j'ai de la conduite que vous avez tenue, et du service important que vous m'avez rendu dans cette occasion.... Il s'agit présentement d'examiner ce que vous voulez faire ensuite d'un succès qui ne manquera pas d'étonner l'Espagne, et qui peut produire des effets merveilleux par rapport aux affaires générales, en particulier à celles d'Italie. Sans le contre-temps du renvoi de l'escadre du comte d'Estrées, et du besoin qu'il y a qu'il rejoigne promptement ma flotte, il n'aurait pas fallu balancer d'attaquer Palamos.... Mais la chose étant faite, et n'y ayant plus de remède, j'estime qu'il n'y a présentement d'autre parti à prendre, après que vous aurez suffisamment pourvu au rétablissement de Roses et que vous aurez fait tous les préparatifs nécessaires

plus de joie. » (Le maréchal de Luxembourg au roi, du camp de Meldert, 17 juin 1693.)

à un siège, que de marcher à Gironne pour l'attaquer. Je vous fais d'autant plus volontiers cette proposition, que je sais qu'elle est de votre goût, et que vous m'avez dit plusieurs fois avant votre départ que vous ne balanceriez pas un moment de le faire après l'entreprise de Roses. Je sais les difficultés qui peuvent accompagner l'expédition de Gironne, qui est une assez grande place, autour de laquelle il faut nécessairement se séparer, et dont les quartiers sont séparés par la rivière du Ter. Mais je me flatte que, par votre savoir-faire et votre application, vous trouverez le moyen de vous en rendre maître, ou du moins que votre entreprise vous donnera occasion de marcher aux ennemis et de les combattre s'ils s'approchent trop près de vous. Vous ne devez pas balancer pour cela un moment à quitter vos lignes, pour tomber sur eux s'ils se mettent à portée de vous.... » Après cette lettre dictée, le roi avait ajouté de sa main : « On ne peut pas être plus content que je le suis de la manière dont vous avez conduit l'affaire de Roses. Je suis bien aise de vous en assurer encore, et de l'estime et de l'amitié que j'ai pour vous. »

Le maréchal fit néanmoins comprendre au roi que toute l'armée d'Espagne se trouvant dans Gironne ou aux environs, et lui n'ayant de son côté que onze à douze mille hommes, sans avoir la mer

à proximité pour renouveler ses approvisionnements, le siège de Gironne était impossible ¹. Cependant un peu plus tard, l'effet produit par la victoire navale que Tourville avait remportée entre Lagos et Cadix, et la réapparition des escadres françaises dans la Méditerranée, firent songer au maréchal à attaquer Palamos, et il était au moment de marcher vers cette place, lorsqu'un contre-ordre vint rompre son projet. Le roi lui ordonnait de faire partir immédiatement douze escadrons de son armée pour fortifier Catinat contre le duc de Savoie. Le reste de la campagne fut consacré, quoique avec des forces inférieures, à déjouer, comme l'année précédente, les efforts tentés par le vice-roi, soit pour reprendre la citadelle de Belver, soit pour pénétrer sur notre territoire.

Sur mer, les événements furent encore plus heureux. Le vice-amiral d'Estrées, avec l'escadre de la Méditerranée, avait coopéré à la prise de Roses; mais Tourville préparait un exploit encore plus im-

¹ « Je suis si persuadé, lui écrivit le roi, de votre attention à mon service, et de l'envie que vous avez de faire tout ce qui pourra être le plus avantageux au bien de mes affaires, que je ne saurais assez vous témoigner le gré que je vous en sais, et la satisfaction que j'ai de votre conduite, ni m'empêcher de vous dire que, quand vous n'exécuterez point les entreprises que je vous fournis, je suis persuadé que la chose n'est pas praticable. » (Archives de Noailles.)

portant. « Sa flotte se composait de soixante et onze vaisseaux de ligne, qui joints aux vingt-deux de l'escadre de Toulon en faisaient quatre-vingt-treize à la mer, sans parler des galères et des bâtiments légers. C'était là cette marine que certains historiens nous dépeignent comme ayant été anéantie après la Hogue ¹ ! » Tourville avait appareillé de Brest le 26 mai, à l'insu des ennemis, et fait voile pour la côte des Algarves, où il se tenait en panne dans la rade de Lagos derrière le cap Saint-Vincent, bar rant le détroit de Gibraltar ². Quant aux projets des ennemis, tandis que la grande flotte anglaise et hollandaise cherchait à opérer une descente sur nos côtes, vigilement gardées par Monsieur et les troupes qu'il avait sous ses ordres, une forte escadre anglaise se préparait à convoier une flotte marchande de plus de deux cents voiles, à destination du Levant. A la fin de juin, cette flotte part sans défiance des côtes d'Angleterre pour le détroit de Gibraltar, escortée par vingt-trois vaisseaux dont le moindre de cinquante ca-

¹ Henri Martin, tome XVI, page 238.

² « Les vaisseaux anglais et hollandais qui vont dans la Méditerranée avec une escorte de vingt-deux vaisseaux de guerre, pourraient bien tomber dans notre flotte, dont on prétend qu'ils n'ont point de nouvelles. On a pris de grandes précautions pour empêcher qu'ils ne sussent ni le départ ni la route du maréchal de Tourville. » (Dangeau, 30 juin 1693.)

nons, que commandait le vice-amiral Rooke, un des chefs anglais qui avaient combattu à la Hogue; et quoique aussitôt qu'on connut à Londres le départ de Tourville, on eût expédié en toute hâte, mais inutilement, des corvettes d'avis pour rappeler cette flotte, elle alla se jeter tout droit dans les mains redoutables qui l'attendaient¹.

Certaines manœuvres auxquelles Tourville se crut obligé par prudence, et quelques ordres mal exécutés par ses lieutenants, permirent à l'amiral Rooke de prendre la fuite au large, avec une soixantaine de navires marchands, après avoir perdu plusieurs vaisseaux de guerre; mais presque tout le reste de la flotte marchande et une partie de l'arrière-garde ennemie, enfermés entre nos bâtiments et la côte, ne donnèrent bientôt plus que le spectacle d'un vaste incendie.

Ce qui s'échappa ce jour-là fut poursuivi le lendemain, dans le port de Cadix, puis dans le détroit de Gibraltar, et jusque dans le port de Malaga. « La perte fut en tout de près de cent navires et de plus de trente millions. La Hogue était vengée². »

Après cette terrible expédition, Tourville se ren-

¹ Henri Martin, tome XVI, page 239.

² Henri Martin, tome XVI, page 239; et Quincy, tome II, page 708. — Sainte-Croix, tome II, page 66. — Dangeau, juillet 1693.

dit dans la Méditerranée, fut rejoint par les vingt-deux vaisseaux de d'Estrées, et vogua vers les côtes d'Espagne, mais le duc de Noailles lui fit savoir l'obligation où il était d'envoyer des renforts à Catinat, ce qui fit remettre toute entreprise à l'année suivante.

Quant à la flotte ennemie, qui comptait soixante-cinq vaisseaux de ligne et quarante et une frégates ou brûlots, son projet était toujours de faire une descente sur nos côtes, mais elle les trouva trop bien gardées. Cependant le 26 novembre, une escadre de vingt-cinq vaisseaux parut en vue de Saint-Malo, dont les armateurs depuis le commencement de la guerre avaient enlevé près de deux mille voiles au commerce anglais. Le gouverneur de Bretagne, la noblesse, les marins, les milices accoururent pour repousser la descente, ce qui n'empêcha pas les Anglais de lancer, le 29, une machine infernale qu'ils avaient fait construire en forme de vaisseau, destinée à l'anéantissement de la ville. Mais la machine échoua sur une roche, où elle éclata sans faire aucun mal. L'escadre s'éloigna sans tenter d'autre entreprise.

C'est ainsi que depuis six ans, Louis XIV, appuyé sur le dévouement et le courage des Français, soutenait glorieusement à lui seul, dans toute l'étendue des frontières de France, le choc de l'Europe entière conjurée contre lui.

Désormais on n'avait plus d'invasion à craindre. Mons, Namur, Charleroi, couvraient la Champagne, et l'on pouvait perdre impunément une bataille sur la Sambre ou sur la Meuse, car ces places formaient une digue capable d'arrêter la victoire de l'étranger. Philipsbourg et les autres postes sur le Rhin remplissaient le même objet en face de l'Allemagne, Nice et la Savoie vis-à-vis du Piémont; et l'occupation de la Catalogne allait avoir le même résultat au delà des Pyrénées. La France était couverte par une ceinture de conquêtes. Cependant, on est tenté de reprocher à cette guerre d'avoir duré si longtemps, de n'avoir pas été menée assez vigoureusement pour réduire l'ennemi à invoquer la paix, en un mot, d'avoir manqué de grande stratégie. Mais il ne faut pas oublier que cette guerre était, avant tout, défensive, et qu'on était attaqué sur tous les points à la fois. Nous avons vu, de nos jours, le génie des batailles; malgré ses vastes conceptions et ses immenses ressources, aller au loin, dans la fameuse campagne de Dresde, faire disperser ses propres armées par la coalition qui s'avavançait du fond du Nord, et laisser ensuite notre territoire ouvert de toutes parts. Ici la base des opérations fut le territoire même, protégé par un rempart de villes conquises et sur chaque point par une armée opposée d'avance à toute armée ennemie; en même temps le système fut d'agir avec une extrême pru-

dence , de ne faire aucune entreprise qu'à coup sûr, de s'appliquer surtout à déjouer celles des ennemis, d'éviter tout grand échec, afin de conserver le prestige d'une nation invincible et cette puissance morale que Napoléon appelle la partie divine de la guerre. Ce système avait pleinement réussi. Aucun siège n'avait été formé que les places n'eussent été prises, aucune bataille livrée qu'elle n'eût été gagnée, et le territoire était demeuré impénétrable. Il est vrai que les opérations avaient souvent languie après les succès; on n'avait pas poussé l'ennemi avec vigueur, on ne l'avait pas assez détruit et découragé; on lui avait donné trop le temps de réparer ses pertes. C'était la conséquence à peu près inévitable du plan sage et prudent qu'on s'était tracé. D'ailleurs, bien qu'il ait pu y avoir des fautes commises, l'étendue des frontières à défendre ne permettait réellement pas, le plus souvent, de profiter des victoires, et de s'aventurer en pays ennemi pour aller conquérir la paix au sein des États voisins, ce que Louis XIV aurait voulu tenter cette année en Allemagne et en Piémont. A peine un grand avantage était-il obtenu qu'on était obligé, au lieu de le poursuivre, d'envoyer une partie des troupes victorieuses sur un autre point menacé. Telles étaient les nécessités de cette guerre, qu'on ne pouvait soutenir d'ailleurs qu'au prix de grands sacrifices; et bien que nos

armées vécussent beaucoup sur le pays ennemi et y levassent de fortes contributions, ces sacrifices commençaient à se faire durement sentir. Le fléau de la disette vint tout à coup les aggraver.

La récolte de 1692 avait été fort gâtée par les pluies, celle de 1693 fut entièrement perdue. Le blé manqua dans plusieurs provinces, et des villages entiers allaient chercher un refuge et leur nourriture dans les villes¹. Les effets de cette terrible disette se firent sentir jusqu'à la fin de la lutte, qui, à partir de ce moment, se soutint avec beaucoup moins de vigueur. Madame de Maintenon qui détestait la guerre à cause de tous les maux qu'elle enfante, s'affectait extrêmement de l'état du pays, et sa charité redoublait d'efforts pour secourir les malheureux. Mademoiselle d'Aumale, dans ses Mémoires manuscrits, raconte toute la peine qu'elle se donnait pour soulager les pauvres. Elle se dépouillait de tout et

¹ « C'était une chose pitoyable de voir Paris et les villes inondés d'un déluge de pauvres criant et mourant de misère. Outre cela, il était arrivé plusieurs séditions en plusieurs villes, et on n'osait y apporter de remède, de peur d'augmenter le mal, car le pain augmentait tous les jours. » (Marquis de Sourches, mai 1694.) — A partir du mois de mars 1693, la Correspondance administrative (tome II, pages 639 et suiv.), montre les grands embarras et la préoccupation perpétuelle du gouvernement à cause du manque de blé et de la cherté du pain. L'hiver surtout de 1693-1694 fut extrêmement pénible à passer.

vendit ses chevaux pour pouvoir suffir à ses charités. « Je vous enverrai l'argent du roi au premier jour, écrit-elle à Manceau, son intendant (1694), et le quartier de ses aumônes. Réglez et payez les miennes le plus tôt que vous pourrez. Ne plaignez ni peines ni embarras. Les circonstances exigent de nouvelles charités. Vous avez de l'invention, voyez si des pois, des fèves, du lait, de la farine d'orge, si, dis-je, quelque chose ne peut pas suppléer au pain qui est si cher. Faites dans ma maison comme dans votre famille. Je vous en charge, ne pouvant y donner mes soins. Excitez tout le monde au courage et au travail. S'ils ne sèment, ils ne recueilleront rien l'année qui vient. » Et l'évêque de Chartres lui écrivait en même temps : « Je crains pour vous, madame, l'impression de la misère publique, quoique je ne puisse m'empêcher d'être ravi de votre charité tendre pour les pauvres. Humilions-nous sous la puissante main de Dieu, afin qu'il nous relève au jour de sa miséricorde. Voici un jubilé qui peut-être nous apportera un pardon général, et la paix que nous n'avons pas méritée. » Nous citerons une autre lettre de ce même évêque de Chartres (mars 1694), qui prouve à quel point madame de Maintenon était sensible au bien public, et combien son âme patriotique était sincèrement émue des maux qu'elle avait sous les yeux. « Au nom de Dieu, madame, ne vous enfon-

cez pas dans l'abîme de tristesse où vous êtes. Dieu a souvent puni tout un peuple pour les péchés des rois, il a aussi sauvé tout un peuple pour la piété et le retour des rois.... Que nos ennemis se confient dans la multitude de leurs chevaux et de leurs armées, qu'ils s'appuient sur les alliances honteuses qu'ils ont faites avec l'hérésie; pour nous, nous nous confions au Seigneur qui a fait le ciel et la terre, et qui connaît le zèle de notre monarque pour la religion.... Il faut, madame, partager avec le roi ses peines et ses doutes, il faudrait prier avec lui. Communiez extraordinairement pour lui et pour vous; offrez-vous à tout, et à Dieu, et à lui pour l'amour de Dieu qui vous a choisie pour sa consolation et pour lui obéir. Priez quoique triste et affligée.... Dans les grandes tristesses on n'est pas maître des facultés intérieures de l'âme. Quand vous vous sentez toute absorbée dans l'affliction, faites comme dans les grands sièges : lorsque l'ennemi s'empare des dehors, on se retire au dedans et ensuite dans la citadelle. L'avantage que vous aurez, c'est que cette partie supérieure de votre âme étant parfaitement soumise à Dieu, il y a mis une forte garnison. Cette partie de la place est imprenable à l'ennemi. Il est vrai que c'est une grande peine que le dehors de la volonté soit ainsi au pillage, mais tant que vous tiendrez bon dans ce fort, dans cette cime que Dieu vous ordonne de ne ja-

mais rendre à l'ennemi, vous serez heureuse parce que vous serez fidèle. Le reste ne dépend pas absolument de vous. Retirez-vous donc, dans ce temps-ci de trouble, en cette cime de votre âme, et au lieu de vous enfoncer dans la tristesse, recourez à cet asile de sûreté où Dieu vous attend, et où il vous fortifiera et consolera. »

Le roi eût bien désiré pouvoir venir au secours des souffrances du peuple par le rétablissement de la paix, et il renouvela ses efforts pour l'obtenir. Il protesta de nouveau de ses intentions dans un manifeste qu'il fit répandre en Allemagne. Il envoya l'abbé Morel à Aix-la-Chapelle, et Harlay, gendre du chancelier Boucherat, sonder l'empire et les Hollandais. Au mois de juillet, il avait communiqué à la Suède et au Danemark, puissances médiatrices, auprès desquelles M. d'Avaux et M. de Bonrepaux avaient été envoyés comme ambassadeurs, des propositions d'arrangement¹ où il ad-

¹ « Le roi a accepté la médiation des rois de Danemark et de Suède, et leur a envoyé les propositions qu'il fait pour la paix avec l'Allemagne. Ces propositions sont si avantageuses pour l'Allemagne qu'apparemment elles ouvriront les yeux aux princes de l'Empire. » (Dangeau, 17 juillet 1693.) — « On assurait que la Suède et le Danemark envoyaient des ambassadeurs dans toutes les cours pour procurer la paix, et qu'ils avaient résolu d'obliger les deux partis à la faire à quelque prix que ce fût. » (Sourches, 2 janvier 1694.)

mettait déjà en grande partie les conditions auxquelles il souscrivit quatre ans plus tard. Mais la difficulté de faire une paix générale était presque insurmontable; l'intrigue était trop vaste pour se démêler autrement que scène à scène, et l'on se remit à essayer de détacher les alliés un à un, en faisant des traités séparés avec chacun d'eux. C'est principalement vers le duc de Savoie, qui avait le plus perdu à sa rupture avec nous, que les efforts se tournèrent. A la fin de la dernière campagne, et renonçant au siège de Coni ainsi qu'aux espérances qui s'y rattachaient, Louis XIV avait écrit à Catinat :

29 novembre 1693. — « Mon cousin, le succès de mes armes, sur lesquelles il paraît bien que la bénédiction de Dieu continue de se répandre, n'a point effacé de mon cœur le désir de faire une bonne paix, et vous savez bien qu'il n'a pas tenu à moi que mon frère le duc de Savoie ne contribuât à cette paix que je désirais. Présentement que Dieu m'a fait la grâce, malgré tout ce qui s'est passé, de conserver encore pour lui les sentiments que vous me connaissez, je désire que vous lui fassiez savoir par qui vous jugerez à propos, le parti avantageux que je veux lui faire et à toute l'Italie, et que je serai prêt encore à lui donner des marques effectives du retour de mon amitié, et comme il ne dépend que de moi de réduire en pitoyable état la meilleure

partie de ses États, mon intention est que vous lui fassiez dire que, pour lui donner le loisir de prendre le parti que je crois qui lui convient et à son pays, je vous ai ordonné d'épargner l'incendie des villes de Saluces, de Fossano et des autres, et que pour lui donner, comme je viens de vous le dire, le moyen de faire tranquillement les mûres réflexions qui conviennent à l'état auquel je pourrais réduire son pays, mon intention est que vous fassiez repasser mon armée en France; et que, passé cette occasion, je prendrai toutes les mesures que je croirai nécessaires pour faire ressentir à ce prince le grand tort qu'il a de ne vouloir pas contribuer au bien de son peuple, de son État et de toute l'Italie. »

De semblables démarches avaient été faites, ainsi que nous l'avons dit, auprès de la Bavière et de la Hollande qui, comme le duc de Savoie, auraient bien voulu traiter. Mais Guillaume et Léopold, encouragés par notre détresse intérieure, surent faire avorter toutes ces tentatives.

Madame de Maintenon, quelque désireuse qu'elle fût de la paix, et tout en fortifiant le roi dans ses bonnes intentions à cet égard, était bien éloignée cependant de le pousser à rien d'indigne de lui. Elle écrivait à madame de Brinon dès l'année 1692, après la prise de Namur : « Toutes nos victoires me font d'autant plus de plaisir, qu'elles ne chan-

gent point le cœur du roi sur ses bonnes intentions pour la paix. Il connaît la misère de ses peuples, rien ne lui est caché là-dessus ; on cherche tous les moyens de la soulager ; et il n'y a qu'à désirer que Dieu éclaire nos ennemis sur la folle assurance qu'ils ont d'abattre la France ; on les battra partout. Vous seriez bien contente si vous voyiez la modération du roi, et combien il est persuadé que les avantages qu'il remporte viennent de Dieu. Je demande à madame Trioche de redoubler ses prières pour la paix, car je vous avoue que je n'aime nos avantages que dans cette vue-là. »

Elle lui écrivait encore l'année suivante 1693 :
« Je languis de la continuation de la guerre, et je donnerais tout pour la paix. Le roi la fera dès qu'il le pourra, et la veut aussi véritablement que nous. Mais il fera en attendant une grande guerre, et ses ennemis verront combien on les abuse quand on leur dit que nous ne pourrions la soutenir longtemps.... Nous n'ignorons pas la misère de la province, et nous voudrions la soulager ; mais on est pressé de tous côtés. Faites prier pour la paix, après cela il n'y a point de bien qu'on ne puisse espérer. »

Il fallut donc continuer de combattre. Mais l'énorme dépense faite depuis six ans, le manque de récolte, la mortalité générale, sans parler des pertes

occasionnées par la guerre, diminuaient beaucoup les ressources. On commençait à s'épuiser. On réduisit le nombre des troupes, on renonça à toute entreprise en Flandre, en Italie et en Allemagne. On ne voulut être offensif cette année que du côté de l'Espagne, afin qu'elle recût à son tour une atteinte qui la forçât de demander la paix.

Monseigneur se rendit en Flandre avec le maréchal de Luxembourg; Boufflers commanda sur la Meuse et le marquis d'Harcourt dans le Luxembourg: l'un et l'autre volants et auxiliaires soit pour la Flandre, soit pour l'Allemagne. Le maréchal de Lorges fut sur le Rhin, Catinat en Italie, Noailles en Catalogne. Le maréchal d'Estrées commanda sur les côtes du Poitou, le maréchal de Choiseul sur celles de Bretagne et de Normandie, et Vauban fut envoyé à Brest.

Les alliés avaient des projets tout différents, et voulaient, en profitant de l'épuisement de la France, frapper un grand coup contre elle. Guillaume avait, entre la mer et la Meuse, cent vingt mille soldats, auxquels le Dauphin et le maréchal de Luxembourg n'en avaient que quatre-vingt mille à opposer. Mais Luxembourg, par l'habileté de ses manœuvres, réduisit longtemps Guillaume à protéger contre lui Liège et Louvain. Cependant le 18 août (1694) Guillaume décampa brusquement pendant un grand fourrage de notre armée, gagna deux jours de mar-

che sur elle, et se dirigea sur la Flandre française ¹, soit pour assiéger Dunkerque que la flotte alliée devait investir et bombarder par mer, soit pour forcer nos lignes entre l'Escaut et la Lys, et lever de fortes contributions dans notre pays. Mais notre armée

¹ Cette marche des ennemis était prévue; car Louis XIV, toujours muni de renseignements précis, écrivait de Versailles à Monseigneur, le 17 août : « Vous verrez par le mémoire que je vous envoie en chiffres, les nouvelles les plus assurées que j'ai reçues par mes correspondants. Si elles sont véritables, comme j'ai lieu de n'en pas douter, les ennemis ne marcheront que le 18. Pour ce qui est de ce que vous devez faire, en un mot, je vous dis que j'approuve tout ce que vous me mandez, et tout ce qui est contenu dans la lettre du duc de Luxembourg en chiffres, que j'ai reçue. Tout ce que je désire de plus est que vous ne perdiez point de temps quand vous serez obligé de marcher, en ne faisant rien toutefois de trop vite qui puisse produire quelque contre-temps. » — Et le lendemain 18 : « Par tout ce qu'il revient de tous côtés, il est certain que les ennemis pensent à faire ce que je vous ai mandé dans le mémoire en chiffres qui est parti hier.... J'avoue que j'aurai un grand plaisir, si par votre diligence vous empêchez qu'ils fassent rien de tout ce qu'ils se proposent. » — Et le 20 : « Comme cette lettre pourra arriver avant celle que je vous ai écrite hier, je commencerai par vous dire que j'ai reçu celle du 18, par laquelle vous me mandez que les ennemis ont décampé la nuit, et que vous alliez marcher aussitôt que l'aile droite serait revenue du fourrage. J'ai à cette heure grande impatience de savoir le parti que les ennemis auront pris, et de quel côté ils auront tourné.... » (Voyez OŒuvres de Louis XIV, tome IV.)

s'était ébranlée au premier bruit de ce mouvement. Elle fit quarante-quatre lieues et franchit cinq rivières en quatre jours avec ses équipages et son artillerie ; trouva partout ses fourrages , ses vivres , ses ponts à point nommé , et l'avant-garde ennemie fut bien étonnée de nous rencontrer en face d'elle au pont d'Espierre avec des canons en batterie , au moment où elle allait traverser le fleuve. Cette marche rapide est demeurée célèbre comme une des plus belles marches militaires , par son importance et son exécution ; elle déjoua les projets de Guillaume , qui chercha à se dédommager d'avoir manqué son coup en tenant les Français en échec sur l'Escaut , pendant qu'il envoya l'ordre aux troupes qu'il avait laissées à Liège d'investir Huy , qui ne put être secouru à temps , et fut obligé de capituler après quinze jours de siège.

Le 18 septembre, Monseigneur avait quitté l'armée et était revenu à Fontainebleau. On peut lire dans les OEuvres de Louis XIV sa correspondance avec ce prince pendant toute la campagne. Il lui écrivait presque tous les jours sur les opérations des divers corps , sans négliger d'écrire aux autres généraux. On verra dans cette correspondance , outre l'assiduité de tout instant que Louis XIV apportait aux moindres détails des affaires , les rapports qui existaient entre le père et le fils , plus affectueux et plus paternels qu'on ne se plait à le dire. « J'ai fait,

écrit-il (19 août 1694), vos compliments à madame de Maintenon, qui vous en remercie. Ce que je puis vous dire, c'est qu'elle était encore beaucoup plus inquiète que moi sur les apparences que les armées s'approchaient les unes des autres. Je n'ai encore pris aucune résolution déterminée sur le voyage de Fontainebleau. Je ne saurais me résoudre à passer à Choisy¹, si vous n'y êtes pas; mais pour au retour, j'y demeurerai tant que vous voudrez avec grand plaisir. Je me trouverai bien seul à Fontainebleau sans vous.... Le marquis de Berlinghen m'a mandé que vous aviez fait vos dévotions le jour de la Notre-Dame; je m'en réjouis, et j'espère toujours que vous deviendrez homme de bien, connaissant qu'il n'y a rien de si bon pour tout². »

¹ Château laissé par Mademoiselle à Monseigneur.

² Nous pourrions citer ici de nouvelles lettres de Monseigneur à madame de Maintenon qui prouvent, malgré Saint-Simon, son constant attachement pour elle. — « Je finis en vous assurant que vous n'aurez jamais de meilleur ami que moi. » 17 juin 1694. — « Quoique vous disiez que je vous écris trop souvent, il y a trop longtemps que je ne l'ai fait pour m'en passer.... Celle-ci sera seulement pour vous prier de croire que personne ne sera jamais plus de vos amis que moi. » 5 août 1694, etc. — Louis XIV écrivait aussi au jeune comte de Toulouse très-fréquemment, et très-paternellement.

A Versailles, le 15 juin 1694. — « Écrivez-moi régulièrement ce qui se passera, afin que je juge si, par votre application, vos connaissances avancent.... »

En Allemagne, si on en excepte un brillant combat de cavalerie et une affaire d'avant-garde qui obligea le prince de Bade à repasser le Rhin précipitamment, après avoir tenté infructueusement

A Trianon, le 20 juin 1694. — « Je suis satisfait de votre lettre du 17, et de votre plan. Continuez à me mander toutes choses, et à m'envoyer la situation de tous les camps. Dites à votre frère qu'il a bien fait de ne pas rouvrir sa lettre, et croyez qu'on ne peut pas avoir plus d'amitié que j'en ai pour vous. Je crois que vous vous en rendez digne; n'oubliez rien pour y parvenir. Louis. »

A Versailles, le 29 juin 1694. — « J'ai reçu votre lettre du 24, avec les cartes qui y étaient jointes. Votre dessinateur n'a pas fait honneur à ce qu'il a fait; elles ne sont pas fort nettes, quoiqu'il ait employé beaucoup de temps à les faire. N'importe, continuez à m'en envoyer de tout ce qui vous arrivera. La plus grande échelle est la meilleure, et celle dont il faut se servir dans la suite. Votre frère me mande que vous paraissez avoir le cœur au métier. Je m'en réjouis, car sans cela on ne peut rien faire de bien. J'espère que vous me satisferez en cela comme en toutes choses. Louis. »

A Marly, le 18 juillet 1694. — « J'attends le plan que vous me devez envoyer du camp où vous êtes, pour corriger des cartes que j'ai, et qui ne marquent rien de tout ce que l'on mande de la situation de l'armée. Ayez soin que tous ceux que vous m'enverrez soient justes, pour qu'ils me puissent être utiles. Envoyez-moi encore deux boîtes de thé, de celui marqué 5, dont vous m'avez déjà fait présent. Les connaisseurs disent qu'il n'y en a point de meilleur. S'il arrive quelque chose de considérable, mandez-le-moi bien en détail, et

une pointe en Alsace, il ne se fit rien qui soit digne de remarque.

La guerre des Alpes n'eut pas plus d'intérêt. Le duc de Savoie, quoique très-supérieur à Catinat,

n'omettez aucune circonstance, car j'aime à savoir la vérité ; et comme je vous connais sincère, je suis assuré que vous rapporterez fidèlement ce que vous saurez. Vous voyez par là que je me fie à vous, et que rien n'est si bon que de dire toujours la vérité. Quand on n'y manque pas, on ne se repent jamais de rien, et l'on ne se trouve jamais embarrassé. Ne manquez pas de faire exactement ce que madame de Maintenon vous a demandé, et essayez d'avoir du meilleur pour qu'elle soit contente. Faites au pied de la lettre ce qu'elle désire, et n'ajoutez rien du vôtre. » On lit dans une autre lettre du 28 juillet : « Ne vous tourmentez pas pour le linge de madame de Maintenon ; faites seulement qu'il soit comme elle le désire. Tenez un compte exact de ce que les choses coûteront. Si elle veut les accepter et les recevoir de vous, cela vous doit faire plaisir. Si elle veut les payer, vous en ferez voir le prix, et ne ferez point de méchants compliments qui ne font qu'importuner. Voilà les conseils que je vous donne, et que vous ferez bien de suivre. Louis. »

A Versailles, le 18 août 1694. — « ... Dites à votre frère que j'ai reçu toutes ses lettres, mais que j'ai cru qu'il me pardonnerait de ne pas répondre à toutes, aussi bien qu'à celles que vous m'avez écrites. J'espère qu'à la fin de la campagne vous ferez plus parler de vous autres qu'au commencement. Croyez que j'ai bien envie de vous entendre nommer en quelque rencontre grande ou petite. Montrez cette lettre à votre frère. Louis. » (Autog. coll. du comte d'Es-terhazy.)

se borna à bloquer Casal, à fortifier Turin et à empêcher les troupes françaises d'entrer dans la campagne du Piémont comme l'année précédente. Catinat, de son côté, ayant une armée fort diminuée, se contenta de manœuvrer pour s'opposer à une nouvelle invasion du duc de Savoie en Dauphiné. Celui-ci commençait à être sensible à ses pertes et aux avances que Louis XIV continuait à lui faire. Il souhaitait fort de recouvrer ses provinces envahies, et d'échapper à des alliances qui ne lui avaient valu que des désastres ; mais il n'osait rompre encore avec ses alliés.

Ce fut l'armée de Catalogne, commandée par le maréchal de Noailles, qui eut cette année les honneurs de la guerre. On reprit les projets de l'année précédente avec des troupes plus nombreuses, et on voulut tenter du côté de l'Espagne ce qui avait échoué du côté de l'Allemagne, c'est-à-dire pénétrer dans le pays, et forcer les Espagnols, par des pertes considérables, à se détacher de la ligue ennemie, et à faire leur paix particulière. Le maréchal eut cette année vingt-six mille hommes sous ses ordres, et il aurait pu se promettre de plus grands succès encore que ceux qu'il obtint, si ses troupes eussent été mieux approvisionnées et mieux entretenues par le ministre de la guerre. Ici encore se fit sentir la pénurie que la longueur de la guerre et la

disette de l'année avaient produite dans les approvisionnements et le trésor, et aussi l'infériorité de l'administration de Barbezieux comparée à celle de son père. Cependant le maréchal débuta par une action si avantageuse, qu'elle lui donna le moyen de faire plus de conquêtes qu'on ne l'avait espéré. Entré en campagne au milieu de mai, il remporta le 27 de ce mois une victoire complète sur l'armée espagnole, en forçant le passage du Ter au gué de Toroella. L'ennemi, très-fortement retranché sur l'autre rive, que dominaient encore des hauteurs habilement occupées, regardait cette rivière, large de plus de cent mètres, et n'ayant que des gués difficiles et périlleux sur un fond de sable mouvant, comme une barrière infranchissable. Défendue par une armée de plus de vingt mille hommes, elle devait, selon eux, arrêter tous les projets des Français. Rien cependant ne résista à l'ardeur de nos soldats. Après de vives escarmouches qui durèrent tout un jour, et qui dérobèrent au général espagnol le dessein du maréchal, la rivière fut franchie sous le feu de l'ennemi, au moyen d'une fausse attaque sur la droite, les retranchements de l'autre bord emportés, l'armée espagnole, qui s'était reformée dans la plaine, prise en flanc, dispersée et poursuivie pendant quatre lieues, et rompue chaque fois qu'elle se ralliait. Cinq à six mille hommes tués, trois mille cinq cents prisonniers, dix-sept drapeaux, tout

l'équipage d'artillerie et tous les bagages du vice-roi furent les trophées de la victoire ¹.

Le marquis de Noailles, frère du maréchal, apporta la nouvelle au roi, qui écrivit de sa main au maréchal la lettre suivante : « Je crois que je vous renvoie le marquis de Noailles satisfait². Il vous dira la joie que j'ai sentie de la bataille que vous avez gagnée, et le plaisir que j'ai du service que vous m'avez rendu. Le bien de l'État s'y rencontre, et ma satisfaction particulière, qui est augmentée par l'amitié que j'ai pour vous. Rien ne pouvait être plus à propos. J'espère que les suites seront heureuses, et que vous m'enverrez bientôt de bonnes nouvelles, qui feront connaître à tout le monde de quoi vous êtes capable quand il s'agit de me servir et du bien de l'État. Jugez de ma sensibilité par ce que vous faites, et croyez qu'on ne peut avoir plus d'amitié que j'en ai pour vous³. »

¹ Arch. du Dépôt de la guerre. — « La nouvelle de la victoire de Catalogne a causé un grand désordre à Madrid. Les grands et le petit peuple disent hautement qu'il vaudrait bien mieux faire la paix avec la France. » (Dangeau, 25 juin 1694.)

² Le roi l'avait fait maréchal de camp.

³ Lettre du 10 juin 1694. — Archives de Noailles et Mémoires militaires, tome I, page 363. — Le roi écrivit le même jour à la mère du maréchal : « Le service que le maréchal de Noailles vient de me rendre, est si considérable, et peut avoir de si grandes suites, que je ne peux m'empêcher de

Les suites en effet ne se firent pas attendre. Trois jours après la bataille du Ter, Palamos, place maritime, était investie, Tourville appuyant l'attaque par mer; la ville et la citadelle étaient prises d'assaut le 7 juin, au bout de dix jours, et la garnison prisonnière. Le roi le manda aussitôt à madame de Maintenon par un billet qui s'est conservé. Le 10 juin 1694. — « Je viens d'avoir la nouvelle que la citadelle de Palamos s'est rendue, et que le gouverneur et toute la garnison, au nombre de quatorze cents hommes, sont prisonniers de guerre. Je n'ai rien eu de Flandre depuis que je vous ai quittée. »

Le 19 juin, le maréchal met le siège devant Gi-

vous en témoigner ma joie, et s'il se peut, augmenter la vôtre, en vous assurant que j'ai pour lui l'estime et l'amitié qu'il mérite, et que je suis très-satisfait de la manière dont il s'est conduit. La bataille qu'il a gagnée me fait voir que j'ai mis mes armes en bonnes mains, et que je ne suis pas trompé en ce que j'ai toujours pensé de lui. C'est en ceci un effet de vos prières, que je crois que vous faites de bon cœur pour nous deux. Dites à M. de Châlons (frère du maréchal et depuis cardinal de Noailles), que j'ai aussi une grande confiance aux siennes, et que je me réjouis avec lui de ce que son frère vient de faire. Il ne me reste qu'à vous assurer qu'on ne peut avoir plus d'estime et de considération que j'en ai pour vous et pour votre piété. Je crois que vous ne serez pas fâchée d'apprendre que j'ai fait le marquis de Noailles maréchal de camp. » (Archives de Noailles.)

rone, qui se vantait de n'avoir jamais été prise¹; la tranchée est ouverte le 24, la place forcée à capituler le 29, malgré un secours de vingt-deux mille hommes, qui lui arriva au dernier moment; et le maréchal publia les lettres patentes qui l'établissaient vice-roi de la Catalogne. Le 18 juillet, il assiégea Ostalric, située sur une hauteur entre Girone et Barcelone, l'enleva aussitôt, et la fit fortifier, fermant ainsi l'entrée du pays nouvellement conquis. Ces conquêtes étaient bien conduites. La prise de Roses et de Palamos nous assurait, avec la possession de la côte, les communications et les ravitaillements par mer : celle de Girone et d'Ostalric nous faisait dominer le centre de la province, où l'on pouvait même faire hiverner les troupes, et nous permettait de marcher sur Barcelone, sans craindre pour les derrières de l'armée. Mais Barcelone avait été, dans la pensée du roi, le but principal de la campagne; il eût même voulu qu'on y marchât après la prise de Palamos. Il écrivait au maréchal le 13 juin : « J'ai été étonné d'en apprendre aussitôt la nouvelle. On ne peut mieux conduire une affaire que vous n'avez fait cette attaque. Je ne ferai que vous confirmer dans cette lettre ce que je vous ai dit avant que vous ne partiez

¹ « Les Espagnols disent tous que Girone avait été assiégée dix-neuf fois sans être prise. » (Dangeau, 9 juillet 1694.)

d'après de moi, sur ce qui regarde le siège de Girone et celui de Barcelone. Vous connaissez la différence de la considération de ces deux places. Mais on ne doit songer à prendre Barcelone, que si l'on est assuré de prendre Girone aussitôt après. Vous voyez les choses de plus près ; c'est pourquoi je m'en remets entièrement à vous. Mais si vous assiégez Girone d'abord, il n'y a pas d'apparence que vous puissiez prendre Barcelone ensuite. Or, la seule prise de Barcelone peut être le fruit de la bataille du Ter, parce que le public regardera toute autre conquête comme au-dessous de cet avantage ; elle est la seule qui puisse porter à l'Espagne un coup décisif pour la paix. »

Néanmoins le maréchal avait fait comprendre l'imprudence qu'il y aurait, vu la faiblesse de son armée, d'attaquer une place comme Barcelone, en laissant Girone derrière soi, et ayant à redouter la présence de la flotte ennemie dans la Méditerranée.

« Vous m'écrivez comme un homme sage, répondit le roi ; c'est pourquoi je me fie d'autant plus volontiers à vous, et je suis assuré que le parti que vous prendrez sera le meilleur.... Je me remets à vous, après avoir lu votre lettre et dit tout ce qui m'a passé par la tête, de prendre le parti que vous croirez le meilleur. »

On eut lieu en effet de s'applaudir du parti que le maréchal avait pris, lorsque l'entrée de l'amiral

Russel dans la Méditerranée, à la tête d'une flotte où l'on comptait quarante-huit vaisseaux de ligne, qui, réunis à Cadix aux bâtiments hollandais et espagnols, formaient un total de cent trente voiles, obligea l'amiral de Tourville, très-inférieur en nombre, à rentrer dans nos ports¹; ce qui nous eût obligés, n'ayant plus la mer, à lever le siège de Barcelone immédiatement². « Vous connaîtrez, écrit le roi le 24 juin, que vous ne pouvez plus compter sur mon armée navale pour cette campagne. C'est pourquoi je souhaite vivement que vous ayez pris le parti d'assiéger Gironne, après quoi vous vivrez dans le pays. »

Mais Gironne ayant été prise si rapidement, on espéra que le siège de Barcelone pourrait encore s'entreprendre à la fin de la saison, en supposant

¹ « Le 11 juillet, on sut que l'amiral de Tourville, après avoir bombardé Barcelone, était rentré dans Toulon avec toute la flotte du roi, pour se ravitailler et se renforcer, afin que, quand la flotte ennemie, qui n'avait point de ports dans la Méditerranée, serait bien fatiguée ou serait retirée, il pût y rentrer. Elle devait aussi observer ce que les ennemis feraient contre Gènes ou contre Nice, et y porter secours en cas de besoin. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, juillet 1694.)

² Le maréchal écrit le 3 juillet : « J'ai une grande joie que l'événement justifie le parti que j'ai pris de venir à Gironne; car il eût fallu lever le siège de Barcelone. » (Archives de la guerre.)

qu'après le départ de la flotte anglaise, celle de France pût de nouveau tenir la mer, et qu'on envoyât au maréchal les renforts qui lui étaient indispensables. Ce nouvel espoir s'empara vivement de l'esprit du roi¹.

En attendant, le maréchal de Noailles fit quelques autres expéditions; il se rendit maître du château de Corbera, arriva le 4 septembre devant Castelfollit, qui capitula le 8, recourut avec son armée au secours d'Ostalric que les ennemis voulaient reprendre, et dont il leur fit lever le siège. Sur ces entrefaites, il était tombé malade, et se faisait porter en litière au milieu de ses troupes². Il n'eût pas demandé mieux que d'assiéger Barcelone, et il l'avait espéré d'abord³; mais son armée était

¹ Dépêches des 8 et 31 juillet 1694.

² Sa santé avait déjà reçu une forte atteinte avant de partir pour l'armée. On lit dans le Journal de Dangeau, 21 mars 1694: « M. le duc de Noailles a eu un choléra-morbus assez violent. » — « Je suis fâché de l'incommodité que vous ressentez d'une fièvre mêlée de rhumatisme; il faut songer présentement à vous reposer et à ne pas fatiguer l'armée, pour qu'elle soit en état d'exécuter l'entreprise de Barcelone, que, j'espère, l'on pourra faire bientôt. » (Lettre du roi au maréchal, 23 septembre 1694.)

³ Il avait écrit au roi, le 3 juillet: « Je croyais mes raisons si bonnes pour commencer par Girone, que Votre Majesté m'aura peut-être trouvé trop ferme et trop déterminé à les suivre; mais l'événement a justifié le parti que j'ai pris. Et

très-affaiblie, mal payée, mal approvisionnée, mal-traitée et diminuée par les maladies et les chaleurs¹; il demandait de grands secours, des provisions, de l'argent surtout, ajoutant que, si on ne les fournissait pas et que si l'on n'était pas maître de la mer², l'entreprise ne pouvait absolument pas se tenter. A Versailles, on s'obstinait à croire qu'il pouvait tirer du pays des ressources qui n'y existaient pas, et M. de Barbezieux le laissant manquer

comme les vaisseaux ennemis ne pourront pas demeurer jusqu'à la fin de la campagne dans cette mer, on pourra peut-être faire le siège de Barcelone quand ils seront partis et que vos vaisseaux pourront nous apporter de l'infanterie de Piémont. » — Le 25 juillet : « Si le roi renvoie sa flotte, des troupes et de l'argent, on pourra assiéger Barcelone avant la fin de la campagne. Mais il faut un grand secret, car le bruit en circule déjà. »

¹ Voir la correspondance au dépôt de la guerre, Mémoires militaires, etc.

² « On mande de l'armée de M. de Noailles, que l'on voit toute la flotte de l'amiral Russel, et qu'on y compte cent trente voiles. » (Dangeau, 22 août 1694.) — « Le 22 août, on apprit que Russel était encore devant Barcelone, et qu'il y avait débarqué deux mille hommes. — Le 19 septembre, la flotte de Russel était toujours devant Barcelone; mais on dit qu'elle pressait fortement le roi d'Espagne de lui fournir des vivres et de l'argent, ce qu'il ne pouvait faire; qu'elle était accablée de maladies, et qu'on croyait qu'elle serait obligée de retourner en Angleterre. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches.)

des choses les plus nécessaires¹, il signifia que l'expédition de Barcelone était devenue impossible. Il s'entama alors entre le roi et le maréchal une correspondance semblable à celle qui avait eu lieu entre le roi et Catinat l'année précédente, au sujet de Coni. Le maréchal montra tous les obstacles et tous les dangers, le roi persista à croire qu'ils pouvaient être surmontés; et il attachait tant de prix à une conquête qui écraserait l'Espagne et la forcerait probablement à la paix, qu'au commencement d'octobre, il envoya au maréchal l'ordre formel de marcher dès qu'il le pourrait. Selon la dépêche du roi, en date du 27 septembre, la flotte des ennemis semblait prête à retourner en Angleterre ou à désarmer à Cadix². L'amiral de Tourville devait partir de Toulon en même temps que

¹ Voir la correspondance au dépôt de la guerre.

² « Le 30 septembre, on croyait que la flotte de Russel sortirait de la Méditerranée, et on disait comme une chose certaine qu'elle avait passé le détroit et qu'elle irait hiverner à Cadix. Sur ces avis, la flotte du roi commençait à s'ébranler à Toulon, où il venait dix bataillons pour s'y embarquer, pendant qu'on avait fait marcher de Provence deux mille cinq cents chevaux ou dragons pour la Catalogne; de sorte que personne ne doutait plus du siège de Barcelone, d'autant plus que le maréchal de Noailles, après avoir été longtemps malade, commençait à se mieux porter, quoiqu'il fût extrêmement faible. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, septembre 1694.)

des renforts allaient être dirigés sur la Catalogne. « Je compte, ajoutait le roi, que votre incommodité ne vous empêchera pas d'agir dans une circonstance de cette importance, et que vous n'oublierez rien de ce qui pourra dépendre de vous pour soumettre à mon obéissance cette importante place, après la prise de laquelle nous verrons ensemble ce qu'il y aura à faire pour vous procurer les moyens de rétablir votre santé. »

Le maréchal n'avait plus qu'à obéir, et il se mit en mesure d'exécuter ses ordres ; mais frappé de l'impossibilité d'accomplir une si grande entreprise avec si peu de moyens, et du désastre qui pouvait s'ensuivre, il fit partir le chevalier de Genlis¹ pour rendre un compte exact de tout ce qu'on ne voulait pas admettre à la cour, et peindre en détail le véritable état des choses². « Sire, écrit-il au roi le

¹ « M. de Genlis, maréchal de camp dans l'armée de M. de Noailles, arriva ici. Il vient pour recevoir les ordres du roi sur ce qu'on peut faire en Catalogne. On croit qu'il y a des difficultés au siège de Barcelone. » (Dangeau, 12 octobre 1694.)

² Le maréchal avait confié ses peines à deux hommes bien capables de juger la situation, Catinat et Vauban, qui tous deux lui donnèrent entièrement raison. Voici la réponse que lui fit Catinat : « Au camp de Diblon, 22 octobre 1694. — J'ai reçu, monsieur, la lettre du 9, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous me mandez que vous êtes en même situation où je me suis trouvé l'année passée, à la fin de la campagne. J'ai présentes les angoisses où j'étais, ce qui me rend

3 octobre, j'ai reçu par un courrier extraordinaire que m'a dépêché M. de Barbezieux, vos deux dé-

bien sensible à celles où vous pouvez être, m'intéressant aussi vivement que je fais à ce qui vous touche. Je ne crois pas qu'il y ait rien de pareil pour attaquer l'esprit, que de recevoir des ordres dont l'exécution est combattue par des choses qui ne dépendent point de nos soins, de notre application et de notre volonté.... Je faisais des vœux pour une prompte navigation de notre flotte, mais votre lettre me laissé désirer présentement du retardement aux moyens qui peuvent engager à une entreprise telle que celle qui vous est ordonnée. Cela peut concourir avec toutes les bonnes raisons dont M. de Genlis est porteur, pour faire changer au roi la résolution qu'il a prise. Le péril évident et sans réplique où l'ordre qu'il m'avait donné mettait son service, me fait désirer avec passion que Sa Majesté soit flexible aux raisons qui s'opposent à l'exécution de celui que vous avez reçu.... P. S. Depuis ma lettre écrite, j'ai été averti par M. le comte de Grignan et M. le duc de Vendôme, et par M. le marquis de Barbezieux, que notre flotte avait ordre de redébarquer en Provence les dix bataillons qui y avaient été embarqués. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a fait apprendre ce changement avec un sensible plaisir. » — Le maréchal lui répondit : « J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 du mois dernier. Je suis, je vous assure, très-sensible aux marques que vous me donnez de votre amitié.... Personne ne peut mieux comprendre que vous le désagrément où j'étais il y a quinze jours, puisque vous avez passé par là. On a bien vu depuis que mes avis étaient véritables, et que mes raisons pour n'entreprendre pas présentement le siège de Barcelone n'étaient que trop bonnes. »

pêches des 27 et 28, et j'ai déjà mandé que, depuis les ordres reçus, je travaillais à tous les préparatifs.... J'ai expliqué plusieurs fois les raisons qui m'empêchaient de songer cette année au siège de Barcelone. Mais quelque difficulté que j'y visse, et quelque répugnance que mon véritable attachement au service de Votre Majesté m'y fit trouver, je tâchais de tout surmonter par l'envie que j'avais d'exécuter vos ordres. Cependant, par tout ce que je vois, et par tout ce que viennent de me représenter tous les officiers généraux, du péril dans lequel je mettrais la gloire de vos armes et de vos affaires, j'ose supplier Votre Majesté de vouloir bien considérer ses véritables intérêts, et faire réflexion sur ce que deviendra son armée de terre, dès que sa flotte, aux premières nouvelles, gagnera le large et lèvera l'ancre de devant Barcelone. De quoi subsistera l'armée, n'ayant plus la mer ni de convois suffisants pour porter le pain et les farines ? et l'armée elle-même, si elle est obligée de lever le siège, la flotte des ennemis jetant un grand secours dans cette place?... J'ai tant d'envie que, ce que Votre Majesté souhaite soit exécuté, que si elle veut bien envoyer ici quelqu'un en ma place, plus capable que moi, je le suivrai en quelque qualité qu'il vous plaira ; car je mourrais de douleur si je voyais arriver ce qu'il me paraît qu'on doit appréhender dans cette entreprise ; et j'ai cru qu'afin que Votre

Majesté fût mieux informée de l'état de toutes choses, puisqu'elle n'a pas jugé à propos d'envoyer ici M. de Chamlay, il fallait lui envoyer quelqu'un d'intelligent, et qui ait vu les choses de près; et je lui envoie M. de Genlis, qui aura l'honneur de lui rendre compte de tout, et lui témoignera de nouveau la peine extrême où je suis de ne pouvoir exécuter ses ordres.... Je voudrais qu'il n'y eût d'autre raison que celle de ma maladie, cela ne nous aurait pas arrêtés un instant. »

Le roi fut obligé de se rendre à l'exposé du chevalier de Genlis; il renonça, mais avec grande peine, à l'espoir qu'il avait eu; et, à la fin du mois, l'ordre arriva de séparer les troupes¹. Au reste,

¹ Le roi écrivit au maréchal le 21 octobre : « J'ai vu les raisons qui vous ont empêché de suivre les ordres que je vous avais envoyés pour entreprendre le siège de Barcelone, et le chevalier de Genlis m'a expliqué fort nettement ce dont vous l'aviez chargé. J'aurais fort souhaité, comme vous l'avez pu voir, qu'avant la fin de la campagne, vous ayez pu vous emparer de cette importante place, comme toutes vos lettres me l'avaient fait espérer; mais il ne faut plus songer à présent qu'à mettre mes troupes en état pour l'année prochaine. » — Le maréchal lui répondit le 27 : « Je demande pardon à Votre Majesté si, dans l'envie que j'avais de lui obéir et de faire quelque chose qui pût lui plaire, j'ai pu mettre dans mes lettres des choses qui lui aient fait espérer que je ferais ce siège; mais je la supplie de croire que je n'ai agi que par le véritable atta-

l'événement n'avait pas tardé à justifier les prévisions du maréchal, car l'amiral Russel rentra bientôt dans la Méditerranée¹, et l'on se hâta d'envoyer à Tourville, qui venait de débarquer à Palamos les dix bataillons avec d'assez abondantes munitions, l'ordre de retourner à Toulon. Or il était reconnu de tout le monde qu'on ne pouvait assiéger Barcelone, si l'on n'était assuré d'une flotte qui bloquât la ville par mer, et qui ne quittât point que le siège ne fût achevé. Le maréchal, par sa fermeté, comme Catinat l'année précédente, épargna probablement en cette circonstance un grave échec à nos armes; et l'on peut dire qu'il se fit autant d'honneur que par un succès, en écrivant à Louis XIV ces paroles qui sont plus d'un honnête homme que d'un courtisan : « Le hasard pouvait me faire réussir, rien n'était plus glorieux pour moi; et les ordres précis de Votre Majesté me mettaient à couvert de tout ce qui pouvait arriver. Mais quand on sert un maître comme vous, et que j'ai toujours servi avec une passion violente et tout le désintéressement possible, la conscience, le de-

chement que j'ai pour sa personne et son service.... Je ne m'attendais pas à avoir un si cruel chagrin à la fin de cette campagne. »

¹ Lettre du maréchal au roi, 12 octobre 1694. — Lettre de M. de Pontchartrain au maréchal, du 16 octobre 1694.

voir, l'honneur, ne permettent pas qu'on abandonne au gré de la fortune toute seule la gloire de Votre Majesté et le bien de ses affaires¹. »

Nous sommes obligés de nous arrêter ici pour montrer une fois de plus de quelle manière le duc de Saint-Simon travestit les événements dans ses Mémoires.

On vient de voir de la façon la plus authentique et la plus claire la suite des faits. Écoutons maintenant comme il les raconte.

« Avant de quitter la guerre de cette année, dit-il, il faut la finir par un étrange incident. M. de Noailles et M. de Barbezieux étaient fort mal ensemble.... Les succès de M. de Noailles cette année en Catalogne avaient outré Barbezieux². Tout ce

¹ Lettre du 30 octobre 1694. (Archives de Noailles.)

² Le maréchal se plaignit, à diverses reprises, à Barbezieux de la pénurie où il le laissait, et celui-ci s'en excuse assez mal, mais rien dans la correspondance ne montre l'animosité dont parle Saint-Simon. — Barbezieux écrit au maréchal le 26 septembre : « Vous trouverez ci-jointe, monsieur, une lettre de Sa Majesté, qui vous explique si bien ses intentions, qu'il est inutile que je répète ce qu'elle contient. Je vais essayer de faire partir en poste une somme de soixante à quatre-vingt mille francs pour le siège de Barcelone. Je souhaite, pour votre gloire et pour l'intérêt du service du roi, que vous réussissiez aussi bien à cette entreprise qu'aux autres. Je dois vous ajouter que le roi le désire passionnément, et que rien ne peut lui faire plus de plaisir que cette conquête. Je suis bien véritablement à vous. BARBEZIEUX. »

qui avait été exécuté aplanissait les voies du siège de Barcelone, et cette conquête mettait le sceau à celle de toute cette principauté, et mettait le roi en état d'attaquer avec succès à la fin de l'hiver le cœur de l'Espagne. Il avait toujours eu ce but. M. de Noailles, qui savait, par le roi même, l'affection qu'il avait à ce projet, et qui en vit enfin les moyens si avancés, n'en souhaitait pas moins l'exécution. Il pressa donc le roi de donner ses ordres à temps pour le mettre en état d'entreprendre ce siège avec sécurité, et M. de Barbezieux, qu'il mettait au désespoir, n'osait manquer à ce qui lui était prescrit, et qui était éclairé par le double intérêt de M. de Noailles de ne manquer de rien à temps, et de ne le pas ménager, s'il n'avait toutes choses à point.

« Une flotte de cinquante-deux vaisseaux partit le 3 octobre de Toulon, chargée de deux mille cinq cents hommes de troupes prises en Provence de celles de M. de Vendôme, et rien ne manquait plus que de mettre la main à l'œuvre, lorsque M. de Noailles voulut rendre au roi un compte particulier de tout et recevoir directement ses ordres, le tout à l'insu de M. de Barbezieux. Pour une commission si importante pour lui, il choisit Genlis, qui, étant sans bien et sans fortune, s'était donné à lui, et ne crut pouvoir mieux faire que de le charger d'une simple lettre de créance pour le roi, en le lui annonçant

comme une lettre vivante qui répondrait à tout sur-le-champ, et qui, sans l'importuner d'une longue dépêche, lui en dirait plus en une demi-heure qu'il ne pouvait lui en écrire en plusieurs jours. Cet expédient obviait à tous les inconvénients, et laissait M. de Barbezieux dans l'ignorance et dans l'angoisse de tout ce qui se passerait ainsi par Genlis.

« Barbezieux, qui avait d'autant plus d'espions en Catalogne que c'était pour lui l'endroit le plus dangereux, fut averti de l'envoi de Genlis et du jour de son départ, et sut de plus qu'il devait arriver droit au roi, et que surtout il avait défense de le voir en tout. Là-dessus, il prit un parti hardi ; il fit attendre Genlis aux portes de Paris, se le fit amener chez lui à Versailles, sans le perdre un moment de vue. Quand il le tint, il le cajola tant, et sut si bien lui faire sentir la différence pour sa fortune, de l'amitié de M. de Noailles, quelque accrédité qu'il fût, d'avec celle d'un secrétaire d'État de sa sorte et de son âge, qu'il le gagna au point de l'embarquer dans la plus noire perfidie, de ne voir le roi qu'en sa présence, et de lui dire tout le contraire de sa commission. Barbezieux lui prescrivit donc tout ce qu'il voulut, après avoir tiré de lui tout ce dont il était chargé, et en fut pleinement obéi. Par ce moyen, le projet de siège de Barcelone fut entièrement rompu sur le point de son exécution, et

avec toutes les plus raisonnables apparences d'un succès certain, et sans crainte d'aucuns secours, dans l'état des forces de l'Espagne sur cette frontière, comme abandonnée depuis leur défaite; et M. de Noailles demeura chargé, auprès du roi, de toute l'iniquité et du manquement d'une telle entreprise, parce que tout ce que dit M. de Genlis, directement opposé à ce dont il était chargé, n'eut point de contradicteurs, et passa en entier pour être de M. de Noailles et pour son propre fait. On peut croire que Barbezieux ne perdit pas de temps à expédier les ordres nécessaires pour dissiper promptement tous les préparatifs et pour procurer à la flotte ceux de regagner Toulon. On peut juger ainsi quel coup de foudre ce fut pour M. de Noailles; mais l'artifice avait si bien pris, qu'il ne put jamais s'en laver auprès du roi; on en verra les suites, qui servirent de base à la grandeur de M. de Vendôme¹. »

Voilà comment Saint-Simon était au courant des affaires et informé des faits; ou plutôt voilà comment il les arrange. Est-il permis de les dénaturer à ce point, et de substituer de pareils contes à l'histoire, qu'on a la prétention d'écrire en témoin oculaire? Quel titre à la confiance pour un écrivain dont on vante la probité et qui s'en vante lui-même!

¹ Mémoires de Saint-Simon, tome I, chapitre xxiv, page 247.

Quoique le récit de Saint-Simon soit ici à l'avantage du maréchal de Noailles, qu'il représente comme victime d'une affreuse perfidie (sentiment de bienveillance que ce nom lui inspire rarement), nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer le roman qu'il compose, par le besoin de trouver partout de l'intrigue, jusqu'à en inventer là où il n'y en a pas, et pour le plaisir de montrer le roi et l'État sacrifiés par les courtisans à leurs jalousies. On a vu bien clairement que c'était réellement le maréchal de Noailles qui s'opposait au siège de Barcelone, à cause de l'impossibilité où il se trouvait de l'entreprendre¹, et on est en conscience obligé de décharger M. de Barbezieux et M. de Genlis des rôles odieux que Saint-Simon leur attribue. Or, il faut que le lecteur sache qu'il y a nombre de faussetés pareilles dans les Mémoires de Saint-Simon, et qu'on ne saurait trop se défier de son ouvrage, très-propre à compléter la connais-

¹ Dangeau, plus véridique que Saint-Simon et toujours bien informé, dit dans ses Mémoires : « 15 octobre 1694. — M. de Noailles n'a pas jugé qu'il fût possible de faire le siège de Barcelone présentement, notre armée étant fort diminuée en ce pays-là. — Mardi 19 : M. de Noailles avait mandé à M. de Tourville qu'il ne pourrait pas faire le siège de Barcelone, mais comme M. de Tourville avait ordre de mener la flotte sur les côtes de Catalogne, il est parti avec les cinquante-cinq vaisseaux de guerre.... on a envoyé des barques après lui.... »

sance du règne de Louis XIV pour ceux qui le connaissent à fond d'ailleurs, mais très-propre aussi à en donner une idée non moins fausse qu'injuste à ceux qui ne se méfient pas assez de l'historien.

En cette année, il se fit un grand changement dans la guerre de mer, et il importe de le signaler. Tel était l'état des finances et la rareté de l'argent qu'on dut renoncer à la continuation des armements dispendieux qu'entraînent les flottes nombreuses. Ce fut Vauban qui en donna le conseil. On abandonna l'Océan ; on concentra nos forces maritimes dans la Méditerranée, où Tourville se rendit le 4 mai, à la tête de cinquante-trois vaisseaux¹, pour appuyer les opérations qu'on méditait contre l'Espagne. Aux grandes flottes militaires on substitua désormais un autre système, plus funeste aux ennemis et plus économique pour nous, celui de l'armement en course, développé sur la plus grande échelle. Cette résolution, qui retint nos grandes flottes dans nos ports, contribua sans doute à faire croire plus tard que notre marine était détruite depuis le combat de la Hogue. Mais ce fut une pure combinaison, une question de système, et non pas une décadence et une nécessité militaires.

« Il n'est pas besoin d'être un grand clerc, disait Vauban dans un mémoire adressé au roi, pour

¹ Il y en avait en outre vingt-cinq dans le port de Toulon.

savoir que les Anglais et les Hollandais sont les principaux arcs-boutants de la ligue, et qu'ils la fomentent sans cesse par l'argent qu'ils distribuent annuellement au duc de Savoie, aux princes d'Allemagne et aux autres alliés. Or cet argent ne vient pas de leur pays, dont le produit ne va pas même jusqu'à leur fournir le nécessaire à la vie, mais de leur grand commerce par mer, qu'il s'agit d'empêcher, ce qui ne se trouvera point dans la guerre de terre, car bien que nos armées aient souvent triomphé des leurs, nos succès n'ont point donné d'atteinte à leur commerce, qu'ils ne font que très-peu par terre; ce ne sera point non plus par la guerre de mer en corps d'armée, où, quelques efforts que nous ayons pu faire jusqu'à présent, les forces qu'ils nous ont opposées ont toujours été égales ou supérieures aux nôtres; de sorte que, si l'on veut bien y faire réflexion, on verra que, depuis sept ans que la guerre dure, tous les grands armements ont été fort à charge au roi, sans que les avantages de la mer aient pu le défrayer des dépenses qu'il y a faites; ce ne sera pas non plus par nos conquêtes, puisque nous sommes réduits à la défensive, heureux si nous pouvons empêcher qu'ils n'en fassent sur nous. Ce ne peut donc être que par la course, qui est une guerre de mer subtile et dérobée, dont les coups seront d'autant plus à craindre, qu'ils vont droit à leur couper le nerf

de la guerre. Il ne sera peut-être pas difficile de se contenter là-dessus, si l'on veut examiner la carte de l'Europe, et les situations des différents États qui la composent, spécialement de ceux qui environnent nos côtes, et l'usage que nous pouvons faire des galères dans l'Océan. On trouvera que la France a des avantages pour la course qui surpassent en tout et partout ceux de ses voisins, parce que tout le commerce de ses ennemis passe et repasse à portée de ses côtes et de ses ports les plus considérables.... Il faut donc se réduire à faire la course, comme au moyen le plus possible, le plus aisé, le moins cher, le moins hasardeux, le moins à charge à l'État; à quoi il faut ajouter qu'elle enrichira le royaume, y engagera par ses profits une infinité de particuliers, fera quantité de bons officiers et matelots au roi, et réduira dans peu ses ennemis à demander la paix à des conditions beaucoup plus raisonnables qu'on n'oserait l'espérer, si le roi, persuadé des vérités contenues dans ce mémoire, en agréa les propositions, et veut bien se faire une affaire de faire mettre à exécution les divers articles proposés et les soutenir vigoureusement ¹. »

¹ Mémoire de M. de Vauban concernant la course, et les privilèges dont elle a besoin pour se pouvoir établir, se faire avec succès, etc. (Bibl. impér., supplém. franç. n. 1877.)

Là encore la fortune de Louis XIV lui fit rencontrer des hommes incomparables, de véritables héros : Jean Barth, du Guay-Trouin, le jeune du Quesne, Forbin, Petit-Renau, que nous avons déjà signalés et dont les hauts faits reproduisirent sur mer les prouesses de l'ancienne chevalerie. C'est une série nouvelle de grands noms, que fait éclore cette époque du règne, qu'on regarde déjà comme abaissée. Les alliés avaient commencé cette année par perdre leur flotte marchande, qui avait voulu effectuer le passage du détroit de Gibraltar pendant l'hiver, pour éviter la catastrophe de l'année dernière, et qui, au lieu des Français, avait rencontré la tempête dans ce détroit. Leur perte fut évaluée à cinq vaisseaux de guerre, treize vaisseaux marchands, et à une somme de dix-huit à vingt millions¹. Quant à leur flotte militaire, elle s'était séparée en deux, d'un côté pour suivre Tourville dans la Méditerranée, où elle mit obstacle, comme nous l'avons vu, au siège de Barcelone, l'Espagne ayant menacé de faire la paix si on ne venait à son secours; de l'autre, pour attaquer Brest, où l'absence du même Tourville et de sa flotte semblait permettre de tenter un coup de main. Mais on y avait pourvu, les troupes qui servaient sur les vaisseaux avaient été répandues sur les côtes, et Vauban y était. La

¹ H. Martin, tome XVI, page 127.

descente fut opérée, et les ennemis vigoureusement repoussés et rejetés à la mer par trois mille gentilshommes de l'arrière-ban, cinq mille soldats, plusieurs milliers de miliciens, et les puissants moyens de défense amassés dans cet arsenal, dont Vauban était venu prendre la direction. Louis XIV donna aussitôt avis de ce succès à madame de Maintenon qui était à Saint-Cyr : « 18 juin 1694. — Les ennemis ont fait une descente à Camaret, mais ils ont été taillés en pièces par les troupes de marine qui gardaient ce poste. On a fait cinquante prisonniers et tué six ou sept cents. On a pris un vaisseau échoué; Talmash qui les commandait a été tué. Beaucoup de leurs gros vaisseaux ont été fort incommodés; on dit qu'ils en ont brûlé un qu'ils ne pouvaient emmener, et quelques chaloupes à bombes ont été coulées à fond; ils ont mis à la voile et se sont retirés, et je sens une grande joie que vous partagerez sans doute avec moi. Je crois que les dames de Saint-Louis ne seront pas fâchées d'apprendre cette nouvelle, qui est très-considérable dans cette conjoncture. »

Cette même flotte remit à la voile le 16 juillet, et se flattant d'être maîtresse de l'Océan, où nos vaisseaux avaient cessé de se montrer, songea plus que jamais aux projets de descentes sur nos côtes. Mais on y veillait avec d'autant plus de soin; les côtes étaient armées de batteries et de chaloupes canon-

nières. La flotte anglaise bombardait la ville de Dieppe, dont les maisons de bois furent en grande partie incendiées. De là elle se porta sur le Havre, que ses constructions de pierre et des précautions habilement prises, préservèrent presque entièrement ; plus tard sur la ville de Dunkerque, où le duc du Maine et le comte de Toulouse accoururent avec le maréchal de Villeroi, et contre laquelle furent lancées deux machines infernales pareilles à celle de Saint-Malo ; mais, écartées par le canon des forts, elles éclatèrent en rade sans aucun effet. Calais eut également à subir un bombardement de quelques jours.

Nous n'avions alors, comme nous l'avons dit, d'armée navale que dans la Méditerranée. La vraie guerre maritime eut un autre théâtre, celui que lui avait assigné Vauban dans son mémoire. Jean Barth¹, à la hauteur du Texel, avec six frégates, arrachait à huit vaisseaux de guerre hollandais, en les attaquant à l'abordage, une flotte de cent navires chargés de grains, qu'il ramena fort à propos dans nos ports. Le jeune du Guay-Trouin, enveloppé par six vaisseaux de ligne, blessé et pris après une lutte prodigieuse, s'évadait dans une barque, revenait prendre le commande-

¹ Voyez les lettres de noblesse accordées à Jean Barth en 1694, où sont relatés tous ses hauts faits depuis vingt ans. (*Mercur galant*, octobre 1694.)

ment d'un navire de 48 canons, attaquit à la fois deux bâtiments anglais de 50 et de 38 canons, et les prenait tous deux. Petit-Renau avait de son côté enlevé à l'abordage, et à la vue de Saint-Malo, un vaisseau anglais qui rapportait de l'Inde de grandes valeurs en diamants¹. Au loin, nous fîmes une descente heureuse à la Jamaïque, et nous reprîmes sur les Anglais nos comptoirs du Sénégal et de Gorée, qui avaient été surpris quelque temps auparavant².

Malheureusement au commencement de l'année 1695, Louis XIV perdit plus qu'une bataille dans la personne du maréchal de Luxembourg, qui mourut à Versailles, le 4 janvier, à l'âge de soixante-sept ans³. Le maréchal de Villeroi fut choisi pour le remplacer dans son commandement de l'armée du Nord. Le maréchal de Boufflers commanda toujours sur la Meuse; M. de Montal un camp volant de dix mille hommes du côté de Furnes; Catinat

¹ Pour une valeur de plus de quatre millions, dit Fontenelle dans l'éloge de Renau. Voy. *OEuvres de Fontenelle*. Cinq cent mille livres sterling selon H. Martin.

² H. Martin, tome XVI, page 260. — Quincy, tome II, pages 71-79.

³ « Les quatre fils de M. de Luxembourg vinrent faire la révérence au roi qui leur parla avec beaucoup de bonté et leur dit qu'il avait fait une aussi grande perte qu'eux. » (Dangeau, 10 janvier 1695.)

en Italie; et le duc de Vendôme à la place du maréchal de Noailles, tombé malade, en Espagne. La diminution des troupes et l'épuisement du royaume firent qu'on se tint plus que jamais sur la défensive. Les alliés, au contraire, encouragés par cet épuisement, par la disparition de notre armée navale de l'Océan, et par la mort d'un grand général, résolurent de faire les derniers efforts pour pénétrer en France.

Louis XIV y para en faisant couvrir les provinces du Nord par de nouvelles lignes et de nouveaux remparts. Ces lignes furent exécutées, sous les ordres du maréchal de Boufflers, qui y employa vingt mille pionniers protégés par un corps de vingt mille soldats. Elles se composaient d'un fossé de six mètres de large sur trois de profondeur, derrière lequel s'élevait une épaisse hanquette de deux à trois mètres, fraisée et palissadée, avec des angles saillants armés en guise de bastions. Depuis la mer et les dunes de Furnes jusqu'à Ypres, la frontière se trouvait protégée par des canaux; depuis Ypres jusqu'à Espierre sur l'Escaut, par lesdites lignes fossoyées et garnies de redoutes¹; d'Espierre à Condé, l'Escaut lui-même servait de fossé; puis la

¹ « Le 19 avril, on apprit que les lignes étaient achevées et en défense, et qu'on avait mis dessus cent pièces de canon. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, avril 1693.)

Haine et la Sambre complétaient ce long retranchement jusqu'à Namur. La principale armée, commandée par le maréchal de Villeroi à la place de Luxembourg, devait derrière les lignes de Commines couvrir Ypres, Lille et Tournai ; le camp volant de dix mille hommes, commandé par M. de Montal, couvrait Furnes et Dunkerque ; et un corps d'armée assemblé près de Mons, sous le maréchal de Boufflers, était derrière les lignes entre la Lys et l'Escaut, chargé de protéger Namur¹.

Le prince d'Orange parut en effet devant Ypres avec cinquante mille hommes, dont il détacha quinze mille contre le fort de Knocke qui était la clef des canaux entre Ypres et la mer, feignant de chercher à s'en emparer, pour ensuite forcer nos lignes, prendre Furnes et Ypres, et mettre enfin le siège devant Dunkerque avec le secours d'une armée navale. Une seconde armée de trente mille hommes, commandée par le duc de Bavière, s'avancait par Oudenarde entre la Lys et l'Escaut ; une troisième, à peu près égale commandée par le comte d'Athlone, se formait du côté de la Meuse et menaçait Namur. Soit que l'entreprise sur Dunkerque fût reconnue im-

¹ « Le 24 mars, on disait à la cour que les ennemis avaient dessein cette année d'assiéger Namur. On fit achever à la hâte de le fortifier. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, mars 1695.)

possible, soit que la véritable intention des alliés fût de ramener Boufflers de ce côté, afin de se porter diligemment sur Namur par une contre-marche, Guillaume se trouva un moment assez près de l'armée du maréchal de Villeroi, pour que celui-ci proposât au roi de l'attaquer, ce qui se pouvait exécuter avec apparence de succès; car pendant que nous l'aurions attaqué de front, le maréchal de Boufflers pouvait, en une marche de nuit, passer la Lys auprès de Courtrai, et se trouver à la pointe du jour sur les derrières de l'ennemi. La cour, persistant dans la résolution de demeurer sur la défensive et de ne rien risquer, ne consentit point à la proposition.

Au bout de quelque temps, Guillaume se concentra tout à coup, s'éloigna rapidement dans la direction de la Meuse, en laissant le prince de Vaudemont avec trente mille hommes pour occuper Villeroi, et rejoignit devant Namur l'armée du comte d'Athlone, qui, renforcée par celle de l'électeur de Bavière et par un corps considérable du Brandebourg, investissait déjà la place¹. Boufflers, qui avait suivi le mouvement de l'ennemi, se jeta dans Namur, selon l'ordre qu'il en avait depuis longtemps, avec treize ou quatorze mille hommes; les assiégeants qui en avaient quatre-vingt mille commencèrent le siège le 3 juillet; et après deux

¹ H. Martin, tome XVI, page 270.

mois de la plus courageuse résistance, la ville se rendit le 4 août, et le château le 6 septembre.

On reprocha à Villeroi d'avoir deux fois manqué l'occasion de sauver cette place ; d'abord en n'écrasant pas Vaudemont, auquel il était supérieur, et auquel il donna le temps de se retirer, de se fortifier, puis d'aller rejoindre l'armée du siège ; et plus tard en n'attaquant pas le prince d'Orange lui-même devant Namur. Il s'était bien mis en mesure, par une très-belle marche, de surprendre le prince de Vaudemont, mais les troupes arrivées tard, ayant été obligées d'exécuter des travaux sur le terrain pour préparer leur attaque, le prince put d'abord se fortifier, et prendre le lendemain des mesures pour commencer sa retraite. Les officiers généraux de la gauche de notre armée en remarquèrent les mouvements, mais ils n'osèrent attaquer sans l'ordre du général en chef, qui était à la droite éloignée d'une lieue et demie, faisant ses dispositions pour tourner les ennemis, afin de les prendre en queue dans leur retraite en même temps qu'il les ferait attaquer de front. Il fallut l'attendre, ce qui laissa au prince de Vaudemont le loisir de s'échapper, en ne perdant, à notre attaque tardive, que trois bataillons de son arrière-garde¹. Il est

¹ Quincy, tome III, page 113. — Saint-Hilaire, tome II, page 149.

certain que si l'une des trois armées de Guillaume eût été détruite, et que la nôtre, devenue supérieure par les renforts que nous attendions d'Allemagne, se fût placée entre Bruxelles et Namur, coupant les vivres aux assiégeants et les menaçant d'une bataille, ils eussent peut-être été forcés de lever le siège. On s'apercevait déjà que Luxembourg n'y était plus.

Saint-Simon ne manque pas d'en imputer toute la faute au duc du Maine, et s'emparant bien vite des bruits divers venus de l'armée, sur lesquels il brode encore à sa façon, il fait de nouveau à ce sujet, selon son habitude, un récit fort détaillé et fort long, mais fort inexact et fort méchant, en affirmant que, « dès qu'il fut jour, le maréchal de Villeroi avait envoyé au duc du Maine qui commandait la gauche, l'ordre d'attaquer et d'engager l'action, comptant de le soutenir avec toute son armée; qu'impatient de ne point entendre l'effet de cet ordre, il avait dépêché de nouveau à M. du Maine, et avait redoublé cinq ou six fois; mais que M. du Maine, dit-il, avait voulu d'abord reconnaître, puis se confesser, après mettre son aile en ordre, qui y était depuis longtemps et qui petillait d'entrer en action; que tous les officiers généraux se récrièrent, que M. de Montrevel, le plus ancien d'entre eux, pressa M. du Maine, lui montra l'instance des ordres réitérés du maréchal, la victoire facile et

sûre, l'importance pour sa gloire et pour le salut de Namur, se jeta à ses mains, ne put retenir ses larmes, mais que tout fut inutile et que l'occasion échappa¹. »

Il est fâcheux que rien de tout cela ne soit vrai; c'est précisément le contraire qui est la vérité; et sans discuter les commentaires et toute la suite d'anecdotes que Saint-Simon fait découler de cette histoire, telles que l'ignorance où le roi fut longtemps de ce qui s'était passé, et qu'il n'apprit, dit-il, qu'à Marly, par un valet de chambre baigneur; sans croire à la colère qu'il laissa éclater alors, et qu'il déchargea sur un valet du serdeau en le frappant de sa canne pour avoir volé quelques biscuits, non plus qu'à l'éternelle reconnaissance que conserva M. du Maine envers Villeroi, de ce qu'en habile courtisan celui-ci n'avait point rejeté la faute sur lui, et beaucoup d'autres choses aussi invraisemblables que le fait principal; sans, dis-je, s'arrêter à tous ces détails si piquants, si vivement racontés, qui font la fortune de ses récits et accréditent ses inventions, il faut prendre encore une fois Saint-Simon en flagrant délit de mensonge en lui opposant le récit de Saint-Hilaire, présent sur les lieux, tandis que Saint-Simon était resté à Versailles. « Le 14 juillet, dit Saint-Hilaire, M. de Ville-

¹ Saint-Simon, tome I, chapitre xvi.

roi, après avoir fait observer le camp des ennemis du haut d'un clocher, remonta à cheval, et prit le chemin de la gauche, où étaient les troupes de M. du Maine à travers un terrain fort couvert, distant seulement d'une portée de mousquet du retranchement des ennemis. J'avais l'honneur de suivre M. de Villeroi, et m'étonnai qu'on s'attachât moins à reconnaître ces bois et ces buissons qu'à faire une simple promenade, ce qui me fit douter que M. de Villeroi eût la permission d'attaquer. Quand M. le maréchal fut parvenu sur les hauteurs de la gauche, où les troupes de M. du Maine étaient en halte, où on voyait fort à plein la droite des ennemis derrière leurs retranchements, il m'appela pour me demander si leur canon pouvait porter jusqu'à l'endroit où nous étions alors; je lui répondis affirmativement, et, un quart d'heure après, ce général prit congé de M. du Maine en lui disant : *Monseigneur, retournez s'il vous plaît à vos troupes, il n'y a rien à faire à présent; vous savez ce dont nous sommes convenus; je vais rejoindre mon quartier de Deinterghem; quand il y aura quelque chose de nouveau, je vous le ferai savoir.* Après cela ils se séparèrent. Il était environ une heure après midi, je m'avançai sur la hauteur avec quelques officiers, pour voir ce que les ennemis faisaient, et je rejoignis M. du Maine en lui disant qu'ils cessaient de travailler à leurs retranchements.

Deux heures après, M. de Bezons, maréchal de camp, vint lui dire qu'ils se retiraient. Il ordonna sur-le-champ à la cavalerie de monter à cheval, et à l'infanterie de prendre les armes. L'artillerie de la gauche se mit aussi en mouvement, et M. du Maine envoya un de ses gentilshommes, nommé Bessac, à M. de Villeroi, pour lui faire part de l'avis qu'il avait reçu. Les troupes marchèrent après le départ de Bessac. M. du Maine se mit à leur tête et entra sans aucune opposition dans le retranchement droit des ennemis, qui n'était que de sable, et fort mauvais. Leur arrière-garde se trouva alors à l'entrée du village de Vinck. M. du Maine y fit faire face sans vouloir rien entreprendre qu'il n'eût reçu avis de M. de Villeroi, comme apparemment ils en étaient convenus. Plusieurs blâmèrent M. du Maine d'avoir laissé échapper l'ennemi sans le charger; d'autres alléguaient les lois militaires de ne rien entreprendre sans l'ordre du général. Je rapporte les circonstances de ce fait comme témoin oculaire et bien informé, parce qu'il a fait dans la suite beaucoup de bruit. Bessac, à son retour, dit à M. du Maine qu'il avait eu peine à parler au maréchal, parce qu'il reposait, qu'à la fin son écuyer l'avait introduit, et que sur son exposé le maréchal avait fait appeler M. de Puységur, qui était alors maréchal des logis de l'armée, qui dit qu'il descendait du clocher de Deinterghem, d'où il avait

vu les ennemis dans la même situation ; qu'à la vérité ils faisaient quelques mouvements, qu'on en devait inférer qu'ils cherchaient à se précautionner contre quelque attaque. Il était bien vrai qu'à cette heure-là les ennemis tenaient encore leur retranchement de la gauche, parce qu'il était le plus près de nos troupes.... Enfin M. de Puységur assura que les ennemis ne se retiraient pas ; il fut cru, et l'on renvoya Bessac dire à M. du Maine que ses avis n'étaient pas bons. Sur la relation qu'il lui fit, M. du Maine s'écria : « Quoi ! M. le maréchal n'a pas voulu croire que les ennemis se retirent ? La droite ne monte pas à cheval ? elle ne prend pas les armes ? Retourne, Bessac, au plus tôt, et dis à M. le maréchal que l'avis que je lui avais donné est si certain que tu m'as trouvé avec les troupes dans le retranchement des ennemis, le nez sur leur arrière-garde, et assure-le que son incrédulité nous fait manquer un beau coup. »

« Quelque diligence que put faire Bessac, il se perdit plus de trois heures d'un temps irréparable, et il revint dire à M. du Maine qu'à la fin la droite montait à cheval, prenait les armes, et allait marcher avec le maréchal, qui lui mandait de ne pas quitter le lieu où il se trouvait jusqu'à nouvel ordre. Ainsi ce prince demeura dans l'inaction le reste de la journée, ce qui lui déplut fort. M. de Villeroi entra dans le retranchement des ennemis,

où il se rangea en bataille, et tomba à une lieue de là, à l'entrée de la nuit, sur l'arrière-garde d'une colonne d'infanterie¹, etc. »

On peut regretter que le duc du Maine n'eût pas pris sur lui d'attaquer malgré les ordres qu'il avait,

¹ Le maréchal de Villeroi, dans sa lettre au roi, qui concorde avec le récit de Saint-Hilaire, parle de cette journée comme d'un succès.

« Le 14 juillet 1695, à 10 heures du soir.

« Je n'expliquerai pas à Votre Majesté tout ce qui s'est passé dans la journée d'aujourd'hui. Les ennemis s'étaient retranchés dans un poste avantageux.... A la pointe du jour, j'avais fait occuper le village de Deinterghem, à une demi-portée du canon du camp, et j'avais fait tous les préparatifs pour les attaquer le lendemain à une heure du matin. Ils eussent été infailiblement vaincus s'ils ne se fussent retirés.... Ils ont pris le parti de se retirer sur les cinq heures. Comme on s'en fut aperçu une heure après, j'ai fait prendre les armes à l'armée, et je l'ai mise en marche une heure avant la nuit. M. le duc du Maine qui commandait l'aile gauche, fort séparée de la droite, ayant été informé plus tôt que nous de la marche des ennemis, entra dans les retranchements avant l'aile droite, mais les ennemis marchèrent si diligemment qu'il ne put les joindre. On a pris quatre drapeaux, il y a eu des tués et des prisonniers. Je vais les suivre toute la nuit pour les attaquer demain matin. » — Il écrit dans son rapport du 14 juillet : « qu'il poursuivit les ennemis jusque sous les murs de Gand sans pouvoir les joindre; que c'était de leur part une vraie déroute, se retirant le plus précipitamment possible, comme des battus, par trois routes différentes. » (Archives du dépôt de la guerre.)

ainsi que plusieurs peut-être le lui conseillèrent, au risque d'être battu dans cette attaque partielle et sans ordres, ce qui eût été bien grave et bien blâmé; mais on voit une fois de plus par ce récit circonstancié, avec quelle perfidie les faits sont dénaturés par Saint-Simon, ce qui fait faire à M. Henri Martin, historien éclairé, cette réflexion qu'on a lieu d'appliquer souvent au même auteur: « Saint-Simon fait un récit très-dramatique, mais très-faux de cette affaire, comme on peut s'en assurer en le comparant avec Saint-Hilaire et Berwick, témoins oculaires¹. Sa fureur contre les bâtards lui fait justifier complètement le maréchal de Villeroy aux dépens du duc du Maine. Plus on étudie Saint-Simon à fond, ajoute-t-il, et plus on apprend à se défier de toutes ses anecdotes, si bien contées, mais si bien transformées par une imagination inquiète, haineuse et crédule². »

Après cette digression, il faut reprendre notre récit.

¹ Les Mémoires de Feuquières, également présent, rapportent les faits comme Saint-Hilaire, imputant toute la faute à Villeroy, et nullement au duc du Maine, et ne faisant à son sujet aucune mention de ce que Saint-Simon raconte. « Avec le moyen de détruire entièrement ce corps, dit-il, notre général remit l'affaire au lendemain, quelque instance qu'on pût lui faire pour l'engager à ordonner qu'on marchât à la charge. » (Mémoires de Feuquières, page 170.)

² Histoire de France, tome XVI, page 272.

Villeroi attendait des renforts d'Allemagne, pour être en état de secourir efficacement Namur, que le roi désirait passionnément de conserver. En les attendant, et pour se dédommager de l'occasion manquée sur Vaudemont, il s'empara de Deynse et de Dixmude, défendue par six mille hommes, et alla bombarder Bruxelles, où il causa de grands ravages¹, malgré la présence d'une armée de soixante mille hommes, où le prince d'Orange se rendit un instant lui-même.

Mais les renforts étaient arrivés, et le maréchal de Villeroi, se trouvant à la tête de cent mille hommes effectifs, marcha du côté de Namur. A

¹ « Le 11 août, le roi déclara que le maréchal bombarderait Bruxelles, et qu'il avait ordre d'écrire au gouverneur de la place, que le roi était bien fâché d'être contraint d'en venir à cette extrémité; mais qu'il ne pouvait s'en dispenser, puisqu'on bombardait toutes ses villes maritimes; que, si l'on voulait s'engager à ne plus bombarder que les villes assiégées, il cesserait de son côté de faire bombarder. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, août 1695.) — Dangeau rapporte à la date du 20 juillet : « En apprenant le bombardement de Saint-Malo, le roi parut irrité, et en entrant chez madame de Maintenon, il nous dit : « Les ennemis feront tant, qu'ils m'obligeront à bombarder quelques-unes de leurs meilleures villes. » — Le dommage causé à Bruxelles fut, dit-on, évalué à vingt-trois millions (Histoire militaire de Quincy, tome III, page 132.) — « Le maréchal de Villeroi mande qu'il croit qu'il y a plus des deux tiers de la ville de brûlés. » (Dangeau, 18 août 1695.)

chaque instant, on s'attendait avec anxiété, à Versailles, à une grande bataille ; elle n'eut pas lieu. Les assiégeants avaient reçu de leur côté des renforts considérables, et du prince de Bade, qui en avait envoyé d'Allemagne, et de Vaudemont qui avait rejoint Guillaume. Le comte d'Athlone et l'électeur de Bavière formaient le siège proprement dit, et Guillaume commandait l'armée d'observation qui le couvrait. Retranché derrière la Méhaigne, il profitait de toutes les leçons qu'il avait reçues du maréchal de Luxembourg, deux ans auparavant, dans la même position. Le général français trouva tant de difficultés à l'attaquer, qu'il ne se donna qu'un seul combat de cavalerie où les princes et M. le duc du Maine, qui eut un cheval tué sous lui, chargèrent à la tête des régiments¹, et il fallut enfin renoncer à secourir Namur. Boufflers, après avoir subi cinq ou six assauts, après avoir perdu plus de la moitié de sa garnison et fait périr dix-huit mille hommes aux assiégés, se rendit, le 6 septembre, avec tous les honneurs militaires. Ce fut le premier et le seul grand succès du roi Guillaume

¹ « M. le duc du Maine qui commandait notre aile gauche et qui a fait charger les ennemis a eu un cheval blessé sous lui et s'est fort distingué. M. le duc de Chartres, M. le duc et M. le prince de Conti y étaient, et ont fait merveille à leur ordinaire. » (Dangeau, 2 septembre 1695.)

dans toute cette longue guerre. Madame de Maintenon écrit à une dame de Saint-Louis : « M. le prince d'Orange a repris Namur ; M. de Boufflers se porte bien ; il y avait quinze mille hommes dans la garnison, il n'en reste que quatre mille en bonne santé. Il n'y eut jamais une place mieux attaquée et mieux défendue. Dieu n'a pas permis qu'elle ait été secourue ; adorons sa volonté, quoiqu'elle contrarie la nôtre ¹. »

Il ne se passa rien de marquant en Allemagne, où la frontière française fut toujours couverte. En Italie, l'objet de la campagne, de la part des alliés, fut le siège de Casal. Cette place qui nous appartenait tenait en échec la Savoie et le Milanais. Les Espagnols et l'empereur désiraient depuis longtemps de l'avoir en leur possession. C'est ce qui avait empêché jusqu'alors le duc de Savoie de l'attaquer ; il s'était contenté de la bloquer. Cette année, il ne put résister aux instances de l'Empereur pour en faire le siège ; mais ses négociations secrètes avec la France continuaient. Il fit proposer au roi de rendre cette place au duc de Mantoue, à condition qu'elle fût démolie ; c'était l'annuler pour tout le monde.

¹ « Le roi, dans l'affliction d'avoir perdu Namur, n'a pas laissé d'être sensible à la joie d'apprendre que ses troupes avaient parfaitement fait. Nous apprîmes qu'il avait fait M. le maréchal de Boufflers duc. » (Dangeau, 4 et 5 septembre 1693.)

Louis XIV y consentit. Le duc de Savoie força les généraux de l'Empereur et de l'Espagne à accepter ces conditions, qui ne leur convenaient guère, et la ville de Casal capitulant par les ordres du roi, obtint tous les honneurs de la guerre pour la garnison. C'était de la part du duc de Savoie un acheminement à la paix, auquel le roi se prêta volontiers, quoique le prince feignît toujours une grande fidélité à la ligue, qu'il était près d'abandonner. Catinat, de son côté, resta dans ses positions, couvrant nos frontières et gardant nos conquêtes, sans rien entreprendre dans cette campagne, au fond plus diplomatique que militaire¹.

Les affaires de Catalogne s'étaient fort gâtées pendant l'hiver. Les troupes, qui y avaient pris leurs quartiers, mais mal payées et mal nourries, y avaient commis de grands excès, et le pays naturellement belliqueux et haïssant l'étranger, s'était soulevé contre nous. Des détachements considérables de nos troupes se trouvaient fréquemment attaqués par des masses de paysans, et très-embarrassés pour se défendre. Le maréchal de Noailles qui, ainsi que nous l'avons vu, était tombé malade à diverses reprises dès l'année précédente, était demeuré l'hiver à Versailles, avec quelques déboires sur ce qui s'était passé à la fin

¹ H, Martin, tome XVI, page 276. — Quincy.

d'une campagne si brillante pour lui. Cependant le chagrin de quitter son commandement, et le désir d'achever la conquête de la Catalogne le firent partir, quoique très-souffrant encore, pour son armée au commencement de mai¹. Il s'y occupa avec activité de rétablir l'ordre, de préparer des expéditions, et particulièrement de ravitailler Ostalric et Castelfollit menacées par les Espagnols. Mais il fut bientôt contraint par sa santé de demander son rappel², et d'envoyer ses lettres de commandement au duc de Vendôme qui était à l'armée de Catinat, ainsi qu'il en était convenu par prévoyance avec le roi, avant son départ³. Saint-Simon, pour achever son roman, a besoin de voir en ceci une comédie et

¹ Il écrit de la route le 13 mai à M. de Barbezieux : « Ma santé n'est pas bonne, et j'ai pensé rester trois fois en chemin ; mais l'envie de servir Sa Majesté m'a fait prendre beaucoup sur moi.... J'apprends qu'Ostalric et Castelfollit sont à la veille d'être perdues faute de vivres. » Il les fit ravitailler, mais ne put s'y rendre lui-même.

² « Nos troupes vont marcher vers Ostalric et Castelfollit. M. le maréchal de Noailles est demeuré malade à Perpignan. » (Dangeau, 30 mai 1695.) — « On ne croit pas qu'il soit sitôt en état de rejoindre l'armée. » (6 juin.) — « Les incommodités de M. de Noailles l'ont mis hors d'état de pouvoir servir cette année ; il a demandé son congé au roi, et revient ici. » (7 juin 1695.)

³ Le roi s'exprimait ainsi dans sa lettre du 3 mai au maréchal : « Vous trouverez ci-joints les ordres nécessaires que vous

la ruse d'un courtisan qui voulut se remettre bien avec le roi en lui offrant l'occasion de placer le duc de Vendôme à la tête d'une armée, et en flatant par là, dit-il, le faible de Sa Majesté pour les bâtards. Mais le maréchal se trouvait réellement hors d'état de servir¹; ses lettres au roi, et d'autres conservées aux archives du dépôt de la guerre², ainsi

ne lui enverrez (au duc de Vendôme) que quand vous vous croirez entièrement hors d'état de me servir. Je souhaite que cette précaution soit superflue et que vous puissiez continuer à me rendre en Catalogne des services aussi utiles que vous l'avez fait jusqu'à présent. » (Archives de Noailles.) — « M. le maréchal de Noailles est arrivé à Versailles; sa santé n'est pas encore rétablie. » (Dangeau, 12 juillet 1695.)

¹ On lit dans le marquis de Sourches, à la date du 24 juillet : « Ce jour-là, M. le maréchal de Noailles eut un violent accès de fièvre qui avait été précédé de quelques autres, et dans la vérité sa santé est très-mauvaise. » — Et dans les Mémoires de Villars, page 415 : « Les infirmités du maréchal de Noailles lui firent quitter d'assez bonne heure le commandement des armées, et ne lui permirent pas de continuer les fonctions de la dignité qu'il avait obtenue. »

² Lettre du maréchal au roi, de Perpignan, le 3 juin : « Mes incommodités continuent, Sire, et ne pouvant me rendre à l'armée, je fais ce que je puis d'ici. Votre Majesté me connaît trop pour n'être pas bien persuadée de la peine que j'en souffre. Si cela continue encore quelques jours, je prendrai le parti, avec bien du regret, d'envoyer les ordres de Votre Majesté. Ce qui m'a empêché de me presser là-dessus, c'est l'espérance de me rétablir et l'envie de vous servir. » — Le 4 juin : « C'est avec un extrême déplaisir que je me trouve

que celles de madame de Maintenon le prouvent suffisamment. Celle-ci écrit le 18 mai 1695 au cardinal de Noailles : « Je n'ai pu montrer au roi ce que vous m'avez envoyé. Il est tout occupé de faire partir ses généraux et de les instruire avant qu'ils partent. Celui auquel nous prenons tant d'intérêt

obligé de me servir des ordres que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'envoyer. Mais mon mal continue toujours (c'étaient de graves atteintes de gravelle), et les médecins m'ayant assuré que je ne pourrais monter à cheval de quinze jours, et qu'alors même je ne pourrais faire tous les mouvements qui conviendraient au service de Votre Majesté, je croirais manquer à ce que je dois à Dieu et à vous, si je retardais l'arrivée d'une personne qui puisse faire mieux que moi. J'ai même à me reprocher, et j'en demande pardon à Votre Majesté, de ne l'avoir pas fait plus tôt, quoique, grâce au Seigneur, il ne soit rien arrivé de mauvais. » — Il écrit le même jour à M. de Barbezieux . « Quand M. le duc de Vendôme sera arrivé, si je puis souffrir le carrosse, je passerai dans quelque ville de Languedoc, pour y attendre les ordres de Sa Majesté sur mon retour. » (Archives de Noailles et du dépôt de la guerre.) — Le roi lui écrivait le 15 mai : « Je suis bien aise de voir que vous êtes arrivé. Je souhaite que votre santé se rétablisse de manière que vous soyez en état de soutenir les fatigues de la campagne. » — Et plus tard le 8 juin : « J'ai reçu votre lettre... je suis très-fâché que vous ne receviez aucun soulagement au mal que vous souffrez, et vous permettez de songer à votre guérison, que je souhaite qui puisse arriver bientôt. » — Puis il ajoute de sa main : « Puisque vous n'êtes plus en état de servir, dont je suis fort fâché, vous pourrez revenir quand votre santé vous le permettra ; je

a certainement une mauvaise affaire entre les mains; mais le roi la connaîtra aussi bien que le public. Ainsi, monsieur, on lui sera obligé s'il s'en tire passablement, et on ne lui saura point mauvais gré s'il s'en tire mal. J'espère beaucoup en Dieu, et qu'il donnera une protection particulière au maréchal de Noailles. Je vous assure encore qu'il ne tenait qu'à lui de demeurer ici. Il a pris le parti d'un homme zélé et affectionné, et quand on suit de telles impressions sous un roi tel que celui-ci, on ne s'en repent point. » Le 25 mai, elle lui écrit encore : « J'ai reçu une lettre de M. le duc de Noailles. Il ne se porte point bien; il trouve les choses en mauvais état. Il n'a pas laissé de commencer le lendemain de son arrivée; j'espère que Dieu le protégera. Je n'oublierai rien pour le soulager dans ses peines. » Et enfin, le 9 juin : « Je suis bien fâchée, monseigneur, du mal de M. le maréchal de Noailles, et bien aise de ce qu'il a pris son parti. Nous l'aurons bientôt, et je ne négligerai rien pour adoucir sa peine. Ce changement est

crois que le plus tôt sera le meilleur, et que vous trouverez ici plus de soulagement et de plus habiles gens pour vous traiter qu'ailleurs. Je ne doute pas que vous n'ayez instruit le duc de Vendôme de l'état de toutes choses.... Il ne me reste qu'à souhaiter de vous voir bientôt pour vous faire connaître la satisfaction que j'ai de vos services et l'estime et l'amitié que j'ai pour vous. »

fâcheux pour votre neveu , qui trouvera en M. de Vendôme un gouverneur très-différent de M. de Noailles¹. »

Le duc de Vendôme ne put presque rien faire de toute la campagne ; il démantela Ostalric, Castelfollit, Palamos dont il fit lever le siège aux Espagnols , et quelques autres postes qu'avec le peu de troupes qu'il avait , il ne pouvait garder au milieu d'un pays soulevé. Des places conquises pendant l'année qui venait de s'écouler, on ne conserva que Girone.

Du côté de la mer, la France ne mit pas de flotte

¹ Les lettres nombreuses écrites par diverses personnes dans les années 1695 et 1696, prouvent surabondamment la réalité de sa maladie. Le père Jongla, jésuite, lui écrit de Montpellier le 31 juillet 1695 : « J'ai parlé à M. Barbeyrac (médecin célèbre), il vous écrit son sentiment touchant les remèdes que vous devez faire. Il m'a rappelé ce qu'il nous avait déjà dit, qu'il croyait que vous seriez mort si vous étiez resté en Catalogne. » — L'évêque du Puy (Armand de Béthune) lui écrit également le 26 juillet 1695 : « Dieu n'a pas voulu vous abandonner au mauvais succès d'une campagne qui, selon toutes les apparences et la situation de l'état présent, ne pouvait rien laisser espérer d'avantageux. Aussi je regarde cette grande maladie plutôt comme un effet de sa protection sur vous. Mais je suis bien affligé de sa longueur et de ses suites. Un grand repos remettra ce qu'une continuelle application et un chagrin vif dans un aussi bon cœur que le vôtre de voir un si mauvais ordre du côté des puissances, ont ébranlé et ému dans les humeurs... »

dehors¹. Celle des ennemis, se voyant maîtresse de l'Océan, continua d'insulter nos côtes. Elle bombardait de nouveau Dunkerque, Calais et Saint-Malo, sans y causer de grands dommages. On armait des chaloupes canonnières qu'avait inventées Petit-Renau, et qui étaient préparées dans chaque ville, pour aller au-devant des galiotes à bombes et les forcer de se tenir au large, de sorte que les projectiles atteignaient à peine les maisons. Les côtes étaient d'ailleurs pourvues de milices et de moyens de défense que commandaient cette année le maréchal de Choiseul, le maréchal d'Estrées et Vauban. Ces mesures bien prises suffisaient pour mettre nos côtes à l'abri, sans qu'on eût besoin d'entretenir de grandes flottes coûteuses. Une autre partie de la flotte alliée, qui avait hiverné dans les ports d'Espagne, manœuvra dans la Méditerranée pour seconder les entreprises des Espagnols ou empêcher les nôtres, mais sans résultat. Au contraire les corsaires français ne cessaient pas de causer un bien autre tort aux ennemis par la destruction de leur commerce. Les plus habiles matelots et officiers de la marine royale eurent à cette

¹ « Le 26 mars, on sut que tous les vaisseaux du roi s'étaient retirés dans les ports, qu'il n'en sortirait aucun que cinq qui étaient à Brest tout prêts à mettre à la voile; qu'on prétendait laisser consumer en frais les confédérés. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, mars 1693.)

époque la permission de s'engager dans ces expéditions, dont il serait trop long de récapituler toutes les prises¹. M. Duchalard, le comte d'Aulnay, le marquis de Nesmond, M. de La Roche-Herbul et d'autres, s'y distinguèrent par la destruction de plusieurs vaisseaux de guerre ennemis; car ce vaste système de course obligeait les alliés à détacher une partie de leurs escadres pour escorter leurs convois.

Cette campagne de 1695 était la première où les alliés pouvaient se vanter d'avoir été heureux. Ils avaient réuni des efforts extraordinaires. Voyant que la France s'épuisait, ils comptaient relever par quelque conquête importante la confiance de la ligue, depuis longtemps déçue dans ses espérances. Ils y avaient réussi par la démolition de Casal et par la prise de Namur. Mais nos lignes frontières et nos côtes, qu'on avait voulu forcer aussi, avaient été préservées.

Ce qui se passait en Angleterre à la fin de 1695, fit revenir à la pensée d'y tenter de nouveau une

¹ « Le 1^{er} mai, les armateurs de Dunkerque prirent dix-huit vaisseaux marchands et un vaisseau de guerre anglais qui les escortait. » (Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, 1695.) — Il y eut cette année beaucoup d'autres captures semblables. — « Le chevalier Jean Barth, qui était sorti de Dunkerque, il y a trois mois, avec six petits vaisseaux de guerre, est rentré dans ce port avec un gros convoi de vaisseaux mar-

invasion. C'eût été une belle revanche de la prise de Namur. Voici quelle en fut l'occasion : le mauvais succès de l'expédition projetée en 1692 n'y avait pas ruiné, comme on pourrait le croire, les espérances de Jacques II, et les négociations n'avaient pas tardé à se renouer entre lui et les mécontents. Russel lui-même avait dit que ses intentions n'étaient pas changées, et que, si on lui indiquait un moyen de servir Sa Majesté sans se déshonorer, il le saisirait; Marlborough, qui était sorti de la Tour, donnait les mêmes assurances, et le parti modéré des tories avait recommencé à traiter avec Jacques qui, reconnaissant enfin le tort qu'il s'était fait par sa dernière déclaration, avait consenti, sur les instances de la cour de France¹, à si-

chands qu'il ramène de la Baltique. » (Dangeau, 6 janvier 1695.) — « Il est arrivé un courrier au roi que trois armateurs de Saint-Malo, qui montaient des vaisseaux du roi, avaient pris, par le travers de Galloway en Irlande, les trois vaisseaux anglais venant des Indes orientales, plus richement chargés encore que ceux qu'avait pris M. de Nesmond. Leur charge a coûté aux Indes quatre cent soixante mille livres sterling. » (Dangeau, 15 octobre 1695.)

¹ Louis XIV avait toujours donné les conseils les plus sages à Jacques II sur la nécessité des concessions à faire et des garanties à promettre pour rendre sa restauration possible en Angleterre. Les instructions données en 1692 au maréchal de Bellefonds, à la fois général et ambassadeur, près de Jacques, portaient « que l'armée devait repasser en France dès que Sa

gner en avril 1693, un nouveau manifeste qui rassurât l'opinion sur le maintien de la constitution politique, civile et religieuse du pays. Il s'y engageait à respecter l'acte *du test* et à n'en plus dispenser aucun de ses sujets, jusqu'à ce que le parlement en eût décidé ; à confirmer les lois passées en parlement pendant son absence ; à accorder une amnistie générale, sans les nombreuses exceptions qu'il y avait mises en 1692, et en exceptant seulement ceux qui s'opposeraient à son retour ; et quant à la religion, il s'engageait à protéger et à défendre l'Église d'Angleterre telle qu'elle était établie par les lois, ainsi que la jouissance de ses biens et

Majesté Britannique serait rétablie sur son trône à des conditions capables d'affermir son autorité et de la concilier avec les justes privilèges et libertés de la Grande-Bretagne. » Et quant à la religion, elles s'exprimaient en ces termes : « Ledit sieur maréchal sait parfaitement bien que Sa Majesté n'a rien de plus à cœur que le bien et l'avantage de la religion catholique ; mais comme l'exercice ne s'en peut rétablir en Angleterre qu'en ôtant aux peuples l'appréhension qu'ils ont que le roi leur maître ne la veuille faire régner et donner à ceux qui la professent les principales charges, dignités et emplois du royaume, il doit détourner autant qu'il lui sera possible ce prince de rien faire ni dire qui puisse autoriser et augmenter cette crainte, d'autant plus qu'il doit suffire aux bons catholiques de pouvoir servir Dieu en repos, et de conserver leurs biens, en satisfaisant à leurs devoirs, sans s'attacher aux charges, emplois et dignités qui ne sont pas nécessaires à leur salut. » (Archives des affaires étrangères.)

de ses privilèges¹. Ce manifeste eut son effet, et ramena au roi Jacques un parti nombreux qui n'attendit que l'occasion favorable de se déclarer. Cette occasion ne se fit pas attendre très-long-temps.

Au commencement de l'année 1695, Guillaume avait perdu la reine Marie, sa femme, fille de Jacques II, et son autorité, à laquelle elle donnait une sorte de caractère légitime, s'en trouva affaiblie. La princesse était aimée et respectée, et sa popularité corrigeait l'impopularité de Guillaume. Qui tiendrait désormais la place de celui-ci pendant ses longs séjours sur le continent? Qu'arriverait-il surtout à sa mort, peut-être prochaine, laissant le trône sans héritiers directs? La pensée du droit des Stuarts

¹ Louis XIV engagea vivement Jacques à signer sans hésitation et sans restriction ce nouveau manifeste. Celui-ci s'y résolut dans la crainte de perdre, par son opposition obstinée, l'assistance du gouvernement français. Néanmoins il en eut bientôt après du scrupule, principalement à l'égard de la religion, et il demanda, à ce sujet, une consultation à plusieurs théologiens et entre autres à Bossuet, pour rassurer sa conscience. Bossuet lui affirma par écrit qu'il pouvait accorder sans difficulté les articles qu'on lui demandait : ces articles n'ayant pour objet que d'obliger Sa Majesté à laisser l'Église dans l'état extérieur où elle se trouvait sans la troubler ni permettre qu'on la troublât ; mais qu'ils n'emportaient avec eux aucune approbation de l'Église anglicane, ni aucune adhésion aux sentiments qu'elle professait ; de même que l'article re-

à la couronne s'était réveillée; puis on était fatigué de la guerre, l'argent devenait rare, on murmurait, on se plaignait amèrement des pertes énormes que le commerce avait à supporter chaque année¹; des conspirations se formèrent, et la vie de Guillaume, qui avait été déjà menacée plusieurs fois, le fut de nouveau. Deux complots s'ourdirent et marchèrent côte à côte; l'un d'une vaste insurrection qui réunit de nombreux adhérents, l'autre d'attentat contre la vie de Guillaume qui n'admit que quelques conjurés. Les jacobites firent savoir à Saint-Germain qu'un grand mouvement se préparait, et qu'il éclaterait aussitôt qu'un corps auxi-

latif au *test* n'obligeait Sa Majesté, pour le maintien de la paix publique qu'à exclure les catholiques des charges, condition dure, mais qui n'empêchait pas de vivre humainement et chrétiennement. « Par ces raisons je conclus, disait-il, non-seulement que le roi a pu faire en conscience la déclaration dont il s'agit, mais encore qu'il y était obligé parce qu'il doit faire tout ce qui est possible pour l'avantage de l'Église et de ses sujets catholiques auxquels rien ne peut être meilleur dans la conjoncture présente que son rétablissement, ce qui peut d'ailleurs leur faire espérer, sinon d'abord, du moins dans les suites l'entier rétablissement de l'Église et de la foi. » — (Voy. la consultation de Bossuet et tous les éclaircissements : Révolution de 1688 par Mazure, tome III, notes et appendices.)

¹ « Le commerce anglais évaluait ses pertes au chiffre monstrueux de quatre mille deux cents navires, et de trente millions sterling. » (Hist. de France, par H. Martin, tome XVI, p. 281.)

liaire français paraîtrait sur la côte ; que presque toutes les troupes anglaises étaient en Flandre , que la flotte hivernait à Cadix, et qu'une forte escadre était sur le point d'aller la joindre , que jamais occasion n'avait été plus favorable. Louis XIV consentit à tenter la chance encore une fois, car on lui offrait un puissant moyen d'attaquer son ennemi. Le succès d'ailleurs pouvait avoir de si grandes conséquences ! il assurait la paix, donnait la gloire de rétablir un roi sur son trône, et rattachait pour l'avenir l'Angleterre à la France, comme elle y avait été attachée dans le passé. On fit en secret des préparatifs dans les divers ports, quatre cents bâtiments durent se réunir sur la côte pour transporter en Angleterre seize mille hommes de débarquement sous les ordres du marquis d'Harcourt, escortés par deux escadres, tandis que cinquante et un vaisseaux de ligne furent prêts dès le mois de février à sortir de Toulon¹, pour faire diversion et retenir l'amiral Russel dans la Méditerranée. Cet immense et rapide appareil de guerre fait voir si notre marine était réduite aux abois. Toutefois, bien que les chances d'une contre-révolution en Angleterre parussent encore une fois assez sérieuses pour

¹ « Le roi fait armer tous les vaisseaux que nous avons à Toulon. Nous y avons plus de cinquante vaisseaux de ligne. On leur envoie plus de six mille matelots des côtes de l'Océan. » (Dangeau, 21 décembre 1695.)

qu'on lui portât secours, Louis XIV ne voulant pas risquer de nouveau d'échouer dans une pareille entreprise, avait mis pour condition à son concours, que l'insurrection précéderait le débarquement. C'est là que se rencontra la difficulté.

« Le roi Jacques, dit le maréchal de Berwick, avait sous main concerté un soulèvement en Angleterre, où il avait fait passer nombre d'officiers. Ses amis avaient trouvé moyen d'y lever deux mille chevaux prêts à se mettre en campagne au premier ordre. Plusieurs personnes de la première distinction s'étaient aussi engagées¹; mais tous unanimement avaient résolu de ne point lever le masque qu'un corps de troupes n'eût premièrement débarqué dans l'île. Le roi très-chrétien consentait volontiers à le fournir; mais il insistait pour que, avant de faire l'embarquement les Anglais prissent les armes, ne voulant point risquer des troupes sans être sûr d'y trouver un parti pour les recevoir. Ni les uns ni les autres ne voulant se relâcher de leurs résolutions, de si belles dispositions ne pouvaient rien produire, ce qui détermina le roi d'Angleterre à m'envoyer sur les lieux. » Le jeune duc de Ber-

¹ « Ce complot était plus formidable qu'aucun de ceux qui jusque-là avaient menacé le trône et la vie de Guillaume. Presque tous les jacobites marquants étaient plus ou moins compromis dans le complot. » (Macaulay, tome III, chapitre III, page 366.)

wick s'y rendit donc déguisé, et se convainquit que si la révolte éclatait avant d'être soutenue par un corps français, elle serait immédiatement écrasée. Mais la fatalité et l'incapacité réunies, qui accompagnaient toujours les entreprises de Jacques II, avaient produit ici un malentendu qui montre avec quelle légèreté et quelle incurie ses affaires étaient conduites.

« M. Powel, dit Jacques dans ses Mémoires, envoyé au roi d'Angleterre par les principaux d'entre les Jacobites, pour lui rendre compte de l'état de l'Angleterre, était arrivé à Saint-Germain vers la fin de janvier ou au commencement de février. Dans la première conversation qu'avait eue le roi avec lui, en présence de la reine, il avait tellement insisté pour qu'on entreprît à l'instant quelque chose, et parlait avec tant de chaleur, que le roi et la reine comprirent que les jacobites offraient de se soulever de suite, si le roi était seulement prêt à s'embarquer. Sa Majesté n'ayant pas le loisir de demeurer assez longtemps avec lui dans ce moment, pour entrer en explication, le pria de lui mettre par écrit la substance de ce qu'il lui avait dit, pour le communiquer à Sa Majesté Très-Chrétienne; mais comme il arriva que les deux rois se virent avant que cet écrit eût été remis à Sa Majesté, elle en rendit compte en peu de mots au roi de France, et l'assura que l'Angleterre était prête

à se soulever au premier signal. Quelques jours après, M. Powel ayant remis son écrit au roi, Sa Majesté s'aperçut de son erreur; cependant on ne jugea pas à propos de démentir ce qui avait été dit précédemment à Sa Majesté Très-Chrétienne; on eût craint d'alarmer par là le ministère, et de retarder sinon d'empêcher les préparatifs. On se flattait que quelque circonstance favorable engagerait la France à faire partir le roi sans attendre l'insurrection. Ces préparatifs avançaient avec tant de célérité, et Sa Majesté Très-Chrétienne avait été si bien obéie par M. de Pontchartrain et M. de Barbezieux, que tout fut prêt à la fin de février, comme il avait été ordonné.... Sa Majesté Très-Chrétienne envoya, le 25, M. de Pontchartrain au roi pour lui faire savoir que tout était prêt, mais qu'elle croyait que le secret ne pouvait être gardé plus longtemps, et que le roi ferait bien de se rendre sur la côte, toutefois sans faire embarquer personne que les jacobites ne se fussent soulevés en Angleterre. Le jour suivant, Sa Majesté Très-Chrétienne vint elle-même à Saint-Germain, répéta ce qu'avait dit son ministre, et regardant toujours comme convenu que le soulèvement serait commencé à l'époque où le roi arriverait à Calais, le pressa de se mettre en route sur-le-champ. Il partit le 22 février et arriva le 2 mars à Calais. Il rencontra son fils le duc de Berwick, qui lui apprit où

en étaient les choses en Angleterre, et la raison qui l'avait fait partir si précipitamment¹. Sa Majesté l'envoya au roi de France, et continua sa route². Ce fut un grand malheur que Sa Majesté Très-Chrétienne n'eût pas su dès le commencement les choses comme elles étaient, et que le roi n'eût pas osé la désabuser³. »

Sur ces entrefaites, le complot contre la vie de Guillaume fut découvert; plusieurs arrestations eurent lieu, il y eut cinq condamnations à mort, on fit à la hâte revenir des troupes et des vaisseaux⁴.

¹ Probablement le projet d'attentat sur la personne de Guillaume, le duc de Berwick ne voulant pas que sa présence en Angleterre fit croire qu'il l'eût approuvé. — « Ne voyant pas d'apparence de faire changer d'avis à ces seigneurs (sur le commencement de l'insurrection), et ayant d'ailleurs été informé pendant mon séjour à Londres qu'il s'y tramait une conspiration contre la personne du prince d'Orange, je crus que je ne devais pas perdre de temps à regagner la France. » (Mémoires du maréchal de Berwick.)

² « Le duc de Berwick arriva ici sur les six heures, et fut enfermé avec le roi chez madame de Maintenon. » (Dangeau, 1^{er} mars 1696.)

³ Mémoires de Jacques II, tome IV, page 375.

⁴ « Par un contre-temps fâcheux, l'escadre anglaise qui partait pour aller rejoindre la flotte à Cadix, avait été rejetée par la tempête dans les ports anglais. » (Mémoires de Sourches, février 1696.) — « Les Anglais avaient envoyé deux frégates pour apprendre des nouvelles; elles ont été attaquées et prises par deux des nôtres. » (Dangeau, 8 mars 1696.)

Les Hollandais, qui avaient craint d'abord que les préparatifs de notre marine ne les regardassent, mirent aussi en mer un certain nombre de bâtiments, et le roi Jacques qui s'était rendu sur la côte, le 28 février, fut encore une fois obligé de s'en revenir tristement à Saint-Germain.

Quant à la guerre continentale, elle languit cette année sur tous les points. L'épuisement du pays produit par la dernière disette et par la prolongation des hostilités faisait plus que jamais une loi rigoureuse de s'en tenir exactement au système de défensive. « Il est de principe, disait Vauban dans un mémoire adressé au roi, que celui qui soutient la défensive doit tenir pour maxime indubitable de ne point hasarder d'affaire générale, à moins que l'ennemi, par sa mauvaise conduite, ne lui présente une excellente occasion d'en profiter, et conséquemment de ne se point mettre à portée ni en état de pouvoir être obligé d'en venir à un combat quand on n'y est pas avantageusement disposé. Or, la guerre que nous aurons à soutenir cette année ne peut être que défensive. Si l'on ne peut amener les ennemis à une paix raisonnable, à laquelle il est du service du roi et du bien de l'État de donner promptement les mains, il faut continuer la guerre et même la tirer en longueur jusqu'à ce que la ligue se dissipe, par la mésintelligence des chefs qui la composent, ou par la mort

de quelqu'un des principaux, ou par lassitude d'une guerre infructueuse. Pour cet effet, il paraît nécessaire de se faire un plan de guerre défensive qui puisse devenir offensive selon les cas et les lieux, évitant, autant que faire se pourra, les affaires générales par terre et par mer, à moins que les apparences ne nous soient tellement favorables, qu'il n'y ait presque pas lieu de douter d'un succès heureux¹. » Ce système fut exactement suivi. Huit armées se tinrent en échec tout l'été²; sur

¹ Mémoire sur les sièges que l'ennemi peut entreprendre la campagne prochaine (1696). Suivait un projet pour munir les places les plus exposées de la première ligne, et un système de camp retranché à portée des places les plus menacées. — Louis XIV écrit à Vauban : 2 juin 1696. — « J'ai reçu le paquet que vous m'avez adressé par le marquis de Barbezieux. J'ai donné les ordres nécessaires pour empêcher le mal que les ennemis font sur les derrières de mon pays. Continuez à me mander ce que vous croirez bon pour le bien de mon service pour que je puisse profiter à temps de ce qu'il y aura à faire. J'ai vu tout ce qui était dans le paquet; je ne suis pas encore déterminé sur l'ordonnance que vous proposez; elle est bonne quasi en tout; mais il y a des circonstances présentes qui m'embarrassent; j'essayerai de faire ce qui conviendra le plus présentement. Je crois que vous serez bientôt en état de vous rendre auprès de moi; c'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage. Louis. » (Autog. coll. Le-pelletier d'Aulnay.)

² Les armées de France avaient été distribuées à l'ordinaire : celle de Flandre, commandée par le maréchal de Vil-

l'Escaut et la Lys, Villeroi devant Guillaume; du côté de Sambre et Meuse, Boufflers devant l'électeur de Bavière; en Allemagne, le maréchal de Choiseul successeur du maréchal de Lorges en face du prince de Bade; et Catinat en Italie vis-à-vis du duc de Savoie. Nulle part, malgré les mouvements les plus multipliés, les ennemis ne purent nous entamer, ni assiéger aucune de nos places, ni exécuter aucun de leurs projets¹.

En Piémont, la diplomatie continua d'agir. Catinat était dans la plaine avec cinquante mille hommes, pour achever de vaincre les dernières irrésolutions du duc de Savoie, ou plutôt pour le

leroi, où servaient le duc de Chartres, M. le Duc et le prince de Conti comme lieutenants généraux; celle de la Meuse, commandée par le maréchal de Boufflers, et en outre quatre camps volants : deux du côté de la mer, commandés par M. de Montal et le comte de La Mothe, le troisième vers Luxembourg sous le marquis d'Harcourt, et le quatrième vers Dinant, sous le comte de Guiscard; l'armée d'Allemagne, commandée par le maréchal de Choiseul, n'avait que trente mille hommes contre celle du prince de Bade qui se montait à cinquante mille. Catinat en avait cinquante mille en Italie. L'armée de Catalogne, commandée par le duc de Vendôme, était forte de vingt-huit bataillons et de trente-trois escadrons.

¹ « Les ennemis ne peuvent plus rien entreprendre en Flandre, et le roi est venu à bout de ce qu'il souhaitait cette campagne, qui était de mettre des obstacles insurmontables à tous leurs desseins. » (Dangeau, 15 août 1696.)

justifier auprès des alliés, de la nécessité de traiter où le mettait le péril de son pays. Enfin on convint d'une trêve, que Louis XIV annonça avec empressement par un billet à madame de Maintenon, sans attendre son retour de Saint-Cyr : « Juillet 1696. — Il vient d'arriver un courrier du maréchal de Catinat, qui m'apporte la nouvelle de la conclusion de la trêve ; les otages ont été donnés : Tessé et Bouzolles de ma part, le marquis de Thana et le marquis d'Aix de celle de Savoie. J'ai pensé que vous ne seriez pas fâchée de savoir cette nouvelle qui marque la bonne foi du duc de Savoie, et que les affaires approchent de la conclusion. » Un mois après, la paix, longuement et très-secrètement négociée par Catinat et Tessé avec l'entremise du pape et de la république de Venise, fut à la fin conclue.

On restitua au duc de Savoie tout ce qu'on lui avait pris pendant la guerre ; on lui rendit Pignerol, que nous possédions depuis Richelieu, mais démantelé, avec interdiction d'en rétablir les fortifications¹. Il contracta avec la France une alliance

¹ Vauban, ayant entendu parler au commencement de l'année d'une expédition considérable en Piémont, dans un moment où il lui paraissait qu'on avait un bien plus grand besoin des troupes à l'intérieur du royaume pour défendre les frontières de Flandre beaucoup plus importantes, et sérieusement menacées par les ennemis, et ignorant où en étaient les négoc-

offensive et défensive jusqu'à la paix générale, et sa fille aînée fut fiancée au duc de Bourgogne, petit-fils du roi. Les avantages faits au duc de Savoie étaient grands, si l'on songe que nous avions conquis une partie de ses États; mais ce traité entamait profondément la ligue, était un acheminement à la fin de la guerre, et la fin de

ciations avec le duc de Savoie, avait adressé un mémoire au roi sur le peu d'utilité qu'il y avait, surtout dans la conjoncture présente, à faire de grands sacrifices pour la conservation de Pignerol, « la plus mauvaise acquisition, dit-il, que la France ait faite, vu qu'elle est séparée du royaume par des montagnes stériles, praticables seulement aux mulets, et dénuée de subsistances qu'elle puisse tirer de son territoire. Le cardinal de Richelieu, ajoute-t-il, grand homme d'État d'ailleurs, fit quatre fautes dans l'acquisition de cette place : la première, de s'imaginer que Pignerol pouvait nous donner une entrée sûre et suffisante en Italie indépendamment du duc de Savoie; la deuxième de l'avoir acquise sans une étendue de territoire capable de fournir à la subsistance de ses habitants et de la garnison, et sans l'adjonction au moins des vallées d'Angrogne et de Lucerne; la troisième de n'avoir pas assuré ses communications, au moins par un chemin d'une lieue de large ou environ; la quatrième d'avoir trop resserré le dessin de sa fortification. La situation des affaires me persuade que le meilleur parti à prendre serait de proposer un accommodement à M. de Savoie, à condition de lui rendre Pignerol et Suze, rasées de fond en comble, sans pouvoir jamais être rétablies. » (Dissertation de M. de Vauban pour les projets de la campagne prochaine; Bibliothèque impériale, supplément français, 1877.)

la guerre était avant tout réclamée par le véritable intérêt du pays.

Il est presque inutile de mentionner la campagne de Catalogne, où le duc de Vendôme ne put rien entreprendre, et où il ne livra qu'un combat de cavalerie près d'Ostalric, dans lequel il fut vainqueur¹.

Quant aux affaires maritimes, l'expédition d'Angleterre étant manquée, le roi donna ordre de désarmer la plupart des vaisseaux, et de ne conserver sous voiles que de petites escadres. Il se trouvait trop bien de la guerre de course, qui faisait plus de mal aux ennemis sans nous coûter si cher; et pendant que la flotte nombreuse des alliés (cent trente voiles), recommença sans plus de succès ses tentatives contre nos côtes², leur commerce continua de subir les rudes coups que nous lui portions chaque année. Le marquis de Nesmond, dans une seule rencontre, fit une prise de dix millions sur

¹ Billet du roi à madame de Maintenon : « Je crois que vous ne serez pas fâchée de la nouvelle que je viens de recevoir. M. de Vendôme, avec douze cents chevaux, a battu toute la cavalerie allemande au nombre de quatre mille cinq cents. Tous les officiers généraux y ont fait merveille. Longueval y a été tué. Vous en saurez tantôt davantage. »

² Le maréchal d'Estrées commandait sur les côtes de Bretagne, le maréchal de Joyeuse sur celles de Normandie, le maréchal de Tourville sur celles d'Aunis.

les Hollandais. Jean Barth, au nord du Texel, s'empara de cinquante-cinq vaisseaux marchands valant six ou sept millions, et de six frégates qu'il brûla; il troubla toute la pêche du hareng, qui occupait quatre à cinq cents navires, et traversa toute la flotte ennemie pour rentrer dans nos ports. Du Guay-Trouin, avec cinq frégates de rang inférieur, attaqua et prit trois vaisseaux de guerre hollandais et douze vaisseaux marchands. On ne saurait évaluer les captures faites par nos marins¹.

¹ « La Compagnie des Indes a prié le roi d'accepter une somme de quatre cent mille livres qu'elle lui donne en considération du gros gain qu'elle a fait sur les marchandises prises par M. de Nesmond. » (Dangeau, 28 novembre 1696.) — « On apprit de Dunkerque que cinq ou six de nos armateurs s'étant joints ont pris huit vaisseaux marchands dont la charge est estimée quatre cent mille, et le vaisseau de guerre qui les escortait. » (Dangeau, 3 mai 1695.) — « Le chevalier des Augers a pris un vaisseau espagnol sur lequel il y avait six cent mille piastres et pour plus de deux cent mille écus de marchandises. » (Dangeau, 26 février 1697.) — « Le roi eut nouvelle que douze armateurs de Dunkerque avaient attaqué un convoi de trente navires marchands escortés par dix vaisseaux de guerre. Dix des armateurs attaquèrent les dix vaisseaux de guerre et en prirent un, et les deux autres les navires marchands, et en prirent vingt-trois. Cette prise est estimée trois cent mille écus (neuf cent mille livres). » (Dangeau, 28 mars 1697.) — « Le roi eut nouvelle à son souper que cinq armateurs de Saint-Malo avaient pris la flotte de Biscaye, chargée pour les marchands

On voit que, si la campagne de 1696 fut à peu près nulle en résultats militaires, elle fut profitable par ses résultats politiques. La défection du duc de Savoie ébranlait enfin la ligue, elle nous épargnait des frais militaires considérables, couvrait une de nos plus importantes frontières, et rendait disponible une de nos armées. Les conséquences qu'on en avait espérées se firent promptement sentir. La Hollande, cruellement atteinte dans la source de sa vie, qui est le commerce maritime, était depuis longtemps disposée à accueillir des propositions¹; Guillaume voyait à la fin l'Angleterre ployer sous le poids du déficit et des emprunts, et la marine marchande anglaise réduite à emprunter les pavillons suédois et danois pour tenir la mer. Il consentit enfin à ne plus mettre d'obstacle aux négociations. L'empereur n'y était pas fort dis-

anglais et hollandais. Elle était escortée de trois vaisseaux de guerre, que nos armateurs ont attaqués et pris. On estime cette prise deux millions. » (Dangeau, 2 avril 1697.)

¹ H. Martin, tome XVI, page 291. « Le 21 août 1696 : on dit que les Hollandais demandent la paix. — Le 1^{er} octobre : le commerce est rétabli entre la France et la Hollande, ce qui est un acheminement à la paix. — Le 4 novembre : des plénipotentiaires sont nommés, ce sont MM. le comte de Crécy, et Harlay avec Callières. — Le 14 février : les passe-ports anglais et hollandais pour nos plénipotentiaires arrivent. — Le 2 mars : ils partent. » (Dangeau et le marquis de Sourches.)

posé, encore moins l'Espagne, qui ne savait jamais mesurer ce qu'elle voulait sur ce qu'elle pouvait, et qui prétendait encore en revenir à la paix des Pyrénées, en réclamant comme des usurpations tous les accroissements de la France depuis cette époque. Aussi Louis XIV voulut-il faire porter sur elle tout le poids de sa puissance, et en lui ôtant ses illusions, lui faire sentir la nécessité d'en finir.

Il résolut donc de sortir de la stricte défensive où il s'était tenu les deux années précédentes, et la campagne de 1697 s'ouvrit, malgré les négociations, avec de puissants préparatifs de notre part. Nous eûmes cinq armées sur pied : une en Catalogne, commandée par le duc de Vendôme ; une en Allemagne, sous les ordres du maréchal de Choiseul, et trois en Belgique formant cent cinquante mille hommes, savoir, la première commandée par le maréchal de Catinat sur la Moselle, la seconde par le maréchal de Boufflers sur la Meuse, et la troisième par le maréchal de Villeroy sur l'Escaut¹. C'était principalement contre l'Espagne qu'étaient dirigés ces redoutables efforts, et le plan consistait à la frapper à la fois en Flandre, en Espagne et

¹ Le maréchal de Joyeuse commanda en Normandie, le maréchal de Tourville dans le pays d'Aunis, le maréchal d'Estrées en Bretagne, et le comte de Grignan en Provence, pour défendre les côtes avec les moyens ordinaires.

dans ses colonies. Catinat investit la ville d'Ath et la força de capituler le 7 juin ; mais la supériorité de nos armes qui allait nous permettre de pousser beaucoup plus loin nos avantages , ne tarda pas à intimider sérieusement Guillaume qui s'était posté derrière Bruxelles, et qui songea définitivement à traiter. Il s'établit alors dans les deux camps de secrètes conférences entre le maréchal de Boufflers et le comte de Portland, qui furent plus efficaces que les négociations commencées déjà depuis six mois par MM. de Callières et de Harlay en Hollande d'abord, puis à Riswick.

En même temps une grande escadre corsaire, composée de bâtiments appartenant à l'État, équipée aux frais d'armateurs particuliers, et commandée par un chef d'escadre, M. de Pointis, parut à seize cents lieues de la France devant la riche Carthagène, capitale du nouveau royaume de Grenade, et principal dépôt du commerce du nouveau monde. On l'attaqua ; on prit d'assaut tous les forts environnants et la ville elle-même ; on en rapporta neuf millions en lingots d'or et en barres d'argent, sans compter d'autres richesses encore, et notre escadre, chargée de ces trésors¹, sut échapper à la

¹ Dix-neuf cents marcs d'émeraudes, et quantité de perles, de diamants, et d'autres raretés. L'histoire de cette expédition qui dura sept mois eut un grand éclat en Europe, et l'heureuse hardiesse avec laquelle l'escadre de Pointis échappa aux flottes

flotte anglaise qui chercha en vain tous les moyens de l'attaquer à son retour.

Enfin le duc de Vendôme, à la tête de trente mille hommes, avait marché droit à Barcelone où commandait le prince de Darmstadt. Il était soutenu par le vice-amiral d'Estrées et le bailli de Noailles, général des galères, qui fermaient le port avec onze vaisseaux de ligue, trois frégates, trente galères et cent cinquante bâtiments de transport chargés de débarquer l'artillerie et d'approvisionner l'armée. Le siège eût été impossible, si les Français n'eussent été maîtres de la mer, mais les Anglais et les Hollandais, avec lesquels nous étions en négociation, furent appelés en vain par les Espagnols et ne parurent pas. Cependant les difficultés de l'entreprise, malgré de si grandes forces et tant de ressources, justifiaient pleinement la prudence du maréchal de Noailles, qui, deux ans auparavant, avait refusé d'attaquer cette place avec le peu de moyens dont il disposait, n'ayant pas la mer, et entouré de circonstances si défavorables alors. La défense fut très-vigoureuse, le siège dura cinquante-deux jours de tranchée ouverte, la ville était secondée par une armée que battit le duc de

ennemies qui étaient à sa poursuite offre beaucoup d'intérêt.
— « Il y a pour plus d'un million d'émeraudes. » (Dangeau, 21 août 1697.)

Vendôme, et il ne fallut pas moins que son audace et l'élan qu'il sut inspirer aux troupes pour s'emparer de cette importante place qui se rendit le 10 août après deux assauts ¹.

La monarchie espagnole fut enfin obligée de céder, et sa soumission entraîna celle de l'empereur.

Cette longue guerre allait donc finir, et la campagne qui la terminait relevait l'éclat de nos armes. La France en sortait intacte et glorieuse, l'ayant soutenue par terre et par mer, sans s'alarmer ni s'émouvoir, seule pendant près de dix ans contre toute l'Europe ; victorieuse dans sept grandes batailles sur terre et dans deux autres sur mer, conquérante de trente-trois places dont plusieurs de première importance, sans parler des actions par-

¹ Lettre de Louis XIV à Vauban. 22 août 1697. « Je suis fort persuadé de votre joie sur la prise de Barcelone et sur ce qui est arrivé à Carthagène. Vous êtes trop bon Français pour n'en pas avoir et pour ne pas souhaiter ce qui est dans la lettre que vous m'avez écrite. Je pense tout comme vous, et je ferai ce que je croirai convenable pour mon avantage, celui de mon royaume et de mes sujets. On s'en peut rapporter à moi qui sait et connaît le véritable état où nous sommes. Si la paix se fait, elle sera honorable pour la nation ; si la guerre continue, nous sommes en état de la bien soutenir de tous côtés. Quoi qu'il arrive, j'aurai la même considération pour vous, et vous verrez dans la suite que mon estime et mon amitié sont toujours telles que vous les connaissez depuis si longtemps. Louis » (Autog. coll. Lepelletier d'Aulnay.)

tielles ni du ravage que ses armateurs avaient fait du commerce des alliés ; n'ayant enfin éprouvé que deux revers, la prise de Namur et la perte de quinze vaisseaux à la Hogue, et par le nouveau déploiement de ses forces aussi bien que par ses derniers succès intimidant encore tous ses ennemis.

En cette situation, Louis XIV devait-il faire la paix ? Cent cinquante mille hommes en Belgique, l'assistance du duc de Savoie, la fatigue et le découragement des princes allemands, les alarmes de l'Espagne ouverte à nos armées victorieuses ne devaient-ils pas l'engager à poursuivre ses conquêtes, et à dicter ensuite une paix qui lui en eût conservé une partie ? On est vraiment tenté de le penser. Il ne se laissa pas cependant entraîner dans cette voie ; il resta dominé par le besoin qu'avant tout les peuples avaient du repos. Ni les séductions de l'ambition, ni les tentations de l'amour-propre, ni l'appât des chances favorables n'ébranlèrent un instant la modération dont il avait fait profession pendant toute cette guerre ; et il ne crut pas qu'il lui fût permis de refuser la paix. Certainement la crainte que la succession d'Espagne ne s'ouvrît pendant le temps qu'il serait en hostilité avec toute l'Europe¹ (car la santé du roi d'Espagne

¹ La preuve que cette pensée, sans avoir été le motif déterminant de la paix, préoccupait beaucoup Louis XIV, c'est

déclinait visiblement chaque jour), ne fut pas étrangère à sa résolution, mais son motif dominant fut le désir de rendre la paix à la France qu'il savait en avoir un véritable besoin. « On peut dire, écrit M. de Torcy dans ses *Mémoires*, que la paix de Ryswyck a été précipitée par le seul motif de soulager le royaume et de récompenser le zèle et l'inviolable fidélité des peuples, objet que le roi

que, dans les ouvertures de paix qu'il fit faire en 1693, l'envoyé de Danemark avait été chargé par lui de pressentir Guillaume III et les États généraux sur cette question (*Histoire du traité de Ryswyck* ; Note de M. Mole, résident de Pologne à Amsterdam, chargé de la négociation pour la France, 26 juin 1694), et que moins d'un an après le traité de Ryswyck, on voit ces deux puissances signer avec lui un traité de partage de la monarchie espagnole. Le roi d'Espagne s'affaiblissait de plus en plus, et on avait toujours les regards fixés sur le grand événement de sa mort. « Le 6 février 1697, on parlait de trois cabales qui partageaient l'Espagne au sujet de la succession à la couronne : l'une était pour un fils cadet de l'empereur ; l'autre pour le duc de Bavière, et la troisième pour le duc de Berry. On disait aussi que le roi faisait tous ses efforts pour faire réussir cette dernière, offrant même de donner ce jeune prince aux Espagnols pour être élevé à leur manière, et plusieurs autres conditions très-avantageuses. On ajoutait que le roi d'Espagne avait consulté sur cette question les plus habiles théologiens d'Espagne, et que tous lui avaient dit qu'il était obligé de nommer pour son successeur un des fils de Monseigneur le Dauphin, puisqu'ils étaient ses légitimes héritiers. » (*Mém. man. du marquis de Sourches*, fév. 1697.)—Voir également les *Mémoires de Noailles*, tome I.

préféra aux avantages que la situation présente des affaires lui promettait, s'il eût voulu soutenir par les armes les prétentions que les ennemis n'étaient plus en état de lui disputer. »

Il signa donc, le 20 septembre 1697, la paix de Ryswyck qui ne paraissait pas dictée par un vainqueur. Elle fut conclue sur les bases des traités de Westphalie et de Nimègue. Louis XIV rendit tout ce qu'il avait pris en Allemagne, en Espagne et en Belgique, comme il avait déjà fait envers la Savoie. Il renonça même en partie aux adjonctions de territoire prononcées par les arrêts de Metz et de Brisach, et ne conserva que Strasbourg qui fut cédé en toute souveraineté à la France, ainsi que le fort Louis, Sarrelouis, Longwy et Huningue, de même qu'un certain nombre de bourgs ou villages dépendants de Charlemont, de Maubeuge, etc. Le duché de Lorraine fut également restitué, tel que la possession en avait été réglée en 1670, c'est-à-dire en laissant la France à peu près maîtresse de ce duché comme elle l'était d'Avignon, et le duc de Lorraine dut épouser Mademoiselle, fille de Monsieur.

L'empereur rendit au cardinal et à la famille de Furstemberg tous ses biens et tous ses honneurs. Le prince Clément de Bavière demeura en possession de l'électorat de Cologne, et l'électeur palatin s'obligea de payer à la duchesse d'Orléans deux cent mille livres par an pour ses droits héréditaires jus-

qu'à ce que le pape eût prononcé là-dessus comme arbitre.

Quant à l'Espagne, elle recouvra aussi toutes ses provinces et villes conquises, y compris la ville et le duché de Luxembourg. Enfin l'on reconnut Guillaume comme roi d'Angleterre avec engagement de ne favoriser ni directement ni indirectement à l'avenir le roi Jacques¹. Il y eut une restitution réciproque de toutes les prises faites dans les colonies.

Beaucoup de personnes trouvèrent à redire à ce traité, qui sacrifiait tant de conquêtes et dont on retirait si peu de fruit après tant de victoires. « Toutes les restitutions que le roi offre, écrivait madame de Maintenon, ont causé ici de grands débats. On est las de la guerre, et on trouve une espèce de honte à restituer ce qui a tant coûté d'efforts et de sang. Pour moi, il me semble qu'il y a de la gloire à restituer ce qu'on a pris, pourvu qu'on n'y soit pas contraint par une puissance supérieure. Cette démarche ne peut être attribuée qu'à la générosité du roi². »

Son esprit libre et sensé lui faisait toujours envisager la paix comme le premier bien des peuples

¹ On avait demandé d'abord que le roi Jacques sortît de France. Louis XIV n'y voulut pas consentir.

² A madame de Saint-Geran, 25 septembre 1697.

et la guerre comme rarement justifiée par le bon droit et l'équité. Du reste, on a vu son attitude durant toute cette période ; on l'a vue ne sortant point du rôle intérieur qui lui était tracé, rôle passif quant aux affaires, quoiqu'elles se traitassent presque toutes devant elle, informée de toutes choses, s'intéressant vivement aux événements, en partageant avec le roi les soucis et les joies, portant sur eux des jugements toujours judicieux, préoccupée surtout des souffrances et des intérêts du peuple, mais réservant toute son activité et toute son occupation d'esprit pour sa chère maison de Saint-Cyr, et n'influant en aucune sorte ni sur les événements de la guerre, ni sur le choix des généraux.

Les chapitres précédents nous ont fait entrer davantage dans le détail de sa vie pendant cette même période, et l'on doit, par tout cet ensemble, commencer à se faire une idée juste de son caractère et de son vrai rôle. On la voit en même temps généralement respectée, adoptée même, bien que par des motifs et à des degrés divers, dans toute la famille royale, et non moins considérée au dehors, où l'on recherchait ses bonnes grâces et sa bienveillante intervention auprès du roi, ainsi qu'on en peut juger par les lettres suivantes.

Lettre du prince Clément, électeur de Cologne,

celui-là même qui avait fourni un des prétextes de la guerre :

« J'espère, madame, que vous serez ma protectrice, comme vous avez eu la bonté de me le promettre, pour que je puisse me justifier auprès du roi et le désabuser des mauvaises impressions qu'on lui a données de ma conduite. J'ose vous en supplier très-humblement, et cependant je demeure avec autant de confiance que de respectueuse vénération,

« Votre très-soumis serviteur et ami,

« JOSEPH CLÉMENT, électeur. »

Autre lettre du même :

« Madame, on ne peut être plus sensible que je le suis aux bontés que vous me témoignez par l'obligeante lettre dont vous m'avez honoré. J'espère que vous daignerez m'accorder votre protection dans toutes les occasions où j'en pourrai avoir besoin à l'avenir ; mettant toute ma confiance dans votre honorable appui. Je ne négligerai rien, madame, pour mériter cette glorieuse protection, et pour vous donner autant qu'il dépendra de moi des preuves effectives du dévouement respectueux avec lequel je serai toute ma vie,

« Votre très-honoré serviteur et ami,

« JOSEPH CLÉMENT, électeur. »

Lettre de la reine, mère du duc de Lorraine :

« Vienne, 22 novembre 1697.

« Madame, je ne puis faire passer à Paris le comte de Couronges¹, grand chambellan de mon fils, sans le charger de vous assurer de l'estime toute particulière que j'ai pour vous, et sans vous demander en même temps votre amitié pour ce jeune prince. J'espère de votre honnêteté que vous voudrez bien la lui accorder et l'appuyer de votre secours dans tous les cas qui se présenteront, vous assurant que j'en aurai toute la reconnaissance que vous devez attendre d'une princesse qui vous estime infiniment, madame.

« Votre affectionnée,

« ÉLÉONOR. »

Lettre du duc de Lorraine :

« Vienne, 22 novembre 1697.

« Madame, en envoyant complimenter le roi sur la conclusion de la paix, j'ai cru que vous trouveriez bon que je vous assurasse de mes respects très-humbles, et que je vous demandasse l'honneur de vos bonnes grâces, puisque personne ne peut les estimer plus que je ne fais, ainsi que le comte de Couronges, mon grand chambellan, vous le témoi-

¹ Il venait demander Mademoiselle en mariage.

gnera. J'ai même pris la liberté de le charger de vous recommander mes intérêts avec une confiance entière en votre bonté. J'espère, madame, que comme il n'y a point de prince qui vous honore comme moi, vous ne me refuserez pas cette faveur, ni celle d'être persuadée que je ne souhaite rien tant que de mériter la qualité, madame,

« De votre très-humble et très-obéissant serviteur,
« LÉOPOLD, duc de Lorraine. »

On sera sans doute frappé de l'existence extraordinaire où madame de Maintenon se trouvait parvenue, aussi bien que du tact et de la modération avec lesquels elle savait en user et s'y tenir. C'est assurément un spectacle curieux et une étude intéressante au milieu de tant d'autres sujets qui fixent l'attention à une époque si féconde en tout genre.

Telle fut donc la conclusion de cette grande guerre qui occupa un espace de près de dix années dans la durée de ce long règne, et qui se termina sans pertes, mais sans bénéfices pour prix de tant d'efforts et de succès. On a souvent prétendu qu'elle n'avait eu aucun motif raisonnable, et l'on a affecté de n'y en trouver d'autre que la volonté, ou même la fantaisie royale, excitée par un vain sentiment d'orgueil et d'ambition. L'exact exposé des faits permet d'en apprécier les véritables causes, le caractère et la conduite. Il démontre que, si elle eut pour cause

indirecte les alarmes de l'Europe, provoquées par l'ambition de Louis XIV et les accroissements de sa puissance, qui ne tendaient après tout qu'à fonder la prépondérance de la France, elle eut pour cause immédiate la profonde ambition et les menées actives du prince d'Orange ; et que Louis XIV, disposé à s'en tenir aux stipulations de la trêve de Ratisbonne, eût été au contraire désireux de l'éviter ; qu'il n'en prit l'initiative que par la certitude qu'il avait d'être attaqué, et que, s'il fit une faute en envahissant l'empire au lieu d'envahir la Hollande, ce qui eût mieux déconcerté peut-être la coalition, question d'ailleurs discutable et compliquée, cette faute s'explique, soit par l'obstacle que le roi Jacques apporta à l'invasion de la Hollande, soit par les motifs, exposés plus haut, qui firent préférer l'invasion de l'empire ; que cette guerre ne sortit jamais du caractère défensif, et qu'on suivit pour la soutenir un système de défense habile et prudent ; que ce système fut presque constamment couronné par la réussite malgré les fautes commises, et malgré l'inconvénient, souvent éprouvé sous ce règne, de vouloir trop peut-être diriger de Versailles les opérations de la campagne et les mouvements des armées ; que depuis le commencement jusqu'à la fin de la guerre et sans se laisser aveugler par les succès, Louis XIV offrit constamment la paix aux mêmes conditions, et s'em-

pressa de la conclure, quand il pouvait encore continuer à combattre; que pendant cette longue lutte, enfin, l'honneur et la gloire des armes n'abandonnèrent point nos drapeaux qui virent encore à leur tête deux grands capitaines, Luxembourg et Catinat, reflets tous deux, l'un du génie de Condé, l'autre du génie de Turenne. Certes, ce n'est point là l'attitude d'une puissance décroissante et abaissée.

On se récria pourtant; comme nous l'avons dit, et on se récrie encore quelquefois contre cette paix de Ryswyck qui ne nous laissa, il est vrai, aucune nouvelle conquête; mais n'est-ce rien que le spectacle de la France invincible à tant de nations conjurées pendant dix années de combats sur terre et sur mer, et sa force ainsi constatée aux yeux du monde entier? Quel était le but auquel elle devait tendre dans cette guerre qu'elle fut obligée d'accepter? Empêcher l'invasion de son territoire, que toute l'Europe réunie s'efforçait d'accomplir, pour restreindre sa puissance et faire reculer ses frontières. Ce but fut glorieusement atteint, et son territoire demeura inviolable.

Des deux côtés on s'instruisit à ses propres dépens et la cause qui triompha réellement fut celle de l'équilibre européen. La France put dès lors prévoir qu'elle trouverait toujours dans l'Europe coalisée un obstacle tôt ou tard insurmon-

table à une extension démesurée de sa puissance, et l'Europe, de son côté, vit échouer ses projets de conquête sur la France qu'elle voulait réduire à ses anciennes limites ; elle fut contrainte d'y renoncer et d'avouer son impuissance. Notre siècle a malheureusement vu se renouveler ces efforts de l'Europe coalisée contre nous. Plût à Dieu qu'ils eussent été aussi impuissants qu'ils le furent sous le règne du grand roi !

CHAPITRE V.

MARIAGE DE M. LE DUC ET DE MADAME LA DUCHESSE
DE BOURGOGNE.

« L'histoire nous offre de temps à autre des personnages séduisants qui attachent le lecteur jusqu'à l'affection, et dont le souvenir a quelque chose de l'intérêt du roman. La Providence les montre parfois sur le trône comme pour justifier l'enthousiasme de la multitude et ennoblir le dévouement des courtisans. Souvent elle les retire du monde dès la jeunesse, ornés des charmes que le temps enlève et des espérances qu'il aurait réalisées. De là cet intérêt mélancolique qui pare chez les anciens l'image du jeune Marcellus; dans nos temps modernes, celle de Gaston de Foix et de quelques autres jeunes célébrités. La duchesse de Bourgogne fut une de ces gracieuses apparitions. Sa courte existence éclaire d'une douce lumière les dernières années du grand roi, et sa fin prématurée est la plus amère des douleurs de sa vieillesse. On la regrette encore après tant d'années écoulées, et

tout ce qui la rappelle excite une sorte de tendre curiosité¹. »

Ce peu de mots que j'emprunte à l'une des plumes les plus délicates de notre temps, et dont on devra regretter toujours qu'il ne nous reste pas plus de souvenirs, ce peu de mots peint d'un seul trait l'aimable enfant dont la présence va rajeunir et ranimer la cour, et qui va prendre une si grande place dans la vie de madame de Maintenon. La grâce et la naïveté réunies, se jouant au milieu des grandeurs de ce règne, manquaient au tableau qu'il devait offrir ; la jeune Marie-Adélaïde de Savoie s'en chargea ; et aujourd'hui même, à la distance où nous sommes, on a peine à en détacher ses regards. Arrêtons-nous donc un instant, après les grands spectacles qui viennent de passer sous nos yeux, à ces scènes d'intérieur où madame de Maintenon tout occupée d'achever l'éducation de la princesse, va tenir en quelque sorte le premier rang. L'histoire que nous écrivons nous en fait d'ailleurs un devoir, car ce fut un nouveau rôle qui lui fut dévolu et dont elle s'acquitta avec sa supériorité accoutumée. Que d'espérances en effet ne donna pas ce jeune couple, destiné à gouverner la France,

¹ Lettres inédites de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, précédées d'une courte notice sur sa vie, par madame la vicomtesse de Noailles ; petit volume de cinquante pages, imprimé à petit nombre. — Crapelet, 1850.

et que Fénelon et madame de Maintenon avaient élevé !

On sait qu'une des conditions du traité avec le duc de Savoie avait été le mariage de sa fille aînée, âgée de onze ans, avec le duc de Bourgogne, qu'elle devait épouser lorsqu'elle en aurait douze. En attendant elle devait être envoyée en France, et l'on eut bientôt à s'occuper d'y monter sa maison. Ce fut une grande agitation à la cour, qui depuis longtemps était sans reine et sans dauphine. « Mais tout se passa là-dessus, dit Saint-Simon, entre le roi et madame de Maintenon, qui ne bougeait du chevet de son lit ; car il était alors fort malade d'un antraxe au cou ¹. Elle y passait toutes ses journées, et Racine veillait la nuit dans sa chambre pour lui faire la lecture ². » Le roi et elle voulaient apporter

¹ Saint-Simon, tome I, chap. xxii. — « Le roi eut un antraxe au cou qui ne parut d'abord qu'un clou, et qui bientôt après donna beaucoup d'inquiétudes. Il eut la fièvre, et il fallut en venir à plusieurs incisions par reprises. Il affecta de se laisser voir tous les jours, et de travailler dans son lit presque à l'ordinaire. Toute l'Europe ne laissa pas d'être attentive au mal, qui ne fut pas sans danger. » (Ibidem.) — « Commencement de furoncle dégénéré en antraxe et formant une tumeur dangereuse prodigieusement étendue qui occupait le cou tout entier, etc. ; obligation de garder le lit ; diverses incisions ; quinze nuits sans sommeil, etc. » (Journal de la santé du roi, manuscrit de Fagon, Bibliothèque impériale.)

² Journal de Dangeau, 3 septembre 1696. — Racine lui

le plus grand soin à n'entourer cette jeune princesse que de personnes recommandables par leur bonne réputation et leur vertu, et dont le choix fût approuvé par l'opinion publique. C'était la règle que s'imposait toujours madame de Maintenon quand on la consultait, et c'était involontairement qu'elle pouvait être trompée. « Les dames se donnent assez de mouvement, écrit-elle au cardinal de Noailles, pour être auprès de madame la duchesse de Bourgogne. Faites parler madame la duchesse de Noailles sur madame de Créqui, la duchesse du Lude, ou la duchesse de V.... La dernière est séparée de son mari, sa réputation n'est pas sans tache, elle est toute liée à Saint-Cloud, et l'on voudrait en éloigner la jeune princesse. Vous avez trop de vertu, monseigneur, pour qu'on ne puisse pas vous tout dire sans aucun ménagement ¹. »

On voit par cette lettre du 3 août que le choix de la duchesse du Lude ne fut pas si improvisé que le prétend Saint-Simon, qui ramasse à ce sujet une anecdote d'antichambre, ce qui lui arrive souvent,

lisait les Vies de Plutarque; il logeait au château, et venait de changer de logement. « Le roi a donné à Racine le logement dans le château qu'avait le marquis de Gesvres. » (Dangeau, 1696.)— « Il y a déjà quelques jours que Racine ne couche plus dans la chambre du roi. Il n'a plus besoin qu'on lise pour l'endormir. » (Dangeau, 11 septembre 1696.)

¹ Lettre du 3 août 1696.

et affirme que le roi ni madame de Maintenon n'avaient pensé un instant à la duchesse du Lude, pour laquelle ils n'avaient aucun goût, et que le roi le dit à Monsieur, qui lui en parla par hasard la veille, c'est-à-dire le 1^{er} septembre, « ajoutant que ce serait le meilleur choix du monde pour apprendre à la princesse à mettre du rouge et des mouches; puis des propos d'aigreur et d'éloignement¹; » mais que la duchesse du Lude, qui brûlait d'être dame d'honneur, acheta pour vingt mille écus la protection de Nanon, cette ancienne femme de chambre de madame de Maintenon, toute-puissante sur sa maîtresse, et que le lendemain, à la grande stupéfaction de Monsieur, la duchesse du Lude fut proclamée. « Et voilà les cours ! ajoute-t-il dans un de ces accès de probité philosophique qu'on admire quelquefois, une Nanon qui en vend les plus brillants et les plus importants emplois, et une femme riche, duchesse, de grande naissance, libre et indépendante, a la folie d'acheter chèrement sa servitude. » Saint-Simon fourmille de ces sortes de mensonges, au moyen desquels il se délecte à calomnier une foule de personnages, et peint même faussement la cour, quelque mal, si l'on veut, qu'il y ait réellement à en dire. Ici il ne résiste pas au plaisir de montrer

¹ Saint-Simon, tome I, chapitre xxii.

le grand roi et madame de Maintenon devenus, en un instant, le jouet d'une servante. Écho, quand il n'invente pas, des commérages et des épigrammes de salon, l'autorité de son nom et le prestige de sa plume en font malheureusement de l'histoire pour la postérité légère et crédule.

Enfin le 2 septembre 1696 la maison de la princesse fut déclarée. La duchesse du Lude, recommandable par sa vertu et sa considération dans le monde, fut nommée dame d'honneur, la comtesse de Mailly, parente de madame de Maintenon, dame d'atour ¹; les dames du palais furent madame de Dangeau, la comtesse de Roucy ², madame de Nogaret, madame d'O ³, la marquise du Châtelet, et madame de Montgon ⁴. Tous ces choix satisfaisaient aux conditions de bonne réputation, de sagesse, d'habitudes pieuses, et pour quelques-unes, d'agrémens d'esprit qu'on avait voulu réunir. Le crédit de madame de Maintenon s'y faisait assez

¹ Fille de M. de Sainte-Hermine, cousin de madame de Maintenon.

² Fille de la duchesse d'Arpajon, ancienne dame d'honneur de madame la Dauphine.

³ Fille de M. de Guilleragues, ancien ami de madame de Maintenon, mort ambassadeur à Constantinople.

⁴ Fille de madame d'Heudicourt, amie intime de madame de Maintenon, et que celle-ci avait souvent chez elle quand elle élevait les enfans du roi, rue de Vaugirard.

voir, mais les intentions et la conscience qui la dirigeaient toujours en pareille occasion, s'y manifestaient également. Du reste elle ne niait pas la part qu'elle y avait. « Eh bien ! voilà les dames nommées, écrivait-elle au cardinal, et voilà la maréchale désespérée ! Mon état et ma destinée est d'affliger et de desservir tout ce que j'aime. J'en souffre beaucoup, mais je ne varierai point dans la loi que je me suis faite de sacrifier mes amis à la vérité et au bien. »

Elle voulait parler de la maréchale de Rochefort, qui avait été dame d'atour de madame la Dauphine avec elle, et depuis dame d'honneur de madame la duchesse de Chartres avec une espèce de promesse d'être dame d'honneur de la future duchesse de Bourgogne. Elle avait été autrefois dame du palais de la reine, toujours la meilleure amie et un peu la complaisante des maitresses du roi, qui comptait habituellement sur elle pour beaucoup de petits services. Madame de Maintenon lui était restée attachée ; mais outre que ses antécédents lui faisaient quelque peu de tort, on lui reprochait d'avoir trop soutenu à la cour sa fille, qui avait eu la conduite la plus légère, et avait fini par en être expulsée. Le roi nomma son fils menin de Monseigneur. « Cette grâce, dit Dangeau, a diminué la douleur qu'avait la maréchale de n'être point dame d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne, et le

roi ajouta tout ce qu'il put d'obligeant pour assurer la maréchale de son estime et de son amitié ¹. » La duchesse d'Arpajon, que madame de Maintenon avait faite autrefois dame d'honneur de madame la Dauphine, après la mort de la duchesse de Richelieu, aurait bien voulu aussi remplir cette fonction auprès de la nouvelle princesse ; le roi et madame de Maintenon la consolèrent en faisant sa fille, madame de Roucy, dame du palais.

Quant aux hommes, Bossuet, évêque de Meaux, fut fait aumônier de la nouvelle Dauphine, comme il l'avait été de la première ; Dangeau rentra également auprès d'elle dans l'emploi de chevalier d'honneur qu'il avait occupé auprès de la dauphine de Bavière, et le comte de Tessé, qui avait négocié avec Catinat la paix et le mariage, fut fait premier écuyer.

Une partie de la maison ainsi constituée partit bientôt pour aller au-devant de la princesse, ayant la duchesse du Lude et Dangeau à sa tête ². On la

¹ Journal de Dangeau, 2 novembre 1696.

² « Que dites-vous de notre duchesse du Lude ? je l'embarquai mardi avec les dames du palais dans une parfaite santé. Jamais on n'a marqué tant de confiance dans une personne, que le roi et madame de Maintenon ont fait pour elle en cette occasion, et je vous assure qu'elle n'y est pas insensible. » (Lettre de madame de Coulanges à madame de Simiane, 14 septembre 1696.) Et un peu plus tard : « Le roi, madame de Maintenon,

reçut au pont de Beauvoisin le 16 octobre 1696, des mains du marquis de Dromero et de la princesse de la Cisterne, et elle se mit en route pour Fontainebleau. Elle marchait entourée des hommages publics et des jeux enfantins de son âge; sa petite éducation continuait à travers les longueurs du chemin, et elle s'acquittait de tout avec un parfait naturel. A Versailles, on recevait chaque jour avec le plus vif intérêt de ses nouvelles; madame de Maintenon surtout, s'enquérail d'elle avec la plus tendre sollicitude, et était déjà très-satisfaite de tout ce qu'elle en apprenait. « Vous donnez d'agréables idées de la princesse, écrivait-elle à Dangeau le 24 octobre; et nous avons une grande impatience de la voir. Vous savez du reste, monsieur, faire toutes sortes de personnages. L'épée de diamants et le colin-maillard en sont des preuves. » Et quelques jours après, 26 octobre : « Il est vrai, monsieur, qu'on est ravi d'entendre parler de la princesse, et que tout ce qui revient de votre petite cour nous donne une grande impatience de la voir unie à la nôtre. Si la princesse ne se dément point, nous serons trop heureux d'avoir à former un si beau et si bon naturel. Je suis ravie de savoir

tout est charmé de madame du Lude. Elle s'est surpassée elle-même dans toute la bonne conduite qu'elle a eue. J'en suis aussi peu surprise que j'en suis aise. » (La même à la même, 25 octobre 1696.)

qu'elle est enfant, parce qu'il me semble que ceux qui sont avancés demeurent pour l'ordinaire. Tout ce qui revient de ses occupations me paraît parfait ; et si on continue ce mélange de jeux d'esprit, de jeux d'exercice et de quelques leçons un peu plus sérieuses, il n'y aura rien qui ne soit utile. »

On l'attendait donc avec une grande impatience. Elle s'avavançait lentement comme l'ange de la paix, au milieu des bénédictions du royaume, et à travers les respects et la curiosité de la foule, répondant à tout avec une petite dignité enfantine qui charmait tout le monde ; elle était déjà traitée sur toute la route en duchesse de Bourgogne, et aux jours de séjour dans les grandes villes, elle mangeait en public, servie par la duchesse du Lude, sa dame d'honneur. Ces honneurs rendus à une enfant avec toutes les formes de l'étiquette, ne faisaient sourire personne. Les esprits alors étaient remplis de l'idée de la royauté, et c'était non à l'enfant, mais à ce qu'elle représentait que ces hommages étaient offerts. Il y a d'ailleurs dans le règne de Louis XIV une harmonie et une grandeur qui se font sentir partout, donnent aux petites choses, une valeur qu'elles n'auraient pas par elles-mêmes, et intéressent à des détails qu'on ne regarderait pas en un autre temps.

Le dimanche 4 novembre, le roi, Monseigneur et Monsieur allèrent séparément à Montargis au-

devant d'elle; la princesse y arriva à six heures du soir, et fut reçue par le roi à la portière de son carrosse. Dès le premier moment, elle surprit chacun, et charma le roi par son peu d'embarras, sa gentillesse naturelle, ses petites réponses pleines de grâce et d'esprit, son air mesuré et ses manières respectueuses. Elle baisa plusieurs fois la main du roi, en montant l'escalier; il était enchanté. Il ne fit autre chose que la louer et la caresser toute la soirée, il la mena lui-même dans son appartement : « Pour aujourd'hui, dit-il à Dangeau, vous voulez bien que je fasse votre charge; » et à souper il la fit mettre entre lui et Monseigneur; puis, rentré chez lui, il se hâta d'écrire à madame de Maintenon, et lui envoya un courrier pour lui faire part de sa joie et lui vanter la princesse¹.

¹ « La foule était si grande et les chambres si petites, que le roi, après y avoir demeuré quelque temps, fit sortir tout le monde et puis rentra chez lui, où il nous dit qu'il allait commencer à écrire à madame de Maintenon ce qu'il pensait de la princesse, et qu'il achèverait de lui écrire après souper quand il l'aurait encore mieux vue. Je pris la liberté de lui demander, comme il rentrait dans sa chambre, s'il était content de la princesse : il me répondit qu'il l'était trop, et qu'il avait peine à contenir sa joie. Il la revint voir un quart d'heure après dans son cabinet, où étaient Monseigneur, Monsieur, M. de Chartres, les dames de la princesse, l'envoyé de Savoie, et moi. D'abord il dit en entrant à Monsieur : « Je voudrais bien que

« A Montargis, ce dimanche soir, à six heures et demie.

« Je suis arrivé ici devant cinq heures; la princesse n'est venue qu'à près de six. Je l'ai été rece-

« sa pauvre mère pût être ici quelques moments pour être
« témoin de la joie que nous avons. » Il la fit causer, regarda
sa taille, sa gorge, ses mains, et puis ajouta : « Je ne voudrais
« pas la changer en quoi que ce soit au monde pour sa per-
« sonne. » Il la fit jouer aux jonchets avec les dames devant
lui; il admira son adresse, car il lui avait déjà donné devant
tout le monde des louanges sur sa bonne grâce. Plus il la voit,
plus il la loue. Quand on le vint avertir que la viande était por-
tée, il ressortit de son cabinet. Je donnai la main à la prin-
cesse, et il la fit mettre à table entre Monseigneur et lui. Pen-
dant qu'il fut dans son cabinet avant souper, il fut toujours
sur un petit siège, et la fit tenir dans un fauteuil, lui disant :
« Madame, voilà comme il faut que nous en usions ensemble,
« et que nous soyons en toute liberté. » Durant son souper, il
lui donna beaucoup de louanges sur son air noble, sur la façon
dont elle mangeait, et témoigna être sensible aux louanges que
les courtisans donnaient à la princesse. Après souper, il re-
tourna encore dans sa chambre avec Monseigneur et Monsieur;
ils la virent déshabiller, et le roi nous dit en se couchant : « Je
« l'ai bien examinée depuis qu'elle est arrivée, mais je ne lui
« ai rien vu faire, rien entendu dire dont je ne sois content au
« dernier point. » Avant que de se coucher, le roi acheva sa
lettre à madame de Maintenon, et fit partir d'Espinay, un de
ses écuyers.... Le roi dit le soir devant la princesse, qu'il at-
tendrait avec impatience que les douze ans fussent accomplis,
et qu'il la marierait dès le lendemain. » (Dangeau, le dimanche
4 novembre 1696, à Montargis.)

voir au carrosse; elle m'a laissé parler le premier, et après elle m'a fort bien répondu, mais avec un petit embarras qui vous aurait plu. Je l'ai menée dans sa chambre au travers de la foule, la faisant voir de temps en temps, en approchant les flambeaux de son visage. Elle a soutenu cette marche et ces lumières avec grâce et modestie. Nous sommes enfin arrivés dans sa chambre, où il y avait une foule et une chaleur qui faisait crever. Je l'ai montrée de temps en temps à ceux qui s'approchaient, et je l'ai considérée de toutes les manières pour vous mander ce qu'il m'en semble. Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais vue; habillée à peindre, et coiffée de même, des yeux très-vifs et très-beaux, des paupières noires et admirables, le teint fort uni, blanc et rouge comme on peut le désirer, les plus beaux cheveux blonds qu'on puisse voir et en grande quantité. Elle est maigre comme il convient à son âge; la bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées, les mains bien faites, mais de la couleur de son âge. Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu; n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu le monde. Elle fait mal la révérence, et d'un air un peu italien; elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaît, et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait con-

tent. Elle ressemble fort à son premier portrait, et point du tout à l'autre. Pour vous parler comme je fais toujours, je la trouve à souhait, et serais fâché qu'elle fût plus belle. Je le dirai encore, tout plaît, hormis la révérence. Je vous en dirai davantage après souper, car je remarquerai bien des choses que je n'ai pu voir encore. J'oubliais de vous dire qu'elle est plutôt plus petite que grande pour son âge. Jusqu'à cette heure j'ai fait merveilles, j'espère que je soutiendrai un certain air aisé que j'ai pris, jusqu'à Fontainebleau où j'ai grande envie de me retrouver. »

« A dix heures. — Plus je vois la princesse, plus je suis satisfait. Nous avons été dans une conversation publique où elle n'a rien dit ; c'est tout dire. Je l'ai vu déshabiller ; elle a la taille très-belle, on peut dire parfaite, et une modestie qui vous plaira. Tout s'est bien passé à l'égard de mon frère. Il est fort chagrin, il dit qu'il est malade.

« Nous partirons demain à dix heures et demie ou onze heures, nous arriverons à cinq heures au plus tard.

« Je suis tout à fait content. Rien que de bien à propos en répondant aux questions qu'on lui faisait ; elle a peu parlé, et la duchesse du Lude m'a dit qu'elle l'avait avertie que le premier jour elle ferait bien d'avoir une grande retenue. Nous avons soupé, elle n'a manqué à rien, et est d'une poli-

tesse surprenante à toutes choses ; mais à moi et à mon fils, elle n'a manqué à rien , et s'est conduite comme vous pourriez faire. J'espère que vous la serez aussi. Elle a été bien regardée et observée, et tout le monde paraît satisfait de bonne foi. L'air est noble, et les manières polies et agréables. J'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que sans préoccupation et sans flatterie, je le peux faire et que tout m'y oblige. Ne voulant vous dire ce que je pense, je vous donne mille bons.... » (Deux lignes sont effacées.)

« J'oubliais de vous dire que je l'ai vue jouer aux jonchets avec une adresse charmante. Quand il faudra un jour qu'elle représente, elle sera d'un air et d'une grâce à charmer, et avec une grande dignité et un grand sérieux ¹. » Le lecteur remarquera de lui-même, à l'occasion de cette lettre, la seule lettre un peu développée de Louis XIV à madame de Maintenon qui soit parvenue jusqu'à nous, tout ce qu'elle révèle sur la nature de leurs rapports, leurs besoins d'échange, leur tendre et familière intimité, leur bon ménage, si l'on peut

¹ Note de madame de Maintenon qui était jointe à la lettre précédente :

Lettre du roi. Il faut donner cette lettre à madame la Dauphine.

Il faut donner cette lettre à M. le duc de Noailles.

(L'autographe est dans les archives de Noailles déposées à la Bibliothèque du roi au Louvre.)

s'exprimer ainsi. Elle nous initie à leur intérieur, et montre Louis XIV en père de famille et en homme privé, avec tous les sentiments naturels à ces deux états, ce qu'on a si rarement l'occasion de voir.

« L'enchantement du roi, dit l'écrit déjà cité, se montre ici plus vivement encore que dans les récits de Dangeau et de Saint-Simon. Louis XIV, habitué à des flatteries étudiées et à un respect cérémonieux, se sentit entraîné par ces prévenances enfantines et le plaisir tout nouveau pour lui d'une paternité intime. Il eût aimé à établir des rapports de ce genre avec la première dauphine. On voit dans les lettres de madame de Sévigné qu'il cherchait à vivre avec elle comme jadis avec Henriette d'Angleterre et les amies de sa jeunesse. C'était son goût que la société des femmes, même sans amour ; mais il y était difficile : madame de Montespan, ses sœurs, et enfin madame de Maintenon lui avaient donné le besoin de la distinction dans l'intimité. La dauphine de Bavière l'ennuya comme avait fait la reine, et sa nullité hâta les progrès de la faveur de madame de Maintenon. Le roi, actif, laborieux, occupé toute sa vie et sans relâche des affaires de son gouvernement, ne pouvait se passer d'abandon et de confiance, plaisir si doux après le travail. Le ciel lui envoyait une charmante enfant, à la fois affectueuse et réservée, intelligente et douce, dont

il avait l'espoir de faire son divertissement et son amie. C'était pour elle que la première fois peut-être de sa vie, il se mettait sur *ce petit siège*, et prenait *cet air aisé* dont il se félicite avec une bonhomie qui nous surprend. On voit qu'il cherche à prévenir madame de Maintenon en faveur de sa petite-fille : *elle s'est conduite*, dit-il, *comme vous pourriez faire*. Ces précautions n'étaient pas nécessaires, et la conquête de madame de Maintenon fut aussi prompte que celle du roi ¹. »

Cependant le lendemain matin, le roi alla prendre la princesse, la mena à la messe, dîna comme il avait soupé la veille, et aussitôt après monta en carrosse avec Monsieur dans le fond, Monseigneur et la princesse sur le devant, de son côté à la portière la duchesse du Lude, et à l'autre portière monseigneur le duc de Bourgogne, qu'on rencontra seulement à Nemours. Sur les cinq heures du soir, cette noce royale arriva à Fontainebleau, où toute la cour était rangée dans la cour du Cheval blanc, sur le fer à cheval, avec la foule en bas. Le roi, au milieu de la foule qui s'écartait, menait la princesse, « qui semblait sortir de sa poche, » dit Saint-Simon, et la conduisit fort lentement à la tri-

¹ Lettres inédites de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, précédées d'une courte notice sur sa vie, par madame la vicomtesse de Noailles. — 1850.

bune de la chapelle, puis au grand appartement de la reine mère, qui lui était destiné, et où Madame avec toutes les dames l'attendaient. Le roi lui nomma les premiers d'entre les princes et les princesses du sang, puis dit à Monsieur de lui nommer tout le monde, et s'en alla chez madame de Maintenon. La princesse soupa seule ensuite dans son appartement, où madame de Maintenon vint à son tour la voir en particulier¹. Elle en fut promptement ravie; et deux jours après elle écrivait à la duchesse de Savoie : « Voici une lettre qui ne convient guère au respect que je dois à Votre Altesse Royale, mais je crois qu'elle pardonnera tout aux transports de joie où nous sommes du trésor que nous recevons. Car madame la duchesse du Lude, qui n'en parle que les larmes aux yeux, dit que l'humeur est aussi accomplie que ce que nous voyons. Pour l'esprit, elle n'a que faire de parler pour le montrer, et sa manière d'écouter et tous les mouvements de son visage font assez voir que rien ne lui échappe. Depuis que la princesse est arrivée, je n'ai cessé de désirer que Votre Altesse Royale pût voir comment on l'a reçue, et à quel point le roi et Monseigneur en sont contents.... Votre Altesse Royale, quoi qu'on puisse lui mander,

¹ Mémoires de Saint-Simon, tome I, chapitre xxxvii; et Journal de Dangeau, 5 novembre 1696.

ne croira point jusqu'où va la satisfaction du roi : il me faisait hier l'honneur de me dire qu'il fallait qu'il fût en garde contre lui , parce qu'on la trouverait excessive.... Je n'ose mêler mon admiration à celles qui seules doivent être comptées, mais je ne puis pourtant m'empêcher de dire à Votre Altesse Royale que cette enfant est un prodige, et que, selon toutes les apparences, elle sera la gloire de son temps. Elle est parfaite en tout ; ce qui surprend agréablement dans une personne de onze ans. Elle a déjà une politesse qui ne lui permet de rien dire de désagréable. Je voulus hier m'opposer aux caresses qu'elle me faisait, parce que j'étais trop vieille. Elle me répondit : « Ah ! point si vieille. » Elle m'aborda quand le roi fut sorti, en me faisant l'honneur de m'embrasser ; ensuite elle me fit asseoir, ayant remarqué que je ne puis me tenir debout, et se mettant d'un air flatteur presque sur mes genoux, elle me dit : « Maman m'a dit de vous faire mille amitiés de sa part, et de vous demander la vôtre pour moi. Apprenez-moi bien, je vous prie, ce qu'il faut faire pour plaire. » Ce sont ses paroles, madame, mais l'air de gaieté, de douceur et de grâce dont elles sont accompagnées, ne peuvent se mettre dans ma lettre. Vos Altesses Royales me font trop d'honneur d'approuver que je lui donne mes soins, je vois qu'il faut les borner à empêcher qu'on ne la gêne, et à prier Dieu de bénir

cet aimable mariage. » La jeune princesse réalisa tout ce qu'on attendait d'elle, et justifia cet engouement qui s'était emparé sur-le-champ de tout le monde, et principalement, comme on vient de le voir, du roi et de madame de Maintenon. On pouvait presque deviner déjà le charmant portrait que Saint-Simon a tracé d'elle plus tard.

Madame de Maintenon se chargea donc d'achever son éducation, et tout fut coordonné dans cette vue sous sa direction intime. Nous allons la voir dans ce nouveau rôle ; ce sera le moyen de continuer sous une nouvelle forme l'étude que nous poursuivons depuis si longtemps de son caractère dans les diverses phases de sa vie. Nous la retrouverons la même ici. Mêmes sentiments, même sagesse, même raison supérieure, et même dévouement du devoir et du cœur.

Le roi décida que la princesse mangerait seule, et qu'elle ne verrait que ses dames et celles à qui il en donnerait expressément la permission ; qu'elle ne tiendrait point encore de cour ; qu'on ne la verrait que deux fois la semaine à sa toilette ; que monsieur le duc de Bourgogne n'irait qu'une fois chez elle tous les quinze jours, et messieurs ses frères une fois le mois. Mais afin qu'elle ne vit pas toujours les mêmes visages, quelques dames furent nommées pour lui former une petite cour particulière ; ce fut une grande faveur d'être choisie. « Les

duègnes, dit Saint-Simon, furent les duchesses de Chevreuse, de Beauvillier, de Roquelaure, la princesse d'Harcourt et madame de Soubise; quatre entre deux âges : les duchesses d'Uzès, de Sully, madame de Boufflers et madame de Beringhem; deux autres qui, sans être mandées, avaient la liberté d'y aller tant qu'il leur plaisait, mais qui étaient des favorites de madame de Maintenon, mesdames de Montchevreuil et d'Heudicourt. Les jeunes étaient mesdames de Maurepas, de Barbezieux et de Torcy, et trois jeunes personnes qui ne paraissaient qu'en ce particulier et chez leurs mères, mademoiselle de Chevreuse, mademoiselle d'Ayen¹, et mademoiselle d'Aubigné². Les vieilles, ajoute-t-il, étaient peu mandées, et s'excusaient souvent. » La jeune princesse les appelait *ses dames sérieuses*. « C'était plutôt une distinction qu'une compagnie; les autres étaient pour l'amusement et surtout pour les promenades. Le roi et madame de Maintenon n'y voulaient rien que du plus trayé dans leur goût, et le dessein était d'accoutumer ainsi la princesse par un petit nombre de tous les âges, de la former par la conversation et les manières des vieilles, et de la divertir par la compagnie des jeunes³. » Mé-

¹ Fille de M. le maréchal de Noailles.

² Nièce de madame de Maintenon.

³ Mémoires de Saint-Simon, tome II, chapitre v.

lange heureusement calculé pour la développer sans ennui. « Madame de Maintenon, dit de son côté madame de Caylus, se mit en possession de la princesse de Savoie dès qu'elle arriva ici, et elle, soit par esprit, soit par sentiment, déféra entièrement à ses avis. Elle fut jusqu'à son mariage, et quelque temps encore après, fort séparée des princesses et du reste de la cour. Madame de Maintenon la formait sous les yeux du roi; elle l'environna, autant qu'il lui fut possible, de personnes de mérite; elle lui donna pour dame d'honneur madame la duchesse du Lude, pour dame d'atour madame la comtesse de Mailly, et les dames du palais étaient choisies entre ce qu'il y avait de meilleur ou du moins regardé comme tel par madame de Maintenon¹. »

Mais c'était avec madame de Maintenon que la princesse était le plus souvent; elle la quittait peu, et était sans cesse dans sa chambre. « Elle y puisait, sans s'en apercevoir, le goût, la sagesse, l'élévation que madame de Maintenon savait inspirer à tous ceux qu'elle dirigeait. Madame de Maintenon avait, on le sait, le goût et le talent d'élever la jeunesse. Elle n'aimait rien tant que d'en être entourée; les conversations de Saint-Cyr en font foi. Son caractère sage, son esprit supérieur, et cependant

¹ Souvenirs de madame de Caylus.

gai, la rendaient merveilleusement propre à l'éducation, et l'attrait se mêlait presque toujours à l'ascendant qu'elle savait prendre. Cependant ses enseignements toujours justes étaient souvent sévères : « N'espérez pas, dit madame de Maintenon à la princesse dans ses conseils écrits, n'espérez pas un parfait bonheur ; il n'y en a pas sur la terre, et s'il y en avait, il ne serait pas à la cour. » Les lettres qui nous restent de la duchesse de Bourgogne nous prouvent que l'austérité de madame de Maintenon ne lui déplut jamais. Trop supérieure elle-même pour ne pas apprécier l'utilité de ses avis, on la voit toujours plus tendre et plus caressante après avoir été grondée ¹. »

Madame de Maintenon l'instruisait donc elle-même, et pour en faire, à l'aide d'un si heureux naturel, une princesse accomplie, elle mettait en œuvre tout ce que l'attention la plus vigilante, la tendresse la plus éclairée, son expérience de la cour et du monde et l'habitude qu'elle avait de la jeunesse lui donnaient de moyens et de facilités. Plus tard, madame la duchesse de Bourgogne reconnaissant ces soins patients et maternels, et l'avantage d'avoir été entre les mains d'une personne si distinguée, lui disait : « Ma tante (car elle avait pris l'habitude de l'appeler ainsi), combien je vous ai d'obli-

¹ Lettres inédites de Marie-Adélaïde de Savoie, etc.

gation; vous avez eu la patience d'attendre ma raison. »

Madame de Maintenon, dans cette vue, avait mis la maison de la princesse sur le pied de l'éducation, bien plus que sur celui d'une cour. Elle cherchait à tout faire servir à son instruction, et elle écrivait à Dangeau, son chevalier d'honneur : « Il est bizarre de vouloir faire de vous un précepteur, mais vous êtes capable de tout pour le bien, et vous en pouvez plus faire à la princesse que tous les maîtres du monde. Je crois qu'il faudrait lui faire tous les jours deux leçons, l'une de la Fable, et l'autre de l'histoire romaine. Vous savez mieux que moi, monsieur, qu'il ne faut pas songer à la faire savante, on n'y réussirait pas. Il faut se borner à lui apprendre certaines choses qui entrent continuellement dans le commerce des plaisirs et de la conversation; nous avons déjà traité ce chapitre. Je voudrais que mademoiselle d'Aubigné apprit les mêmes choses, pour lui en pouvoir parler le reste du jour. Les dames le peuvent faire aussi; et si vous pouvez nous donner une heure par jour, je crois qu'elle saura bien des choses qui pourront lui être utiles ou agréables. J'ai cherché Coëffeteau¹, parce que les chapitres sont courts, et

¹ Dominicain qui a écrit une histoire de l'empire depuis Auguste jusqu'à Constantin.

que notre princesse n'aime pas ce qui est long. Il faut achever Théodose¹. Si vous voulez faire un petit projet, je le ferai suivre et apprendrai moi-même pour la faire répéter.... Quand vous trouverez l'occasion de lui faire un portrait de quelque princesse bien polie, modeste, précieuse, délicate, s'attirant le respect, ne le manquez pas, s'il vous plaît². »

Et une autre fois (mars 1697) : « Il n'y a pas de sottises dont je ne sois capable; monsieur, quand je croirai qu'elles seront utiles à notre princesse. J'ai fait autrefois à Saint-Cyr de petites conversations pour instruire les demoiselles en les divertissant; voyez si vous pouvez lire celle-ci tantôt³. La princesse est sujette à un petit rire forcé qui est désagréable, et peut-être ce qui est dans cet écrit lui sera bon. Mais, pour l'envelopper, il faut lire ce qui est sur la raillerie⁴. » Ce sont là comme des échantillons des soins continuels que madame de Maintenon prenait de la princesse, ainsi qu'une mère de famille tendre et éclairée pourrait le faire de sa fille.

Le marquis de Dangeau, malgré le dédain avec lequel Voltaire parle de son Journal, et malgré les ridicules dont cherche à l'affubler Saint-Simon,

¹ Vie de Théodose, par Fléchier.

² Lettre du 21 juin 1697.

³ Cette conversation a pour titre : les Agréments.

⁴ Conversation xvi.

et en supposant même qu'il y prêtât un peu, le marquis de Dangeau, âme honnête et esprit cultivé, avait une petite réputation littéraire, et était très-capable de l'emploi dont le chargeait madame de Maintenon. Il était membre de l'Académie française, protecteur nommé par le roi de l'Académie d'Arles, et membre honoraire de l'Académie des sciences. Le savant Fontenelle prononça son éloge; et la dédicace que lui fit Boileau de sa satire sur la noblesse, suffit pour lui donner un rang dans le monde lettré. Le duc de Saint-Aignan et lui étaient les poètes de la cour, ce qui n'assigne pas, il est vrai, les premières places au Parnasse. On sait les cent vers qu'il fit par gageure, tout en jouant une partie avec le roi; et c'est même lui, dit-on, qui, dans la double confiance du roi et de madame de Lavallière, écrivait les lettres et les réponses des deux amants¹. L'œuvre sérieuse qu'il nous a laissée,

¹ « Le roi, dans les commencements de ses amours avec mademoiselle de Lavallière, raconte l'abbé de Choisy, crut que pour lui plaire il fallait faire des vers : c'était alors une des principales parties de la galanterie. Il fit quelques chansons assez jolies, entre autres celle de madame de Brégis : *Vous avez, belle Brégis*, etc. Il voulut aller jusqu'à l'élegie; et le matin, à son lever, il en donna une de sa façon à lire au maréchal de Gramont. Le vieux maréchal, le plus flatteur des courtisans, n'imagina jamais que le roi pût en être l'auteur, et s'écria : *Qui diable a pu faire ces vers-là ? — C'est moi*, dit le roi en

très-peu littéraire assurément, et que Voltaire appelle *le Journal d'un valet de chambre*, n'en sera pas moins, aujourd'hui qu'elle est entièrement publiée¹, un des éléments les plus précieux de l'histoire, et fera de son auteur une véritable autorité historique; non-seulement par l'exactitude des dates et la minutie des détails qui servent souvent à éclaircir des faits importants, mais parce qu'il était parfaitement informé, nous l'avons vérifié bien des fois, et souvent beaucoup mieux que Saint-

s'approchant de son oreille, *mais je n'en ferai plus*. Il s'adonna à la prose. Mais il avait autre chose à faire. Un jour, dans le temps qu'il allait tenir conseil, il reçut une lettre de mademoiselle de Lavallière, et se trouvant très-occupé, il envoya chercher Dangeau, dont il connaissait l'esprit, et lui dit de faire la réponse pendant le conseil. Elle fut faite promptement, et le roi trouva cela fort commode et continua. Le rare est que mademoiselle de Lavallière eut de son côté la même pensée. Cela dura un an, jusqu'à ce que Lavallière, dans une effusion de cœur, avoua la chose au roi qui, à son gré, la louait trop de son esprit; et le roi, de son côté, lui avoua qu'il s'était servi de la même invention. » Fontenelle y fait allusion dans l'éloge de Dangeau, mais il dit que c'était un échange de vers et une correspondance poétique entre le roi et la première Madame.

— Madame de Sévigné dit dans sa lettre du 1^{er} décembre 1664 : « Le roi se mêle depuis peu de faire des vers. MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. »

¹ Journal du marquis de Dangeau publié en entier pour la première fois par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz de Montaignon, avec les additions inédites du duc de

Simon, des faits même secrets de politique et de guerre, qu'il relate à leur jour fixe, dans toute leur sécheresse et leur nudité, sans réflexion ni commentaires, par conséquent sans partialité ni passion, et sur lesquels il n'est jamais trompé. On ne peut avoir un guide plus sûr, et Saint-Simon lui-même le prit pour tel quand il s'occupa de rédiger définitivement ses Mémoires vers l'année 1741¹.

Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conches. — Paris, chez Firmin Didot, 1856.

¹ Dans la préface de la nouvelle édition du Journal de Dangeau, préface où l'on apprécie à sa juste valeur l'autorité des Mémoires de Saint-Simon, en signalant, à l'égard de Dangeau, bon nombre d'erreurs évidemment volontaires, aussi bien que le fiel qui remplit d'un bout à l'autre ce long factum d'une ambition déçue et jalouse et d'un esprit bilieux et méchant; dans cette préface, disons-nous, on cite un trait que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire pour montrer une fois de plus l'acharnement avec lequel Saint-Simon poursuivait madame de Maintenon, en mentant sans cesse à son sujet, et en dénaturant ou travestissant tout ce qui la regarde.

Le fils de Dangeau, qui portait le nom de marquis de Courcillon, célèbre déjà par son brillant courage mais trop connu aussi pour son penchant à la débauche, était fort malade des suites de l'opération de la fistule. « Madame de Dangeau, qui l'aimait passionnément, dit Saint-Simon, avait peine à le quitter; et madame de Maintenon qui entra dans sa peine, se mit à lui tenir compagnie au chevet du lit de Courcillon. Madame d'Héudicourt y fut admise aussi. Courcillon se moquant d'elles, les écoutait, leur parlait dévotion et des réflexions que

Mais madame de Maintenon fit plus; elle voulut faire participer la princesse à la simplicité et aux

son état lui faisait faire; elles de l'admirer et de publier que c'était un saint. La d'Heudicourt et quelques autres qui connaissaient le pèlerin qui même quelquefois leur tirait un bout de langue à la dérobée, ne savaient que devenir pour s'empêcher de rire; et Courcillon qui trouvait que c'était bien de l'honneur d'avoir madame de Maintenon pour garde-malade, mais qui en crevait d'ennui, en faisait ses plaintes à ses amis le plus follement et le plus burlesquement du monde; tellement que, tant que cette maladie dura, ce fut un spectacle qui divertit toute la cour, et une duperie de madame de Maintenon, dont personne n'osa l'avertir, et qui lui donna une amitié et une estime respectueuse pour la vertu de Courcillon, qu'elle citait toujours en exemple sans qu'elle s'aperçût jamais de rien, et sans que ses négligences à son égard pussent la refroidir, il faut le dire, excepté le manège sublime de son gouvernement, et avec le roi, c'était d'ailleurs la reine des dupes. » (Mémoires de Saint-Simon, tome X, page 194.)

Or voici ce que madame de Maintenon, cette pauvre dupe, selon Saint-Simon, des moqueries de Courcillon, écrivait à madame de Dangeau désolée, au sujet de son fils: « Combien a-t-on d'exemples de gens plus mauvais que lui qui sont revenus?... Le roi me fit bien des questions sur votre tristesse et sur ce qu'il entrevoit; je ne tombai d'accord que d'un peu de crapule et de légèreté, il se récria sur le grand courage de monsieur votre fils. Il est bien cruel qu'il veuille perdre une réputation dont il pourrait jouir.... Vous me demandez des conseils.... je suis toujours pour les moyens de douceur; si M. de Courcillon n'entend plus raison, si la tendresse qu'il vous doit à tous n'a plus de pouvoir sur lui, par où peut-on le

avantages de l'éducation publique. Depuis longtemps, son jugement, fort au-dessus des préjugés de son siècle, avait été frappé des vices de l'éducation des princes, qui n'ont plus rien à voir, disait-elle, parce qu'ils voient tout dans leur enfance, et que dès leur berceau on leur prépare leur ennui¹. » Saint-Cyr lui fut précieux pour cet objet ; elle y mena la princesse. On l'y reçut pour la première fois en cérémonie, et la communauté en grands manteaux vint au-devant d'elle à la porte de la clôture ; on l'y traita ensuite avec liberté. Elle y allait habituellement passer la journée au moins trois fois la semaine ; elle y prenait part aux leçons, aux récréations, aux exercices ; elle y faisait quelquefois le catéchisme ou la leçon aux autres, selon l'usage de

prendre ? quand vous consentirez, madame, que le roi sache tout, je pleurerai de tout mon cœur avec vous ; il faut jusque-là se contraindre, car on (le roi) me ferait des questions qui me forceraient à tout dire.... un peu de crapule se pardonne en ce temps ici, le roi n'en sait pas davantage, et M. de Courcillon pourrait revenir, s'il mettait là son courage si admiré. »

Qu'en dirait M. le duc de Saint-Simon ? et que devient, en regard de ce doux et indulgent langage, le plaisant tableau qu'il vient de nous tracer ? Nous le répéterons sans cesse au lecteur ; il n'y a presque point de passage de Saint-Simon sur madame de Maintenon qui ne ressemble à celui-là, ni rien qui soit beaucoup plus vrai dans tout ce qu'il raconte d'elle.

¹ Lettre au cardinal de Noailles, 26 février 1698.

la maison, pour apprendre à commander et enseigner avec douceur, après avoir obéi avec docilité; elle acquérait par là de la facilité à s'exprimer, et on lui adressait des questions auxquelles elle était obligée de répondre. Une demoiselle lui ayant demandé si on ressusciterait avec le même corps qu'on a eu sur la terre; la princesse embarrassée : « Voilà, dit-elle, une de ces questions qui ne se font point. Il s'agit d'aller au ciel, et non pas de savoir quelle figure on y aura. » Elle y joua aussi quelques rôles de jeune israélite dans les représentations d'Esther. Elle s'y formait à la piété par l'exemple et l'entraînement des sentiments communs; elle y apprenait à connaître et à supporter ses semblables, elle y apprenait également l'amitié, car elle y avait quelques favorites, entre autres mademoiselle d'Osmond et mademoiselle d'Aubigné, la nièce de madame de Maintenon, qui était élevée avec elle. Leurs études, leurs jeux, leurs parures étaient les mêmes, et leur familiarité allait quelquefois jusqu'à se quereller assez vivement. Enfin, on avait avec elle à Saint-Cyr ces égards qui font que les princes n'oublient point leur rang et par conséquent ce qu'il leur impose, et en même temps cette liberté qui leur montre autre chose que les respects des courtisans¹. Elle portait ordinairement

¹ « La princesse alla de Versailles à Saint-Cyr, et voulut être à l'enterrement d'une des demoiselles, et porter un coin du

le costume des demoiselles, qu'elle quittait le soir pour retourner à Versailles, et il arriva même qu'on lui permit de s'habiller en dame de Saint-Louis pour recevoir quelque grande visite¹; elle allait à l'aumônerie, où elle voyait le détail du ménage, au dépôt, au noviciat, à l'apothicairerie, à la dépense, où on l'informait de chaque chose. Madame de Maintenon était bien aise de lui apprendre un peu de tout².

« Presque tous les jours, la princesse de Savoie

drap. » (Dangeau, 12 mai 1697.) — « La princesse alla à Saint-Cyr pour une prise d'habit où M. de Meaux prêcha. » (Ibidem, 20 mai 1697.) — « Madame la duchesse de Bourgogne partit d'ici à six heures pour aller à Saint-Cyr; elle voulut voir le réveil des petites filles. » (Ibidem, 23 août 1698.)

« Notre princesse reçut hier la reine et la princesse d'Angleterre, et la servit en religieuse. »

³ « La princesse ira mercredi à Saint-Cyr, ce sera un jour de jeûne. Elle mangera au réfectoire à la table des rouges : il lui faut un potage aux écrevisses dans une écuelle d'argent, un pain tortillé comme elle en mange, un morceau de pain bis de la ménagerie, du beurre battu frais, des œufs frais sur une assiette, une sole dans un petit plat, de la gelée de groseille sur une assiette, des cornets, une carafe de vin, un pot de faïence plein d'eau, et assez petit pour qu'elle se serve toute seule, une porcelaine pour boire. Il faut servir la même chose à six ou sept de ses dames qu'elle aura avec elle, sans aucune différence, et chacune sa portion à part, chacune sa carafe, enfin tout pareil.... Je mangerai au réfectoire des demoiselles, comme les autres. » (Lettre de madame de Maintenon à Mauseau son intendant, 1697.)

venait ici avec madame de Maintenon, dit le Mémorial de Saint-Cyr, elle s'y comportait comme une particulière, elle était bonne et affable avec tout le monde, allait dans les offices, voyait comme tout s'y faisait, s'en informait, se mettait elle-même à faire mille choses qui, en la divertissant, ne laissaient pas que de lui donner de l'intelligence. Elle demandait quelquefois à tenir lieu de maîtresse au parloir, pour garder les demoiselles quand elles y allaient voir leurs parents; ce qui charmait ceux-ci, non-seulement à cause de l'honneur qu'elle faisait à leurs parentes, mais par cette occasion favorable de la voir et son aimable affabilité. A une élection de supérieure, elle vint en costume à Saint-Cyr, à la fête de la classe verte, baiser la main de la nouvelle supérieure, cérémonie que les demoiselles font à cette occasion; la princesse le fit de la meilleure grâce du monde, et d'un air aussi respectueux qu'aurait pu faire la moindre particulière. Elle était si jeune, que tout la divertissait. Elle aimait à se rendre nécessaire, et venait souvent au tour et à l'économat, où ma sœur de Radouai qui y était, s'entendait à merveille à l'occuper. Elle lui donnait des messages à faire, tantôt à la supérieure, tantôt à d'autres. Rien ne la charmait davantage que de lui commander, sans faire semblant de penser à ce qu'elle était¹. »

¹ Mémorial de Saint-Cyr.

Que dit-on de cette manière d'élever une princesse ? et que de saine raison, de sollicitude éclairée, d'intelligence même politique, ne révèle pas cet heureux mélange si propre à conjurer tout ce qui pouvait gâter à jamais une jeune princesse, tombant à onze ans au milieu de la cour de Louis XIV, dont elle devenait tout à coup le personnage principal, et où les adorations, les adulations et les dangers de toutes sortes allaient l'assaillir de toutes parts !

« Madame de Maintenon, en donnant à la duchesse de Bourgogne l'éducation de Saint-Cyr, dit M. Lavallée dans l'histoire qu'il a écrite de cette maison, voulut lui inspirer une piété simple et droite, de la modestie dans ses goûts, l'éloignement des plaisirs, et toutes les choses qu'on n'apprend pas à la cour. « Travaillons, » disait-elle, à tempérer l'air de grandeur qu'on respire à Versailles, afin que la princesse ait de « la dignité sans orgueil. » Elle voulut encore lui inspirer des habitudes françaises, de l'affection pour ces familles de la noblesse qui devaient la servir un jour, cette générosité, cette douceur, cette compassion pour les malheureux que devait lui enseigner la fréquentation de tant de filles pauvres et de haute naissance. Enfin elle voulut lui donner du goût pour son cher Saint-Cyr, et procurer ainsi à cette maison une pro-

tection puissante, lorsqu'elle - même ne serait plus ¹. »

Telle était la manière dont madame de Maintenon élevait madame la duchesse de Bourgogne, avec autant de tendresse qu'elle en avait montré autrefois pour le duc du Maine. Elle ne la perdait pas de vue ; elle la tenait sous son aile, à part autant que possible des autres princesses, sachant bien à quels dangers elle serait exposée dans leur compagnie ².

Ce qu'elle cherchait surtout, c'était à l'approcher du roi ; elle voulait lui faire connaître par elle les joies intimes de la famille, que l'étiquette et la

¹ Histoire de la maison royale de Saint-Cyr, par Th. Laval-lée, page 192. — Un volume, 1853.

² « Les princesses, qui virent qu'on éloignait madame la duchesse de Bourgogne de leur commerce, n'en surent pas bon gré à madame de Maintenon ; et surtout madame la Duchesse qui dans le fond ne l'aimait pas, parce qu'elle avait voulu autrefois lui donner des avis, et qu'elle l'avait souvent blâmée dans sa conduite. Il est vrai que madame de Maintenon ayant pensé, peut-être assez à propos, que son exemple et ses discours pouvaient être dangereux, et gêneraient, en un instant, tout ce qu'elle aurait fait avec beaucoup de peine et de temps auprès de madame la duchesse de Bourgogne, elle fit en sorte que celle-ci ne vît guère madame la Duchesse, et qu'elle ne lui parlât jamais en particulier. Elle ne craignait pas tant madame la duchesse d'Orléans.... » (Souvenirs de madame de Caylus.)

crainte écartaient trop habituellement de nos souverains. Elle écrivait à ce sujet à la princesse des Ursins qui lui parlait de l'éducation du prince des Asturies : « Je suis bien de votre avis, madame, on ne peut trop approcher M. le prince des Asturies de Leurs Majestés.... Vous pourriez ne pas tant séparer les enfants qu'on l'a toujours fait dans cette cour-ci, et ne pas tant les abandonner à leur gouverneur. C'est une faute que j'ai trouvé qu'on a toujours faite chez nous. On les élève trop loin du roi, et en leur inspirant une crainte et un si grand respect, que c'est un miracle qu'ils aient autant d'amitié les uns pour les autres que nous leur en avons vu. La conduite différente qu'on prit pour madame la duchesse de Bourgogne avait lié entre le roi et elle une tendresse qui aurait fait le bonheur de tous deux. Comme je suis de tous les temps, j'ai vu plusieurs gouverneurs et gouvernantes prendre l'honorable de leur charge, et laisser là le reste; vous avez connu des princesses qui ne savaient pas parler français pour cette raison-là. Au reste, vous me tendez un panneau, madame, quand vous me parlez de la peine où vous êtes pour trouver des gens propres à élever votre prince. Personne n'est plus convaincu que moi de l'importance d'une bonne éducation. Le roi dit que c'est ma folie, parce qu'il a été abandonné dans son enfance. Rien n'est plus agréable que de l'entendre

raconter avec quelles gens il passait sa vie. Il prétend que les femmes de chambre de la reine lui refusaient la révérence, parce qu'elles faisaient un grand personnage pendant la régence, et que c'était à leurs femmes à qui il était réduit. Comme il s'est bien tiré de cet état-là, il en discourt présentement fort à son aise. Mais, madame, on ne trouve pas toujours un si beau naturel, et je crois que, s'il avait été aidé, il serait encore plus admirable qu'il n'est¹. »

Elle n'eut pas de peine à réussir dans le dessein qu'elle avait formé, et elle trouva d'ailleurs dans la jeune princesse un naturel fait exprès pour la seconder. Son caractère aimable, insinuant, attentif, usurpa bientôt auprès de Louis XIV une liberté qu'aucun de ses enfants n'aurait jamais osé tenter, et qui le charma. Elle sautait à son cou, se mettait sur ses genoux, le tourmentait de mille badinages, visitait ses papiers, ouvrait et lisait ses lettres, quelquefois malgré lui, et en usait de même avec madame de Maintenon, qu'elle n'appelait jamais que ma tante, « pour confondre joliment, dit Saint-Simon, le rang avec l'amitié. » Elle fut bientôt adorée de celle-ci; car elle lui montrait autant de dépendance et de respect qu'elle eût pu faire pour une reine et pour une mère; et en même

¹ Lettres des 27 mars et 24 avril 1713.

temps une familiarité et une liberté qui la ravissaient et le roi avec elle ¹.

Le roi en raffolait, et c'est un spectacle qui a son prix, de contempler cette vie privée et familière du grand souverain qu'on ne se représente jamais que dans toute la pompe de son règne, et de s'arrêter à ce joli tableau de genre encadré dans le grand tableau d'histoire qu'on appelle le siècle de Louis XIV. Le grave et superbe monarque ne pouvait se passer de cette enfant de douze ans, de son babil, de ses gentilleses, des grâces et des progrès de son esprit, qu'il s'appliquait à former et à développer lui-même. Il fallait qu'elle fût sans cesse avec lui. Le journal quotidien de Dangeau en fait foi. Il la voyait tous les soirs chez madame de Maintenon, et quand il était à Marly, elle y venait tous les deux jours. Outre cela, elle l'accompagnait continuellement à la promenade, soit à pied, soit en carrosse, soit même souvent à la chasse ². Elle était souvent aussi dans sa chambre. Dès son arrivée, il lui avait donné un maître à danser et un autre pour apprendre à jouer du clavecin. Un jour, il la conduisait au manège pour faire monter et travailler les chevaux devant elle; une autre fois, il

¹ Mémoires de Saint-Simon.

² Lundi 24 juin 1697 à Marly : — « La princesse arriva ici sur les quatre heures; le roi la mena promener dans la forêt, et dès qu'ils y furent arrivés, le roi se mit dans une petite calèche.

lui faisait voir la chasse aux sangliers dans les toiles, ou bien il la menait à un petit mail qu'il

avec elle, mademoiselle d'Aubigné (nièce de madame de Maintenon), et mademoiselle d'Ayen (fille du maréchal de Noailles). Monseigneur monta dans une autre petite calèche avec madame de Marsan, mesdames de Beringhen et de Barbezieux. Après avoir fait quelques tours dans la forêt, ils remontèrent dans leurs carrosses. Il y avait sept carrosses du roi remplis de toutes les dames qui sont à Marly. Le roi avait dans le sien la princesse, madame de Maintenon, la princesse d'Harcourt, les duchesses du Lude et de Chevreuse. Dans le second carrosse du roi étaient toutes les dames de la princesse. Monseigneur avait dans son carrosse les trois dames avec qui il s'était promené dans la calèche, et mademoiselle de Viantais. Monsieur était dans son carrosse avec mesdames d'Armagnac, de Montauban, de Noailles, de Gramont et d'Heudicourt. Madame la Duchesse avait avec elle mesdames les duchesses de Valentinois, de Villeroy, de Guiche, mademoiselle d'Armagnac et madame de L'Aigle sa dame d'honneur. Madame la princesse de Conti avait avec elle la maréchale de Villeroy, mademoiselle de Lislebonne, madame de Torcy et madame d'Urfé sa dame d'honneur. Dans le septième carrosse étaient mesdemoiselles d'Ayen et d'Aubigné. Sur les sept heures, tous ces carrosses se mirent de front dans un endroit de la forêt où l'on avait préparé à manger, et sans que les dames sortissent des carrosses, on leur donna un grand souper. Il y avait une table faite exprès pour chaque carrosse. Il n'y eut que le roi, Monseigneur et Monsieur qui se gardèrent pour le retour. »

« A Compiègne, mercredi 3 septembre 1698 :

« Le roi alla se promener avec madame la duchesse de Bourgogne dans les routes de la forêt, et quand on fut au Puits-le-

avait fait faire exprès, et où il lui apprenait lui-même à jouer. Il lui montrait ses travaux et les beautés de Marly¹. Elle était sa petite société intime ; c'est un peu voir Louis XIV sous un nouvel aspect, et il ne déplait pas de remarquer en lui cette affection et ces faiblesses paternelles : car il gâtait sa petite-fille en vrai grand-père, et inventait chaque jour pour elle de nouveaux plaisirs. C'étaient tantôt des loteries ou des pêches dans les canaux, des promenades en bateau où madame de Maintenon l'accompagnait, tantôt des courses à la foire des Loges ou même dans Paris². Il lui avait donné en

Roi, madame la duchesse de Bourgogne monta dans une calèche avec les comtesses d'Ayen et d'Estrées (mademoiselle d'Aubigné qui avait épousé le comte d'Ayen, et mademoiselle de Noailles qui avait épousé le comte d'Estrées), et les marquises de Lavallière (née demoiselle de Noailles) et de Maulevrier. Elles ne font pas toutes ensemble soixante-dix ans. Le roi suivait dans son carrosse avec madame de Maintenon et la duchesse du Lude. » (Journal de Dangeau.) — Dangeau mentionne ainsi presque chaque jour les promenades du roi avec la jeune princesse.

¹ Voyez le journal de Dangeau, 18 mai, 7 août et 10 septembre 1696.

² « La princesse est partie de Versailles à une heure, ayant dans son carrosse madame de Maintenon avec elle au fond, la duchesse du Lude et madame de Mailly au-devant, mesdames de Dangeau et de Nogaret aux portières. Les autres dames de la princesse étaient dans le second carrosse avec moi. La princesse vint à Paris, et en entrant dans la ville, madame

propre la belle ménagerie du parc de Versailles, faisant face au palais de Trianon, à l'autre extrémité du bras transversal du grand canal, pour qu'elle pût y élever des animaux à sa fantaisie et venir s'y récréer à son aise. Il lui avait abandonné la jouissance des pierreries de la couronne, dont on lui avait déjà remis une partie à son arrivée à Fontainebleau, et avait fixé à cinq cents écus par mois la pension de ses menus plaisirs¹. « Le roi, raconte Dangeau, alla l'après-dîner se promener à Marly, et, au retour, il fit venir la princesse chez madame de Maintenon où il lui donna des marionnettes beaucoup plus jolies que celles qu'elle avait vues à Marly. Le roi cherche tous les jours quelque chose de nouveau pour amuser la princesse². »

Quant à madame de Maintenon, elle se fait également voir ici sous un aspect de sensibilité et de

de Maintenon, pour la laisser seule dans le fond, se mit en tiers dans le devant. Nous passâmes à la porte Saint-Honoré, par le pont Neuf, devant le Luxembourg, et de là au Port-Royal, où il n'entra d'hommes que moi. La princesse y fit collation, se promena longtemps dans la maison, ensuite monta en carrosse, passa sur le quai des Théatins et devant les Invalides, et ramena madame de Maintenon à Meudon. Elle y descendit, et y vit le roi qui revenait de la chasse, et qui l'y retint jusqu'à neuf heures; après quoi elle retourna à Versailles. » (Journal de Dangeau, 23 juillet 1697.)

¹ Journal de Dangeau des 15, 18 et 25 novembre 1696.

² Journal de Dangeau, 29 février 1697.

sollicitude maternelles, qu'on est généralement peu disposé à lui reconnaître, et qui ne firent que devenir chaque jour plus profondes et plus vives. Saint-Simon, qui n'admet chez elle aucun bon sentiment, n'y voit naturellement que le calcul d'une froide ambitieuse qui veut s'attacher la jeune princesse, d'abord pour amuser le roi, puis pour la dominer un jour elle-même, et par elle le duc de Bourgogne quand il régnera; ayant soin, dans cette vue, de ne l'entourer que de personnes entièrement et sûrement à elle. Mais ici trop de documents abondent pour montrer les vrais sentiments dont elle était animée, et pour qu'il soit nécessaire de réfuter les assertions de cet implacable et secret ennemi qui s'acharnait dans l'ombre à dénaturer tous ses actes avec une animosité persévérante et perfide, laquelle par cela même va droit contre son but, en ôtant tout crédit à ses jugements¹.

¹ Dans un entretien avec les dames de Saint-Cyr, où madame de Maintenon leur recommandait de ne faire sentir aux demoiselles ce que l'autorité a de dur que lorsqu'il y aurait nécessité, et d'entrer bonnement dans leurs plaisirs pour mieux gagner leur confiance; elle ajoutait : « Je suis persuadée, par exemple, que je dois rapporter à Dieu les complaisances que je suis obligée d'avoir pour madame la duchesse de Bourgogne, et que je lui plais, quand, à dessein de gagner son esprit pour lui dire quelquefois des vérités assez fortes, j'entre dans ses plaisirs innocents jusqu'à jouer à cache-mitouche avec elle, parce que, voyant que je lui accorde tout ce que je puis, elle se rend à la

Les soins qu'elle prenait de la princesse lui donnèrent une vie extérieurement plus active et surtout plus mondaine. On la voyait plus fréquemment aux chasses, aux promenades, aux réunions. Son appartement était plus envahi, elle avait continuellement à souper chez elle la princesse avec ses dames, et un peu plus tard le jeune prince son mari. Elle y donnait des loteries, de petites musiques, quelquefois de petites comédies¹. Elle dit

raison sur les choses que je lui refuse. Quoiqu'il s'en faille beaucoup que vous deviez avoir pour vos filles les condescendances que j'ai pour notre princesse, et que vous deviez les laisser se divertir tout le jour comme elle fait quelquefois, parce qu'elles ont de quoi passer le temps utilement; mais pour madame la duchesse de Bourgogne et nos princes, nous sommes trop heureux de les tenir dans une chambre et de les y amuser par de petits jeux, en les tirant par là des lieux et des compagnies où ils apprendraient ce qu'il serait à souhaiter qu'ils ignorassent toute leur vie. » (Entretiens de madame de Maintenon, année 1697.)

¹ « Le roi fait des changements dans les appartements de Versailles. Il prend l'appartement de monseigneur le cardinal de Furstemberg pour le joindre à celui de madame de Maintenon, qui était trop étroitement logée. » (Dangeau, 25 janvier 1698.) — Voyez la description de son appartement, tome II, page 139. — « Le roi fait travailler à l'augmentation de l'appartement qu'on donne à madame de Maintenon, et quoiqu'il y ait beaucoup de choses à faire et des degrés à changer, Mansard a promis au roi que samedi, à son retour de Marly, il trouverait tout l'appartement achevé et meublé. » (Dangeau, 4 février 1698.)

même quelque part qu'elle avait été obligée d'augmenter son domestique et sa maison. Elle en éprouvait quelquefois certains scrupules. Et à ce sujet l'évêque de Chartres son directeur, auquel elle recourait sans cesse en toute humilité et soumission, lui écrivait : « La princesse n'est pas indifférente à l'Église, à l'État, au roi, au service de Dieu ; je vous renvoie donc à votre première vocation, puisque Dieu ne vous a mise certainement à la cour que pour travailler principalement à ces grands biens qui enveloppent tous les autres. Si vous vous trouvez par là plus dans le monde, ce n'est pas pour le monde, mais pour Dieu que vous y êtes, vous y formez une reine du temps à venir, qui pourra sanctifier le roi futur et son royaume. Quelque dangereux et embarrassant que soit le monde, on peut y aller pour une telle affaire quand on est dans les dispositions où Dieu vous met. Vous êtes moins en état de faire de longues prières, vous en ferez de plus ferventes ; si vous ne pouvez faire toutes vos méditations, vous en ferez une ; si vous ne pouvez la faire longue, vous la ferez courte.... Si tout ce que vous faites auprès du roi, de la princesse et de Saint-Cyr a rapport à Dieu par la pureté de vos intentions, le roi, la princesse et Saint-Cyr seront une prière véritable. Si vous ne voulez être là que pour accomplir les desseins de Dieu sur vous, et ne faire les choses inutiles que pour être en

état d'être écoutée dans les affaires utiles à sa gloire, vous priez même dans ces inutilités¹.... » Le monde ignore et ne saurait comprendre la vie toute intérieure et dégagée des intérêts terrestres que mènent, dans son propre sein, quelques âmes consacrées entièrement à Dieu, et qui allient, sans que cela paraisse, les pratiques de la plus haute piété avec les devoirs, les habitudes, et la dissipation apparente de la société. Madame de Maintenon était de ce petit nombre; usant le plus possible du monde comme n'en usant pas, passant en prières les heures qu'on l'accusait de passer en intrigues, ne voyant dans cette élévation inouïe qui la condamnait au monde, et au plus grand monde, que la mission de travailler au salut du roi, au triomphe de la religion, au bien général, au soulagement des pauvres et du peuple, à la sanctification du prochain; et au milieu des grandeurs, des affaires, des sollicitations, des préoccupations de tout genre qui l'entouraient, travaillant à se détacher de plus en plus des vanités du siècle pour s'unir à Dieu, purifier et perfectionner son âme, pratiquer de son mieux les vertus de l'Évangile, vivre en un mot de la sainte vie chrétienne au centre même des pompes de la terre. « Puissiez-vous toujours, lui écrivait l'abbé Brisacier qu'elle consultait souvent aussi, puissiez-vous tou-

¹ Lettre du 20 novembre 1696.

jours être saintement hypocrite à la cour, en y menant une vie humiliée dans l'éclat, crucifiée dans les plaisirs, recueillie dans l'épanchement, et toute à Dieu au milieu du plus grand monde¹. » C'est ce qu'elle s'efforçait de faire, et ce qui lui inspirait quelquefois ces scrupules que l'évêque de Chartres dissipait. La vraie piété, la vie dévote de saint François de Sales, les constants efforts vers la sainteté, tels étaient le fond et le but de son existence, le véritable mobile de ses actions. Cela se constate non-seulement par une foule de circonstances, mais par tout ce qu'elle écrivait chaque jour aux dames et aux demoiselles de Saint-Cyr, et par les nombreuses lettres de direction qu'elle recevait de l'évêque de Chartres, où l'on voit l'état d'une âme arrivée déjà à un haut degré de perfection.

Au reste, elle était récompensée de ses soins, en ne trouvant que des jouissances pour elle et pour le roi dans l'humeur aimable et les manières caressantes de sa jeune élève. Elle sentait que son petit cœur était reconnaissant, et souvent elle en recevait des marques. Dangeau nous dit que le mercredi 18 février, à Marly, madame de Maintenon se trouva mal et fut saignée du pied. « Le lendemain matin, la jeune princesse écrivit au roi qu'apprenant que madame de Maintenon était

¹ Lettre du 2 juillet 1698.

malade, elle ne pouvait se résoudre à demeurer à Versailles. Le roi, ajoute-t-il, lui permit de venir, et elle passa ici toute l'après-dînée ¹. » Dangeau dit encore une autre fois : « 13 février 1699 : madame la duchesse de Bourgogne, au sortir de la messe, alla chez madame de Maintenon qui avait été malade toute la nuit. Elle y dîna et y passa la journée. Elle devait aller à la comédie, elle n'y alla point. » Et le 24 avril, même année : « Le roi, après la messe, alla chez madame de Maintenon qui avait eu une grosse fièvre toute la nuit. Dès que madame la duchesse de Bourgogne fut éveillée, elle alla chez madame de Maintenon ; elle ne sortit point de tout le jour, quoiqu'il fit le plus beau temps du monde. »

Enfin le roi en était si charmé, qu'il ne voulut pas perdre un jour de ses douze ans pour faire célébrer son mariage, comme s'il eût craint qu'elle ne lui échappât. Il fut fixé au 7 décembre 1697, célébré avec pompe et suivi de diverses fêtes ², « où

¹ Journal de Dangeau, 20 et 21 février 1698.

² « Après le souper, qui fut superbe, rapporte Dangeau, on entra dans la chambre de madame la duchesse de Bourgogne, et le roi, un moment après, en fit sortir tous les hommes. Monseigneur le duc de Bourgogne se déshabilla dans l'antichambre, et le roi d'Angleterre lui donna la chemise. La duchesse de Bourgogne se déshabilla devant toutes les dames qui étaient dans la chambre, et la reine d'Angleterre lui donna la

madame de Maintenon ne parut à rien, dit Saint-Simon, si ce n'est à deux grands bals qu'elle vit commencer, assise derrière la reine d'Angleterre, et ne fut qu'une demi-heure à chacun. » — « Le 5 décembre, avant-veille du mariage, elle avait envoyé à la princesse une jolie cassette pleine de bijoux, au fond de laquelle il y avait dans une petite boîte le portrait de monseigneur le duc de Bourgogne. La princesse ordonna à l'homme qui lui apporta ce présent de dire à madame de Maintenon qu'elle l'en remercierait dans deux jours ¹. »

Cependant, quoique mariés, le prince et la princesse ne cessèrent pas, à cause de leur jeune âge, de vivre séparés comme auparavant ². Le duc de Bour-

chemise. Dès que la duchesse de Bourgogne fut au lit, on vint avertir monseigneur le duc de Bourgogne, qui se mit au lit à la droite. Le roi et la reine d'Angleterre s'en allèrent. Le roi s'en alla se coucher. Monseigneur le duc de Bourgogne se releva au bout d'un quart d'heure, se rhabilla dans l'antichambre, et s'en retourna chez lui par la salle des gardes. La duchesse du Lude et toutes les dames de la duchesse de Bourgogne étaient demeurées à l'entour du lit, dont les rideaux étaient ouverts des deux côtés. Toutes les autres dames sortirent en même temps que le roi. M. le duc de Beauvillier, comme gouverneur de monseigneur le duc de Bourgogne, demeura dans la ruelle du lit pendant qu'il fut avec madame la duchesse de Bourgogne. » (Dangeau, 7 décembre 1697.)

¹ Journal de Dangeau, 5 décembre 1697.

² « Madame la duchesse de Bourgogne, qu'on appelait la

gogne n'avait pas encore seize ans. « La princesse est tous les jours plus charmante, écrit madame de Maintenon; M. le duc de Bourgogne en est très-épris. Il a été réglé qu'il ne la verrait que sur le pied de maîtresse. Elle en a pleuré, et a dit : « Eh ! ne suis-je pas sa femme ? » Ensuite elle en a ri, et m'a promis de lui être toujours cruelle, jusqu'à ce que le roi lui ordonne de ne l'être plus. Cette enfant nous amuse beaucoup. Le roi n'a pas la force de lui rien refuser. Tout est ici dans la joie. Dès que les fêtes seront finies, nous serons plus tranquilles et nous ne serons pas moins gais¹. » Il fut réglé en effet que monseigneur le duc de Bourgogne irait seulement tous les jours chez elle², où les dames eurent

princesse tout court depuis qu'elle est en France mènera la même vie qu'elle faisait avant son mariage. » (Dangeau, 8 décembre 1697.)

¹ Lettre à madame de Saint-Géran, 10 décembre 1697.

² « Le roi augmenta l'argent qu'il donnait à monseigneur le duc de Bourgogne pour ses menus plaisirs. Il n'avait que cinq cents écus par mois, il aura mille écus à présent. Le roi a réglé que madame la duchesse de Bourgogne aurait la même somme. » (Dangeau, 28 décembre 1697.) — Nous avons une lettre de remerciement, écrite à ce sujet par monseigneur le duc de Bourgogne à madame de Maintenon : « M. de Beauvillier, madame, vient de me dire la bonté qu'a le roi d'augmenter mes menus plaisirs jusqu'à trois mille livres par mois. Je vous prie de vouloir bien lui en marquer ma reconnaissance, et d'être persuadée que je suis très-sensible à l'amitié que

ordre de ne jamais les laisser seuls ; et ordinairement ils soupaient chez madame de Maintenon, qui prodigua ses soins à la princesse comme auparavant, et continua aussi de la mener à Saint-Cyr. « Quelques jours après son mariage, dit le Mémorial, madame de Maintenon la mena ici dans ses habits de noces, afin que nous l'y vissions ; elle était toute en blanc, et sa robe avait une broderie d'argent si épaisse et si massive, qu'à peine pouvait-elle la porter. Comme après son mariage elle n'avait pas moins besoin d'être conduite qu'auparavant, madame de Maintenon continua de la mener ici presque aussi souvent qu'elle avait fait jusque-là. Elle avait toujours avec elle mademoiselle d'Aubigné, qui était à peu près de son âge, d'autres jeunes dames de la première qualité, entre autres mesdames de Cœuvres, d'Estrées, de Beaumanoir, filles de M. le maréchal de Noailles, père de celui d'aujourd'hui, et quelques dames du palais ; mais c'était avec mademoiselle d'Aubigné qu'elle se rendait plus familière¹. »

Sa vie, comme nous l'avons vu, ne manquait pas de distractions : elle courait souvent la chasse dans la petite calèche du roi, ou elle le suivait dans les

vous me faites paraître dans toutes les occasions. Je vous assure, madame, que j'y répondrai toujours comme je dois.
Louis. »

¹ Mémorial de Saint-Cyr.

jardins avec les jeunes dames qui lui étaient attachées, ou elle jouait avec elles à divers jeux. Il y avait aussi, nous l'avons dit, des musiques et des loteries chez madame de Maintenon, et des comédies où elle remplissait déjà de petits rôles ¹. Il ne faut pas croire que l'intérieur de madame de Maintenon fût grave et sévère comme on pourrait se l'imaginer. Mieux que personne d'ailleurs elle savait qu'il faut de la distraction et de la gaieté à la jeunesse, et elle s'y prêtait de la meilleure grâce du monde. On le voit par le Journal de Dangeau, à l'occasion du carnaval de 1699 : « Dimanche, dit-il (19 janvier), madame la duchesse de Bourgogne se masqua avec toutes ses dames chez madame de Maintenon ; le roi vit la mascarade ; ils allèrent chez la maréchale de Noailles où ils dansèrent jusqu'à une heure ; Monseigneur et Monsieur allèrent les y voir. — Jeudi 22 : Monseigneur le duc de Bourgogne vint ici (à Marly) dîner, et demeura toute l'après-dînée avec madame la duchesse de Bourgogne chez madame de Maintenon, où ils jouèrent, dansèrent et se masquèrent quand le roi

¹ « Monseigneur le duc et madame la duchesse de Bourgogne apprennent chacun un rôle de la comédie des Plaideurs. Il y en a huit dans cette pièce-là, et ils ont choisi pour les jouer avec eux la duchesse de Guiche, madame d'Heudicourt, la comtesse d'Ayen, mesdames d'O et de Montgon, et mademoiselle de Normanville. » (Dangeau, 17 octobre 1698.)

fut rentré. Tout cela se passa fort gaiement. — Vendredi 23 : Le soir, après souper, il y eut chez madame de Maintenon une mascarade. Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne étaient Zéphire et Flore, les dames du palais étaient des bergères, et il parut que le roi s'y divertissait assez. — Le 27 février : L'après-dînée, monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne virent chez madame de Maintenon la représentation d'Athalie. On avait fait venir pour cela des demoiselles de Saint-Cyr qui jouèrent fort bien. — Le 3 mars : Le roi alla tirer et revint de fort bonne heure ; dès qu'il fut entré chez madame de Maintenon, on y commença un petit bal masqué où messeigneurs les princes et madame la duchesse de Bourgogne étaient fort bien masqués. Monseigneur y vint, madame la duchesse de Chartres, madame la Duchesse et madame la princesse de Conti y amenèrent des troupes de dames masquées. Il vint encore des masques de chez madame de Noailles, mais il n'y eut d'hommes masqués que son fils et ses quatre gendres. Le bal finit à 9 heures¹. » Aussi madame de Maintenon écrivait en riant l'année suivante au comte d'Ayen : « J'ai reçu une lettre de notre cardinal, qui de Rome² a le courage de me gronder sur le carnaval que madame

¹ Journal de Dangeau, les 19, 22, 23 janvier, 27 février et 3 mars 1699.

² Le cardinal de Noailles était alors au conclave.

de Bourgogne passa il y a un an. Il n'oublie pas nos péchés. » On lit encore dans le même Journal de Dangeau : « Fontainebleau, le 16 octobre 1699 : Madame la duchesse de Bourgogne passe toutes ses journées chez madame de Maintenon, où elle répète avec ses dames un petit divertissement pour Versailles, devant le roi en particulier, et Sa Majesté même a tant de complaisance pour elle qu'il se mêle quelquefois, avec les dames du palais, dans les musiques des chœurs de la pièce¹. »

Madame de Maintenon aurait voulu initier aussi la duchesse de Bourgogne aux plaisirs de l'esprit, dont elle connaissait si bien le charme et l'empire. Quoique spirituelle et vive, la jeune princesse aimait peu la lecture, et pour lui en donner le goût, madame de Maintenon consultait le comte d'Ayen, déjà son neveu, sur les livres qu'on pourrait lui mettre dans les mains, afin de l'exciter par ceux-là à en lire d'autres².

¹ On lit encore dans le Journal de Dangeau à la date du 13 novembre 1699 à Marly : « Le soir madame la princesse de Conti alla chez madame de Maintenon et accompagna du clavecin, pendant que quelques-unes des dames du palais chantaient avec le roi. » — Vendredi 18 décembre : « Le soir il y eut chez madame de Maintenon une petite comédie en prose où jouaient Monseigneur le duc de Bourgogne et madame la duchesse de Bourgogne ; la comtesse d'Ayen et quelques dames du palais étaient les autres acteurs. »

² Lettre de juin 1700.

Mais c'est surtout son âme et son cœur qu'elle s'appliquait à former. C'est l'élévation des sentiments, le besoin de la justice, l'amour du peuple, la bonté, la générosité, l'empire sur soi-même, et toutes les qualités qui devaient un jour la faire adorer, qu'elle s'efforçait de développer en elle, sous l'influence de la religion, qui en est le plus solide fondement et le garant le plus sûr. Nous en avons un témoignage remarquable dans les avis qu'elle lui laissa quand on la réunit à M. le duc de Bourgogne.

La séparation de la princesse et de M. le duc de Bourgogne dura en effet encore deux ans, après la cérémonie de leur mariage. On lit dans le *Journal de Dangeau* : « Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne furent mis ensemble au retour de Fontainebleau, en octobre 1699. » — Ce fut un moment solennel dont madame de Maintenon voulut faire sentir toute l'importance à la princesse ; elle allait sortir de ses mains, et voguer seule, quoique toujours sous son regard maternel et attentif, mais libre et responsable de ses actions.

Elle lui remit alors, par écrit, de sages conseils qui étaient comme l'abrégé de ce qu'elle lui avait tant de fois répété, et qu'elle lui recommanda de rappeler souvent à sa mémoire à présent qu'elle allait être, si jeune, livrée à elle-même sur un si grand théâtre. En voici divers fragments :

PAR RAPPORT A DIEU.

« Que votre piété soit solide, droite et éclairée : solide, en vous servant de règle dans toutes les actions de votre vie ; droite, en préférant toujours les obligations de votre état à toute dévotion ; éclairée, en vous instruisant de tout ce que vous devez savoir pour vous sauver et pour en sauver d'autres par votre exemple.

« Ayez horreur du péché. Le vice est plein d'horreur et de malédiction dès ce monde ici. Il n'y a de joie, de repos, de véritables délices qu'à servir Dieu.

« On ne peut trop tôt se donner à Dieu. Quand on a commencé à mal vivre, on a bien de la peine à devenir sage.

« Aimez l'Église, respectez ses ministres, protégez les gens de bien et les malheureux. Déclarez-vous contre les nouveautés dans la religion. Soyez simple dans la piété, docile, humble comme saint Paul l'ordonne aux femmes. Tenez-vous attachée au saint-siège qui est le centre de la catholicité.

« Rentrez souvent en vous-même, et tâchez de vous mettre en la présence de Dieu au milieu du monde.... »

PAR RAPPORT A MONSIEUR VOTRE MARI.

« Prenez votre résolution, madame, de souffrir tout ce que Dieu voudra vous envoyer ; car la condition des grands a ses peines, et souvent plus amères que celles des particuliers. N'espérez point un parfait bonheur, il n'y en a pas sur la terre.

« Votre sexe est encore plus exposé à souffrir, parce qu'il est toujours dans la dépendance.

« Ne soyez ni fâchée ni honteuse de cette dépendance d'un mari, ni de toutes celles qui sont dans l'ordre de Dieu ; mais sanctifiez-la, vous y soumettant de bon cœur pour l'amour de lui.

« Que M. le duc de Bourgogne soit votre meilleur ami et votre confident ; prenez ses conseils, donnez-lui les vôtres ; ne soyez qu'une seule personne selon le dessein de Dieu.

« N'espérez point que cette union vous fasse jouir d'un bonheur parfait. Les meilleurs mariages sont ceux où l'on souffre tour à tour l'un de l'autre avec douceur et patience.

« Il n'y en a aucun sans quelque contradiction ; supportez donc les défauts de l'humeur, du tempérament, de la conduite, la différence des opinions et des goûts, c'est à vous à soumettre les vôtres.

« Prenez sur vous le plus que vous pourrez, et prenez le moins qu'il vous sera possible sur les au-

tres ; cela est au-dessus des forces naturelles, mais Dieu vous soutiendra si vous avez recours à lui.

« Soyez complaisante sans faire valoir vos complaisances. N'exigez pas autant d'amitié que vous en aurez. Les hommes pour l'ordinaire sont moins tendres que les femmes.

« Vous serez malheureuse si vous êtes délicate en amitié. Demandez à Dieu de n'être pas jalouse.

« N'espérez jamais faire revenir un mari par les plaintes, les chagrins et les reproches. Le seul moyen est la patience et la douceur, mais j'espère que M. le duc de Bourgogne ne vous mettra pas à ces épreuves.

« Tournez vos occupations selon l'inclination de M. le duc de Bourgogne.

« En sacrifiant votre volonté, ne prétendez rien sur la sienne, les hommes y sont encore plus attachés que les femmes, parce qu'on les élève avec moins de contrainte.

« Ils sont naturellement tyranniques et veulent des plaisirs et de la liberté, et que les femmes y renoncent. Ils sont les maîtres, il n'y a qu'à souffrir de bonne grâce.

« Aimez vos enfants, voyez-les souvent, c'est l'occupation la plus honnête que vous puissiez avoir.

« N'oubliez rien pour les bien élever et pour leur donner le plus de préservatif contre les dangers de leur état.

« Imprimez la religion dans leur cœur , et jetez-y la semence de toutes les vertus.

« Nourrissez les filles dans la contrainte et la solitude, afin qu'elles se trouvent plus heureuses dans les mariages que la Providence leur aura destinés. »

PAR RAPPORT AU MONDE.

« Exposez-vous au monde selon la bienséance de votre état ; mettez votre confiance en Dieu et consolez-vous des périls où on y est exposé par le bien que vous y pouvez faire. Un des plus grands, c'est l'exemple.

« Professez donc hautement votre foi et votre religion sans en négliger aucune pratique.

« Détruisez, autant que vous pourrez, la vanité et l'immodestie, le luxe, et encore plus les calomnies et les médisances, les railleries offensantes et tout ce qui est contraire à la charité.

« N'épousez les passions de personne. C'est à vous à les modérer, et non pas à les suivre.

« Regardez comme vos véritables amis ceux qui vous porteront à la douceur, à la paix, au pardon des injures ; et par la raison contraire , craignez et n'écoutez pas ceux qui voudront vous exciter contre les autres, quelques apparences de zèle dont ils veulent prétexter leurs intérêts et leurs ressentiments.

« Défiez-vous des personnes intéressées, ambitieuses, vindicatives. Leur commerce ne peut que vous nuire.

« Parlez, écrivez et faites toutes vos actions comme si vous aviez mille témoins. Comptez que tôt ou tard tout est su ; l'écriture surtout est très-dangereuse.

« N'ayez jamais tort ; ne vous mettez point en état de craindre la confrontation.

« Donnez toujours de bons conseils.

« Excusez les absents.

« Encore une fois, n'entrez dans les passions de personne ; vous leur plairez moins dans le temps de leur fureur, mais elles vous estimeront dans la suite.

« Sanctifiez toutes ces vertus en leur donnant pour motif l'envie de plaire à Dieu.

« Aimez l'État, aimez la noblesse, qui en est le soutien. Aimez les peuples ; protégez-les à proportion du crédit que vous aurez ; soulagez-les autant que vous pourrez.

« Aimez vos domestiques, portez-les à Dieu, faites leur fortune jusqu'à un certain point ; mais ne contentez ni leur vanité ni leur avarice, et mettez par votre sagesse la modération qu'ils devraient mettre à leurs désirs.

« Ne vous familiarisez guère avec eux ; pour l'ordinaire ils en abusent.

« Ne vous inquiétez point sur l'avenir ; passez chaque jour le plus tranquillement que vous pourrez et le plus saintement.

« Ne soyez point trop attachée aux plaisirs, il faut savoir s'en passer.

« Apprenez à vous contraindre.

« Ne confiez rien qui puisse vous nuire s'il est redit. Comptez que les secrets les mieux gardés ne le sont que pour un temps.

« Soyez en garde contre le goût que vous avez pour l'esprit. Il vous fera haïr du plus grand nombre.

« On ne donne presque qu'une maxime aux princes, qui est la dissimulation. Il est vrai qu'il ne faut pas montrer tout ce qu'on pense ni se laisser aller à tous les mouvements intérieurs ; mais comme on a toujours les yeux sur eux, il est certain qu'ils doivent autant qu'il leur est possible avoir un extérieur doux, égal et médiocrement gai. Quant à la maxime de dissimuler toujours, elle est très-fausse, et elle les fait tomber dans de grands inconvénients.

« Il faut montrer sans affectation ce qui est bon à montrer, ou du moins il ne le faut pas cacher. Les exemples vous le feront bien mieux comprendre. Une personne à qui vous avez témoigné de l'amitié est malade considérablement, vous devez en avoir et en montrer de l'inquiétude. Elle

meurt, vous devez en avoir de la douleur et ne la point cacher. Vous ne serez aimée qu'autant qu'on vous croira capable d'amitié.... »

Ces règles de conduite, qui semblent dictées par la sagesse même, ne font que prouver de nouveau la haute raison, la profonde connaissance du cœur humain, et la grande expérience du monde qu'avait celle qui les a données; et elles terminent dignement ce nouveau rôle d'institutrice que madame de Maintenon avait accepté. Elle resta mère, et en conserva, comme on le verra dans la suite, toute la sollicitude tendre et éclairée ¹.

Peu de temps après le mariage de madame la duchesse de Bourgogne, il y en eut un autre à la cour, infiniment au-dessous du premier, et qu'on n'oserait faire figurer à sa suite, s'il n'avait intéressé plus personnellement encore madame de Maintenon. Ce mariage eut aussi un grand éclat à cause du personnage qu'elle faisait. « J'établis ma nièce, écrit-elle à madame de Saint-Géran, la chose est faite : ainsi dépêchez-vous : il me faut vite un compliment. Il en coûte à mon frère cent mille livres, à moi ma terre, au roi huit cent mille livres : vous

¹ On trouve encore dans les manuscrits de Saint-Cyr un dialogue intitulé : *Dialogue entre la princesse Pulchérie et un solitaire*, que madame de Maintenon avait composé pour la princesse, et où le prétendu solitaire consulté par elle indiquait les moyens d'allier la piété avec la vie du monde.

voyez que la gradation est bien observée. M. le duc de Noailles donne à son fils vingt mille livres de rente, et lui assure le double après sa mort. Le roi, qui ne sait pas faire les choses à demi, donne à M. d'Ayen la survivance des gouvernements de son père. Voilà une belle alliance, le maréchal en mourra de joie. Son fils est sage, il aime le roi et en est aimé, il craint Dieu et il en sera béni; il a un beau régiment, et l'on y joindra des pensions; il aime son métier et il s'y distinguera. Enfin, je suis fort contente de cette affaire. Quand mademoiselle d'Aubigné naquit, je ne prévis pas tant de bonheur. Elle est bien élevée, elle a plus de prudence qu'on n'en a à son âge, elle a de la piété, elle est riche; trouvez-vous que madame de Noailles fasse un mauvais marché? Je crois qu'on est fort content de part et d'autre, et qu'on s'avoue en secret qu'on l'aurait été à moins. Adieu, ma chère comtesse, vous voyez bien que je n'ai pas le temps d'écrire de longues lettres, ou du moins qu'il ne convient pas que je paraisse l'avoir. »

Il s'agissait, en effet, de sa propre nièce, mademoiselle d'Aubigné, qu'elle avait élevée auprès d'elle, qu'elle regardait comme sa fille, et que la place qu'occupait la tante ne pouvait manquer de rendre un grand parti. Il paraît que le roi avait désiré d'abord qu'elle épousât le prince de Marsillac, petit-fils du duc de La Rochefoucauld, qui avait

été de tout temps comme son favori ; cependant le fils du maréchal de Noailles fut préféré. Dès que cela fut connu, madame de Maintenon reçut des compliments de toutes parts. « Il est bien juste de distinguer votre compliment des autres, écrit-elle à M. de Harlay, premier président, et de vous demander, au nom de la maison de Noailles, quelque bonté pour ma nièce, puisque le roi a bien voulu lui faire l'honneur de la leur donner¹. » Pour la première fois elle laissa un libre cours aux libéralités royales, qu'elle avait toujours refusées pour elle-même, et le roi saisit cette occasion de faire voir, par sa munificence, toute la considération qu'il avait pour elle, en même temps que ses bontés pour une famille qu'il aimait. C'est par allusion à ce mariage que madame de Maintenon écrivait à madame des Ursins qu'elle était sortie pour sa nièce de la modération qu'elle tâchait de garder pour elle.

Le roi parut seul au contrat pour mademoiselle d'Aubigné ; madame de Maintenon lui avait abandonné sa terre par une donation antérieure, ainsi que ses père et mère, la somme qu'ils lui remettaient. « Et Sa Majesté voulant, à l'occasion de ce mariage, donner à la dame marquise de Main-

¹ Lettre à M. de Harlay, premier président, du 17 mars 1698.

tenon, des marques de la considération particulière qu'il a pour elle, et suppléer par ses libéralités en faveur de ladite damoiselle future épouse, à ce que ladite dame sa tante ferait elle-même, si le trop de désintéressement dont elle a toujours fait profession ne la mettait pas hors d'état par son peu de biens d'en faire à d'autres, et désirant en même temps donner audit seigneur duc de Noailles des témoignages de la satisfaction particulière que Sa Majesté a des services qui lui ont été rendus, tant par feu M. le duc de Noailles son père et ses ancêtres que par lui, et qu'il rend encore journellement, a donné et donne par ces présentes, pour tenir lieu de dot à ladite damoiselle future épouse, la somme de huit cent mille livres en deniers comptant, qui sera incessamment employée, savoir : cinq cent mille livres en acquisition de rentes sur l'hôtel de ville de Paris, et trois cent mille livres en acquisitions de terres, maisons ou rentes¹ » Il y ajoutait des pierreries pour une valeur de soixante et dix mille livres, la survivance des gouvernements du Roussillon et de la ville de Perpignan pour le marié, dont jouissait son père, et celle du gouvernement du Berry que possédait le comte d'Aubigné². La nouvelle comtesse d'Ayen fut faite, en

¹ Extrait du contrat de mariage de mademoiselle d'Aubigné avec M. le comte d'Ayen.

² « ... Plus Sa Majesté donne à ladite damoiselle future

outre, dame du palais près de madame la duchesse de Bourgogne.

épouse des pierreries de la valeur de soixante et dix mille livres suivant l'état et prisée qui en sera fait en détail, et qui sera annexé à la minute des présentes....

« Plus Sa Majesté a donné et donne audit seigneur futur époux les gouvernements de Roussillon, Conflans et Cerdagne, et de la ville, château et citadelle de Perpignan, dont était pourvu ledit seigneur maréchal duc de Noailles, et celui de Berry, duquel était aussi pourvu ledit seigneur comte d'Aubigné, avec l'augmentation de dix mille livres par an qu'il a plu ci-devant au roi d'ajouter en faveur dudit seigneur comte d'Aubigné, et qui se payent sur les ordonnances de Sa Majesté, laquelle augmentation le roi veut et entend être continuée en faveur dudit seigneur futur époux; le tout à la réserve du revenu, jouissance, exercice et fonctions desdits gouvernements qui demeurent réservés audit seigneur duc de Noailles pour ceux de Roussillon et de Perpignan, et audit seigneur comte d'Aubigné pour celui de Berry, suivant les brevets que Sa Majesté leur en fait expédier sur leurs démissions....

« Veut Sa Majesté que lorsque ledit seigneur comte d'Ayen futur époux sera en possession desdits gouvernements, il soit tenu de vendre celui de Berry, et d'en employer le prix en acquisitions de fonds au profit de ladite damoiselle future épouse, à laquelle Sa Majesté en fait don par augmentation de dot....

« Veut pareillement Sa Majesté qu'audit cas de décès de ladite damoiselle future épouse sans enfants, il soit pris sur ladite dot la somme de trois cent mille livres pour appartenir, savoir : l'usufruit auxdits seigneur et dame d'Aubigné et au survivant d'eux, et la propriété aux parents les plus proches, habiles à

Mais à l'occasion de ce mariage, l'existence qu'avait madame de Maintenon se manifesta d'une manière très-marquée. Toute la famille royale et toute la cour accourut chez elle, et les hommages publics rendus à sa personne furent une reconnaissance tacite de la place qu'elle occupait. Laissons Saint-Simon raconter les détails et les distinctions qui en firent une espèce de mariage princier. « La déclaration s'en fit, dit-il, le mardi 11 mars. Le lendemain, madame de Maintenon se mit sur son lit au sortir de table, et les portes furent ouvertes aux compliments de toute la cour. Madame la duchesse de Bourgogne, tout habillée, y passa la journée, tenant mademoiselle d'Aubigné auprès d'elle, et faisant les honneurs comme une particulière chez une autre. On peut juger si personne s'en dispensa, à commencer par Monsei-

succéder du côté et ligne du seigneur comte d'Aubigné, à l'exclusion des parents maternels de ladite damoiselle future épouse, et le surplus tant des huit cent mille livres de deniers comptant, soixante et dix mille livres de pierreries, que récompense du gouvernement de Berry, appartiendra à la maison royale de Saint-Louis établie à Saint-Cyr, par forme d'augmentation de fondation, à laquelle Sa Majesté en fait don par ces présentes audit cas.... » (Extrait du contrat de mariage de mademoiselle d'Aubigné avec M. le comte d'Ayen, passé au château de Versailles les 30 et 31 mars 1698, avec l'agrément et les signatures du roi et de tous les princes et princesses de la famille royale.)

gneur. On y accourut de Paris, et Monsieur qui y était vint exprès.

« Le mardi, dernier mars, ils furent fiancés le soir à la chapelle, madame la duchesse de Bourgogne et toute la cour aux tribunes, et la noce en bas. Tout ce qui en était avait vu le roi chez madame de Maintenon avant son souper. Le lendemain tard dans la matinée, madame de Maintenon vint avec toute la noce à la paroisse, où M. de Paris dit la messe et les maria, d'où ils allèrent tous dîner chez M. de Noailles, dans l'appartement de M. le comte de Toulouse, qu'il lui avait prêté. L'après-dîner, madame de Maintenon sur son lit, et la comtesse d'Ayen sur un autre, dans une autre pièce joignante, reçurent encore toute la cour. On s'y portait, tant la foule y était grande, mais la foule du plus distingué. Le soir, on soupa chez madame de Maintenon avec elle et madame la duchesse de Bourgogne, et les hommes dans une autre chambre. Après souper, on coucha les mariés dans le même appartement. Le roi donna la chemise au comte d'Ayen, et madame la duchesse de Bourgogne à la mariée. Le roi les vit au lit avec toute la noce, il tira lui-même leur rideau, et leur dit pour bonsoir qu'il leur donnait à chacun huit mille livres de pension ¹. » — « Les pensions

¹ Mémoires de Saint-Simon, tome II, chapitre ix.

étaient dans le projet de notre mariage comme le reste, écrit madame de Maintenon au cardinal ; mais comme elles ne devaient point entrer dans le contrat, on n'en avait point parlé. Nos jeunes gens jouiront de quatre-vingt mille livres de rente ; Dieu veuille qu'ils en fassent un bon usage ! Souvenez-vous, monseigneur, de la part que vous avez à mon choix, et mêlez-vous de donner vos conseils pour que les pauvres et les bonnes œuvres aient part à la dépense¹. » Saint-Simon ajoute que « le roi, en même temps paya les dettes de M. de La Rochefoucauld qui se montaient fort haut ; de sorte qu'il ne perdit pas tout au mariage de mademoiselle d'Aubigné, auquel j'ai oublié, dit-il, de remarquer que M. et madame d'Aubigné se trouvèrent et furent à tout². » M. d'Aubigné venait depuis peu de temps, et à la grande satisfaction de sa sœur, de se retirer par dévotion dans une maison de Paris dirigée par un M. Doyen et sous la conduite particulière de l'abbé Madot, qui devint plus tard évêque de Belley.

Portons maintenant nos regards sur un autre incident auquel on donne souvent une assez grande importance quant à madame de Maintenon. La France n'était pas aussi épuisée qu'on pourrait le

¹ Lettre de madame de Maintenon au cardinal de Noailles, 3 avril 1698.

² Mémoires de Saint-Simon, tome II, chapitre IX.

croire après la longue guerre qu'elle venait de soutenir. Les campagnes, affligées par deux disettes successives, pouvaient bien souffrir encore, mais le numéraire abondait; car on lit dans le journal de Dangeau : « 4 septembre 1697. — M. de Pontchartrain avait envoyé querir, il y a quelques jours, Samuel Bernard, pour lui ordonner de trouver dans les vingt-quatre heures sept cent mille livres en or, dont on avait besoin pour faire partir M. le prince de Conti (élu roi de Pologne); Samuel Bernard revint au bout des vingt-quatre heures, et trouva un million en or et dix millions en argent. Jamais le crédit n'a été si grand; la confiance qu'on a dans le roi et dans son ministre est à tel point, qu'après neuf ans de la plus grande guerre du monde, le roi trouve tant d'argent qu'on en veut à six pour cent; et, au commencement de la guerre, on n'en trouvait qu'à douze pour cent. » Peut-être l'idée de faire montre à l'Europe de cette richesse et de cette puissance, engagea-t-elle le roi à donner au camp de Compiègne, qui se formait assez habituellement tous les ans, une solennité et une splendeur inaccoutumées. Quoi qu'il en soit, le but avoué fut d'offrir au jeune duc de Bourgogne l'image de la guerre et de lui en montrer sur le terrain les premiers éléments¹. Le camp était de

¹ La médaille frappée à cette occasion représente au revers le

soixante mille hommes, et le maréchal de Boufflers fut nommé pour le commander sous les ordres du prince. Tous les ambassadeurs y furent conviés¹. Le roi partit le 28 août pour s'établir au château, et de là assister tous les jours aux manœuvres, en laissant entendre qu'il serait bien aise d'y avoir une grosse cour. Aussi fut-elle très-nombreuse, et l'affluence du public immense. « A quatre lieues autour de Compiègne, les villages et les fermes étaient remplis de monde, Français et étrangers, à ne pouvoir plus contenir personne, et cependant tout se passa sans désordre². » — « Il s'y rendit, dit le Mercure, un grand nombre d'étrangers, parmi lesquels les deux princes, fils du landgrave de Hesse-Cassel, le prince de Parme, deux princes de Lokwitz, et beaucoup de seigneurs allemands, suédois, anglais et d'autres nations. » — « Il y a ici, dit Dangeau, des officiers généraux des troupes d'Espagne et du roi d'Angleterre qui ne se font point connaître; on en a averti le roi, qui leur laisse toute liberté d'examiner les troupes³. »

Il sembla que tout le monde s'était concerté pour

roi en armure tenant par la main le jeune duc de Bourgogne, au milieu des tentes du camp, avec l'inscription, *Castra Compendiensi* 1698; et l'exergue *Militaris institutio ducis Burgundiæ*.

¹ Une difficulté d'étiquette les empêcha de s'y rendre.

² Saint-Simon, tome II, chapitre XIV.

³ Journal de Dangeau. — Compiègne, le 18 septembre 1698.

répondre à l'attente du roi. La parfaite tenue des troupes et leur beauté majestueuse et guerrière se trouvaient relevées par l'éclat de la cour, et chez tous les officiers par un luxe d'uniformes qui aurait pu orner des fêtes. Les colonels et de simples capitaines eurent des tables abondantes et délicates. Mais rien ne pouvait approcher de la magnificence que déploya en cette occasion le maréchal de Boufflers. Il avait ajouté à la maison qu'il avait choisie pour sa demeure des bâtiments de bois qui lui donnaient une enfilade de pièces richement meublées où il reçut tous les soirs avec profusion de rafraîchissements et de liqueurs tous les généraux et officiers, qui y trouvaient de nombreuses tables de jeux et une liberté pleine de courtoisie, sans parler de deux tables de vingt-cinq couverts, servies dans la galerie matin et soir avec la plus grande recherche, et même plusieurs autres, selon le nombre d'officiers qui se présentaient ¹. En outre,

¹ « Les approvisionnements les plus recherchés en ce que chaque pays produit de plus exquis et de plus rare arrivaient chaque jour en abondance. Quatorze chevaux en relais apportaient tous les matins de Paris les légumes et les fruits. On avait construit quatre cuisines spacieuses, l'une pour les potages, et les autres pour les entrées, pour le rôt, et pour les entremets. Il y avait plus de soixante et douze cuisiniers et trois cent quarante domestiques, dont plus de six-vingts portaient la livrée. Il y avait quatre cents douzaines de serviettes, quatre-

presque tous les jours les enfants de France dînèrent chez lui, quelquefois madame la duchesse de Bourgogne, les princesses et les dames, et très-souvent des collations. « Jamais, ajoute Saint-Simon, spectacle si éclatant, si éblouissant, il faut le dire, si effrayant que cette profusion, cette recherche, cette livrée prodigieuse et ce nombre de pages, la beauté et la profusion de la vaisselle pour fournir à tout, et toute marquée aux armes du maréchal, ce luxe de tables sans nombre et à tout moment servies à mesure qu'il se présentait ou officiers, ou courtisans, ou spectateurs, sans jamais rien d'attendu ni de languissant, et en même temps rien de si tranquille que le maréchal et toute sa maison dans ce traitement universel, de si sourd que tous ces préparatifs, de si coulant de source que le prodige de l'exécution, de si simple, de si modeste, de si dégagé de tout soin que ce général qui néanmoins avait tout ordonné et ordonnait sans cesse, tandis qu'il ne paraissait occupé que des soins du commandement de l'armée.... Tout cela formait un spectacle dont l'ordre, le silence, l'exactitude, la diligence et la politesse ravissaient de surprise et d'admiration ¹. »

vingts douzaines d'assiettes d'argent et six douzaines de vermeil, des plats et des corbeilles d'argent, et le reste à proportion. » (Mercure de septembre, pages 167 à 175.)

¹ Mémoires de Saint-Simon, tome II, chapitre xrv.

Le duc de Bourgogne, qui passa toutes ses journées au camp, se trouva à la sortie de la forêt à cheval avec le maréchal de Boufflers et tous les officiers généraux lorsque le roi y arriva, et il retourna ensuite à ses tentes, où il donna l'ordre au maréchal de Boufflers et aux généraux de fort bonne grâce. Mais « le 1^{er} septembre, le roi s'y rendit lui-même sur le midi, s'y promena, vit les troupes arriver, mena madame la duchesse de Bourgogne, lorsqu'elle l'eut rejoint, aux tentes de son époux, puis à celles du maréchal de Boufflers, dont la magnificence le surprit si fort qu'il dit à Livry qu'il ne fallait point que le duc de Bourgogne tint de table au camp, comme on l'avait projeté, parce que, dit-il, nous ne pourrions mieux faire que le maréchal, et M. le duc de Bourgogne ira dîner chez lui quand il sera au camp. Il y laissa ensuite la princesse, accompagnée de madame de Maintenon et des autres dames, et le maréchal lui fit servir une magnifique collation.

« Le 2, le roi se rendit de nouveau au camp et continua d'assister à l'arrivée des troupes, dont on admira la beauté. Il s'amusa fort à les voir et à les faire voir aux dames, à faire observer leurs campements, leurs distributions, en un mot tous les détails d'un camp, les détachements, les marches, les fourrages, les exercices, les convois. Madame la

duchesse de Bourgogne reçut chez le maréchal la même collation que la veille.

« Le 3, le roi n'alla point au camp, mais tint conseil. Le soir il alla se promener avec madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon dans la forêt.

« Le 4, le roi tint conseil encore, et alla chasser dans la plaine. Madame la duchesse de Bourgogne alla rejoindre monsieur le duc de Bourgogne qui assistait à l'arrivée des dernières troupes, et vit distribuer aux soldats le bois, la paille et le foin. Elle voulait aller jusqu'à l'artillerie, mais une pluie furieuse l'en empêcha.

« Le 5, le temps fut si mauvais qu'il n'y eut moyen de rien faire.

« Le 6, le roi alla visiter l'endroit où il veut faire mettre l'armée en bataille; mais l'état du terrain ne permit pas encore une grande revue. Il vit seulement les troupes de la première ligne dans leur camp.

« Le 7, dans l'après-dînée, le roi alla au camp avec toute la cour, et aussitôt que la duchesse de Bourgogne fut arrivée, il fit faire les mouvements qu'il avait ordonnés, et il y eut un commencement de petite guerre. Ce fut l'attaque d'une embuscade. La réserve vint par derrière les bois attaquer la garde du camp. Les gardes se retirèrent; le piquet monta à cheval pour les soutenir, et rechassa la réserve

qui était composée de deux mille chevaux ou dragons.

« Le 8 au matin, le roi alla de bonne heure au camp, et passa à la tête de toute la seconde ligne, comme il avait passé trois jours avant à la tête de la première. Quant à madame la duchesse de Bourgogne, elle avait été à l'abbaye de Royaulieu avec madame de Maintenon.

« Le 9, le roi d'Angleterre arriva à onze heures, pendant le conseil, dîna avec le roi, et après le dîner les deux rois, Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne suivie des princesses et des dames se rendirent au camp, virent l'armée en bataille sur deux lignes, en passèrent la revue, virent aussi la réserve qui était sur une ligne séparée, puis l'artillerie ; et tout se termina par des salves et un exercice à feu de l'infanterie. Le duc de Chartres, le duc du Maine et les autres princes étaient à la tête de leurs régiments ou de leurs brigades, Monseigneur même à la tête de la gendarmerie.

« Le 10, les deux rois montèrent à cheval à dix heures, virent les troupes à pied dans leurs camps, allèrent ensuite dîner chez le maréchal de Boufflers, accompagnés de Monseigneur, des princes et de quelques seigneurs. Il y avait seize personnes à table. Le maréchal ne s'y mit point, quelques instances que lui en firent Leurs Majestés, et servit les deux rois. — Après le dîner on remonta à cheval,

le roi fit prendre les armes à l'infanterie, et lui fit faire le maniement d'armes en bataille et les deux lignes se faisant face l'une à l'autre. La duchesse de Bourgogne ne sortit point de tout le jour.

« Le 11, ce fut une grande marche. Le roi commanda que l'armée se mit en mouvement à la pointe du jour. Elle alla camper à deux lieues, monseigneur le duc de Bourgogne à sa tête. On dressa des tentes, les officiers généraux avaient fait préparer des tables magnifiques pour cette halte, et au bout de quelques heures, au signal de trois coups de canon, l'armée reprit les armes et revint au camp d'où elle était partie le matin. Elle marchait sur dix colonnes. Le roi l'avait vue d'une hauteur arriver à la halte, et s'était promené quelque temps entre les lignes. Il la vit rentrer au camp et y trouva madame la duchesse de Bourgogne qui assista au même spectacle.

« Le 12, eut lieu l'attaque de Compiègne. Les deux rois virent le matin l'ordre de l'investissement de la place. L'après-dînée, sur les quatre heures, ils virent sur la terrasse avec madame la duchesse de Bourgogne le commencement de l'attaque, et sur les six heures ils montèrent à cheval, allèrent voir monter la tranchée, visitèrent les boyaux et les chemins couverts. Les assiégés firent grand feu jusqu'à huit heures du soir que les rois rentrèrent dans la ville.

« Le 13, le roi d'Angleterre repartit pour Saint-Germain, mais auparavant visita encore une fois la tranchée. Le siège continua. On avait avancé les travaux pendant la nuit. Une forte batterie avait été montée contre la ville ; le feu s'engagea à neuf heures et fut très-vif. Le roi, avec Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, alla sur un cavalier qui est à la gauche du château voir attaquer quelques maisons sur le glacis, et deux petites redoutes palissadées qui furent emportées. Il monta ensuite à cheval, alla voir la batterie et les travaux, puis revint au château, et, sur les six heures, se re-plaça au même lieu que le matin, suivi de tous les courtisans et de toutes les dames, pour voir l'attaque de la contrescarpe, où le feu très-vif dura cinq quarts d'heure ; après quoi les assiégeants se logèrent sur les angles du chemin couvert, et les assiégés se retirèrent dans les fossés et la demi-lune. L'ordre de l'attaque et de la défense fut fort beau. Monseigneur le duc de Bourgogne, pour qui tout cela se fait, fut toujours avec les assiégeants. Tous les travaux et toutes ces attaques lui font grand plaisir et l'instruisent fort. Messieurs ses frères sont presque toujours avec lui, et supportent très-bien la fatigue.

« Le dimanche 14, le siège fut suspendu. Le roi travailla longuement chez madame de Maintenon, puis alla voir toute la cavalerie et le corps de réserve.

« Le 15, le roi fit remonter la tranchée dès le matin. Il alla dans la plaine faire en détail la revue de la gendarmerie, puis revint et monta sur le bastion à gauche du château. Monseigneur, madame la duchesse de Bourgogne, les princesses, les dames et tous les courtisans étaient avec lui. Il vit de là attaquer et prendre la demi-lune, et quand les assiégeants y furent bien établis, il fit battre la chamade, on capitula, et on donna des otages de part et d'autre.

« Le 16, le roi vit défiler la cavalerie de la gauche, comme quelques jours auparavant il avait vu défiler celle de la droite, puis quelques régiments en détail et entre autres les carabiniers. Madame la duchesse de Bourgogne passa toute la journée chez madame de Maintenon qui était souffrante.

« Le 17, ce fut le tour d'une grande bataille. Le maréchal de Boufflers et le duc de Bourgogne étaient partis de grand matin avec la moitié de l'armée et de l'artillerie, et étaient allés se retrancher en plaine auprès du village de Montmartin. Le lieutenant général Rozen les y vint attaquer avec l'autre moitié de l'armée. Après un assez grand feu, le retranchement fut emporté et l'infanterie qui le défendait se retira en bon ordre. L'armée des attaquants y entra et s'y mit en bataille ; mais celle du duc de Bourgogne revint à la charge, chassa les ennemis, et les poursuivit jusqu'au camp de Compiègne ; Rozen faisant toujours sa retraite en bon

ordre. Le roi, Monseigneur, madame la duchesse de Bourgogne, les princes, les dames, toute la cour et un monde de curieux assistèrent à ce spectacle, le roi et tous les hommes à cheval, les dames en carrosse. L'exécution en fut parfaite en toutes les parties et dura longtemps, et le roi témoigna plusieurs fois qu'il y prenait un extrême plaisir.

« Le 18, le roi, revit l'infanterie de la première ligne, et en particulier les dragons.

« Le 19, l'armée se sépara de nouveau en deux corps, dont l'un, commandé par Rozen, marcha dès six heures du matin au delà du village de Montmartin, environ à trois lieues, et fut attaqué par le duc de Bourgogne qui le fit plier. Douze bataillons de Rozen formèrent alors le bataillon carré, qui fut attaqué par la cavalerie et les dragons, et le feu fut prodigieux de part et d'autre. Le roi avait vu la bataille d'une hauteur où il s'était placé avec la duchesse de Bourgogne, mais il vint voir ce bataillon carré et même se mit entre deux feux, ce qu'on trouva imprudent, et il fit quelque temps tirer lui-même; ensuite de quoi on se sépara et on revint au camp.

« Le 20, le roi fit la revue de l'infanterie de la seconde ligne, du bombardier et du régiment royal d'artillerie, ensuite il vit les carabiniers à pied, et il fit donner des gratifications considérables aux troupes, et principalement aux officiers qui avaient

fait de grandes dépenses. Madame la duchesse de Bourgogne ne sortit point, et passa la journée avec madame de Maintenon.

« Enfin, le 21, il y eut un grand fourrage. La réserve vint charger les fourrageurs et attaquer les gardes, et le piquet monta à cheval pour les soutenir. L'attaque se retira en bon ordre avec des prisonniers. Malgré la pluie, le roi y assista avec Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne.

« Le 22, le roi quitta Compiègne pour retourner à Versailles par Chantilly, et le camp se sépara le 27. En partant, il fit présent de cent mille francs au maréchal de Boufflers¹. »

Nous nous sommes étendus avec quelque détail sur ce fameux camp de Compiègne, parce que le duc de Saint-Simon en a fait une sorte d'événement dans la vie de madame de Maintenon. Le roi avait voulu donner à son petit-fils le spectacle et comme l'apprentissage de tout ce qui se passe à la guerre; sièges, batailles, marches, surprises, fourrages, campements, revues, et même bataillon carré, rien n'avait été omis, et en vingt jours la campagne avait été complète. Mais Saint-Simon pense que monseigneur le duc de Bourgogne n'était qu'un prétexte, et que c'était beaucoup plus pour amuser

¹ Extrait abrégé du Journal de Dangeau, des Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, et des Mémoires de Saint-Simon.

madame de Maintenon (quoique ce fût bien peu dans ses goûts), que le roi avait imaginé ce grand divertissement militaire¹. Et ce qui le frappa bien plus encore que l'armée, le camp, et tout ce qu'on admira, ce fut le tableau qu'il va nous tracer avec le relief de ses couleurs si détaillées et si saisissantes. « Le samedi 13 septembre, dit-il, le roi, suivi de toutes les dames, et par le plus beau temps du monde, était allé sur un rempart près du château, pour assister à l'assaut qu'on devait donner à la ville; il s'y trouvait aussi force courtisans et une foule d'étrangers considérables. De là on découvrait toute la plaine et la disposition de toutes les troupes. J'étais dans le demi-cercle, fort près du roi, à trois pas au plus, et personne devant moi. C'était le plus beau coup d'œil qu'on pût imaginer que toute cette armée, et ce nombre prodigieux de curieux de toutes conditions, à cheval et à pied, à distance des

¹ Tome II, chapitre IX, page 131. — Madame écrivait de Compiègne au cardinal de Noailles : « Quoique je sois assez mal, voici la meilleure journée que j'aie passée à Compiègne. Tout le monde est à la revue où heureusement je n'ai pu aller et je m'entretiens à mon aise avec vous.... Nul repos ici. Le roi vient dans ma chambre trois fois par jour, tout ce que je pourrais avoir à faire est coupé.... Le roi est charmé du régiment du comte d'Ayen et ne s'en peut taire.... Il me semble qu'une assemblée de charité me conviendrait mieux que d'aller au camp avec une princesse de douze ans; mais on veut tout par rapport à soi.... » (Lettres des 9 et 11 septembre 1698.)

troupes pour ne les point embarrasser, et ce jeu des attaquants et des défendants à découvert, parce que, n'y ayant rien de sérieux que la montre, il n'y avait de précautions à prendre pour les uns et pour les autres que la justesse des mouvements. Mais un spectacle d'une autre sorte, et que je peindrais dans quarante ans comme aujourd'hui, tant il me frappa, fut celui que, du haut de ce rempart, le roi donna à toute son armée, et à cette foule innombrable d'assistants de tous états, tant dans la plaine que sur le rempart même.

« Madame de Maintenon y était en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant, à gauche, était assise madame la duchesse de Bourgogne; du même côté, en arrière et en demi-cercle, debout, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, et toutes les dames, et derrière elles les hommes. A la glace droite de la chaise, le roi, debout, et un peu en arrière un demi-cercle de ce qu'il y avait en hommes de plus distingué. Le roi était presque toujours découvert, et à tous moments se baissait pour parler à madame de Maintenon, pour lui expliquer tout ce qu'elle voyait et les raisons de chaque chose. A chaque fois, elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié, car j'y pris garde, et j'avoue que je fus plus attentif à

ce spectacle qu'à celui des troupes. Quelquefois elle ouvrait pour quelques questions au roi, mais presque toujours c'était lui qui, sans attendre qu'elle lui parlât, se baissait tout à fait pour l'instruire, et quelquefois qu'elle n'y prenait pas garde, il frappait contre la glace pour la faire ouvrir. Jamais il ne parla qu'à elle, hors pour donner des ordres en peu de mots et rarement, et quelques réponses à madame la duchesse de Bourgogne qui tâchait de se faire parler, et à qui madame de Maintenon montrait et parlait par signes de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune princesse lui criait quelques mots. J'examinais fort les contenance : toutes marquaient une surprise honteuse, timide, dérobée ; et tout ce qui était derrière la chaise et les demi-cercles avait plus les yeux sur elle que sur l'armée, et tous dans un respect de crainte et d'embarras. Le roi mit souvent son chapeau sur le haut de la chaise, pour parler dedans, et cet exercice si continuel lui devait fort lasser les reins. Monseigneur était à cheval dans la plaine, avec les princes ses cadets ; et monseigneur le duc de Bourgogne, comme à tous les autres mouvements de l'armée, avec le maréchal de Boufflers, en fonction de général. C'était sur les cinq heures de l'après-dînée, par le plus beau temps du monde, et le plus à souhait.

« Il y avait, vis-à-vis la chaise à porteurs, un

sentier taillé en marches roides, qu'on ne voyait point d'en haut, et une ouverture au bout, qu'on avait faite dans cette vieille muraille, pour pouvoir aller prendre les ordres du roi d'en bas, s'il en était besoin. Le cas arriva : Crenan envoya Canillac, colonel de Rouërgue, qui était un des régiments qui défendaient, pour prendre l'ordre du roi sur je ne sais quoi. Canillac se met à monter, et dépasse jusqu'un peu plus que les épaules. Je le vois d'ici aussi distinctement qu'alors. A mesure que la tête dépassait, il avisait cette chaise, le roi et toute cette assistance qu'il n'avait point vue ni imaginée, parce que son poste était en bas, au pied du rempart, d'où on ne pouvait découvrir ce qui était dessus. Ce spectacle le frappa d'un tel étonnement, qu'il demeura court à regarder la bouche ouverte, les yeux fixes et le visage sur lequel était peint le plus grand étonnement. Il n'y eut personne qui ne le remarquât, et le roi vit si bien, qu'il dit avec émotion : « Eh bien ! Canillac, montez donc. » Canillac demeurait, le roi reprit : « Montez donc ; qu'est-ce qu'il y a ? » Il acheva donc de monter, et vint au roi à pas lents, tremblant et passant les yeux à droite, à gauche, avec un air éperdu. Je l'ai déjà dit : j'étais à trois pas du roi, Canillac passa devant moi, et balbutia fort bas quelque chose. « Comment dites-vous ? dit le roi ; mais parlez donc. » Jamais il ne put se remettre ; il tira de soi ce qu'il put. Le

roi, qui n'y comprit pas grand'chose, vit bien qu'il n'en tirerait rien de mieux, répondit aussi ce qu'il put, et ajouta d'un air chagrin : « Allez, monsieur. » Canillac ne se le fit pas dire deux fois, regagna son escalier et disparut. A peine était-il dedans, que le roi, regardant autour de lui : « Je ne sais pas ce qu'a Canillac, dit-il, mais il a perdu la tramontane, et n'a plus su ce qu'il me voulait dire. » Personne ne répondit.

« Vers le moment de la capitulation, madame de Maintenon apparemment demanda la permission de s'en aller, le roi cria : « Les porteurs de Madame ! » Ils vinrent et l'emportèrent ; moins d'un quart d'heure après, le roi se retira, suivi de madame la duchesse de Bourgogne et de presque tout ce qui était là. Plusieurs se parlèrent des yeux et du coude en se retirant, et puis à l'oreille bien bas. On ne pouvait revenir de ce qu'on venait de voir. Ce fut le même effet parmi tout ce qui était dans la plaine. Jusqu'aux soldats demandaient ce que c'était que cette chaise à porteurs, et le roi à tout moment baissé dedans ; il fallut doucement faire taire les officiers et les questions des troupes. On peut juger de ce qu'en dirent les étrangers, et de l'effet que fit sur eux un tel spectacle. Il fit du bruit par toute l'Europe, et y fut aussi répandu que le camp même de Compiègne avec toute sa pompe et sa prodigieuse splendeur. Du reste, madame de Maintenon

se produisit fort peu au camp, toujours dans son carrosse avec trois ou quatre familières, et alla voir une fois ou deux le maréchal de Boufflers et les merveilles du prodige de sa magnificence. »

Je ne conteste aucun des détails que rapporte Saint-Simon, ni la chaise à porteurs, ni les regards qu'elle put attirer, ni les attentions du roi, ni même l'appel *aux porteurs de Madame* ; mais quant à la stupéfaction générale qu'il nous dépeint, et qu'il étend jusqu'aux soldats dans la plaine et à l'Europe tout entière, il est plus que permis d'en douter. Les attentions publiques du roi pour madame de Maintenon n'étaient pas chose nouvelle à la cour et ne pouvaient guère surprendre ; et loin qu'elle ait produit ce jour-là par sa présence l'effet que Saint-Simon raconte, elle n'est pas même nommée ni par Dangeau, ni par le marquis de Sourches, qui enregistrent ordinairement tous les présents, et qui la nomment à d'autres jours dans ce même voyage. Dans aucun écrit où il soit parlé de ce fameux camp, on ne trouve non plus aucune trace de cette scène, ni de cet étonnement mêlé de honte et d'embarras qui, selon Saint-Simon, saisit tout le monde. Ce n'était pas d'ailleurs la première fois que madame de Maintenon paraissait au camp de Compiègne qui se tenait presque tous les ans, et qu'elle assistait à la manœuvre et à la revue des troupes. Dangeau dit, à la date

du 4 mai 1695, après avoir remarqué que madame de Maintenon se trouvait au camp : « Le roi fait toujours la revue des troupes avant que les dames arrivent, et quand elles sont arrivées, il demeure à cheval à la portière de leurs carrosses, et leur fait voir les troupes en bataille, et les fait défiler devant elles. » Deux jours plus tard, au camp de Compiègne, le 6 mai : « Après la revue, le roi monta dans le carrosse où était madame de Maintenon, et Monseigneur dans le carrosse où était madame la princesse de Conti, et allèrent se promener dans la forêt. » Nous n'insisterons pas sur cet incident qui n'a d'autre importance que celle que lui donne le tableau chargé qu'en a fait Saint-Simon. Nous allons en signaler un autre qui a besoin aussi de quelque éclaircissement.

Le grand siècle commençait à se dépeupler de ses grands noms. Déjà plusieurs de ses gloires s'étaient éteintes ; d'autres allaient disparaître bientôt ; madame de Sévigné entre autres, ce modèle éternel de l'esprit et de l'amabilité française, et si fidèle appréciatrice du mérite de madame de Maintenon, madame de Sévigné venait d'être enlevée à l'adoration de ses amis¹, et un autre génie allait s'éclipser à son tour. Racine mourut le 21 avril 1699. On sait l'admiration que Racine avait

¹ Madame de Sévigné était morte en avril 1696.

pour madame de Maintenon. « Elle mérite bien, écrivait-il à Boileau, à l'occasion des vers qui lui sont consacrés dans la satire des femmes, que vous fassiez d'elle une mention honorable qui la distingue de tout son sexe, comme, en effet, elle en est distinguée de toute manière ¹. » Et de son côté Boileau lui écrivait : « Vous faites bien de cultiver madame de Maintenon, jamais personne ne fut plus digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'aie point remarqué de défaut ². » L'opinion de Boileau, de Racine et de madame de Sévigné compensent bien un peu les invectives de Saint-Simon. Mais il faut, en finissant, éclaircir à l'occasion de Racine un fait dont on a cherché souvent à tirer parti contre madame de Maintenon.

Racine, à la fin de la guerre, vers 1697, aurait, dit-on, rédigé, à sa demande, un mémoire sur la misère du peuple, dont le roi aurait voulu connaître l'auteur, et qui aurait excité son mécontentement, à ce point que le trop sensible Racine, après avoir eu le courage de dire la vérité à Louis XIV, n'eut pas celui de supporter sa disgrâce et en mourut. « Il faut faire justice de cette anecdote controuvée, dit l'écrivain qui le premier l'a relevée,

¹ Lettre du 31 mai 1693.

² Lettre du 9 août 1687.

lieu commun qui passe aujourd'hui pour une vérité acquise à l'histoire, et qu'on retrouve toutes les fois que l'occasion se présente d'écrire une phrase à effet sur l'orgueil du grand roi ou sur la faiblesse du grand poète¹. » Racine, en effet, n'a jamais été disgracié. Il est vrai que le fait allégué se trouve consigné dans un livre qui lui donne une certaine authenticité : les Mémoires de Louis Racine, fils de l'illustre poète : « Madame de Maintenon, dit-il, était occupée à lire le mémoire en question, lorsque le roi, entrant chez elle, le prit, et après en avoir parcouru quelques lignes lui demanda avec vivacité quel en était l'auteur. Elle répondit qu'elle avait promis le secret. Mais le roi expliqua sa volonté en termes si précis qu'il fallut obéir, et l'auteur fut nommé. Le roi, en louant son zèle, parut désapprouver qu'un homme de lettres se mêlât de choses qui ne le regardaient pas. Il ajouta même, non sans quelque air de mécontentement : « Parce qu'il sait faire parfaitement des vers, croit-il tout savoir ? Et parce qu'il est grand poète, veut-il être ministre ? » Si le roi eût pu prévoir l'impression que firent ces paroles, il ne les eût point dites ; mais il ne pouvait soupçonner que ces paroles tomberaient sur un cœur si sensible. Madame de Maintenon, qui fit instruire

¹ Voy. l'article intitulé : *Une vieille fable* ; Racine mourant de la disgrâce de Louis XIV, dans l'*Athenæum français*, n° 32 tome I, page 751.

l'auteur du mémoire de ce qui s'était passé, lui fit dire en même temps de ne la pas venir voir jusqu'à nouvel ordre. L'ayant aperçu un jour dans le jardin de Versailles, elle s'écarta dans une allée pour qu'il pût l'y joindre. Sitôt qu'il fut près d'elle, elle lui dit : « Que craignez-vous ? c'est moi qui suis cause de votre malheur, il est de mon intérêt et de mon honneur de réparer ce que j'ai fait. Votre fortune devient la mienne. Laissez passer ce nuage ; je ramènerai le beau temps. — Non, madame, lui répondit-il, vous ne le ramènerez jamais pour moi. — Et pourquoi, reprit-elle, doutez-vous de mon cœur et de mon crédit ? » Il lui répondit : « Je sais, madame, quel est votre crédit et quelles bontés vous avez pour moi. Mais j'ai une tante qui m'aime d'une façon bien différente. Cette sainte fille demande tous les jours à Dieu pour moi des disgrâces et des humiliations. » Dans le moment qu'il parlait, on entendit le bruit d'une calèche. « C'est le roi qui se promène, s'écria madame de Maintenon, cachez-vous. » Il se sauva dans un bosquet. Dans un cœur trop sensible le chagrin a bientôt porté son coup mortel. Sa santé s'altéra tous les jours. Il retourna encore à la cour et avait toujours l'honneur d'approcher Sa Majesté. Mais il n'y paraissait plus avec cet air de contentement qu'il avait toujours eu ¹. »

¹ Mémoires sur la vie de Jean Racine, par Louis Racine, page 166.

Il se peut qu'il y ait du vrai dans ce récit. Mais malgré l'autorité dont il émane, nous doutons fort que les circonstances en soient exactes ; que l'aventure du bosquet, la défense de voir madame de Maintenon, et les paroles mises dans sa bouche soient bien conformes à la vérité : cela, du moins, est très-peu vraisemblable. Il faut qu'on sache d'abord que Louis Racine, né le 6 novembre 1692, n'avait que six ans et demi quand son père mourut ; que par conséquent ce n'est pas de lui qu'il tenait ces détails¹. Peut-être même a-t-il lui-même confondu le mémoire dont il s'agit ici avec un autre mémoire remis à la même époque par Racine à madame de Maintenon, pour qu'elle le présentât au roi, et qu'elle obtint pour lui d'être relevé d'une taxe qu'on venait d'imposer sur différentes charges dont la sienne faisait partie. « Je porterai demain matin, écrit-il à son fils aîné, le 13 février 1698, les dix mille francs qui me restent à payer de ma taxe, et ces dix mille francs me sont prêtés par M. Galloys.... Vous jugez bien que cela nous resserre beaucoup dans nos affaires et qu'il faut que nous vivions d'économies pour quelque temps. »

Il ne put obtenir du roi la faveur qu'il sollicitait. « Cela ne se peut, avait répondu Louis XIV, » en

¹ « Je ne faisais guère que de naître quand il mourut et ma mémoire ne peut me rappeler que ses caresses. » (Mémoires sur la vie de Jean Racine par Louis Racine, son fils, page 4.)

ajoutant cependant : « S'il se trouve dans la suite quelque occasion de le dédommager, j'en serai fort aise¹. » Racine fut sensible à ce refus et crut y voir un refroidissement du roi à son égard².

Il paraît bien, en effet, qu'il s'éleva dans ce moment, entre lui et la cour, un petit nuage, qui grossit beaucoup à ses yeux, jusqu'à lui faire supposer qu'il avait perdu en partie les bonnes grâces de madame de Maintenon; mais la cause en fut, non le prétendu mémoire sur la misère du peuple, ni celui relatif à la taxe; cette cause fut un assez fort soupçon de jansénisme venu soit de quelque rapport fait au roi, soit d'une plus grande fréquentation de Port-Royal où il avait été élevé. Telle fut la cause unique du mécontentement passager du monarque³. C'est ce qui paraît bien par la lettre

¹ Mémoires sur la vie de Jean Racine par Louis Racine, son fils, page 168.

² Ibid.

³ « Ce penchant de Racine pour le jansénisme à la fin de sa vie se trouve confirmé par cette phrase de madame de Maintenon dans une lettre à madame de Glapion : « Vous auriez eu plus de plaisirs dans le monde, et probablement vous vous seriez perdue; ou *Racine*, en vous parlant du jansénisme, vous y aurait entraînée, ou M. de Cambrai aurait contenté ou même renchéri sur votre délicatesse, et vous seriez quiétiste. » — Voy. en outre les lettres de Racine à son fils, et les termes dans lesquels il lui recommande instamment, à cette même époque, de voir le P. Quesnel à son passage à Bruxelles.

suiuante que Racine écrivit à madame de Maintenon, le 4 mars 1698, pour s'excuser de la réclamation qu'il avait adressée à l'occasion de la taxe, et qu'il croyait avoir déplu, mais surtout pour se justifier de l'accusation de jansénisme qu'il regardait évidemment comme le seul grief qu'on eût contre lui.

« J'avais pris la liberté de vous écrire, madame, au sujet de la taxe qui a si fort dérangé mes petites affaires; mais, n'étant pas content de ma lettre, j'avais simplement dressé un mémoire dans le dessein de vous faire supplier de le présenter à Sa Majesté. M. le maréchal de Noailles s'offrit généreusement de vous le remettre entre les mains, et n'ayant pu trouver l'occasion de vous parler, le donna à M. l'archevêque, qui peut vous dire si je lui en avais jamais ouvert la bouche, et si, depuis deux mois, j'avais même eu l'honneur de le voir. Au bout de quelques jours, comme je n'avais aucune nouvelle de ce mémoire, je priai madame la comtesse de Grammont qui allait avec vous à Saint-Germain, de vous demander si le roi l'avait lu, et si vous aviez eu quelque réponse favorable. Voilà, madame, tout naturellement comme je me suis conduit dans cette affaire. Mais j'apprends que j'en ai une autre bien plus terrible sur les bras, et qu'on m'a fait passer pour janséniste dans l'esprit du roi.

Je vous avoue que quand je faisais tant chanter dans *Esther* :

Rois, chassez la calomnie,

je ne m'attendais guère que je serais moi-même attaqué un jour par la calomnie. Je sais que dans l'idée du roi, un janséniste est un homme de cabale et un homme rebelle à l'Église. Ayez la bonté de vous souvenir, madame, combien de fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous trouviez en moi, c'était une soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne, même dans les plus petites choses. J'ai fait, par votre ordre, plus de trois mille vers sur des sujets de piété. Vous est-il jamais revenu qu'on y ait trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur?... Pour la cabale, qui est-ce qui n'en peut point être accusé, si on en accuse un homme aussi dévoué au roi que je le suis, un homme qui passe sa vie à penser au roi, à s'informer des grandes actions du roi?... Avec quelle conscience pourrais-je déposer à la postérité que ce grand prince n'admettait point les faux rapports, s'il faut que je fasse moi-même une si triste expérience du contraire? Mais je sais ce qui a pu donner lieu à cette accusation. J'ai une tante qui est supérieure de Port-Royal et à laquelle je crois avoir des obligations infinies.... Elle m'a demandé dans quelque occasion mes services. Pouvais-je, sans être le

dernier des hommes, lui refuser mes petits secours? Mais à qui est-ce, madame, que je m'adressai pour la secourir? J'allai trouver le père de La Chaise.... Du reste, je puis vous protester devant Dieu que je ne connais ni ne fréquente aucun homme qui soit suspect de la moindre nouveauté. Je passe ma vie le plus retiré que je puis dans ma famille, et ne suis, pour ainsi dire, dans le monde que lorsque je suis à Marly. Je vous assure, madame, que l'état où je me trouve est très-digne de la compassion que je vous ai toujours vue pour les malheureux. Je suis privé de l'honneur de vous voir. Je n'ose presque plus compter sur votre protection, qui est pourtant la seule que j'aie tâché de mériter. Je chercherais du moins ma consolation dans mon travail. Mais jugez quelle amertume doit jeter sur ce travail la pensée que ce même grand prince, dont je suis continuellement occupé, me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa colère que de ses bontés.» Madame de Maintenon lui répondit probablement en des termes qui calmèrent ses inquiétudes, mais nous n'avons pas sa réponse. On peut bien reconnaître par cette lettre que le seul soupçon de jansénisme fut le vrai motif de quelques marques de froideur que le roi put laisser paraître. Quant à une véritable disgrâce, on n'en trouve d'indice nulle part. Nous voyons au contraire, dans les deux dernières années de sa vie, le roi lui donner un nouvel

appartement à Versailles, et un appartement assez beau pour être donné après lui à une princesse du sang¹ ; nous le voyons, dans la dernière maladie du roi coucher dans sa chambre et lui faire la lecture, quand il ne dormait pas ; nous le voyons faire partie de presque tous les voyages de Marly, où l'on n'admettait que les gens en faveur² ; en septembre de la même année, six mois avant sa mort, il est invité au camp de Compiègne, mais il n'y va pas et se réserve pour le voyage de Fontainebleau qui devait suivre : « Je ne crois pas, écrit-il à son fils, que je fasse le voyage de Compiègne, ayant vu assez de troupes et de campements en ma vie pour n'être pas tenté de voir celui-là. Je me réserverai pour le voyage de Fontainebleau.... J'ai résolu, ajoute-t-il quelques jours après, de ne point aller à Compiègne où je n'aurais guère le temps de faire ma cour ; le roi sera toujours à cheval et je n'y serais jamais³. » Ce ton, et tout ce qui précède, n'est guère d'un homme en disgrâce, à qui il est interdit de voir madame de Maintenon, qui est obligé de se cacher quand le roi parait, et qui

¹ « Le roi a donné à la petite mademoiselle de Charolais le logement dans le château qu'avait Racine. » (Dangeau, 27 octobre 1699.)

² Voy. le Journal de Dangeau, et les lettres de Racine, années 1697 et 1698.

³ Lettres du 24 juillet et du 1^{er} août.

meurt du chagrin d'avoir encouru le déplaisir du prince. Les sentiments qu'exprima le roi à sa mort, le soin qu'il prit de sa veuve et de ses enfants, auxquels il continua ses pensions, en sont une nouvelle preuve. « Sa Majesté envoya très-souvent savoir de ses nouvelles pendant sa maladie et témoigna du déplaisir de sa mort qui fut regrettée de toute la cour et de toute la ville¹. » — « Racine est à l'extrémité, nous dit Dangeau; on n'en espère plus rien. Il est fort regretté par les courtisans, et le roi même paraît affligé de l'état où il est, et s'en informe avec beaucoup de bonté²; » et Boileau écrit à Brossette, le 9 juin 1699, en sortant de la première visite qu'il fit au roi après la mort de son illustre ami : « J'ai été à Versailles où j'ai vu madame de Maintenon et le roi ensuite.... Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyaient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort. » Rien n'indique donc que Racine ait encouru à la fin de sa vie la sérieuse défaveur dont on accuse madame de Maintenon d'avoir été la cause, et dans laquelle on lui reproche de l'avoir abandonné. En admettant même comme vrai le fait du mémoire sur la misère du peuple, l'humeur qu'en put avoir le roi fut assurément bien passagère, et la disgrâce, si disgrâce il y eut,

¹ Hommes illustres de Perrault.

² 15 avril 1699.

fut de bien courte durée ; et, en effet, ni le mémoire, ni la disgrâce, ni même le chagrin, n'ont laissé de traces dans les nombreuses lettres qu'il écrivit à son fils, pendant les deux dernières années de sa vie, lettres intimes, confidentielles, pleines d'épanchement et des plus petits détails de famille.

Assurément si l'anecdote dudit mémoire et du bosquet de Versailles eût été véritable ou même eût circulé alors, elle n'eût pas échappé à Saint-Simon qui n'en dit pas un mot, et qui cependant parle aussi de la disgrâce de Racine ; mais il lui donne une tout autre cause. Voici son thème à lui : « Racine, dit-il, avait assez de privances à la cour, il arrivait quelquefois que le roi n'ayant pas de ministres chez madame de Maintenon, ils envoyaient chercher Racine pour les amuser. Un soir qu'il était entre le roi et madame de Maintenon chez elle, la conversation tomba sur les théâtres ; le roi s'informa des pièces et des acteurs, et demanda à Racine pourquoi, à ce qu'il entendait dire, la comédie était si fort tombée de ce qu'il l'avait vue autrefois. Racine lui en donna plusieurs raisons et surtout parce que, faute d'auteurs et de bonnes pièces nouvelles, les comédiens en donnaient d'anciennes, et entre autres ces pièces de Scarron qui ne valaient rien et rebutaient tout le monde. A ce mot la pauvre veuve rougit d'entendre prononcer ce nom devant

le successeur. Le roi s'embarrassa, le silence qui se fit tout d'un coup réveilla le malheureux Racine qui vit le puits dans lequel sa funeste distraction le venait de précipiter. Il demeura le plus confondu des trois, sans plus oser lever les yeux ni ouvrir la bouche. Le silence ne laissa pas que de durer plus que quelques moments, tant la surprise fut dure et profonde. La fin fut que le roi renvoya Racine, disant qu'il allait travailler. Il sortit éperdu et gagna comme il put la chambre de Cavoye ; c'était son ami ; il lui conta sa sottise. Elle fut telle qu'il n'y avait point à le pouvoir raccommo-der ; oncques depuis le roi ni madame de Maintenon ne parlèrent à Racine ni même le regardèrent. Il en conçut un si profond chagrin qu'il en tomba en langueur et ne vécut pas deux ans depuis¹. »

Ce piquant récit de Saint-Simon se compose de deux erreurs ou inventions. La première c'est que ce n'est pas à Racine, mais à Boileau, qu'échappa la fâcheuse réminiscence de Scarron², ce qui

¹ Mémoires de Saint-Simon, tome IV, chapitre LXVI.

² « Mon père et Boileau s'entretenaient un jour avec madame de Maintenon de la poésie, et Boileau déclamant contre le goût de la poésie burlesque qui avait régné autrefois, dit dans sa colère : « Heureusement que ce misérable goût est « passé, et on ne lit plus Scarron, même dans les provinces. » Son ami chercha promptement un autre sujet de conversation, et lui dit, quand il fut seul avec lui : « Pourquoi parlez-vous

n'empêcha pas Boileau de rester en grande faveur auprès du roi et de madame de Maintenon jusqu'à la fin de ses jours. On lit en outre dans le journal de Dangeau, à la date du 14 février 1688, « qu'on joua devant toute la cour, le roi, madame la dauphine (et peut-être madame de Maintenon, que le roi avait épousée depuis trois ans), *Jodelet mattre et valet*, comédie de Scarron. » Or il est difficile de supposer que Louis XIV ait disgracié Racine ou Boileau pour avoir prononcé son nom devant lui, quand il assistait en personne à ses pièces. La seconde erreur se rapporte à cette terrible disgrâce et à cette cruelle rigueur du roi et de madame de

« devant elle de Scarron? ignorez-vous l'intérêt qu'elle y prend? — Hélas! non, reprit Boileau; mais c'est toujours « la première chose que j'oublie quand je la vois. »

« Malgré la remontrance de son ami, il eut encore la même distraction au lever du roi; on y parlait de la mort du comédien Poisson. « C'est une perte, dit le roi, il était bon comédien.... — Oui, répondit Boileau, pour faire un don « Japhet. Il ne brillait que dans ces misérables pièces de Scarron. » Mon père lui fit signe de se taire, et lui dit en particulier : « Je ne puis donc paraître avec vous à la cour si « vous êtes toujours si imprudent. — J'en suis honteux, « répondit Boileau, mais quel est l'homme à qui il n'échappe « une sottise?... » (Mémoires de la vie de Jean Racine, par Louis Racine son fils, page 108.) C'est probablement là le trait que Saint-Simon a travesti dans la scène tragique et grotesque dont il nous a présenté le tableau tout à l'heure aux dépens de Louis XIV et de madame de Maintenon.

Maintenon, qui, à partir du prétendu malheureux mot sur Scarron, ne voulurent plus, selon Saint-Simon, parler à Racine ni même le regarder, ce qui le conduisit promptement au tombeau. Les détails qui précèdent contredisent suffisamment ce passage, qui est du Saint-Simon tout pur et une de ces nombreuses pages qui seraient à supprimer si on ne voulait que le récit exact de la vérité. Il faudrait des volumes pour réfuter de la sorte tous les mensonges et toutes les sottises qu'on a débités sur madame de Maintenon. Nous ne voulons pas en fatiguer plus longtemps le lecteur. Du reste, à part l'espèce de diffamation haineuse et systématique qui remplit les Mémoires du duc de Saint-Simon, rien de plus naturel, dans le poste qu'elle occupait, que ces propos de salon, ces épigrammes, ces chansons clandestines, ces faux-bruits ou ces soupçons malveillants, ces calomnies répandues même à l'étranger, qui se sont plus ou moins produits sur son compte. Mais quand on porte avec impartialité sur sa vie un regard attentif et scrutateur, quand on observe l'identité de son attitude et de sa conduite, de ses sentiments et de son langage, dans toute la suite et la diversité des événements que nous avons exposés, on est obligé, sans l'affranchir de toute imperfection ou de tout défaut, ou de toute erreur dans sa longue carrière, et sans prétendre à la rendre plus sympathique qu'elle ne l'est à plusieurs, on est obligé

de lui reconnaître une vertu éminente, une haute piété, une grande modestie, un parfait désintéressement, et d'autres qualités encore qui excluent par elles-mêmes la plupart des accusations qu'on a portées contre elle. Mais pour en arriver là, il faut prendre le parti que nous avons pris; la suivre pas à pas au milieu du temps où elle a vécu, et par conséquent raconter ce temps si peu semblable au nôtre. C'est ce que nous continuerons de faire. Mais il faut se hâter. Car les traditions et les anciennes mœurs sont déjà si effacées, la société française se transforme de jour en jour d'une façon si rapide et si complète, qu'on risquerait peut-être de n'être plus compris.

Assurément le règne que nous retraçons est d'un genre bien différent de ceux que notre génération a vus. Mais il a certainement le mérite d'être le premier dans son genre; et l'on peut étudier en lui le plus beau et le plus grand type de ce gouvernement monarchique absolu, où la marche des faits et du temps avait à peu près inévitablement conduit notre nation, et d'où elle aurait pu en 1789 passer au régime de la monarchie constitutionnelle, plus en harmonie avec les besoins et le développement de la civilisation, si de meilleures destinées l'avaient permis. Que ces différences ne nous rendent pas injustes. Certes, ces anciennes formes de notre monarchie, même sous Louis XIV,

avaient des côtés défectueux, faibles, nuisibles et parfois funestes, et plusieurs des reproches qu'on lui adresse sont fondés, mais il y a peut-être lieu de se montrer plus modestes que nous ne le sommes dans les critiques que nous en faisons. Jetons les yeux sur nous; et voyons ce que sont devenus tour à tour, et ce qu'ont entraîné avec eux, depuis trois quarts de siècle, les divers régimes par lesquels nous avons cherché à remplacer ce qui existait autrefois !

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

MADAME DE MAINTENON. — 1686-1697.

Madame de Maintenon est en pleine possession de sa destinée; c'est le moment de récapituler et de juger cette destinée singulière. — Sévérité des jugements portés jusqu'à présent sur elle, malgré la séduction qu'elle exerça sur ses contemporains, le bien qu'elle fit, et toutes les qualités qui la distinguèrent. — Retour de l'opinion en sa faveur. — Devenue un personnage historique, elle doit être jugée par la postérité, et elle peut supporter ce jugement. — Récapitulation des diverses phases de sa vie. — Son mariage avec Scarron. — Son veuvage. — Son entrée à la cour. — Son attitude et sa conduite entre le roi et madame de Montespan. — Appréciation favorable qu'en font plusieurs écrivains, et justice qui lui est rendue par eux. — Mort de la reine. — Existence modeste de madame de Maintenon après son mariage secret avec le roi.

— Comment elle usa de cette place si voisine du trône, et quelle fut son influence sur le roi et sur son gouvernement. — Madame de Maintenon ne fut pas une femme politique. — Elle ne fut pas absolument sans influence, mais son influence fut limitée à des termes généraux, plus morale que pratique, toute de conscience et non d'ambition; elle ne s'ingéra point dans le détail des affaires et n'exerça nullement sur Louis XIV cette tyrannie occulte dont Saint-Simon l'accuse. — Conseils que lui adresse Fénelon sur l'influence qu'elle devait exercer, et qu'il lui reproche de ne pas exercer assez. — Étude de son caractère mêlé de qualités diverses et opposées. — Jugement qu'elle en demanda à Fénelon et qu'elle copia avec ce titre écrit de sa main : *Sur mes défauts*. — Remarques sur la nature et les qualités de son esprit. — Elle donne à sa vie deux buts exclusifs : se consacrer entièrement au roi, à ses volontés, à ses goûts, à ses habitudes, dans la dépendance des épouses chrétiennes et soumises; travailler à le ramener de plus en plus à Dieu et à la pratique de la religion. — Ses efforts à ce sujet. — Le sentiment qui a dominé sa vie, a été le sentiment religieux. — Elle était sincèrement et sérieusement dévote. — Ses divers directeurs : l'abbé Gobelin, Fénelon, l'évêque de Chartres. — Lettres de direction de l'évêque de Chartres.

CHAPITRE II.

RÉVOLUTION DE 1688 EN ANGLETERRE; ARRIVÉE DU ROI ET DE LA REINE A SAINT-CERMAIN; LIAISON DE MADAME DE MAINTENON AVEC LA REINE. — 1688.

Politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre, et tableau des négociations diplomatiques entre l'Angleterre et la France pendant la première moitié de son règne. — Premier traité

secret avec Charles II, en 1666, avant la campagne de Flandre. — Deuxième traité en 1670 avant l'invasion de la Hollande. — Divers autres traités secondaires. — L'Angleterre est dans une dépendance entière de la France pendant tout le règne de Charles II. — Cette politique pouvait être continuée sous son successeur Jacques II, et on s'en flattait. — Elle échoua devant ces trois causes réunies, l'habileté du prince d'Orange, l'incapacité de Jacques, et la révolution qui éclata en Angleterre. — Réflexions sur le caractère et les conditions politiques de la nation anglaise. — Ce n'est pas aux seuls Stuarts qu'il faut attribuer les tentatives de gouvernement absolu; mais ce fut sous eux que ces tentatives échouèrent définitivement. — Rapide analyse du règne de Jacques II et de ses projets pour le rétablissement de la religion catholique. — Suite des relations diplomatiques entre Louis XIV et Jacques II. — Appui que Louis XIV lui donne. — Crainte qu'il n'en abuse et ne se mette du côté de ses ennemis. — Jacques II est indécis quelque temps; mais ne pouvant compter sur le concours du parlement pour ses projets religieux, il ne voit d'appui que dans le gouvernement français et renonce à se mêler de la politique de l'Europe. — De ce moment l'influence exclusive du cabinet français est parfaitement assurée. — Mission de Dykvelt envoyé à Londres par le prince d'Orange. — Au retour de Dykvelt le prince d'Orange arrête définitivement ses résolutions et son plan. — Louis XIV fait donner des conseils de modération et de prudence à Jacques II. — Il est informé des desseins du prince d'Orange. — Il en avertit le roi d'Angleterre. — Il l'engage à se mettre en défense et lui offre une escadre de seize vaisseaux pour la réunir à la flotte anglaise. — Refus du roi d'Angleterre. — Louis XIV fait signifier aux états généraux que ses liaisons avec le roi d'Angleterre l'obligeraient à considérer le premier acte d'hostilité contre ce monarque comme une rupture avec lui. — Jacques s'en montre offensé, nie ces

liens d'alliance, rappelle Skelton son ambassadeur à la cour de France et le met à la Tour pour le punir d'avoir adhéré à cette démarche. — Jacques ouvre enfin les yeux et cherche à calmer l'opinion dans son royaume par des concessions inutiles. — Louis XIV, sur la nouvelle de l'embarquement du prince d'Orange, songe à attaquer la Hollande. — Jacques le fait supplier de ne point agir en lui faisant part de l'intention où il est de négocier avec les états généraux. — Deux courriers envoyés à cet effet par l'ambassadeur français dans la journée du 7 octobre. — Débarquement du prince d'Orange en Angleterre. — Il reste neuf jours sur la côte sans qu'on se réunisse à lui. — Hésitations de Jacques. — Il est abandonné. — Le prince d'Orange triomphe. — Jacques quitte l'Angleterre. — Magnifique hospitalité que le roi lui donne. — Il va au-devant de la reine avec sa cour. — Arrivée de la reine à Saint-Germain. — Arrivée du roi d'Angleterre. — Toute la cour va leur rendre ses devoirs. — Madame de Maintenon les voit en particulier. — Ils vont ensuite plusieurs fois chez elle. — Liaison intime qui se forme entre la reine et madame de Maintenon. — Fragments de lettres qui le prouvent. — Jacques II est obligé de se séparer à Saint-Germain de sa maison militaire composée de gentilshommes d'Écosse et d'Irlande qui l'avaient suivi. — Scène d'adieux. — Chant jacobite et irlandais.

CHAPITRE III.

GUERRE DE 1688. — 1688-1697.

Origine puérile donnée par Saint-Simon à la guerre de 1688. — Véritables causes de la guerre. — Le prince d'Orange en fut le principal artisan. — Louis XIV aurait préféré de l'éviter. — Il se décide à marcher sur le Rhin pour prévenir l'invasion

des ennemis et redonner de la confiance aux Turcs qui étaient au moment de traiter avec l'empereur, diversion importante à ménager pour nous. — Trois armées se mettent en campagne, l'une entre dans l'électorat de Cologne; l'autre dans le Palatinat; la troisième, sous les ordres de Monseigneur, attaque Philipsbourg. — Prise de Philipsbourg. — Les Français sont maîtres de toute la rive gauche du Rhin moins Cologne, Coblenz et Liège. — Lettres de Monseigneur à madame de Maintenon pendant la campagne. — Lettres du duc du Maine. — Incendie du Palatinat. — Campagne de 1689; elle a peu d'éclat sauf sur mer, où les deux marines anglaise et hollandaise reculent devant la nôtre. — Campagne de 1690; victoire de Fleurus remportée en Flandre par le maréchal de Luxembourg; victoire de Staffarde remportée en Piémont par Catinat; Monseigneur, à la tête de l'armée du centre, se maintient sur le Rhin. — Victoire navale remportée sur les Anglais par Tourville; destruction de quinze vaisseaux anglais. — Campagne de 1691: Siège et prise de Mons par le roi. — Pendant le siège de Mons madame de Maintenon se retire à Saint-Cyr. — Lettres que lui écrivent l'abbé Gobelin, l'évêque de Chartres et Fénelon. — Lettres que lui écrivent pendant le siège Monseigneur et le duc du Maine. — Le roi revient à Versailles. — La campagne continue; en Flandre, victoire de Leuze remportée par Luxembourg; du côté des Alpes, prise par Catinat de plusieurs villes en Piémont et du comté de Nice; prise par le maréchal de Lorges de plusieurs places au delà du Rhin; en Espagne, prise de la Seu d'Urgel et autres postes par le duc de Noailles qui s'était déjà emparé de Campredon. — Campagne de 1692; projet de descente en Angleterre qui ne se réalise pas; Bataille navale de la Hogue; les Français se retirent sur la côte, où quinze de leurs vaisseaux avariés sont abandonnés par eux et brûlés par les Anglais. — Siège et prise par le roi de la ville et de la forteresse de Namur. — Madame de Maintenon suit

avec plusieurs dames de la cour le roi au siège de Namur. — Ses lettres pendant le siège aux dames de Saint-Louis à Saint-Cyr. — Retour du roi à Versailles. — Bataille de Steinkerque gagnée par le maréchal de Luxembourg. — Succès du maréchal de Lorges dans le Wurtemberg. — Invasion du Dauphiné par le duc de Savoie qui est obligé de se retirer devant Catinat. — Défense du Roussillon par le duc de Noailles contre l'armée espagnole, qui ne peut y pénétrer. — Dommages causés au commerce anglais par les armateurs français.

CHAPITRE IV.

GUERRE DE 1688. — 1688-1697.

(Suite.)

Création de l'ordre de Saint-Louis. — Campagne de 1693 : Le roi se rend en Flandre suivi de madame de Maintenon et des dames. — Il se trouve indisposé au Quesnoy où il reste plusieurs jours et se fait saigner. — Il se prépare à assiéger Liège. — Il change d'avis et retourne à Versailles en envoyant un fort détachement de son armée sur le Rhin où il croit plus utile de pousser les avantages remportés par le maréchal de Lorges. — Discussion à ce sujet. — Lettre du roi à Monsieur sur le parti qu'il croit devoir prendre. — Correspondance du roi avec le maréchal de Lorges. — Monseigneur envoyé sur le Rhin avec le détachement de l'armée de Flandre, ne peut rien contre l'armée impériale commandée par le prince de Bade et fortement retranchée dans la place d'Heilbron. — La combinaison est manquée. — Bataille de Nerwinde gagnée en Flandre par le maréchal de Luxembourg. — Bataille de la Marsaglia gagnée en Piémont par Catinat. — Prise de Roses en Espagne par le maréchal de Noailles. — Destruction de toute

la flotte marchande anglaise par Tourville au détroit de Gibraltar. — Disette causée par le manque de récolte en 1692 et 1693. — Tristesse et charités de madame de Maintenon. — Efforts du roi pour conclure la paix. — Madame de Maintenon l'y encourage sans lui donner aucun conseil de faiblesse. — Campagne de 1694. — Monseigneur commande l'armée en Flandre; belle marche de l'armée de Flandre qui empêche les ennemis de forcer nos frontières. — Il ne se passe rien en Piémont. — Bataille du Ter gagnée par le maréchal de Noailles en Espagne; prise de Palamos, de Girone, d'Ostalrich, de Corbera, de Castelfollit. — Le roi désire que le maréchal assiège Barcelone; il s'y refuse n'en ayant pas les moyens. — Il envoie à la cour M. de Genlis pour expliquer ses raisons au roi. — Récit tout à fait contraire à la vérité, que Saint-Simon invente à cette occasion. — Sur mer on renonce à l'emploi des grandes escadres, et on organise la guerre d'armateurs sur un vaste plan. — Les Anglais bombardent nos côtes, sans nous causer de grands dommages. — On repousse une descente qu'ils font sans succès à Camaret. — Campagne de 1695. — Mort du maréchal de Luxembourg à Versailles; le maréchal de Villeroy commande à sa place l'armée de Flandre. — Il manque l'occasion d'attaquer le prince de Vaudemont. — Faux récit de Saint-Simon qui impute à tort cette faute au duc du Maine. — Le roi Guillaume met le siège devant Namur et s'en empare. — Il ne se passe rien en Allemagne. — En Italie la ville de Casal est rendue au duc de Mantoue à condition d'en démolir les fortifications. — Le maréchal de Noailles tombe malade et quitte l'armée d'Espagne qui est commandée par le duc de Vendôme; il ne s'y passe rien d'important. — Nouveau projet de descente en Angleterre; la conspiration est découverte à Londres et on renonce à ce projet. — Campagne de 1696; la guerre languit de part et d'autre sur tous les points. — Paix conclue avec le duc de Savoie. — Cam-

pagne de 1697, principalement dirigée contre l'Espagne. — Prise d'Ath en Flandre par le maréchal de Catinat ; conférences qui s'ouvrent entre le roi Guillaume et le maréchal de Boufflers et qui interrompent les hostilités. — Prise de Barcelone par le duc de Vendôme. — Prise de Carthagène par M. de Pointis. — L'Espagne consent à la paix. — Traité de Riswick. — Sentiments de madame de Maintenon. — Considération dont elle jouit à la cour et à l'étranger. — Modération avec laquelle elle en use. — Réflexions générales sur la longue guerre qui vient de finir.

CHAPITRE V.

MARIAGE DE M. LE DUC ET DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE.

— 1697.

Nomination des personnes qui devront composer la maison de la duchesse de Bourgogne. — Part qu'y eut madame de Maintenon. — Le roi va au-devant de la princesse à Montargis. — Il en est enchanté. — Sa lettre à madame de Maintenon. — Arrivée du roi et de la princesse à Fontainebleau. — Madame de Maintenon la voit en particulier. — Ses lettres à la duchesse de Savoie. — Elle se charge d'achever l'éducation de la princesse. — Elle la mène à Saint-Cyr. — La princesse y est mêlée à l'éducation publique. — Madame de Maintenon cherche à faire connaître au roi par la jeune princesse les joies intimes de la famille. — Liberté de celle-ci avec le roi. — Il en raffole et veut toujours l'avoir avec lui. — Tendresse de madame de Maintenon pour sa jeune élève. — Elle voit beaucoup plus de monde à son occasion. — Il y a chez elle des loteries, des mascarades, de petits bals. — Célébration du mariage de M. le duc et de madame la duchesse de Bourgogne. — Ils restent séparés.

— Elle continue d'aller à Saint-Cyr. — Conseils écrits que madame de Maintenon remet à la duchesse de Bourgogne quand on la réunit à son mari. — Mariage de mademoiselle d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon, avec le comte d'Ayen, fils du maréchal de Noailles. — Compliments que madame de Maintenon reçoit à cette occasion de tous les princes et de toute la cour. — Camp de Compiègne. — Récit de Saint-Simon contesté. — Prétendue disgrâce de Racine. — On l'a faussement attribuée à madame de Maintenon — Récit de Saint-Simon réfuté. — Il faudrait des volumes pour réfuter tous les mensonges et toutes les sottises qu'on a débités sur madame de Maintenon.









